



**Thèse présentée par
Edinam KOLA**

**UNIVERSITE DE LOME
FACULTE DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES**

**CRISE AGRAIRE ET MUTATIONS RURALES
DANS LA ZONE D'ECONOMIE CAFEIERE ET
CACAORYERE DU TOGO**

Octobre 2008



UNIVERSITE DE LOME



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

*LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LA DYNAMIQUE DES MILIEUX ET DES SOCIETES
(LARDYMES)*

**FORMATION DOCTORALE
« SOCIETE- ENVIRONNEMENT- AMENAGEMENT »**

**CRISE AGRAIRE ET MUTATIONS RURALES DANS LA
ZONE D'ECONOMIE CAFEIERE ET CACAOYERE
DU TOGO**

THESE DE GEOGRAPHIE HUMAINE

*Présentée et soutenue par
Edinam KOLA*

*Sous la direction du Professeur
Koffi Ayéchoro AKIBODE*

Composition du jury:

- **Président :** **Monsieur Oumar DIOP**
Maître de Conférences à l'Université Gaston Berger, Saint Louis, Sénégal.
- **Rapporteur :** **Monsieur Koffi Ayéchoro AKIBODE**
Professeur à l'Université de Lomé, Togo.
- **Examineurs:**
Madame Yolande OFOUEME-BERTON
Maître de Conférences à l'Université Marien N'Gouabi, Brazzaville, Congo.
Monsieur Tchénnon ABOTCHI
Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo.

Octobre 2008



UNIVERSITE DE LOME

07.03.01

KOL

14,964



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LA DYNAMIQUE DES MILIEUX ET DES SOCIETES
(LARDYMES)**

**FORMATION DOCTORALE
« SOCIETE- ENVIRONNEMENT- AMENAGEMENT »**

CRISE AGRAIRE ET MUTATIONS RURALES DANS LA ZONE D'ECONOMIE CAFEIERE ET CACAOYERE DU TOGO

THESE DE GEOGRAPHIE HUMAINE

*Présentée et soutenue par
Edinam KOLA*

*Sous la direction du Professeur
Koffi Ayéchoro AKIBODE*

Composition du jury:

- **Président :** **Monsieur Oumar DIOP**
Maître de Conférences à l'Université Gaston Berger, Saint Louis, Sénégal.
- **Rapporteur :** **Monsieur Koffi Ayéchoro AKIBODE**
Professeur à l'Université de Lomé, Togo.
- **Examineurs:**
Madame Yolande OFOUEME-BERTON
Maître de Conférences à l'Université Marien N'Gouabi, Brazzaville, Congo.
Monsieur Tchégnon ABOTCHI
Maître de Conférences à l'Université de Lomé, Togo.

Octobre 2008

A mon père et à ma mère

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

AVANT-PROPOS

Depuis plus de deux décennies, les vieilles zones d'économie caféière et cacaoyère d'Afrique tropicale humide traversent une crise agraire caractérisée par l'abandon progressif des plantations. La nécessité de connaître et surtout de comprendre les mutations agraires, socio-économiques et environnementales qu'elle génère, a motivé la rédaction de cette thèse de Doctorat Unique en Géographie. C'est un travail qui n'aurait pas abouti sans le concours des uns et des autres. A tous, je tiens à exprimer, du fond de mon cœur, mes sincères remerciements.

Je tiens à dire infiniment merci au Professeur Koffi Ayéchoro AKIBODE, Responsable de la Formation Doctorale du Département de Géographie et Directeur de la présente thèse. Ce travail est non seulement le fruit de ses précieux enseignements et de son encadrement scientifique, mais aussi, le résultat de son sacrifice personnel, de sa rigueur et de son amour du travail bien fait. Ses qualités humaines, sa vision pragmatique de la formation universitaire ainsi que son sens de partage demeurent des valeurs qui ont stimulé l'aboutissement de ce travail. Qu'il veuille recevoir l'expression de mes sentiments de gratitude et de ma reconnaissance.

Mes remerciements vont aux autorités rectores et présidentielles de l'Université de Lomé qui ont, à divers degrés, facilité la mise en œuvre et la finalisation de ce projet. Je saisis la même occasion pour remercier l'UNESCO qui a subventionné cette thèse dans le cadre du projet de renforcement du personnel de l'Université de Lomé. Cette noble pensée, je l'adresse également au Conseil pour la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) qui également, a subventionné cette thèse dans le cadre de son programme Petites subventions pour la rédaction des mémoires et thèses.

J'ai une dette de reconnaissance envers tous les enseignants qui jusqu'à ce stade ont avec patience et diligence, contribué à ma formation académique. Je fais une mention spéciale à mes maîtres universitaires. Le Professeur Alphonse YAPI-DIAHOU nous a permis de mieux cerner, lors de sa dernière mission à Lomé, les contours des enjeux et défis de l'aménagement du territoire en Afrique noire francophone. Monsieur Kouadio TANO, Maître de Recherches au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) d'Abidjan, a été d'un apport inestimable pour la rédaction de cette thèse. Qu'ils en soient remerciés.

A Monsieur Tchégnon ABOTCHI, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, qui a guidé mes premiers pas dans cette belle aventure de la recherche, et qui a nourri mes réflexions de ses expériences, je dis merci. Je n'oublie pas Monsieur David W. OLADOKOUN, Maître-assistant à l'Université de Lomé dont l'apport à l'amélioration de la qualité scientifique de ce travail a été déterminant. A travers eux, je remercie tous les enseignants-chercheurs du département de géographie. Je remercie également le Professeur Bonaventure MENGHO qui a eu à me prodiguer d'utiles conseils et à me fournir des éclairages sur l'analyse de la dynamique agraire en Afrique subsaharienne. Je ne puis passer sous silence la contribution de Monsieur Jérôme ALOKO-N'GUESSAN qui a su alimenter mes réflexions de ses critiques et suggestions pour l'amélioration de la qualité scientifique de mes travaux.

Je tiens à remercier tous les juges et évaluateurs qui se sont consacrés à l'analyse des faits socio-économiques et géographiques évoqués dans ce travail.

Il m'est essentiel de mentionner l'apport de la FUPROCAT-GIE (Fédération des Unions de Producteurs de café- cacao au Togo- Groupement d'Intérêt Economique) qui, dans le cadre d'un stage de recherche m'a permis d'entrer avec plus de facilité, à travers son cadre institutionnel, en contact avec les laborieux paysans et de recueillir avec moins de difficultés, auprès de ces derniers, les informations consignées dans ce document. Je dis donc merci au Président sortant et à l'actuel Président de la FUPROCAT-GIE, au Secrétaire Général, au personnel spécialisé des organisations paysannes, à tous les conseillers technico-économiques et conseillers en gestion affectés à différents postes dans les secteurs d'encadrement. Je n'oublie pas les membres du personnel administratif pour leur concours inestimable.

L'apport de certaines personnes a été significatif pour la réalisation de mes travaux de terrain. Je remercie Mme Ablavi ANENE, attachée de recherches à l'ITRA, qui a accepté de tester avec moi, mon questionnaire d'enquête, lors de la pré-enquête dans le terroir de Lavié. Je tiens à dire merci à mon frère Enoch TAMBOUROU qui a accepté de braver les obstacles naturels et humains de la très accidentée zone caféière et cacaoyère togolaise pour recueillir avec moi les données primaires consignées dans ce travail. Merci également à Monsieur Fidèle KAMBOGUE, ingénieur agronome, qui a fait avec nous, sur le plateau de Danyi, des travaux d'administration du questionnaire d'enquête. Cette intention, je l'adresse également à Monsieur Pascal WEGBE, responsable du programme café-cacao et Directeur du CRA-F pour son utile concours. Je ne saurais oublier Monsieur Koffi AMOUDJI qui a assumé le fastidieux travail de dépouillement et de traitement des informations recueillies sur le terrain.

Il m'est impossible d'oublier le concours multiforme et déterminant de certains de mes aînés, condisciples et camarades. Je tiens à remercier Monsieur Koudzo SOKEMAWU qui, de diverses manières, a contribué à l'aboutissement de ce travail. Merci également à Messieurs Messan VIMENYO, André BOUTNA, Kombaté KONLANI, Assogba GUEZERE, Dieudonné ADJOSSI, Noël TELOU, pour leurs concours divers. J'associe à ces remerciements Monsieur Georges Afoutou AKOUETE pour son concours inestimable.

Je suis redevable à la collaboration très déterminante du Dr Moses Adewola BELLO et de son épouse Maman Dorcas, qui m'ont soutenu et œuvré inlassablement pour la concrétisation de ce travail. Qu'ils veuillent bien recevoir l'expression de ma gratitude. Je n'oublie pas en cet instant, mes jeunes frère et sœur, Emmanuel Adéshina et Léa Ariké à qui je souhaite courage et persévérance dans leurs tâches de chaque jour.

Que ma famille soit remerciée pour son soutien moral et matériel sans lequel il m'aurait été difficile, voire impossible, d'atteindre ce niveau dans la recherche. Je m'incline solennellement devant la mémoire de mon grand-père Abraham Alaza dont la vie de planteur demeure pour moi une source intarissable d'inspiration. Je remercie mes oncles et tantes, neveux et nièces qui n'ont eu de cesse de me donner le tonus moral nécessaire à l'aboutissement de ce travail.

Il m'est impossible d'oublier la contribution combien significative de ma sœur aînée et de mon grand frère à qui je rends hommage à travers cette thèse. Pour leur concours à l'amélioration de la qualité formelle de ce document, qu'ils soient remerciés. Je remercie ma sœur Maman Essossimna pour son hospitalité lors de notre passage à Badou. Que mes frères et sœurs : Gabriel, Espoir, Grâce soient fiers de ce travail et que celui-ci soit à chacun d'eux, la marque nouvelle de perspectives meilleures. A mon oncle Robert MENZEWE, je dis merci pour l'encadrement pédagogique qu'il a su m'offrir. Merci également à mes oncles Jérôme Koffi, Kokou, Yao, Messan, Kennedy pour leur soutien moral.

Je me souviens de certaines personnes qui ont été pour moi d'un appui moral remarquable avant et pendant la confection de ce document. Affectueusement, je nomme Espéré ABOUA, Fomadi AHLI, Samuel MONTA-GOGAN et Francis AVOYI. Je nomme également Mme KPETSOU, infirmière d'Etat à Atakpamé. J'associe à cette liste, André AGBOKOU et Napo WAGBE qui sont toujours demeurés à mes côtés durant ces périodes de sacrifice et d'abnégation. Je m'en voudrais de ne pas nommer certains de mes jeunes collatéraux : Josué, Egnégan, Reine, Ewazam, Tassondi,

J'ai eu le privilège de rencontrer des hommes et des femmes qui m'ont accordé gîte et soutien lors des différentes étapes de mes travaux de terrain. Je tiens donc à dire merci à tous ces hommes et femmes de bonne volonté. La liste serait trop longue à dresser, de tous ceux qui, à divers degrés ont été les hôtes attentionnés, les informateurs et interlocuteurs précieux. Il serait toutefois ingrat de ma part de ne pas rendre hommage aux populations rurales auprès desquelles j'ai recueilli les informations et qui sont en amont de la réalisation de ce travail. Au-delà de l'estime que j'ai pour vous, je formule le vœux que le contenu de ce document fasse tache d'huile et fraye la piste de sortie des crises, que dans l'abnégation et la résignation, vous supportez depuis plusieurs décennies.

Enfin, à tous ceux qui de diverses manières ont contribué à l'élaboration de ce travail, et n'y ont pas été mentionnés, qu'ils trouvent ici l'expression de mes profonds sentiments de gratitude.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
 Première partie : LES FONDEMENTS DES PRATIQUES ET DE LA DYNAMIQUE AGRAIRES DANS LA PARTIE OUEST DE LA REGION DES PLATEAUX AU TOGO.....	
Chapitre 1 : UN MILIEU A GRANDES POTENTIALITES NATURELLES.....	33
Chapitre 2 : LES FONDEMENTS HUMAINS ET SOCIAUX DE LA MISE EN VALEUR AGRICOLE....	72
 Deuxième partie : L'ECONOMIE DE PLANTATION ET SA DYNAMIQUE : DE LA PROSPERITE AUX DEPRISES.....	
Chapitre 3 : L'ECONOMIE DE PLANTATION : UN SYSTEME AGRICOLE TRIBUTAIRE DU MARCHE INTERNATIONAL.....	114
Chapitre 4 : L'OUEST DE LA REGION DES PLATEAUX FACE A UNE INQUIETANTE CRISE AGRAIRE : LA DEPRISE CAFEIERE ET CACAOYERE.....	115
Troisième partie : LES MUTATIONS AGRAIRES EN ZONE TOGOLAISE DE PRODUCTION CAFEIERE ET CACAOYERE.....	201
Chapitre 5 : LES TRANSFORMATIONS DES SYSTEMES AGRICOLES	202
Chapitre 6 : LA DYNAMIQUE DES PAYSAGES AGRAIRES.....	248
Quatrième partie : IMPLICATIONS DES MUTATIONS AGRAIRES SUR LA DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE.....	289
Chapitre 7 : LES IMPLICATIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES DE LA DYNAMIQUE AGRAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL.....	290
Chapitre 8 : EVOLUTION DU MILIEU NATUREL ET NECESSITE DE NOUVELLES STRATEGIES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE : DES REPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES AUX SOLUTIONS GLOBALES.....	322
CONCLUSION GENERALE.....	360
Bibliographie.....	375
Liste des cartes, figures, tableaux.....	396
Annexes.....	402
Table des matières.....	427

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

ACDR	: Association de Conseils et d'Appui pour le Développement Rural
AFD	: Agence Française de Développement
APAF	: Association pour la Promotion de l'Agroforesterie
BDPA	: Bureau pour le Développement de la Production Agricole
BM	: Banque Mondiale
CAF	: Coût, Assurance, Fret
CAISTAB	: Caisse de Stabilisation
CCCE	: Caisse Centrale de Coopération Economique
CCFCC	: Comité de Coordination de la Filière Café-Cacao
CIRAD	: Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CICC	: Comité Interprofessionnel de Café-Cacao
CM	: Chef de Ménage
CMPV	: Centre de Production de Matériel Végétal
CNRS	: Centre Nationale de Recherche Scientifique
CRA-F	: Centre de Recherche Agronomique en Zone Forestière
CUPP	: Chef d'Unité Paysanne de Production
DQM	: Direction de la Qualité et de la Métrologie
DTG	: Deutsch Togo Gesellschaft
DGSCN	: Direction Générale des Statistiques et de la Comptabilité Nationale
DRSCN	: Direction Régionale des Statistiques et de la Comptabilité Nationale
DSID	: Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation
EDIL	: Ecole d'Initiative Locale
FAC	: Fonds d'Appui et de Coopération
F CFA	: Franc de la Communauté Française d'Afrique
FMI	: Fonds Monétaire International
FOB	: Free on Board
FUPROCAT-GIE	: Fédération des Unions de Producteurs de café- cacao au Togo- Groupement d'Intérêt Economique
GAV	: Groupement Agricole Villageois
GPCC	: Groupement des Producteurs de Café-Cacao
ICCO	: Organisation Internationale du Cacao
INFA	: Institut Nationale de Formation Agronomique
IRCC	: Institut de Recherche du Café- Cacao
IRD	: Institut de Recherche pour le Développement
ITRA	: Institut Togolais de Recherches Agronomique
MAEP	: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
OP	: Organisation des Producteurs
OPA	: Organisations Professionnelles Agricoles (des Producteurs de café-cacao)
OPAT	: Office des Produits Agricoles du Togo

ORSTOM	: Office de Recherches Scientifiques pour les Territoires d'Outre-Mer
PAOP	: Projet d'Appui aux Organisations Professionnelles des Producteurs de café et de cacao
PAOPACC	: Projet d'Appui aux Organisations Professionnelles des Producteurs de Café et de Cacao
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PIB	: Produit Intérieur Brut
SRCC	: Société de Rénovation de la Cafetière et de la Cacaoyère
SAFICC	: Structure d'Appui à la Filière Café et Cacao
SOCODEVI	: Société de Coopération pour le Développement International
SOFRECO	: Société Française d'Etudes, de Réalisations et de Conseils
SORAD	: Société Régionale d'Aménagement et de Développement
SOTOCO	: Société Togolaise de Coton
UGCC	: Union des Groupements des Producteurs de Café et Cacao
UPP	: Unité Paysanne de Production

Résumé

S'étendant essentiellement sur la partie ouest de la Région des Plateaux, la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo fait face, depuis plus de deux décennies, à une crise caractérisée par l'abandon progressif des plantations caféières et cacaoyères. Déterminée par le vieillissement du verger, les attaques des maladies et parasites, la crise du marché des produits de rente, les dégâts des feux de brousse et surtout les défaillances dans les conduites des politiques de rénovation et de relance de la production caféière et cacaoyère, la déprise des plantations prend dans l'espace agraire une diversité de formes. Après une description des différents signes et manifestations qui illustrent cette crise agraire, l'étude analyse les facteurs à l'origine du phénomène puis conclut à une forte tendance à la disparition du verger togolais de caféiers et de cacaoyers. Dans des conditions déterminées par la déprise des plantations, il s'opère une diversité de mutations caractérisées par une diversification des systèmes de culture, une transformation des systèmes de production et des paysages agraires. Les mutations agraires ont d'importantes implications sur la société et l'économie. Ces implications ont pour dénomination, précarité des conditions de vie des masses rurales, départs des populations des vieux bastions de l'économie caféière et cacaoyère, persistance des problèmes sociaux et sanitaires. De plus, le milieu naturel, à différents degrés, en pâtit, avec un recul de la couverture végétale et des bouleversements climatiques. Cependant, vue l'importance sociale et économique des plantations, il apparaît nécessaire que l'ensemble des acteurs œuvre pour une revalorisation de la culture caféière et cacaoyère. Au regard des expériences déjà faites, la sortie de crise passera par la prise en compte des zones abandonnées, une territorialisation des stratégies, un nécessaire engagement de l'espace en crise dans la voie du développement durable.

Mots clés : *Economie de plantation, crise agraire, déprise caféière et cacaoyère, stratégies paysannes, mutations agraires, dynamique des paysages, développement rural, ouest de la Région des Plateaux, Togo.*

Abstract

For more than two decades, the cocoa and coffee producing area of the Plateau Region in Togo (Westside) has been faced with a crisis characterised by a gradual abandonment of cocoa and coffee plantations. Caused by a couple of factors of which are the ageing of the orchard, various diseases and parasites attacking the crops, bush fire damages, the decline of the raw product, and mostly, the inappropriate governmental policy in the efforts to renew and stimulate coffee and cocoa production. Also included are coffee and cocoa farms desertion which takes various forms on the agrarian space. After describing the different signs and manifestations of this agrarian crisis, this study lays emphasis on its causes before concluding that there is a strong tendency for the disparition of the Togolese cocoa and coffee orchard. In theses conditions, we observed various transformations of farming systems and agrarian landscapes, a tendency to producing new speculations, dominated by living crops production. Cocoa and coffee farm desertion has implications on the society and economy. Theses implications are as follow: poorer quality of living standard, aggravation of social and sanitary problems. Moreover, the physical environment is affected at various levels with vegetation setbacks and climate factors changes. However, the social and economic importance of this couple of crops demands that the actors (state, institutions, farmers, trainers...) work together to enhance the coffee and cocoa exploitation. It is recommended that coffee and cocoa farming should therefore take on board new strategies that have inclusive and endogenous characters. In regard to the former experiences, the resolution of the crisis should consider the abandoned areas, a sectionnalisation of strategies, a necessary orientation of the damaged space in a sustainable development way.

Key words: *Plantation economy, agrarian crisis, cocoa and coffee farms desertion, peasant's strategy, agrarian mutation, land dynamics, rural development, Westside of Plateaux Region, Togo.*

INTRODUCTION GENERALE

Aujourd'hui plus qu'hier, le monde rural est le théâtre de profondes mutations qui affectent le milieu tant physique que social. Les nombreuses transformations, ressenties à des degrés divers par les communautés agraires, entraînent de nouvelles dynamiques rurales déterminées dans une large proportion par des crises, véritables obstacles à l'épanouissement humain. Les situations de crises, caractéristiques des pays du Tiers-monde en général et des pays tropicaux d'Afrique en particulier, où l'agriculture est considérée comme le secteur prioritaire dans le cadre du développement, ne sont pas sans effets pervers sur le devenir des sociétés rurales.

A l'opposé des nations occidentales qui firent de remarquables progrès se traduisant par un développement industriel sans précédent depuis le XIX^e siècle, l'Afrique est demeurée l'important réservoir d'où sont puisées les matières premières indispensables à l'approvisionnement des industries du Nord, pourvoyeuses des produits manufacturés que l'on retrouve sur les marchés du Sud. Ainsi, la ruée européenne vers le continent noir depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, a eu pour conséquence, entre autres, la mise en place d'une diversité de cultures spéculatives déterminée par les potentialités agro-climatiques propres à chaque espace colonisé.

Au lendemain des indépendances, les jeunes Etats africains décidés à développer l'agriculture spéculative pour augmenter leurs recettes d'exportation, ont poursuivi, voire intensifié dans la même logique que les pouvoirs coloniaux, la culture des plantes exotiques. Ainsi, de la Côte d'Ivoire au Kenya en passant par le Ghana, le Togo, le Nigeria, le Cameroun, le Gabon, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Burundi, la Centrafrique, pays bénéficiant d'un climat humide, les spéculations du café et du cacao ont connu un grand essor, aussi bien avant que peu après les indépendances.

Malgré l'espoir porté sur ces produits dits d'exportation, il convient de remarquer que de graves contradictions issues des mauvaises politiques agricoles n'ont pas permis de concilier les exigences de l'agriculture du marché et les impératifs d'un réel développement. De plus, d'autres facteurs, dont la détérioration des termes de l'échange et la dégradation du milieu naturel, se sont combinés pour écourter la période de la « relative prospérité » (Gu-Konu E. Y., 1983) générée par cet essor. Dès lors, une crise économique dont on peut situer globalement les périodes critiques entre les décennies 1970 et 1980, frappa les zones de plantations d'Afrique tropicale, aggravant ainsi les conditions d'existence de la paysannerie. En 1994, le CIRAD note :

«La très forte chute des prix du café sur le marché international commencée depuis 1930, a atteint son niveau le plus bas en 1992. Succédant à la crise du coton et du cacao, cette crise marque la fin d'une époque. Elle remet en cause les dispositifs de régulation des filières étatiques de nombreux pays africains, et au-delà, leurs politiques de développement étroitement dépendantes des exportations des matières premières et de soutien des cours mondiaux».

De ce point de vue, il ne fait aucun doute que la crise économique dont les effets ont été très ressentis dans toutes les vieilles zones de plantations est d'un enjeu majeur sur le devenir des paysages et des sociétés agraires. Résultant des effets désastreux de cette crise économique qui, pendant plusieurs décennies, a sévi dans les régions à économie de plantation, « *la crise agraire* » plus précisément la « *déprise des plantations* » induite par les difficultés que les paysans doivent surmonter pour poursuivre le développement des spéculations dites tropicales, nous pousse à nous interroger sur les différentes mutations qui y ont été engendrées.

Ce travail qui cherche à cerner les contours de la déprise des plantations et des mutations qu'elle induit sur l'espace rural de la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo¹ couvrant essentiellement la partie ouest de la Région des Plateaux² (carte n°1), est conçu à partir d'une approche conceptuelle et méthodologique qu'il convient au préalable de présenter.

PROBLEMATIQUE

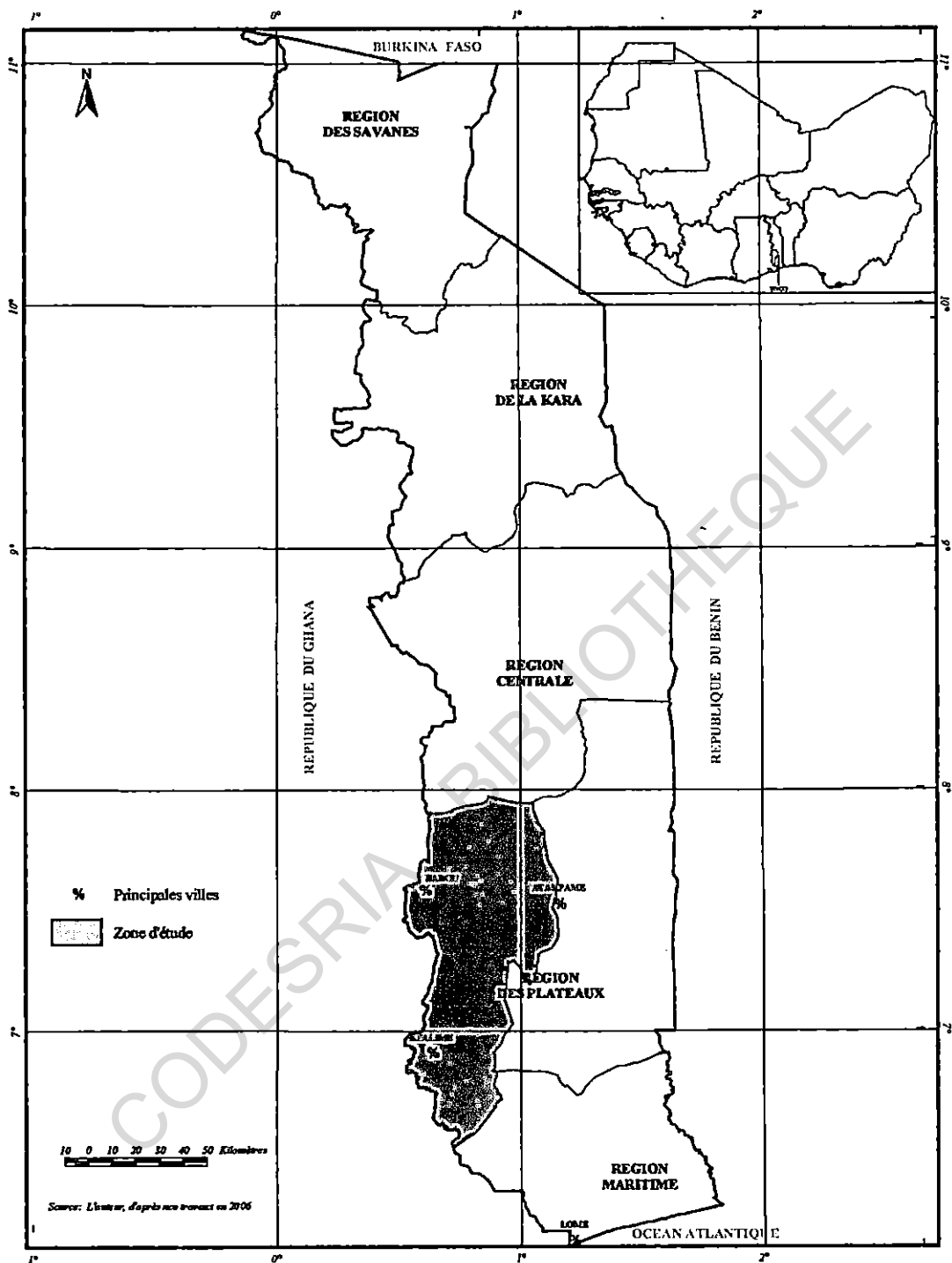
L'introduction et le développement de l'économie de plantation en Afrique noire ont entraîné d'importants bouleversements agraires, économiques, sociaux, environnementaux et même culturels. La monétarisation croissante des échanges, l'achat de produits importés, les migrations, les changements dans le système foncier constituent dans ces zones, d'importantes transformations, imposées par la nouvelle économie de marché (Gu-Konu E. Y., 1983 ; Nyassogbo et *al.*, 1995). Au Togo, si le coton est presque partout cultivé, le café et le cacao, à la suite de vains essais coloniaux d'étendre ces cultures à toute la zone méridionale du pays, sont restés limités à la frange occidentale de la Région des Plateaux.

Notre étude s'inspire d'une situation plutôt inquiétante, au regard de l'importance du café et du cacao dans l'économie togolaise et de l'importance économique de ces deux produits pour les ménages des zones de production caféière et cacaoyère.

¹ Pour des raisons de commodité, dans le présent travail, nous désignons alternativement notre cadre géographique d'étude de différentes manières : la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo, la zone togolaise d'économie caféière et cacaoyère, la zone des plantations, la zone de production caféière et cacaoyère du Togo, la région des plantations, la partie ouest de la Région des Plateaux, l'ouest de la Région des Plateaux, les Plateaux-Ouest, les Plateaux du sud-ouest du Togo, notre environnement de recherche, notre zone d'étude, notre milieu d'investigation, notre région, nonobstant les nuances ou écarts de sens que pourraient sous-tendre les différentes dénominations. Par ailleurs, bien qu'il existe un alphabet phonétique international, nous avons adopté des graphies non conventionnelles pour transcrire les ethnonymes, anthroponymes, toponymes et certaines phrases ou expressions tirées des langues locales dans le but de rendre les termes plus accessibles à la majorité des lecteurs. De même, par endroits dans le texte, nous avons privé certains toponymes composés du nom du clan ou de la communauté ethnolinguistique considéré(e). Ainsi écrivons-nous par exemple Goudévé pour désigner Kpélé-Goudévé, Elé pour désigner Kpélé-Elé, Elavagnon pour désigner Danyi- Elavagnon. La graphie de certains noms a parfois varié au gré de notre volonté de ressortir ou non l'usage local. Toutefois, l'usage des termes locaux a toujours impliqué l'utilisation des lettres en italique. Nous écrivons donc Tantôt *Megbedzre*, tantôt *Mégbédzre* (usage francisé).

² De même par *Région des Plateaux* nous voudrions désigner l'aire administrative tandis que les termes *régions* et *plateaux* évoqueront des réalités d'ordre géographique. Enfin, dans les dénominations ethniques, nous abandonnerons les termes peu authentiques de Losso et de losso pour parler de Naoudemba et de naoudem. Nous parlerons volontiers des communautés Kabyè-Naoudemba, pour désigner les groupes Kabyè, Lamba et Naoudemba dans la mesure où les Lamba constituent un sous-groupe Kabyè baptisé autrement.

Carte n°1 : Situation géographique de la zone d'économie caennière et cacaoyère du Togo



En effet, dans toutes les vieilles zones de plantations caféières et cacaoyères, la surproduction d'avant les indépendances suivie de la chute des prix sur le marché international, la dégradation du milieu naturel, ont constitué dès les années 1970 et 1980 un coup dur aux plantations, de plus en plus frappées de dépérissement.

Le CIRAD (1994) signale que la part africaine du café sur le marché mondial qui avait culminé en 1973 à 73 %, ne représente que 21 % en 1990. Dans les milieux paysans, découragés voire désabusés dans leur recherche du numéraire, des planteurs abandonnent les uns après les autres leurs plantations, soit pour quitter leur localité, soit pour se tourner vers d'autres spéculations jugées plus rentables. De ce fait, l'espace occupé par les plantations connaît une rétraction, un délaissement, et la persistance du phénomène laisse lire à travers le paysage agraire, la crise la plus sévère que les communautés agraires aient jamais connue, depuis l'apparition de l'économie de plantation. Cette crise agraire qui a pour nom *déprise des plantations* se lit dans l'espace à travers l'abandon de plus en plus fréquent des plantations caféières et cacaoyères.

Dans l'ouest de la Région des Plateaux au Togo, un milieu réputé pour ses conditions naturelles favorables à l'arboriculture, la forte monétarisation des échanges, a donné lieu à un essor économique sans précédent jusqu'aux années 1970 où une crise s'abattit sur la zone (Gu-Konu E. Y., 1983 ; Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995). Or, sur tous les plans, cette région pouvait être vue comme « privilégiée » (Oladokoun W., 2000) par rapport aux autres régions du pays. En témoigne la densité des infrastructures routières, scolaires, sanitaires, administratives qui y ont été mises en place. En témoigne aussi le fort métissage ethnoculturel dû à l'immigration massive des populations venues de différents horizons, attirées par les revenus paysans élevés. En témoigne enfin l'attention soutenue accordée par les pouvoirs publics à la zone dans le cadre de l'encadrement paysan.

Il va sans dire que l'agriculture spéculative fondée sur le binôme café-cacao, fait partie des préoccupations majeures des instances publiques. Aussi, dans le but de pallier les difficultés rencontrées par les filières café et cacao peu après les indépendances, en vue d'une dynamisation du secteur, d'une extension de l'aire cultivée, d'une relance de la production et de la commercialisation, les autorités publiques togolaises ont-elles engagé ces filières dans la voie des réformes.

Ainsi, suite au constat de vieillissement généralisé des plantations dont la plupart dataient encore de l'époque coloniale, les autorités publiques ont démarré, en 1971, avec l'appui financier des partenaires au développement, le projet dénommé SRCC, dont la mission essentielle concernait la rénovation et la régénération de la caféière et de la cacaoyère togolaises. Quant aux activités de commercialisation des produits et de réalisation d'infrastructures utiles à l'expansion de l'économie de traite, elles furent confiées à l'Office des Produits Agricoles du Togo (OPAT). Le crédit de

fonctionnement de la SRCC étant épuisé deux décennies après son démarrage, soit en 1992, un décret du gouvernement autorisa la mise en place d'une structure transitoire chargée de poursuivre l'œuvre de la SRCC. Elle avait pour nom SAFICC (Structure d'Appui aux Filières Café et Cacao).

Les réformes les plus marquantes qui ont eu lieu dans le fonctionnement de la filière café-cacao furent le désengagement de l'Etat vis-à-vis du secteur productif, la libéralisation de la filière, la dissolution de l'OPAT puis de la SAFICC en 1996. Depuis lors, des structures relativement modestes ont pris la relève, s'efforçant de mener à bien la lourde tâche qu'imposent l'organisation et la gestion de cette filière stratégique de l'agriculture, depuis la production jusqu'à la commercialisation.

Des problèmes persistent cependant, car, les productions de café et de cacao n'ont cessé de connaître une baisse considérable. En effet, le café est passé de 18 536 tonnes en 1964 à 10 834 tonnes en 1980, à 4052 tonnes en 1993 puis à 6833 tonnes en 2002. Par rapport à ces extrêmes, il n'est pas douteux que la production ait évolué à un rythme inverse des efforts financiers et techniques mobilisés dans le secteur. Aussi conviendrait-il de remarquer la baisse de la production ou à la limite sa stagnation. Celle-ci ne saurait être justifiée sans l'invocation de la destruction des plantations, en proie à de nombreuses vicissitudes.

Qui plus est, une étude évaluative réalisée en 1996 par la SAFICC, souligne que les plantations installées par la SRCC et la SAFICC entre 1973 et 1995 ont connu des destructions à un taux de 27% pour la caféière et 43 % pour la cacaoyère, le reste étant peu viable (SAFICC, 1996 p. 2). Or, cette analyse déjà alarmante ne prend pas en compte les vieilles plantations créées avant la mise en œuvre du projet SRCC. D'ailleurs, la plupart de ces anciennes plantations sont de nos jours abandonnées à la brousse ou converties, car étant devenues peu productives.

C'est dans ce contexte de dépérissement des plantations, de déprise caféière et cacaoyère, une véritable crise agraire, qu'évolue depuis quelques décennies, la zone togolaise de production caféière et cacaoyère. En effet, face aux maladies et parasites, au vieillissement du verger, à la chute des rendements, aux dégâts des feux de brousse, à la raréfaction de la main-d'œuvre, il s'opère une disparition progressive de ces espaces qui portaient les cultures pérennes et qui présentaient sans ambiguïté la physionomie d'un paysage de monoproduction. Partant de cette réalité, il apparaît clairement que l'agriculture spéculative dans l'ouest de la Région des Plateaux au Togo est en déprise.

Il faudrait donc, pour comprendre les répercussions de l'abandon des plantations sur l'espace agraire et sur les conditions de vie des masses rurales, tenir compte de tous les paramètres qui déterminent et caractérisent la dynamique agraire : origine des hommes et des plantations,

occupation spatiale, morphologie agraire, niveau de vie du paysan, mobilité humaine, évolution de l'environnement...

En vue de cerner les mutations induites par la déprise des caféiers et des cacaoyers sur l'espace agraire de l'ouest des Plateaux, il nous paraît fondamental de nous interroger ainsi : dès lors que les plantations caféières et cacaoyères, principales sources de revenus des paysans, sont en déprise, quelles en sont les répercussions sur l'espace agraire et le milieu rural tout entier?

Cette question principale suscite un certain nombre d'interrogations opérationnelles. En effet, la modeste économie vivrière précoloniale s'est vue largement supplanter par une nouvelle économie basée sur les plantations. Malgré l'hégémonie de cette économie monétarisée qui déclencha l'arrivée d'une main-d'œuvre massive dans le milieu, la production vivrière ne disparut pas du système agricole mais y demeura, marginalisée. Une question mérite alors d'être posée : quels sont les fondements de la mise en valeur et de la dynamique agricole dans l'ouest de la Région des Plateaux au Togo ?

La population rurale aussi bien autochtone qu'allochtone, malgré son importance numérique, tirait l'essentiel de ses revenus de l'agriculture de plantation qui avait une importance considérable dans la région. Toutefois, les difficultés qui ont surgi dans l'ensemble de la région, difficultés induites par la crise de l'économie de plantation et ses effets, ont amené les pouvoirs publics à s'impliquer davantage dans la gestion de la filière. Nous voudrions savoir : comment est organisée l'économie de plantation ? Comment fonctionne-t-elle au juste, depuis la production jusqu'à la commercialisation des produits ?

Les structures étatiques mises en place visaient à relancer la production rentière en vue d'une augmentation des recettes d'exportation. Les observations directes faites sur les zones de plantation, les observations participantes, les travaux d'évaluation des plantations réalisés par les structures officielles, l'évolution interannuelle des productions, permettent-ils de conclure que les objectifs définis au préalable sont atteints ? Si oui ou non, pourquoi assiste-t-on à la réduction continue des exploitations caféières et cacaoyères ? Quelles formes prennent ces déprises dans l'espace agraire ? Pourquoi les planteurs abandonnent-ils leurs plantations ? Les mécanismes mis en place par l'Etat, les organismes de financement, les institutions internationales étaient-ils adéquats pour pallier la crise agraire qui sévit dans le milieu ? Le paysan, principal acteur a-t-il été réellement impliqué en amont et en aval des activités qui déterminent le fonctionnement du secteur ? Que s'est-il passé depuis la libéralisation de la filière ?

Confronté à de nombreuses difficultés au total non résolues, à la dégradation des exploitations, le paysan se sent obligé d'abandonner ses plantations. Quelles stratégies adopte-t-il alors pour résoudre l'ensemble des problèmes générés par la crise agraire ?

Dans bien des cas il se sent obligé de s'orienter vers de nouvelles spéculations. Alors, vers quelles cultures s'oriente-t-il et quels sont les mobiles qui sous-tendent ses choix ?

Puisque certains paysans décident de convertir leurs plantations et que d'autres se déplacent vers de nouvelles parcelles ou même d'autres terroirs en quête de terres cultivables, comment s'opèrent du point de vue spatial ces changements ? Quels en sont les impacts sur la dynamique foncière ?

L'ouverture de nouveaux champs s'effectue naturellement aux dépens des ressources naturelles disponibles (terre, biodiversité, eau...). Il n'est donc pas étonnant de voir disparaître au fil des ans, de vastes domaines forestiers. Ainsi, comment évolue le paysage agraire dans sa diversité et quelles analyses pourrait-on en faire ?

Dans une société où l'autosuffisance et la sécurité alimentaires constituent de véritables préalables à la croissance puis au développement, les mutations des systèmes productifs et de la production agricole garantissent-elles ces exigences ? Quelles sont les implications de ces changements sur le niveau de vie du paysan ? Etait-il préférable de s'orienter vers de nouvelles spéculations ; ou plutôt, fallait-il poursuivre la rénovation et l'intensification de la production caféière et cacaoyère ? L'analyse de la mobilité humaine permet-elle de tirer des enseignements utiles et édifiants sur la question ?

Quel avenir cette situation augure-t-elle pour les cultures pérennes dans la région ? En quoi la partie ouest de la Région des Plateaux, dans sa diversité et son hétérogénéité nécessite-t-elle une réhabilitation spatiale et un développement qui tiennent compte des besoins actuels sans compromettre son avenir ? Comment y parvenir ?

Telles sont les questions auxquelles nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse à travers ce travail de thèse. Mais au-delà de ces problèmes qui motivent notre recherche, quels objectifs assignons-nous à cette étude ?

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette étude est une contribution à la connaissance d'une crise agraire et à une meilleure compréhension des mutations qu'elle engendre dans la zone d'économie de plantation du Togo. A cet effet, elle pourra mettre à la disposition des pouvoirs publics, des décideurs, et des planificateurs,

des informations utiles, à même de leur offrir la meilleure orientation lorsqu'ils voudront réhabiliter et réaménager l'espace rural en déprise.

Ces objectifs généraux seront spécifiés par les objectifs ci- après :

- Identifier et analyser les déterminants physiques et humains de la mise en valeur et de la dynamique agraire ;
- Décrire et analyser l'économie de plantation en mettant en relief son fonctionnement et son évolution depuis la production jusqu'à la commercialisation, sans passer sous silence les circonstances de son essor ;
- Analyser la crise agraire en montrant les formes prises dans l'espace par la déprise des plantations sans mettre en veilleuse ses déterminants majeurs ;
- Dresser un bilan des actions menées par les pouvoirs publics, les institutions internationales et les partenaires au développement pour relancer et redynamiser l'économie de plantation puis relever les goulots d'étranglement à la réussite des diverses opérations ;
- Décrire et analyser les stratégies paysannes et les nouvelles pratiques mises en place par les communautés agraires pour faire face à la déprise des plantations ;
- Déterminer l'impact de la déprise des plantations sur la production agricole, l'organisation de l'espace et la morphologie agraire ;
- Analyser les effets induits par la déprise des plantations sur le niveau de vie, les conditions d'existence et le revenu des paysans en vue d'évaluer la pertinence de leurs choix ;
- Déterminer l'incidence des mutations sur la dynamique des paysages humains et naturels;
- Proposer de nouvelles stratégies pour une réhabilitation de l'espace rural qui tienne compte des déprises et des exigences du développement humain durable.

Cette étude qui tente d'analyser les mutations rurales tout en axant la réflexion sur la dynamique agraire ne pourra être fructueuse que si nous trouvons *a priori* des réponses aux multiples questions qu'elle pose.

HYPOTHESES DE TRAVAIL

Notre réflexion est guidée par l'hypothèse suivante : l'agriculture de plantation dans l'ouest de la Région des Plateaux est en déprise. Face à cette crise agraire, la masse paysanne, développe des stratégies aux implications sociales, économiques et environnementales diverses.

De l'hypothèse centrale, découlent des hypothèses secondaires qui suivent.

- Les pratiques agraires dans la partie ouest de la Région des Plateaux du Togo sont déterminées et fortement influencées par des facteurs naturels, humains, sociaux, historiques et même culturels.
- Héritage de la colonisation, l'économie de plantation a été introduite dans l'ouest de la Région des Plateaux au Togo pour répondre aux besoins des colonisateurs. Elle a connu un véritable essor avant de tomber en déclin sous l'effet d'une crise économique qui s'est abattue sur la région.
- Au lendemain des indépendances, l'Etat togolais a entrepris des réformes dans la filière tant au niveau de la production que de la commercialisation du café et du cacao. Malheureusement, jusqu'à ce jour, la plupart des efforts, financés de sources diverses, n'ont pas abouti aux résultats escomptés.
- Au fur et à mesure que les années passent, le constat le plus frappant que l'on puisse faire à la simple observation des paysages agraires dans les zones de plantations, c'est la progression des déprises. Les plantations sont abandonnées en raison des nombreuses difficultés rencontrées par les planteurs. Plantations abandonnées à la brousse, plants arrachés, reconversions culturales sont les principales formes de déprise que l'on observe.
- La déprise des plantations et les stratégies consécutivement adoptées par les paysans, notamment leur orientation vers de nouvelles spéculations dominées par les cultures vivrières provoquent d'importants bouleversements des systèmes agricoles.
- Il en résulte une nouvelle organisation de l'espace, un changement de la morphologie agraire, de l'habitat et une mutation des zones d'occupation humaine.
- En fonction des milieux, des terroirs, des choix paysans et des moyens disponibles, les stratégies d'adaptation adoptées face à la crise, déterminent les conditions d'existence des masses rurales.
- La durabilité des paysages naturels et humains se trouve menacée par la forte conquête de l'espace qui se traduit par l'extension rapide de l'ager.
- Au regard des expériences déjà faites, la sortie de crise devra passer par la prise en compte des zones abandonnées, une territorialisation des stratégies, une restauration du milieu naturel.

Quel intérêt revêt cette étude?

INTERET DE L'ETUDE

Cette étude est d'un intérêt à la fois scientifique et pratique. Du point de vue scientifique ou théorique, elle est intéressante dans la mesure où elle est une contribution qui se veut décisive à la connaissance des crises et des mutations des agricultures du Tiers-monde en général, des milieux humides d'Afrique tropicale en particulier. Elle tente d'élargir le champ conceptuel des crises agricoles. Plus précisément, elle aborde le concept de *déprise* peu utilisé par les chercheurs tropicalistes, en précise le sens et les limites à partir d'un exemple pris sur la zone d'économie de plantation au Togo. Le concept de *déprise* qui entre dans le même champ conceptuel que les termes *jachère*, *friche*, *régressions culturelles*, insiste sur les notions de temps et d'espace dans le processus d'abandon des exploitations agricoles. L'étude propose une méthode d'analyse des espaces en déprise, la déprise étant une crise agraire de dimension essentiellement paysagère. Le devenir incertain d'une agriculture qui a enrichi les uns et nourri les autres, mais surtout l'inquiétant devenir de ses principaux acteurs, en l'occurrence les paysans, les profonds changements induits par l'économie caféière et cacaoyère, l'impérieuse nécessité d'une évaluation des phénomènes agraires actuels sont autant de raisons qui justifient l'intérêt porté sur ce thème ainsi libellé : « *Crise agraire et mutations rurales dans la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo* ». Cette recherche est donc d'un intérêt fondamental pour la compréhension de l'évolution en cours de l'agriculture dans les plateaux humides du sud-ouest togolais où jadis, les paysans s'étaient le plus consacrés aux plantations pérennes de café et de cacao.

Sur le plan pratique, cette étude qui se voudrait à la fois informative et réflexive, contribuera à rendre l'agriculture de cette région, plus performante grâce aux orientations qu'elle propose. Les conclusions auxquelles elle aboutit, permettront davantage de soutenir les diverses actions et opérations de préservation de la biodiversité et de sauvegarde de l'environnement dans l'optique du développement durable. Afin de montrer la pertinence, l'originalité et le caractère scientifique de l'étude, nous passerons en revue la littérature existante sur le sujet.

L'ETAT DE LA QUESTION

Particulièrement impressionnante est la littérature consacrée aux pays sous-développés en général et aux pays africains en particulier. Notre analyse va porter essentiellement sur la littérature destinée aux milieux humides d'Afrique tropicale abordant les questions de développement rural, d'économie de plantation, de crises, de mutations, de pratiques agraires en milieu rural. Enfin, nous focaliserons notre attention sur la partie ouest des Plateaux du Togo, milieu spécialisé d'économie caféière et cacaoyère.

La question du développement rural en Afrique et des stratégies en cours a remarquablement retenu l'attention de nombreux auteurs dits « africanistes ». Ils se sont particulièrement insurgés contre les déboires de l'économie de traite introduite par la colonisation puis « les ratés des politiques agricoles » (Dumont R., 1962) entreprises par les Etats africains dès leur accession à la souveraineté internationale. Ils ont prouvé au terme de leurs diverses analyses que le caractère extraverti de cette économie a eu pour avatar de projeter la société africaine dans le circuit infernal des crises et de l'impasse (Amin S., 1971 et 1989 ; Dumont R., 1986 ; Ela J. M., 1982).

Analysant la « *faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-monde* », Amin S. (1989) a rappelé le grand espoir de développement qui a marqué l'ensemble des pays du Tiers-monde au cours des décennies cinquante et soixante. Cependant, force est de constater que, bien avant lui, en 1960 notamment, Ritner P. (1960), décrivait les Africains de l'avenir comme coupés de leurs traditions, mourant de faim sur des terres appauvries et des cités champignonnes sans industries.

Deux ans seulement après ce dernier, Dumont R. (1962) déplora « les grands projets industriels somptueux » lancés par les gouvernements africains dès les indépendances. Toute la réflexion engagée dans ce sens se résume au fait que dans leurs stratégies de développement, les jeunes Etats africains ont privilégié le développement industriel au détriment du développement agricole. C'est alors que dans leur vision pessimiste pour l'avenir du continent, ces auteurs ont conclu à « la mort de l'Afrique » (Ritner P., 1960), à l'Afrique « mal partie » (Dumont R., 1962), « étranglée » (Dumont R. et Mottin M-F., 1980), « malade d'elle-même » (Diakité T., 1990) puis « en panne » après des tentatives de développement engagées depuis plus de « vingt ans » (Giri J., 1982). Leur voix s'est également élevée contre les acteurs du développement africain (Ziegler J., 1980 ; Dumont R., 1986) et surtout les « intervenants extérieurs » ou « outsiders ». Ils ont insisté sur le fait que ces derniers conçoivent des projets dépourvus des réalités propres au monde rural africain (Chambers R., 1990), caractérisé par une diversité inouïe, une complexité et même une plasticité dans son organisation et dans les changements qu'il subit (Sautter G. et Pélissier P., 1964 ; Bonnamour J., 1978 ; Badouin R., 1987).

Leur analyse s'est penchée sur les crises et les problèmes que traverse le monde rural en général, la paysannerie en particulier. Ces problèmes, découlant avant tout de l'introduction brutale de nouvelles techniques au sein des structures rurales (Diakité S., 1975 ; Akibodé A. K., 2000), dans le cadre de la « modernisation agricole » (Gu-Konu E. Y., 1983) ont souvent été à la base des « protestations paysannes » (Ela J-M., 1991). L'aggravation des problèmes ruraux donne raison à Meister A. (1966) qui se demandait si « l'Afrique » pouvait « partir ».

Malgré les nombreux credo chantés par les puissances publiques africaines : « réforme agro foncière », « révolution verte », « redressement du secteur agricole », une erreur monumentale dans

la conduite de ces politiques de développement agricole a été, selon des travaux, de vouloir promouvoir les cultures de rente au détriment des cultures vivrières. L'Afrique est de ce fait plongée depuis lors, dans l'extraversion et la dépendance causées par « le système de traite » (Dresch J., 1946).

Dans ses nombreux travaux sur l'Afrique et les pays du Tiers-monde, Dumont R. (1953, 1962, 1965, 1974, 1978, 1986), ne passe pas sous silence les grands dangers qui planent sur le monde rural africain, notamment, l'usure foncière, la baisse de la productivité et la dégradation de la biodiversité.

De nombreux travaux ont reconnu l'« échec » des nombreux programmes et projets de développement rural qui ont « fleuri » en Afrique (Michailof S., 1969 ; Ela J-M., 1982 ; Belloncle G., 1979). Ils ont analysé les causes de ces « échecs », « insuccès » ou « semi- réussites » (Belloncle G., 1979). Dans leurs thèses de doctorat, Akibodé A. K. (1981, 1989) et Amouzou E. (1992), après des études de cas au Togo et au Ghana ont fait ressortir, comme cause essentielle de ces insuccès, la marginalisation et la non association des paysans à la réalisation des projets de développement. Lebeau R. (1996) évoque le cas du Togo dans son analyse des nombreuses opérations de modernisation de l'agriculture qui sont soldées par un échec.

La plupart de ces travaux, certes utiles pour la connaissance et la compréhension de la question africaine du développement rural, sont conçus à partir d'une méthodologie descriptive et d'une approche qualitative qui laissent lire des problèmes généraux du monde rural et des agricultures des régions démunies des tropiques. Si les généralités sont abordées et analysées, il n'en est pas de même pour la plupart des cas spécifiques. Ainsi, tout en prenant en compte les différents résultats auxquels ils sont parvenus et leurs approches théoriques de la question du développement rural en Afrique, notre contribution permettra un approfondissement de la connaissance des problèmes liés à la modernisation de l'agriculture, à partir d'une réflexion axée sur la zone togolaise de production caféière et cacaoyère. Qu'en est-il des crises en milieu rural africain ?

Bien évidemment, les grands efforts de développement de l'agriculture d'exportation en Afrique tropicale ont, à la suite de la relative croissance qu'ils ont générée, plongé le monde rural dans des crises dont les conséquences demeurent difficiles à mesurer. Nombreux sont les chercheurs qui ont réfléchi sur les crises en milieu tropical. Ils appréhendent l'Afrique comme un continent en crise. « L'Afrique des crises », a dit Ela J-M (1998). Les crises africaines ont été particulièrement manifestes en zones d'économie de plantation.

Succédant à une période d'abondance, la crise qui s'installa en Afrique tropicale fut d'abord une crise du « capitalisme agraire » (Stavenhagen R., 1974). Selon ce dernier, en Afrique

subsaharienne, le bilan économique est désastreux. La situation est dramatique et s'exprime à des degrés divers.

Signalons que les crises agraires ont été abordées par différents chercheurs en termes de crise d'espace agricole, de crise liée à l'inégalité dans la répartition des sols, de conflits fonciers, de déprise agraire, de déprise agricole, de dégradation des terres. L'étude de ces crises diverses nous permettra de spécifier la crise agraire qui sévit dans les zones de plantations pérennes.

La crise agraire en Afrique australe, actuellement remarquable au Zimbabwe, est à l'origine de profondes crises sociales et politiques liées au passé colonial et à la race. De dimension géopolitique, elle persiste au pays de Robert MUGABE, à la suite de la réforme agro foncière qu'il a engagée. Elle est source de difficultés et de crises alimentaires chroniques.

Une autre crise dont la portée a retenu l'attention d'un nombre important d'analystes est celle de l'espace agricole. Largement analysée en milieu universitaire, cette crise est caractérisée au Togo par une pénurie de terres cultivables. Cette situation parfois dramatique a conduit à une « faim de terre ». Ainsi, la crise de l'espace cultivable qui sévit au sud-est du Togo (Aba K., 1992), dans le canton de Kpékplémé (Abotchi T., Aflou D., Akibodé A. K., 1999), dans l'ensemble de la zone cotonnière du Togo (Faure G., 1990), dans le canton de Kourientre dans le Nord-Togo (Labité S., 2001), due essentiellement à la pression démographique, est caractérisée d'un endroit à l'autre, par une rareté des terres cultivables, un appauvrissement aigu des sols, des espaces agricoles en perpétuelle micronisation. Dans la boucle du cacao en Côte d'Ivoire, cette crise prend le nom de « saturation foncière », une conséquence illusionniste de la « mentalité cacaoyère », née de la dégradation prononcée des terres qu'occupent les plantations de cacao, mais aussi, celles de café (Affou Y., Tano K., 1989).

Ces études fournissent de précieuses informations relatives aux crises agraires en Afrique subsaharienne sans toutefois aborder à fond la crise agraire que l'on observe de nos jours dans les vieilles zones de plantation. Cette crise inédite, observable dans les paysages agraires, apparaît évidente dans la plupart des pays d'Afrique occidentale humide et côtière, zone par excellence des plantations caféières et cacaoyères. Evoquée dans un article de Quesnel A. (1996) portant sur le « *devenir des agricultures africaines* », sous le nom de *déprise agraire*, elle se lit à travers l'abandon progressif des zones autrefois prospères de l'économie de plantation. Selon cet auteur, les déprises agraires donnent lieu à de nombreuses incertitudes aux agricultures africaines dans la mesure où l'abandon des cultures spéculatives (déprise des plantations) entraîne inmanquablement un abandon des espaces de vie et une conquête nouvelle de l'espace, dictée par des besoins de survie.

Contrairement aux travaux réalisés dans les pays occidentaux, la déprise agraire ou agricole a peu retenu l'attention des chercheurs africanistes. En Europe, les différents chercheurs ont révélé leur « inquiétude » face à cette crise du paysage agraire, à la rétraction de l'ager, à l'exode rural et surtout aux problèmes environnementaux qu'entraînent les déprises agricoles (Baudry J., Deffontaine S. 1988 ; Veyret Y., 2000).

De ce point de vue, il sera utile de mener, dans le contexte africain, une réflexion sur les déprises agricoles. Une étude récente fait état de la déprise sucrière et de la déprise du caféier et du cacaoyer dans les îles de São Tomé et Príncipe (Lebigre J. M., 2003). Une autre étude encore plus récente s'est penchée sur la déprise en zone montagneuse de l'Ouest Cameroun et à la migration féminine qui l'accompagne (Kélédjoué S., 2005). Très récemment encore, l'expression « régression des cultures de café et de cacao » est utilisée par Achancho V. (2006) à propos du Sud-Cameroun. Cette expression correspond à notre avis au concept de *déprise des plantations* que nous abordons dans ce travail. La tâche qui nous incombe dans cette thèse est avant tout, de démontrer la véracité et l'applicabilité de ce concept à notre aire d'investigation puis de dégager les conséquences de ce phénomène sur l'espace. Cette étude pourra dans une certaine mesure faire une lumière sur les avantages et les inconvénients de la déprise dans les zones de plantation. Elle permettra d'élargir la connaissance du champ conceptuel des déprises agricoles et d'adapter ce concept aux réalités africaines. Mais par delà les crises...ce sont les mutations.

La littérature abondante sur les mutations des campagnes met en exergue les grands changements de l'espace rural en général et de l'espace agraire en particulier dans leurs rapports complexes avec les opérations de mise en valeur agricole, les facteurs naturels, humains ou structurels, mais surtout avec les différentes crises.

L'ouvrage de Renard J. (2001) qui fait une analyse des mutations des paysages et des structures agraires des campagnes, vient en relais au travail de Lebeau R. (1979 et 1996). Il tente de dresser une typologie de la structuration des espaces agraires, de nos jours très déterminés par des facteurs sociaux et technologiques plutôt que naturels. Il montre comment le système de plantation, la colonisation des terres vierges, la mécanisation et les révolutions technologiques provoquent la mutation de l'espace rural.

La mutation de l'espace rural en Afrique varie d'une zone climatique à une autre, d'un pays à un autre et d'une région agricole à une autre. Cette mutation qui n'est pas spécifique aux zones caféières et cacaoyères s'accompagne dans la plupart des cas, d'une diversité de problèmes. Ainsi, par exemple, l'autosuffisance alimentaire est devenue un fait du passé dans la communauté Sara au sud du Tchad en raison du développement de l'économie cotonnière (Magnan J. P, 1986 ; Magrin G. 2001). Au Togo, dans l'est de la Région des Plateaux où le coton connaît un grand essor depuis plus

de deux décennies, il ressort des travaux de Oladokoun W. (2000), que de tous ceux qui s'investissent dans la filière cotonnière depuis la production jusqu'à la commercialisation et la valorisation des sous-produits, l'acteur le plus important, qui en même temps est le plus grand perdant, demeure le paysan producteur.

Bien étudiée par des géographes, agronomes, sociologues, démographes, économistes, historiens, l'Afrique de l'Ouest a longtemps fourni de nombreux exemples du passage progressif de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture moderne ou de marché. Ce passage transite par des séries de mutations et les conséquences en sont diverses : élévation du niveau de vie, transformation des mentalités, introduction de nouvelles technologies, mais aussi et surtout, bouleversement des systèmes traditionnels de production, épuisement accéléré des sols, recul des cultures vivrières, apparition de nouvelles classes sociales, notamment les riches, « la bourgeoisie agraire » et les pauvres, « le prolétariat agraire » (Cazes G. et Domingo J., 1990).

Toutes les études menées sur l'économie caféière et cacaoyère en Afrique noire, s'accordent pour reconnaître la « forte immigration » qu'elle a provoquée tant au niveau national qu'international (Quesnel A., 1981, Foucher J. F., 1982 ; Gu-Konu E. Y., 1983 ; Quesnel A. et Vimard P., 1988 ; Affou Y. ; Tano K., 1989 ; Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995) en raison de la prospérité qu'elle a engendrée dans ces milieux. Toutefois, la crise économique qui a durement frappé ces zones depuis les périodes ayant suivi l'indépendance, a entraîné d'importants bouleversements dans les structures sociales et économiques. C'est ainsi que l'on a assisté à une situation migratoire inversée dans la boucle du cacao couvrant les départements de Dimbokro, Daoukro et Bongouanou en Côte d'Ivoire (Affou Y., Tano K., 1991). Au Cameroun, Engolo C. (1999) et Courade G. (2000) constatent depuis la récession économique qui a eu lieu dans les zones de plantation, une exacerbation des conflits sociaux et même un démantèlement progressif de la famille élargie au profit de la famille restreinte. Ces études fournissent d'importantes et utiles informations sur les réponses démographiques, sociales et économiques à la crise mais incitent à la réalisation de travaux complémentaires pour une connaissance plus précise des divers phénomènes qui ont cours dans l'ouest de la Région des Plateaux.

La littérature révèle que les mutations environnementales ne sont pas les mêmes selon que l'on soit dans un pays ou dans un autre. Si la déprise sucrière suivie de la déprise caféière et cacaoyère ont été des facteurs favorables à une reconquête forestière dans les îles de Sao Tomé et Príncipe (Lebigre J. M., 2003), c'est plutôt une perte progressive de la biodiversité et une reconquête d'espèces adventices que l'on constate dans l'ouest de la Région des Plateaux au Togo (Tchamiè T., 1998 ; Kouya A.-E., 1996) et plus précisément dans le Litimé (Gnongbo T. Y., 2003). Dans la plupart des pays d'Afrique tropicale humide, l'ouverture des champs de plantation constitue un

handicap majeur à la conservation de la biodiversité et des potentialités productives des sols (Akibodé A. K., 1998).

En outre, la crise agraire dans les zones d'économie de plantation a contraint les paysans à modifier profondément leur système de culture et de production. La stratégie la plus instinctive et la plus courante adoptée par la paysannerie a été selon plusieurs études de diversifier la production (Gu-Konu E. Y., 1979 ; Foucher J. F., 1982 ; Gu-Konu E. Y., 1983 ; Janin P., 1994 ; Engolo C., 1999 ; Courade G., 2000). Notre tâche sera, à partir d'observations précises, de dégager les caractéristiques propres à la dynamique agricole et rurale de notre zone d'investigation. Dans cette perspective, quelle analyse bibliographique pouvons-nous faire de l'ouest de la Région des Plateaux du Togo, cadre géographique de nos travaux scientifiques et milieu confronté à la rude épreuve des crises et des mutations ?

Les nombreuses études menées sur le sud-ouest du Togo en général et sur la partie ouest de la Région des Plateaux en particulier s'accordent à reconnaître la forte domination des plantations caféières et cacaoyères dans l'économie agricole de la région depuis le début du XX^e siècle. Cette zone a fait l'objet de recherches relativement nombreuses par opposition à l'est de la Région des Plateaux (Lange M. F. 1986 ; Abotchi T., 1997 ; Oladokoun W., 2000).

Particulièrement, les décennies 1970 et 1980 furent des périodes qui connurent une affluence remarquable des chercheurs vers les différentes zones de l'ouest des Plateaux. Cependant, la plupart de ces travaux datant de deux décennies et plus, une carence au niveau de la documentation récente demeure préoccupante, voire inquiétante. Les études sur l'économie de l'ouest de la Région des Plateaux du Togo ont permis de reconnaître la prospérité engendrée par la nouvelle agriculture au cours des années 1950 et la crise qui l'a suivie peu après l'indépendance (Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995). Dans leur analyse consacrée à l'économie fondée sur l'exportation des produits agricoles, Gu-Konu E. Y. (1979, 1983, 1986), Antheaume B. (1982, 1981-82, 1985, 1989), Nyassogbo G. K. et *al.* (1995), ont insisté sur les conditions naturelles et humaines qui ont favorisé l'essor de cette nouvelle activité agricole. Ils ont abordé de manières diverses les problèmes fonciers (Akibodé A. K. et *al.*, 1984 ; Gu-Konu E. Y., 1986), les stratégies d'occupation de l'espace, des modes de faire-valoir. Dans le second volume de sa thèse d'Etat, après avoir passé au peigne fin les grands enjeux de la modernisation de l'agriculture dans l'ouest de la Région des Plateaux du Togo, Gu-Konu E. Y. (1983) a donné des précisions sur le *dibi-ma-dibi*, qui constitue « une pratique foncière capitaliste » (Gu-Konu E. Y., 1986) liée à l'existence de « l'arbre » dans la région des plantations (qu'il dénomme le Sud-Ouest du Togo), puis analysé ses enjeux sur l'agriculture. La thèse de Gu-Konu E. Y. (1983), qui dit long sur les opérations de modernisation agricole au Togo apparaît comme un outil incontournable dans l'analyse des opérations de développement en Afrique noire en général, et au Togo en particulier. L'auteur soutient que la « modernisation agricole » au

Togo n'a pas entraîné la « mutation rurale » prise dans le cadre de sa recherche, comme l'épanouissement du paysan voire, le développement rural. Notre approche des « mutations rurales » n'est pas identique à la sienne. Toutefois, cette thèse demeure une référence importante pour la compréhension des événements ayant marqué la dynamique rurale des Plateaux-Ouest. Cependant, étant donné que sa méthodologie, essentiellement descriptive, ne permet pas de cerner tous les contours des problèmes ruraux, nous privilégierons pour cette étude, l'analyse quantitative.

La thèse de doctorat de troisième cycle du sociologue démographe Quesnel A. (1981) aborde de manière détaillée la question des migrations, des changements démographiques et sociaux en économie de plantation, à partir d'un exemple pris sur le plateau de Danyi. Le même auteur s'associant à Vimard P. en 1988, conclut à l'existence d'une « hémorragie démographique » dans sa zone d'étude (Quesnel A. et Vimard P., 1988). Une autre étude conduite par les géographes Nyassogbo G. K., Gozo K., Ogoundé L. (1995) a permis de constater, outre l'émigration massive de la population, l'aggravation des conditions d'existence des masses rurales dans le canton du Litimé, suite à la crise économique qui s'est généralisée à partir des années 1960.

De nombreux travaux font état du contrecoup de la crise sur la vie des paysans dont un grand nombre se retrouvent dans l'obligation d'abandonner tout ou partie de leurs plantations (Quesnel A. et Vimard P., 1988 ; Quesnel A., 1996 ; Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995 ; Edjam K., 2000 ; Gnonngbo T. Y., 2003 ; Akibode K., 1998). Les auteurs ont constaté les nouvelles orientations paysannes vers les cultures vivrières (SOFRECO, 2003), ce qui constitue une stratégie paysanne face à la crise (Gu-Konu E. Y., 1979, 1983, Kola E., 2007c).

Ainsi, si dans l'ouest de la Région des Plateaux, la crise en économie de plantation et ses effets ont été analysés avec minutie par des chercheurs de diverses disciplines, il n'en demeure pas de même pour la déprise des plantations. Les aspects démographiques et socio-économiques, ayant été privilégiés par les études antérieures sur le sud-ouest du Togo, il est grand temps de mener des recherches sérieuses pour examiner les conditions d'existence du paysannat désormais hétéroclite, en initiant une étude sur les mutations agraires, leurs impacts et les changements qu'elles génèrent sur l'espace rural tout entier, notamment sur l'environnement naturel et humain.

En ces jours où les études sur la zone caféière et cacaoyère du Togo se font de plus en plus rares, par opposition aux années 1970 et 1980, on se demande ce que devient le niveau de vie du paysan dans la région. Les effets environnementaux les plus visibles de l'abandon des plantations nous poussent à nous interroger en même temps sur l'avenir de l'arboriculture ainsi que du milieu de vie du paysan. De surcroît, à notre connaissance, aucune thèse en sciences humaines n'a été entièrement consacrée à la partie ouest de la Région des Plateaux comme nous envisageons de le faire. Notre travail permettra sans doute, une meilleure connaissance de l'espace et des problèmes

liés à la dynamique agricole dans cette zone de plantation. Nous pourrions ainsi proposer des solutions réalistes pour un aménagement de l'espace, solutions qui tiendront compte de l'intérêt majeur des populations à la base. A présent, quelles sont les bases théoriques et épistémologiques de cette étude ?

CADRE THEORIQUE

S'il est vrai que les premiers géographes du temps moderne, notamment ceux de l'école de Vidal de la Blache du début du XX^e siècle ont très peu fait recours aux théories pour expliquer les phénomènes géographiques, il n'est pas moins vrai que le renouvellement conceptuel de la discipline exige du géographe une élaboration de son cadre scientifique de recherche sur la base des théories, concepts et méthodes, fondements essentiels de toute recherche scientifique (Bailly A. et Béguin H., 1982). Gauthier B. (1984, p. 480) note à cet effet :

« La théorie est précisément le cadre de référence qui produit un sens et permet à un observateur de subsumer des fragments de signifiants qui, sans cette interrelation, resteraient noyés dans une marée d'informations à première vue toutes aussi valides les unes que les autres. La théorie est le temps premier du regard scientifique (...) ».

Ce travail se situe dans le champ disciplinaire de la géographie et de l'aménagement des espaces ruraux. Il s'inscrit dans la thématique des crises et des mutations des espaces ruraux d'Afrique tropicale. Notre cadre théorique prend appui sur des concepts. Il esquisse la démarche de résolution du problème de la recherche, les différentes approches scientifiques utilisées, les enjeux épistémologiques qui sous-tendent notre réflexion, les connaissances de base élaborées sur le thème de la recherche.

La logique épistémologique veut que le géographe définisse d'abord ses concepts. Dans la mesure où « *les concepts sont forts, nets, opératoires et peu nombreux* » (Brunet R. et al., 1993), nous analyserons ceux qui apparaissent fondamentaux à cette étude : rural, espace rural, agraire, crise agraire, déprise agricole, mutations, mutations agraires, systèmes agraires, plantation, développement durable.

Du latin *ruralis* qui signifie campagne, le concept de *rural* est souvent employé comme épithète à d'autres termes pour caractériser des phénomènes liés à la campagne, entendue comme l'espace qui s'étend au-delà du périmètre urbain. Dans cette logique, s'il est vrai que dans l'usage, *espace rural* s'oppose à *espace urbain*, il n'est pas faux qu'un critère unique ne suffit pas pour définir le contenu exact de ces deux réalités. Très souvent, néanmoins, le terme *espace rural* est employé pour désigner des étendues géographiques où le peuplement est de densité relativement faible, avec une prédominance des activités agricoles, le secteur tertiaire étant peu développé. Mais, dans le contexte précis du Togo, l'espace rural est considéré comme le cadre spatial qui s'étend au-delà

des périphéries de chaque chef-lieu de préfecture considéré comme ville - malgré les contradictions réelles sur le terrain-. Nous nous intéressons à l'espace rural, mais notre attention reste beaucoup plus focalisée sur l'*espace agraire*. Que devons-nous alors entendre par ce concept ?

L'adjectif *agraire*, dérivant du latin *ager* (agrarian ou agrarius) qui signifie *champ*, se dit de ce qui est relatif au champ ou à l'espace cultivé. Le terme *agers* s'utilise selon George P. (1974) par les géographes pour désigner l'ensemble des terres cultivées et entretenues. *Ager* s'oppose alors à l'ensemble non cultivé, appelé *saltus*. Lebeau R. (1979) et Marchal M. (1978) préfèrent *agraire* à *rural* ; car, ils veulent désigner uniquement « *les paysages qui portent l'empreinte ou la marque des activités agricoles puisqu'il existe en milieu rural des modes de vie qui ne doivent rien à la mise en valeur du sol* » (Lebeau R., 1979). Quelle compréhension avoir du vocable *crise agraire* ?

Pouvant prendre le sens d'une rupture du rythme ou d'un renversement de tendance dans une évolution donnée, la *crise* se caractérise par des difficultés fortement ressenties dans le cours d'un phénomène antérieurement en équilibre. Les *crises agraires* sont donc des crises relatives à l'espace agraire (aux champs, à l'espace agricole, aux paysages agraires). Le concept peut davantage être précisé. Il peut s'agir d'une pénurie aiguë d'espaces cultivables (crise d'espace agricole), d'une iniquité dans la répartition des terres suivies de conflits (crise foncière) ou d'un abandon progressif des exploitations agricoles (déprise agricole). La crise agraire à laquelle nous faisons référence dans ce travail est une déprise agricole propre aux zones des plantations de café et de cacao. D'où cette spécificité nominale : *déprise des plantations* par analogie aux *déprises agricoles* très décriées dans les milieux agricoles occidentaux. Le dictionnaire Larousse (2004) définit la déprise agricole comme un abandon progressif d'une région rurale, d'une culture, d'un élevage, ou un arrêt d'exploitation. Nous entendons donc, par *déprise caféière et cacaoyère* ou *déprise des plantations*, ce phénomène d'abandon des plantations caféières et cacaoyères, constaté de plus en plus dans les vieilles zones de production caféière et cacaoyère. Que doit-on entendre par le concept de *mutation* ?

On emploie le terme *mutation*, pour désigner un ensemble de changements ou de modifications intervenus dans le cours d'un phénomène bien repérable dans le temps et dans l'espace. Ainsi, les mutations agraires sont un ensemble de changements qui s'opèrent dans un espace agraire et qui donnent un visage nouveau à la morphologie du paysage. Les mutations constituent dans le cadre de ce travail, la traduction des stratégies que les paysans mettent en place pour surmonter les difficultés inhérentes à la déprise. Une approche systémique des mutations agraires devrait prendre en compte non seulement les phénomènes localisés sur l'espace agraire, mais aussi l'ensemble des paramètres qui interviennent et donnent un sens à la dynamique agraire. Qu'en est-il des *systèmes agraires* ?

Derruau M. (1991), définit les *systèmes agraires* comme l'ensemble des aménagements spatiaux (formes des champs, de l'habitat) et temporels (successions des cultures, ou permanence des cultures sur un même champ) dans leurs rapports avec les techniques et avec les liens sociaux (pratiques communautaires, structures de la propriété, etc...). Cette notion évoque une conception plutôt dynamique de la nature et implique une notion de corrélation entre les éléments qui la composent. Analyser et concevoir en termes de *système agraire*, l'agriculture pratiquée en un lieu donné et à un moment donné, consiste à appréhender les deux sous-systèmes principaux, l'*écosystème cultivé* et le *système social productif*. Les sous-systèmes doivent être étudiés sur le plan de l'organisation, du fonctionnement ainsi que de leurs corrélations (Mazoyer M. et Roudart L., 1997). Sans répondre à la rigueur scientifique exigée dans l'analyse de la dynamique des systèmes agraires, notre étude contribuera un tant soit peu, à leur connaissance et à leur compréhension. Les différents concepts (système de cultures, système d'exploitation, système de production, système productif agricole), caractéristiques du système agraire seront utilisés dans ce travail. Dans la mesure où l'élément fondateur de l'économie agricole la plus remarquable de notre aire d'investigation est la *plantation*, il importe d'en préciser le sens.

Les travaux de Gastellu J-M. (1981-1982 p. 232) et de Hills P. (1956 p. 29), laissent percevoir une certaine polémique dans l'utilisation du terme plantation. Sans nous égarer dans les détails, nous prenons appui sur George P. (1974). Selon ce dernier, le terme *plantation* est utilisé dans deux acceptations différentes. Il désigne partout une parcelle de terre ou un domaine plus ou moins étendu, consacré à une culture spéculative. Dans un sens plus large, une plantation, selon le même auteur, a pour but de produire une matière première alimentaire ou industrielle qui sera vendue sur le marché national ou international. Dans notre étude, par *plantation* nous entendons, un champ ou une parcelle plantée de caféiers et/ou de cacaoyers. Sous cette acceptation, *économie de plantation* dans ce travail, désigne un système agricole fondé sur les plantations de café et de cacao. Quelle sens donner au concept de *développement durable* ?

Terme employé avec la plus grande imprécision, le développement désigne des processus tendant à la fois à la croissance dans la société entière et à l'acquisition d'une autonomie de croissance. Mais, la définition la plus célèbre et la plus communément admise de la notion de durabilité est celle du rapport, « *Our Common Future* » de la conférence mondiale sur l'environnement et le développement, surnommé *rapport de Bruntland* : « *un développement durable satisfait les besoins de la génération présente sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs* ». Il s'agit enfin selon Indira GANDHI, d'améliorer les conditions de vie des populations en maintenant la qualité et la productivité des principales sources productives (CIRAD, 1994).

La démarche scientifique qui sous-tend cette recherche est essentiellement déductive, car procédant de la prise en compte des travaux préexistants, des théories existantes et de l'élaboration d'hypothèses.

En plus, les différents changements enregistrés dans notre aire d'investigation sont analysés selon une approche systémique. Dans notre effort de compréhension et d'explication des faits ruraux, nous avons à opter pour une approche soit réductionniste, soit systémique de la question des déprises et des mutations qu'elles induisent. Mais, l'approche réductionniste ou « partie par partie » ayant fait les preuves de ses insuffisances en pareils cas, il était indispensable d'opter pour une approche systémique. Cette approche se fonde sur la théorie générale des systèmes. L'approche système ou approche systémique consiste à prendre le problème (l'espace en crise et les mutations provoquées) comme un système, afin de comprendre tous les éléments qui interagissent dans son fonctionnement (Brontkers T. S., 2001). La démarche système permet, selon Soumana I. (1995), d'appréhender le monde rural dans sa globalité comme un système et de reconnaître au paysan son rôle stratégique en son sein. Nous comprendrons donc les liens que les différents éléments d'analyse (milieu naturel, espace agraire, plantations, paysannerie...) entretiennent les uns avec les autres dans le cadre du façonnement et de la transformation de l'espace rural. L'économie de plantation et les systèmes productifs agricoles seront analysés dans une perspective dynamique.

Cette recherche géographique fait recours aux méthodes et résultats empruntés à d'autres sciences. Les mathématiques et statistiques nous permettent de traduire nos résultats en valeurs chiffrées pour une précision et une fiabilité de notre discours. Nous avons fait recours aux méthodes historiques pour l'analyse diachronique des faits liés à l'occupation de l'espace et à la dynamique de l'économie de plantation. L'ensemble des sciences humaines, naturelles, économiques est sollicité, permettant à notre travail d'être ouvert sur plusieurs disciplines. Cette approche répond à l'exigence de Beachler A. (1995) qui préconise, dans le contexte d'analyse d'un monde rural en mutation, une approche globale et interdisciplinaire, afin d'appréhender toutes les dimensions de la production agricole et leurs modifications. Notre approche est à la fois globale et descendante. Globale par le fait qu'elle tente une analyse de tous les phénomènes affectant la vie et les activités humaines en zone d'économie de plantation ; descendante par le fait que les phénomènes sont analysés sur plusieurs échelles, depuis l'échelle nationale voire supranationale jusqu' à l'échelle de l'Unité Paysanne de Production (UPP) ou de l'exploitation agricole.

Le travail que nous effectuons ne met pas en veilleuse les aspects théoriques et épistémologiques des « discontinuités spatiales » (Brunet R., et Dollfuss O., 1990 ; Gay J-Ch, 1995). A l'opposé de certains géographes qui voient en l'espace une donnée caractérisée par la continuité (Biro P., 1958 ; George P., 1968, 1981), les théoriciens de *la géographie structurale* (Desmarais G. et Ritchot G., 2000 cités par Akibodé A. K., 2005; Hubert J-P., 1993) estiment, que l'on ne peut guère

développer d'approche et de connaissance géographique si notre représentation des organisations spatiales ne s'appuie sur des « *discontinuités objectives* ». Selon cette école, la discontinuité est même « *la manifestation primordiale de l'organisation de l'espace géographique* ». Pour Hubert J-P. (1993), « *la compréhension de la genèse des discontinuités, ainsi que la façon dont elles se combinent est la clé de la scientificité de la géographie* ». Il ne fait aucun doute qu'à travers la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo, à tous les niveaux de la production et de l'organisation de l'espace, se démarquent, diverses discontinuités spatiales qui contribuent à fragmenter et à différencier l'espace.

Par ailleurs, les crises et les mutations, plus que de simples concepts, ont donné naissance à un véritable paradigme autour duquel géographes et autres spécialistes des sciences de l'homme ont élaboré plusieurs travaux de référence. Nous nous appuyons sur les « *Mutations des espaces ruraux dans les Pays en Voie de Développement* » de Bernier X. (1997) et les notes de séminaire de géographie rurale sur « *La crise de l'agriculture en Afrique subsaharienne* » de Akibodé A. K. (2000). Une autre référence théorique pour cette étude, élaborée à l'intention des chercheurs économistes ruralistes, agroéconomistes, géographes ruralistes et autres spécialistes du monde rural des pays sous-développés est intitulée « *l'analyse économique du système productif agricole* » (Badouin R., 1987).

Si le cadre théorique nous permet de circonscrire notre thème dans les champs de réflexion considérés, le cadre méthodologique qui suivra, nous permettra de présenter les moyens mis en œuvre pour mener à bien cette étude. Comme le souligne Gauthier B.,¹ (1984 p.119-120) « *la méthodologie est le pont de bretelle qui permet le passage entre la prémisse théorique et l'observation empirique à saisir* ». Dans cette optique, comment allons-nous nous prendre pour parvenir à des résultats scientifiquement valables sur l'ensemble des questions qui nous préoccupent ? En d'autres termes quel est le fondement méthodologique de cette recherche ?

METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNEES

L'élaboration de cette thèse a été possible grâce à l'attention soutenue que nous avons portée sur les techniques de collecte de données. La démarche méthodologique qui a guidé ce travail est articulée en trois phrases : l'identification des variables, la collecte des données, le traitement des informations.

Quelles sont les variables considérées pour la présente étude ? Définie par Gauthier B. (1984), comme tout facteur pouvant prendre une ou plusieurs propriétés ou valeurs différentes, nous considérons comme variable pour la présente étude, tout facteur susceptible d'apporter une lumière sur la déprise caféière et cacaoyère, les mutations agraires sans oublier leurs implications sur la

société, la vie rurale et l'environnement. L'analyse primaire de la question nous permet de relever deux catégories de variables : les variables indépendantes et les variables dépendantes.

Les variables indépendantes sont encore dites explicatives. Il y a lieu de considérer dans le cadre de ce travail l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, l'appartenance ethnique, l'état matrimonial du paysan, l'âge de la plantation.

Les variables dépendantes par contre sont des variables à expliquer. Il s'agit des activités agricoles, du degré de réceptivité des techniques nouvelles, des systèmes de culture, du système foncier, de l'organisation du travail, des revenus du paysan, de l'état des plantations.

Comment les informations dont nous disposons ont-elles été collectées ? Nous nous sommes d'abord intéressé aux données existantes ou aux sources secondaires d'information ; celles-ci ont été complétées par des données de terrain.

La collecte des données existantes a été possible grâce à la recherche documentaire. Cette recherche nous a permis de recueillir une foule d'informations sur l'économie de plantation en Afrique tropicale humide et de rassembler une diversité de travaux. Nous avons lu et analysé des ouvrages généraux et spécifiques, des articles, des rapports d'études. Ont retenu notre attention, des ouvrages ayant trait aux caractéristiques générales de l'agriculture, aux théories et concepts de la géographie humaine, à la question africaine du développement rural, aux crises, aux mutations des espaces ruraux, à la gestion des espaces tropicaux, à la dynamique des milieux et des sociétés, au café, au cacao. Ces ouvrages ont été consultés dans différents centres de documentation³ et nous ont renseigné à des degrés divers sur les contours de notre thème. Les mémoires de maîtrise, de fin d'études, de diplômes d'études approfondies, les thèses de doctorat de troisième cycle, d'Etat et unique ont également retenu notre attention et nous ont été fort utiles dans la connaissance de notre milieu d'étude et dans notre analyse des mutations rurales. Nous nous sommes par ailleurs intéressé à la littérature électronique qui a considérablement alimenté notre réflexion par l'apport de données récentes. Nous avons exploité des rapports d'études, archives, statistiques agricoles, données météorologiques et sanitaires recueillies auprès de divers services administratifs.

Malgré leur caractère ancien, le dernier datant de plus d'un quart de siècle, nous nous sommes contenté des recensements nationaux de 1959/60, 1970, 1981 puis des résultats du dénombrement

³ Il s'agit de la bibliothèque centrale de l'Université de Lomé ; la bibliothèque de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; la bibliothèque de l'Ecole Supérieure d'Agronomie ; la bibliothèque du Département de Géographie ; le centre de documentation de la FAO ; le centre de documentation de la Banque Mondiale ; le centre de documentation de l'Unité de Recherche Démographique ; le centre de documentation du Ministère du plan ; la Direction des Statistiques Agricoles de l'Information et de la Documentation ; la Direction Régionale de la Santé à Atakpamé, la Médiathèque et la bibliothèque du Centre Culturel Français.

de la population rurale et urbaine réalisé en 1996/97 ainsi que des estimations raisonnées faites à partir de ces différentes opérations par la direction de la statistique nationale et de la comptabilité ou par nous-même. Les sources statistiques, en particulier les données démographiques et socio-économiques, si elles existent, ne sont pas toujours fiables et méritent d'être utilisées avec la plus grande prudence en raison de leur imprécision.

Dans la panoplie des documents consultés figurent également des cartes et croquis, moyens par excellence d'information et de localisation des faits spatiaux. Un recours aux cartes topographiques et aux photographies aériennes a été utile dans notre effort de mesurer la dimension spatiale des déprises. Leur utilité était toutefois très limitée en raison de leur ancienneté, car datant des années 1950, 1970 et 1980. Toutefois, nous avons complété l'interprétation des photographies aériennes par des observations de terrain.

Cette phase de documentation qui constitue le fer de lance de notre travail a été suivie par la collecte des données de terrain. Les enquêtes de terrain ont visé à collecter les données non existantes. Trois types de techniques ont été combinés : l'observation, les interviews et entretiens puis les enquêtes par questionnaire.

Outil d'investigation préliminaire à tout travail de géographe, l'observation nous a permis d'examiner les conditions naturelles, humaines, sociales et techniques des pratiques agraires. Lors de nos sorties de terrain, nous avons observé les paysages ruraux, principaux cadres de déroulement des activités agricoles étudiées, l'habitat, la morphologie agraire, le parcellaire puis apprécié le train de vie des habitants des localités avant et après les différentes campagnes agricoles. Les techniques d'observation directe, d'observation participante et d'observation semi directe ont été utilisées et nous ont permis d'aboutir à des résultats adéquats.

La première sortie d'observation qui a eu lieu au cours de la seconde quinzaine du mois d'août 2005 a été poursuivie lors de nos travaux d'interview, de pré-enquête et d'administration du questionnaire.

Les interviews et entretiens, seconde technique de notre investigation ont été faits avec des personnes ressources : responsables des services de développement rural et de la planification, ingénieurs agronomes, techniciens de l'agriculture, chefs de cantons, de villages, de quartiers et de collectivités allochtones, responsables d'organisations paysannes de production caféière et cacaoyère, grands planteurs, paysans leaders, personnes âgées et témoins des grands faits et changements agraires dans la région. Notre intérêt fut également porté sur les acheteurs de café et de cacao, les commerçants de produits agricoles, les transporteurs et les fournisseurs d'intrants.

Essentiellement destinées à des groupes-cibles, mais aussi à des individus, les questions posées pêle-mêle ont permis de recueillir l'avis des planteurs, des anciens planteurs, des producteurs du

vivrier ou d'autres spéculations sur les difficultés inhérentes à l'accomplissement des diverses tâches agricoles. Au total, une foule de personnes ont été interviewées à partir d'un guide d'entretien conçu à cet effet. Nous avons pu par ce biais mesurer l'ampleur des déprises sur la partie ouest de la Région des Plateaux du Togo et les raisons profondes qui les déterminent d'un endroit à l'autre, entre la période de prospérité et le temps des déprises. Le caractère ouvert de la majorité de nos questions s'explique par la nécessité de recueillir fidèlement l'opinion des diverses catégories de personnes sur l'occupation humaine de la région, les événements relatifs à l'introduction et au développement de l'économie de plantation, les différents aspects de la déprise et surtout les raisons qui sous-tendent les diverses stratégies adaptatives de la masse paysanne au niveau des différents sous-secteurs de production et terroirs enquêtés. Les observations et entretiens ont couvert une trentaine de villages choisis par hasard. Ces techniques d'enquêtes qualitatives ont donc été renforcées par une administration du questionnaire aux paysans.

L'administration du questionnaire aux paysans est précédée par la confection de ce dernier et la définition de la méthode d'échantillonnage. Le questionnaire d'enquête a été élaboré au regard des objectifs poursuivis par l'étude, des hypothèses de travail et des variables utilisées. Pour des raisons de clarté et de précision, au terme de notre enquête pilote réalisée en janvier 2006 dans le terroir de Lavié sur un échantillon hétérogène de 18 individus, une préférence a été faite aux questions fermées au détriment des questions ouvertes. Le questionnaire d'enquête figure en annexe de la thèse. En raison de la diversité des faits agraires nous préoccupant, une part importante a été faite aux questions à choix multiples, et aux questions à plusieurs possibilités de choix. Le questionnaire a été administré à un échantillon selon une méthode que nous devons élucider.

Se situant au cœur des techniques de collecte d'informations, la méthode d'échantillonnage demeure la préoccupation majeure de tout chercheur résolu à fournir à partir de ses travaux des résultats fiables, statistiquement convenables et surtout représentatifs de la population étudiée.

Notre aire d'investigation qui s'étend sur 6688 km² correspond à la partie ouest de la Région des Plateaux. Elle compte 412 villages regroupés en 63 cantons et 6 villages autonomes pour une population rurale estimée à 517 980 habitants en 2005. C'est cette population qui est concernée par notre enquête. Ainsi, en entreprenant cette étude qui permettra de mettre en relief les mutations induites en milieu rural par la crise des plantations pérennes, notre souci est d'aboutir au terme de notre analyse à des résultats extrapolables à toute la zone d'étude à partir des échantillons retenus. La méthode d'échantillonnage a porté sur les localités et les populations à enquêter. Elle a consisté en un choix d'échantillons primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires.

Nos prospections préliminaires nous ont permis d'identifier des zones relativement homogènes devant faire l'objet d'enquêtes. Le choix des unités du premier degré répond au besoin, par-delà la

diversité agropédologique, morphostructurale et humaine, de couvrir des zones de production s'identifiant à des terroirs aux caractères agricoles bien définis. Aussi, l'étude du système agricole basée sur la prédominance culturelle nous a-t-elle permis de scinder notre zone d'étude en deux strates pouvant permettre de parvenir à une approche comparative, nécessaire à une meilleure compréhension des faits liés à la dynamique agraire dans les différentes zones de production. Il s'agit d'une strate cacaoyère ou secteur cacaoyer axé sur le Litimé et l'Agou et d'une strate caféière ou secteur caféier s'étendant sur le reste de l'espace d'étude.

Une observation qui combine les spécificités agricoles aux spécificités géographiques et ethnoculturelles autorise en plus, une répartition des secteurs de production en sous-secteurs sur lesquels notre attention sera focalisée. Ainsi avons-nous distingué dans le secteur de production cacaoyère les sous-secteurs du Litimé et d'Agou. En revanche, le secteur de production caféière autour duquel s'organise notre deuxième strate se scinde en 6 sous-secteurs : les sous-secteurs d'Akébou, d'Akposso-Plateau, d'Amou, de Danyi, de Kpélé-Akata, de Kloto. Dans l'ensemble, notre intérêt porte sur des localités rurales en général, sur les terroirs marqués par l'économie de plantation en particulier.

Nos explorations préliminaires nous ont permis en outre de constater une avancée plus remarquable du phénomène de déprise dans le secteur de production cacaoyère. Deux villages ont alors été tirés par sous-secteur de production caféière et trois par sous-secteur de production cacaoyère. Ce tirage basé sur un échantillonnage raisonné a tenu compte de plusieurs facteurs ou critères destinés à tester les hypothèses définies et les variables sélectionnées. Ainsi, pour chaque terroir choisi, le système cultural devrait répondre au critère de prédominance du produit le plus valorisé dans le secteur de production (le café ou le cacao, suivant le secteur de production considéré). Ensuite, il y a lieu que la localité choisie permette de dire assez sur l'économie de plantation au regard de l'empreinte de ce système économique ou des effets de la crise qu'elle connaît sur la dynamique de son espace. En outre, nous avons tenu compte du site et de la situation de la localité d'enquête. Par ailleurs, un recours aux caractéristiques ethnoculturelles dans le but de mieux cerner les contours des relations entre populations autochtones et populations allochtones ainsi que de la dynamique foncière a été fait. Enfin, nous avons tenu compte de l'accessibilité de la zone par rapport à la présence ou non des voies de communication et à la proximité des localités à enquêter par rapport aux frontières du pays voisin, le Ghana avec lequel les populations entretiennent des relations échappant le plus souvent aux réalités administratives. Le tableau n°1 présente les différents secteurs, sous-secteurs et zones de production ciblés par l'enquête.

Tableau n°1 : Liste des secteurs, sous-secteurs et zones de production ciblés par l'enquête

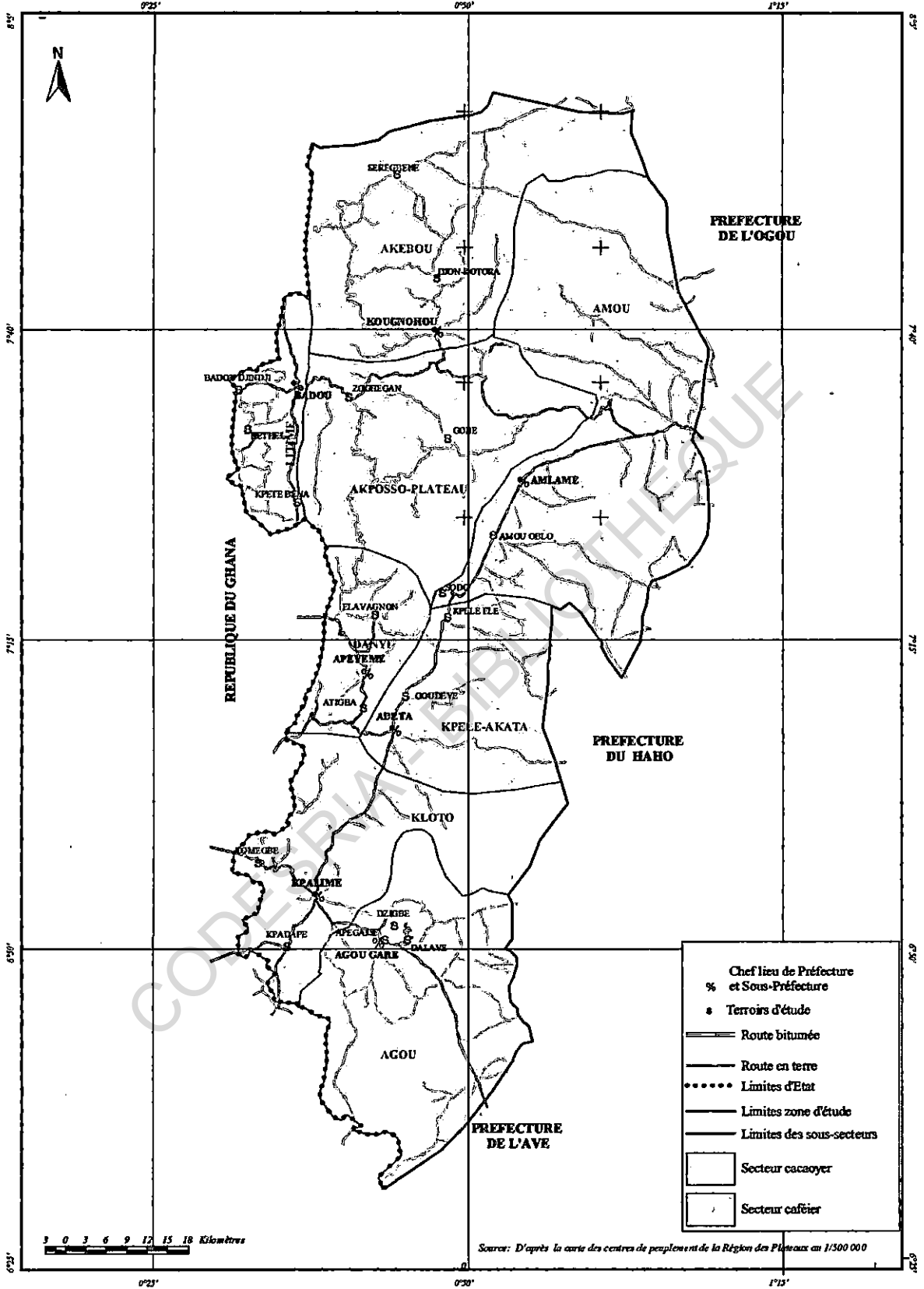
Secteur de production		Sous-secteurs de production	Terroirs d'enquête ou zones de production
Secteur cacaoyer	1	Litimé	Badou-Djindji, Béthel, Kpété-Béna
	2	Agou	Agou- Apégamé, Kébo-Dalavé, Kébo-Dzigbé
Secteur caféier	3	Akébou	Djon-Kotora, Sérégbéné
	4	Akposso-Plateau	Zogbégan, Gobé
	5	Amou	Amou-Oblo, Sodo
	6	Danyi	Atigba, Elevagnon
	7	Kpélé-Akata	Kpélé-Elé, Kpélé-Goudévé
	8	Kloto	Kpadapé, Agomé-Tomégbé

Source : Travaux de terrain, 2006.

Ainsi, à partir du fichier-village de la Région des Plateaux-2005 élaboré par la Direction des Statistiques et de la Comptabilité Nationale, trois villages, comme l'indique le tableau n°1, sont choisis par sous-secteurs de production cacaoyère contre deux dans les sous-secteurs caféiers (carte n° 2), moins pour pallier au problème de prédominance caféière actuelle que pour répondre aux besoins de bien conduire et de mieux repérer les formes et degrés de déprise.

Le terroir étant composé à la fois de quartiers (dans le noyau villageois), de hameaux, souvent constitués de fermes (à la périphérie), nos échantillons du second degré ont été choisis au regard de cette réalité géographique. Nos unités du second degré sont donc constituées de quartiers et de hameaux tirés au sort à partir du même fichier. Pour chaque terroir, 4 quartiers et 4 hameaux ont été tirés de manière aléatoire. C'est à partir de ce tirage que des unités du troisième degré sont identifiées. Cette démarche vise à mieux cerner les différentes facettes de la dynamique agraire très diversifiée dans l'espace régional.

Cate n°2 : Localisation des terroirs d'étude



L'échantillonnage au troisième degré correspond au choix des unités tertiaires qui sont des concessions tirées de façon aléatoire au sein des unités du second degré ciblées sur la base d'un listing des différentes concessions identifiées et décomptées dans les différents quartiers et hameaux tirés. Sur cette base, trois concessions, sont choisies de façon aléatoire par quartier et par hameau ciblé.

Ainsi, les unités quaternaires ou individus retenus pour l'enquête doivent répondre au critère d'avoir été ou être demeuré planteur quel que soit le statut (propriétaire ou métayer). La meilleure procédure du choix des unités du quatrième degré qui sont les 432 CUPP envisagés aurait été l'adoption d'une technique d'échantillonnage aléatoire proportionnellement à la taille de chaque unité du premier et du second degrés. Mais l'écart important entre les tailles des populations des différents terroirs échantillonnés (taille comprise entre 3 et 76 individus) n'était pas de nature à favoriser l'obtention d'un échantillon représentatif relatif aussi bien à l'échelle des terroirs que des sous-secteurs de production à tous les niveaux. Car, cette méthode nous aurait contraint à enquêter 3 CUPP à Bethel, 5 CUPP à Kebo-Dzigbé et 5 autres à Kebo-Dalavé, (Cf. tableau n°1.1 annexe, p. 404) contre 66 et 76 CUPP, respectivement à Amou-Oblo et Kpélé-Elé. Cette démarche ne nous permettrait pas dans tous les cas d'obtenir au niveau de certains terroirs et de certains sous-secteurs de production, des échantillons relativement représentatifs ou tout au moins de tailles significatives. Il nous a paru nécessaire au niveau de tous nos terroirs d'enquête, de fixer une taille standard qui permettrait d'obtenir la représentativité relative à l'échelle du terroir. 24 CUPP ont alors été interrogés par terroir quelle que soit la taille de la population parente. L'adoption d'une taille identique à nos échantillons au niveau des terroirs semblait d'autant plus nécessaire que l'analyse que nous nous proposons de faire se déroule sur plusieurs échelles. L'échantillon ainsi constitué comprend 432 chefs d'unités paysannes de production (CUPP), toutes origines géographiques et sociales, toutes catégories agricoles et caractéristiques ethniques confondues, répartis dans les 18 terroirs sur une population-mère estimée à 517 980 habitants en 2005 (DRSCN-PLATEAUX, 2005) et une population-cible constituée de CUPP estimée à 86 330 personnes la même année. Sont exclus de notre échantillon, les CUPP ou chefs de ménage n'ayant jamais pratiqué l'agriculture de plantation. Cette approche définit donc au sein de notre univers statistique deux strates : celle des planteurs actifs et celle des planteurs inactifs ou démissionnaires. Les CUPP retenus pour l'enquête ont été interrogés à partir d'un questionnaire unique destiné à traduire le visage réel des pratiques agraires actuelles.

Les unités du quatrième degré ou chefs d'unités paysannes de production (CUPP) sont constituées par les chefs de ménage choisis de manière raisonnée dans les concessions. La sélection du CUPP à enquêter au sein de la concession est faite suivant le modèle accidentel. L'absence d'un individu à enquêter ou son exclusion de l'échantillon retenu entraînait son remplacement.

Somme toute, la technique de stratification qui a permis de différencier aussi bien nos aires de recherche que nos catégories de paysans, a été combinée, à un échantillonnage par degré, à un échantillonnage raisonné, et à un échantillonnage probabiliste simple avec tirage sans remise. Le nombre relativement élevé de nos unités des second, troisième et quatrième degrés a été indispensable pour nous permettre de cerner tous les contours de la dynamique de notre milieu et de nos sociétés. Au regard des dispositions méthodologiques prises dans le cadre de cette recherche, nous estimons que les exigences de la représentativité préalables à l'extension des résultats de notre enquête à l'ensemble de la population étudiée sont satisfaites. Dès lors que notre échantillon ne souffre pas de problème de représentativité, il convient de dire comment ont été traitées les données recueillies sur le terrain.

Une fois collectées, nous avons procédé à partir de logiciels appropriés à l'élaboration de la maquette de dépouillement, au dépouillement des informations et à la réalisation du programme de tabulation. Tableaux simples et tableaux croisés nous ont permis d'obtenir des graphiques illustratifs des données recueillies. Nous nous sommes servi des logiciels suivants : Epi INFO 6.00, SPSS, Excel, GraphPad Prism. A partir des modalités statistiques telles que le mode, la médiane, la moyenne, la somme, la variance, l'écart-type, les pourcentages, les résultats du dépouillement ont été analysés avec une mise en évidence des interrelations entre les différents facteurs liés aux mutations de l'espace agricole en proie à la crise des plantations. A partir des données qualitatives et quantitatives, le niveau de vie de la population rurale a été apprécié en liaison directe avec l'activité agricole pratiquée par chaque enquêté. Les cartes et analyses des photographies aériennes sont venues en appui à notre effort d'explication des phénomènes observés. Les cartes ont été réalisées manuellement d'abord puis traitées à l'aide des logiciels Arc View et Map INFO.

Cet achèvement était-il exempt de difficultés ?

Naturellement, toute recherche naît du besoin de trouver des solutions à des problèmes, de relever des défis intellectuels, de combler des lacunes inhérentes aux connaissances théoriques et pratiques existantes. Aussi nous sommes-nous heurté lors de cette mission délicate à de réelles difficultés.

La première difficulté rencontrée est liée comme c'est le cas chez la majorité des chercheurs africanistes, à la disponibilité des sources d'information. Données statistiques obsolètes, fragmentaires, peu fiables, inexistantes sont les termes les plus appropriés pour caractériser ces types de difficultés. Même les recensements nationaux datent de plus d'un quart de siècle et on peut s'imaginer les gymnastiques qui s'imposaient pour les actualiser dans ce contexte d'instabilité indiscutable. C'est d'ailleurs l'un des intérêts de cette thèse qui cherche à combler ce vide d'information.

La seconde est d'ordre psychologique. En effet, dans un contexte général marqué par des troubles sociopolitiques, cette recherche s'est présentée comme un défi psychologique dans la mesure où l'enquête portait sur une population fortement métissée et non indifférente par conséquent aux péripéties socio-politiques qui, d'ailleurs, contribuent largement à aggraver ses conditions quotidiennes d'existence.

A ces difficultés se sont greffées les difficultés financières qui ont dans une certaine mesure été surmontées. Les travaux de terrain qui commencèrent en janvier et qui prirent fin en septembre 2006 furent une épreuve physique dans la mesure où notre population cible avait une situation géographique disparate, dispersée sur monts, plateaux, vallées et plaines. Il fallait donc les atteindre tantôt en voiture, tantôt à motocycle et tantôt encore à pieds. Il était nécessaire non seulement de rejoindre les CUPP où ils sont, mais surtout de les trouver disponibles pour les interviewer en ces périodes d'intenses activités culturelles.

Elaboré en huit chapitres, ce travail est structuré en quatre parties.

La première partie qui procède d'un questionnement déterministe, décrit et analyse les fondements naturels, humains, sociaux et structurels de la mise en valeur et de la dynamique agricoles. Elle fait état des potentialités naturelles et humaines ainsi que des contraintes qui déterminent l'activité agricole et la prédisposent aux transformations.

La seconde partie a trait à l'économie de plantation et à sa dynamique. Elle indique la genèse et l'évolution du système des plantations, présente ses répercussions socio-économiques heureuses puis analyse le phénomène de déprise en mettant en relief les traits spatio-paysagiques qui la caractérisent.

La troisième partie est consacrée à l'analyse des mutations agraires induites par la crise des plantations dans l'ouest de la Région des Plateaux. Elle analyse les différents changements qui s'opèrent dans l'espace agraire consécutivement aux stratégies mises en place par la masse paysanne.

La dernière partie tente de déterminer les implications des mutations agraires sur la dynamique socio-économique et environnementale. Après un tour d'horizon sur les conséquences sociales, économiques et environnementales du phénomène de déprise, elle insiste sur la nécessité de promouvoir la culture du café et du cacao puis propose des solutions pour une meilleure valorisation des potentialités tant naturelles qu'humaines disponibles dans ce milieu favorable à la mise en valeur.

Première partie : LES FONDEMENTS DES PRATIQUES ET DE LA DYNAMIQUE AGRAIRES DANS L'OUEST DE LA REGION DES PLATEAUX AU TOGO

« Eviter le catastrophisme ne signifie pas occulter les crises. Il est nécessaire dans l'analyse de ces situations difficiles de faire part de ce qui revient au milieu physique, à la nature, et de ce qui résulte du groupe social au travers de son organisation économique et politique, de sa culture, de son histoire ».

Veyret Y. (2000 p. 28)

Chapitre I : UN MILIEU A GRANDES POTENTIALITES NATURELLES

Avec une topographie de plateaux et de plaines qui supportent une végétation abondante, voire luxuriante, entretenue pendant longtemps par des conditions climatiques et édaphiques favorables ainsi qu'un important réseau hydrographique, la partie ouest de la Région des Plateaux a très tôt attiré l'attention d'hommes et de femmes engagés dans la mise en valeur agricole. Qui plus est, sa prédisposition au développement de l'économie caféière et cacaoyère a fait d'elle un espace d'enjeux et de stratégies depuis l'époque coloniale, d'où les nombreux remaniements frontaliers et territoriaux qu'elle a connus.

1.1 L'ouest de la Région des Plateaux : un territoire au cœur de multiples découpages coloniaux et de remaniements post-coloniaux

Région aux limites encore floues voire inexistantes à l'ère précoloniale, vaguement occupée et appropriée par des peuples dispersés dans les monts du Togo et préoccupés par des besoins d'ordre sécuritaire, l'ouest de la Région des Plateaux qui s'identifie à la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo, s'est progressivement dessiné au gré d'événements historiques et géopolitiques.

En effet, après la signature du traité de protectorat entre l'Allemand Gustav Nachtigal et le roi Mlapa de Togoville⁴, le 5 juillet 1884, la première métropole du Togo s'engagea dans la conquête de l'espace en étendant progressivement son hinterland vers le nord. La colonie allemande du Togo, née du traité de Paris en 1900, couvrait une superficie de 90 600 km² (⁵). Avec une organisation administrative dictée par des préoccupations axées sur une exploitation optimum de la colonie, la partie ouest de la Région des Plateaux se révéla aux yeux des Allemands comme une région à même de produire des richesses de diverses natures à la métropole⁶.

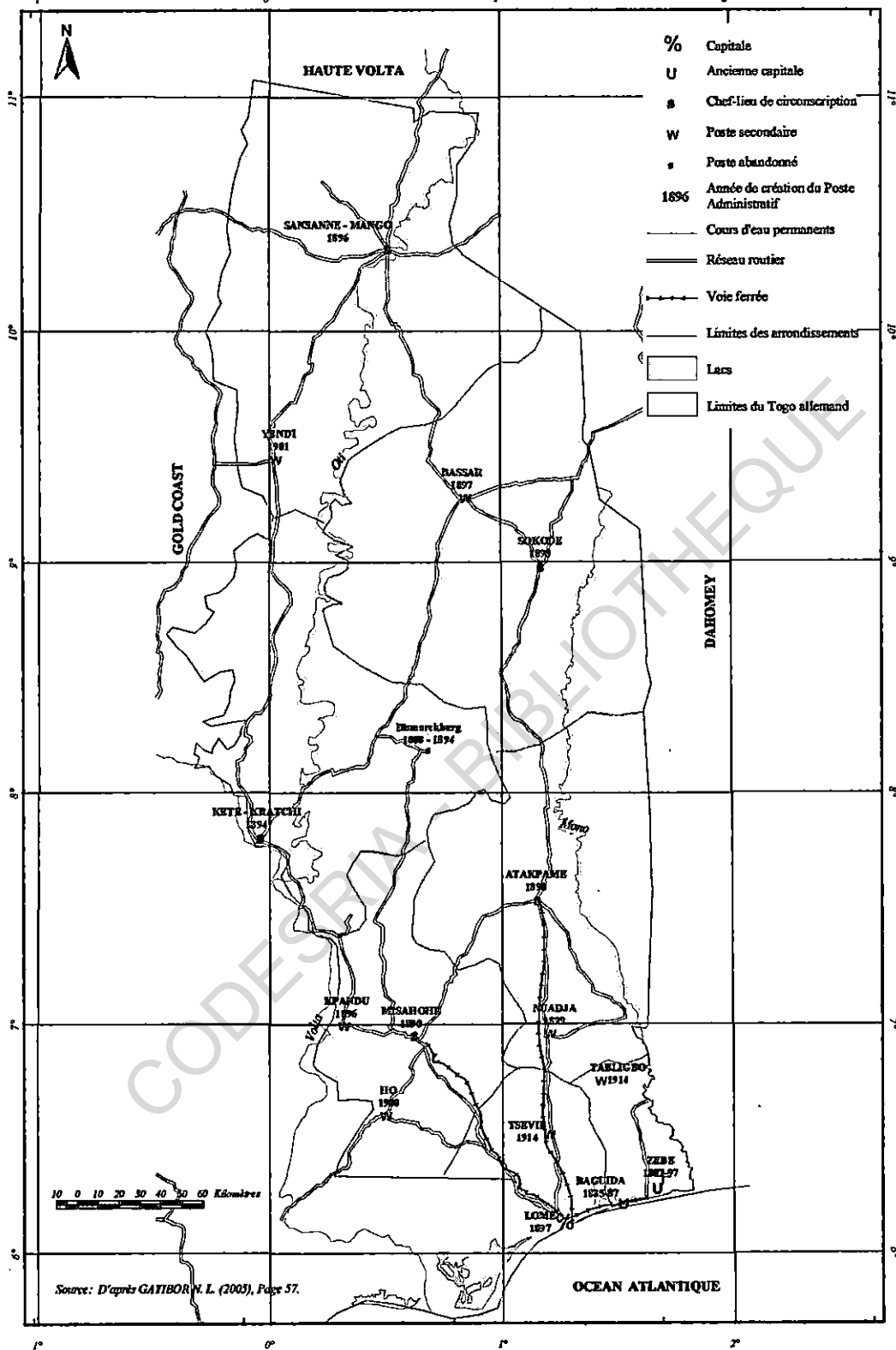
Dans son souci de faciliter la meilleure exploitation de la colonie naissante du Togo et d'assurer une organisation effective sur l'ensemble du territoire, l'administration allemande divisa, le 1^{er} août 1898 la colonie en sept circonscriptions (carte n°3).

⁴ Le roi Mlapa a été remplacé lors de la signature de l'acte de protectorat par son porte-canne Plakoo.

⁵ En additionnant la superficie actuelle de la république togolaise (56 600 km²) et celle de l'ex-Togo britannique (34 000 km²), on obtient le chiffre de 90 600 km² correspondant à la superficie du Togo allemand.

⁶ L'existence de ces richesses se justifie par la possibilité d'une mise en valeur du palmier à huile, du caoutchouc, du café, du cacao, et de pratique du commerce

Carte n° 3 : Organisation administrative du Togo allemand



Il s'agit, comme le révèle la carte n°3, des circonscriptions de Lomé, Aného, Misahöhe, Kétékrachi, Atakpamé, Sokodé, Sansanné-Mango. Dès 1894, la circonscription de Misahöhe fondée en 1890 avait été renforcée d'un poste administratif à Kpando en 1896 puis d'un autre en 1900 à Ho, tous deux du côté ouest de la chaîne des monts du Togo.

Mais Misahöhe, le chef-lieu de la circonscription n'était alors constitué que de quelques bâtiments perchés dans la montagne⁷. A ses pieds, Kpalimé, le plus gros marché du canton d'Agomé devenu carrefour entre deux axes majeurs (la route de Lomé à la vallée de la Volta et celle qui longeait traditionnellement le pied des plateaux de Ho à Atakpamé), prospérait rapidement. L'arrivée du chemin de fer en janvier 1907 en fit la localité la plus importante de l'intérieur du pays, attirant de nombreux commerçants Allemands. On y installa comme fonctionnaire d'autorité un commissaire de police (Gayibor N. L., 1997 p. 25). Bien évidemment, cette description du sud-ouest du Togo allemand dans lequel s'intègre l'actuelle partie ouest de la Région des Plateaux dénote de l'importance accordée par les pouvoirs coloniaux allemands à notre zone d'investigation. Mais, comme le souligne Oladokoun W. (2000 p.170) dans sa thèse consacrée à l'est de la Région des Plateaux, « *il était toutefois, à l'époque allemande, difficile de circonscrire avec exactitude, l'ouest et l'est de la Région des Plateaux à travers les circonscriptions de Misahöhe et d'Atakpamé* ».

Néanmoins, sur la base des documents historiques, nous pouvons admettre de nos jours que l'ouest et l'est de la Région des Plateaux s'identifient à l'époque allemande, respectivement, aux circonscriptions de Misahöhe et d'Atakpamé. L'ouest de la Région des Plateaux, avec ses 6866 km² actuels couvrait une superficie de 10 700 km² contrairement à l'est qui couvrait 15 000 km² contre 9934 km² aujourd'hui (Gayibor N.L., 1997 p. 28 et Oladokoun W., 2000 p.170-172). On comprend donc aisément en nous fondant sur cette analyse que l'ouest et l'est de la Région des Plateaux ont connu des modifications dans leurs configurations spatiales pour prendre la forme qu'elles ont aujourd'hui. Cependant, il était évident qu'à cette époque encore, Misahöhe dans l'ouest avait une prééminence sur Atakpamé à l'est et les autres circonscriptions de l'hinterland⁸.

Il est à noter que le rôle allemand dans la production de cet espace géographique a résidé non dans l'extension des plantations caféières et cacaoyères, mais dans l'identification et la mise en valeur

⁷ Cette cité est aujourd'hui en ruine, mais le préfet de Kloto y a encore de nos jours sa résidence officielle.

⁸ Pour de plus larges informations sur la prééminence de Misahöhe sur Atakpamé ou sur le déséquilibre Est -Ouest au profit de l'ouest, se référer à la thèse de Oladokoun W. (2000 p. 169-291). Il convient de rappeler que Misahöhe était la seconde base des Allemands créée en 1890 après Bismarckbourg créée en 1888. Cette base d'exploration vers les Plateaux de Danyi, d'Akposso, d'Akebou et d'Atakpamé avait une prééminence sur cette dernière pour être demeurée une base d'exploration allemande à visée économique, contrairement à Atakpamé qui se voulait un des postes d'action politique et administrative ayant accompagné la période de pacification ; d'où l'ascension prise par Misahöhe sur Atakpamé.

progressive des terres qui s'y prêtaient et surtout la création des centres pilotes d'expérimentation de café et de cacao dont Agou fut le plus célèbre mis à part celui de la côte.

Survint alors en 1914 la première guerre mondiale qui bouleversa la donne allemande dans le cadre de l'organisation territoriale. La domination allemande allait alors être balayée du Togo en trois semaines. La dépouille allemande du Togo a été partagée entre la France alors installée au Dahomey et en Haute Volta et l'Angleterre installée en Gold Coast. Mais les frontières définitives du Togo dans sa partie occidentale n'ont été fixées qu'après d'âpres négociations entre la France et la Grande Bretagne. Entamé dès le lendemain de la reddition de Von Doering⁹, soit dès le 27 août 1914, le processus de partage de notre pays ne prit fin qu'en 1929. Dans cet intervalle de temps, chacune des puissances française et britannique s'efforça, naturellement, de prendre une part de lion tant quantitativement que qualitativement.

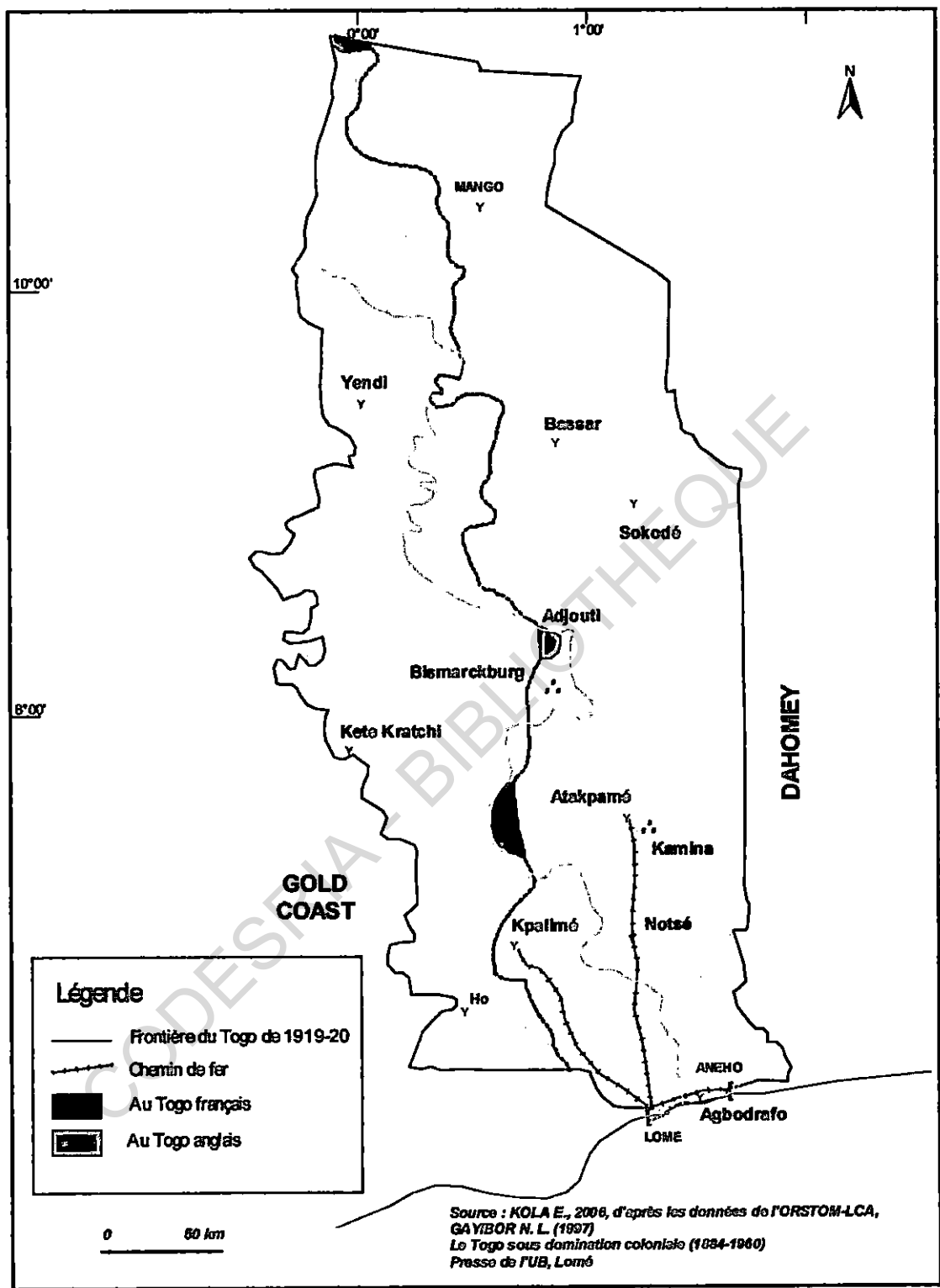
Or, le 27 août 1914, à la conférence des Alliés à Atakpamé, les chefs militaires, Bryant du côté anglais et Maroix du côté français avaient établi une convention au terme de laquelle le territoire fut partagé entre la France et la Grande Bretagne suivant les zones occupées par les troupes respectives, sauf Atakpamé laissée à la France. Autrement dit, les Anglais s'octroyèrent les riches terres à cacao et à café de la circonscription de Misahöhe dont les subdivisions administratives avaient pour chef-lieux Ho et Kpando, la capitale Lomé (soit le wharf) qui est le point d'aboutissement des trois lignes de chemins de fer ainsi que la circonscription de Kétékratchi. En revanche, aux Français revinrent les circonscriptions d'Aného, Atakpamé, Sokodé et Mango hormis le pays Dagomba, autour de Yendi qui tenait à son rattachement immédiat à la Gold Coast.

Ce partage ruineux pour la France en raison surtout de sa soustraction à la zone caféière et cacaoyère, déterminera comme par un effet boomerang, la convocation de nouvelles conférences visant à équilibrer le partage. Si le premier partage a eu lieu au cours des événements de la Grande Guerre, le second, lui, se déroulera au lendemain des hostilités, comme résultat aussi bien des transactions interalliées que du Traité de Versailles signé le 28 juin 1919¹⁰ (carte n° 4).

⁹ Gouverneur par intérim du Togo allemand au moment où se déclenchait la première guerre mondiale, il tenta un compromis avec les forces françaises et anglaises en vue d'une neutralité par rapport aux hostilités démarrées en Europe. Les motifs réels qui furent évoqués étaient pour l'essentiel de protéger la puissante station émettrice de Kamina. Ses idées ne prévalurent pas et en trois semaines s'acheva la campagne togolaise.

¹⁰ A Versailles et plus précisément le 7 mai, le comité des Quatre (France, Grande Bretagne, Etats-Unis d'Amérique, Italie) déclare que pour ce qui concerne le Togo et le Cameroun, la Grande Bretagne et la France établissent elles-mêmes le régime futur de ces colonies et le recommandent à l'adoption de la Société des Nations (Maroix, cité par Cornevin R. (1969 p 215).

Carte n° 4 : Le partage du Togo allemand



Dans cette optique, l'accord signé le 10 juillet 1919 à Londres entre la France et l'Angleterre, établit les frontières du Togo. La France obtient, en plus de la partie qu'elle administrait déjà, Lomé et la subdivision centrale de Kloto, tandis que les subdivisions de Ho et de Kpando restèrent anglaises.

De 1927 à 1929, les frontières définitives furent fixées, avec la bénédiction de la Société des Nations (SDN). Comme l'indique la carte n°4, le canton « prodigieusement riche » (Cornevin R., 1969, p. 216) du Litimé, avec ses 450 km² intégré auparavant au Togo britannique, fut échangé contre le canton d'Adjouti (350 km²), qui appartenait auparavant au cercle de Sokodé.

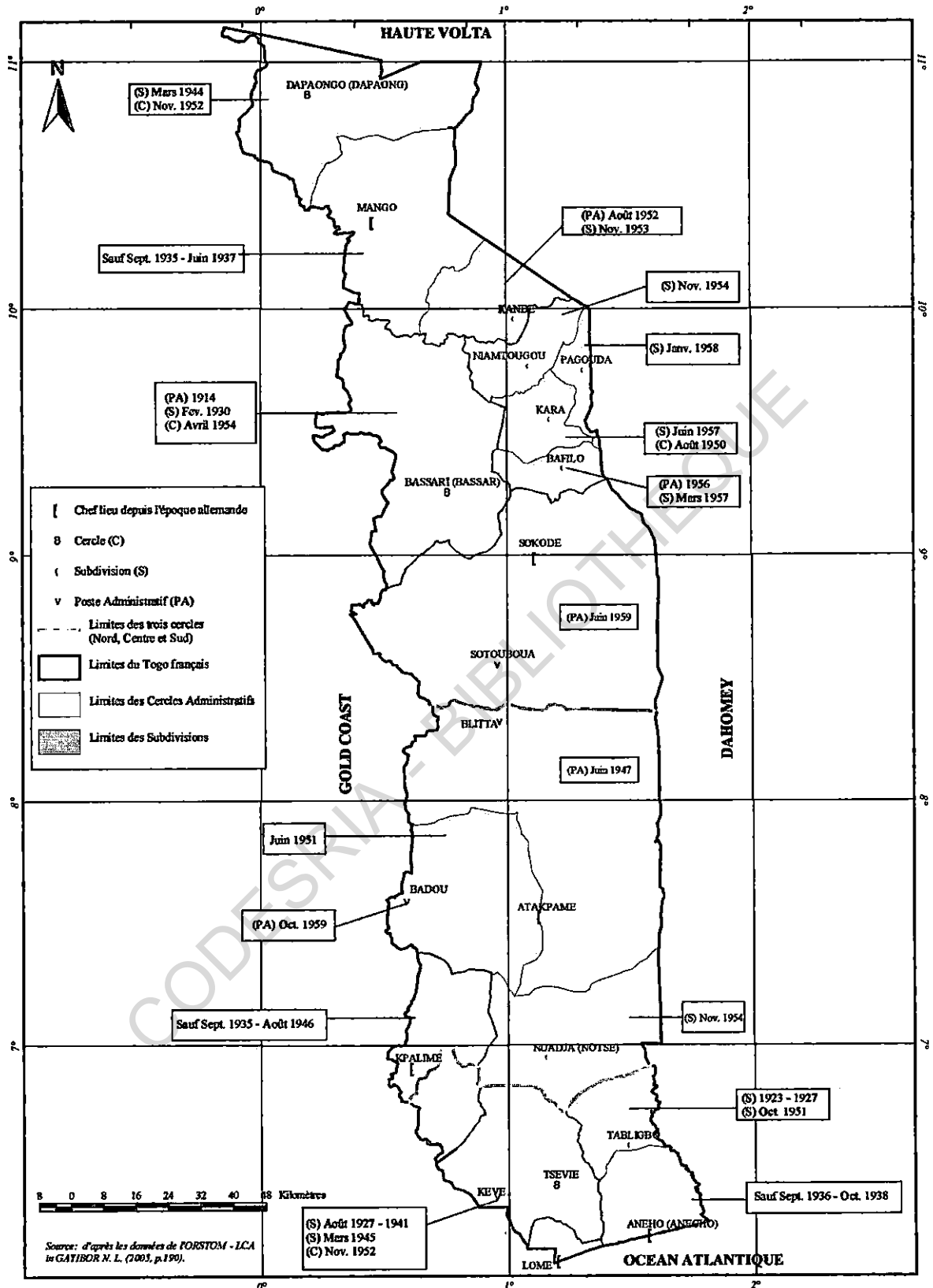
Si l'on s'inscrit dans la logique que les régions Misahöhe et Kpalimé comme le Litimé ont fait l'objet d'âpres négociations dans le cadre du partage de la dépouille allemande du Togo, il n'est plus à démontrer que la frange occidentale de la Région des Plateaux fut l'enjeu territorial majeur qui détermina au terme de la première guerre mondiale, le partage du gâteau allemand du Togo entre Français et Anglais. Comment les Français administrèrent-ils leur possession qui s'identifie à l'actuel Togo et que devint alors notre aire d'investigation?

Sous l'administration française, les circonscriptions allemandes furent rebaptisées « cercles »¹¹, parfois secondées de « subdivisions » (carte n°5). Il était courant de parler de cercles du nord (relativement pauvres) et de cercles du sud (relativement riches) pour tenir compte des réalités géographiques et du degré des transformations économiques et sociales survenues avec la colonisation. Héritier de l'ancien Misahöhe, le cercle de Kpalimé ou de Kloto, petit de surface était particulièrement important, si l'on en croit Gayibor N. L. (1997 p. 125) par sa richesse en cacao et en café, et aussi par l'avance culturelle que lui donnaient les nombreuses écoles des missions protestantes et catholiques financées grâce aux revenus issus des cultures de rente. Le cercle d'Atakpamé quant à lui succéda logiquement à son prédécesseur allemand en récupérant à l'ouest les monts Adélé qui appartenaient naguère à Kétékratchi.

A la suite de la crise politique et financière due aux retombées de la grave crise économique de 1929 sur les colonies africaines, les autorités françaises décidèrent en 1933 de réduire le nombre de cercles qui passa de huit à trois (carte n°5): le Sud (chef-lieu Lomé avec Aného et le sud de Kloto), le Centre (chef-lieu Atakpamé avec Kpalimé), le Nord (chef-lieu Sokodé). La subdivision d'Akposso-Plateau fut créée (1951-1959).

¹¹ Pour redevenir circonscriptions (1960) puis préfectures par la loi du 23 juin 1981. Au cours de la période française, huit cercles furent formés : cercles de Lomé, Aného, Tsevie, Klouto, Atakpamé, Sokodé, Bassari, Mango.

Carte n°5 : Organisation administrative du Togo par les français



L'essentiel de la zone formée de la circonscription de Kloto et de la subdivision d'Akposso-Plateau constitue *grosso modo* l'ouest de la Région des Plateaux que nous connaissons aujourd'hui.

Mais il est saisissant de s'apercevoir que le territoire togolais n'a pas connu une stabilité durable du point de vue du découpage administratif ou de remaniement territorial. En effet, en 1960, le Togo était subdivisé en quatre régions économiques et dix-sept circonscriptions administratives. A la suite des remaniements territoriaux intervenus en 1970, une cinquième région fut créée, celle de la Kara aux dépens des régions des Savanes et Centrale (carte n° 6a).

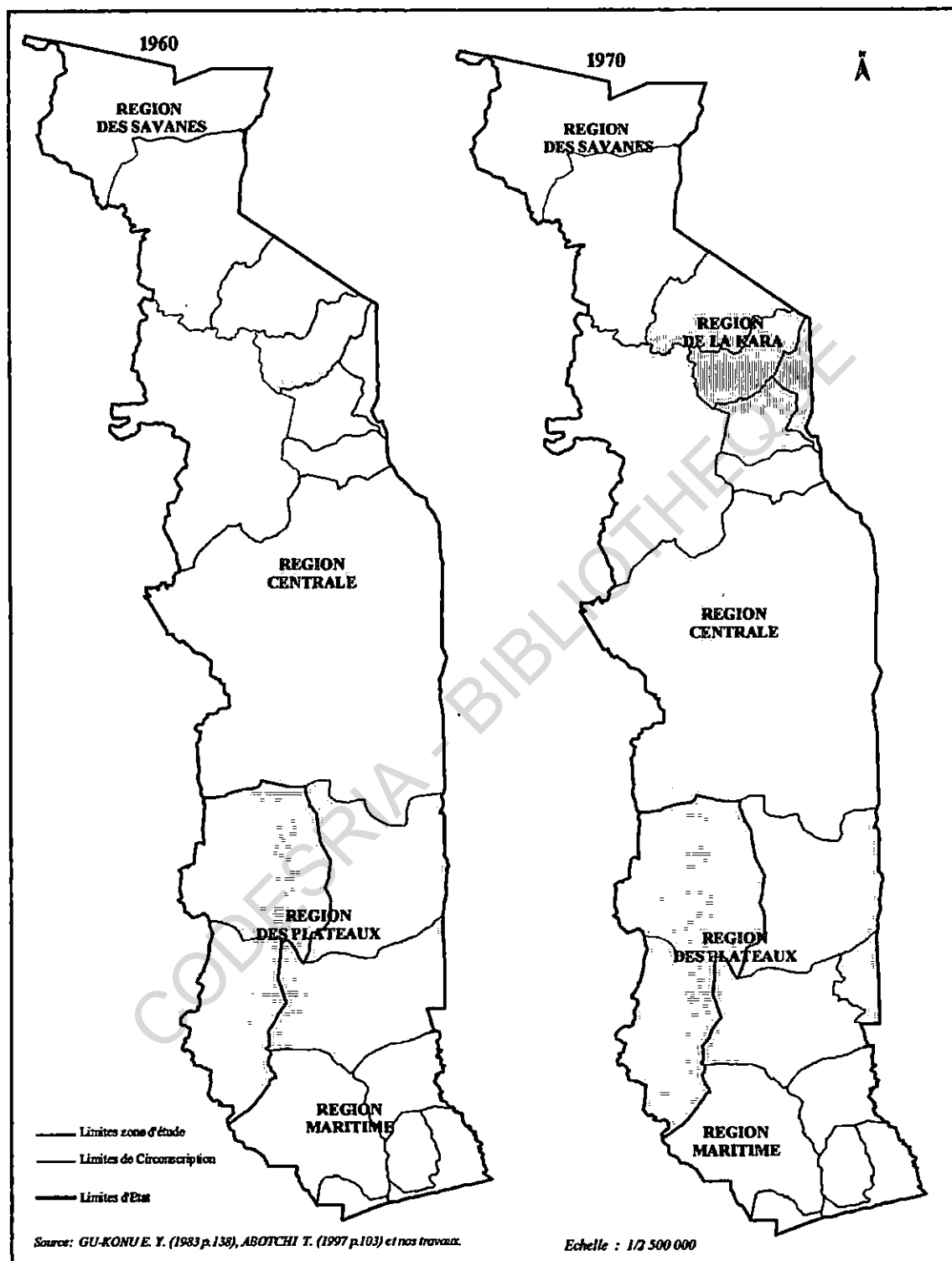
Abotchi T. (1997 p.102-103) note que dans la Région des Plateaux qui nous concerne, seule la circonscription Akposso dans le sud-ouest a été scindée en deux unités : Amou et Wawa. Mais dix ans plus tard, elles sont à leur tour atomisées, notamment celle de Kloto. Ces unités administratives qui avaient entre temps changé de dénominations pour devenir des préfectures sont alors passées de cinq à neuf, les anciennes sous-préfectures et préfectures d'Agou, de Danyi, de l'Est-Mono et du Moyen-Mono étant devenues des préfectures, et à dix avec la création pendant la période de transition démocratique en 1993, de la sous-préfecture de Kpélé-Akata. En 1999, la préfecture de Wawa est à son tour morcelée avec la création de la sous-préfecture d'Akébou amenant le nombre d'unités administratives à onze.

Si nous considérons que l'ouest de la Région des Plateaux avec ses 6688 km² est aujourd'hui décomposé par les pouvoirs publics en sept unités administratives contre seulement quatre dans l'est qui s'étend sur 9993 km² (figure n°6b), il est possible d'avancer que les plantations caféières et cacaoyères dans l'ouest des Plateaux¹², plus que le coton dans l'est, ont constitué un enjeu déterminant dans les stratégies d'aménagement régional.

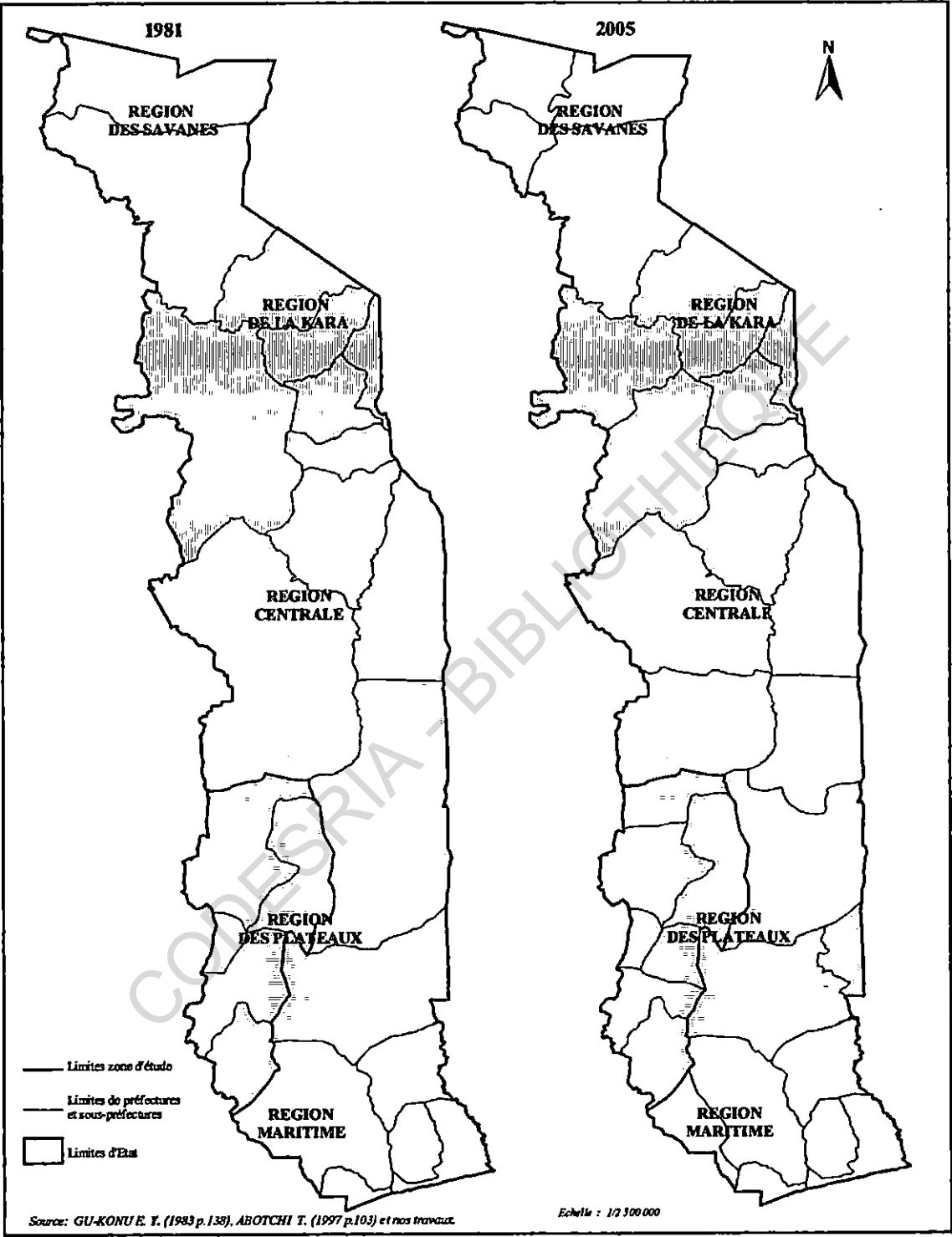
Ces grands enjeux géostratégiques ne sont donc pas à dissocier de la richesse naturelle dont regorge le milieu comme en témoigne la carte n° 7.

¹² Du point de vue administratif, la partie occidentale de la Région des Plateaux que nous étudions comprend à ce jour 5 préfectures et 2 sous-préfectures. Il s'agit des préfectures de Kloto, Agou, Danyi, Amou, Wawa et des sous -préfectures de Akébou, Kpélé-Akata.

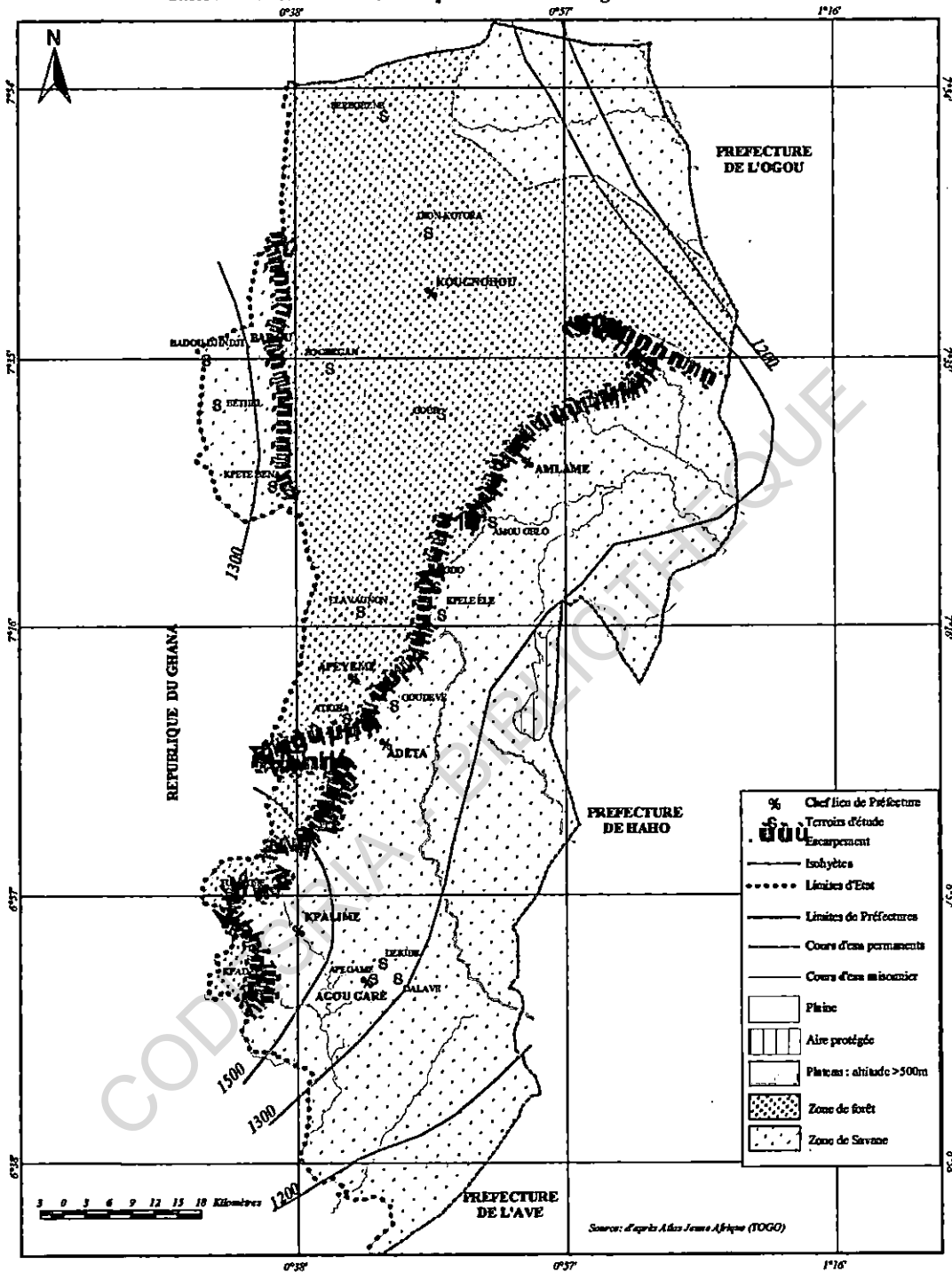
Carte n°6a : Evolution du découpage administratif du Togo de 1960 à 1970



Carte n°6b: Evolution du découpage administratif du Togo de 1981 à 2005



Carte n° 7 : Cadre naturel de la partie ouest de la Région des Plateaux



Situé en deçà des latitudes 8° nord, notre aire d'investigation que présente la carte n°7, par sa topographie de plateaux et de plaines, sa richesse floristique forestière et savanienne, son climat au régime de précipitation bimodal et ses sols, se révèle favorable aux pratiques agricoles et particulièrement à la mise en valeur caféière et cacaoyère. Quels sont du point de vue naturel, les facteurs qui justifient l'intérêt porté d'abord par les puissances coloniales puis par les autorités post-coloniales sur la partie ouest de la Région des Plateaux?

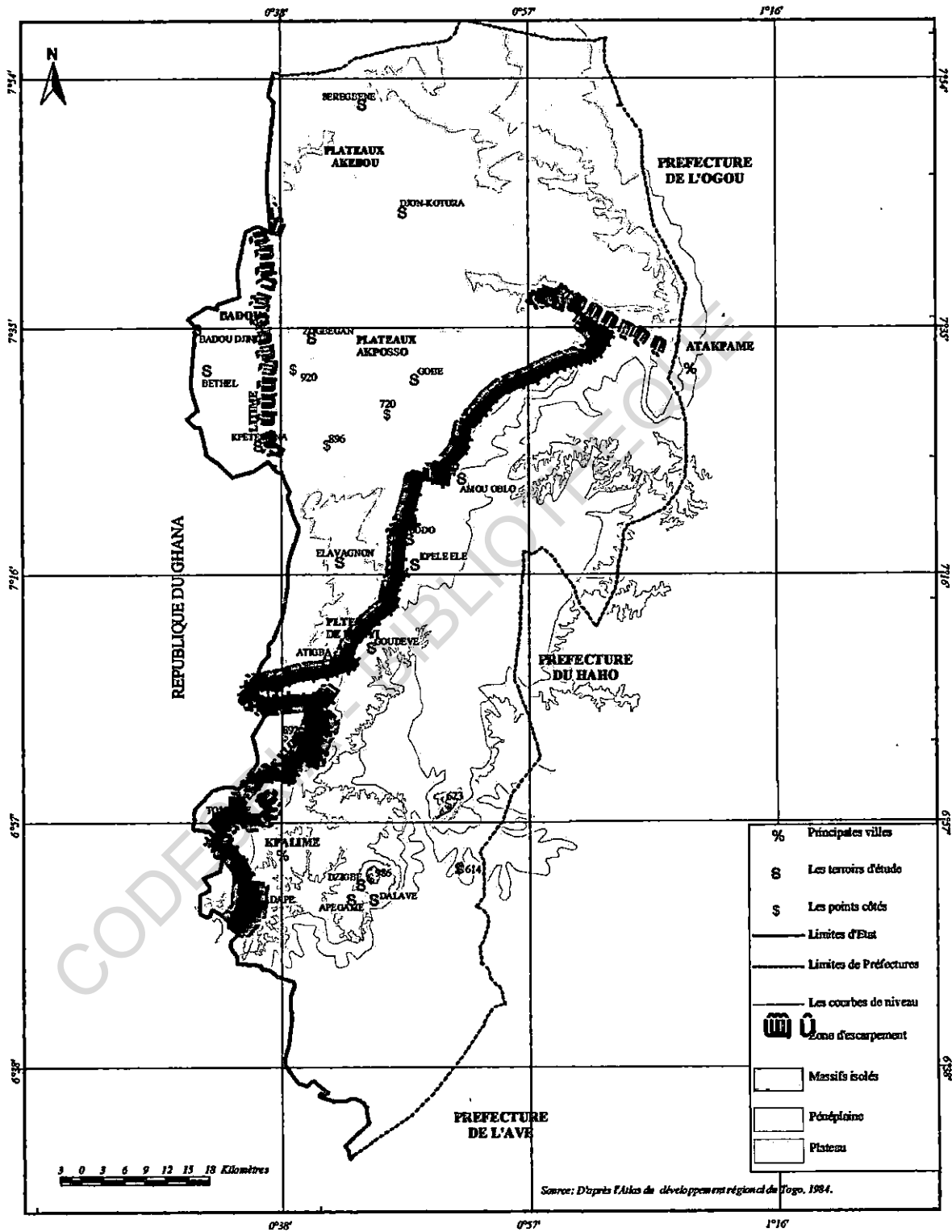
1.2 Un relief de plateaux et de plaines, centre d'intenses activités culturelles

La région ciblée par notre étude est pour l'essentiel constituée de la partie méridionale de la chaîne des monts du Togo. De part et d'autre des monts du Togo s'étendent à l'est la pénéplaine précambrienne et à l'ouest la modeste plaine du Litimé (carte n°8). D'orientation SSW-NNE, la partie méridionale de la chaîne de l'Atakora prend appui sur les montagnes de Kloto et se prolonge en relief montagneux continu jusqu'à N'digbé où elles s'ouvrent de plus en plus pour former les plateaux de Danyi et de l'Akposso-Akébou. Les monts du Togo qui prennent en écharpe le pays du nord-est au sud-ouest se prolongent au Bénin et au Ghana où ils vont mourir au sud ghanéen sous le nom des monts de l'Akwapim. Formés de massifs connus sous le nom de monts fétiches¹³, ces plateaux constituent un relief pseudo appalachien dont l'altitude oscille entre 300 et 900 m.

La carte n° 8 présente des éléments de la topographie de la partie ouest de la Région des Plateaux. C'est un relief, dans l'ensemble disséqué par des cours d'eau aux vallées plus ou moins profondes et érodées, qui créent des terrains accidentés. Le relief présente une diversité de surfaces topographiques à vocations agricoles variées. Erodé et entaillé dans tous les sens par un réseau hydrographique dense, ce plateau schisto-quartzitique buriné est très propice à l'activité des plantations. Il offre un modelé de collines et de lambeaux de surfaces tabulaires séparées par des vallées profondes et larges qui offrent d'excellentes conditions micro-climatiques et édaphiques à la culture caféière et cacaoyère.

¹³ Le terme mont fétiche est employé pour désigner les plateaux Adélé, Akébou, Akposso, Danyi en raison des nombreux sanctuaires traditionnels qu'ils abritent.

Carte n°8 : Eléments du relief de la partie ouest de la Région des Plateaux



Entre Kpalimé et Atakpamé, on retrouve les altitudes les plus élevées. Elles atteignent en moyenne 800 m et laissent apparaître des pics surtout sur les bordures : 972 m à Dzogadzeto (Danyi), 950 m au mont Ilva à Ahlon-Denu, 937 m au mont Amlamé, 914 m au mont Essi (Sodo). Marquées par une forte dénivellation au niveau de leur versant oriental, les pentes malgré l'escarpement, offrent un cadre privilégié au caféier. Les plantations se distinguent sur le paysage à l'ouest de la route Kpalimé-Atakpamé bien qu'elles aient auparavant été développées également à l'est, ce qui d'ailleurs justifie notre préoccupation centrée sur la connaissance des déprises.

Par contre, la lisière occidentale des plateaux akposso dont l'escarpement semble taillé, se raccorde au socle par le biais de piedmonts convexes que les paysans aménagent minutieusement dans le cadre de la production du cacao. Isolé des autres massifs montagneux par des plaines qu'il domine, le mont Agou, le plus haut sommet du Togo avec 986 m, dressé à la pointe sud de la chaîne d'Atakora demeure une entité orographique particulièrement exploitée aux fins de production cacaoyère. A sa suite s'échelonnent au nord-est, les monts Toutou, Mélindo et Haïto où quelques pieds de caféiers se retrouvent. Gu-Konu E. Y. (1979 p.17) soutient que « *sans exclure les autres cultures vivrières, le plateau offre un biotope particulièrement adapté aux plantations tandis que la plaine semble mieux convenir aux productions vivrières* ».

A l'est, la plaine orientale, encore appelée pénéplaine précambrienne ou pénéplaine granito-gneissique, drainée par des rivières (Amou, Amoutchou, Zio), appartient à la partie méridionale de la grande plaine du Togo qui s'étend des avants hauteurs de l'Atakora à l'ouest jusqu'à la frontière béninoise à l'est. Cette pénéplaine dont l'altitude dépasse rarement 200 m sauf pour certaines collines résiduelles : collines de Kpélé, collines d'Atakpamé (698 m), le mont Haïto (589 m) et surtout le mont Agou (986 m), s'inscrit dans la plaine précambrienne dahoméenne. Cette plaine offre dans sa partie occidentale raccordée à la zone de montagne, un domaine de prédilection pour le caféier alors qu'à l'est, les populations retrouvent des terres de savanes propices aux cultures vivrières, d'où la facilité paysanne dans cette zone de reconversion ou d'orientation vers de nouvelles cultures essentiellement vivrières à la suite des crises de plantations.

A l'ouest des monts du Togo, s'étend la modeste plaine du Litimé. D'une superficie de 450 km² environ, le Litimé dont l'économie est restée pendant longtemps fondée sur le cacao, fut en fait, « le moteur des retouches territoriales » (Antheaume B., 1981-1982) auxquelles se livrèrent Français et Anglais au lendemain de la première guerre mondiale. Peu étendue donc, d'altitudes relativement faibles (200 à 400 m), drainée par la rivière Wawa, cette plaine fait partie intégrante des secteurs marginaux du bassin de la Volta. S'inclinant en pente douce vers l'ouest, la régularité de cette inclinaison est cependant interrompue dans sa partie orientale par une ligne méridienne de collines mamelonnées d'altitudes comprises entre 450 m et 460 m. Le talus est un relief abrupt ayant une

dénivellation voisine de 400 m. Présentant un tracé longitudinal assez rectiligne, il raccorde la plaine aux plateaux qui la surplombent à l'est et au nord-est ; il s'agit du plateau akposso et du plateau akébou.

En somme, la plaine est dominée en milieu forestier par les cultures arbustives et dans les clairières forestières par les cultures vivrières. En outre, la chaîne des collines, l'escarpement et le plateau constituent des domaines propices aux caféiers. Cette plaine, en raison de ses potentialités agro-écologiques, représente l'appendice occidental de la zone à café-cacao du Togo britannique (Antheaume B., 1981-1982 p. 49). Dans son milieu forestier se trouvent des sols propices à l'arboriculture (cacao, cultures fruitières, palmiers à huile) alors que les zones de clairière se prêtent bien aux cultures vivrières (manioc, riz, bananier, gingembre). Dans la zone de pente escarpée, les paysans pratiquent la caféiculture. Quelle analyse faut-il faire de la structure géologique par rapport à la mise en valeur ?

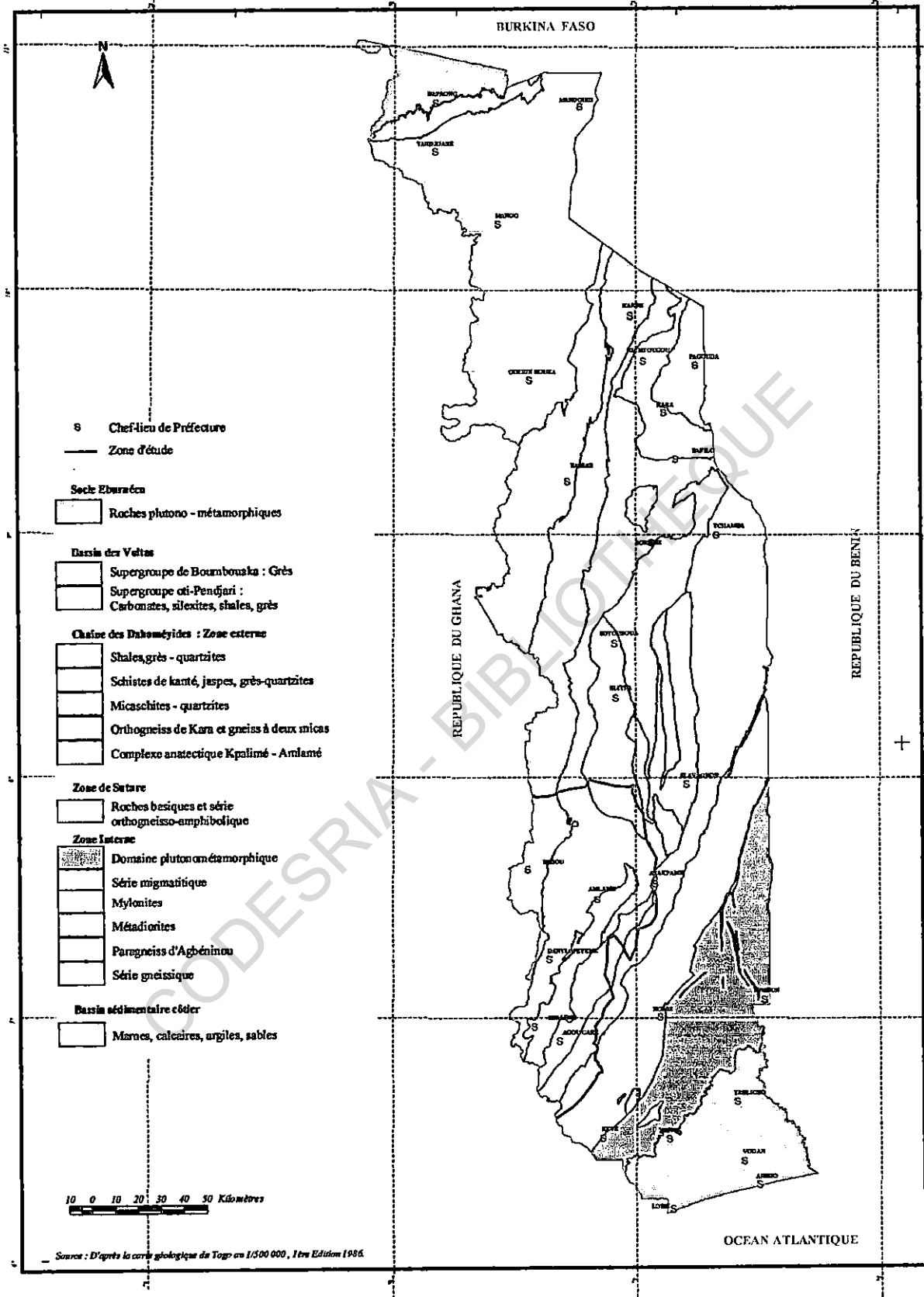
1.3 L'ouest de la Région des Plateaux : un vieux socle faillé peu contraignant aux activités agricoles

Dans l'ouest de la Région des Plateaux, la majeure partie des formations géologiques date du précambrien¹⁴. Deux ensembles géologiques la caractérisent : le socle dahoméen ou précolombien et la série de l'Atakora (voltaien) (carte n°9). Occupant la pénéplaine précambrienne dans la zone orientale, le socle dahoméen est constitué de granites à enclaves, de pegmatites, de migmatites acides ou basiques, du gneiss, du granite, d'amphiboles. La série de l'Atakorien est quant à elle constituée de roches résistantes dominées par des quartzites. On y trouve aussi des grès, des micaschistes, des schistes et des migmatites. En raison d'intenses activités tectoniques, cette structure est affectée par des plissements, des cassures et des failles.

Du point de vue morphologique, il convient de signaler que les retombées occidentales sont assez rectilignes et échancrées. Des escarpements imposent une véritable muraille presque verticale de 200 m aux rebords des plateaux de Danyi et de Kuma. Ces plateaux profondément disséqués par des cours d'eau présentent des vallées en V et des collines aux versants abrupts.

¹⁴ Des traces de minéral sont repérées dans la Région des Plateaux. Il s'agit entre autres de la dolomite, de l'or, du graphite, du kaolin, du cuivre, de la bauxite, du manganèse, du chromite.

Carte n°9 : Les unités structurales du Togo



La diversité structurale comme cela apparaît sur la carte n° 9, justifie la diversité des sols et des essences végétales que nous retrouvons dans notre zone d'étude. Elle offre plusieurs possibilités de production d'une gamme variée de spéculations agricoles. En considérant les exigences écologiques du caféier et du cacaoyer, il est évident que dans l'ensemble, les conditions topographiques s'offrent bien à ces cultures. Car, le café et le cacao connaissent mieux de succès dans des zones ayant une altitude inférieure à 800 m. De ce fait, et au regard de l'évolution favorable des surfaces mises en place par la tectodynamique, il est clair que les conditions géologiques et morphostructurales, à l'exception des contreforts caillouteux de certaines zones montagneuses, ne constituent pas un facteur limitant à l'agriculture de plantation.

Par ailleurs, la disponibilité en abondance de ressources en eaux souterraines à travers les nappes aquifères, favorise l'abondance des points d'eau naturels et artificiels utiles à la boisson humaine et animale. L'hydrogéologie peut donc contribuer au développement de l'agriculture irriguée, particulièrement du maraîchage et de la production fruitière. Mises à part les phénomènes tectoniques, l'activité agricole est tributaire des conditions climatiques qu'il convient d'analyser.

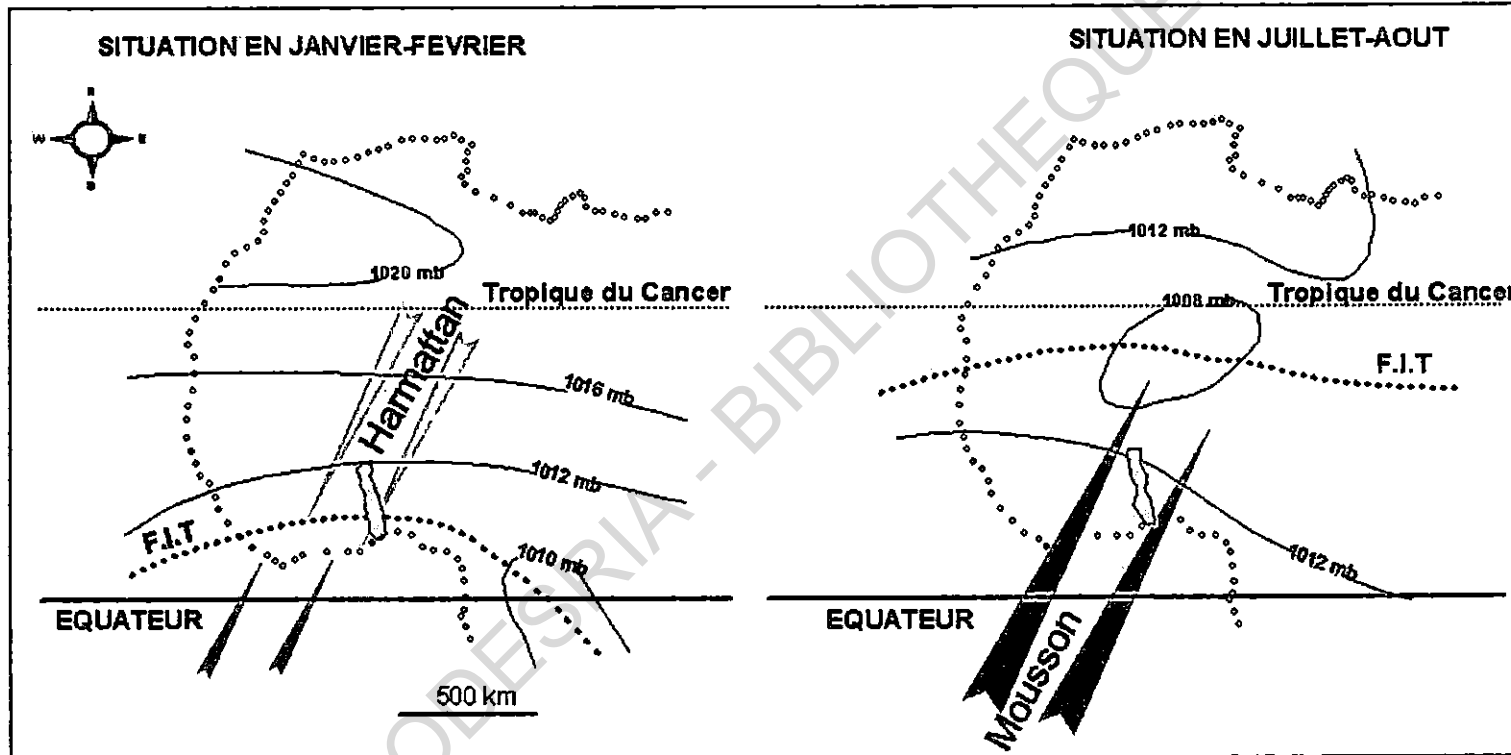
1.4 Un climat dans l'ensemble favorable à l'agriculture de plantation

La zone togolaise de production caféière et cacaoyère jouit d'un climat tropical humide de type subéquatorial ou guinéen caractérisé par une alternance de deux saisons sèches. L'analyse du déplacement des masses d'air, des températures, des précipitations, de l'insolation, de la luminosité et de l'humidité de l'air nous permettra de caractériser le climat de la région.

1.4.1 Un rythme saisonnier déterminé par la circulation atmosphérique

En Afrique occidentale, deux grands centres d'action atmosphérique déterminent la circulation des masses d'air (carte n°10).

Il s'agit des centres de hautes pressions tropicales et des centres de basses pressions subéquatoriales. Des vents réguliers ou alizés se déplacent des centres de hautes pressions tropicales vers les centres de basses pressions équatoriales. Il s'agit de l'alizé du nord-est et de l'alizé du sud-est ou anticyclone de Sainte-Hélène. Les alizés du sud-est, une fois l'équateur franchi, sont déviés vers leur droite par la force de Coriolis, prenant ainsi le nom d'alizés du sud-ouest ou de mousson.



Source : Kola E., (2007), d'après Atlas Jeune Afrique Togo, 1981, P 10

La zone de rencontre des deux masses d'air : harmattan et mousson, constitue un front de convergence dénommé front de convergence intertropicale (FIT) ou convergence intertropicale (CIT), dont le balancement annuel, en rapport avec le mouvement apparent annuel du soleil détermine la succession des saisons et la répartition des précipitations au cours de l'année.

Dans l'ouest de la Région des Plateaux, durant les mois de janvier, l'anticyclone saharien, à air sec et froid, donne naissance à l'alizé continental ou harmattan dont la présence accentue l'effet de sécheresse, entraînant la chute des feuilles de leurs arbres, la fréquence des feux de brousse qui constituent des obstacles au développement des plantations. Inversement, l'anticyclone de Sainte Hélène, vent chaud et humide, donne naissance à la mousson, alizé maritime australe chargée de gouttelettes d'eau.

La rencontre de ces deux masses d'air détermine les pluies dont la zone connaît une répartition inégale en raison de la différenciation orographique. Il est alors frappant de constater, en observant la carte des isohyètes (carte n° 11) que les précipitations augmentent de l'est à l'ouest et du nord au sud, contrairement aux températures.

L'harmattan qui souffle de décembre à février reste peu favorable aux activités agricoles qui connaissent au cours de ces périodes, des saisons d'inactivités dites « saisons mortes ». Par contre, la mousson, vent humide, souffle sur le pays de mars à octobre entraînant des pluies, qui parfois sont gérées difficilement par les populations.

Comment les activités agricoles sont-elles influencées par les précipitations ?

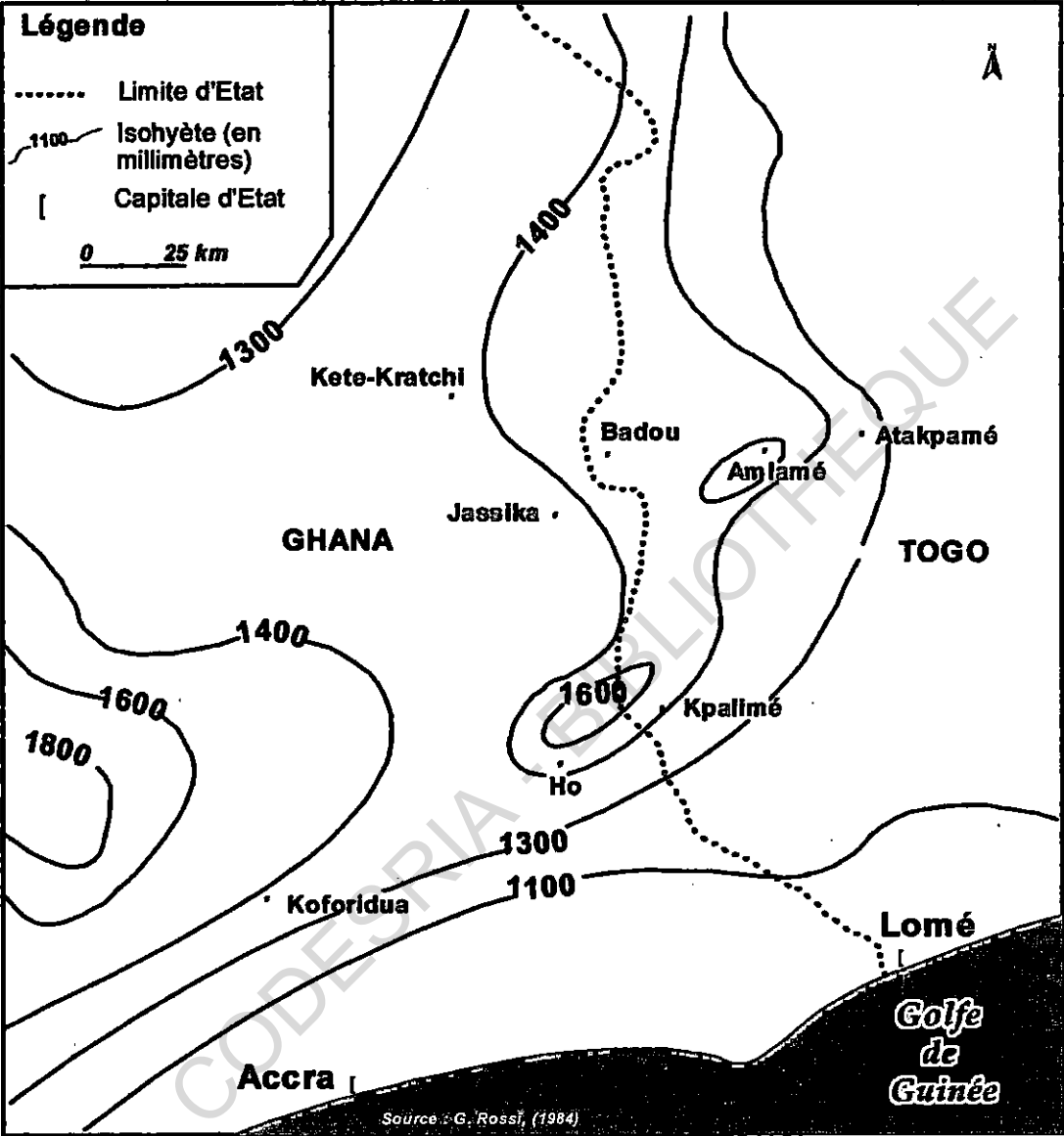
1.4.2 Des précipitations favorables à l'arboriculture

La configuration méridienne du Togo, met le pays sous l'influence d'une gamme variée de climats, allant du climat tropical soudanais au nord du 8° parallèle au climat tropical humide au sud avec la présence de microclimats déterminés par des facteurs géographiques¹⁵.

L'ouest de la Région des Plateaux est marqué par un régime pluviométrique nettement tranché à cause de l'influence locale du relief. L'abondance des pluies et la durée de la saison humide constituent des traits dominants de ce milieu bien circonscrit par l'isohyète 1400 mm (carte n°11).

¹⁵ Le Bas-Togo souffre d'une anomalie climatique qui s'explique par l'orientation presque parallèle de la côte par rapport aux vents pluvieux de la mousson, le passage du courant marin froid des îles de Benguela, la montée du FIT dans les latitudes sahéliennes en juillet- août, la descente de l'harmattan jusqu'à la zone côtière, l'absence d'une barrière montagneuse au niveau de la zone côtière, la destruction de l'environnement.

Carte n°11 : Carte des isohyètes du sud-ouest Togo



Cependant, il convient de relever des nuances dans la répartition des précipitations dans notre zone d'étude. En effet, l'analyse des cartes couplée à l'étude des relevés interannuels de précipitations laisse apparaître clairement que la zone des plateaux et de la plaine du Litimé est plus arrosée avec des précipitations qui atteignent parfois 1800 mm (domaine de la forêt mésophile) alors que la plaine orientale est moins arrosée avec des précipitations qui varient entre 1300 et 1400 mm.

Les quantités moyennes des pluies aux stations d'Atakpamé, de l'INFA de Tové (Kpalimé), de Tomégbé, d'Agadji, d'Azafi, de Danyi-Apéyéyéomé, de Kougnohou, signalent des moyennes de pluies qui fluctuent entre 1200 et 1600 mm (tableau n°2 et figures n°1).

Tableau n°2 : Hauteurs (en mm) annuelles de pluies de 2001 à 2004

Années STATION	2001	2002	2003	2004
INFA TOVE	1028	1544	1294	1246
DANYI APEYEYEME	891	1200	1022	-
AGADJI	1345	1538	1690	1660
KOUGNOHOU	990	1317	1221	1237
AZAFI	1144	1556	1600	1580
TOMEGBE	1101	1327	1933	1667

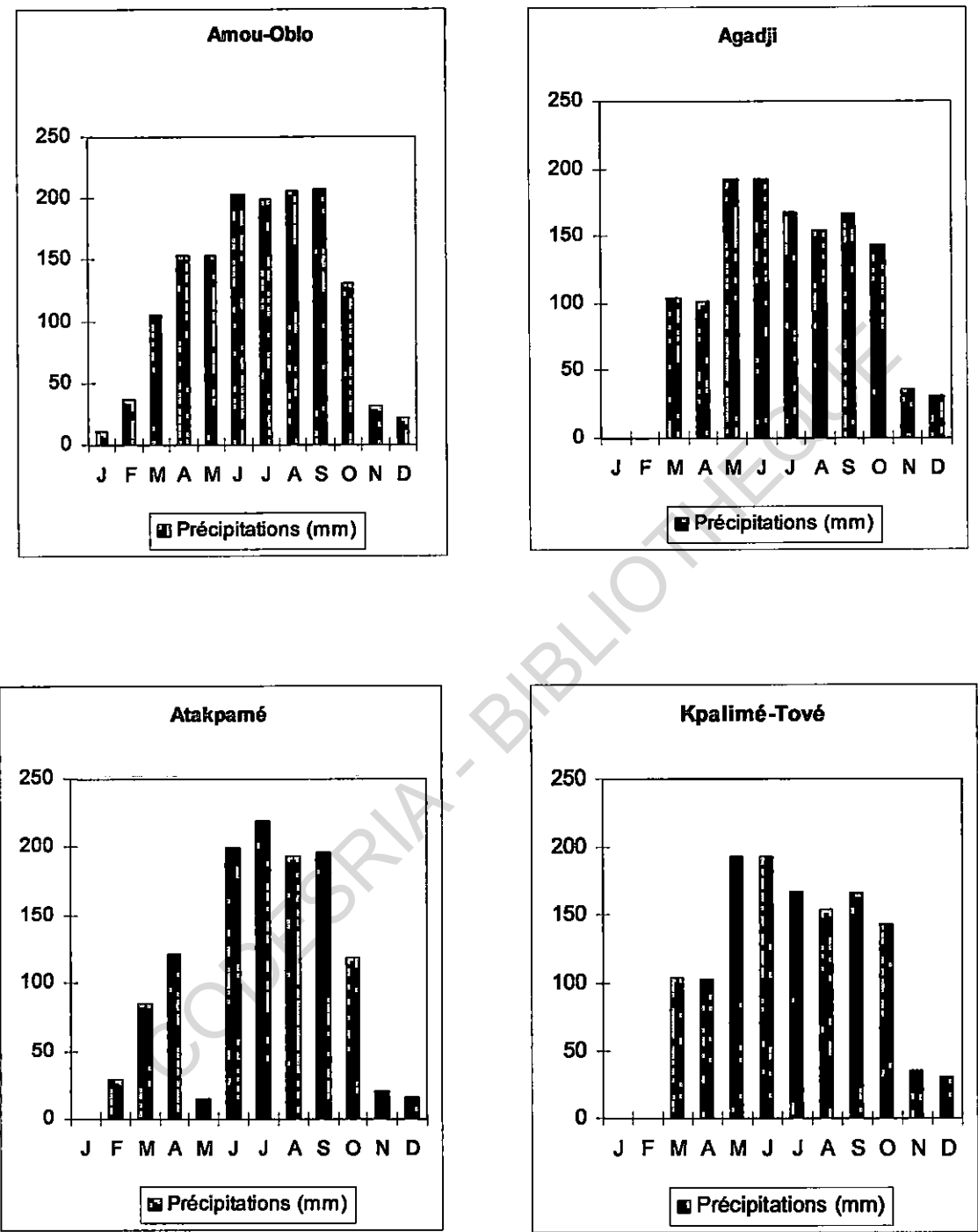
Source : Nos calculs sur la base des données fournies par le PAOP, 2005 et la Direction Nationale de la Météorologie.

Tableau n°3 : Variations annuelles des précipitations (en mm) de 1995 à 2005 à Atakpamé

Année Mois	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
J	0	3,2	8,9	0,1	17,0	6,5	0,0	11,2	2,1	28,8	0,0
F	12,5	19,2,	1,3	74,9	47,2	0,0	0,3	-	35,4	11,1	82,4
M	84,9	72,8	73,5	6,4	54,2	14,5	27,1	66,2	7,6	25,0	16,4
A	173,2	110,4	63,9	284,2	153,3	109,9	179,2	109,3	86,8	126,9	140,2
M	180,6	117,7	128,5	240,0	165,2	109,6	116,6	312,5	129,8	154,7	84,3
J	182,3	248,6	184,2	131,0	156,1	152,1	191,6	222,8	281,4	127,0	203,8
J	221,8	143,2	205,0	195,3	309,5	140,5	118,9	147,0	276,9	210,7	88,3
A	278,6	143,9	190,0	189,6	350,4	156,7	190,8	184,1	252,0	131,7	110,2
S	321,0	173,3	156,9	62,7	221,3	259,9	235,6	155,7	275,8	122,2	244,7
O	53,0	121,7	114,8	116,1	168,7	115,8	43,0	246,5	109,0	126,9	86,5
N	37,3	-	6,7	0,4	13,7	2,3	7,2	26,1	28,2	13,3	1,9
D	15,9	-	54,5	0,4	0,0	-	-	-	1,8	33,6	4,4
TOTAL	1561,1	1154,0	1188,2	1301,1	1656,6	1067,8	1070,3	1481,4	1486,8	1111,9	1063,1

Source : Nos calculs sur la base des données fournies par la Direction Nationale de la Météorologie.

Figure n°1 : Diagrammes des normales pluviométriques de quatre stations en zone d'économie de plantation (1971-2000)



Source : Direction Nationale de la Météorologie, 2005.

Les cultures du café et du cacao exigent des pluies abondantes : 1250 mm en moyenne pour le caféier (Coster R., 1989) et 1500 mm pour le cacaoyer (ITRA, 2007). Les sous-secteurs du Litimé et d'Agou connaissant des pluies d'environ 1600 mm par an s'offrent donc favorablement à la cacaoculture. Quant aux autres sous-secteurs de production, les données de précipitation indiquent globalement des précipitations se situant au-dessus de 1250 mm par an. Au vu de ce qui précède, il apparaît normal que Tomégbé (dans le Litimé) dont la station pluviométrique enregistre des précipitations avoisinant 1800 mm soit une zone de production cacaoyère contrairement aux zones de production suivantes : Tové (Kloto), Danyi Apéyéyé (Danyi), Agadji (Amou), Kounyohou (Akébou), Azafi (Akposso-Plateau). Ces dernières zones et leurs sous-secteurs sont donc essentiellement productrices du café.

Par rapport à cette répartition pluviométrique normale, établie sur une période de trente ans, il n'y a pas de doute à dire au regard des exigences écologiques du caféier et du cacaoyer que ces deux spéculations peuvent connaître une réussite agricole. Toutefois, il n'est pas superflu de rappeler ici que, les données des tableaux n° 2 et 3 et les figures n° 1 ci-dessus laissent apparaître une inégalité dans la répartition des pluies, considérée aussi bien dans le temps que dans l'espace. Cette réalité justifie non seulement les discontinuités relatives à la répartition des caféiers et des cacaoyers à toutes les échelles d'observation mais aussi les choix que les paysans font de pratiquer telle culture vivrière plutôt que telle autre. L'inégale répartition des précipitations constitue donc un facteur de diversification de la production agricole, les zones indigentes connaissant une prédominance des cultures vivrières.

Les précipitations étant l'élément le plus fondamental de la production agricole et surtout de la culture du café et du cacao à travers leur volume et leur répartition, quelle est la place de la température dans le façonnement des paysages agraires ?

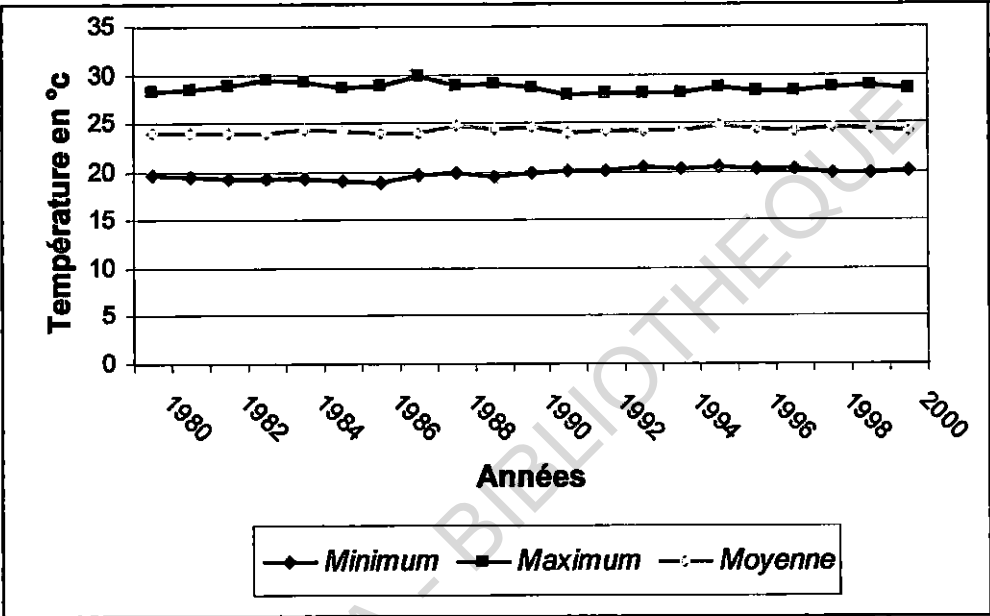
1.4.3 Des températures favorables à la mise en valeur agricole

La plupart des plantations rentières ou cultures vivrières des milieux tropicaux ne supportent ni une température trop faible ni une température trop élevée. Le caféier et le cacaoyer n'échappent pas à cette donnée. Ces deux plantes supportent une température qui varie entre 25-28°C. Dans l'ouest de la Région des Plateaux, les températures sont caractérisées par une constance tout au long de l'année, l'écart thermique annuel variant entre 3 et 4°C. A la station d'Atakpamé, la moyenne annuelle de température est de 26,5°C ; la température maximale est de 28°C tandis que la température minimale est de 24°C (mois de juillet). L'amplitude thermique est donc de 4°C. Pour la station de Badou-Tomégbé, le mois le plus chaud est celui de février (27°C) tandis que le mois le

plus frais est celui d'août (23°C). Il ressort que la température ne constitue pas un problème majeur au développement ni des plantations industrielles, ni de la majorité des cultures vivrières.

Sur la base de ces données avancées par les figures n°2, n°3 et le tableau n°4, il apparaît clairement que les extrêmes et les moyennes thermiques de la partie ouest de la Région des Plateaux ne posent pas de problème à la culture du café et du cacao.

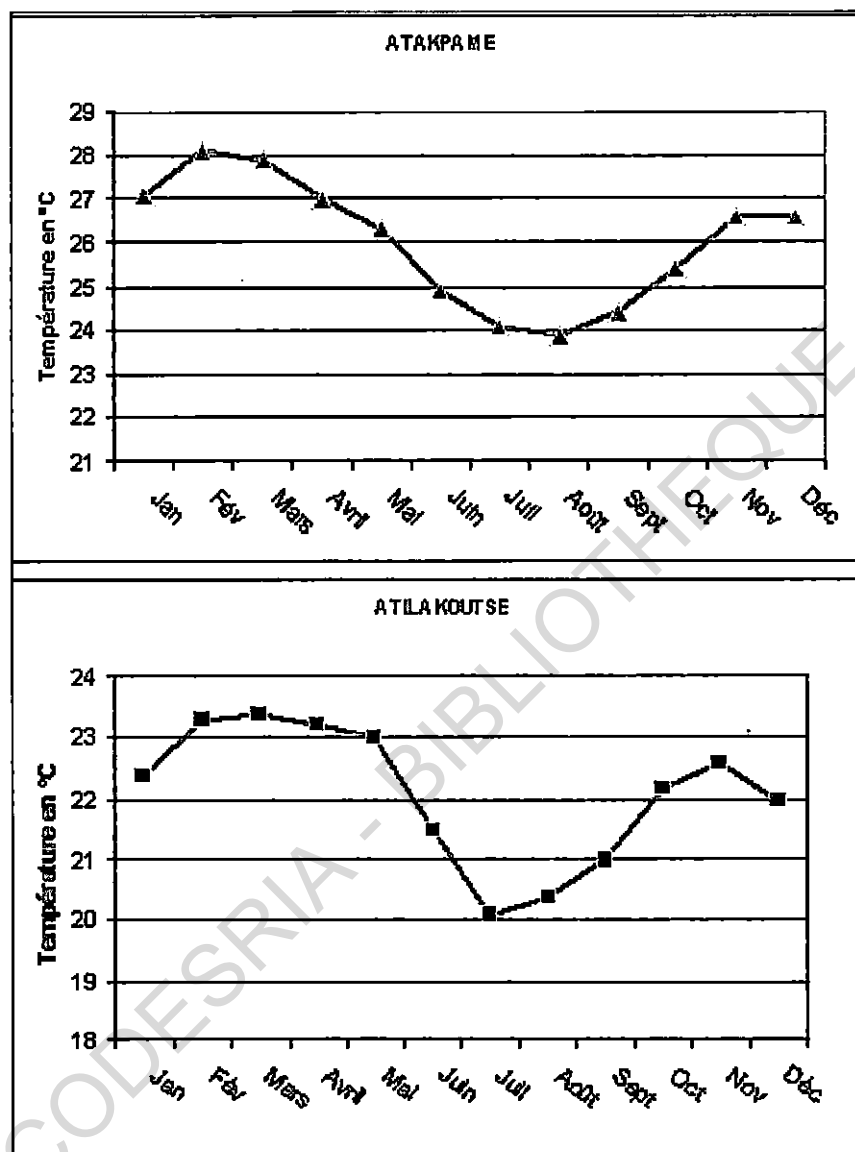
Figure n°2 : Evolution des températures minimales, maximales et moyennes à Kouma-Konda de 1980 à 2000



Source : Direction Nationale de la Météorologie, 2006.

Cette hypothèse est vérifiée au regard des normales de température aux stations d'Atakpamé et d'Atilakoutsé de 1961-1990. Il s'agit donc de moyennes thermiques obtenues sur une période de 30 ans et qui indiquent la tendance centrale moyenne représentative de l'ensemble de la région des Plateaux-Ouest (figure n°3).

Figure n°3 : Courbes indiquant les normales thermiques (1961-1990) de deux stations météorologiques de la Région des Plateaux : Atakpamé et Atilakoutsé



Source : Direction Nationale de la Météorologie, 2005.

Tableau n°4 : Variation annuelle des températures (en °C) à Atakpamé de 1995 à 2005

Année Mois	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
J	27,55	27,98	27,90,	27,74	27,89	27,81	27,70	27,54	28,13	28,09	27,41
F	29,05	28,55	28,59	29,46	28,14	-	29,0	29,38	29,27	29,12	29,79
M	28,50	28,49	28,54	29,60	28,32	-	28,95	29,05	29,62	29,10	28,80
A	27,90	27,75	27,40	28,68	27,67	28,43	27,25	27,93	27,61	27,75	28,09
M	26,70	27,44	26,60	27,14	26,90	27,35	27,20	27,36	27,42	26,30	27,34
J	25,80,	25,58	25,50	25,93	25,86	27,97	25,80	25,89	25,73	25,42	25,85
J	25,30	24,72	24,59	24,99	24,55	24,68	24,88	25,18	25,02	24,68	24,88
A	24,80	24,36	24,50	24,67	24,60	24,30	24,20	24,85	24,86	24,74	24,44
S	25,15	24,81	25,69	25,44	24,62	25,02	24,90	25,05	25,29	25,60	25,48
O	25,98	25,67	26,89	-	25,50	25,97	26,39	25,90	26,61	26,68	26,25
N	26,89	26,70	27,41	27,98	26,95	27,62	37,70	27,45	27,57	27,66	27,80
D	27,38	27,54	27,40	27,80	27,30	27,35	27,35	27,72	27,66	28,10	27,85
Moyenne	26,75	26,63	26,75	27,22	26,52	26,65	26,77	26,94	27,06	26,93	26,99

Source : Direction Régionale de la Météorologie –Atakpamé.

Comme le révèlent les figures n°2 et 3 puis le tableau n° 4 qui indiquent les variations de températures à Atakpamé, la température de notre zone d'étude est globalement comprise entre 20° et 28° C. L'écart thermique valant 4° à Kouma-Konda et à Atilakoutsé puis 5° à Atakpamé, reste faible mais suffisant pour favoriser une réussite des plantations pérennes. Cet écart thermique ne pose pas de problème pour la réussite d'une gamme variée de spéculations vivrières.

1.4.4 L'insolation, la luminosité et l'hygrométrie : des facteurs favorables à la production agricole

Les sciences agronomiques soutiennent que l'insolation, la luminosité, l'humidité de l'air constituent des facteurs à prendre en compte dans le cadre du développement des cultures. Dans notre zone de recherche, l'insolation se révèle relativement importante, quoique de faible durée avec un éclaircissement allant de 31 à 178 heures par mois soit une moyenne de 104 heures d'insolation par mois (figure n°4).

Figure n°4 : Durée d'insolation à la station météorologique de Badou-Tomégbé



Source : Direction Nationale de la Météorologie, Lomé / Togo, 2004.

Par rapport à la figure n°4, la durée d'insolation décroît de 180 à 30 heures du début de l'année jusqu'aux mois de juillet-août où elle est à sa valeur minimale, avant de croître de nouveau au fur et à mesure qu'on avance vers le mois de décembre. C'est une insolation relativement faible qui s'explique par les couvertures nuageuses fréquemment connues dans le milieu. Cependant, elle ne pose pas de problème à la croissance végétative des plantes car elle leur fournit la chaleur et la lumière suffisantes pour l'accomplissement des activités botaniques de la plante. En particulier, par la luminosité qu'offre l'éclaircissement, les activités de synthèse chlorophyllienne connaissent une réalisation facile.

De ce fait, comme le note Amégna K. (2005), l'humidité relative de l'air est généralement élevée tout au long de l'année. De 1990 à 1998, elle varie à Badou Tomégbé dans le Litimé entre 49 et 86 % (tableau n°5).

Tableau n°5 : Données de l'humidité relative moyenne mensuelle (en %) de 1990 à 1998 : station de Badou-Tomégbé

ANNEES	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
1990	67,7	-	-	76,3	76,6	80,9	84,3	83,3	82,2	78,1	76,9	75,3
1991	65,6	69,2	70,4	74,1	78,5	79,2	82,4	82,1	81,3	80,7	77,3	68,4
1992	57,4	53,4	67,9	74,9	77,5	80,3	84,5	82,4	79,3	78,1	74,2	72,4
1993	49,2	-	-	76,55	79,0	82,5	-	-	-	79,2	77,4	71,9
1994	61,9	62,5	69,9	76,5	77,5	81,3	82,4	80,1	84,3	80,9	78,2	58,2
1995	51,5	55,7	-	79,2	79,9	82,6	85,3	86,5	-	83,6	79,6	78,0
1996	75,0	73,1	76,9	78,1	80,8	83,1	84,4	86,5	84,7	82,5	73,9	77,3
1997	70,9	50,6	67,6	80,5	-	-	-	-	-	84,3	83,1	-
1998	67,6	71,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(-) : données manquantes. Source : Direction Nationale de la Météorologie Lomé / Togo, 2004.

Les plus faibles degrés hygrométriques s'observent en janvier, mois de passage de l'harmattan, vent sec, frais et poussiéreux. Par contre, l'humidité est plus élevée dans l'air durant les mois de juin, juillet, août et septembre, périodes de passage de la mousson. Durant les périodes d'insuffisance hydrique, cette humidité relative élevée, par les mécanismes respiratoires des plantes, pallie le manque d'eau et diminue l'effet de l'évapotranspiration, renforçant chez les plantes pérennes notamment le caféier et le cacaoyer, la capacité de survivre et de résister aux effets pervers de la sécheresse. C'est sans doute l'effet conjugué de la faible insolation et de l'hygrométrie relativement forte qui justifie l'omniprésence du brouillard, de la brume et des rosées matinales ou crépusculaires. Ces différentes formes de précipitations dans le processus de leur transformation en corps liquide viennent s'ajouter sous forme de gouttelettes d'eau sur les feuilles de caféiers et de cacaoyers ainsi que des autres cultures, renforçant l'effet des précipitations. Outre le climat, la mise en valeur agricole reste très déterminée par la nature des sols.

1.5 Des sols variés plus ou moins favorables à la mise en valeur agricole

Résultant de la décomposition d'éléments minéraux et organiques sous l'action de processus physiques, chimiques ou biologiques, les sols peuvent être classés en plusieurs catégories dans notre milieu d'étude (carte n°12 et tableau n°6).

Sur la base de la carte n°12 et du tableau n°6 et en nous appuyant sur les travaux de Lamouroux (1969), nous pouvons identifier dans notre univers de recherche quatre types de sols.

1.5.1 Les sols ferrallitiques

De couleur rouge, avec un domaine d'extension privilégié correspondant surtout à la zone montagneuse dont les plateaux akébou, akposso, de Danyi et les massifs de Kloto et de Kuma où la précipitation dépasse les 1300 mm, ils sont abondants au niveau du piémont de l'Atakora et du Litimé. Développés sur des schistes et micaschistes, ils sont fortement dessaturés et remaniés. Avec un profil assez profond (2-3 m), aéré et hydrolysé, ils sont riches en fer.

Abondants, ces sols de par leur perméabilité, leurs structures fixes, leur pénétration racinaire s'offrent favorablement non seulement à la culture du caféier et du cacaoyer, mais aussi aux cultures moins exigeantes, telles que le manioc, le riz, l'igname, le gingembre, les cultures fruitières.

1.5.2 Les sols ferrugineux tropicaux lessivés

Plus ou moins concrétionnés, les sols ferrugineux tropicaux lessivés se distinguent par un ensemble de processus que nous pouvons aisément reconnaître à partir d'une observation directe sur le terrain. Les marques de différence sont entre autres : la modification par éclaircissement vers les teintes jaunes, beiges et souvent par des processus d'hydromorphisme caractérisés par le lessivage des zones supérieures du sol. Issus des formations migmatites du sol, ils s'étendent sur la pénégline précambrienne, à l'est des monts du Togo.

Ils sont tantôt lessivés sur une faible profondeur pouvant porter dans ce cas une gamme variée de cultures, lorsque le régime hydrique et le volume exploitable par les plantes sont satisfaisants. Lorsqu'ils sont lessivés en profondeur, ils deviennent pauvres en argile sur une forte épaisseur de leur profil. En raison de la prédominance du sable, ils deviennent les domaines de prédilection de la savane guinéenne. Ces sols sont donc abondants dans la zone savanicole, individualisant des cuirasses même sur des espaces très réduits. Ils se trouvent le long des cours d'eau, dans les zones de contact entre les massifs et la plaine. Impropres, peu indiqués pour les cultures de café et de cacao, ils constituent le domaine par excellence des cultures vivrières : maïs, soja, niébé, manioc, arachide et même du coton qui connaît depuis quelques années une relative extension.

Tableau n°6 : Quelques caractéristiques physiques liées à l'aptitude des sols dans la Région des Plateaux au Togo

Désignation	Localisation	Relief	Pédologie	Aptitude à la mise en valeur
Nord de la pénéplaine précambrienne	Est-Mono et Bassin de l'Anié	Monotone et moyennement érodé	Sols ferrugineux avec concrétion	Zone propice aux cultures vivrières, à l'arachide, au coton. Elevage de petits ruminants. Teckeraïes.
Sud de la pénéplaine précambrienne	Plaine centre sud Moyen Mono Plaine d'Agou	Relief mou et moyennement érodé. Altitude 100 à 250 m	Sols ferrugineux, avec concrétions (productivité moyenne/ médiocre) ou sans concrétions (Bonne productivité) Sols hydromorphes	Zone propice aux cultures vivrières coton, canne à sucre et arachide. Elevage de petits ruminants. Teckeraïes.
Zone montagneuse	Les plateaux (Akébou, Akposso, Danyi, Kloto). Les massifs montagneux et les monts isolés. (Agou, Haïto, montagnes de Kpété).	Série de l'Atakorien, quartzites, micashistes, or, bauxite, dolomite, chromite.	Sols ferrallitiques, parfois ferrugineux concrétionnés ou caillouteux. Forte érosion sur les pentes.	Café, cacao, sylviculture, fruits, légumes, pommes de terre, riz. pâturage pour l'élevage de gros bétail.
Piémont et plaine du Litimé	Axe routier Atakpamé-Kpalimé, plaine du Litimé	Piémont sous forme de bassin érodé par de nombreux cours d'eau et calibré à l'est par une ligne de hauteur. Plaine érodée. Altitude 300-500m	Sols ferrallitiques non indurés. Sols épais et de très bonne productivité.	Café, cacao, sylviculture, palmier à huile, fruits, légumes, riz, cultures vivrières.

Source : d'après l'Atlas du développement régional du Togo (1984 p. 116).

1.5.3 Les sols minéraux ou peu évolués

Ce sont des sols généralement de faible épaisseur, peu fertiles, provenant des dépôts d'érosion des zones de montagne. Ils se développent sur les plateaux de Kloto, Kuma, Danyi, Akposso, Akébou et les sommets des collines Agou à l'emplacement des affleurements rocheux ayant probablement subi une fragmentation mécanique. Ils sont essentiellement lithiques et associés à des minéraux bruts avec une forte proportion en éléments grossiers et caillouteux mélangés à des sables quartzeux. C'est un ensemble qui comprend les sols minéraux bruts d'érosion, les sols peu évolués d'apport pluvial et les sols peu évolués d'apport alluvial. On retrouve ces sols sur les plateaux de Danyi, d'Akposso, d'Akébou, sur les versants des montagnes et le long des cours d'eau. Ces sols

présentent des valeurs agronomiques réduites et peu propices aux activités culturales. Ils nécessitent alors un amendement et un matériel végétal adapté si l'on veut obtenir de bons rendements agricoles.

1.5.4 Les sols hydromorphes

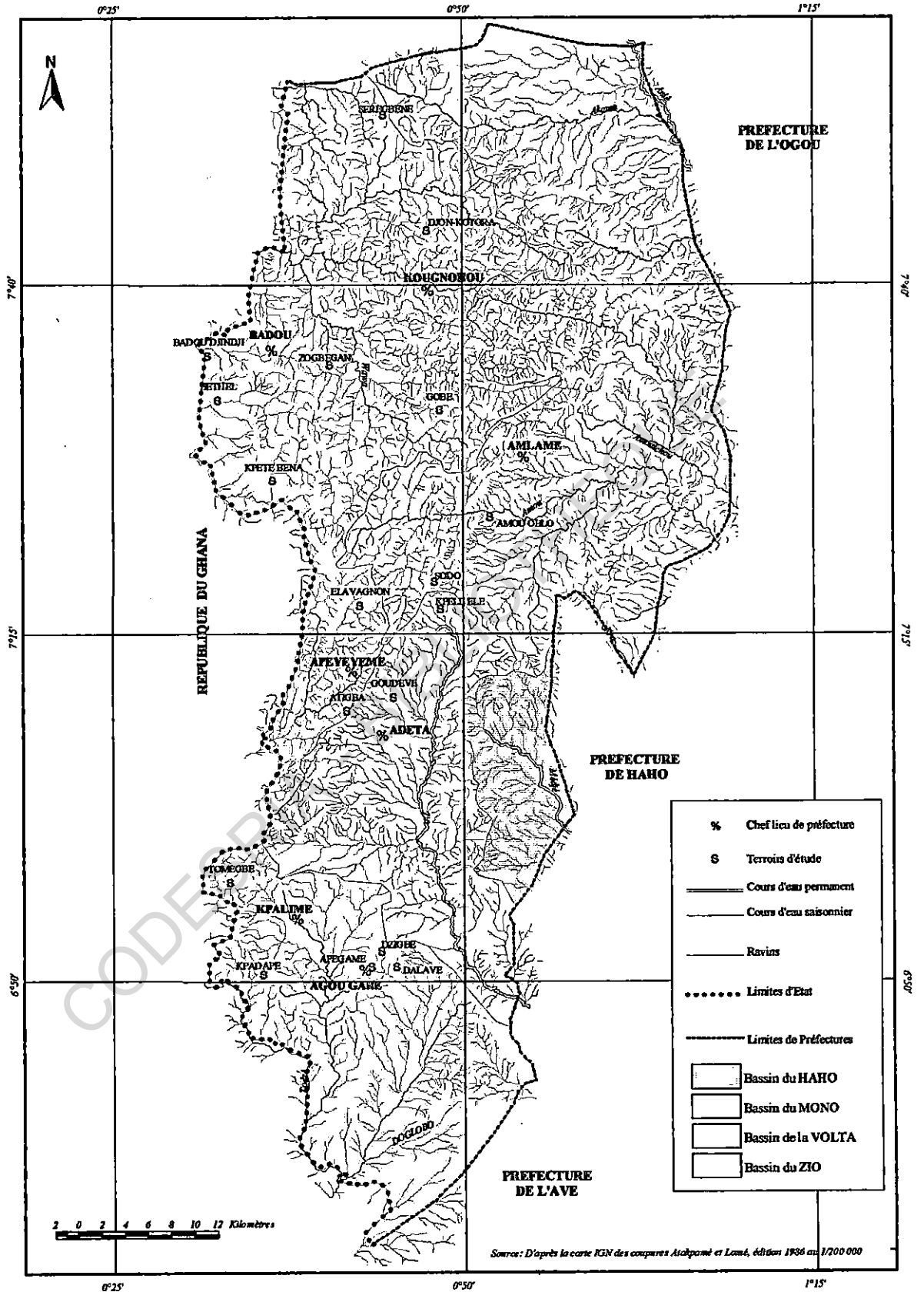
Ils se développent essentiellement le long des cours d'eau, sur les flancs et au pied du mont Agou. Gorgés d'eau et riches en éléments minéraux, ils sont composés d'argiles montmolarisés. L'hydromorphie représente donc le processus fondamental de ces formations d'apport déposées en bordure des cours d'eau. Ces sols s'offrent favorablement à la culture des cacaoyers, ce qui justifie la présence de plantations caféières et cacaoyères que l'on retrouve le long des cours d'eau : Amou, Amoutchou, Zio qui se trouvent en plein écosystème savanicole. Ils sont également propices à la culture du riz, des légumineuses et de certains arbres fruitiers.

En somme, la pédologie dans la zone présente un caractère discontinu sur l'espace. Ce caractère justifie une couverture discontinue des espèces végétales et contribue à renforcer les discontinuités inhérentes à la répartition du caféier et du cacaoyer sur les paysages agraires. Il est donc évident que plusieurs localités restent sans utilisation agricole en raison de l'extrême pauvreté du sol. L'activité agricole demeure favorisée par l'existence d'un réseau dense de cours d'eau.

1.6 Les plateaux du sud-ouest togolais : un territoire bien drainé

L'ouest de la Région des Plateaux dispose d'un réseau hydrographique bien dense avec des cours d'eau dérivant des bassins de la Volta, du Zio, du Haho et du Mono (carte n°13). Le bassin de la Volta comprend le versant ouest des monts du Togo, à travers les régions d'Agou et de Kpalimé offrant de faibles disponibilités en ressources hydriques. Les cours d'eau d'Adédzé et d'Ehou en sont les plus importants. Ensuite, le versant ouest des monts du Togo-centre (plaine du Litimé) est irrigué par de nombreux cours d'eau le plus souvent pérennes : Gbanhoun, rivière Danyi à Zogbégan, Gonobé, Dzindzi, Ménou. Le bassin de la Volta intègre les cours d'eau du Wawa. Le Mono est grossi par l'Anié et l'Amou, affluent pérenne du Mono avec un débit de 10 m³/s à Gléi. Le bassin du Haho est drainé en amont par le Haho qui prend sa source dans les monts Mélindo. Le bassin du Zio est drainé par le Zio, une rivière qui prend sa source dans les monts akposso et qui passe par le terroir de Sodo à mi-parcours entre Amou-Oblo et Kpélé-Elé.

Carte n°13 : Réseau hydrographique des Plateaux-Ouest



En somme, dans les plateaux du sud-ouest togolais, le Wawa, le Gbanhoun, le Ménou, le Danyi sont les principales rivières qui traversent la plaine du Litimé et sont grossies par les eaux appartenant au bassin de la Volta. L'Amou, le Haho et le Zio prennent leurs sources dans les massifs des fétiches. Le bassin de la Volta est donc drainé en partie par les eaux du Wawa, Gonobè, Dzindzi, Ménou, Ouwi. Ce sont des cours d'eau pérennes du pays akposso qui arrosent le Litimé. Le Domi, affluent principal du Ménou coule à travers la colline de l'Akloa en gaps caractéristiques : il s'agit de la cascade d'Akloa.

Les différents cours d'eau de la zone se regroupent en quatre bassins hydrographiques dont deux principaux : le bassin de la Volta et celui du Mono (carte n°13). Dans les régions d'Agou et de Kpalimé, le bassin de la Volta draine les cours d'eau d'Adédzé, d'Ehou, d'Ekouli. A Kpimé, descend d'un versant abrupt de l'Atakora, une chute d'eau coulant en cascade, exploitée pour la production de l'énergie hydroélectrique. En dehors de ces cours d'eau importants, nous avons une pléthore de ruisseaux alimentant villages et hameaux et participant au développement des plantations cacaoyères et caféières puis des cultures irriguées.

Le bassin du Mono quant à lui draine à partir du plateau, deux cours d'eau importants. Il s'agit de l'Amou, principal cours d'eau traversant la préfecture d'Amou avec ses affluents l'Amoutchou et l'Oulé. L'Amoutchou qui est le cours d'eau le plus long de l'Akposso naît dans la partie occidentale du pays akposso en région Ouwi. Dans son parcours, il est grossi par les rivières Gounado, Ofè, Okpahoue, avant de se fondre dans l'Amou. Prenant source dans le plateau Akposso, l'Amou se jette dans le Mono après avoir traversé Amou-Oblo, Kpalongo, Agoudzécopé, Djimégni. A ces deux bassins s'ajoutent deux autres : le bassin du Haho et celui du Zio, drainés par deux cours d'eau qui prennent leurs sources respectivement dans les monts Méindo et les monts Akposso vers Sodo.

Ces cours d'eau non favorables à la navigation en raison des accidents topographiques ont un régime hydrologique intimement lié aux précipitations, ce qui justifie les crues et étiages. Ils offrent toutefois des vases naturels favorables aux activités agraires. Leurs bassins accueillent des cacaoyères en bon état végétatif, des rizières, des cultures fruitières et de plus en plus aujourd'hui des cultures maraîchères. A Sodo, à Amou-Oblo et à Adeta, il a été initié des projets de riziculture irriguée sur la base de ces potentialités naturelles. Par ailleurs, la disparition de certaines cacaoyères le long de quelques cours d'eau s'expliquerait aujourd'hui par un tarissement des rivières et des cours d'eau en question.

Au total, l'ouest de la Région des Plateaux constitue un territoire à réseau hydrographique dense et bien alimenté. C'est d'ailleurs dans cette région et plus précisément sur les monts fétiches que se circonscrit le second château d'eau du Togo, mis à part le massif de Tchaoudjo culminé par le mont

Alédjo où prend source le Mono, le plus long fleuve du Togo ainsi que d'autres cours d'eau traversant la région septentrionale du pays. Par ailleurs, le milieu éco-floristique détermine de manière singulière la mise en valeur du café et du cacao dans notre aire d'investigation.

1.7 Un milieu marqué par une végétation caractéristique des écosystèmes appropriés à l'arboriculture

La zone étudiée correspond, d'après le découpage de Vanpreat C.L. (1980), à la zone éco-floristique IV qui constitue le milieu forestier le plus important du Togo (Akpagana K., 1989). C'est une région où dominent les formations forestières que côtoient de plus en plus les îlots et étendues de savanes (carte n°14).

1.7.1 Des écosystèmes forestiers propres à l'agriculture de plantation

Trois types de forêt peuvent être distingués : les forêts mésophiles à *Chlorophora excelsa* et *Khaya grandifolia*, la forêt galerie, la forêt claire.

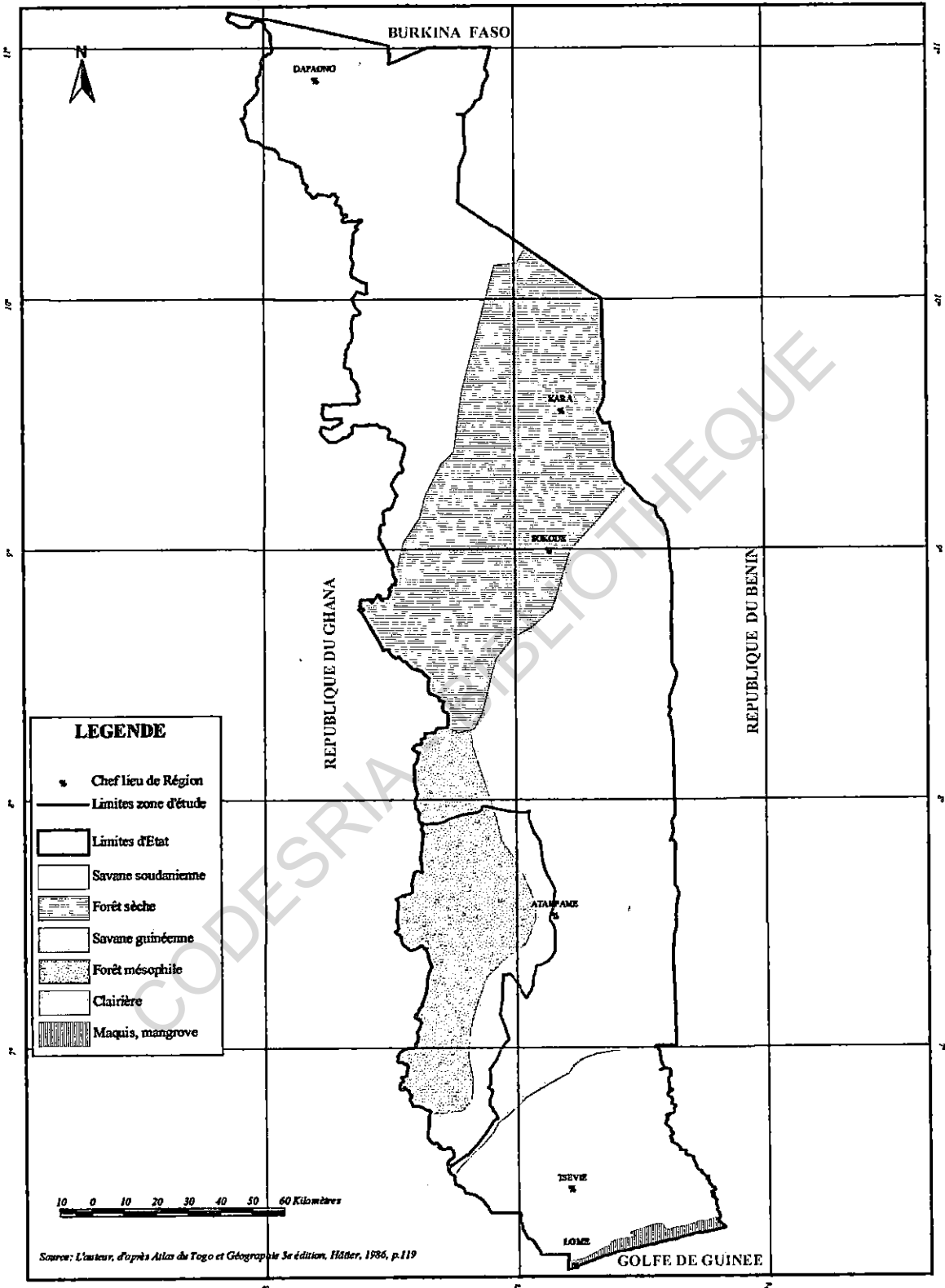
1.7.1.1 Les forêts mésophiles à *Chlorophora excelsa* et *Khaya grandifolia*

Forêts aux ligneux très développés, elles couvrent les secteurs dont la pluviométrie reste supérieure à 1300 mm avec des vents peu violents et un minimum de chaleur. On les retrouve sur les plateaux de l'Atakora et le mont Agoû ainsi que sur les versants des plateaux puis dans la plaine du Litimé.

Les deux espèces dominantes du paysage sont *Chlorophora excelsa* et *Khaya grandifolia*. La forêt mésophile frappe surtout par la diversité, la densité et l'étagement des essences à croissance rapide : *Milicia excelsa*, *Triplochiton scleroxylon*, *Hyldegardia barteri*, *Khaya grandifolia*, *Cola gigantea*, *Alchornea cordifolia* etc... en sont les espèces caractéristiques. Cette végétation vigoureuse et variée, au feuillage touffu, semi sempervirente forme une voûte assez épaisse.

Les arbres de tailles différentes allant de 20 m à 40 m lui confèrent cet aspect étagé. L'humidité permanente, l'ombrage et la chaleur rendent ce milieu favorable à la mise en place et au bon développement des plantations, notamment le caféier et le cacaoyer. C'est donc à ses dépens que plusieurs pieds de caféiers et de cacaoyers ont pris une place importante dans le paysage agraire. A ces formations forestières s'ajoutent la forêt galerie.

Cartes n°14 : Les formations végétales du Togo



multinervis, *Strychnos congona*, *Denopsus brevespes*, *Cissus populnea*. L'humidité permanente le long des cours d'eau, la présence du limon, l'hydromorphie du sol, sont autant de facteurs qui déterminent la mise en place de ces formations riches en essences qui tranchent nettement sur l'espace avec le reste de la végétation.

Largement entamés de nos jours en raison de la fertilité des sols qui les supportent, ces milieux forestiers se prêtent bien à la production du cacao, du café, des fruits et tubercules, des cultures irriguées. En dernier lieu vient la forêt claire.

1.7.1.3 La forêt claire

D'une structure presque identique à la forêt mésophile, la forêt claire est constituée d'arbres peu élevés à tronc tortueux, situés en général au pied de l'Atakora et sur des collines. Elle est dominée par les espèces suivantes : *Daniellia oliveri*, *E. odoratum*, *Manilkara multinervics*, *Combretum racemosun*, *Miranthus arboreus*.

C'est une forêt régulièrement visitée par les feux de brousse, ce qui explique la pauvreté du sous-bois. D'un endroit à l'autre, elle abrite les pieds de caféiers. Elle est plus abondante dans les secteurs d'Akébou, d'Amou, de Kpélé, de Danyi que dans le Wawa, le Kloto, l' Agou. Elle constitue également un bon cadre pour la production céréalière.

Au total, il convient de souligner que dans l'ensemble, ces formations forestières jouent un rôle important dans les pratiques agraires. Elles entretiennent et déterminent les conditions naturelles propres à l'arboriculture. Leurs grands feuillages servent d'ombrage aux caféiers et aux cacaoyers. Elles créent des biotopes favorables au manioc, à l'igname, aux bananiers, au taro, au gingembre et à d'autres vivriers. Depuis le déclin de la traite du latex et le déclenchement de la crise en économie caféière et cacaoyère, il est de plus en plus constaté que les espèces ligneuses font l'objet des spéculations à travers le commerce du bois d'œuvre. Dans ce contexte de crise de l'agriculture de plantation, la recherche d'espace agricole constitue un véritable handicap au maintien de ces écosystèmes forestiers. Des savanes anthropiques viennent alors s'ajouter aux savanes naturelles.

1.7.2 Les formations savanicoles

La dégradation progressive de la forêt claire fait apparaître la savane boisée, la savane arborée, la savane arbustive et la savane herbeuse. Essentiellement installées sur des sols ferrugineux et

lessivés, elles sont caractérisées par une réduction du nombre d'arbres et une abondance de graminées.

La savane boisée est la savane la plus riche en espèces ligneuses ne dépassant pas 20 m de haut. C'est une savane à *Daniellia oliveri* et à *Bridellia ferruginea*. La savane arbustive se localise surtout à l'est avec des arbustes comme *Carisa edulis*, *Maytenus senegalensis*, *Trema africana* et surtout *Bridellia*. Les arbustes atteignent rarement 10 m.

La savane herbeuse est essentiellement composée de graminées. On l'observe sur la pénéplaine et sur l'Atakora avec des tailles inférieures à 5 m. Dominant dans ces paysages des espèces telles que *Hyparrhenia diplandra*, *Cochlospermum planchonui*, *Hyparrhenia diplandra*, *Lophira lanceolata*.

Par contre dans les lits majeurs des cours d'eau, on retrouve par moments des formations herbacées avec des graminées de hauteurs atteignant 2 m. On y retrouve aussi des ligneuses de hauteur d'environ 5 m. Ces savanes qui poussent sur des regoboles ne sont pas favorables à la mise en place des plantations et des cultures exigeantes mais s'offrent bien aux cultures vivrières, surtout céréalières ainsi qu'au coton.

Au total, cette végétation dans l'ensemble abondante joue un rôle important pour l'activité agricole. Elle protège les sols contre l'érosion hydrique et éolienne, le soleil et entretient le régime pluviométrique. Cependant, cette végétation est de nos jours très menacée par les activités culturelles, les feux de brousse, la sécheresse de plus en plus ressentie comme le décrit Rossi G. (1984). La forte savanisation, la dégradation des écosystèmes forestiers constituent des facteurs limitants à l'extension des superficies plantées. Elles renforcent les incertitudes pour ce qui concerne l'avenir du café et du cacao. La mise en valeur agricole, loin d'être un résultat exclusif du déterminisme de la nature, est essentiellement une œuvre du potentiel humain dont il convient d'étudier les caractéristiques en rapport direct avec l'évolution de l'espace agricole dans les plateaux du sud-ouest togolais.

Chapitre 2 : LES FONDEMENTS HUMAINS ET SOCIAUX DE LA MISE EN VALEUR AGRICOLE

La zone de production caféière et cacaoyère du Togo connaît une dynamique agricole déterminée aussi bien par un milieu naturel bienveillant et diversifié que par un dynamisme humain remarquable. S'étendant sur les aires socioculturelles des Ewé et Akposso-Akébou, groupes dominants et revendiquant leur autochtonie sur leurs espaces respectifs d'occupation, elle a connu depuis le début du XX^e siècle une arrivée massive de migrants en quête de meilleures conditions de vie que pouvait procurer l'économie caféière et cacaoyère. Quels sont les aspects du peuplement et de l'évolution démographique dans cette région? Du point de vue sociopolitique, quelles sont les formes d'organisation mises en place par les communautés rurales et qui déterminent la dynamique de l'espace agraire et comment se présentent les structures agraires? Quelle est l'incidence des pratiques socioculturelles sur le développement agricole? Telles sont autant de questions qui meublent la réflexion autour des faits sociaux et structurels qui déterminent la mise en valeur et la dynamique agraire.

2.1 Un environnement humain dynamique

La population de notre univers de recherche s'est progressivement constituée à partir d'une migration à la fois ancienne et récente. Marquée par la diversité, une croissance modérée et une inégale répartition, cette population jeune et dynamique participe à divers degrés au façonnement des paysages et à la dynamique du système agraire.

2.1.1 Une population venue d'horizons divers

Les populations de la partie ouest de la Région des Plateaux constituent un groupe hétérogène dont la connaissance découlera d'une étude des migrations qui les y a conduits. Le peuplement de la zone date alors des périodes aussi bien anciennes que récentes.

2.1.1.1 Une implantation ancienne de peuples, motivée par des besoins de sécurité et de survie

Tout comme la majorité des peuples d'Afrique noire, la tâche revient très peu aisée, de dire avec précision l'origine des peuples qui ont façonné les paysages de la zone que nous étudions aujourd'hui. Tellement, les données existantes sont fragmentaires, difficilement datables,

caractérisées par une pluralité de versions orales généralement empreintes de contradictions. Néanmoins, en l'absence de sources écrites, les sources archéologiques ont pu révéler que les régions montagneuses de l'ouest de la Région des Plateaux ont connu une occupation humaine dont les débuts remontent à des périodes très anciennes¹⁶. Que retenir de l'implantation des peuples éwé, akosso et akébou dans notre région d'étude ?

2.1.1.1.1 Les Ewé des Plateaux du sud-ouest : une diaspora du noyau culturel Aja-Tado

La connaissance du passé du peuple éwé a fait l'objet de nombreuses études relativement concordantes et très élaborées (Gayibor N. L., 1985, 1996, 1997a, 1997b ; Pazzi R., 1979 ; Cornevin R., 1969). Nous n'y reviendrons que sommairement.

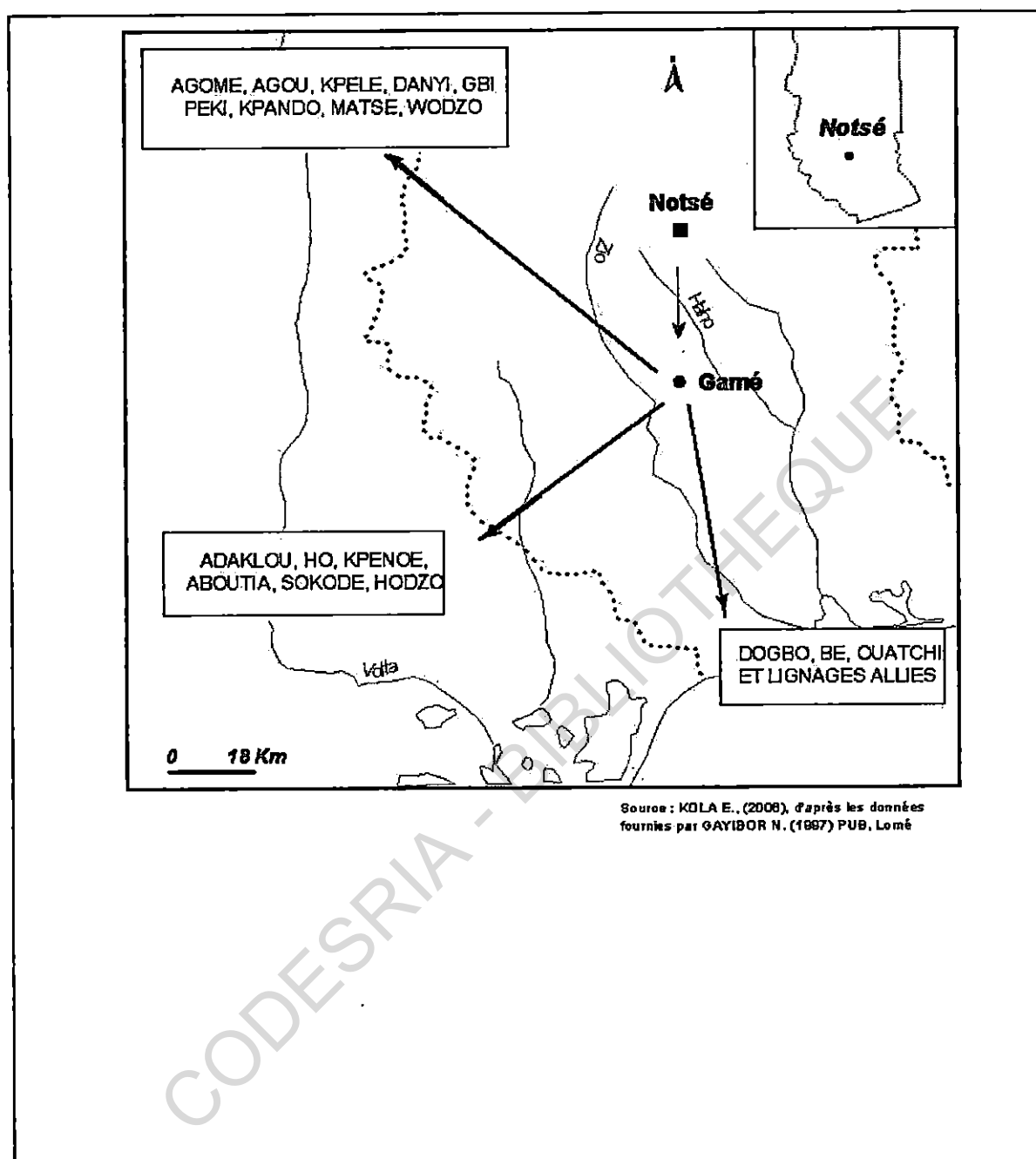
Les Ewé des Plateaux du sud-ouest togolais ne sont rien d'autre qu'une ramification du grand groupe éwé issu de la diaspora de Notsè (carte n°15). Venus de l'est, des cités millénaires yorouba d'Oyo et d'Ifé dans le Nigeria actuel, en provenance de la vallée du Nil, les ancêtres des Aja-Ewé auraient immigré à Kétou avant de s'installer à Tado dans la vallée du Mono, à côté des Alou et Azanou, peuples chasseurs avec qui ils conclurent une alliance vers le XI^e siècle. Des bouleversements occasionnés par des querelles politiques, relatives à la succession au trône royal, puis la recherche d'espace vital, poussèrent un groupe de migrants à quitter Tado, sous la houlette du chasseur Afotsè ou N'détsi, ou encore l'ancêtre Noin ou Da, selon les versions (Gayibor N. L., 1997 p. 40) pour Notsè¹⁷ à l'opposé d'un autre qui se rendit à Allada dans l'actuelle République du Bénin.

D'une renommée particulière entre le XIV^e et le XVI^e siècles, en raison des transactions que les populations entretenaient avec celles des régions côtières, la cité de Notsè aurait été occupée à travers 36 quartiers environ. Ces quartiers étaient séparés par des aires de brousse que les populations exploitaient dans le cadre de leurs activités agricoles. Héritière des cités de Tado et d'Illé-lfè, la cité de Notsè était gouvernée par un pouvoir « monarchique dissuasif » (Oladokoun W., 2000).

¹⁶ Les recherches archéologiques conduites ont permis d'aboutir aux conclusions, à la lumière des scories et matériels découverts que, l'implantation humaine daterait d'avant l'ère chrétienne.

¹⁷ La ville de Notsè, très célèbre, avait plusieurs noms. Il s'agit entre autres de *agboghome* (dans les portes), *kpome* (dans le four), *amedjofe* (origine de l'homme), *hahome* (dans le Haho), *hogbe* (domicile abandonné).

Carte n°15 : Carte de la migration éwé : exode de Notsé



Alors succéda au trône royal, un homme, reconnu cruel, répondant au nom de Koli. Son père ayant pour nom Ago, il fut nommé Agokoli. Ce dernier édifia le long du pourtour de la cité, un rempart d'une douzaine de kilomètres, grâce à une main-d'œuvre importante qu'il mobilisa avec violence. A

ce qu'il paraît, il n'était dès lors plus possible aux populations, de sortir ou d'entrer librement, en raison de l'existence d'un portail unique hautement surveillé par des vigiles armées du roi.

Cependant, à la suite des troubles d'ordre sociopolitique (autorité contraignante du roi, exaction du roi, mésentente avec les conseillers), démographique (surpeuplement de la cité) et économique (insuffisance de terres cultivables), c'est avec précipitation que les Ewé de Notsè ont dû quitter la muraille à l'insu de leur roi, après une percée de la muraille lors d'une fête grandiose destinée à déjouer la vigilance du roi. La carte n°15 révèle qu'ils prirent le même itinéraire mais ils se seraient arrêtés à Gamé, localité située à 25 km au sud de Notsè. Répartis en trois groupes, ils prirent différentes directions dans le but d'échapper à toute tentative de poursuite de leur redoutable roi Agokoli. Le premier groupe, prit la direction du sud vers la zone côtière. Il était constitué des lignages Dogbo, Bè, Tsévié, Ouatchi. Le second groupe, s'étant dirigé vers le sud-ouest de Notsè, donna naissance aux communautés Asogli, Akoviéfé, Daklu. Le troisième groupe en direction de l'ouest, vers les rives de la Volta, comprenait les ancêtres fondateurs de Gbi, Péki, Alavanyo, Kpando, Logba, Kpédzé, Savi, Dzolo (dans l'actuel Ghana) et Agou, Agomé, Kuma, Danyi, Kpélé au Togo dans l'ouest de la Région des Plateaux.

Peuple de cultivateurs, les Ewé s'appliquaient également à la chasse et à la pêche. Par ailleurs, dans le cadre de ce travail, la connaissance des communautés éwé apparaît intéressante dans la mesure où ils furent les véritables acteurs de la création de l'économie de plantation par le fait surtout qu'on leur doit l'introduction de la cacaoculture et de la caféiculture, deux à trois siècles environ après leur exode. Lorsque nous nous en tenons de manière spécifique à quelques terroirs, nous nous posons la question de savoir : qui en sont les habitants et comment ont-ils produit l'espace agraire qu'ils occupent aujourd'hui ? Il est dans cette perspective important de noter que le peuple éwé se compose de plusieurs groupes ethnolinguistiques dont l'organisation sociale est fondée sur les clans et les lignages. Nous tenterons de retracer le parcours historique de quelques groupes. Nous insisterons sur ceux qui ont été touchés par nos investigations. La plupart des informations qui suivent ont été recueillies lors de nos entretiens avec des personnes ressources et des paysans dans les villages.

Quel est de manière sommaire le parcours historique des communautés Agou ? La communauté Agou ou les *Aguawo* qui forment le groupe ethnolinguistique éwé le plus méridional de notre zone d'investigation s'est installée dans la région du mont Agou, à la recherche d'un lieu de refuge. Ce groupe est constitué de plusieurs lignages dont les Kébo qui s'installèrent sur les hautes pentes du mont Agou, les Aguyiboè qui ont occupé les pentes orientales, les Tavié qui sont restés dans la plaine à l'ouest du mont Agou, les Gadjia dans les plaines méridionales, les Akpololo sur les pentes nord-est du mont, les Nyogbo au nord -est et les Agbétiko non loin des Nyogbo.

D'où vient l'ethnonyme *Agou* ? Plusieurs versions sont distillées au sein de la communauté autochtone. Pour les uns, il dériverait de la phrase « *mi gu dze afi sia* » qu'aurait prononcée l'un des leaders lors du déplacement après la fuite de Notsè, pour ainsi dire, « établissons-nous ici » ; d'où le toponyme « Agou ». Mais la version la plus reconnue est qu'au cours de leur pérégrination, ayant fui Notsè, ce groupe aurait été surpris par l'aube au pied de la montagne couverte par du brouillard. Les fugitifs se seraient alors écriés « *agudze* », ce qui signifie « l'aube est apparue ». Une dernière version soutient que le leader du déplacement aurait eu pour nom Agou. Une lignée, la plus importante du point de vue numérique, les Kébo, pour s'assurer de leur sécurité, alla conquérir l'espace situé sur les hauteurs du mont, en pleine forêt. L'ancêtre conducteur du groupe aurait prononcé cette phrase : « *Mi kee boo xe xla de eme* », ce qui signifie, « nous I (la forêt) avons largement ouverte pour nous y réfugier », d'où le nom Kébo. La ramification la plus ancienne des Kébo s'installa à une hauteur de 750 m, à 1,5 km environ du pic en un endroit qu'ils nommèrent « *Dzigbé* », ce qui littéralement traduit, signifie « vers le haut ». Les Tavié quant à eux allèrent d'abord habiter un endroit qu'ils dénommèrent « *Apegame* », ce qui signifie « la grande maison » ou la « maison d'origine » d'où ils essaimèrent en de petites localités.

Que retenir du groupe ethnolinguistique *Agomé* ? Installés sur les hauteurs du mont Kloto à un endroit qui autrefois avait pour nom « *Amedzofe* » (origine de l'homme) mais aujourd'hui « *Afedo* » qui signifie « maison vide » ou « maison déserte », les Agomé se sont par la suite dispersés. Selon la tradition, c'est à la suite d'un incident horrible¹⁸ que la communauté Agomé se dispersa. Ils descendirent vers des zones topographiquement plus basses et formèrent cinq gros villages notamment : Agomé-Kpalimé (à 250 m d'altitude), Agomé-Kpodzi, Agomé-Koussountou, Agomé-Yo et Agomé-Tomégbé. Les Agomé-Tomégbé en particulier, pour s'installer sur leur site actuel, ont dû se battre âprement contre les peuples Akpafu, qu'ils repoussèrent dans le Ghana actuel.

Quel est le parcours historique des *Kuma* ? Non loin des Agomé, se trouvent les *Kuma*, un peuple chasseur qui prit refuge d'abord à Anfoin dans l'actuel Ghana, à la suite d'une bataille qui les opposa aux Wli, aux Vè et aux Ashem (peuple Ashanti). Mais, de Anfoin, ils auraient d'abord traversé la région d'Agou avant de s'installer dans la région de Kpélé. La coexistence peu pacifique avec les Kpélé ainsi que les maladies parasitaires qui y sévissaient notamment la maladie du sommeil les auraient poussés à se rendre à « *Kumatodzi* » ou « mont Kuma ». Les *Kumawo* ou *Kuma* du radical « *ku* » qui signifie « mort » et « *ma* » qui signifie « habitués » se seraient nommés ainsi en souvenir des nombreuses guerres qui ont émaillé leur histoire et qui les auraient rendus téméraires voire

¹⁸A ce qu'il paraît, deux parieurs auraient éventré une femme enceinte juste pour savoir lequel d'entre eux avait raison quant à la détermination du sexe du bébé que cette dernière portait dans ses entrailles. Cet incident grave dans le contexte traditionnel africain aurait engendré beaucoup de malheurs physiques et psychiques qui ont fait partir ces communautés.

stoïques et héroïques face aux dangers de la mort. Car disaient-ils sans cesse : «*eku ma mi*», ce qui signifie « *nous sommes habitués à la mort* ».

Quelle est l'histoire des *Kpélé* ? Après la dispersion de Notsè, un autre groupe ethnolinguistique éwé de la diaspora des Plateaux du sud-ouest, les Kpélé, serait également passé par Gamé, Todjin, Kati, Toutou pour se retrouver finalement à Novivé, une localité située aux environs des villages actuels de Kpélé-Tsiko et Kpélé-Adéta. Dans leur course à l'abri, abattus et affamés par la longue marche, ils auraient découvert une espèce de courge consommable avant le début des activités agricoles. Il s'agit en éwé du fruit « *ekpe* » ou « *ekpin* » (*citrouille*) qui donne son nom à la communauté. Car, soulagés après avoir découvert ce fruit, les fugitifs dirent « *ekpe le gue* », ce qui littéralement traduit signifie « il y a la courge (*ekpe*) ici ». C'est donc de *Novivé* qui signifie « forêt hospitalière » que les Kpélé se dispersèrent pour essaimer en différents villages. Ainsi, un groupe important installé d'abord à Elémé, en manque de vivre aurait réussi, grâce à un chasseur, à retrouver cette espèce de fruit dans l'actuel terroir d'Elé. Il revint dire à ses collatéraux, « *ekpe la le gue* », ce qui correspond à la même phrase : « il y a la courge ici » ; d'où le toponyme « *Kpélé-Elé* ». Les Kpélé, en dehors d'Elé, essaimèrent en une trentaine de localités que l'on retrouve le long de l'axe routier longeant le piémont atakorien. Les plus importantes localités sont : Goudévé, Govié, Adéta, Tsiko, Atimé, Hovié, Tsavié.

Qu'en est-il des *Danyi* ? Contrairement aux autres clans dont les dénominations proviennent des expériences vécues au cours de la recherche de refuge, les Danyi tireraient leur nom de leur activité d'éleveurs de serpent dans l'un des quartiers de la muraille d'Agokoli. Certes, une première source relie le nom Danyi du radical « *dan* » qui signifie serpent à une légende. Selon celle-ci, un serpent qui serait sorti d'un poêle de cuisine aurait pris un itinéraire dont les traces demeurent le lit actuel de la rivière Danyi (mouvement ondulatoire du serpent) ; en témoignent les nombreux méandres du cours de la rivière *Danyi*. Mais, selon la seconde source¹⁹ qui est la plus probante, il aurait existé un clan spécialisé dans l'élevage des serpents à qui il était dévolu les vertus de guérir les morsures de serpent. Partis de la muraille de Notsè, sous la direction de leur leader dénommé « *Danyila* » (éleveur de serpent), ils se seraient installés sur le plateau qui porte leur nom après de courts séjours à Kuma et dans l'Akposso.

Installés donc sur le plateau de Danyi, aux côtés de leurs voisins les Ahlon dont l'origine reste inconnue, ils procèdent à la délimitation de leurs zones d'influence respectives. Ainsi, Ewé et Ahlon délimitent leurs territoires de chasse à partir de quatre villages : Aglamadomé et Kakpa sur le plateau, Ikpa et Bogo-Ahlon dans la vallée. Constitués seulement de quelques lignages, ces derniers

¹⁹ Ces informations nous ont été fournies par les membres de la famille royale de Danyi Elavagnon.

délimitèrent leurs territoires de chasse et accompagnèrent cette délimitation de droits fonciers. Voisins des populations de la Gold Coast, les populations de Danyi qui avaient tissé des liens agricoles avec ceux de la Gold Coast joueront au-delà de leur vocation pour la chasse, un rôle important dans l'introduction de la culture du cacao au Togo. Ces paysans éwé commencèrent, peu avant 1914, à mettre sous terre des fèves de cacao à partir de l'expérience acquise en Gold Coast voisine où ils travaillèrent comme manœuvres. Après les Ewé, ce furent les Akposso et Akébou qui s'intéressèrent à l'arboriculture.

2.1.1.1.2 Les Akposso : un peuple aux origines ambiguës

Dans la divergence des points de vue qui la caractérise, l'histoire du peuple akposso se perd dans la nuit des temps. Tout commence avec des légendes. Pour les uns, les Akposso seraient un peuple original, dont les ancêtres se seraient installés dans la zone qu'ils occupent actuellement, une fois descendus du ciel²⁰. Les autres par contre soutiennent qu'ils seraient sortis d'une grotte et qu'ils vivaient à l'état sauvage en compagnie des animaux, se nourrissant de produits de chasse et de cueillette. Ce mode de vie essentiellement autarcique et primitif aurait-il inspiré leur ethnonyme Akposso, qui dans ce cas dériverait du radical « *ekpon* » (panthère) et du suffixe « *so* » (égal), qui littéralement traduit prend le sens de « semblable/égal à une panthère » ? Chose évidente, ces deux versions bien distillées au sein de la communauté traditionnelle ne résistent aucunement à l'analyse scientifique. Toutefois, les investigations d'archéologues ont permis de se rendre compte de la présence humaine dans la région, depuis le néolithique et au début de l'ère chrétienne.²¹

Selon Napo A. (1980a), l'Allemand Hornberger Ch., fut le premier à identifier ces peuples disséminés sur les hauteurs centrales et méridionales de la chaîne de l'Atakora. Néanmoins, le doute persiste quant à l'origine de ce peuple. Dans leur effort de dépister cette origine encore sombre, Cornevin R. (1969) et Kuévi D. (1970) en viennent aux conclusions respectives d'une origine nubienne pour le premier puis d'une origine kouchiste pour le second. Quelle synthèse faire des points de vue souvent contradictoires sur l'origine du peuple Akposso ? En croisant les informations des diverses sources, nous admettons qu'après un séjour relativement long dans la vallée du Nil, les Akposso se seraient déplacés vers l'ouest où ils auraient séjourné dans la vallée du Niger aux côtés des Yorouba et Ewé. De là, ils partirent pour se retrouver à Agbogbomé, au Nord de Notsè²². C'est ce qui justifierait que la seconde langue ainsi que la majorité des ethnonymes Akposso soient éwé.

²⁰ D'après notre entretien avec M. Atsou Ouné, chef de la collectivité allochtone Akposso d'Amou-Oblo, le 25 janvier 2006.

²¹ Il a été découvert dans l'Akposso des tas de scories qui préfigurent une présence humaine avant le début de notre ère.

²² Akpossofinu se situe à 3 Km de Notsè ; Agbogboli, ancienne cité Akposso, adogli, Doumè, Ahépé, ...sont des noms de vieux terroirs d'Akposso.

Même si le doute demeure sur l'origine du peuple akposso et que celui-ci aurait existé là avant l'édification de la cité de Notsè et même la mise en place du puissant royaume Ashanti (Essilivi A., 1996, p. 26), la possibilité d'un contact de civilisation datant de plusieurs siècles entre Ewé et Akposso n'est nullement à exclure. Ayant vécu en coexistence avec les Ewé vers les XIII^e et XIV^e siècles au moins, ils auraient quitté en hâte tout comme leurs voisins Ewé, demeurant dans la muraille. Après plusieurs étapes en territoire togolais puis ghanéen (Togo britannique), les Akposso auraient livré une rude bataille aux Buem qui, en détresse se sont écriés : « *akposso koumbi ô* », ce qui signifie littéralement « les Akposso nous tuent », d'où le nom actuel de cette localité, Akposso-Koumbi. Les besoins de sécurité les poussèrent alors à se retirer sur le plateau « *promontoire proche mais d'accès difficile qui porte leur nom* » (Antheaume B., 1981-1982 p. 50). Installés sur cette montagne « *véritable bastion* » qui leur permettait de voir venir d'éventuels agresseurs, ils étaient repliés sur eux-mêmes en raison de leur vision autarcique du fait socio-économique.

Dès le départ, moins touchés par les bouleversements qu'apportaient les peuples des régions côtières du Togo, à travers leur commerce basé sur la traite du latex au XIX^e siècle, ils pratiquaient sur les plateaux une agriculture extensive, entièrement destinée à l'alimentation de leur population, au demeurant très peu nombreuse. Au cours de cette ère précoloniale, la plaine du Litimé et celle d'Amou, très giboyeuses ne servaient qu'aux activités de cueillette et de chasse.

C'est avec l'arrivée du cacaoyer que des hommes et des femmes quittèrent les tout premiers villages nichés sur le plateau akposso pour aller vers les plaines, mettant ainsi en place les villages des piémonts orientaux, puis occidentaux. La traite du latex et les revenus tirés de l'agriculture de plantation modifièrent toutefois les données de l'économie traditionnelle de subsistance puisqu'elle finit par impliquer les peuples akposso.

On pourrait alors dire que la conquête du Litimé et de la plaine d'Amou n'est en réalité qu'une conséquence de la crainte des Akposso de voir leurs sols emparés par leurs voisins Ewé de Ho, Kpando, Peki, mieux outillés et disposant de plus de moyens financiers pour la pratique de l'agriculture de plantation. De gros villages naquirent alors sur le piémont occidental : Badou, Kissibo, Anonoé, Wobè, Akloa, Tomégbé, Kpété-Maflo, Kpété-Béna. A l'est, on note les villages comme Sodo, Amou-Oblo, Ezimé, Agadji, Amlamé, Edifou (carte n°16). Les populations délocalisantes s'efforçaient d'affirmer leurs droits de propriété foncière sur cette zone qui déjà suscitait envie et jalousie.

0°45' 1°00'



L'ethnonymie n'est-elle pas porteuse de sens si nous nous en tenons à quelques terroirs ?

Fatigué, abattu et mourant de faim, un chasseur aurait retrouvé dans un milieu forestier, un couple qui lui fit un mets délicieux et l'invita à manger en ces termes, « *Bà dù* », ce qui en signifie, « *venez manger* ». Cette localité située à l'entrée nord-est du Litimé prit alors le nom de Badou, devenue aujourd'hui chef-lieu de la préfecture de Wawa. Un groupe d'Akposso s'étant installé au-delà de la rivière Wawa (vers Akloa) dénomma sa localité Tomégbé, ce qui, en langue éwé signifie, « *de l'autre côté de la rivière* ».

Le terroir Béna doit son nom à la rivière Bèna, tiré de l'Akposso « *Ubenena* ». De l'autre côté de la même rivière se sont installés des voisins ashantis résolus à faire la paix avec les premiers, d'où le nom de leur localité : « *Mempeassem* », ce qui en Ashanti signifie : « *je dis non à la dispute (la guerre)* » et qui est l'équivalent éwé de « *Megbedzre* ». Il convient ici de dire que trois terroirs environ dans notre environnement de recherche sont dénommés « *Mempeassem* »²³ et quatre autres environ prennent le nom Mégbédzré²⁴. Toutes ces dénominations rappellent le passé guerrier de ces peuples et leur souci de faire désormais la paix à travers une cohabitation nouvelle, éprise de paix, de conciliation et de changement de comportement. Cette insécurité se ressent surtout à l'annonce de la mort d'un roi ou d'un chef d'un terroir proche ou loin²⁵.

D'autres encore, étaient décidés à créer un village qui réponde aux exigences du protestantisme chrétien tout en s'engageant dans les travaux de plantation. Ainsi, un groupe d'Ewé venu de la Gold Coast s'associa au chef Affola Gbadégbé d'Amou-Oblo pour acquérir (par achat) des terres aux Anonoé. Ils nommèrent ces terres acquises « *Béthel* », nom tiré qui en hébreu signifie « *maison de Dieu* ». Le même phénomène est observé dans la préfecture d'Amou où une communauté chrétienne dite pentecôtiste fonda entre les villages Amou-Oblo et Sodo, un grand hameau dénommé Sodo-Zion à l'image de Todzi-Zion créé sur le plateau.

Un autre groupe d'Ashantis s'installa dans des milieux forestiers propices au développement des plantations mais très fréquentés par des animaux féroces. Après avoir acquis des terres par achat,

²³ Les villages dénommés Mempeassem se retrouvent dans le canton Kpété dans le Litimé, dans la région de Danyi non loin de Apéyéme et dans la région d'Agou. Ils ont tous été fondés par des migrants Ashanti avec lesquels nos populations d'étude avouent s'être régulièrement battues dans le passé.

²⁴ Le terroir Mégbédzré reste localisé dans le Litimé fondé par des migrants Ewé épris de paix qui décidèrent de vivre aux côtés des Akposso autochtones et propriétaires des riches terres à café et cacao.

²⁵ Le chef d'un peuple selon la coutume Ashanti doit, à sa mort être enterré avec des sujets vivants ou tués qui sont des personnes à qui il est confié par la force, la délicate mission d'accompagner le roi dans l'au-delà et de lui rendre des services dignes de son rang. Cette pratique est relayée par certains peuples autochtones dit résiduels. C'est ainsi que les populations sont invitées à redoubler de vigilance toutes les fois qu'un roi venait à rendre l'âme.

leur nouvel esprit d'ouverture et d'hospitalité leur a fait nommer leur village : « *Adomi Abra* » qui littéralement traduit signifie « *si vous m'aimez venez* ».

La localité *Badou-Djindji* doit son nom à la rivière *Dzindzi*. Cependant, les nombreux achats de terres par des populations venues du pays éwé notamment de la région de Danyi, lui a fait donner à l'origine le nom *Danyi-Konda* qui signifie « carrefour de Danyi ou des Danyi ». C'est plus tard que pour des raisons d'authenticité patrimoniale ce terroir sera rebaptisé, conformément à la volonté des autochtones Akposso, *Badou-Djindji*.

D'autres villages en pays akposso ont été créés par des colons Kabyè. Il s'agit en particulier de Kablè Kondzi ou Patatoukou, créé en 1906 par les Allemands et renforcé par des migrations forcées aux temps des colons Français.

Ainsi, l'âme du peuple akposso, si elle semble originale, s'est progressivement forgée pour être ce qu'elle est aujourd'hui, dans une relation réciproque avec d'autres peuples et dans un rapport étroit avec la poussée des plantations. Si tout observateur attentif peut retrouver en l'Akposso la voix éwé d'abord, le parcours historique fera des Akébou, les voisins inséparables des Akposso. Les Akébou étant également considérés comme peuple témoin, leur parcours historique mérite d'être examiné.

2.1.1.1.3 Les Akébou : un peuple aux origines mythiques

Tout à fait incertaine est l'origine du peuple akébou, voisin immédiat des Akposso. Car, tellement, le sacré, le divin viennent se greffer à l'anachronique pour ne produire que ce qui s'éloigne de la véritable histoire. Toutefois, nous pouvons trancher en disant que le caractère légendaire de l'origine des Akébou laisse supposer une existence très ancienne de cette tribu, ancienneté qu'il nous est difficile de mesurer.

En effet, presque partout en pays akébou, à la question « *d'où viennent vos ancêtres ?* », on apprend qu'ils sont descendus du ciel à l'aide d'un fil tressé avec du coton. Ils seraient descendus à « *Djon* » qui en langue akébou signifie « *origine* », même si les communautés *kotora* soutiennent que c'est sur leur terre que le premier homme est descendu. Malgré sa relative homogénéité, le peuple akébou a conscience d'être un mélange de diverses souches tribales venues d'horizons non identiques.

De ce point de vue on pourrait alors distinguer par rapport à l'histoire, l'occupation de l'aire culturelle akébou par des peuples « plus autochtones » et des peuples « moins autochtones », issus de la diaspora de Notsè (Dahon M., 1989 p.1). Les premiers n'ont mémoire de leur origine qu'à travers

des légendes. Ils affirment que leurs ancêtres, descendus du ciel, étaient un couple. L'homme portait le nom de Eriti alors que la femme s'appelait Malifi. Ces deux premiers occupants engendrèrent une fille qui répondait au nom de Lèkpêsi et un garçon, Labaku, qui durent se marier entre eux, étant donné qu'aucun autre habitant ne résidait dans leur environnement immédiat. (Dahon M., 1989).

Un jour, cette première famille reçut la visite d'un homme velu, aux cheveux touffus, éprouvé par les difficultés de la vie. Ce dernier, nommé Omu, accueilli, restauré et raffiné, prendra plus tard en mariage, la deuxième fille du couple. Omu eut des descendants qui furent appelés « Ariatépé », ce qui signifie «*ceux-là qui souffrent* », en souvenir de la souffrance morale et physique de leur ancêtre.

Dans l'optique d'une meilleure occupation de la région, le couple ancestrale demanda à Labaku et Lèkpêsi, ses enfants de les quitter et d'aller s'établir à « Kpêrùù » dérivant de l'expression « Kpinkéri » qui signifie, « cultive pour manger », expression qui témoigne de la foi des ancêtres Akébou en le travail de la terre.

Certes, cette anecdote bien connue à Djon par exemple, ne se dit pas partout ailleurs de la même façon. Loin de vouloir mettre en lumière toutes les versions orales, ce qui ne correspond pas aux préoccupations de notre travail, nous retenons au moins que les Akébou qui affirment que leurs premiers ancêtres sont descendus du ciel sont dits « Akébou autochtones ». Ils ont constitué les villages suivants : Kpêrùù, Ketchînpinkê, Gilliréé, Djon, Kotorà, Hohoê, Gotoraré, Atikôsa, Asikoê, Gbendé, Tsafère, Elikà, Atichafé, Kétchenké, Namiré, Djitramé, Dzon, Kotoré, Egbendé (Dahon M., 1989 et Gayibor N. L., 1997 p. 80 et carte n° 17).

A ces « véritables autochtones », se sont mêlés des individus anciennement implantés mais plus récents que les premiers, venus demander soit de l'asile, soit des terres pour pratiquer des activités agricoles. Ceux-ci, « moins autochtones », sont essentiellement constitués de fugitifs de Notsè (les Ewé de Notsè). Mais parmi cette catégorie d'autochtones figurent également des Anyanga, des N'tribou, des Adélé.

Le premier groupe éwé, conduit par un certain Aké ou Eké que la généalogie situe au dernier quart du XVIII^e siècle (Dahon M., 1989) s'installa dans les environs de Lonfo. Ces habitants sont aujourd'hui disséminés dans les villages Vé et de Kougnohou.

En effet, le chef de migration depuis Notsè, comme le souligne Cornevin R. (1969) aurait à la suite de ses égarements, donné le nom Akébou à l'aire ethnoculturelle, ce qui signifie « *Aké est perdu* ». Cette vague de migration en provenance de Notsè, dans son périple, épuisée par la longue marche, emportée par la lassitude, affaiblie par les difficultés physiques et morales qu'implique leur fuite, s'installa dans une localité qu'elle nomma alors Kougnohou, ce qui littéralement traduit signifie « *Il est préférable de mourir* » ou en d'autres termes, « *mieux vaut mourir* ».

Un autre groupe éwé, venu tardivement dans l'Akébou dans la seconde moitié du XIX^e siècle, après un séjour à Kpélé-Goudévè occupa le village de Djakpodji qui a essaimé pour donner Woedanyi, Kamina et leurs dépendances (Gayibor N. L., 1997 p. 80).

En définitive, après l'occupation de leur site originel, « Lonfo », et à la suite de plusieurs événements, les Akébou ont essaimé dans la région et occupent plusieurs villages significatifs quant à leur parcours historique. Très attachés à leur terre, les Akébou ont pendant longtemps vécu, repliés sur eux-mêmes. En témoigne l'hostilité qu'ils ont démontrée face à la colonisation. Malgré l'ancrage de l'agriculture de subsistance et le retard pris par le milieu par rapport au développement des plantations et non à son introduction, l'économie de plantation a pu s'intégrer dans leurs habitudes agraires récentes.

On y rencontre également les Anyanga, communément appelés Omoupé ou Koutchamé. Leur arrivée dans l'Akébou remonterait à la deuxième moitié du XVIII^e siècle. A la suite d'une autorisation qu'ils auraient reçue du chef de Lonfo, ils créèrent le village de Kpalavé-Gboholho. Une autre vague de migration qui contribua au peuplement ancien du pays akébou est celle des Ntribou. Suite aux guerres que les Ashanti livrèrent à ces derniers, ceux-ci furent obligés de partir pour trouver asile sur les terres akébou. Arrivés vers le dernier quart du XVIII^e siècle, après des étapes à Elélé, Efini, Abinaké et Ayagba, ils essaimèrent pour donner des villages comme Sérégbené, Saraka, etc.

Au total, ni vide d'hommes, ni trop peuplée, la partie ouest de la Région des Plateaux offrait au départ, dès le XIX^e / XX^e siècle, des densités moyennes de populations relativement suffisantes de par leur nombre et leurs habitudes agraires à fournir la force de travail nécessaire au démarrage des activités liées au développement des plantations. La terre était assez disponible pour permettre aux hommes de bonne volonté d'étendre leurs exploitations. Aussi, dès la création des premières plantations, vers 1907, une main-d'œuvre abondante vint-elle de l'extérieur et gonfla-t-elle cette force de production, force de travail déjà disponible. Elle afflua sous l'effet de diverses incitations et permit l'expansion du secteur mais aussi un bouleversement des régimes fonciers. Qui sont les peuples d'occupation récente ? Quelles sont les raisons qui ont motivé leur installation dans la région et

comment cette installation s'est-elle faite ? Quel est l'état des relations qui se sont établies entre ces peuples migrants et les autochtones des diverses aires ?

2.1.1.2 Les peuples d'implantation récente

Installés il y a moins de deux siècles, ces derniers se distinguent des premiers par leur occupation récente, réalisée dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles sous l'impulsion de l'administration coloniale. Avec pour mission de répondre aux besoins en main-d'œuvre auxquels autochtones Ewé, Akposso et Akébou ne pouvaient entièrement satisfaire, leur arrivée dans notre zone d'étude se justifie donc avant tout par la nécessité de compenser le déficit en force de production inhérent au développement des plantations.

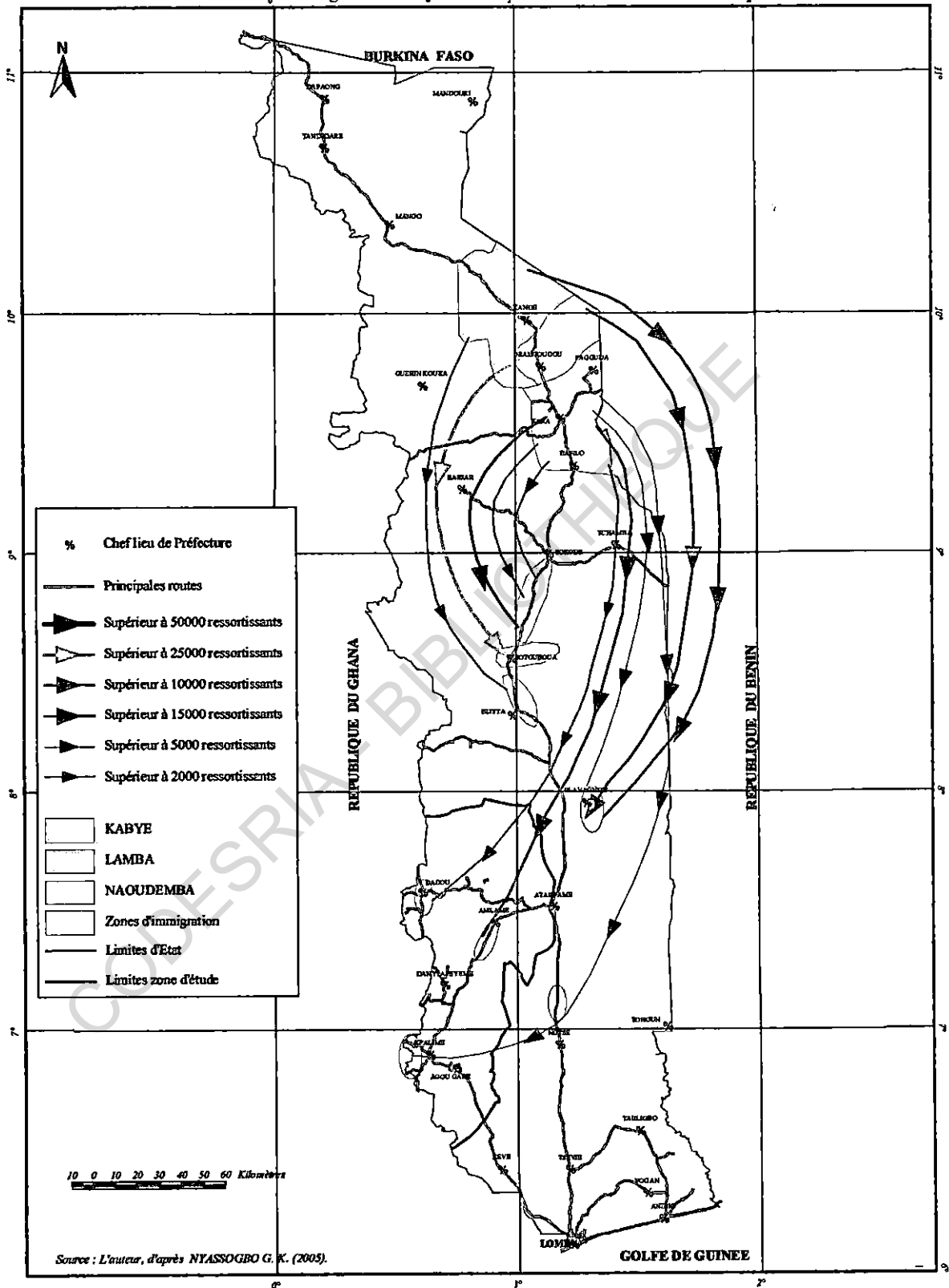
Les tout premiers mouvements migratoires devaient venir du Buem voisin. Les habitants de cette région et les migrants originaires de Kpando, de Ho et d'Anfoin dans la Gold Coast, ayant connu plus tôt le cacao²⁶, vinrent acheter des terres à vil prix auprès des Akposso (Gu-Konu. E., Y., 1983). Déjà, dès 1920, par l'intermédiaire de l'Administration, arrivèrent d'autres groupes, les Kabyè, les Kotocoli et des peuples étrangers commerçants, les Haoussa, les Yorouba dans le sud-ouest du Togo.²⁷ Suite à la fixation par l'Administration des contrats dont les clauses furent avantageuses à l'expression du besoin des allochtones de faire appel à une main-d'œuvre extérieure, les Kabyè, Lamba et Naoudemba, peuples bien connus pour leur vocation agricole, furent le « réservoir » dans lequel, la main-d'œuvre nécessaire à la mise en valeur des plantations a été puisée (carte n°18).

Provoquées et orientées par le colonisateur allemand puis français jusque vers les années 1945, ces migrations des Kabyè, Lamba, Naoudemba sont ensuite devenues spontanées et moins collectives (Gu-Konu E. Y, 1980 p. 676-667). Destinées d'abord aux terres incultes ou inoccupées entre Sokodé et Notsè, cette migration de la main-d'œuvre provenant de la région septentrionale du pays visait à décongestionner les massifs kabyè exposés à une surcharge humaine avec des densités variant entre 100 et 150 habitants au km² et pouvant atteindre dans certains cas 300 habitants au km², accentuant par conséquent les risques d'insécurité alimentaire. A cette pression démographique s'ajoutait la crainte des pouvoirs coloniaux de voir s'enfuir les uns après les autres, ces paysans désireux de se soustraire aux contraintes de paiement d'impôt, en allant vers les plantations caféières et cacaoyères du Ghana (Abotchi T., 1997 p. 42).

²⁶ Il s'agit du vieux cacao Amelonado introduit de Sao Tomé Principe par un certain Tetteh Quarshie, originaire de la Gold Coast. Celui-ci aurait habilement ingurgité, pour échapper à la vigilance des Sao Toméens qui protégeaient leur semence miracle, résistant de ce fait à toute diffusion puis serait venu déféquer ces fèves en un endroit propice où elles ont germé et se sont développées.

²⁷ Pour plus d'informations sur les migrations des Kabyè- Lamba-Naoudemba, se référer aux travaux de Lucien-Brun B. (1974), Pillet Schwartz (1987), Ogroundé L. (1981), Gu-konu E. Y. (1983).

Carte n°18: Migration Kabyè-Lamba-Naoudemba



Ensuite, l'impérieuse nécessité de mettre en valeur les riches terres du Togo méridional, notamment celles de l'ouest des Plateaux propices au café et au cacao, afin de répondre aux objectifs que les colonisateurs se sont fixés dans le cadre de leur politique de mise en valeur sélective du pays, a provoqué cette mobilisation de la main-d'œuvre exprimée par la carte n°18. Par ailleurs, la mise en place effective des plantations de café et de cacao puis la nécessité d'installer des infrastructures de communication pour drainer ces produits industriels exotiques vers le wharf de Lomé, ont poussé le colonisateur à adopter cette politique de délocalisation humaine.

Les Allemands ont d'abord fait des récalcitrants leurs cobayes en leur créant le village de Chra, considéré comme un centre de redressement. Alors que les textes parlaient d'un déplacement volontaire, les faits ont prouvé que c'était dans l'arbitraire que ces personnes jugées pour la plupart nuisibles à la vie paisible de leur localité de départ ont été déplacées avec la complicité des chefs locaux installés par le pouvoir colonial. Les Français également ont intensifié ce mouvement de transplantation des bras valides. Grâce au contrat d'engagement²⁸, plusieurs villages et hameaux de colons ont été créés dans les Plateaux-Ouest. En 1928, des récalcitrants du pays kabyè de la préfecture de Binah ont été déversés à Patatoukou, localité située à cheval entre Sodo et Amou-Oblo. Un noyau détaché de Patatoukou sur le piémont oriental de l'Atakora s'est alors rendu dans la zone des savanes humides de Kpélé-Est et a créé un hameau du nom de Mamam-Kopé, ce qui littéralement traduit, prend le sens de « ferme de Mamam ». C'est de là qu'un autre groupe partit pour créer Djata-Kopé. Dans ces villages des savanes humides de la zone orientale de l'Atakora, il est frappant de retrouver quelques reliques de plantations caféières et cacaoyères, les dernières longeant les cours d'eau.

D'ailleurs, la lecture des toponymes de villages, hameaux et fermes de la région ouest des Plateaux révèle une présence significative des colons Kabyè dans ces localités. Ceux-ci ont donc contribué à produire l'espace agraire en donnant naissance à des hameaux et fermes comme : Soumdina, Tchala Kopé, Mayaba Kopé, Anawui Kopé, Patadom, Kodjona Kopé, Logba, Djato Kopé, Kabyè Kondji, Dogo Kopé, Yaka, Alloum, Essotima-Kopé.

On le sait, les Kabyè sont un peuple d'une longue tradition agraire. Très tôt, ils ont développé dans les massifs qui portent leur nom, des techniques agricoles intensives destinées à nourrir une population sans cesse croissante. Ici également, ils prennent une part importante dans la dynamique agraire, la pratique des activités agricoles et la constitution du système agraire. Ils demeurent pour notre environnement de recherche, la principale force de production, les fournisseurs de main-

²⁸ Parmi ces clauses dont la durée moyenne était de 6 mois, il y avait : protection contre les abus des employeurs gratuits, des soins en cas de maladie et octroi d'un logement par l'employeur (Rapport SDN, 1923, et 1924 cité par Nyassogbo et al, 1995 p. 33).

d'œuvre saisonnière ou temporaire dont le déficit est à même de ralentir la dynamique productive et d'accentuer le fait agraire de déprise.

Pechade J. (1939 p. 242) a fait une analyse de l'impact socio-économique de la transplantation des Kabyè-Lamba et Naoudemba. Ces impacts sont remarquables entre les deux guerres mondiales comme le révèle le tableau n°7.

Tableau n°7 : Evolution du tonnage de certains produits agricoles entre les deux guerres mondiales

Produit Année	Café	Cacao	Coton	Arachide
1920	0	1544	889	26
1925	4	3948	1873	9
1930	29	5895	4016	157
1935	117	7554	3276	77
1938	345	8330	4331	1691

Source: Pechade J. (1939 p. 242) in Ogoundé L. (1981)

Par rapport aux données du tableau n°7, il est établi que jusqu'en 1920, le café était très peu connu au Togo et sa valeur dans le tonnage de la production rentière était presque nulle. La croissance régulière de son tonnage depuis cette époque est indubitablement une conséquence heureuse des recrutements de la main-d'œuvre, effectués dans le « réservoir kabyè » pour les plantations indigènes et européennes et ce, pour l'intensification des cultures spéculatives (cacao, café) dans l'ouest de la Région des Plateaux. Ils devaient également cultiver du coton, et de l'arachide entre Sokodé et Notsè, plus précisément dans l'est de la Région des Plateaux. Les mêmes effets sont ressentis à partir de 1930 dans la production d'arachide et du coton, en raison de la migration kabyè enclenchée dès 1925 vers les terres vides de la plaine du Mono (Lucien-Brun B., 1987 ; Ogoundé L., 1981). Si les Kabyè constituent le groupe allochtone dominant, ils sont loin d'être le seul groupe arrivé dans le cadre de la mise en œuvre des plantations paysannes.

En effet, d'un côté, bien avant les Kabyè, il s'était enclenché une dynamique migratoire qui a conduit les Ewé de Ho, Kpando, Anfoin dans l'actuel Ghana, puis de Danyi, ayant connu plus tôt l'économie de plantation, à se déplacer sur les terres riches de cacao du Litimé où ils achetèrent des parcelles pour la mise en valeur agricole. De l'autre côté, les migrations kabyè sont suivies par la migration des Ewé, des Plateaux-Est, des Ana-lfè-Fon, venus de la région d'Atakpamé et du Bénin pour la mise en valeur. Il y a lieu également de parler des Kotocoli de la Région Centrale, peuple également commerçant et des Haoussa, Yorouba, Zerma, venus du Nigeria, du Niger et du Mali.

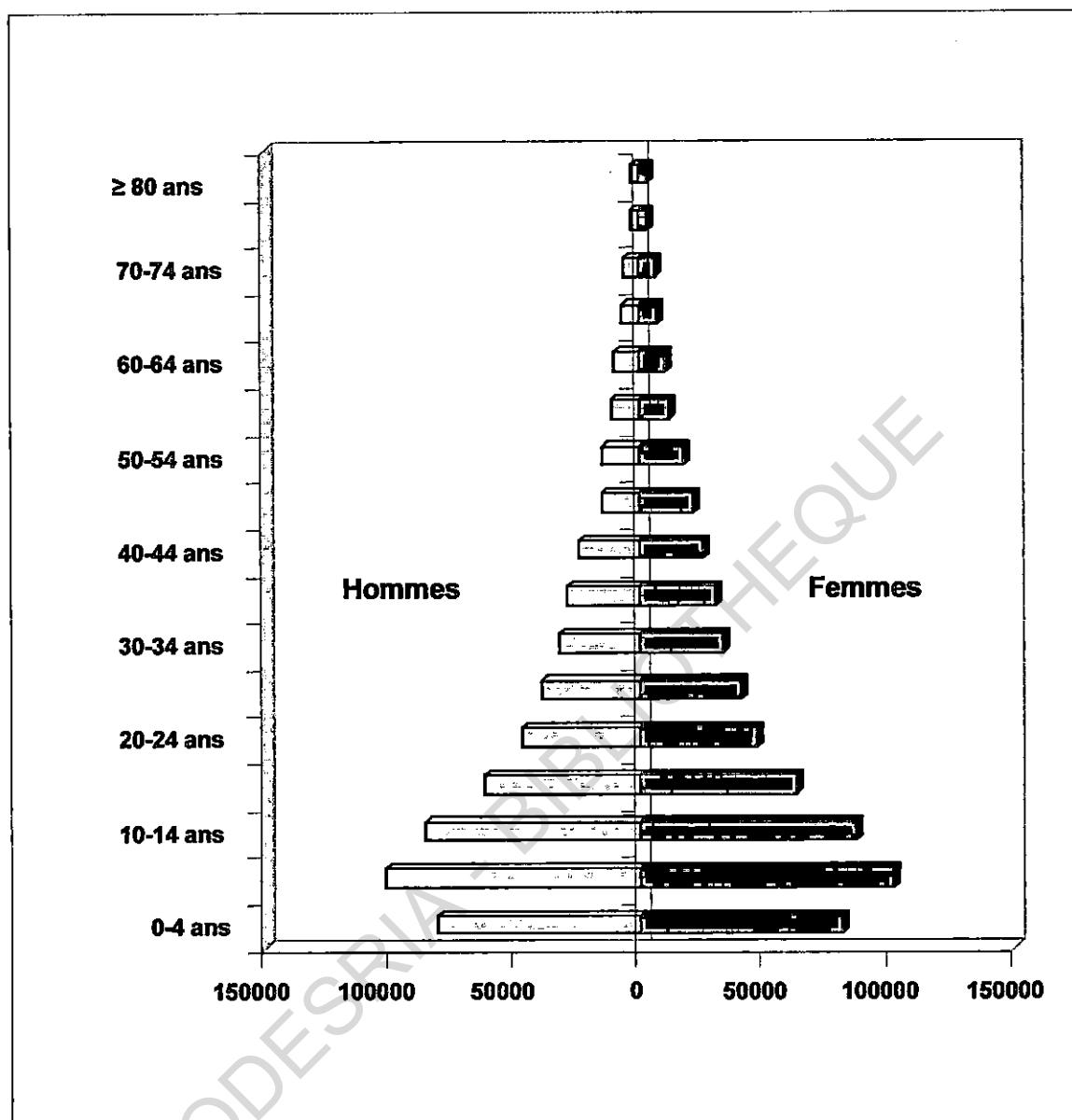
Tous ces migrants s'associent aux autochtones pour générer un véritable système des plantations caractérisé par une prospérité que l'on connaît. Cependant, la crise née dans les années 1960, suite à l'effondrement des cours du cacao et du café sur le marché international, la conjoncture qu'elle engendre puis les difficultés politiques des années 1990, entraînèrent un départ considérable des communautés allochtones. Cela aggrave la situation amorcée de dépérissement des plantations, accentuant la déprise. En quoi la structure de la population influence-t-elle la dynamique de l'agriculture ?

2.1.2 Une population extrêmement jeune

Tout comme la majorité des pays du Tiers-monde, la population de notre environnement de recherche est caractérisée par une prédominance d'éléments jeunes. La figure n°5 qui fait l'état de la population de toute la région en témoigne.

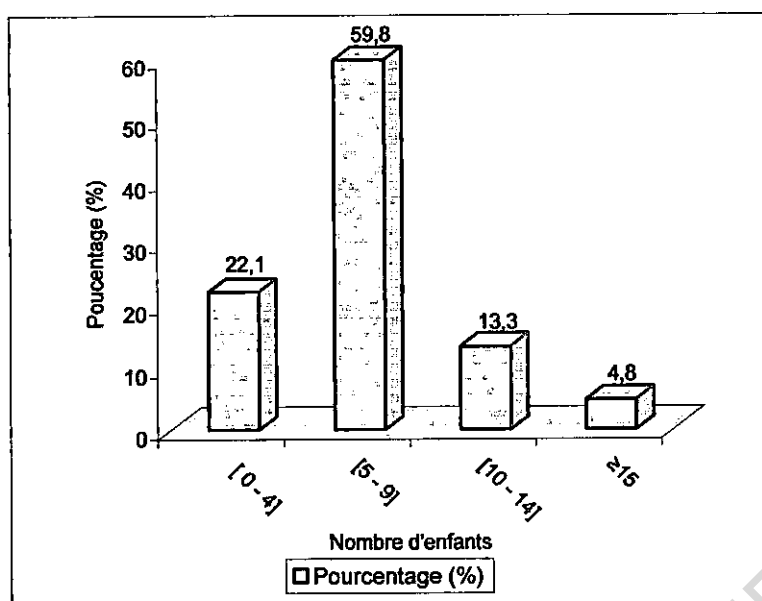
D'après cette pyramide réalisée sur la base des données fournies par le recensement national de la population et de l'habitat de novembre 1981, actualisées en 2005, les moins de 15 ans représentent 46 % de la population tandis que la population vieille de plus de 60 ans ne dépasse pas 6 %. Ainsi, à la base *grosso modo* large, signe de la forte proportion des jeunes s'oppose un sommet effilé traduisant la faible proportion de vieillards au sein de la population sous-régionale, ce qui correspond tant soit peu au schéma de la situation démographique des pays sous-développés. La prédominance des jeunes au sein de la population étudiée s'explique par plusieurs raisons. Il s'agit pour l'essentiel de la polygamie, des mariages précoces, de l'analphabétisme féminin, des considérations sociales et croyances religieuses, notamment celles de l'idéal de la grande famille et des tabous. Le concours de ces facteurs donne lieu à une fécondité relativement élevée qui se traduit par un nombre important d'enfants par ménage comme l'indique la figure n°6.

Figure n°5 : Pyramide des âges de la Région des Plateaux en 2004



Source : DRSCN-Plateaux (2005).

Figure n°6 : Répartition des CUPP en fonction du nombre d'enfants par ménage



Source : Enquête de terrain, 2006.

Les données de la figure n°6 révèlent que la majorité des ménages de notre univers statistique, soit 59,8 % des CUPP ont entre 5 et 9 enfants. 56 CUPP, soit 13,3 % ont un nombre d'enfants compris entre 10 et 14 alors que 20 CUPP soit 4,8 % ont un nombre d'enfants supérieur ou égal à 15.

La fécondité relativement élevée des CUPP trouve son fondement, dans le statut matrimonial caractérisé par un taux non négligeable de polygamie comme le révèle le tableau n°8.

Tableau n°8 : Répartition des CUPP en fonction de leur statut matrimonial

Statut matrimonial	Effectif	Pourcentage (%)
Célibataire	27	6,3
Monogame	233	53,9
Polygame	137	31,7
Veuf/veuve	23	5,3
Divorcé	12	2,8
Total	432	100

Source : Enquête de terrain, 2006.

Il ressort de l'analyse du tableau n°8 que plus de la moitié de nos enquêtés, soit environ 54 % vivent en situation de monogamie. Toutefois, près du tiers de nos enquêtés soit environ 32 % sont polygames à deux, trois, quatre femmes voire plus. La relative abondance des foyers polygames dans notre région d'étude s'oppose à la prédominance des foyers polygames dans la partie est des Plateaux avec environ 75 % des CUPP (Oladokoun W., 2000 p. 94). Les raisons justificatives de

cette situation se trouveraient dans l'influence des nombreuses campagnes religieuses démarrées il y a plus d'un siècle par les missions chrétiennes protestantes et catholiques. Par ailleurs, les nombreuses difficultés économiques connues depuis un passé récent suite à la baisse des cours des produits de rente ont sans doute provoqué un changement de comportement démographique. Ceci justifierait le rétrécissement du pallier représentant la classe d'âge de 0 à 4 ans sur la pyramide des âges. De ce fait, de plus en plus, les CUPP ont une taille de ménage en réduction, en raison de la réduction du nombre d'épouses et de celui des enfants. Pendant longtemps, la zone d'économie de plantation était une région bien connue pour la taille visiblement bien élevée des ménages regroupés ou dispersés dans les villages, hameaux et fermes. Il est à noter toutefois, que les cas de polygamie sont plus nombreux chez les allochtones (73 %) que chez les autochtones (30 % des mariés) ; la différence pourrait s'expliquer par la nécessité de satisfaire le besoin de main-d'œuvre à travers une progéniture nombreuse, qui s'exprime plus chez les allochtones. Ainsi, dans la mesure où l'économie de plantation associée à l'économie vivrière exige une main-d'œuvre abondante et une meilleure répartition des tâches agricoles, la population à la fois jeune et pluriethnique constitue une source importante en force de production.

Toutefois, il est à noter que la dynamique démographique qu'enclenche la forte natalité qui est d'environ 44 ‰ et une mortalité en recul (17 ‰), ne produit pas de nos jours un effet significatif sur l'évolution de la population, en raison de l'émigration déjà décrite dans les Plateaux du sud-ouest et en particulier dans le Litimé, zone de forte concentration humaine qui, aujourd'hui connaît une situation démographique inversée (Antheaume B., 1981-1982 ; Nyassogbo et *al.*, 1995 ; Ogoundé L., 1999). Néanmoins, elle permet à la croissance sous-régionale de se maintenir et d'évoluer mais bien sûr à un rythme modéré.

Contrairement à l'est de la Région des Plateaux où la population est répartie de manière relativement homogène sur l'espace, notre zone d'étude est caractérisée par une répartition inégale de la population sur l'espace.

2.1.3 Une inégale répartition de la population

La densité moyenne de la partie occidentale des Plateaux est passée de 40 hbts/km² en 1981 à environ 60 hbts/km² en 2005. Cependant, l'observation des cartes des densités par préfecture en 1981 (carte n°19) et par sous-secteur de production (carte n°20) laisse percevoir de fortes inégalités dans la distribution spatiale de la population. En effet, la partie orientale de la Région des Plateaux couvrant une superficie de 9934 km² présente suivant les résultats du dénombrement de la population de 1996, une densité de 41 hbts/km² contre 59 hbts/km² pour la partie occidentale qui ne couvre que 6866 km². A partir de cette comparaison, il est important de souligner que d'autres indicateurs portant sur l'espace occupé par opposition à l'espace non occupé sont autant révélateurs

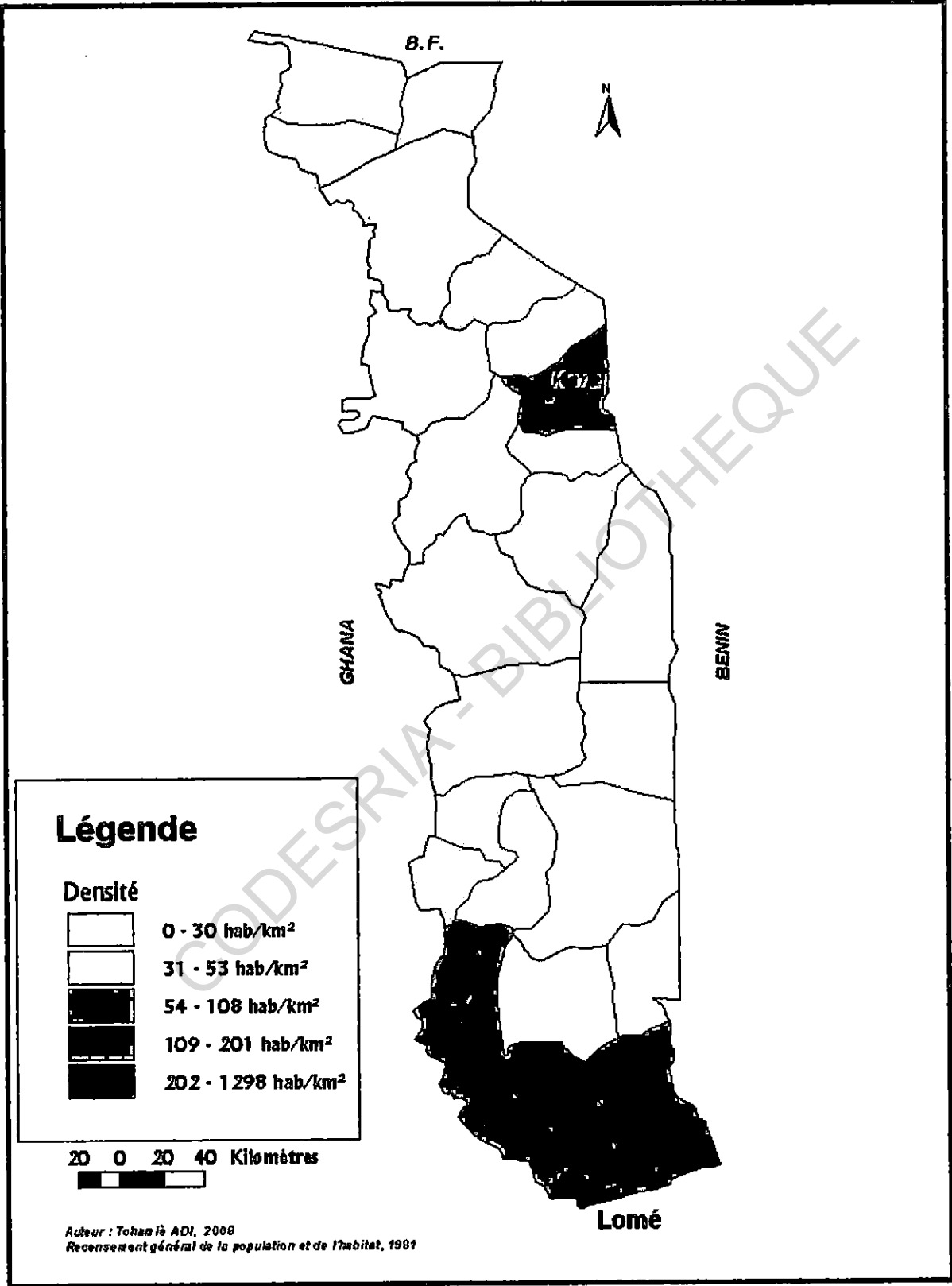
d'une prédisposition à l' inégale répartition de la population aussi bien à l'échelle de la Région que de la zone d'investigation. Sur un espace occupé de 16 148 km² pour toute la Région des Plateaux, la partie occidentale dispose de 27,70 % de la superficie contre 73,30 % pour la partie orientale (Oladokoun W., 2007 p. 94-95). Contrairement aux faibles densités variant entre 20 et 30 habitants au km² qui caractérisent l'est de la Région des Plateaux exception faite du canton de Kpékplémé qui a plus de 300 hbts/km² selon Abotchi T. et *al.* (1998) et W. Oladokoun (2000), la partie ouest connaît des peuplements relativement élevés.

Dans l'ensemble, il est loisible de constater au regard des cartes n° 19 et 20 que l'aire culturelle éwé comprenant les préfectures de Kloto, d'Agou, de Danyi et la sous-préfecture de Kpélé est du point de vue de la densité plus occupée que le pays akposso dont les densités sont plus modérées. L'ancienneté de l'occupation de la zone éwé puis la faiblesse numérique des Akposso et Akébou en sont les raisons. A l'échelle des sous-secteurs de production, il est évident que la disproportion est encore forte avec certains sous-secteurs plus densément occupés (Kloto, Danyi, Litimé) que d'autres (Akébou, Akposso-Plateau, Amou). Mis à part les versants des montagnes dont la mise en valeur revient très difficile, nous observons qu'il existe dans notre milieu d'investigation, une relative disponibilité des terres pour les pratiques agricoles.

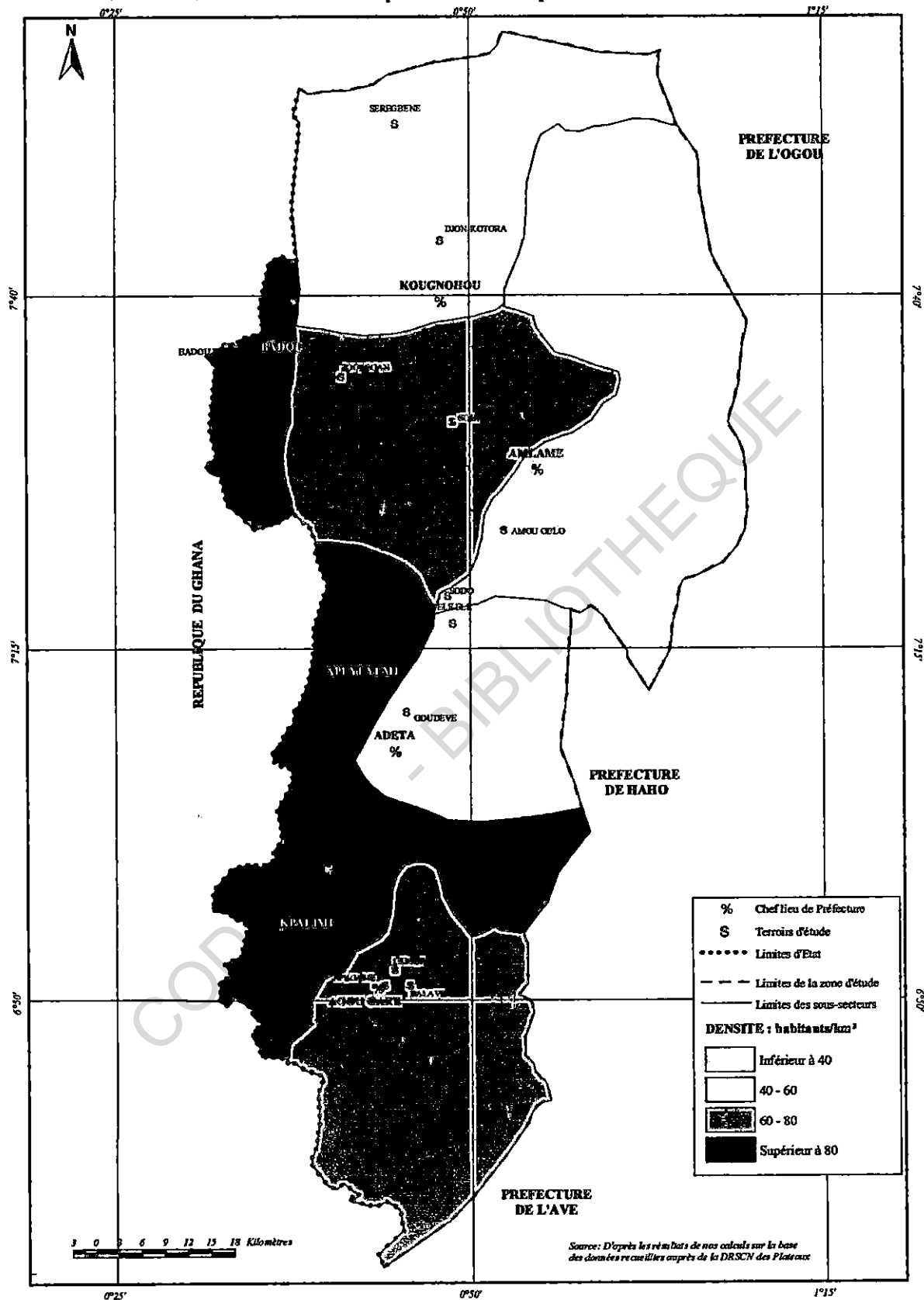
En nous fondant sur les données recueillies auprès de la DRSCN- Plateaux, il apparaît qu'en 2005, la densité rurale était de 100, 67, 35, 52, 99, 57, 123, 78 hbts/km² respectivement pour les sous-secteurs de production du Litimé, Akposso-Plateau, Akébou, Amou, Danyi, Kpélé-Akata, Kloto, Agou (carte n°20). Si l'on se rappelle que Filleron J. C. (1988) cité par Gnongbo T. Y. (2003 p.452) fixe à 36 hbts/km² le seuil au-delà duquel les paysages sont modifiés durablement, on peut penser que la partie ouest de la Région des Plateaux est prédisposée à d'importants changements induits par la mise en valeur agricole.

Par ailleurs, il convient de remarquer que la plupart des noyaux de peuplement ont été essaimés le long des axes routiers qui desservent la zone des plantations. Au demeurant, de fortes concentrations humaines qui s'observent sur les hauteurs de l'Atakora, se justifient par des raisons essentiellement historiques alors que l'occupation des plaines (le Litimé et la plaine orientale), s'explique dans beaucoup de cas par la nécessité d'une mise en valeur des nouveaux espaces propices au cacao et au café.

Carte n°19 : Carte des densités du Togo



Carte n°20 : Carte des densités rurales par sous-secteur de production dans les Plateaux Ouest



L'arrivée des migrants dans la région des plantations a eu pour conséquences essentielles, une micronisation et une dispersion des habitations à travers les exploitations, ce qui aujourd'hui entraîne la présence de fermes et de hameaux abritant des populations d'importances numériques variables. Ceux-ci s'ajoutent aux anciens noyaux d'implantation des autochtones qui peuvent prendre le nom de bourgs. Cette distribution inégale de la population sur l'espace régional, essentiellement fonction des disponibilités agro-foncières reconnues des paysans, constitue un déterminant d'une mise en valeur inégale et disproportionnée de la partie ouest de la Région des Plateaux et par conséquent un élément essentiel de la dynamique de l'espace rural.

Comment cette mosaïque de peuplement contribue-t-elle à une mise en place des bases sociales et structurelles qui sous-tendent la dynamique agraire ?

2.2 Les facteurs sociaux et structurels de la mise en valeur

Il est question, sous cette rubrique, d'analyser les formes d'organisation sociale mises en place par les communautés agraires, de décrire les systèmes de production, les formes d'aménagement des parcelles, le calendrier agricole qui prévaut, l'effet des pratiques socioculturelles en rapport avec l'activité agricole. Cette démarche permettra de comprendre la dynamique sociale qui sous-tend la zone de plantation. Un accent sera mis tout aussi bien sur les atouts que sur les handicaps inhérents à ces facteurs.

2.2.1 Une organisation clanique des communautés autochtones

Les sociétés autochtones éwé, akposso et akébou ont une organisation sociale presque identique, basée sur les clans et les lignages. Dans toutes ces localités, des communautés ethnolinguistiques se réclament indépendantes les unes des autres au sein de leurs aires socioculturelles respectives. Comme précédemment dit, on distingue en pays éwé, les Agou, les Agomé, les Kuma, les Kpélé, les Danyi, Les Lavié, les Kpimé, les Kpadapé, les Akata... En pays akposso, on retrouve les Logbo, les Litimé, les Ouwi, les Ikponou, les Ouma. Chez les Akébou, il existe les Djon, les Kotor, les Kpérowo, les Egbendé, les souches éwé (vhé), les souches Ntribou du pays akébou. En pays éwé, akébou et akposso, les différentes entités ethnolinguistiques se distinguent entre elles par leur dialecte dont l'écart d'accent varie d'un groupe à l'autre.

La société de l'ouest de la Région des Plateaux est une société inégalitaire, qui n'est ni étatique, ni anarchique, mais d'une organisation assez originale avec un ensemble de personnes exerçant le

pouvoir dans la communauté villageoise sous une forme traditionnelle de démocratie. Gu-Konu E. Y. (1983 p. 182-183) fournit quelques détails sur l'essaimage et l'exercice du pouvoir dans la société éwé. Cet exercice se fait à travers l'unité de peuplement « *du* », l'unité d'habitat *afé*, la population totale vivant dans le « *du* » : le « *duko* », la lignée « *hlo* » (tous ceux qui se reconnaissent à travers le même ancêtre), les anciens ou vieillards au sein des lignées, « *hlometsitsiwo* », le chef des jeunes « *sohefia* », le chef des femmes, « *nyonufia* », le notable « *tsami* » ou « *asafo* ». Il est ainsi question d'une forme traditionnelle de démocratie dans la mesure où le pouvoir est assez partagé avec des membres de la communauté et que le pouvoir est confié à un chef/roi (*fia*) par le peuple ; le peuple est ainsi le vrai détenteur du pouvoir et il est capable de démettre le roi.

L'originalité sociopolitique ou la stratification sociale des Akposso est basée sur l'âge, alors que la société est contrôlée par le conseil des anciens. En pays akposso, la chefferie repose sur un groupe de lignage, de familles étendues autour d'un personnage, le chef qui est issu de la famille la plus anciennement installée dans la localité ou bien alors un personnage religieux. La société est lignagère et gérontocratique. Son chef « *ouli* », exerce le pouvoir de concert avec le conseil des sages, ses notables ou « *Tsami* », les chefs de quartiers « *ukponu-oluka* » et l'homme le plus ancien du village, « *aliola* ». C'est aux anciens des clans, lignages et grandes familles que revient le droit de répartir la terre aux différents membres de famille selon les besoins de chacun et de châtier tout contrevenant aux lois édictées par la société.

Les Akébou également ne disposent pas d'une structure politique étatique. Ils sont une communauté à structure lignagère, patrilinéaire et fondée sur le respect des personnes âgées et des détenteurs des pouvoirs religieux. Cependant, de nombreux conflits ont lieu entre groupes akébou. Ces conflits sont dus aux revendications du droit de propriété foncière qui trouve ses racines dans la notion d'autochtonie très relative et tant disputée entre les différents clans. Quel est l'état des relations entre ces groupes ethniques autochtones voisins de la zone café-cacao du Togo ?

Sur la base de nos observations et des entretiens que nous avons eus avec des personnes ressources, il est possible d'admettre que les trois communautés agraires autochtones entretiennent entre elles des relations qui ne sont pas trop chaotiques. Cependant entre Ewé et Akposso, la paix qui règne malgré l'idée de « colonisation culturelle » des Ewé sur l'ensemble de la région n'a pas été totale ; surtout entre communautés éwé de Danyi et communautés akposso de Sodo qui se sont maintes fois de par le passé fait la guerre pour des raisons foncières. Le même problème est connu entre Akébou et Akposso au sujet de leurs terres frontalières. Entre Akposso et Ewé, depuis l'époque coloniale jusqu'à l'indépendance, le conflit majeur qui les opposait fut celui qui concernait les riches terres à café de Kpélé et de Danyi, qui dressèrent Ewé de Danyi contre Akposso de Sodo,

dans des guerres intertribales. Malgré l'effort des pouvoirs coloniaux de voir les deux peuples akposso et akébou fusionnés en vue d'une meilleure gestion de leur territoire commun, la terre dite akposso-akébou, force est de constater que des conflits surgissent et la cohésion ou l'intégration n'est pas réelle.

Si l'occupation de l'espace fut instable et déterminée par des besoins de sécurité et de survie de la population, nous devons remarquer que les plus grandes complications de cette dynamique d'occupation spatiale verront le jour avec l'apparition de l'économie de plantation. A cet effet, Gu-Konu E. Y. (1983 p.178) écrit : « *l'époque cacaoyère intensifiera plus ces relations parentales et les structures des exploitations* ».

A ces communautés autochtones à la base viendront s'ajouter, d'autres communautés dites allogènes, plus ou moins organisées, et dont l'influence ne sera pas la moindre pour ce qui concerne le façonnement des paysages agraires. A cet effet, les communautés kabyè, lamba, naoudemba, Kotokoli, ana-ifé, fon, moba, ghanéennes, béninoises, éwé de l'est des Plateaux et de la Région Maritime, s'y installèrent avec leurs croyances et leur mode de vie. Sans pour autant bouleverser les structures sociopolitiques préexistantes, elles s'organisent de manière juxtaposée ou parallèle aux communautés autochtones. Avec l'évolution des événements, elles organisent leur chefferie locale, destinée à rendre justice et à régler les problèmes auxquels sont confrontés leurs groupes respectifs.

Il est à noter qu'au cœur des relations entre autochtones et allochtones, il y a également l'épineuse question foncière et le mode de vie des différents groupes. Les autochtones, propriétaires fonciers et détenteurs des terres, livrent leurs terres sous des contrats divers que nous verrons plus loin aux allogènes, exploitants des terres. Les mauvaises interprétations des termes des contrats par les uns et/ou les autres contribuent de manière sensible à la fragilisation de l'état des relations entre autochtones et allochtones. Ceci freine de ce fait la dynamique positive de l'agriculture et en particulier le développement des plantations du café-cacao. Une conséquence du mouvement de la population en direction de la région cafélière et cacaoyère demeure l'essaimage d'un habitat dispersé à la périphérie de l'habitat groupé des autochtones.

2.2.2 Des terroirs à habitat plus ou moins groupé

Face à l'insécurité occasionnée par les incursions ashanti de l'ouest et celles du Dahomey de l'est puis suite à l'exode de Notsè, les populations d'implantation ancienne ont trouvé refuge dans les zones de plateaux qui portent leurs noms (Kloto, Agou, Kuma, Danyi, Akposso, Akébou etc...). Leur besoin de sécurité justifie sans doute le fait que la plupart des villages et terroirs des Plateaux-Ouest sont des localités à habitat groupé.

Cependant, nous l'avions évoqué, la transplantation des peuples du Nord-Togo a conduit à une micronisation et à un bourgeonnement de l'espace habité dans les plantations caféières et cacaoyères. En effet, des milliers de fermes²⁹ sont désormais disséminées dans les plantations détenues le plus souvent par les populations allogènes, ayant reçu des terres de leurs propriétaires demeurant bien souvent dans ces gros villages qui sont soit perchés sur les hauteurs des plateaux, soit essaimés le long des axes routiers au niveau des piémonts. Ces fermes dispersées au cœur des plantations, laissent apercevoir une implantation qui suit des chemins tortueux desservant les plantations proches et lointaines de café et de cacao. C'est un semis anarchique de l'habitat, une improvisation dictée par les besoins d'hébergement qui naissent chez les migrants, mais aussi par d'autres facteurs liés à la topographie, à la proximité d'un cours d'eau et à la sécurité. Antheaume B. (1981-1982 p. 53) note : « *au commencement, il ne s'agissait que de campements sommaires puis avec le temps et peut-être l'argent provenant des récoltes, ils devinrent de plus en plus vastes et confortables* ».

Comme le révèle les photos n°1 et 2, le bâti ne présente pas le même aspect d'un endroit à un autre dans notre espace d'étude.

²⁹ Dénomination locale des habitations sommaires organisées de manière dispersée, se situant au cœur des plantations détenues par des métayers. En Côte d'Ivoire on parle plutôt de campements.

Photo n°1 : Une unité de l'habitat dispersé dans les environs de Béthel



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juillet 2006).

John-Kopé est un hameau où sont dispersées des fermes d'agriculteurs majoritairement allochtones situées à cheval entre Anonoé et Béthel dans le Litimé. La photo n°1 présente l'une de celles-ci détenue par le vieux métayer Kabyè assis à l'extrême droite. Au milieu se trouve un métayer Logba du Bénin. A la droite de celui-ci est assis un dernier métayer tem. On peut observer sur la cour, des cerises de café exposées au soleil. Par contre la photo n°2 constitue une unité de l'habitat groupé.

Photo n°2: Une unité de l'habitat groupé du village de Kpadapé



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en 2006).

La photo n°2 indique des habitations juxtaposées les unes aux autres. La majorité des habitations groupées est localisée dans de gros terroirs et constituée d'unités bien construites grâce à la manne caféière et cacaoyère dont ont bénéficié les locataires généralement autochtones et donc propriétaires terriens. Aussi, se dégage-t-il de cette analyse que dans l'ouest de la Région des Plateaux du Togo, il existe une forme de cohabitation en satellites aux bourgs peuplés très souvent de populations autochtones, des fermes dispersées sur des parcelles tenues par des allogènes.

Il nous apparaît important de nous interroger ainsi : avec la dynamique foncière ainsi enclenchée, quelle est ou quelle fut à l'origine, la considération et le statut que l'on conférait à la terre ?

2.2.3 La terre et les différents régimes fonciers, du sacré au profane

Facteur de production déterminant et irremplaçable, la terre joue un rôle primordial dans le développement agricole. Autrefois inaliénable, la terre est devenue très rapidement, par le biais des plantations dans la région, un bien marchand, comme cela est observé également un peu partout en Afrique Noire avec la pénétration coloniale. Quel fut à l'origine, le statut de la terre ?

Dans l'ouest de la Région des Plateaux, la terre était loin d'être un bien ordinaire. Elle était perçue comme un bien sacré, un capital indivis, inaliénable. Dans le système foncier coutumier, la terre est un bien collectif appartenant aussi bien aux vivants qu'aux morts. Le droit de propriété revient au premier occupant de la terre, généralement à l'ancêtre fondateur du village. Ce droit résulte le plus souvent d'un "pacte" conclu entre les premiers ancêtres qui généralement sont les premiers occupants de la localité et les divinités attachées au sol. Dans ces conditions, la terre appartient à la communauté tout entière et il revient aux chefs de lignage ou des grandes familles de la distribuer selon les besoins de chacun. Il est établi que certains espaces déclarés sacrés (les forêts sacrées et certaines zones marécageuses) ne peuvent être exploités. De plus, il existe dans les traditions, des jours où toute activité champêtre est interdite, sous peine de sanction, de châtiment de la part des forces vives ou spirituelles de la communauté en question.

Il est important de souligner que jusqu'au début du XX^e siècle, la terre était d'une grande disponibilité dans la région. Avec l'introduction du café et du cacao, les propriétaires fonciers furent poussés à adopter de nouveaux contrats. Ces contrats sont notamment, l'achat, le *dibi-madibi*³⁰, les contrats *abussa*³¹ *nkotokwanu*³², *awoba*³³.

³⁰ Le *dibi-madibi* qui signifie « *mange une part et je mange une part* » ou « *mange un peu, je mange un peu* », consisterait en ces périodes de disponibilité notable de terres, à faire créer à l'immigrant en quête de terre une plantation sur une portion de terre qui lui est cédée, à la défricher, à la complanter et à l'entretenir jusqu'à ce qu'elle soit en production. Alors, le propriétaire terrien (*agbleto* ou *afeto*) et le métayer (*apato* ou *apavi*) procèdent au partage équitable en deux parties de la parcelle (de la plantation). De ce fait, l'immigrant devient légitimement propriétaire de cette terre qui lui revient tant qu'il l'exploite ou tant que la plantation existe. Le moment de ce partage consacre véritablement l'accaparement de la terre par l'autochtone au détriment de la communauté villageoise puisqu'il réalise la cession d'une partie à un métayer. Il est possible que la terre soit partagée une dizaine d'années après le début de l'exploitation par le métayer de cette dernière.

³¹ En ce qui concerne le contrat *abussa*, le propriétaire de plantation, autochtone ou allochtone confie sa plantation à un autre exploitant métayer qui s'occupe de l'entretien de la plantation et de la récolte. Au terme de la campagne, les deux tiers de la récolte reviennent au propriétaire tandis que le tiers restant est rendu au métayer. Le propriétaire, dans le cadre de ce contrat prête à son métayer une parcelle qu'il exploite pour la production vivrière.

³² Le système *nkotokwanu*, très pratiqué dans les régions cacaoyères du Ghana et dans le Littoral au Togo a la particularité d'être limité à une saison agricole. Au bout de cette saison, le métayer qui a entretenu et récolté les produits de la plantation est payé par tête de charge (par sac récolté). Le montant valait 500 F CFA en 1950, 3 000 à 3 500 F CFA en 1988 (Ministère du Développement Rural, 1988). En 2005 dans le Littoral il tournait autour de 5 000 F CFA par tête de charge (d'après nos enquêtes).

³³ Il existe une autre forme de contrat : le système *awoba* qui est une forme de mise en gage. Ici, le propriétaire d'une plantation, en difficulté financière rend sa plantation à un exploitant pour une période déterminée (3 à 6 ans). Cet exploitant en bénéficie jusqu'à l'écoulement du temps prévu. Le contrat *awoba* dans les Plateaux-Ouest du Togo se différencie de celui pratiqué dans les Plateaux-Est et le Sud-Est de la Région Maritime par le fait qu'il prend fin avec le paiement de la dette contractée dans ces dernières régions. Le phénomène est bien normal dans les Plateaux Ouest dans la mesure où durant le contrat *awoba*, le créancier jouit des récoltes faites sur la parcelle (plantation), mise à gage. Il faut souligner que l'improductivité des plantations a considérablement réduit le taux de pratique du gage *awoba*.

Si ces nouveaux régimes fonciers ont pu promouvoir l'économie de plantation, il est à noter qu'à long terme, nous y reviendrons, les difficultés liées à l'interprétation et à l'application de toutes les clauses des différents contrats, sont sources de péril pour les relations humaines et les plantations créées, donc de déprise agraire.

2.2.4 Une ambivalence du système cultural

A l'époque précoloniale, le système de culture n'était basé que sur une production vivrière extensive. Mais depuis le début du XX^e siècle, on assiste à une farouche concurrence entre les cultures vivrières et les nouvelles cultures dites d'exportation, notamment le café et le cacao, introduites par la colonisation et dont le système agricole est fondé sur la monoculture. Il est donc clair que le système de culture de la zone étudiée laisse distinguer diverses combinaisons culturales des spéculations rentières et des cultures vivrières. En nous inscrivant dans l'hypothèse que l'ancienne agriculture était essentiellement vivrière, polycultrice et qu'elle était en concurrence avec les cultures de rente, le café et le cacao, nous montrerons plus tard le visage actuel du système de culture. Mais pour l'instant, quelles sont, les différentes productions agricoles que l'on retrouve dans le milieu ?

Essentiellement destinée à l'autoconsommation, l'agriculture vivrière était l'activité principale depuis l'époque précoloniale. Notre zone d'étude s'intègre à l'aire culturale du maïs qui couvre la quasi-totalité du Sud -Togo. Les différentes cultures vivrières que nous rencontrons dans l'ouest de la Région des Plateaux peuvent être scindées en quatre catégories : les céréales, les tubercules, les légumineuses et les fruits. En plus du maïs qui sert d'aliment de base, il existe d'autres céréales telles que le riz, le fonio, culture vénérée des Akposso. Notre zone d'étude est également une importante zone de production des tubercules. Parmi ceux-ci nous citons : le manioc, l'igname, le taro, la patate douce. En troisième lieu, les légumineuses produites sont constituées de niébé, pois de terre, pois d'Angol, soja. Des oléagineux, palmier à huile, arachide, sont également cultivés. Il existe aussi des légumes : tomates, gboma, adémè, aubergine, choux. A ces cultures vivrières s'ajoutent les cultures fruitières dont les agrumes (orangers, pamplemoussiers, mandariniers, citronniers), les bananiers (bananes douces et plantain), les avocatiers, les manguiers...

L'économie vivrière précoloniale se caractérisait par une association de plusieurs cultures (polyculture) en alternance avec la jachère. Un fait agraire nouveau va rompre cette habitude agraire : il s'agit de l'entrée dans l'espace agraire des cultures de rapport.

Les productions rentières sont dominées par le binôme café-cacao. Notre milieu d'investigation fournit à lui seul la quasi-totalité, soit les 96 % du café et du cacao exportés par le Togo. Après

l'échec précoce des plantations industrielles européennes, ces deux cultures ont été introduites dans le système cultural caractérisé par les petites plantations familiales, se déroulant à l'aide d'instruments rudimentaires. Fondés sur un système essentiellement monocultural ou à structure unitaire, le café et le cacao étaient appelés jusqu'en 1990, les deux mamelles du Togo, venant en valeur d'exportation après le phosphate (Gu-Konu E. Y, 1983 ; Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995). Aujourd'hui en pleine déprise au profit des cultures vivrières puis du palmier à huile et même du coton (pour des raisons que nous analyserons plus loin), on remarque plus une cohabitation entre elles et les autres cultures. Le ricin, le karité, le tabac, très peu représentatifs, peuvent également être cités parmi les cultures d'exportation du milieu.

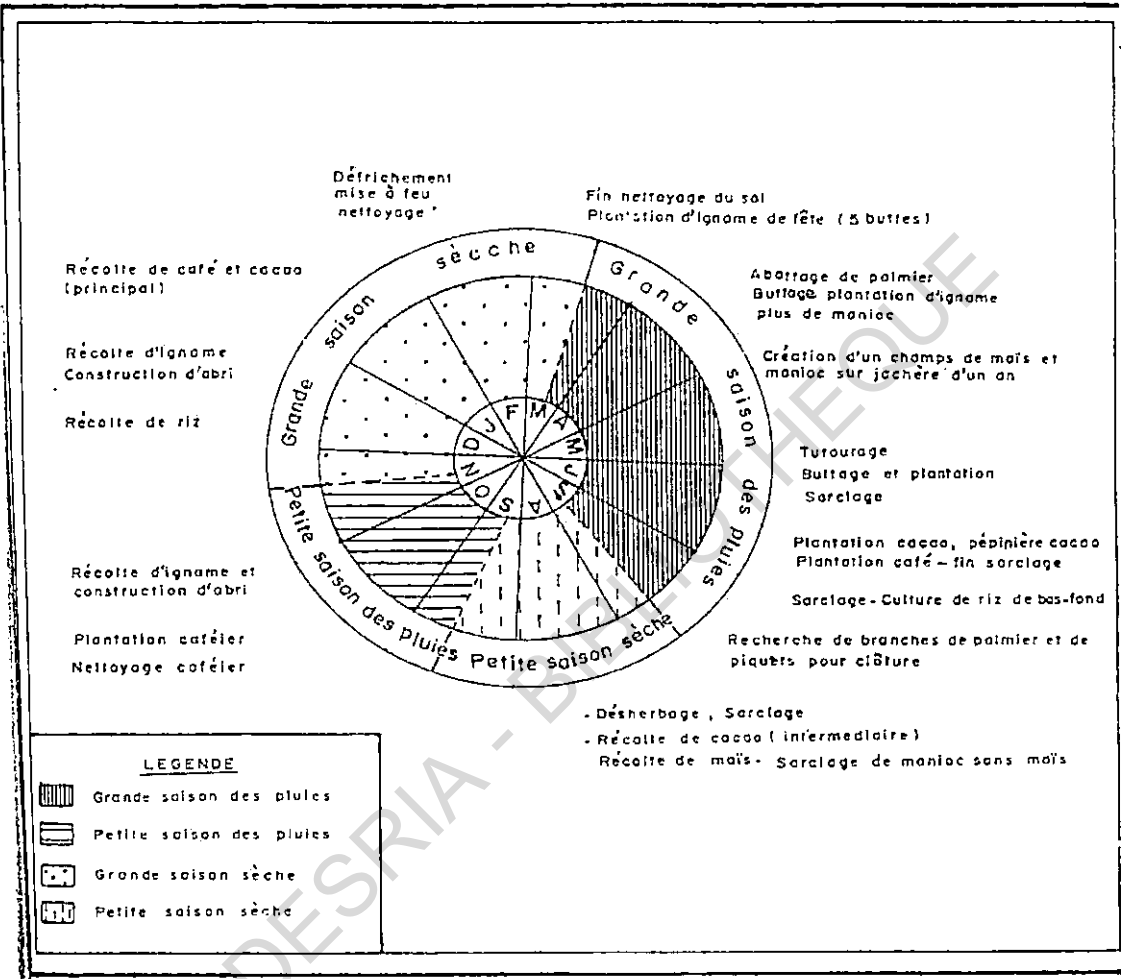
Mis à part la production des denrées agricoles, l'élevage, la chasse et la pêche sont à relever malgré leur position marginale, parmi les activités agraires. Dans ces conditions comment sont réparties dans le temps les activités agraires ?

2.2.5 Un calendrier agricole chargé

Dans la zone togolaise d'économie de plantation, le rythme saisonnier caractérisé par deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches détermine la répartition des tâches agricoles dans une interférence habituelle avec les activités socioculturelles (funérailles, fêtes traditionnelles). Depuis le défrichement jusqu'aux récoltes, on distingue plusieurs opérations culturales comme le montre la figure n°7.

Il s'agit d'un calendrier agricole qui prend en compte aussi bien la production rentière que vivrière. En ce qui concerne les plantations caféières et cacaoyères, la campagne agricole s'ouvre le premier jour du mois d'octobre de l'année en cours (x) et s'achève le 30, dernier jour du mois de septembre de l'année suivante (x+1). Mis à part les soins préliminaires qu'il fallait accorder lors de la création de la plantation, une bonne réussite de celle-ci, dépend de l'entretien qu'on y accorde ; soit 3 à 4 sarclages dans l'année avec épandage d'engrais et insecticides. La culture du café et du cacao est donc une tâche absorbante, consommatrice de temps et de moyens financiers. Face aux difficultés du marché des produits d'exportation, les paysans n'hésitent pas dans beaucoup de cas à abandonner pendant une période plus ou moins longue, leurs plantations à la brousse, étant éprouvés par la nécessité de s'occuper prioritairement de leurs champs consacrés à la production céréalière ou aux produits fruitiers.

Figure n°7 : Calendrier agricole en vigueur dans l'ouest des Plateaux



Source : EDJAM (2000)

Un autre problème lié au calendrier du paysan résulte du fait que les exploitants autochtones comme allochtones passent une grande partie de leur temps à s'occuper des activités socioculturelles, reléguant les activités agricoles au second rang. L'agriculture est vouée à un manque de performance, dans la mesure où elle se pratique à partir des méthodes archaïques.

2.2.6 Une agriculture manuelle aux formes de mise en valeur variées

Reposant sur des techniques millénaires, l'agriculture dans notre univers de recherche emploie une main-d'œuvre abondante, soit environ les 90 % de la population active rurale. Les instruments de production utilisés demeurent largement rudimentaires : houe, daba, coupe-coupe, hache, faucille, bâton à four. Tous ces instruments ont certes, l'avantage de ne nécessiter que peu d'investissement financier et de préserver la texture des sols, mais leur utilisation exige un effort physique et humain intense, ce qui réduit et limite les possibilités de production. Élément essentiel parmi les instruments agricoles, le coupe-coupe joue un rôle capital. Il sert au défrichement, à l'abattage de gros arbres et à l'entretien des champs de café et de cacao.

Depuis longtemps, le feu a joué un rôle très important dans la conquête de l'espace agraire et le nettoyage des parcelles dans les pratiques agricoles. C'est donc une agriculture sur brûlis dont le caractère itinérant est en baisse de nos jours. Comme dans la plupart des sociétés rurales africaines, la mécanisation est peu maîtrisée et l'irrigation peu connue.

Après la période de défrichement vient celle de la préparation du sol, caractérisée par un aménagement des parcelles à travers le labour, le buttage, le billonnage. Le labour consiste à dégager les mauvaises herbes et à remuer la terre pour l'aérer afin de la prédisposer à recevoir l'azote de l'air, l'engrais, l'eau, nécessaires à la croissance de la plante. Le buttage consiste à creuser un interligne et à jeter le sol au pied de la plante cultivée. Le billonnage quant à lui consiste à séparer par des sillons, les parcelles sur lesquelles reposent les cultures.

Le labour à plat prédomine dans les zones forestières, contrairement aux plaines savanicoles où l'on retrouve le billonnage et le buttage. Les opérations d'aménagement et de préparation des sols sont réalisées par les hommes alors que les activités de semis, de désherbage et de récolte sont confiées aux femmes. Mais, cette division sexuelle du travail est de plus en plus dépassée.

Les difficultés liées à l'aménagement des parcelles sont aggravées par l'attachement aux pratiques ancestrales.

2.2.7 Une survivance parfois paralysante des pratiques ancestrales

En Afrique Noire, les faits socioculturels et les croyances déterminent profondément l'établissement des structures agraires et permettent de comprendre les mutations sociales dans l'espace rural. Qu'est-ce qui caractérise la vie socioculturelle des populations de notre zone d'investigation ? Quel est l'effet de ces faits sur la dynamique agricole ?

Dans la partie orientale de la Région des Plateaux comme dans tout le Togo traditionnel, le fait socioculturel marquant est la présence permanente du divin. « *Tous les phénomènes de la nature : pluie, naissance, décès, foudre,...ont une origine divine. Cela explique l'importance considérable des devins et autres praticiens des cultes obscurs* » (Abotchi T., 1997 p. 50).

Dans les Plateaux-Ouest également, le divin et le sacré sont des traits essentiels du milieu social profondément enraciné dans la croyance en un Dieu suprême, « *Mawu* », l'insurpassable si nous empruntons le terme à Rivière C. (1981 p.15), en milieu éwé ; « *Uwolowu* » chez les Akposso, « *Yorokoyé* » chez les Akébou ou « *Esso* » pour les communautés allochtones kabyè- kotokoli. L'homme rural des Plateaux-Ouest, conçoit Dieu comme une puissance initiale et créatrice, nommée « *Dzito* » (Père du ciel) dont il n'y a pas de doute quant à l'existence. Dieu vivrait certainement en un endroit très éloigné des hommes, dans les firmaments où il reste très occupé. Dans l'impossibilité de s'adresser directement à lui pour obtenir ses faveurs en cas de difficultés, les populations conçoivent depuis la nuit des temps qu'il faut s'adresser à Dieu à travers des divinités secondaires ou « *tron* » et « *vodu* », qui sont entre autres, « *so* », le dieu de la foudre qu'on nomme habituellement *Heviesso*. Ses dieux ont la renommée d'être capables d'agir soit en bien, soit en mal. En bien pour récompenser les bienfaiteurs et en mal pour châtier ceux qui désobéissent.

En pays akposso, la divinité considérée comme la plus puissante et la plus célèbre qui sert d'intermédiaire entre le Dieu « *Uwolowu* » et les hommes, est le « *Colissa* », vénéré dans toute l'aire socioculturelle akposso. Au dieu « *Colissa* » sont consacrées certaines forêts sacrées (photo n°3). La forêt figurant sur la photo n°3 est considérée comme un abri sacré du dieu *Colissa*. Elle est située à mi-parcours entre Anonoé et John Kopé dans le Litimé. L'abondance de ce type d'espace sacré et symbolique justifie la dénomination de *massifs des fétiches* que l'on donne à l'ensemble orographique montagneux de notre zone d'étude. Pour tous ces peuples, la plupart du temps, l'habitat rural, les exploitations agricoles, l'activité agricole, sont vus et éprouvés au travers d'une conception et d'une signification héritée des croyances ancestrales.

Photo n°3 : L'une des forêts sacrées desquelles tiennent leur nom les massifs des fétiches



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mars 2006).

D'ailleurs, les noms des hommes comme ceux des femmes traduisent leur foi en la personne divine : Mawuli, Mawussi, Mawuena, Elikplim, Elénam, Eyram, Akpénè, Etonam, Uwolowudu, Uwolowu-Abuè, Uwolowu-ébè, Yorrokolané, Yorrokolanin, Yorrokomumu, Essowè, Essofa, Essossimna.

Que dire de l'impact des croyances coutumières sur la dynamique agricole ?

L'impact positif de la foi en la personne divine et ses implications cérémonielles est inhérent à la capacité de rassembler autour de conceptions immuables, des foules d'adeptes aux croyances identiques selon les différentes aires socioculturelles. Certes, cette capacité à mettre ensemble des personnes aussi différentes que leur nombre peut insuffler une nouvelle dynamique positive aux activités agraires. Robespierre M., homme politique français, n'a-t-il pas proclamé en 1794: « *Rassemblez les hommes, vous les rendrez heureux* » ? Toutefois, si au Japon ou en Chine le fait religieux est un fondement important du décollage économique, il n'en est nullement ainsi de notre milieu d'étude.

En effet, comme presque partout en Afrique, la plupart des croyances n'arrivent pas à insuffler aux activités agraires une dynamique positive. Les croyances coutumières sont des appels à un retour

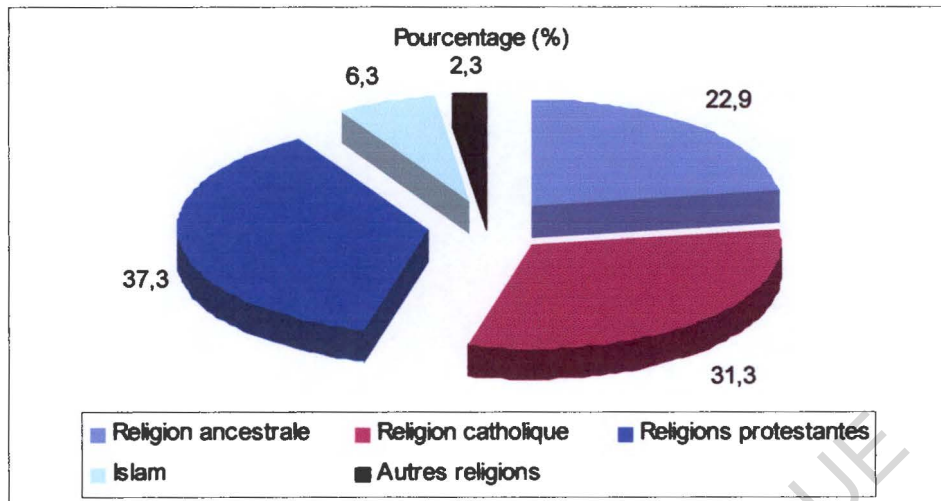
aux sources, aux pratiques des ancêtres, aux modes de vie des ancêtres qui naturellement vivaient en économie vivrière autarcique. Il en découle une certaine hostilité au progrès, aux innovations culturelles, ce qui constitue des freins aux multiples innovations agricoles. Un jeune agronome, conseiller technico-économique des filières café-cacao en service à Danyi-Elavagno ne s'était-il pas ainsi plaint à nous lors de notre enquête : « *je ne sais pas pourquoi ici, ils sont hostiles à tout ce qui est nouveau* » ?

En outre, aux nombreux jours consacrés à la vénération des dieux, vénération qui implique parfois un arrêt des activités champêtres, s'ajoutent les longues périodes consacrées aux fêtes traditionnelles et aux rites socioculturels. Si toute la diaspora éwé doit se retrouver annuellement à Notsè, mises à part les cérémonies de festivité organisées au niveau des clans, lignages ou grandes familles, les Akposso et Akébou se retrouvent ensemble également durant la seconde quinzaine du mois de décembre (*éyébouélé*), lors de la fête *Ovazu* (fête du fonio). Ces fêtes constituent plus que jamais des occasions où d'énormes dépenses sont faites.

L'accomplissement des funérailles constitue un autre fait marquant de la vie socioculturelle des populations de notre univers de recherche. Le décès d'une personne impliquant un nombre illimité de personnes alliées et amies, il est important à cette occasion de donner au défunt, des honneurs dignes de son rang, seule condition pour assurer à l'âme, « *luvò* », du défunt, un bon repos et un bon séjour dans l'au-delà. Autrement, le défunt reviendrait sous une forme monstrueuse ou invisible perturber la vie courante des vivants à travers une personnification, le « *nyōli* ». Il est donc admis dans la tradition que l'homme qui meurt dans le monde physique naît dans le monde spirituel, d'où des rites de deuil et de festivité financièrement pompants. Dans notre milieu d'étude, la foi aux ancêtres (*togbuiwo*), reste symbolisée par le siège ancestral (*Tògbé Zikpu*).

Malgré l'invasion des églises chrétiennes catholique et protestantes puis de l'Islam, on constate une survivance des pratiques ancestrales. Certes, comme le révèle la figure n°8, les CUPP de notre échantillon se déclarant adeptes de la religion traditionnelle ancestrale font moins du quart (22,9%).

Figure n°8 : Répartition (en %) des CUPP suivant la religion pratiquée



Source : Enquête de terrain, 2006.

De l'analyse de la figure n°8, il ressort que les CUPP revendiquant leur foi dans le protestantisme chrétien sont prédominants. C'est une œuvre essentielle des missionnaires de Brême à travers l'église protestante évangélique presbytérienne. Les églises protestantes pentecotistes (Assemblée de Dieu, Pentecôte, Baptiste ...). Les religions protestantes sont suivies de la religion catholique romaine avec 135 adeptes sur les 432 CUPP, soit 31,3 %. Les 6,3 % de musulmans et les 2,3 % d'adeptes d'autres religions s'ajoutent à l'ensemble des chrétiens pour donner à la religion ancestrale, plus vieille et mieux connue en Afrique Noire, une place marginale avec 22,9 % d'adeptes.

En réalité, ces informations sont à nuancer. Il est en effet difficile de mesurer l'écart entre la déclaration du paysan interrogé et sa pratique religieuse réelle. Certes, une tendance est de plus en plus constatée pour le christianisme. Mais en réalité, les faits prouvent, qu'en matière de religion, il est plus question d'une double pratique religieuse ou alors d'un syncrétisme religieux que d'une appartenance singulière à une religion. En effet, la plupart des religions importées recommandent une séparation quasi totale d'avec les pratiques ancestrales. Or, il s'avère que de retour de leurs églises et mosquées, un nombre non négligeable d'adeptes des religions importées accomplissent tout naturellement, des actes relatifs aux us et coutumes de leur terroir. Notre approche de la question vise, à en déterminer l'impact sur l'activité agricole et son devenir.

De ce point de vue, à l'avantage de retrouver sa personnalité culturelle authentique à travers la pratique des ancêtres s'opposent des bouleversements psychiques provoqués par des mutations induites par la pénétration de religions nouvelles. De surcroît, la double pratique religieuse constitue

un facteur consommateur du temps utile à la mise en valeur agricole. Elle remet en cause les facteurs réels de performance de l'agriculture au niveau des unités paysannes de production. Par ailleurs, l'importance n'est pas seulement accordée au culte des ancêtres, aux cérémonies traditionnelles, aux funérailles mais aussi à d'autres événements heureux, notamment les cérémonies de mariage et celles de sortie des nouveaux-nés.

Le mariage peut être vu comme le premier héritage social heureux qui cherche à se perpétuer dans les habitudes de nos populations d'étude. Dans la mesure où il n'a lieu qu'une fois dans la vie du couple, il est voulu somptueux et reste une occasion de rencontre entre plusieurs familles de la communauté. Aux dires des personnes qui ont eu le privilège d'effectuer les différentes formalités attachées au mariage, les dépenses de mariage s'élèveraient en milieu paysan en moyenne entre 250 000 et 500 000 F CFA. Certes, elles peuvent être plus faibles ou plus élevées et peuvent plonger le futur couple dans des dettes préjudiciables à son épanouissement et au développement agricole.

Il va sans dire qu'en raison du désir de maintenir, de respecter et de faire perpétuer des actes socio-religieux destinés comme au temps ancestral à créer de meilleures relations entre individus, familles et groupes, la volonté d'investir tout le capital humain et financiers nécessaire au développement de l'agriculture reste perturbée dans sa mise en oeuvre. Le coût d'exploitation à l'hectare de certaines cultures telles que le café ou le cacao équivaldrait aux dépenses de funérailles ou de mariage. Cette analyse a permis de mettre en évidence le fait que la modernité ne fait pas disparaître dans la société, des pratiques ancestrales, mais crée une « métamorphose » au sein de cette société. Ainsi, les actes accomplis sont toujours les mêmes bien que prenant d'autres formes.

L'attachement aux valeurs ancestrales n'est pas l'apanage des populations autochtones. C'est également une réalité que vivent les allogènes. En particulier, Kabyè, Lamba, Naoudemba, Sola, peuples très attachés à leurs valeurs socioculturelles retournent fréquemment, grâce aux revenus tirés de la vente des récoltes, dans leurs terroirs d'origine respectifs pour répondre aux besoins ayant traits aux coutumes, traditions et héritages ancestraux.

Tous ces faits disent long sur la richesse culturelle des peuples de notre environnement de recherche. Le revers de la médaille, c'est qu'ils paralysent le bon déroulement des activités agraires telles que préconisées par le calendrier culturel de certaines spéculations absorbantes ou exigeantes telles que la caféiculture et la cacaoculture.

Cette première partie de notre travail qui décrit et analyse les fondements de la mise en valeur agricole nous a permis de montrer la portée des atouts et handicaps qui influencent la dynamique agraire. La diversité physique et le caractère généreux de la nature justifient non seulement la

présence des pieds de caféiers et de cacaoyers, mais également d'autres cultures que les différentes mutations et innovations, en particulier celles de promotion de l'arboriculture caféière et cacaoyère n'ont pas réussi à faire disparaître. Le milieu naturel se prêtant donc à une diversité de cultures, il ne serait pas étonnant d'observer, en réponse à une crise dans un secteur agricole privilégié, une mutation en termes d'orientation vers une ou d'autres productions agricoles.

En définitive, si le milieu physique se caractérise par sa souplesse et sa flexibilité par rapport aux exigences de la mise en valeur, l'environnement humain est quant à lui un creuset où se retrouvent hommes et femmes aux différentes histoires agraires et de différents modes de vie, longtemps préparés pour le métier d'agriculteur. La disponibilité de la main-d'œuvre constituée surtout des populations migrantes demeure un atout favorable pour une mise en valeur dynamique des riches terres de café et de cacao. En revanche, le milieu socioculturel se prête moins favorablement à la réussite des activités agraires. C'est peut être en ces facteurs que l'on peut retrouver la cause essentielle de l'échec de la majorité des opérations agricoles destinées à moderniser ce secteur de production. En essayant de revenir plus spécifiquement à l'économie de plantation qui a une histoire de plus d'un siècle, notre préoccupation est de savoir son origine, ses modes d'organisation et les circonstances de son évolution. Cela nous permettra de cerner tous les contours de la déprise qui frappe la zone d'étude.

**Deuxième partie : L'ECONOMIE DE PLANTATION ET
SA DYNAMIQUE : DE LA PROSPERITE AUX DEPRISES**

*« S'il y a des comptes à demander,
c'est bien aux individus qu'aux systèmes... ».*

Diakité S. (1990) : *L'Afrique malade d'elle-même.*
Editions Karthala, Paris. p.II

Chapitre 3 : L'ECONOMIE DE PLANTATION : UN SYSTEME AGRICOLE TRIBUTAIRE DU MARCHE INTERNATIONAL

Fondée sur la culture du café et du cacao, l'économie de plantation dans la partie ouest de la Région des Plateaux, s'est constituée en un système dont les mécanismes l'orientent vers le marché international. Quelle est la genèse de cette économie au Togo ? Comment les autorités qui prirent en main la destinée du pays au lendemain de son indépendance se sont-elles engagées dans une politique de valorisation des plantations ? Quels sont les grands traits de la production et de la commercialisation de ces spéculations exotiques ? En quoi ce système de plantation aurait-il généré de la prospérité au point qu'il fut courant d'entendre ce dicton au sein de la population : « *ega le ati dzi* » qui, littéralement traduit, signifie « *il y a de l'argent sur l'arbre* » ? Telles sont les questions auxquelles nous apporterons des éléments de réponse à travers ce chapitre.

3.1 Chronique du système des plantations au Togo

Dans la partie orientale de la Région des Plateaux s'est constitué un véritable système économique basé sur les plantations caféières et cacaoyères. Nous avons l'intention, sous cette rubrique, d'exposer sommairement les événements qui ont concouru à l'introduction et à la diffusion du caféier comme du cacaoyer, de décrire sans les analyser la politique de développement des plantations adoptée par les autorités publiques post-coloniales, d'exposer et d'analyser les éléments qui sous-tendent la production et la commercialisation du café et du cacao depuis les origines jusqu'aux temps actuels. Nous adopterons à cet effet un plan diachronique au travers duquel, par le biais du chapitre actuel et du chapitre suivant, nous analyserons globalement le système des plantations dans la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo. Nous prendrons appui sur la littérature existante et les résultats de nos enquêtes.

3.1.1 L'introduction et le développement de la culture caféière : des origines aux indépendances

L'introduction du café comme du cacao sur le sol togolais remonte au XIX^e siècle, après plusieurs étapes en Afrique et dans le monde. Introduite au Togo vers les années 1895 par les Allemands presque au même moment que le cacaoyer, la production du café motiva peu les populations, contrairement à celle du cacao. Cependant, son développement ne sera effectif qu'à partir des années 1930 avec les Français.

Le café (*Coffea excelsa* sp.) connut une introduction officielle à Gamé en 1889. Là, l'administrateur allemand Ernst Henrici procéda à des essais en station (Küger Chr., 1889 cité par Ahadji A., 1996). De 1910 à 1914, les Allemands tentent de diffuser à travers des plantations étatiques et autoritaires la culture du café. Ces essais de plantations étatiques n'eurent pas grand succès et ne connurent pas une large diffusion au sein de la population. Essentiellement constituées de caféiers *Arabica*, elles disparaissent très rapidement après le départ des Allemands en 1914. Les Français ne poursuivirent donc pas aussitôt l'oeuvre des Allemands dans le domaine des plantations caféières. Après la remise du Togo aux Français, ceux-ci n'introduisirent le café Niaouli (*Canephora*) mis en essai au Dahomey, qu'à partir de 1924. Cette variété moins exigeante que la première du point de vue climatique, connaîtra une diffusion lente, appuyée sur l'abandon des plantations étatiques, la création des plantations individuelles puis une mobilisation de la main-d'œuvre en provenance des régions septentrionales du pays.

Suite aux effets désastreux de la crise économique de 1929 qui engendra des difficultés d'approvisionnement du marché français en café par les mécanismes et circuits habituels, la France se lança dans une politique d'intensification de la production caféière. A partir de 1933, la politique du prix de soutien permettait au café togolais de bénéficier d'un prix d'achat supérieur au cours mondial du café ; l'obligation des paysans de créer des plantations, l'augmentation d'anciennes taxes, la création de nouvelles, forcent les paysans à recourir à la culture du café pour résoudre leurs problèmes pécuniaires (Gu-Konu E. Y., 1983 p. 724). Cornevin R. (1973 p. 37), note que le café est sans doute la réussite la plus spectaculaire de l'administration française qui a distribué de nombreux pieds sur l'ensemble du territoire (1 500 000 pieds en 1937, 1 500 000 en 1938). Par ailleurs, en 1937, un comité d'études techniques du café est créé au Togo pour assurer la liaison avec le centre d'études techniques des cafés coloniaux du Havre.

A travers les sociétés indigènes de prévoyance et de secours mutuels (SIP), l'administration française sous Bonnacarrère (Commissaire de la République de France au Togo) prenant prétexte de sa volonté de générer un essor à même de maintenir le revenu des producteurs à un niveau acceptable, usa de la pression sur les planteurs, les incitant à produire plus de café dans les années 1930. Le dernier facteur justifiant le regain d'intérêt pour la culture caféière et l'essor du café de 1930 à 1950 est la forte demande sur le marché mondial et les prix relativement élevés de ces produits. Après une baisse notable de sa production au cours de la seconde guerre mondiale, le café devint à partir des années 1950 l'un des principaux produits agricoles d'exportation du Togo (Dandakou P. E. K., 2002 p. 21).

Toutefois, le regain d'intérêt de l'administration coloniale et des paysans pour la culture du café se renforça avec le déclenchement en 1939 du second conflit mondial et l'effort colonial de désenclaver

les zones propices des plateaux de Danyi et d'Akposso. Entre 1940 et 1950, près de 60 000 ha de caféiers Niaouli ont été plantés dans les plateaux akposso et akébou. Au terme de la seconde guerre mondiale, les SIP étendront de manière effrénée la culture du café aux prix d'exactions, de mépris et de violences exercés sur les populations des plantations dans la zone méridionale du pays. Les plantations de café dans le Zio, le Haho, le Yoto que l'on peut encore apercevoir sont des reliques de cette période. Le volume de la production passa de 25 000 tonnes en 1953 à 11 500 tonnes en 1959 à la veille de l'indépendance (Gu-Konu E.Y., 1983 p. 726)

3.1.2 L'introduction et l'expansion des plantations cacaoyères

Le cacao, de nom scientifique *Theobroma cacao* Linne³⁴, est une plante tropicale d'une dizaine de mètres au maximum cultivée depuis l'ère précolombienne en Amérique Centrale. Son introduction en Afrique par le Brésil, relève d'une période relativement récente, notamment en 1822 dans les îles de Sao Tomé et Principe³⁵. La production cacaoyère fut introduite de là au Nigeria, au Ghana, au Cameroun.

Si l'introduction du café fut l'œuvre des pouvoirs coloniaux allemands puis français, l'introduction du cacao est à mettre surtout à l'actif des populations autochtones, notamment les populations éwé du cercle de Misahöhe, plus précisément, celles de Kloto et de Danyi. Celles-ci, malgré la résistance de l'administration allemande qui avançait le prétexte de vouloir sauvegarder l'environnement, introduisirent le cacao sur le sol togolais.

En réalité, au départ, le refus de l'administration allemande de développer la cacaoculture au Togo s'explique par son souci de protéger les plantations déjà démarrées dans leur colonie du Cameroun contre toute concurrence et toute envie des puissances voisines de la surclasser.

« En effet, en 1902, le gouverneur Horn constate que le cacao produit par les Africains constituait une menace sérieuse pour les plantations européennes du Cameroun où il était produit à grands frais. Le même personnage, deux ans plus tard, au motif que le "nègre du Togo" ne possédait pas l'intelligence nécessaire pour la culture du cacao, s'opposa à son développement, tout comme le fit son successeur Zech en 1907³⁶ » (Goeh- Akué N. A. et Sebalb P., 2005 p. 366).

³⁴ Certains Espagnols découvrirent l'arbre aux Amériques.

³⁵ En réalité, la toute première introduction du cacaoyer en Afrique a eu lieu plus tôt, au début du XVI^e siècle à Fernando Po par des Espagnols qui l'avaient apporté du Mexique. Cependant cette cacaoculture ne connut pas grand succès et disparut dès le XVIII^e siècle.

³⁶ Dans son programme pour le développement de la colonie (qui resta d'ailleurs sans lendemain), il toucha séchement la question du cacao en ces termes : "Il n'est pas opportun d'encourager la culture du cacao dans le protectorat". Ce jugement s'appuie sur une mission d'investigation agricole du professeur Wohltmann en décembre 1899 dans la région de Misahöhe, qui conclut péremptoirement que ni le climat, ni les sols au sud des monts Togo ne sont propices à la culture du cacao. On sait combien l'avenir le démentira.

Toutefois, lorsque l'obligation de développer les plantations s'imposa aux Allemands qui devaient par ce biais limiter le départ massif des populations togolaises vers la Gold Coast où la cacaoculture avait pris de l'avance, ceux-ci encouragèrent la production du cacao au détriment de celle du café.

Dans la colonie allemande du Togo, l'introduction du cacao dans le sud-ouest a été faite au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Gu-Konu E. Y. (1983 p. 725) écrit à cet effet :

« Les missionnaires de la mission de Brême installés à Amedzofe furent à l'origine de cette innovation. Ils reçurent des missions de Bâle installées en Gold Coast les premiers plants de cacao provenant probablement des pépinières d'Aburi et les plantèrent. Les essais ayant réussi ils distribuèrent des plants et des fèves aux élèves de la célèbre école normale d'Amedzofe ; ceux-ci, au cours de leurs vacances, allèrent les planter dans leurs villages respectifs. Les premières plantations apparurent ainsi, particulièrement dans les régions de Boueme, de Borada, de Worawora ».

Dans l'actuel Togo, mises à part les rares plantations qu'auraient développées dans l'Agou et dans le Kloto des élèves venus d'Amedzofe, les premiers essais reconnus de plantations auraient été réalisés à Agou par des missionnaires venus de Peki qui ont pris asile à Agou-Nyogbo. Jusqu'en 1900³⁷, le cacao était encore peu étendu dans la colonie allemande du Togo. S'étant aperçu de la fuite massive des populations vers la Gold Coast malgré les mesures de répression et de découragement de l'émigration, l'autorité allemande décida de développer sur le territoire togolais la culture du cacao. Cette stratégie visait à réduire la migration des populations vers la Gold Coast. Ce revirement de la politique coloniale allemande sera suivi de la création par l'administration des champs semenciers. Puis un effort de diffusion du cacao fut déployé par l'administration allemande à Agou, dans les villages situés le long de l'escarpement oriental de la montagne. A partir de 1904 furent créés, par l'administration allemande, des champs semenciers dans les villages d'Akata, Goudévé et Elé (Gu-Konu E. Y 1983 p. 726-727).

Mais dans la région d'Agou, la DTG sera l'acteur principal de la diffusion du cacaoyer en installant plus de 40 000 ha de plantations. Au total, à partir de l'expérience acquise avant 1914 dans les plantations de la Gold Coast britannique, les Ewé de la région de Kloto (Kpalimé-Agou, Danyi) commencèrent à planter des cacaoyers avec succès (Ruf T., 1985). De ce fait, les premières plantations remonteraient vers 1895/96 et seraient l'oeuvre des travailleurs saisonniers Ewé qui auraient introduit les noix du cacao à partir de la Gold Coast voisine.

Après 1914, l'administration coloniale française essaya vainement d'introduire le café (*Canephora* de la station béninoise Niaouli), jusqu'en 1930. Mais elle vit s'étendre avec succès des plantations cacaoyères, notamment dans l'Agou, le Kloto, le Litimé avec une production de 1 544 tonnes en

³⁷ En 1900 déjà, le cacao pouvait rapporter jusqu'à 90.000 livres à la Gold Coast selon Gu-Konu E. Y.(1983).

1920 et 8 330 tonnes en 1938. C'est après la seconde guerre mondiale que la cacaoculture a connu son véritable essor au Togo. La production s'est stabilisée autour de 12 000 tonnes au cours des années 1950 et au début de l'indépendance avant de connaître une importante baisse. Le Littoral, qui au début du siècle constituait une zone presque inhabitée, a connu une diffusion spectaculaire du cacao. Certaines des populations des plateaux de Kuma, de Danyi ainsi que des gros villages du piémont oriental de l'Atakora, pour avoir vécu en pays Ashanti³⁸ ont contribué à marquer leur région de l'empreinte du cacao.

Quelle fut à cette époque, l'incidence de la production caféière et cacaoyère sur le budget de la colonie française ?

Il est important de souligner que dans le golfe de Guinée, la plupart des budgets des colonies étaient alimentés par des devises issues des recettes de l'exportation des produits de traite. Le café et le cacao ont contribué à la formation d'une partie très essentielle du budget togolais après la seconde guerre mondiale. Ils sont devenus les deux principales ressources d'exportation³⁹ et leur part dans le budget a été croissante depuis 1949 comme en témoigne le tableau n°9.

Tableau n°9 : Valeur et part⁴⁰ du café et du cacao dans le total des exportations de 1949 à 1964 (valeur en millions de F CFA)

Produits Années	CAFE		CACAO	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
1949	128,6	15,1	194	23
1951	550	20,3	641	23,7
1952	424	20,3	528	25,3
1953	496	18,1	983	36
1954	820	19,2	2330	54,5
1955	520	13,3	2086	53,7
1957	248	17,20	719,8	49,93
1958	830	37,82	626,1	28,52
1959	1262,7	40	1290	40,40
1960	1242,7	52,79	1242,7	38,50
1961	733	27	1266,4	27,9
1962	2826	33,7	1266,5	27,9
1963	801	17,8	1176	26,1
1964	2525	33,9	1632	21,9

Source : Poquin J. (1957 p. 2), BCEAO-Togo (1960 p.131) et
Rapport annuel du Togo adressé à l'ONU (1960 p.36-38).

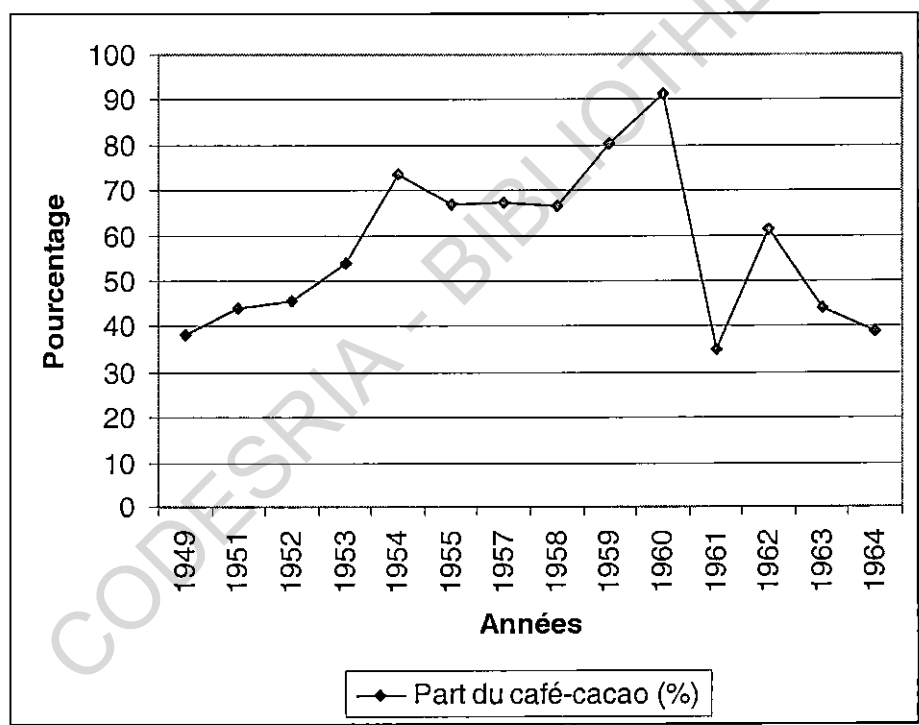
³⁸ Ils se sont rendus là, soit personnellement pour servir de main-d'œuvre ou déportés lors des incursions ashanti dont la dernière date de 1845.

³⁹ Devant le palmier à huile et le coton bien connus pour leur rôle économique.

⁴⁰ La valeur est le produit brut du tonnage et du prix à l'unité de mesure alors que la part en pourcentage désigne la contribution en valeur monétaire nette à la formation du budget d'exportation.

Selon le tableau n°9, de 15,1 % qu'elle était en 1949, la part du café dans les exportations togolaises est passée à 20,3 % en 1952, pour une valeur de 424 millions de F CFA, puis à 37,82 % en 1958 et à 40 % en 1959, soit un an avant l'indépendance. En 1960, année d'indépendance, il était surprenant de constater qu'avec une valeur de 1242,7 millions de F CFA, le café à lui seul fournissait plus de la moitié des revenus des exportations du Togo. Dans le même temps, la place du cacao n'était pas la moindre. De 23 % en 1949, sa part dans les exportations nationales passe à 36 % en 1953, à 54,5 % en 1954 puis connaît, contrairement au café, une décroissance relative jusqu'en 1960 où elle contribue à 38,50 % de la part totale des exportations. Comme le révèle la figure n°9, le binôme café-cacao a occupé jusqu'aux années 1960 une part écrasante dans l'économie togolaise, d'où la dénomination de poumons de l'économie togolaise qu'on lui attribuait à cette époque-là.

Figure n°9 : Part totale du binôme café-cacao dans les exportations de 1949 à 1964



Source : Poquin J. (1957 p. 2), BCEAO-Togo (1960 p.131) et
Rapport annuel du Togo adressé à l'ONU (1960 p.36-38).

De 1949 à 1952, la valeur du café et du cacao connut une augmentation de 33 % chacun et constitua plus de 70 % du total des recettes tirées des exportations en 1954. Après des taux élevés de 73,7 %, en 1954 et de 68 % en 1955, la valeur des exportations du café et du cacao a atteint en 1959, un taux de 80,4 % des exportations totales du territoire togolais à l'époque coloniale (Poquin J.

1955 p. 251, cité par Dandakou P. E K, 2002 p. 35). Cela dénote de l'importance du café et du cacao dans l'économie togolaise jusqu'au début des années 1960. En raison de la chute enclenchée de leur production mais en même temps de leur valeur dans les exportations, ces deux cultures qui étaient appelées les « deux mamelles » de notre économie dans les années 1960, vont faire l'objet d'une attention particulière des autorités publiques post-coloniales.

3.1.3 Les grandes lignes de la politique nationale du développement des plantations : des mutations institutionnelles

Le propos qui suit se dispense de l'analyse approfondie des politiques et résultats des différentes formes d'opérations et réformes intervenues dans le secteur post-colonial togolais du café et du cacao. Il s'agit pour l'instant de montrer les traits institutionnels des réformes réalisées par les pouvoirs publics et leurs modalités de fonctionnement dans le cadre de la gestion de la filière café-cacao. L'intérêt des détails qui suivent est en outre de montrer l'attention accordée par les autorités publiques à ce secteur clé de l'économie nationale. Les renseignements proviennent d'une diversité de sources (Ministère du Développement Rural, 1988 ; SOFRECO, 2003 ; BDPA, 2001 ; SADAOC, 2001 ; BDPA, 2005 ; Bétibangui R., 2004). Il en ressort que la politique togolaise du secteur café-cacao est réalisée dans le cadre du développement planifié, ensuite dans le cadre des plans d'ajustement structurel (PAS) puis enfin, dans le cadre de la libéralisation de la filière.

3.1.3.1 Le développement planifié

Dans le cadre de sa politique de développement rural, le Togo a choisi une politique de développement planifié qui a connu des financements, la mise en place de structures adéquates pour conduire les opérations et des actions à la volonté de l'Etat avec des résultats nuancés. Les objectifs de cette politique sont clairement définis par les textes qui orientent les différents plans quinquennaux à partir de 1966. De 1966 à 1993, le Togo a connu quatre plans quinquennaux. Prévu pour la période 1981-1985, le quatrième plan quinquennal (1981-1985) a été interrompu et remplacé en 1983 par les PAS (Programmes d'Ajustement Structurel).

Le premier plan quinquennal qui a duré de 1966 à 1970, a consisté pour le gouvernement, à vouloir promouvoir le développement rural par l'amélioration de la productivité de l'homme et du sol. Des opérations pilotes ont alors été mises en oeuvre pour une amélioration des structures de production des cultures de rente : café, cacao, coton, arachide, en vue de favoriser l'augmentation des recettes d'exportation.

Le second plan quinquennal (1971-1975), en essayant de pallier les insuffisances du premier plan, a insisté sur la mise en place et le renforcement des structures de production, de formation des techniciens supérieurs de l'agriculture, l'amélioration de la production alimentaire par une extension des surfaces cultivées, la vulgarisation des engrais et l'utilisation des produits phytosanitaires. En vue de prendre en charge le secteur café-cacao, abandonné depuis le départ du colonisateur français, afin de mieux procéder à la rénovation des nombreuses plantations frappées de vieillissement et même de maladies, l'Etat a procédé, suite au décret n°71-165 du 3 septembre 1971, à la création de la SRCC.

Les efforts de la SRCC ont tourné autour de l'application de trois projets, entre 1975 et 1991. De 1971 à 1975, il s'est agi de la mise en place du dispositif d'encadrement. Les infrastructures nécessaires au fonctionnement de la SRCC ont de ce fait été mises en place. Le premier projet dénommé SRCC I a couvert la période 1975 à 1980 ; il est exécuté grâce au financement conjoint de l'Etat togolais, du Fonds d'Appui à la Coopération (FAC) et de la Banque Mondiale. Cette phase est caractérisée par la replantation des caféières et des cacaoyères à partir du matériel végétal amélioré à haut rendement sur recommandation de la recherche ; la possibilité offerte aux paysans d'obtenir des crédits remboursables en fin de campagne ; la poursuite de la politique de désenclavement par l'ouverture et l'entretien des pistes.

Le troisième plan quinquennal (1975-1981) a mis l'accent sur le renforcement de l'autosuffisance alimentaire, la conservation des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie des paysans par un accroissement de leurs revenus. Cette période coïncide avec le second projet de la SRCC (Projet SRCC II). Sa mise en oeuvre a été facilitée par la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E) qui est venue renforcer l'appui financier des deux bailleurs de fonds initiaux. Outre les activités du premier projet, celui-ci mettra l'accent sur :

- l'entretien des plantations caféières et cacaoyères par recépage et fertilisation ;
- l'abandon ou l'abattage total des vieux cacaoyers en vue d'une replantation ;
- un important programme vivrier depuis l'expérimentation jusqu'à la vulgarisation.

Suite aux recommandations du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) qui voulaient que les Etats réduisent leur train de vie et évoluent dans leur politique vers un désengagement, en 1983, le quatrième plan démarré 2 ans plus tôt, a été interrompu. Il fut remplacé par les Plans d'Ajustement Structurel (PAS). Les mesures qu'ils préconisent visent la relance de la production agricole par un accroissement de la productivité, des prix aux producteurs, de l'appui

financier au secteur, une libéralisation des exportations des produits agricoles et une restructuration du crédit agricole. De 1983 à 1994, quatre PAS ont été mis en oeuvre.

3.1.3.2 Les Plans d'Ajustement Structurel

Les deux premiers Plans d'Ajustement Structurel *PAS I et II* ont duré de 1983 à 1988. Pendant cette période, les politiques agricoles ont consisté en la poursuite et au renforcement des actions de l'Etat, à la fixation des prix incitatifs en faveur des cultures de rente et à la mise en place, au sein, du Ministère du Développement Rural, d'une cellule de planification (CP) chargée de proposer et de coordonner la stratégie du secteur agricole. Ainsi, au cours des deux premiers PAS, la Banque Mondiale a octroyé des crédits pour le développement agricole du Togo. Cette période correspond au troisième projet de la SRCC financé par les mêmes bailleurs de fonds.

Cependant, quelques modifications sont intervenues dans les sources de financement togolaises avec le désengagement de l'Office des Produits Agricoles du Togo (OPAT) et l'implication de l'unité de crédit du projet. Les objectifs assignés à ce troisième projet SRCC sont :

- une amélioration des acquis techniques sur le caféier et les vivriers ;
- un déblocage de la situation en matière de replantation cacaoyère ;
- une amélioration du recouvrement du crédit de plantation ;
- une organisation du milieu paysan par le biais des groupements agricoles villageois (GAV).

Le troisième Plan d'Ajustement Structurel, *PAS III*, dura de 1989 à 1990. Il a mis en œuvre une série de mesures dont la plus importante est la libéralisation des exportations du coton fibre. En outre, un plan d'action a été mis au point pour réorganiser l'OPAT en vue de réduire ses charges de fonctionnement et d'exportation.

Le quatrième Plan d'Ajustement Structurel, *PAS IV*, fut exécuté de 1991-1992. Au titre de ce Plan, le gouvernement a élaboré un plan triennal visant à consolider la stratégie suivie jusque-là. Le Ministère du Développement Rural assure la promotion des exportations des produits agricoles et la fixation des prix agricoles incitatifs aux producteurs. Dans ce contexte, un assainissement financier a été rendu nécessaire et a abouti à la libéralisation de l'économie (SOFRECO, 2003 ; Betibangui R., 2004). La fin du *PAS IV* a coïncidé avec la fin du troisième projet de la SRCC. Au terme de la troisième phase des activités et suite à l'épuisement du crédit, la SRCC cessa d'exister, en juillet 1992.

3.1.3.3 Vers la libéralisation du secteur café-cacao

Face à la nécessité de poursuivre les actions de la SRCC, à la fin du troisième projet, il était devenu important de créer une autre structure. Cela n'ayant pas été possible dans l'immédiat compte tenu des contraintes budgétaires, une structure de transition dénommée SAFICC (Structure d'Appui à la Filière Café-Cacao) prit la relève en 1992 avec des objectifs relativement modestes.

La SAFICC mit fin à ses activités en juin 1996 et fut remplacée par l'Association de Conseils et d'Appui pour le Développement Rural (ACDR). Un fait important à relever est que, depuis 1996, année d'arrêt d'exercice de la SAFICC, l'Etat togolais a procédé à la libéralisation de l'économie qui devait permettre de renforcer la compétitivité de la filière café et cacao. Il est alors mis sur pied le Comité de Coordination de la Filière Café et Cacao (CCFCC) dont la durée de vie est illimitée. Son siège étant à Lomé, il a pour but de superviser la libéralisation des deux filières et de coordonner la commercialisation du café et du cacao.

3.1.3.4 La filière après la libéralisation

Par le terme libéralisation de la filière café-cacao au Togo, nous entendons le désengagement de l'Etat vis-à-vis de ces filières et la prise en charge de celles-ci par des institutions privées, en collaboration avec les producteurs du café et du cacao. La libéralisation de la filière café-cacao a permis aux membres des organisations professionnelles des producteurs de café-cacao, d'élaborer une nouvelle stratégie pour la commercialisation de leurs produits. Quel est l'effet de la libéralisation sur l'arboriculture caféière et cacaoyère au Togo ? Nous en parlerons dans le prochain chapitre. Dans ce chapitre, nous nous attèlerons à décrire les mécanismes de commercialisation du café et du cacao au Togo.

Il convient de rappeler que sur le plan commercial, la chute des prix d'achat au producteur du café et du cacao et les exactions des caisses de stabilisation qui détourneraient d'importantes recettes à d'autres fins, amenèrent l'Etat togolais depuis 1964 à s'ériger en situation de monopole par le biais de l'OPAT (Office des Produits Agricoles du Togo). Mais avec la libéralisation de l'économie, l'OPAT fut également dissoute en 1996. Désormais, les négociations se font avec des partenaires privés et les fortunes en sont diverses. Par quelles méthodes les plantations sont-elles créées ?

3.2 Le processus de création des plantations : d'une méthode à l'autre

Mises en place en différentes périodes, l'ensemble des plantations que nous pouvons observer dans l'ouest de la Région des Plateaux est installé suivant deux méthodes.

3.2.1 Une méthode traditionnelle

Les plantations de cacao comme celles de café ont été la plupart du temps réalisées après abattage de forêts avec conservation des grands arbres pouvant servir d'ombrage. Sept années sont nécessaires pour parvenir à une production optimum de café alors que dix années importent pour l'obtention d'une production optimum de cacao.

La plupart des plantations créées sur la base des méthodes traditionnelles ont existé avant les années 1970. Il s'agit d'ouvrir une clairière dans le sous-bois d'une forêt dense. Cette vieille méthode consiste donc à défricher la forêt en abattant quelques arbres. On y plante alors des pieds de café ou de cacao en ligne ou en désordre durant les mois de mai à juillet. Les toutes premières plantations dans les années 1920 ou 1930 ont été créées à partir d'un semis en ligne ou en poquet, des grains de café ou des fèves de cacao. Par la suite, lorsque les jeunes plants auront la capacité de résister à la sécheresse et à l'ensoleillement grâce à l'extension de leurs racines, le paysan procède à une élimination sélective des gros arbres grâce à un feu qu'il allume tout autour des arbres.

La forêt en voie de reconstitution sur fond de jachère est difficile à défricher ; le planteur réalise un layonnage ; il ouvre au coupe-coupe des allées parallèles distantes de 2 mètres environ à travers les taillis sur lesquels il plante de manière désordonnée les pieds de caféier ou de cacaoyer. Un entretien minutieux des layons est poursuivi pendant deux à trois ans par le paysan qui espère une croissance de la végétation arborescente destinée à servir de couverture aux jeunes plants. C'est seulement après ceci, que le planteur procède à un véritable défrichement au cours duquel de gros arbres sont abattus à l'exception de ceux qui serviront à l'alimentation directe, à la fabrication du bois-d'œuvre et à l'ombrage nécessaire à une meilleure production.

Le vieux café Arabica introduit par les Allemands dans le Danyi et dans le canton d'Agomé a été remplacé dans les années 1924 par le vieux Niaouli en provenance d'une station béninoise, puis par le Robusta dans les années 1970, premier café vulgarisé par la SRCC avant les clones encore disponibles aujourd'hui. Quant au cacao hybride, il fut introduit après l'expérience paysanne du cacao Amelonado, que les planteurs dénomment *Tetteh Quarshie*. Les plantations anciennes sont donc réduites sans être définitivement détruites; vers la fin des années 1960, une grande proportion des plantations se trouvait en mauvais état, ce qui fit prendre conscience aux autorités du danger d'une baisse des recettes budgétaires.

La Société pour la Rénovation de la Cafetière et de la Cacaoyère togolaise (SRCC) sera créée en 1971, à la suite de l'échec de la SORAD, avec l'appui du Fonds d'Aide et de Coopération. Elle va

conduire la masse paysanne vers de nouvelles façons de mettre en place leurs plantations dans la foulée de la régénération et de la replantation.

3.2.2 Des méthodes nouvelles de création des plantations vulgarisées par la SRCC

Cette méthode répond aux exigences climatiques et aux exigences de la performance. Après un défrichement complet de la forêt, défrichement caractérisé par l'abattage de gros arbres et le brûlis de l'ensemble du couvert végétal abattu dès janvier et février, le paysan attend la tombée des premières pluies.

Un semis du maïs a alors lieu pour s'assurer du maintien au propre du champ. Ensuite, entre mars et juillet, avec l'arrivée des pluies, l'espace que le paysan souhaite complanter est mesuré avec l'assistance d'un encadreur de la SRCC et parsemé de piquets indiquant les endroits où les trous doivent être creusés pour accueillir les jeunes plants de café à partir du mois de juin, période de grandes pluies. Un écart (de 3 m x 2,5 m) doit être respecté entre les différents pieds élaborés sur fonds de pépinières. Avec la SRCC, la variété Robusta est vulgarisée au détriment des anciennes variétés : Arabica et Niaouli. Elle a l'avantage selon les techniciens, d'être plus résistante à la sécheresse et de fournir des rendements plus élevés (1800 kg/ha). C'est après la variété Robusta que les clones ou variétés hybrides (AGRIC) qui produisent jusqu'à 2000 kg/ha sont introduites.

Pour ce qui est de la plantation du cacao, sans trop rompre avec l'ancienne méthode, elle préconise l'ouverture d'une clairière dans le sous-bois forestier, avec conservation d'une couverture arborescente suffisante pour maintenir de manière permanente l'humidité nécessaire aux jeunes plants de cacao.

Le planteur, après cette étape, prépare et apprête, grâce à la pioche et à la barre de fer, des trous qui recevront les jeunes plants préparés en pépinière. La pépinière, innovation introduite voire imposée aux planteurs par l'IRCC et la SRCC, est préparée et arrosée sous ombrage, généralement le long des cours d'eau par les techniciens agricoles ou même les paysans formés à cet effet. Les plantules sont généralement introduites dans des pots en plastique, légers, remplis de sols humifiés. La mise en place d'une plantation de cacao ne nécessite pas d'engrais si toutes les conditions agro climatiques sont réunies, contrairement au café (photo n°4).

Photo n°4 : La pépinière, une innovation dans les stratégies de plantation du caféier et du cacaoyer



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mai 2006).

Par ailleurs, les difficultés alimentaires connues par les planteurs sous l'effet de vives sécheresses notamment celle de 1983 qui a entraîné des formes de disettes, ont amené les institutions d'encadrement à préconiser une combinaison des cultures de rente qui débouchent sur un abandon des cultures vivrières. Dans ce cas, la forêt est complètement abattue, les arbres coupés et brûlés. A la tombée des pluies, dès mars-avril, après la mise en terre des produits vivriers selon le calendrier qui leur est propre, on procède au repiquage des pieds de café ou de cacao provenant des pépinières préparées auparavant sur de longues planches au bord d'un cours d'eau (Edjam K., 2000 p. 53-56).

Ainsi, les cultures vivrières (maïs, manioc, avocat, plantain) devenues obligatoires dans les champs de cacao et de café serviront de plantes d'ombrage pour les cultures de café et de cacao. C'est seulement dès la troisième année que les cultures vivrières seront abandonnées. Seuls quelques arbres fruitiers devant servir d'ombrage sont laissés au sein de la plantation.

Ici également, il faut dire que le modèle caféier se différenciait du modèle cacaoyer mais s'inscrivait dans la même logique que ce qui est dit précédemment. Pour ce qui est du caféier, une méthode nouvelle devait être adoptée. Consistant à abattre l'ancienne plantation ou la végétation forestière puis à planter en lignes à partir de plants (à intervalles réguliers, issus de clones variés à hauts potentiels de production (2000 kg/ha)). Ces plants sont issus de pépinières villageoises ayant reçu des boutures de la SRCC.

Une culture intercalaire vivrière entre les rangs (maïs ou riz) est tolérée ; enfin, le planteur procède à un épandage d'engrais et à un entretien régulier de la plantation (sarclage, arcures, paillage, etc.). Si l'itinéraire technique est respecté, la première production sera obtenue dès la troisième année. Pour

ce qui concerne le modèle cacaoyer, la méthode jugée la plus performante est la suivante : abattage de la vieille cacaoyère puis création d'un ombrage temporaire pour les jeunes cacaoyères par le bananier plantain ; enfin, utilisation d'un clone amazonien et d'un clone Amelonado qui permettent de raccourcir la période critique de l'implantation. Cette méthode permet d'obtenir de bons rendements (1800 kg/ha en station). Enfin, pour réussir la plantation, il est indispensable de bien l'entretenir (Ruf T., 1985, p. 38). Quels sont les grands traits de la commercialisation du café et du cacao ?

3.3 La commercialisation du café et du cacao : un système dynamique marqué par l'empreinte de l'Etat

De la période coloniale à la libéralisation de la filière en 1996, en passant par la période de l'OPAT, plusieurs mécanismes ont été mis en place pour permettre l'acheminement du café et du cacao togolais vers le marché international. Comment pouvons-nous retracer sommairement l'évolution des activités de commercialisation du café-cacao de l'époque coloniale à nos jours ? Quelles furent les mesures prises par les autorités publiques pour résoudre le problème de fluctuation et de baisse des prix ?

3.3.1 Vers la mise en place d'une structure étatique d'exportation du café et du cacao : la toile de fond de la naissance de l'OPAT

La période coloniale est caractérisée par la présence de maisons de commerce dont la DTG, l'UAC, John Holt, la CFAO, la SGGG, la maison GBO, la SCIA etc., soit une trentaine environ, réparties dans la ville de Lomé avec des succursales à l'intérieur du pays. Actrices de l'économie de traite, ces maisons de commerce livrent de la pacotille (quincaillerie, pagnes, alcool, sucre...) aux succursales pour une distribution aux populations. Elles se chargent en même temps par l'intermédiaire de leurs acheteurs (buyers) de rassembler les récoltes des paysans notamment le café et le cacao et de les expédier à leurs maisons mères respectives à Lomé. Les maisons les plus importantes et leurs réalisations sont répertoriées dans le tableau n°10.

Tableau n°10 : Principales maisons de commerce et leurs réalisations (en tonne) en 1957

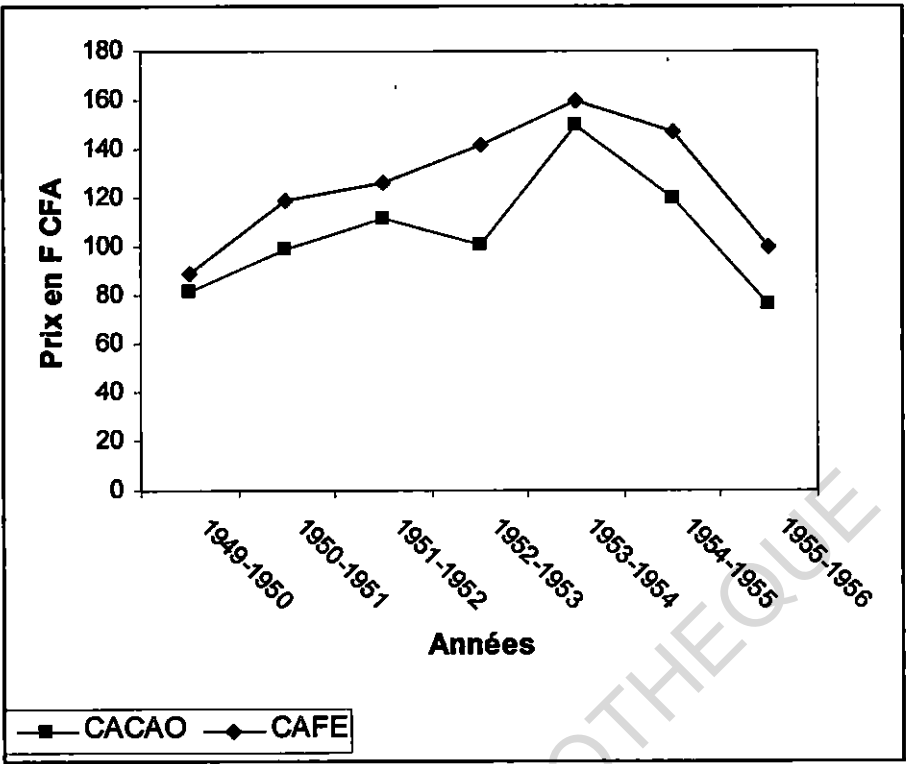
Maison de commerce	Tonnage réalisé
SCOA	4,151
FAO	10,913
UAC	20,370
SGGG	31,975
SOCOTO	1397
GBO	7415
SCIA	21541
FABRE	33460
John Holt	35610

*Source : Archives Nationales du Togo, Lomé, 2 APA Atakpamé- 1950-1959.
Campagne et cours d'achat du café et du cacao.*

Le tableau n°10 présente, pour 1957, la situation des maisons de commerce qui ont joué un rôle important. Il convient de souligner que c'est le commissaire de la république française qui fixait à travers une lettre le prix FOB et le prix d'achat au producteur du café et du cacao selon les variétés et qualités.

De la campagne au village d'achat, l'acheminement des produits de traite se faisait par des jeunes hommes et femmes qui avaient obligation de parcourir à pieds plusieurs dizaines de kilomètres. La mise en place des infrastructures routières a favorisé l'usage en 1947 d'une camionnette qui circulait de village en village pour la collecte du café et du cacao. Des difficultés de communication, persistaient toutefois dans la région de Badou, très tournée vers la Gold Coast voisine. La population était trichée dans la pesée de sa production par les acheteurs locaux. On initie alors des opérations de vente groupées sous la bannière des coopératives. A cette époque, il était frappant de constater que les prix des produits de rente connaissaient beaucoup d'instabilité comme le montre la figure n°10.

Figure n° 10 : Les prix moyens aux producteurs du café et du cacao de 1949 à 1956 (en F CFA/kg)

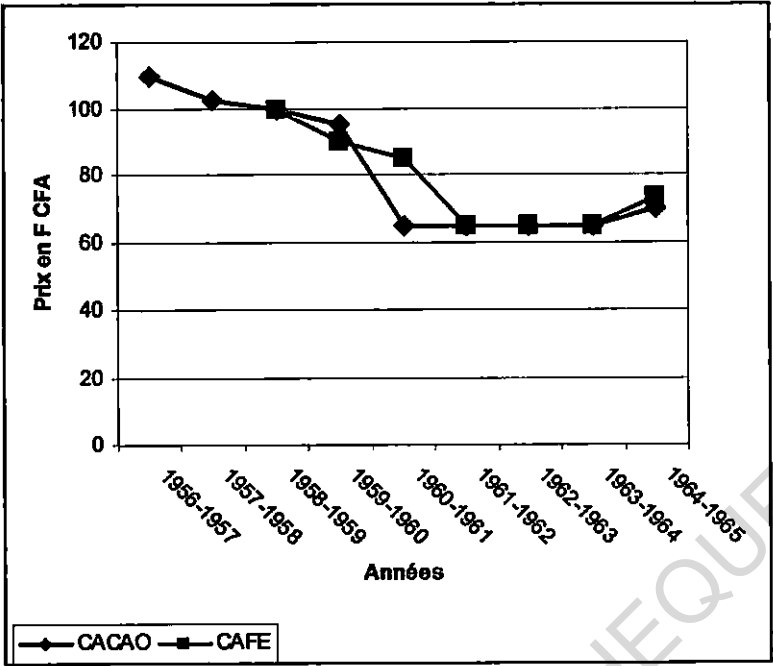


Source : Nabe B. (2000 p. 11) et BCEAO (1956-1958, Compte économique du Togo).

La figure n°10 révèle que le prix du café est passé de 89 F CFA/kg à la campagne 1949-1950 à 119 F CFA à la campagne 1950-1951 puis à 160 F CFA en 1953-1954.

Face à cette instabilité et devant la nécessité de sauvegarder la production pour une prospérité de leur économie, puis sous prétexte d'assurer de bons revenus aux producteurs des stimulants et d'autres cultures d'exportation, 4 caisses de stabilisation furent créées, dont celle du cacao le 12 novembre 1956 et celle du café le 30 août 1958. Certes, les prix se sont relativement stabilisés à cette époque mais malheureusement, à la défaveur du planteur puisqu'ils étaient à des valeurs très basses entre 1960 et 1964 (figure n°11).

Figure n°11 : Les prix moyens aux producteurs du café et du cacao sous la stabilisation (F CFA/kg)



Source : Rapport annuel du Togo adressé à l'ONU, 1957-1960 et Nabe B, (2000 p. 14).

Des campagnes 1948-1949 à 1953-1954, les prix d'achat ont connu une hausse régulière (figure n°10). La figure n°11 révèle par contre une évolution à la baisse des cours d'achat au producteur du café-cacao qui ont coûté chacun un prix dérisoire de 65 F CFA/kg durant trois années successives soit de 1960-1961 à 1963-1964. Au même moment, des études réalisées sur les caisses de stabilisation créées (tableau n°11), révèlent globalement des soldes positifs présupposant une réalisation de fortes ponctions sur les revenus des paysans qui s'en étaient plaints.

Tableau n°11 : Les résultats de la stabilisation des caisses du cacao et du café de 1955 à 1962
(en millions de F CFA)

Caisses Campagnes	Caisse cacao	Caisse café
1955-1956	-	-
1956-1957	-21	-
1957-1958	-11	-
1958-1959	+250	+13
1959-1960	-92	+35
1960-1961	-139	+72
1961-1962	+162	+200

Source : Eho A. (1986, p .51) et BCEAO-Togo (1960 p. 72) cités par Dandakou P. E. K (2002 p. 47).

Comme l'indique le tableau n°11, les prélèvements des caisses de stabilisation du café et du cacao ont varié entre 250 millions et 652 millions de F CFA entre 1958 et 1962 malgré le déficit de l'année. Cette triste situation est observée par Dandakou P. E. K. (2002) qui, citant Goeh-Akué M. (1989), écrit : *« en définitive, les ressources des caisses de stabilisation sont un volant de sécurité pour le budget général puisqu'elles participent dès 1959 déjà, au budget général d'équipement à concurrence de 60 millions de F CFA, 214,2 millions en 1960 et 79,5 millions en 1961 ».*

Toutes ces réalités aboutissent à l'idée de créer une structure étatique qui devrait détenir le monopole de l'exportation des produits de rente en général, du café et du cacao en particulier. Ceci était d'autant plus important que l'instabilité et la faiblesse des prix d'achat aux producteurs du café et du cacao amorçaient déjà le phénomène de déprise des plantations.

3.3.2 Les mécanismes de commercialisation du café et du cacao sous l'OPAT

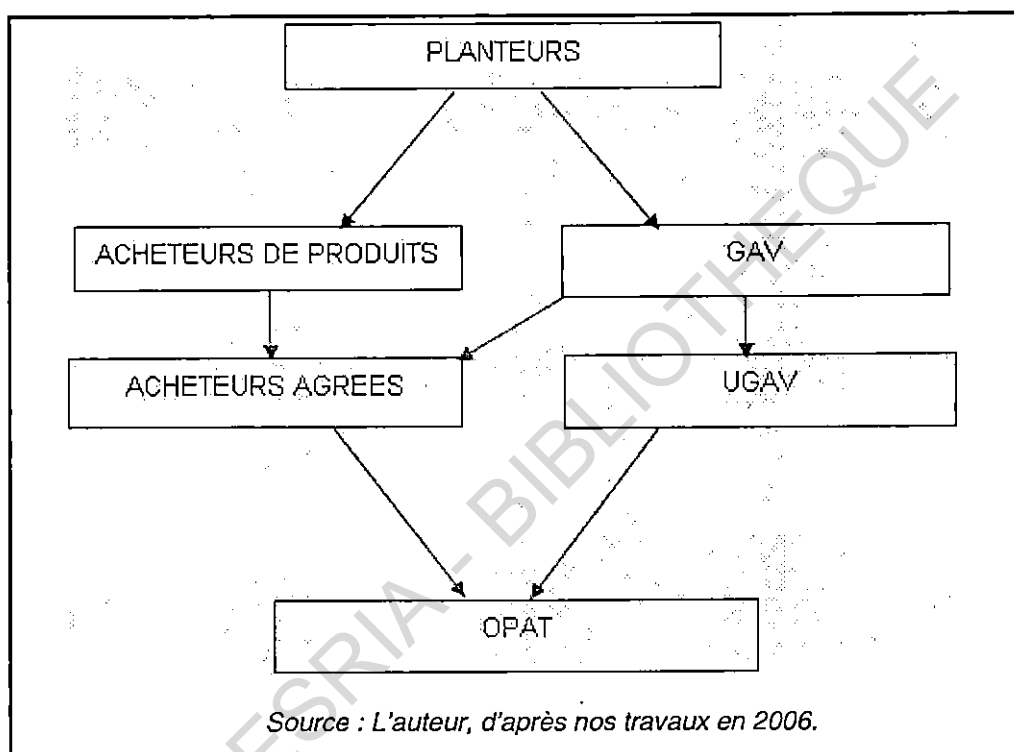
En raison de l'inefficacité constatée des caisses de stabilisation des prix aux producteurs du café et du cacao, l'Etat togolais a créé officiellement par la loi n°64/9 du 22 juin 1964, l'OPAT, une structure étatique devant monopoliser les marchés internes et externes du café et du cacao tout comme ceux du karité, du kapok, du ricin, du coprah, de l'huile de palme, du coton. C'est donc cette structure qui interviendra à tous les niveaux de la commercialisation depuis l'achat aux producteurs jusqu'à la vente à l'extérieur. Devant répondre au souci de stabiliser les prix, l'OPAT avait pour objectifs de :

- contrôler les achats et vendre ces produits aux meilleures conditions ;
- prendre toutes les mesures en vue du développement des industries de transformation de ces produits y compris le financement éventuel des recherches et investissements à cet effet ;
- développer et entretenir les routes de desserte des zones rurales ;

- consentir des prêts de commercialisation à des taux raisonnables aux coopératives agricoles.

L'OPAT fixait les prix en tenant compte du mouvement général de ceux-ci sur le marché international, d'où étaient déduits par des mécanismes qu'il serait difficile de décrire ici, le prix à facturer à l'OPAT et enfin, le prix d'achat au producteur⁴¹. Le circuit interne de commercialisation des produits (figure n°12) passe d'abord par l'achat des produits aux agriculteurs (planteurs). Ceux-ci vendent leurs productions à des acheteurs agréés qui sont des personnes physiques ou morales ayant reçu de l'OPAT l'autorisation d'acheter des produits aux agriculteurs.⁴²

Figure n°12 : Circuits intérieurs de commercialisation du café et du cacao sous l'OPAT



Au rang d'acheteurs agréés traditionnels qui sont des sociétés commerciales ou des personnes physiques, autres que les groupements de paysans (GAV) qui ont livré les produits à l'OPAT, nous pouvons citer la STCP, AKANAVA, BANAMBA. Ces derniers ont financé leurs acheteurs pour une meilleure collecte des produits. Les membres des Groupements Agricoles Villageois (GAV) ne pourront être payés qu'après achat pour l'Union des Groupements Agricoles Villageois (UGAV) ou après paiement par l'OPAT. Ainsi, les produits collectés passaient successivement des magasins des GAV à ceux des UGAV avant de transiter par des entrepôts à Lomé. Là, après un contrôle et

⁴¹ La différence est d'à peu près 30 F et consiste aux prix de facture et de transport.

⁴² Cette autorisation n'est délivrée qu'à certaines conditions dont les plus importantes sont : être de nationalité togolaise ; être immatriculé au registre du commerce pour les commerçants ou avoir l'attestation d'inscription au registre national de la coopération pour les coopératives et de la SAFICC pour les GAV ; avoir une surface financière suffisante, disposer d'un magasin de stockage équipé de palettes ; fournir la liste des acheteurs de produits qui vont travailler avec lui.

des tests du service de conditionnement, le produit pourra être accepté par l'OPAT. Le service de conditionnement était chargé de prendre la masse et d'assurer le contrôle de qualité des produits livrés à l'OPAT au niveau des entrepôts; d'assurer le contrôle de la qualité des produits et d'effectuer le calibrage du café. Les produits étaient alors classés en fonction de leur qualité.

Quant aux circuits externes (à l'extérieur) de commercialisation, il était également caractérisé par le monopole de l'OPAT, qui vendait ses produits sur un marché mondial contrôlé ou non par des accords internationaux d'échange. La vente des produits se faisait donc à l'extérieur, sur fond de négociation (Petithugenin P., 1994 p. 77).

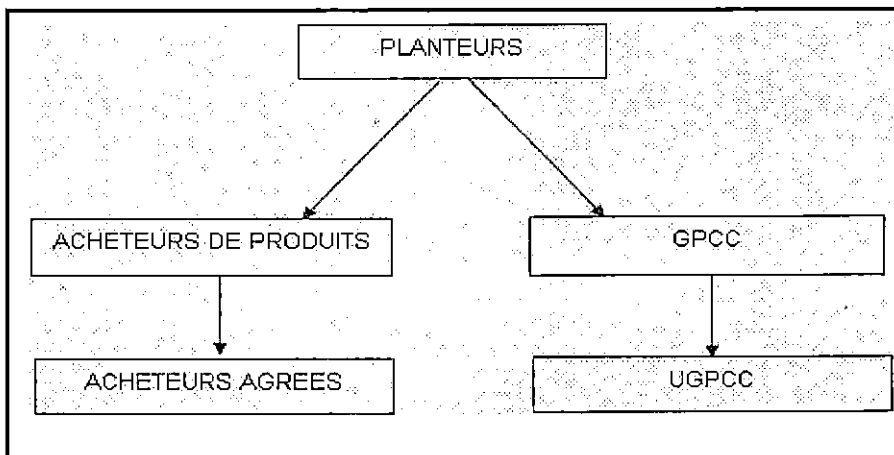
Le Togo a dans cette perspective signé plusieurs accords d'échanges avec différents partenaires afin d'éviter une concurrence déloyale tout en préservant les intérêts des producteurs. Le principal accord régissant le commerce mondial du café est celui signé en 1983 (accord international sur le café) revu et amendé en 1994 dont l'objectif est d'organiser le marché international de café pour éviter le déséquilibre entre la production et la consommation. Ensuite vient l'accord international sur le cacao signé la même année, et qui vise une régulation du marché mondial de cacao. L'accord le mieux structuré dans le partenariat Nord-Sud, aura été le STABEX signé à Lomé en 1975 entre les pays de la CEE et ceux de l'ACP. La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) créée en 1976 vise à promouvoir le commerce international et à accélérer le développement des pays pauvres.

Il convient de noter cependant que l'OPAT évoluait dans un marché hors boursier, ne spéculant pas sur les contrats de vente conclus avec les clients. Les ventes se faisaient à terme et à prix fermes, c'est-à-dire que l'OPAT vendait le café ou le cacao plusieurs mois avant leur embarquement quelles que soient les tendances du marché. Il est à rappeler que l'OPAT ne vendait pas directement aux transformateurs (industriels) mais aux négociants qui achetaient pour approvisionner les industriels généralement membres de l'UE.

3.3.3 Mécanismes de commercialisation du café et du cacao avec la libéralisation

Après le désengagement de l'Etat de la filière café-cacao, le mécanisme est demeuré à quelques exceptions près le même, la différence nette étant l'absence de l'Etat dans la filière. La figure n°13 schématise le circuit interne de la commercialisation du café et du cacao avec la libéralisation de l'économie.

Figure n°13 : Circuits intérieurs de commercialisation avec la libéralisation



Source : L'auteur, d'après nos travaux en 2006.

D'après la figure n°13, à la base de la filière, nous avons les producteurs de café et de cacao. Désormais, ceux-ci tirent meilleurs profits des transactions en vendant au plus offrant ; ce qui n'aurait pas été possible en situation de monopole de l'OPAT. Ensuite, les acheteurs sont toute personne physique ou morale désireuse d'exercer la profession d'acheteur de café-cacao. L'acheteur doit disposer d'une installation de stockage et de conservation des produits et des moyens matériels (bâton, caille, bascule, etc.), se faire délivrer une carte d'acheteur par la société exportatrice dont il est agent. Pour le cas d'un acheteur indépendant, la carte est délivrée par le service de conditionnement et de contrôle. Les acheteurs agréés utilisent des sous acheteurs (pisteurs) pour la collecte auprès des planteurs. Les UGPCC quant à elles se basent sur leurs GPCC pour la même action. Peut être exportateur, tout opérateur économique désirant exporter le café et le cacao⁴³.

Les exportateurs sont enregistrés par le CCFCC, structure à durée de vie illimitée mise en place par l'Etat pour accompagner le processus de libéralisation du marché. Le droit d'enregistrement ne fut pas exigé pour la première campagne (1996-1997) mais fut institué à partir de la campagne 1997-1998 (100 000 F CFA) puis, porté à 500 000 F CFA pour les campagnes 1998-1999, 1999-2000 et à 1 000 000 F CFA pour les campagnes qui ont suivi cette date. Le nombre d'exportateurs ayant effectivement exporté est toujours nettement inférieur au nombre de ceux qui sont enregistrés ; par exemple, 16 sur 30 pour la campagne 1997-1998. De plus, en général, cinq exportateurs⁴⁴

⁴³ Pour en être autorisé, il faut remplir les conditions suivantes : être une personne physique de nationalité togolaise résidant au Togo ou une personne morale de droit togolais résidant au Togo ; être inscrit au registre du commerce ; justifier d'une caution bancaire représentant 20 % de la valeur FOB du produit exporté ; être en règle avec la fiscalité ; Justifier des installations de stockage et de conservation des produits ainsi que de l'existence des moyens matériels répondant aux normes requises par le SCOT.

⁴⁴ Les tâches accomplies par les exportateurs se situent à trois niveaux : la collecte (secondaire) et l'achat des produits auprès des planteurs, acheteurs indépendants et Unions ; le transport du lieu d'achat aux magasins centraux ou terminaux ; le calibrage ; l'exportation.

principaux : STCP, YENTOUMI, BANAMBA, OLAM, SONEPRO commercialisent environ 80 % de l'ensemble de la production (BDPA, 2005). Le système est donc extraverti.

3.3.4 L'extraversion : une caractéristique essentielle de l'économie caféière et cacaoyère du Togo

Les pouvoirs coloniaux, l'Etat togolais et les acteurs privés issus de la libéralisation, dans leurs stratégies diverses de dynamisation de la filière café-cacao, ont toujours convoyé les produits à l'extérieur pour subir les transformations nécessaires à leur utilisation. Pendant longtemps, les partenaires privilégiés du Togo ont été les pays de la CEE devenue Union Européenne. La vente se fait en prix FOB pour les nouveaux débouchés, les frais de transport étant à la charge de l'acheteur tandis que pour les partenaires traditionnels, elle se fait le plus souvent en CAF.

Le tonnage revenant aux pays importateurs varie d'un produit à l'autre et d'une campagne à l'autre comme nous l'indique le tableau n°12 ci-dessous.

Tableau n°12 : Pays importateurs de café et de cacao du Togo

Campagne	1990-1991				1994-1995			
	Café		Cacao		Café		Cacao	
Produits	Tonnage	%	Tonnage	%	Tonnage	%	Tonnage	%
Pays								
Belgique	1331	12,7	-	-	2748	23,0	500	7,6
France	2737	26,0	-	-	2412	20,2	108	1,6
Allemagne	150	1,4	-	-	2773	23,3	200	3,0
Hollande	2242	21,3	290	4,6	2483	20,8	4250	64,8
Italie	1786	17,0	-	-	976	8,2	-	-
Suisse	2102	20,0	-	-	475	4,0	-	-
Portugal	145	1,4	-	-	55	0,5	-	-
Pologne	-	-	-	-	-	-	1500	22,9
Espagne	15	0,2	-	-	-	-	-	-
Russie	-	-	6003	95,4	-	-	-	-
TOTAL	10512	100,0	6293	100,0	11922	100,0	6558	100,0

Source : Amadou A. (1997 p. 65) sur la base des classeurs OPAT.

Il se dégage de l'analyse du tableau n°12 que les plus importants clients du Togo ont été en 1990 - 1991, la France, la Hollande, la Suisse, l'Italie et la Belgique. En 1994-1995, ce sont la Belgique, l'Allemagne, la Hollande. Pour ce qui concerne le cacao, la Hollande et la Pologne ont été les deux (2) grands acheteurs en 1994-1995. Depuis la libéralisation, il faut souligner que du côté des paysans organisés au sein des GPCC, UGPCC et de la FUPROCAT-GIE, l'Italie a été un grand débouché (BDPA, 2005). D'après la BCEAO (2006 p.14), en 2005, la Belgique est en tête des pays acheteurs du café togolais avec 29,4 % des exportations. Elle est suivie de l'Italie (19,5 %), de la France (14,4 %), de l'Allemagne (10,1 %). Toutefois, la part des exportations de café en direction de

l'Union Européenne a baissé en passant à 77,3 % en 2005 contre 86,9 % en 2004. Pour ce qui concerne le cacao, il était vendu, essentiellement à l'Union Européenne (86,7 %), notamment aux Pays-Bas (32,9 %), à Allemagne (26,0 %) et à la Pologne (11,1 %).

Contrairement au café et au cacao ghanéen dont environ 20 % restent transformés sur place dans des industries situées dans les zones côtières, à Tamalé et à Takoradi, la quasi-totalité du café et du cacao togolais connaît une exportation vers les pays du Nord dans l'optique d'une transformation en produit fini. Cette pratique caractéristique du système économique de traite a toutefois, pendant une période relativement courte, contribué à créer des richesses et à épanouir l'homme rural dans la zone togolaise de production caféière et cacaoyère.

3.4 Répercussions socio-économiques du développement des plantations : une prospérité momentanée

Quelle est, ou encore, quelle fut la répercussion heureuse de l'essor des plantations au Togo ? Plusieurs travaux ont déjà abordé les différents aspects de la prospérité engendrée par l'économie de plantation au Togo (Chapaud J., 1966 ; Quesnel A., 1981 ; Huetz de Lempis A., 1992 ; Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995). Nous présenterons à la lumière des résultats de notre investigation, quelques traits des conséquences heureuses du développement des plantations. L'apparition de l'économie agricole monétarisée des plantations a conduit l'homme rural des Plateaux du sud-ouest togolais vers un certain épanouissement que signalent la qualité de l'habitat, les importantes réalisations des planteurs, le métissage socioculturel, la forte scolarisation, l'abondance relative des infrastructures socio-sanitaires, la densité des infrastructures de communication et bien d'autres choses encore, que nous analyserons sous cette rubrique.

3.4.1 Une amélioration de l'habitat

Depuis son apparition jusqu'au milieu du XX^e siècle, période de réelle prospérité caractérisée par une forte monétarisation, la transformation la plus spectaculaire observable dans le paysage agraire dans l'ouest de la Région des Plateaux demeure, mise à part l'omniprésence des plantations caféières et cacaoyères, la mise en place remarquable d'un habitat amélioré.

Très rapidement, grâce aux revenus tirés de la vente du café et du cacao, les populations rurales font disparaître leurs habitations précaires traditionnelles construites en banco et coiffées de paille ou de feuilles d'arbres. Elles acquièrent des matériaux durables de construction : ciment, parpaing, tôle, élèvent des murs épais d'une vingtaine à une trentaine de centimètres et coiffent avec soin leurs maisons. Pour Nyassogbo G. K. et *al.* (1995 p. 45), la particularité du « nouveau type

d'habitat » apparu dans l'ouest de la Région des Plateaux réside dans le style de l'architecture inspiré de l'habitat urbain des régions cacaoyères de la Gold Coast.

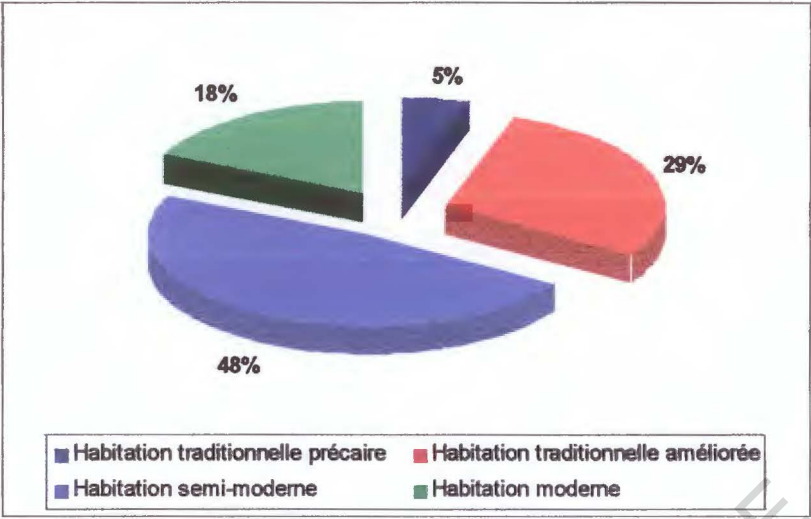
L'essor du café et du cacao est donc à la base d'une mutation de l'habitat ; mieux, son amélioration a donné un souffle nouveau aux paysages agraires des zones de plantations du golfe du Guinée, notamment de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Nigeria et même du Cameroun. Par rapport à la viabilité de l'habitat et à la concentration des activités du secteur tertiaire, notamment le commerce et l'administration, on assiste à une apparition de la vie urbaine dans les principales agglomérations villageoises du sud-ouest togolais. Il s'agit entre autres de Badou-Tomégbé, Béthel, Amou-Oblo, Sodo, Kpélé-Elé, Kpadapé, Danyi-Elavagnon, villages difficilement démarquables de certains centres reconnus urbains au Togo.

La mutation de l'habitat reste toutefois une réalité à nuancer. Car, tous les observateurs s'accordent pour constater que les fermes et hameaux ont été moins touchés par ces transformations. En effet, essentiellement peuplé par les populations allochtones, l'habitat de ces zones est resté traditionnel pour la simple raison que le métayer, sachant que son séjour dans la localité est temporaire, préfère plutôt investir dans la construction d'une habitation décente dans son village d'origine. C'est d'ailleurs de cette façon que certaines maisons quadrangulaires coiffées de tôle ont essaimé à partir des années 1950 dans certains villages du Nord-Togo où dominaient des cases rondes coiffées de paille. Néanmoins, dans ces fermes d'allochtones, la mutation de l'habitat par rapport aux villages d'origine se remarque à travers l'adoption du style de construction de maisons quadrangulaires, spacieuses et l'usage de plus en plus fréquent de tôles.

Notre enquête portant sur l'habitat, en tenant compte du matériau utilisé pour l'édification du mur, la nature du plancher et la toiture de la maison, nous a permis de distinguer 4 types d'habitations que volontiers nous qualifions par des termes ainsi hiérarchisés : habitation traditionnelle précaire, habitation traditionnelle améliorée, habitation semi-moderne et habitation moderne.

A ce jour, les maisons en banco coiffées de paille ont beaucoup diminué dans le milieu comme le révèle la figure n°14.

Figure n°14 : Aspect général de l'habitation par unité paysanne de production



Source : Enquête de terrain, 2006.

L'analyse de l'aspect général des habitations des CUPP enquêtés, à la lumière de la figure n°14 laisse distinguer quatre types d'habitations qu'il convient de définir. D'abord par habitat traditionnel précaire (photo n°5), nous entendons une habitation construite en banco ou avec des matériaux de récupération, le toit étant constitué de matériels végétaux et le plancher en terre battue.

Photo n°5 : Un exemple d'habitation traditionnelle précaire à Edjéré sur le plateau de Danyi



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mars 2006).

Il convient de signaler que le style d'habitation qu'indique la photo n°5 est propre aux fermes et hameaux.

Ensuite, l'habitation traditionnelle améliorée est une construction dont le mur est en banco, le toit coiffé de paille ou de feuilles d'arbres, avec un plancher cimenté (photo n°6).

Photo n°6 : Une habitation traditionnelle améliorée à Azafi sur le plateau akposso



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en août 2005).

Le type d'habitation que présente la photo n° 6 demeure celui qui est le plus courant dans le milieu rural togolais, les populations y étant le plus souvent démunies. En outre, par habitation semi-moderne nous désignons une maison dont le mur en banco ou en parpaing de terre cuite et coiffé de tôle ou de tuile avec un plancher en ciment. Le mur est souvent crépi (photo n°7).

Photo n°7 : Une habitation semi-moderne à Nyivé, un terroir frontalier dans le Kloto



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mars 2006).

Le style de construction que présente la photo n°7 est importé du Ghana. Enfin par habitation moderne nous désignons tout simplement toute maison construite en blocs cimentés avec un toit coiffé de tôle, de tuile ou dallé. Les maisons à étage sont également à prendre en compte au rang d'habitations modernes (photo n°8).

Photo n°8 : Une habitation moderne à l'entrée d'Anonoé dans le Litimé



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en août 2005)

La maison que présente la photo n° 8 date des années 1950. Elle constitue un chef-d'œuvre, chose étonnante, d'un planteur et peut être vue comme un véritable symbole de la période de prospérité cacaoyère dans le Litimé.

Sur la base des informations fournies par la figure n°14 issue du traitement des résultats de notre enquête, il est clair que 48 % des populations, surtout autochtones, vivent dans des habitations rurales semi-modernes, construites à l'aide de parpaing en terre cuite ou pétrie, crépies de ciment et coiffées de tôle. 18 % vivent dans des habitations rurales modernes et 29 % de personnes enquêtées vivent dans des habitations traditionnelles améliorées. Il va sans dire que l'habitat rustique ou habitat traditionnel précaire dans l'aire d'investigation (5 %) a pratiquement disparu de l'usage des communautés autochtones planteurs de café et de cacao. De même, l'utilisation de la paille et des feuilles d'arbres, notamment de cacao, même au sein des communautés migrantes qui en faisaient grand usage, pour le fait que leur séjour était à durée limitée, est en voie de disparition. 38 % des CUPP allochtones ont bâti des maisons dans leur localité d'origine.

En définitive les photos n°5 et 6 sont typiques des maisons que l'on retrouve dans les fermes reculées et hameaux alors que les photos n°7 et 8 représentent des types caractéristiques des concessions que l'on retrouve dans les bourgs. Ces deux derniers types de maisons qui dominent le paysage habité à un taux de 66 %, ont été essaimés dans le paysage grâce à de l'argent tiré de la vente des produits de rente.

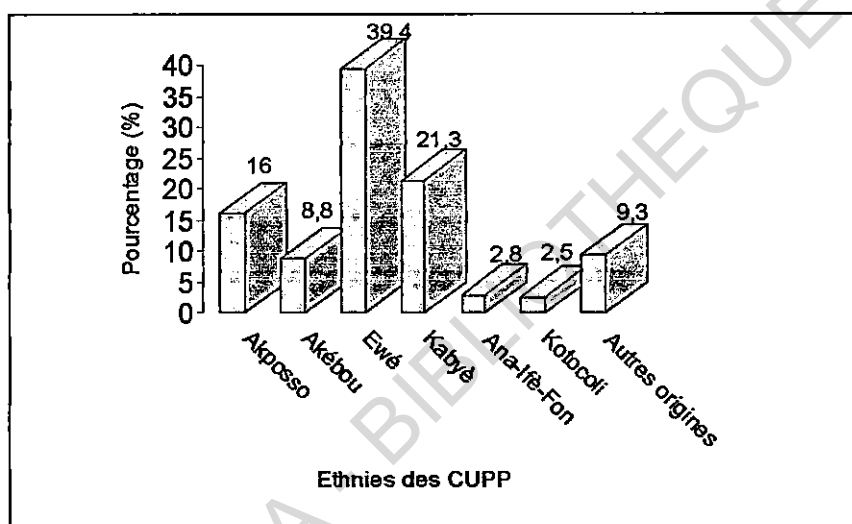
Il est frappant de constater, au-dessus de certaines maisons, des signes révélateurs de cette prospérité comme par exemple deux coupes-coupes croisés pour évoquer le rôle joué par le coupe-coupe, symbolisant l'agriculture de plantation, dans la vie de l'UPP. De même, par endroits, sur des murs de maisons, on peut lire : « *cofe ye tui eye coco gbe* », ce qui littéralement traduit veut dire : « *c'est le café qui a construit et le cacao a coiffé* », expressions empreintes de personnification pour témoigner du rôle essentiel joué par ces deux cultures dans l'épanouissement de l'homme rural. C'est donc en partie, cette fierté d'avoir pu mettre sur pied une habitation décente, qui a conduit dans les années 1940, 1950, 1960, 1970 voire 1980, les masses rurales à répéter constamment et avec insistance ce dicton : « *ega le ati dzi* » signifiant « *il y a de l'argent sur l'arbre* ».

Il ne fait donc plus de doute que de manière remarquable, l'essor des plantations a permis à l'habitat du sud-ouest des Plateaux, de se transformer et de s'améliorer davantage, passant d'un stade globalement précaire à un stade relativement amélioré. Une autre caractéristique de la période de prospérité caféière et cacaoyère demeure le métissage socioculturel.

3.4.2 Un métissage socioculturel

L'économie de plantation qui s'est développée pendant la période de l'entre-deux-guerres, est à l'origine de la forte migration des populations venues de divers horizons géographiques. D'après les résultats de notre enquête, 30,8 % des CUPP sont originaires des Plateaux-Ouest ; 36,8 % de la Région de la Kara ; 10,3 % sont originaires des Plateaux-Est ; 9,2 % de la Région Maritime. 3,8 % viennent de la Région Centale. 3,2 % des CUPP proviennent du Ghana alors que 2,7 % sont originaires du Bénin. 1,6 % viennent de la Région des Savanes et 1,1 % viennent d'ailleurs. De ce fait, il apparaît que l'économie de traite a provoqué dans l'ouest de la Région des Plateaux une véritable randonnée de peuples aux pratiques ethnoculturelles diverses (figure n°15).

Figure n°15 : Répartition des CUPP en fonction de leurs ethnies



Source : Enquête de terrain, 2006.

Il ressort de l'observation de la figure n°15 que les actifs agricoles, notamment les CUPP acteurs essentiels de la filière café-cacao sont de diverses ethnies, dominées par les autochtones. En effet, les CUPP sont Akposso (16 %), Akébou (8,8 %), Ewé (39,4%), Kabyè (21,3 %), Ana-lfè-Fon (2,8 %), Kotokoli (2,5%), Ahlon (1,4 %) et autres, notamment Adangbé, Ghanéens, Adélé, Anianga, Bassar, Gourma, Lamba, Naoudemba, Sola, Tchamba, qui, confondus, font 9,3 %.

S'il est vrai que ce creuset ethnique doit aux plantations mises en place depuis l'époque coloniale, il n'est pas moins vrai que les interactions entre populations autochtones (propriétaires fonciers) et populations migrantes (exploitants agricoles), ont permis de consolider les liens socioculturels entre les différents groupes ethniques. Certes, l'état des relations entre autochtones et allochtones est à relativiser, variant d'une localité à l'autre, d'un sous-secteur de production à un autre, voire, d'un couple d'individus à l'autre. Néanmoins, le métissage ethnoculturel est un phénomène indéniable. En

témoigne l'existence de nombreux couples d'ethnies mixtes (non identiques) qu'il nous a été donné d'observer dans les ménages au cours de notre enquête. La volonté du colonisateur de voir sa « civilisation » se perpétuer dans le mode de vie de l'indigène l'a amené à créer très tôt des écoles, d'où la forte scolarisation.

3.4.3 Une forte scolarisation

Oeuvre initiale des missions allemandes, relayées dès 1905 par l'administration coloniale française, l'actuelle partie ouest de la Région des Plateaux qui s'étend essentiellement sur le cercle colonial de Misahöhe est restée l'une des régions les plus scolarisées du pays. Qu'il s'agisse des missions chrétiennes ou du système éducatif public, il faut reconnaître que les pouvoirs allemands avaient exclu la région septentrionale du Togo qui en conséquence n'avait pas bénéficié de ces actions sociales (tableau n°13). Les raisons évoquées en étaient la faiblesse des potentialités économiques et le difficile accès de cette région due aux contraintes naturelles

Tableau n°13 : Situation des écoles par circonscription à l'époque allemande

Circonscription \ Nature des écoles	Lomé-ville	Lomé-circonscription	Aného	Missahöhe	Atakpamé
Ecole de garçons (en partie mixte)	4	43	33	211	45
Ecole de jeunes filles	2	-	4	8	1
Jardin d'enfants	4	-	-	4	-
Ecole de perfectionnement	2	-	-	-	-
Ecole normale	-	-	-	2	-
TOTAL	12	43	37	225	46

Source : Sebaib P. (1998) cité par Oladokoun W. (2000 p. 208).

Lorsque nous savons que la logique coloniale visait la mise en place d'une structure éducationnelle adéquate en vue d'une meilleure rentabilisation de l'espace par le biais de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, on n'est guère étonné, au regard des données du tableau n°13, que les 62 % des structures éducationnelles en période allemande soient concentrées uniquement dans le cercle de Misahöhe perçu bon pour le développement de l'économie de traite.

Alors que les Allemands avaient opté pour un enseignement technique qui privilégie le développement des langues locales et qui a permis aux indigènes de s'exprimer en Anglais bien avant l'Allemand, la méthode française, tout en visant le développement de l'éducation, consistait à inculquer la culture française à l'indigène afin de faire de lui un auxiliaire de l'administration pour une

meilleure continuité de l'inféodation. Ainsi, si le premier cours complémentaire fut mis en place à Lomé, le second sera fixé à Kpalimé.

Certains planteurs ont pu utiliser leurs revenus pour financer la scolarisation de leurs enfants. A la fin de la période coloniale, la région de Kloto avait le taux de scolarisation de loin le plus élevé du Togo : 80 % dans le cercle de Kpalimé, contre 65 % à Lomé, 36 % à Aného, 25 % à Kara, 11,5 % à Dapaong (BCEAO, 1960 p. 62).

Pour ce qui concerne l'époque post-coloniale, les souvenirs sont encore vivaces dans la mémoire collective des Togolais, des actions éducatives menées par l'OPAT dans la région togolaise d'économie de plantation. Il s'agit notamment de la création d'écoles, de la distribution des bourses scolaires aux élèves méritants, de l'octroi d'aides scolaires aux élèves nécessiteux.

Au total, le développement des structures éducatives a marché de pair avec l'installation des missions chrétiennes, et surtout de la mission de Brême qui, dans la région, a réussi à réaliser des œuvres sociales non négligeables. D'ailleurs, la même raison sous-tend la forte christianisation qui prévaut aujourd'hui, avec plus de 68 % d'adeptes du christianisme parmi les CUPP enquêtés.

3.4.4 Un développement d'infrastructures socio-sanitaires

En même temps que les pouvoirs coloniaux, les missions chrétiennes développèrent l'enseignement et installèrent des structures de santé pour améliorer les conditions sanitaires des masses rurales. Naturellement, la logique du colonisateur soutient qu'il y a lieu d'être en bonne santé pour une meilleure mise en valeur et pour mieux profiter à l'économie de la métropole. Tout simplement, il s'agissait pour les colonisateurs Allemands comme Français de soigner la population pour la rendre plus apte aux activités de mise en valeur et plus précisément à l'exploitation du café et du cacao, principales cultures de rente de la région.

De facto, mis à part l'hôpital Nachtigal d'Aného qui date de 1895, c'est Kpalimé qui, au regard de sa croissance urbaine (par comparaison à Misahöhe), a bénéficié en 1907 d'un équipement hospitalier viable comprenant un bloc opératoire, des salles polycliniques et une pharmacie. Par ailleurs, « *Sur un total de 210 structures d'encadrement sanitaires, 69,52 % sont implantées dans l'ouest de la région des Plateaux regroupant les préfectures d'Agou, de Kloto, de Danyi, d'Amou, de Wawa contre 30,48 % pour l'est de la région des Plateaux comprenant les préfectures de l'Est Mono, de l'Ogou, du Haho et du Moyen Mono* » (Oladokoun W., 2000 p. 215).

Certes, l'action des missions chrétiennes a remarquablement contribué à la mise en place des infrastructures sanitaires dans la partie ouest de la Région des Plateaux. Mais, c'est surtout les revenus appréciables des populations, revenus tirés de la vente des produits de rente qui permettent par exemple aux populations d'Agou-Nyogbo, de Kpélé-Tsiko et des autres terroirs de la partie ouest des Plateaux, de payer les frais des soins de santé dans ces hôpitaux. Il est à noter que par leur capacité d'accueil et grâce à leurs prestations, ces hôpitaux attiraient les malades des autres régions du pays, ce qui contribuait à maîtriser leurs coûts de fonctionnement. Il apparaît donc clairement que l'ouest de la Région des Plateaux a eu le privilège grâce à l'économie de plantation et aux revenus que les paysans pouvaient en tirer de se voir mieux doté depuis les périodes coloniales, en infrastructures sanitaires.

3.4.5 Un important réseau de communication

L'effort de désenclavement débuté par les pouvoirs coloniaux fut intensifié avec les autorités post-coloniales, de sorte qu'aujourd'hui, en observant les réseaux de communication dans l'ouest de la Région des Plateaux, on pourrait dire sans risque de se tromper, que notre environnement de recherche connaît une exceptionnelle densité en routes et pistes de desserte.

Après la mise en place de la piste Lomé-Kpalimé, l'administration allemande se dota des meilleurs moyens pour acheminer les produits de traite de l'hinterland vers le wharf de Lomé en vue de leur évacuation vers l'Europe. Les chemins de fer furent les voies privilégiées choisies pour répondre à ces besoins. Influencés par les intérêts privés d'hommes d'affaires allemands, les projets de lignes ferrées furent baptisés du nom du principal produit visé dans le transport. Après la construction de la ligne côtière ou ligne du coprah, qui relie Lomé-Aného (44 km), à un montant de 1,8 millions de marks, en 1904, le projet de construction de la ligne du cacao qui relie Lomé à Kpalimé fut démarré en 1905. Si l'idée de conception remontant à 1889, fut de desservir Lomé-Mango, via Kpalimé, Atakpamé et Sokodé, les obstacles naturels (montagnes, cours d'eau) ne permirent pas sa concrétisation. Les Allemands firent en sorte que la ligne relie Lomé-Kpalimé, ville qui se trouve au cœur de la région la mieux pourvue en produits de traite de la colonie (café, cacao, palmier à huile, produits vivriers). La mise à exécution de ce projet fut rendue possible en 1907, après des interventions pressantes des commerçants et des planteurs allemands soutenus par la chambre du commerce et du textile en Allemagne. Il fut débloqué pour la réalisation de ce projet, un prêt de 7,8 millions de marks que le Togo avait l'obligation de rembourser sous forme de traites annuelles plus intérêts (Adjeloh T. N. K., 2006 p. 88). Débutée le 12 octobre 1904, la ligne fut inaugurée le 27 janvier 1907. La ligne du cacao, épousant parfaitement le tracé de l'ancienne route, connaît une déviation au pied du mont Agou, en raison de la DTG (Deutsch Togo Gesellschaft) qui voulait une liaison ferroviaire directe avec ses plantations. C'est cette ligne qui encouragea les autorités

colonisatrices à réaliser de juillet 1908 à mars 1911, la construction de la ligne du coton Lomé-Agbonou.

Même si les lignes téléphoniques et télégraphiques furent mises en place, c'est surtout l'ouverture des routes qui va favoriser un meilleur désenclavement de la région des plantations et va la propulser au devant des autres régions du pays. Les Français poursuivront l'œuvre des Allemands. En effet, routes et chemins de fer ont continué par être créés avec l'aide des manœuvres venus du Nord-Togo au cours du mandat français, catalysant la production caféière et cacaoyère.

C'est ainsi que, longtemps tourné vers la Gold Coast où les populations allaient vendre jusqu'à 80 % de leur cacao, en raison des difficultés d'accès du côté togolais, le Litimé va être touché par l'effort du pouvoir colonial français de poursuivre le désenclavement de la région. Ce n'est qu'en septembre 1931 que la route venant d'Atakpamé à travers le plateau akposso, atteint péniblement Kougnohou, et Klabè-Ofoukpa en 1936 (Rapports 1933 et 1940 cités par Nyassogbo G. K. et *al.* 1995 p.161). L'étroitesse de la piste empêchait toute circulation automobile simultanée dans les deux sens.

En réalisant des ponctions sur les revenus des planteurs de café et de cacao, les caisses de stabilisation des années 1950 ont financé la construction et la réfection de plusieurs routes : Badou-Dzindzi, Kpété-Béna, Tomégbé-Dzindzi. Grâce aux fonds de café, on parvint à construire les routes Badou-Atakpamé, Ounabè-Apégamé et à améliorer la qualité des routes Atakpamé-Sodo, Atakpamé-Otadi. Les caisses de stabilisation ont donc participé pour 396,08 millions de F CFA à la construction des routes.

Au lendemain des indépendances, l'OPAT et la SRCC ont également poursuivi dans l'ouest des Plateaux, plus que dans l'est, des opérations de désenclavement visant essentiellement à évacuer les produits (café, cacao), à faciliter le déplacement des techniciens agricoles de la SRCC qui devaient travailler avec les paysans puis drainer les produits de traite du Ghana voisin vers le Togo. Certes, les actions de l'OPAT et de la SRCC en matière de mise en place des voies routières et des pistes et leur ouverture sur le Ghana sont immenses. Cette évolution exponentielle de la densité des voies routières a des impacts socio-économiques certains sur les échanges frontaliers. Si à l'époque coloniale les produits agricoles du Litimé prenaient la direction de la Gold Coast, aujourd'hui, le désenclavement de la zone permet de drainer une partie du cacao ghanéen qu'aucune statistique officielle ne peut saisir.

Par ailleurs, la majorité des pistes de l'ouest de la Région des Plateaux était bien entretenue et la circulation des biens et des personnes se faisait de manière relativement facile. C'est peut-être ce qui permit au secteur commercial de connaître un essor sans précédent.

3.4.6 Un essor commercial impressionnant depuis la période allemande

L'essor du café et du cacao et la monétarisation qui s'en est suivie a eu des répercussions profondes sur l'activité commerciale qui se caractérisait au temps des vaches grasses par un dynamisme remarquable de celle-ci. Durant la colonisation allemande, il était frappant de constater que les représentations des compagnies commerciales étaient plus concentrées dans le cercle de Misahöhe que partout ailleurs au Togo. Cette avancée commerciale connue depuis l'époque coloniale s'explique d'abord par le boom du cacao dans la région puis par l'essor du café dès l'arrivée des Français. Ces deux produits prennent progressivement la place prépondérante du palmier à huile, principale culture d'exportation dès le début de la colonisation allemande. En effet, le cacao dont la production au Togo était de 335 tonnes en 1913 a connu des avancées significatives, passant de 400 tonnes en 1915 à 500 tonnes en 1917. Cette production passe également de 1600 tonnes en 1918 à 10 000 tonnes avant la seconde guerre mondiale. Le cacao avait atteint un record de 14 000 tonnes en 1955 (Gayibor N. L., 1997 p.147).

Introduit en 1922, le café Niaouli fit son apparition très modestement avec une production de 200 kg, 1 tonne en 1923, 2 tonnes en 1924. Il dépasse les 20 tonnes en 1929, les 60 tonnes en 1932, les 100 tonnes en 1935, 400 tonnes en 1937 pour atteindre au lendemain de la deuxième guerre mondiale, 4 000 à 6 000 tonnes puis 12 000 tonnes en 1959. Ces différentes avancées du cacao et du café leur ont permis de rivaliser avec les palmistes, étant entendu que durant les 30 ans de domination allemande, les produits du palmier à huile étaient toujours en tête dans les exportations, avec une production moyenne annuelle exportée de 7 000 tonnes de palmistes et 22 000 tonnes d'huile de 1884 à 1913 (Oladokoun W., 2000 p.184).

Le développement des activités commerciales, une retombée heureuse de la mise en place des voies de communication, a connu son apogée entre 1950 et 1970. Les populations rurales, grâce à l'argent perçu après la vente du café et du cacao, acquièrent facilement des produits manufacturés : quincaillerie, ciment, tôle, bijoux, pagnes, eaux de toilettes, boissons alcoolisées, etc...La traite était donc, en ces périodes très visible sur le paysage humain.

Au même moment, mais surtout à certaines périodes de l'année, les grosses agglomérations des Plateaux-Ouest étaient d'importants marchés d'écoulement des produits vivriers : maïs, igname, riz achetés près des populations de l'est considéré alors comme grenier de la Région des Plateaux ou des autres régions. La région des plantations, en particulier le Litimé connaissait périodiquement un déficit vivrier qu'il fallait combler (compenser) par des importations nécessaires à la survie de la population. Cette situation favorisait donc un dynamisme du commerce des produits vivriers.

Il faut reconnaître que les mois de décembre connaissaient des activités commerciales très intenses en raison de la disponibilité des ressources financières due à la vente de ces produits d'exportation. La liste est encore longue, des bienfaits de l'économie de plantation. Nous évoquerons pour terminer d'autres retombées socio-économiques.

3.4.7 Diverses autres retombées d'ordre matériel et social

Les populations rurales incapables de satisfaire certains de leurs besoins, notamment ceux d'équipement, se sentent frustrées devant les souvenirs rebondissants des prestigieuses réalisations qu'elles ont pu faire avec leurs parents grâce à la réussite du système des plantations. La manne caféière et cacaoyère a donc vivement contribué à rehausser pendant la période des vaches grasses, le niveau de vie des populations.

L'économie de plantation a entraîné dans les Plateaux-Ouest, en période de prospérité, un mode de vie particulièrement attrayant qui a fait de la région un « *eldorado* » du pays. Il était alors courant de voir, les enfants de planteurs, amis et personnes alliées, se déplacer vers la région au cours de certaines périodes de l'année, pour d'une part, retrouver les membres de leurs familles, ou leurs parents, mais d'autre part, jouir des bienfaits socio-économiques générés par la vente du café et du cacao dans le milieu. C'était aussi l'occasion pour des jeunes valides de faire fortune en offrant leur service comme manœuvres dans les plantations contre une rémunération quotidienne. C'est en cela que nous pouvons dire que l'économie de plantation compte tenu du fait que son calendrier d'exécution s'étale sur toute l'année, avait contribué à résoudre des problèmes de chômage agricole saisonnier.

En outre, les moments des grandes rencontres qui étaient surtout les périodes des vacances scolaires et des congés de Noël étaient des périodes où régnaient des ambiances sociales inédites dans les bourgs, hameaux et fermes. Naturellement, à côté de leur souci d'améliorer leur habitat, les populations rurales n'oubliaient pas d'équiper leur ménage en instruments sonorisants : tourne-disques, magnétophones, hauts-parleurs, cassettes audio de toutes natures et surtout d'origines africaines et négro-américaines pouvaient être aperçus. La fin d'année qui coïncidait avec la période de récolte et de vente des produits de rente était alors une occasion pour tous de se réjouir lors des festivités qui étaient organisées dans les ménages ou places publiques selon un calendrier hebdomadaire que les jeunes gens maîtrisaient bien, étant donné que la solidarité sociale, réalité de cette période, était caractérisée par l'échange d'idées et la fluidité de l'information échangée par voie orale. Accidents topographiques, distances, cours d'eau, sentiers tortueux, ténèbres dans la nuit, ne constituaient en aucun cas des obstacles à ces rencontres au cours desquelles, les jeunes s'affirmaient et s'exhibaient aux yeux de tous. Et pour les adultes, chefs de ménages souvent

polygames, c'était non seulement une occasion d'afficher leur prestige et leur capacité à entretenir des familles nombreuses mais aussi de rendre témoignage des bonnes relations qui existent entre eux et leurs voisins autochtones comme allochtones, qu'ils soient maîtres terriens ou métayers. Souvent drappés dans un tissu multicolore dénommé *Kenté*, acheté à un prix élevé, et permettant de s'habiller selon un mode calqué sur celui de la chefferie ashanti (Nyassogbo G. K. et al., 1995), les chefs de ménages étaient avec la collaboration de leurs enfants, les maîtres-d'ouvrage de ces rencontres au cours desquelles, ils exprimaient leur satisfaction à l'endroit de leurs convives mais surtout de ceux qui ont contribué à la mise en valeur et à la réussite de leurs campagnes agricoles.

Fait aussi remarquable au rang des éléments à prendre en compte parmi les bienfaits de l'économie de plantation qui fut prospère, nous avons une réinjection des recettes tirées de la vente des produits de rente dans la construction et les activités urbaines. En effet, en prévision des besoins de scolarisation de leurs enfants, notamment celui de l'habitation personnelle seule gage pour échapper aux tracasseries de la location, certains planteurs ont investi dans l'achat de terrain et la construction d'un domicile dans les villes et agglomérations importantes formées par l'économie de plantation telles que : Kpalimé, Atakpamé, Badou, Amlamé, Adéta, Tomégbé... Kpalimé et Atakpamé qui ont, selon Nyassogbo G. K. (1975), joué un rôle primordial dans la scolarisation des élèves de toute la Région des Plateaux. D'autres planteurs, dans cette même logique, ont investi dans le commerce urbain ou le transport en achetant des véhicules de transport en commun.

C'est en bref un véritable mode de vie qui s'était constitué durant cette période d'abondance marquée par l'omniprésence du caféier et du cacaoyer dans le paysage agraire. C'est un ensemble de souvenirs heureux que nos nombreux entretiens ont permis de cerner. La nostalgie vis-à-vis de cette période est encore grande et est exprimée par 92 % de nos enquêtés. Mais hélas survient à partir de la seconde moitié de la décennie 1980, une crise agraire. Ces manifestations s'observent sur les paysages agraires et sont caractérisées par le triste spectacle des plantations abandonnées. Quels sont les tenants et aboutissants de la déprise qui frappe l'espace caféier et cacaoyer du Togo ? Telle est la question à laquelle nous apporterons des éléments de réponse dans le chapitre suivant.

Chapitre 4 : L'OUEST DE LA REGION DES PLATEAUX FACE A UNE INQUIETANTE CRISE AGRAIRE : LA DEPRISE CAFEIERE ET CACAOYERE

Le phénomène le plus inquiétant auquel l'on assiste depuis quelques années dans les vieilles zones de plantation d'Afrique tropicale humide a pour nom déprise des plantations. Considéré au Togo comme un phénomène d'abandon progressif par les planteurs de leurs exploitations agricoles, la déprise des plantations est une crise agraire paysagère qui sévit depuis plus de deux décennies dans l'ouest de la Région des Plateaux où les premières plantations caféières et cacaoyères ont été installées, il y a plus d'un siècle. Quels sont les traits spatio-paysagiques signalétiques de cette crise agraire ? Quels sont les facteurs déterminants de ce phénomène ? Les efforts institutionnels ont-ils été à même de résoudre le problème posé ? Telles sont les interrogations qui meubleront notre réflexion sur la question des déprises abordée dans ce chapitre.

4.1 Les signes et les manifestations de la déprise des plantations

Crise des paysages agraires, la déprise caféière et cacaoyère est observable dans les Plateaux Ouest du Togo sous divers aspects : plantations envahies par la brousse, abattues, associées à d'autres spéculations, converties vers d'autres cultures, en régression sur l'espace agraire ou même totalement abandonnées. Des questions à choix multiples et à plusieurs possibilités de choix posées aux individus de notre échantillon composé de 432 CUPP, ont permis d'obtenir les résultats ci-dessous présentés.

4.1.1 Des plantations envahies par la brousse

L'analyse des paysages de la partie ouest de la Région des Plateaux laisse appréhender de graves difficultés pour l'espace agraire. En effet, la partie ouest de la Région des Plateaux qui porte la quasi-totalité des plantations togolaises, est l'objet depuis plus de deux décennies, d'une crise caractérisée par l'envahissement de ses plantations caféières et cacaoyères, jadis bien soignées et soumises au contrôle des autorités publiques, par des herbes de toutes natures. Le long des axes routiers de desserte de la zone, à travers les localités et endroits reculés, aussi bien sur les plateaux que dans les vallées ou au niveau des piémonts, il est saisissant de se rendre compte qu'un grand nombre de plantations apparaissent mal entretenues, voire non entretenues, gisant dans la brousse (photo n°9).

Photo n°9 : Une plantation de café et cacao envahie par la brousse à Anonoé dans le Litimé



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en août 2005).

La photo n°9 indique un champ planté en caféiers et cacaoyers. Cependant, la brousse réduit toute capacité de distinguer nettement à travers cette image, les pieds des caféiers et cacaoyers. En considérant dans ce type de déprise les plantations en brousse depuis plus de 5 ans, il apparaît que 46 % des chefs d'unité de production enquêtés ont tout ou partie de leurs plantations en brousse, donc en début de déprise.

4.1.2 De vieilles jachères témoins d'une ancienne occupation de plantations

Alors que la première forme de déprise laisse percevoir plus ou moins nettement des plants de café et de cacao à travers la brousse, le type de déprise dont il est ici question, se distingue du premier par la très difficile visibilité des caféiers et cacaoyers dans le paysage agraire. Ce second type de déprise prend en compte les plantations abandonnées pendant un minimum de 10 ans et concerne 21 % des CUPP interrogés. Il s'agit de vieilles jachères comme peut en témoigner la grande brousse, la forêt, le boisement, bref la végétation très dense au travers de laquelle une attention encore plus grande devient nécessaire pour apercevoir quelques pieds de caféiers ou cacaoyers généralement de grande taille et d'allure sauvage. Ayant résisté à l'épreuve du temps, ou issues tout simplement de la germination des fèves d'anciennes plantations coloniales de café Arabica ou Niaouli ou de cacao Amelonado, ces anciennes plantations ont cédé place à un boisement révélateur d'une régénération forestière.

Plus concrètement, le long des axes routiers bitumés Atakpamé-Kpalimé, Kpalimé-Klo Mayondi, Kpadapé-Nyivé, Kpalimé-Kamé-Tonu, Témédja-Béna (Litimé), le long des pistes routières ainsi que

des sentiers tortueux qui innervent les plantations, tout observateur attentif reste frappé par les immenses étendues de plantations caféières et cacaoyères abandonnées. Ce sont visiblement des plantations abandonnées pendant plusieurs années à la brousse. En considérant que ces plantations sont le fruit du labeur inestimable des paysans, ce genre de spectacle paysager ne peut qu'engendrer de l'inquiétude. La reprise forestière constatée par endroits, témoigne en tous cas de la longue durée de ces jachères. D'autres plantations de ce type sont en disparition car connaissant une forte emprise forestière issue d'une jachérisation prononcée de la plantation comme le montre la photo n°10.

Photo n°10 : Une ancienne plantation à Adomi-Abra : un champ de cacao abandonné



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en août 2005)

Cette ancienne plantation transformée en vieille jachère est constituée, d'espaces verts non exploités depuis une quinzaine d'années à en croire nos interviewés.

Au total, les différentes formes sus-évoquées d'abandon à la brousse des plantations rentrent dans le cadre des stratégies d'abandon (Kola E., 2007 c) pratiquées par 67 % des CUPP enquêtés. Mis à part l'envahissement des plantations par la brousse, nous avons observé des déprises caractérisées par un abattage systématique des plantations.

4.1.3 Des plantations abattues

parcelles allouées aux plantations caféières et cacaoyères. A l'aide du coupe-coupe ou de la hache, les plantations étant devenues improductives, les paysans n'hésitent pas à mettre fin à l'existence de leurs pieds de caféiers et de cacaoyers, justifiant leur acte par leur désir de produire d'autres spéculations.

A l'origine, l'abattage des plantations ne fut pas une initiative paysanne. C'était un ensemble d'opérations entrant dans les stratégies de l'Etat qui envisageait une rénovation des vieilles plantations. L'abattage était donc dicté par la volonté des pouvoirs publics qui s'efforçaient d'éliminer toutes les plantations cacaoyères atteintes de certaines maladies virales, notamment le *swollen shoot*⁴⁵ cacaoyer. Ces opérations engagées de gré ou de force par les autorités publiques dans le cadre de la rénovation et de la replantation ont été poursuivies volontairement par certains paysans déçus par les faibles rendements de leurs plantations.

D'après nos investigations, 55,6 % des CUPP ont eu à abattre tout ou partie de leurs plantations. De l'abattage de ces plantations découle très souvent la mise à nu des parcelles par dessouchage dans le but de s'orienter vers de nouvelles spéculations.

4.1.4 Des cultures associées plus valorisées que les plantations

Devant les difficultés matérielles, financières et surtout psychologiques auxquelles les planteurs se trouvent confrontés, et qui freinent leur volonté d'abattre ou de renouveler leurs plantations, 68 % des CUPP préfèrent associer à leurs plantations des cultures vivrières.

De ce fait, alors qu'hier il était question d'une monoculture basée sur le caféier ou le cacaoyer, aujourd'hui il s'agit plutôt d'un système de cultures associées. Pour 39 % de paysans, les autres cultures associées (cultures fruitières, céréalières et légumineuses) viennent en première position dans le système de culture, en termes de soins à accorder aux champs, reléguant le café et le cacao au second rang, dans l'association des cultures. Ainsi, la déprise dans ce contexte, trouve plutôt son sens dans le fait que le paysan ait abandonné l'entretien approprié des plantations, notamment le déparasitage, les traitements phytosanitaires, l'application de l'engrais aux plants de café ou de cacao. Il est plus question ici d'une menace de déprise. Cette déprise sera totale lorsque le sol ne pourra plus offrir au paysan l'aptitude nécessaire pour obtenir de bons rendements au niveau des nouvelles spéculations introduites dans le système cultural, et qu'il soit contraint de mettre fin à l'exploitation de la parcelle. La forme d'adaptation à la crise, la plus fréquente de nos jours, est la conversion pure et simple des plantations vers d'autres spéculations.

⁴⁵ La première opération d'abattage des plantations a commencé avec les cacaoyers, en 1963-64 à la suite du constat de vieillissement des vergers ainsi que de leurs attaques par des bactéries et des capsides.

l'exploitation de la parcelle. La forme d'adaptation à la crise, la plus fréquente de nos jours, est la conversion pure et simple des plantations vers d'autres spéculations.

4.1.5 Des plantations converties vers d'autres spéculations

Le paysan qui abat totalement ou partiellement sa plantation, a tendance à y développer d'autres spéculations jugées plus rentables pour éviter des déceptions similaires à celles qu'il a connues dans le passé.

Ainsi, devant l'incapacité de faire face aux difficultés inhérentes à l'agriculture spéculative et à la crise en économie de plantation, et face à l'insécurité alimentaire très menaçante, les planteurs s'orientent vers de nouvelles spéculations dominées par le vivrier. Cette option du paysan s'explique également par l'insuffisance de ressources foncières dû à la croissance démographique, à l'individualisation et au morcellement des parcelles. Les planteurs se reconvertissent vers d'autres productions et transforment tout ou partie de leurs plantations en parcelles de production vivrière. La photo n°11 présente une ancienne plantation aujourd'hui convertie.

Photo n°11 : Une ancienne plantation convertie vers d'autres productions à Agou-Nyogbo



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en août 2005)

La photo n°11 présente un cas de conversion d'une plantation cacaoyère dans le terroir d'Agou-Nyogbo : palmiers à huile, bananiers, manioc ont pris la place des cacaoyers et caféiers. Notre enquête révèle que sur 432 CUPP, 269 soit 65,1 % ont procédé à une conversion de leur ancienne plantation alors que 34,9 % ne l'ont pas fait. Par opposition au cas togolais, la reconversion culturelle est la forme de déprise la plus visible en économie ivoirienne de plantation. Tujagué L. (2006 p.171) note que : « *Le Centre-Est de la Côte d'Ivoire, traditionnellement dominé par la culture du cacao, a*

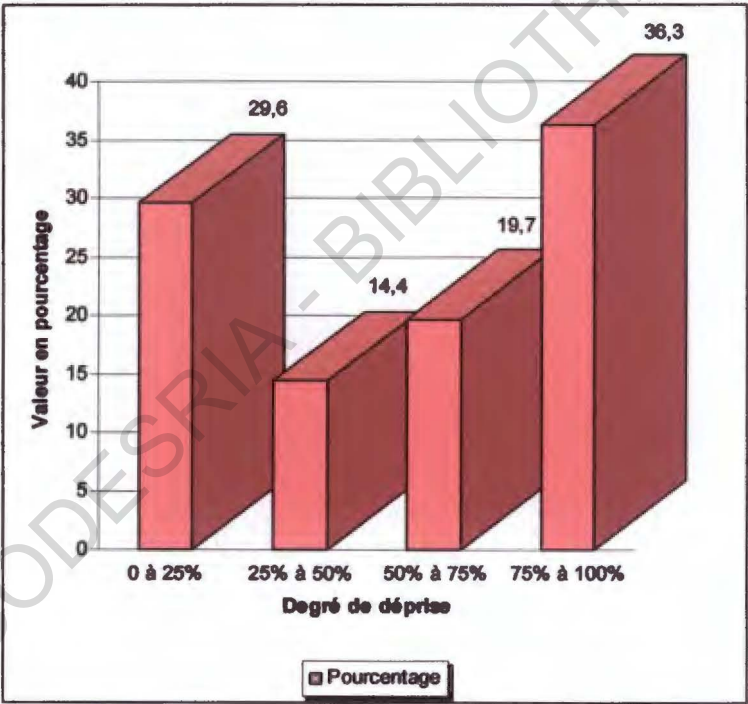
connu des problèmes de déforestation et de vieillissement des plantations. Face à cette situation, s'y sont développées depuis plus de dix ans des cultures maraîchères, tomate surtout, afin de pallier la chute des revenus agricoles ».

Abandon à la brousse, introduction importante d'autres spéculations dans le système de culture, conversion culturale et autres faits, favorisent d'année en année une régression des emblavures caféières et cacaoyères.

4.1.6 Un recul net des superficies allouées aux cultures du café et du cacao

Depuis plus de deux décennies, l'emprise des plantations dans la partie ouest de la Région des Plateaux a considérablement diminué dans le paysage. Nous assistons de plus en plus à la régression des parcelles allouées aux cultures de rente, les taux de régression variant essentiellement entre 20 % et 100 % par unité paysanne de production (figure n°16).

Figure n°16 : Répartition des CUPP selon le degré de réduction des plantations

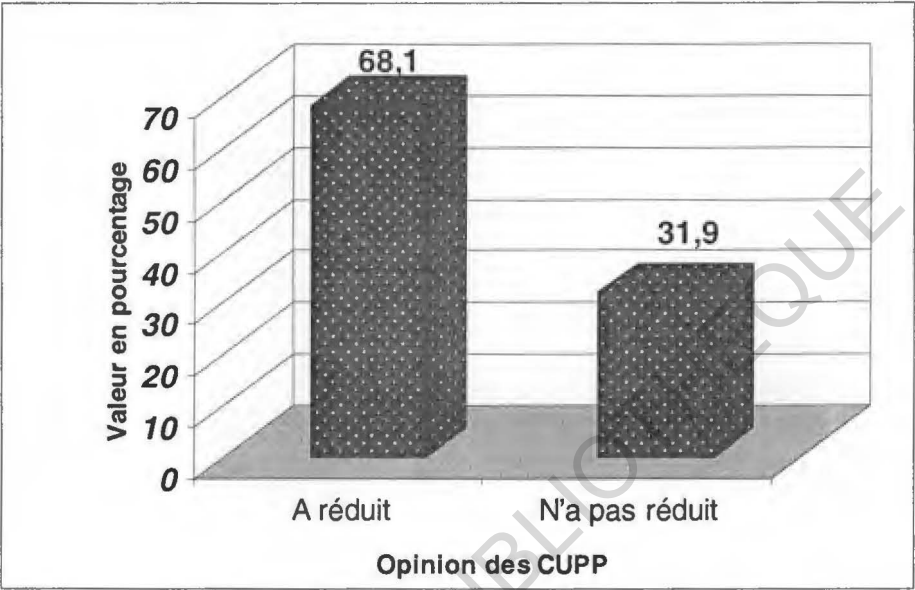


Source : Enquête de terrain, 2006.

Sur la base des données de la figure n°16, il apparaît que 36,3 % des CUPP ont réduit leurs plantations à un taux de 75 % et plus. 19,7 % ont réduit leurs plantations à un taux compris entre 50 % et 75 %. 14,4 % des enquêtés ont réduit leurs plantations à un taux compris entre 25 % et 50 % de leur superficie initiale. Enfin, 29,6 % de CUPP ont réduit leurs plantations à un taux compris entre 0 et 25 %. Ainsi, le taux de réduction le plus élevé se situe dans la tranche de 75 % à 100 %. Au regard des données de cette figure, les CUPP qui ont vu leurs plantations réduites de plus de 75 %

plantations de moins de 25 %. Aussi est-il clair que les fortes tendances dépeignant le phénomène résident soit dans l'abandon excessif, soit dans l'abandon à un degré moindre des plantations. En revanche, à la lumière des données traitées et converties en la figure n°17, 133 CUPP soit 32 % n'ont pas réduit leur exploitation.

Figure n°17 : Répartition (en %) des CUPP suivant l'état de réduction de la taille initiale de leur plantation



Source : Enquête de terrain, 2006.

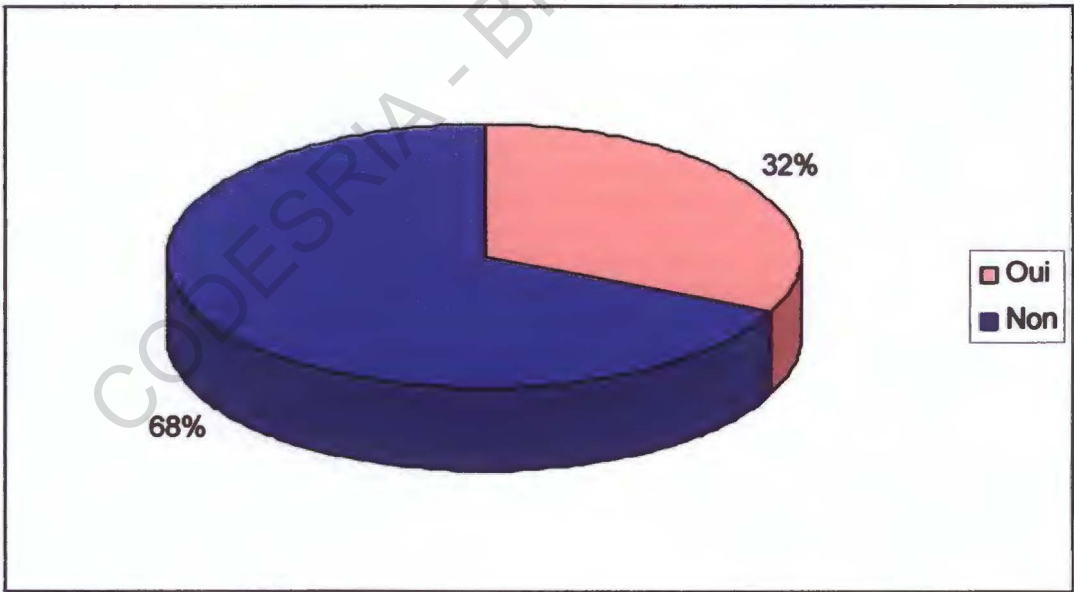
Ainsi, en considérant la figure n°17 qui analyse l'opinion des CUPP enquêtés sur l'état de réduction ou non de la taille de leurs plantations, il ressort que la zone d'économie de plantation du Togo fait face à un rude spectacle de réduction partielle ou totale des plantations par les CUPP ou les membres des UPP, en raison de facteurs désobligeants. En effet, il se dégage que 68 % des CUPP ont procédé au bout de plusieurs années d'exploitation à la réduction de la taille initiale de leurs plantations. Dans la proportion des surfaces réduites se retrouvent les emblavures entièrement abandonnées.

4.1.7 Des abandons définitifs du café et du cacao au sein des UPP : des planteurs CUPP démissionnaires ?

Notre démarche méthodologique préconise le choix de notre échantillon sur la base du critère « avoir été ou être demeuré planteur ». Il se dessine de ce fait deux strates que nous avons couvertes par un choix aléatoire des candidats à l'interview. Nous pouvons dans ces conditions, donner les noms suivants à nos sous-groupes d'investigation : strate des planteurs actifs qui comprend les membres de notre échantillon disposant encore d'une plantation et strate des planteurs non actifs qui comprend les planteurs ayant abandonné leur plantation. Les résultats de cette enquête laissent apparaître qu'une proportion non négligeable de planteurs ont abandonné leurs plantations.

En effet, à la question « croyez-vous que les plantations sont de plus en plus abandonnées ? », 91 % des planteurs répondent par l'affirmative. 8,3 % des CUPP relativisent le phénomène arguant qu'il ne s'agit que d'une stratégie d'adaptation à la crise du marché, le souhait des paysans étant d'y revenir au cas où les prix s'amélioreraient. Tout compte fait, le phénomène demeure évident aux yeux de tous comme en témoigne les différents traits caractéristiques de la déprise mise en évidence. Si ce sondage permet de saisir l'appréhension des masses rurales sur le phénomène, l'opinion des CUPP donnera une plus grande lumière à la question. La figure n°18 montre l'ampleur des abandons définitifs des plantations.

Figure n°18 : Répartition des CUPP suivant l'abandon définitif ou non de leurs plantations



Source : Enquête de terrain, 2006.

Selon les résultats de nos enquêtes, 32 % des CUPP, soit environ le tiers des paysans ont pour une raison ou une autre abandonné définitivement leurs plantations caféières et cacaoyères, s'étant reconvertis entièrement vers d'autres productions. D'autres paysans ont migré vers des localités rurales proches ou lointaines. Enfin, certains planteurs ont migré vers les villes. Ils ont de ce fait, en

raison des causes que nous analyserons dans la rubrique suivante, démissionné de l'activité qui a jadis contribué à leur prospérité. Mais bien avant, nous nous proposons d'analyser les vues qui convergent vers le phénomène que nous étudions à travers une approche critique et une discussion par rapport à la littérature et à nos observations.

4.1.8 Des évidences significatives : le point sur la situation ou éléments de discussion

La présente étude se fixe pour objectif de départ, de contribuer à la connaissance d'une crise qui frappe l'espace agricole des vieilles zones de plantation. En s'inscrivant dans la logique non d'une déprise agricole, comme il en est le plus souvent question ailleurs, mais plutôt d'une déprise des plantations, il s'avère que la littérature sur la question dans les pays du Tiers-monde et surtout en Afrique est nettement pauvre. Toutefois, bien avant nous et au fil des années, différents chercheurs ont laissé des traces évidentes témoignant de la réalité du phénomène de déprise.

En effet, déjà en 1979, l'amorce de la crise agricole dans le sud-ouest togolais a retenu l'attention du géographe Gu-Konu E. Y. (1979 p. 97). A cet effet il note :

« Sous l'effet combiné de facteurs multiples parmi lesquels l'échec du système des plantations paysannes et l'accroissement rapide de la demande en produits vivriers sous la poussée urbaine, avec ses conséquences sur les prix, la production alimentaire quitte de plus en plus le domaine de l'autoconsommation pour devenir spéculative. Cela pousse les paysans à abandonner ou à négliger les plantations pour se consacrer aux productions vivrières en l'occurrence l'igname, le maïs, le manioc (...).

Cette stratégie de retour aux cultures vivrières pour des fins autres que l'autoconsommation est en réalité une réponse de la paysannerie aux incitations économiques provenant de la structure et de l'évolution du marché intérieur ».

Dans le même sens que Gu-Konu E. Y. (1979, 1983), la revue SADAOC n°8 (2001, p. 20) constate un abandon croissant des plantations souffrantes et frappées de maladies chroniques, d'insuffisance d'entretien, d'aléas climatiques. Elle souligne en outre que « *le cacao togolais a peu d'avenir* ». En effet, selon cette étude, contrairement au café, la qualité du cacao togolais n'est pas reconnue et sa production est très faible. Le même travail conclut qu'étant donné, la disparition des exploitations cacaoyères, le risque est grand de voir disparaître d'ici peu, la culture du cacao au Togo. Si des actions ne sont pas rapidement mises en œuvre, « *la cacaoculture du Togo va disparaître du fait du vieillissement actuel des plantations, de la réduction des superficies et de l'absence quasi-totale du renouvellement des plantations* ».

De son côté, la SOFRECO (2003), en faisant état des filières café-cacao au Togo, note que la production est caractérisée par un grand nombre de petits planteurs. Les exploitations sont souvent dégradées sans possibilité d'extension, l'accès à de nouvelles ressources ou au crédit étant aléatoire.

Qui plus est, en 1996, une étude de la SAFICC (1996), a procédé à l'évaluation des plantations mises en place entre 1973 et 1995 par la SRCC et la SAFICC. Le rapport souligne qu'en raison du vieillissement des anciennes plantations de Niaouli (espèce caféière Canéphora) et d'Amelonado installées avant la période coloniale, le gouvernement togolais a mis en place à partir de 1973, des programmes de développement qui ont abouti à la création d'environ 5 500 ha de cacaoyères et 23 700 ha de caféières. L'évaluation a abouti à des résultats fort parlants, appréciables sur la base des tableaux 14 et 15.

**Tableau n°14 : Evaluation des plantations caféières mises en place de 1973 à 1995
par la SRCC et la SAFICC**

Niveau Secteur	Plantations initiales		Plantations détruites		
	Nombre de pieds de caféiers	Equivalent en hectare	Nombre de pieds de caféiers	Equivalent en hectare	%
Secteur Sud	7 922 319	5 170,03	2 933 670	2 284,79	37
Secteur Centre	8 323 177	5 485,34	2 090 493	1 628,11	25
Secteur Nord	14 135 620	11 009,45	3 117 706	2 428,18	22
Ensemble Zone SAFICC-Togo	30 385 115	23 664,42	8 14 187	6 341,08	27

Source : SAFICC (1996).

Le tableau n°14 révèle que sur les 23 664,42 ha de café installés par la SRCC et la SAFICC, dans ces trois zones géographiques d'intervention, 6 341,08 ha seraient détruits (soit 27 %) et 17 323,34 ha existeraient encore (soit 72 %). La suite du rapport d'évaluation indique que sur les 17 323,34 ha existants, 84 % seraient en bon état végétatif, le reste étant confronté à la dégradation. Le même rapport souligne que la caféière togolaise accuse une disparition d'environ 276 ha par an. Cela correspond à une perte (annuelle) d'environ 354 400 pieds de caféiers.

**Tableau n°15 : Evaluation des plantations cacaoyères mises en place de 1973 à 1995 par la
SRCC et la SAFICC**

Niveau Secteur	Plantations initiales		Plantations détruites		
	Nombre de pieds de cacaoyers	Equivalent en hectare	Nombre de pieds de cacaoyers	Equivalent en hectare	%
Secteur Sud	1 900 180	1 439,53	993 237	753,21	52
Secteur Centre	79 741	60,41	45 395	34,39	57
Secteur Nord	5 249 521	3 976,91	1 366 028	1 034,87	26
Ensemble Zone SAFICC	7 229 442	5 476,85	2 405 660	1 822,47	33

Source : SAFICC (1996).

De l'analyse du tableau n°15, il ressort que sur les 5 476,85 ha de cacao hybride installés par la SRCC et la SAFICC dans ces trois zones d'intervention, 1 822,47 ha seraient détruits (soit 33 %).

La cacaoyère (hybride) togolaise, accuse, avec son taux de destruction de 33 %, une disparition annuelle d'environ 121 400 pieds de cacaoyers. Pour répondre à cette préoccupation, il devient nécessaire de rechercher des informations indispensables à une meilleure perception des contours de la question.⁴⁶

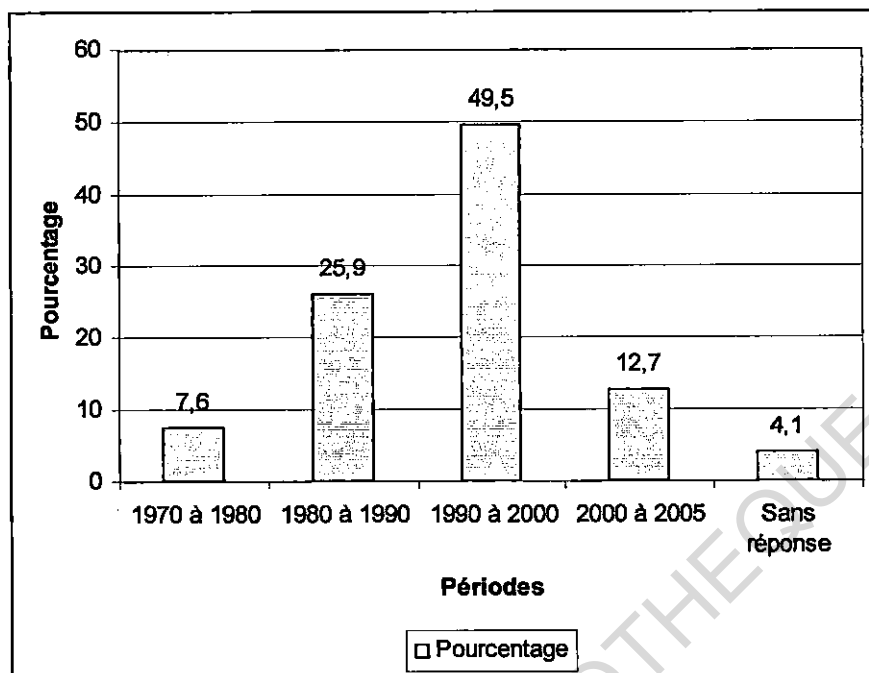
Les données avancées par les services d'agriculture confirment le phénomène de déprise dans le secteur caféier et cacaoyer. En effet, le Togo disposait au lendemain de l'indépendance (1960-1968) de 54 000 ha de caféière. Cette dernière est estimée en 2004 à 24 000 ha par la Banque Mondiale citée par la BCEAO (2006). Suivant ces données, nous pouvons avancer que la caféière togolaise a connu une régression de 55,55 % en 40 ans environ. De même, les superficies cacaoyères sont passées de 40 000 ha (1960-1970) à 17 641 ha en 2001, ce qui correspond à une baisse de 55,89 % en 35 ans environ. Dans une étude récente, la DSID (2001) note que les superficies en cacaoyers ont diminué de 49 % entre 1995 et 2001, passant de 35 120 ha à 17 641 ha.

Observé à l'échelle de sous-secteur sur une durée encore plus longue (avoisinant un siècle), le phénomène de déprise semble avoir une ampleur criante. En effet, la cacaoyère dans le sous-secteur d'Agou a connu un recul patent. D'environ 40 000 ha (Ruf T., 1985) qu'elle aurait été en 1912, elle ne vaut aujourd'hui que 852 ha (DSID, 2001), ce qui correspond à une régression de 97,87 % en moins d'un siècle.

En considérant les degrés de réduction des parcelles par secteur, il est établi que la déprise cacaoyère est plus avancée que la déprise caféière. Ce phénomène dont la manifestation date des temps de la mort des premiers plants mis en place par l'administration allemande, soit peu après les indépendances, s'est révélé critique au cours des périodes que les paysans nous ont précisées (figure n°19).

⁴⁶ Dans notre approche de la question, en raison des exigences du concept de déprise, nous avons recueilli des informations qui s'étendent aussi bien sur l'époque coloniale que sur l'époque post-coloniale.

Figure n°19 : Répartition des CUPP suivant leur opinion sur la période la plus marquée par la déprise des plantations



Source : Enquête de terrain, 2006.

D'après la figure n°19, environ 50 % des CUPP enquêtés situent la période la plus notable de déprise des plantations entre 1990 et 2000. 112 CUPP soit 25,9 % affirment que la période la plus remarquable de la déprise des plantations se fixe entre 1980 et 1990. 33 CUPP soit 7,6 % soutiennent que la déprise a connu une ampleur remarquable entre 1970 et 1980 alors que pour 55 CUPP, soit 12,7 % des enquêtés, le phénomène est très récent car situé après l'année 2000.

En nous appuyant sur l'opinion de nos enquêtés, le phénomène de déprise des plantations commencé au cours de la décennie 1970 s'est révélé plus manifeste dans la décennie 1990. Certainement, la crise de l'Etat, la baisse drastique des prix et le départ forcé d'allochtones fuyant l'insécurité, ont contribué à ôter le masque à la crise agraire qui s'était déclenchée, il y a déjà quatre décennies. En analysant l'opinion des CUPP sur la période d'abandon des plantations en fonction du secteur de production, des enseignements plus édifiants se dégagent par rapport à la période d'aggravation du phénomène.

Il ressort en effet, de notre enquête que dans le secteur cacaoyer, à 75 %, les CUPP fixent la période la plus remarquable de déprise sur la décennie 1980 alors que les producteurs dans les secteurs caféiers se prononcent à 80 % sur la décennie 1990. Il convient alors de souligner que le faible taux d'indexation des années 2000 se justifierait par la relative reprise des activités, suite à l'effet propulseur de la libéralisation du secteur productif, l'augmentation des prix et suite aux œuvres

louables du Projet d'Appui aux Organisations Professionnelles Agricoles des Producteurs de café et de cacao (PAOP).

De ce qui précède, nous observons que la déprise cacaoyère a précédé d'une décennie la déprise caféière rendue plus visible à partir de l'année 1990. Si la politique étatique ratée de rénovation et de replantation a précipité depuis la fin des années 1970 la déprise cacaoyère, c'est plutôt la chute des prix qui a sonné le glas de la déprise caféière. Les différentes formes identifiées de déprise sont dans la plupart des cas, à l'échelle des UPP, imbriquées les unes dans les autres. Ceci est d'autant plus réel que la plupart des CUPP disposent entre 2 et 3 champs de café ou/et de cacao, localisés sur différentes parcelles dans l'ager. La dynamique spécifique de l'espace agraire frappé de crises et de mutations mérite pour une meilleure compréhension de ses aspects, une étude typologique que nous présenterons dans le chapitre 6. Nous nous intéresserons à présent aux différents facteurs qui expliquent la déprise des plantations.

4.2 Les facteurs à l'origine de la déprise des plantations

La crise agraire qui frappe la partie ouest de la Région des Plateaux est une résultante de facteurs aussi bien conjoncturels que structurels aux dimensions économiques, écologiques, phytosanitaires, sociales, institutionnelles qu'il importe que nous analysions.

4.2.1 Un environnement macro-économique qui démotive

La chute des cours mondiaux des produits tropicaux amorcée dans les années 1970, et aggravée dans la seconde moitié des années 1980 au point que ces prix se sont retrouvés à leur plus bas niveau depuis la grande crise des années 1930, a entraîné des effets pervers sur la compétitivité du café et du cacao ouest africain en général et togolais en particulier.

« Entre 1984 et 1993, le prix du cacao a chuté de moitié en monnaie courante et des deux tiers en monnaie réelle. La reprise a été timide, les valeurs réelles restant les plus basses de la période d'après guerre, et les projections de la Banque Mondiale ne prévoient pas d'amélioration pour la décennie à venir » (Freud E.H. et al., 2000 p.14).

En 1994, le CIRAD constate que la crise caféière qui succède depuis 1992 à la crise cotonnière et à la crise cacaoyère, marque « *la fin d'une époque* ».

En effet, historiquement, les deux grandes aires de production du cacao dans le monde sont l'Amérique latine d'où la plante est originaire et l'Afrique de l'Ouest où elle a été introduite au XIX^e siècle. Depuis 1920 la moitié de la production mondiale est fournie par les quatre géants suivants : Ghana, Nigeria, Côte d'Ivoire et Cameroun. Quant à l'Amérique latine, sa production est principalement détenue par deux pays : le Brésil et l'Equateur. Le marché ouest africain du cacao a

commencé par traverser la rude épreuve de la concurrence internationale avec l'émergence, entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, de nouveaux grands producteurs de cacao. Le troisième de cette production devient alors l'Asie des moussons (sud-est), avec en tête, la Malaisie et l'Indonésie. En 1990, ces deux pays avaient obtenu les 15 % de la production mondiale du cacao. (Freud E.H. et *al.*, 2000). La percée de l'Asie et de certains pays d'Amérique latine dans le marché mondial du café et du cacao s'insère dans la logique de la conquête de nouveaux marchés de produits tropicaux.

Le Togo qui a une production caféière et cacaoyère insignifiante, voit chaque jour, à la faveur des pays voisins d'Afrique de l'Ouest, des pays d'Amérique latine et d'Asie qui se taillent des parts de lion sur le marché international, sa compétitivité s'affaiblir. Il en résulte un faible coût d'achat de ces produits sur le marché international et donc une faible rémunération du planteur, ce qui démotive ce dernier et le pousse à abandonner les plantations. De plus, le café et le cacao qui venaient en tête de production dans l'économie avant le phosphate se sont hissés au second rang après celui-ci dans la balance de paiement des recettes d'exportation à partir des années 1974. Avec l'aggravation de la crise caféière et cacaoyère dans les années 1990, le binôme café-cacao a perdu sa place pour se situer au troisième rang dans les recettes d'exportation après le phosphate et le coton.

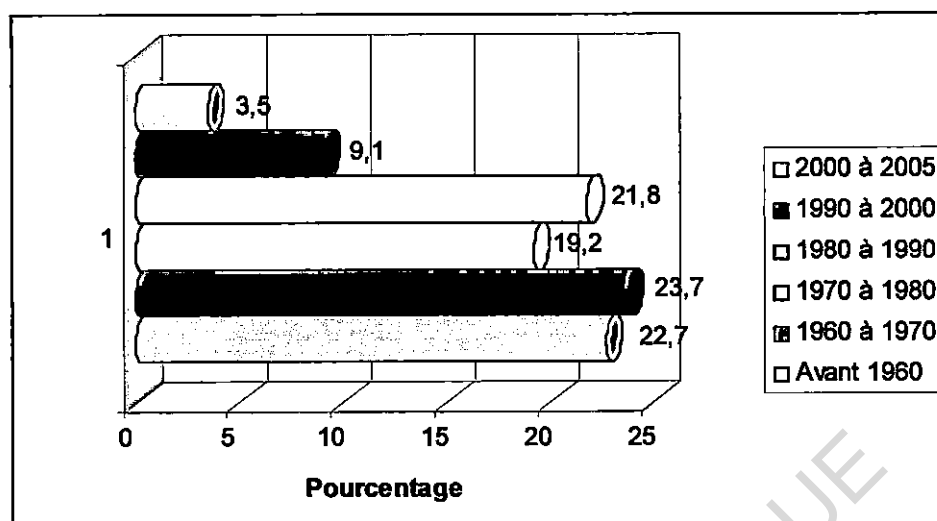
La baisse de la part du café et du cacao dans les recettes d'exportation préfigure à la fois la chute de la production, la baisse des revenus paysans et l'implication inadéquate de l'Etat dans la gestion de ces deux filières. Une autre cause importante de la déprise demeure le vieillissement du verger.

4.2.2 Le vieillissement du verger

De toutes les causes que l'on puisse évoquer pour expliquer la déprise dans l'ouest de la Région des Plateaux, la mieux connue est le vieillissement du verger. Ce problème pratiquement commun à tous les pays d'Afrique occidentale dont les plantations ont été ouvertes vers la fin du XIX^e siècle exception faite de la Côte d'Ivoire (dont la majorité des plantations sont ouvertes à la fin du XX^e siècle), sous-tend la dégradation d'importantes superficies de plantations pérennes. En effet, mises en place depuis l'époque coloniale au Togo, la plupart des vieilles plantations ont dépassé leur temps optimal de vie. Elles dépérissent et disparaissent du paysage, ou vivent tout en étant improductives, d'où leur abandon par les planteurs.

Des études botaniques soutiennent que la période de bonne productivité du cacaoyer s'étend entre 7 et 20 ans alors que celle du caféier va de 10 à 25 ans. Toutefois, les deux plantes ont une longévité de plus d'un demi-siècle. La figure n°20 établit les pourcentages (%) des CUPP enquêtés selon la période de mise en place de leurs plantations.

Figure n°20 : Répartition (en %) des CUPP selon la période de mise en place de leurs plantations



Source : Enquête de terrain, 2006.

Sur la base de nos investigations, il apparaît que plus de la moitié des CUPP enquêtés détiennent des plantations créées entre 1960 et 1990. Les plantations datant de la période coloniale représentent 22,5 %. Entre 1990 et 2005 les plantations créées ne représentent qu'un faible taux de 12,6 % ce qui dénote le faible taux de création de nouvelles plantations au fur et à mesure que les années avancent. Notre enquête révèle donc que le verger togolais âgé de plus d'une décennie et demie représente 87,4 %. Une estimation faite sur la base de cette enquête précise qu'environ 70 % du verger togolais a un âge moyen supérieur à 25 ans et se fixe par ricochet au seuil de sa période végétative et productive optimales. Les plantations caféières et cacaoyères togolaises sont dans l'ensemble vieilles, improductives et donc, économiquement peu performantes.

Une étude conduite par la SEDES (1972) dans le Litimé et la région de Kloto révèle que la grande majorité des plantations cacaoyères sont mises en place avant l'accession du Togo à l'indépendance. Selon cette étude, en 1972, année de démarrage de la SRCC, 92 % du verger cacaoyer dans le Litimé datait de l'époque coloniale contre 87 % dans le Kloto (Nyassogbo et al. 1995).

Nos résultats qui s'écartent de ceux avancés par la SEDES, traduisent le dépérissement d'une grande proportion de plantes mises en place avant l'accession du pays à l'indépendance et en même temps le difficile renouvellement des vieilles plantations. A la lumière de notre enquête, il est possible d'avancer que le verger togolais de café et de cacao est appelé à disparaître d'ici deux décennies ou légèrement plus, si aucun effort intense de renouvellement du verger et de création de nouvelles plantations n'est envisagé. Ainsi est-il établi que l'âge avancé des plantations constitue un

déterminant important du phénomène d'abandon massif des plantations. En plus de la vieillesse du verger nous avons l'attaque des microbes et parasites.

4.2.3 L'attaque des plantations par des microbes et parasites

L'effet dévastateur des microbes, vecteurs de maladies et des parasites dans les exploitations cacaoyères et caféières est à prendre en compte parmi les contraintes qui expliquent le découragement des planteurs. Les maladies et parasites varient d'une spéculation à l'autre et d'un endroit à l'autre, mais se sont révélées plus sévères sous cacaoyères.

Les cacaoyères en particulier ont vu leur production et leur rentabilité compromises par les insectes ravageurs et par les maladies fongiques, bactériennes et virales. La maladie la plus décriée est celle causée par le *Phytophthora* spp. La pourriture brune des cabosses entraîne des pertes de production dans presque toutes les zones de cacaoculture. L'importance de ces pertes dépend des conditions climatiques locales et de l'espèce de *Phytophthora* présente. La pourriture brune des cabosses (photo n°12) est occasionnée par l'espèce très virulente *P. megakarya* qui entraîne des pertes de 50 à 80 %. Le même phénomène est observé au Nigeria et au Ghana (Freud H. et al. , 2000), contrairement à la Côte d'Ivoire où une espèce moins virulente *P. palmivora* sévit.

Photo n°12 : Un cacaoyer attaqué par le *Phytophthora megakarya* à Agou-Apégamé



Une cabosse de cacao
attaquée

Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mars 2006).

Le virus qui attaque le cacaoyer, le Cocoa swollen shoot virus (Csshv), est à l'origine des pertes importantes de cacao au Togo. Identifiée pour la première fois au Ghana en 1922 (Wegbé K., Tossah B., Békou K., 2006 p.1), où elle a entraîné entre les années 1940 et 1950 une véritable chute de la production, ce virus est retrouvé au Togo pour la première fois à Agou en 1949. Transmis par des insectes piqueurs (des cochenilles), il provoque la mort de l'arbre. L'impact de ce virus sur la production réside dans le fait qu'il a fait baisser la production du cacao à partir des années 1970 et a entraîné la mort de certains arbres. De plus, il est à l'origine de la mise en oeuvre de l'ambitieux programme d'arrachage et de replantation des cacaoyers, non seulement dans l'Agou où il sévissait mais aussi dans le Litimé où il était déclaré quasi-absent.

De même, les capsides et mirides sont des punaises dont les larves se nourrissent de gourmands, de rameaux et de cabosses, causant des dégâts importants. Les arbres atteints perdent une bonne partie de leurs feuillages et de leurs branches puis se dessèchent complètement.

Une enquête menée sur la cacaoyère togolaise fait état de la répartition des plantations et superficies par préfecture selon la présence ou non de maladies et de parasites (tableau n°16).

Tableau n°16 : Répartition (en %) des cacaoyères et superficies par préfecture selon la présence ou non de maladies et de parasites

Préfecture et sous- préfecture	Présence ou non de maladies et de parasites								Total	
	Non		Maladies		Parasites		Les deux			
	Plant.	Sup.	Plant.	Sup.	Plant.	Sup.	Plant.	Sup.	Plant.	Sup.
Agou	13,82	11,91	16,41	14,80	17,39	22,55	52,38	50,73	100	100
Akébou	15,49	12,53	18,63	20,59	28,17	31,07	37,37	35,80	100	100
Amou	13,30	14,64	9,44	11,23	34,33	40,30	42,92	33,83	100	100
Blitta	4,79	7,58	5,39	5,14	10,18	7,49	79,64	79,79	100	100
Danyi	10,36	7,37	17,62	20,95	22,28	19,69	49,74	51,98	100	100
Kloto	11,45	7,95	8,72	9,48	27,75	29,84	52,08	52,74	100	100
Kpélé-Akata	9,26	12,13	16,20	14,51	28,70	26,96	45,83	46,40	100	100
Wawa	9,60	8,48	14,65	12,97	26,50	29,09	49,25	49,46	100	100
Moyenne de l'ensemble régionale	11,11	9,09	14,07	13,00	25,66	28,10	49,16	49,81	100	100

Source : DSID (2001 p. 56)

Il ressort du tableau n°16, qu'une forte majorité des plantations de cacaoyers hybrides, 49,16 % (3 828 ha) sont sujettes aussi bien aux attaques des parasites qu'aux maladies. Pour ce qui

concerne les plantations caféières, il est beaucoup plus question du scolyte des fruits du caféier - *Hypothenemus hampei*- reconnu comme le ravageur le plus important dans les caféières. Présent dans toute la zone des plantations, il a fait d'importants dégâts sur le plateau akposso et sur le plateau de Danyi (Wégbé K., 2005).

Dans l'ensemble, selon les résultats de notre enquête, 86,6 % des CUPP déclarent avoir déjà fait face aux maladies ou parasites alors que le cas ne s'est pas présenté chez 13,4 % des CUPP. Au moment de notre enquête, seulement 94 CUPP soit 21,8 % des CUPP ont trouvé que leurs plantations sont en bon état contre 318 CUPP soit 73,6 % qui déclarent avoir leurs plantations affectées par des maladies ou parasites.

Ces statistiques qui viennent confirmer celles avancées plus haut sont encore plus frappantes que les précédentes. La raison justifiant cette situation est que l'enquête sur la cacaoyère a essentiellement concerné le cacao hybride alors que notre enquête porte en plus du cacaoyer hybride, sur le cacaoyer Amelonado et les caféiers, sans tenir compte du degré de nuisance de la maladie ou du parasite signalé. Sur la base de notre enquête, il est important de relever que les maladies et parasites ont contribué de manière significative à l'abandon des plantations (étant donné que 73,6 % des plantations ne sont pas en bon état).

Par ailleurs, les effets des maladies sur la cacaoyère et la caféière togolaises ont été remarquables dans la mesure où leur présence a poussé les autorités publiques à engager les plantations dans une série de réformes qui prennent pour point de départ les vieilles plantations qui seraient naturellement les plus touchées par les maladies et parasites. Nous verrons plus loin, qu'à la suite de l'abattage volontaire ou forcé de leurs plantations, la majorité des planteurs ne s'est plus engagée dans cette économie agricole. Les dégâts occasionnés par les maladies et les parasites ont été aggravés par la perte progressive de la fertilité des sols due à la monoculture cacaoyère et caféière pratiquée sur plusieurs décennies.

4.2.4 Des sols appauvris par la monoculture

La perte des potentialités productives consécutives à la monoproduction constitue un facteur limitant du renouvellement et de l'extension des emblavures caféières et cacaoyères. Elle est à la base de la faiblesse des rendements. Malheureusement, la plupart des terres dégradées sous l'effet de la monoculture le sont de manière irréversible en raison du bilan nutritif négatif des terres qui en découle. Les dangers de la monoproduction ont été appréhendés et dénoncés par d'imminents chercheurs africanistes (Dumont R. 1974, 1976 ; Amin S., 1974 ; Akibodé A. K., 1998). Akibodé A. K. (1998) souligne :

« Les projets agricoles dans un grand nombre de cas, ont contribué à promouvoir et à faciliter la diffusion de nouvelles espèces, variétés et techniques sans nécessairement tenir compte de leurs effets à plus long terme sur la reproduction des potentialités des écosystèmes. Ainsi en

a-t-il été des projets destinés à accroître les surfaces de certaines cultures de rente (caféières, cacaoyères, cotonnières, arachidières...) ».

Ainsi, la plupart des terres consacrées aux cultures de café et de cacao ont-elles perdu leur potentialité productive. La régénération végétale, possible dans certains biotopes, est quasiment impossible dans la majorité des cas. 16 % des CUPP qui dans ces conditions ont été incapables de procéder à une reconversion de leurs plantations justifient leur choix par la dégradation prononcée de leurs terres. Les feux de brousse ont également porté un coup dur aux plantations dans les Plateaux-Ouest.

4.2.5 Les dégâts des feux de brousse

Si les maladies et parasites ont été responsables de la destruction d'un grand nombre de plantations cacaoyères au Togo, c'est plutôt les feux de brousse qui ont provoqué la disparition totale d'étendues non négligeables de plantations caféières et cacaoyères et qui ont placé une marge de planteurs en situation de difficulté. A priori, les feux ne sont pas que destructeurs. En effet, les populations rurales s'en servent pour nettoyer les alentours de leurs domiciles dans l'optique d'éloigner les reptiles dangereux à la vie humaine, brûler les végétaux décimés lors des défrichages afin de rendre le sol fertile, provoquer la pousse de petites herbes utiles à l'alimentation du bétail. Le manque de contrôle des feux allumés ainsi que d'autres pratiques que nous spécifierons constituent un danger pour les exploitations agricoles en général, les plantations en particulier (photo n°13).

Photo n°13 : Les feux de brousse : un danger pour les plantations



Source : Cliché de KPEVON R.-FUPROCAT-GIE.

Dans notre aire d'investigation, plus de la moitié d' UPP ont reçu, au moins une fois dans leur existence, la visite d'un feu dévastateur des champs. Parmi eux, 23,99 % de CUPP ont vu leurs plantations caféières et/ou cacaoyères partiellement ou totalement ravagées par les feux de brousse.

Les feux de brousse ont pour origines essentielles : la sécheresse, les feux allumés par des charbonniers, les feux de cuisine allumés dans les champs, les feux allumés pour la chasse, les feux imprudents dûs aux mégots de cigarettes. A en croire nos interlocuteurs, les incendies sont aussi provoqués volontairement par des personnes envieuses et animées de l'esprit de destruction du bien d'autrui ou de vandalisme. On pourrait ajouter à la liste des origines de ces feux, le feu des collecteurs de miel sauvage, celui des raffineurs de vin de palme et des foyers de torréfaction de la farine de manioc (préparation du gari). A toutes les échelles, les feux de brousse ont toujours été responsables d'énormes dégâts matériels, économiques, humains voire sociaux.

Notre enquête révèle en outre que le secteur de production caféier a été de loin plus atteint par les feux de brousse, avec un taux de 70,83 % d'UPP contre 36,11 % de cas signalés pour le secteur cacaoyer. En toute évidence, les feux de brousse ont essentiellement lieu durant la saison sèche. Or, il s'avère que la sécheresse dans les zones productrices de café est plus accentuée que dans les zones productrices de cacao où les précipitations sont généralement supérieures à 1 500 mm et étalées sur près de dix mois. De ce fait, le Litimé et l'Agou ont été moins affectés par ce fléau. Toutefois, une analyse plus fine nous amène à nous rendre compte que le sous-secteur d'Agou a été plus frappé par les feux de brousse que le sous-secteur du Litimé.

Les sécheresses qui ont frappé notre environnement d'étude au cours des décennies 1970 (1973, 1977) et 1980 (1982-1983) ont occasionné de nombreux feux de brousse qui ont fait disparaître des milliers d'hectares de verger au Togo. Dans son étude, la SAFICC (1996) constate que les feux de brousse ont décimé environ 1 034 ha de plantations et de forêts entre 1976 et 1995. Les populations du sous-secteur Agou ont encore en image les horreurs des feux de brousse qui, favorisés par la sécheresse de 1983, ont décimé beaucoup de leurs plantations. Ce fut pour la plupart de nos enquêtés à Agou Apégamé et ses villages environnants, le sceau de la fin de « *l'aventure dans les plantations* ».

Le passage d'un feu de brousse dans un hameau de la préfecture d'Amou, le 23 février 1995 a été évalué par le service des Affaires Sociales et le bureau de la préfecture. Le tableau n°17 met en exergue les dégâts d'incendie à Logba-Kopé.

**Tableau n°17 : Evaluation des dégâts d'incendie : hameau de Logba-kopé,
le 23 février 1995**

Type de plantation	Superficie touchée en ha	Prix unitaire en F CFA	Montant en F CFA
Café	5	650 000F/ha	3 250 000
Palmeraies (180 pieds/ha)	4	800F/pied	576 000
Orangers (180pieds/ha)	0,5	300F/pied	27 000
Manioc	2,7	80 000F/ha	216 000

Source : Préfecture d'Amou et Service des Affaires Sociales à Amlamé, 1995.

Au regard du tableau n°17, le passage d'un feu de brousse durant la seule nuit du 23 février 1995 dans le hameau de Logba-Kopé occupé par une vingtaine de ménages, a entraîné la perte de 5 ha de caféière dont la valeur est estimée à 3 250 000 F CFA.

Les dégâts occasionnés par les feux de brousse sont énormes⁴⁷. Ils ont généralement lieu entre décembre et mars, ce qui correspond à la période de sécheresse, un moment où sous l'effet de l'harmattan, le vent transporte facilement des braises vers des zones sensibles aux incendies. Le départ des bras valides allochtones a constitué également un déterminant essentiel de la déprise des plantations.

4.2.6 Des départs de populations migrantes

Les départs d'allochtones, sensibles déjà dans la décennie 1970 en raison des difficultés induites par la crise en économie de plantation (Gu-Konu E. Y., 1983 ; Quesnel A. et Vimard P., 1988 ; Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995) ont connu leur apogée au début des années 1990. En effet, les turbulences sociopolitiques nées du déferlement du vent de l'Est dans les jeunes Etats africains n'ont pas épargné le tissu socio-économique des communautés agraires dans la partie ouest de la Région des Plateaux. Tout comme dans les régions de plantation de Côte d'Ivoire, du Cameroun voire du Ghana (dans les années 1970), la zone togolaise d'économie de plantation a connu des événements sociopolitiques tumultueux.

Ainsi, presque partout dans l'aire de production caféière et cacaoyère du Togo, notamment dans l'Akébou, l'Akposso-Plateau, le Litimé, l'Amou, le Kpélé, le Kloto, le Danyi, l'Agou et même dans l'Adélé, plusieurs départs d'allochtones ont été enregistrés dans les années 1990 suite à

⁴⁷ Dans la liste des dégâts causés par les feux de brousse, nous pouvons signaler qu'il y a eu même à déplorer, des pertes en vies humaines.

l'exacerbation des tensions politiques et de l'insécurité. Combien étaient-ils au juste à partir ? Il est difficile de le savoir aujourd'hui. L'empreinte de leur départ est visible dans le paysage, surtout au niveau des hameaux et fermes. Maisons inhabitées, murs lézardés, toitures délabrées ou inexistantes, envahissement d'herbes, sont quelques indices qui permettent *a priori* d'identifier de telles habitations dans le paysage. Les populations non déplacées en donnent une large confirmation. Dans le terroir de Sérégbéné (Akébou) environ 16 maisons abandonnées ont été dénombrées lors d'un entretien de groupe. Cela correspondrait à une centaine d'individus qui ont quitté la périphérie immédiate du terroir.

Emanant en réalité, dans une large mesure, d'anciennes mésententes qui couvaient à un moment où le nombre d'allochtones détenant un droit de propriété foncière suite au contrat de travail dibi-ma-dibi croissait, droit que méconnaissent les autochtones de la génération actuelle, ces événements ont eu pour conséquence, l'abandon des vergers comme en témoignent les fermes et plantations délaissées et mis en longue jachère dans le paysage agraire.

Les mutations sociodémographiques induites par le développement de l'économie de plantation posent de véritables problèmes d'ordre géopolitique en Afrique. Des heurts entre autochtones et allochtones sont au cœur des préoccupations au sein des populations des zones forestières. On se rappelle qu'en 1972 les immigrants des zones productrices du café et du cacao, dont des Togolais, ont été expulsés du Ghana par le gouvernement Busia. Ne sont-ils pas nombreux à s'installer dans le Litimé, le Danyi ou dans l'Amou ? En 1972, par exemple, naissait à Amou-Oblo, un quartier du nom de Busia-Komé. Là, les éléments partis du Ghana, attirés par la riziculture irriguée développée par la mission chinoise agricole de Formose, s'installèrent pour se convertir en agriculteurs, de commerçants qu'ils étaient pour la plupart.

L'incidence majeure du départ d'allochtones est la raréfaction de la main-d'œuvre (Gu-konu E. Y., 1983 ; Nyassogbo et *al.*, 1995), facteur essentiel, d'aggravation de la déprise des plantations. S'ajoutent en conséquence, la flambée des coûts de la main-d'œuvre au travail salarié quotidien dont l'entretien au coupe-coupe par exemple passe de 500 F CFA par jour de travail à 1 400 F CFA dans certains endroits (Litimé), puis la baisse de la production.

Cependant, depuis le début des années 2000, on assiste à un timide retour de certains immigrants partis dans les années 1990. Ils vivent en nombres très réduits, parfois seuls dans le ménage, ayant abandonné leurs familles ailleurs pour tenter une nouvelle fois de faire fortune à travers les plantations dont les produits viennent à peine de connaître une hausse sensible des prix. Le départ de migrants se complique avec le vieillissement de la population pour reléguer la production du café et du cacao au second rang.

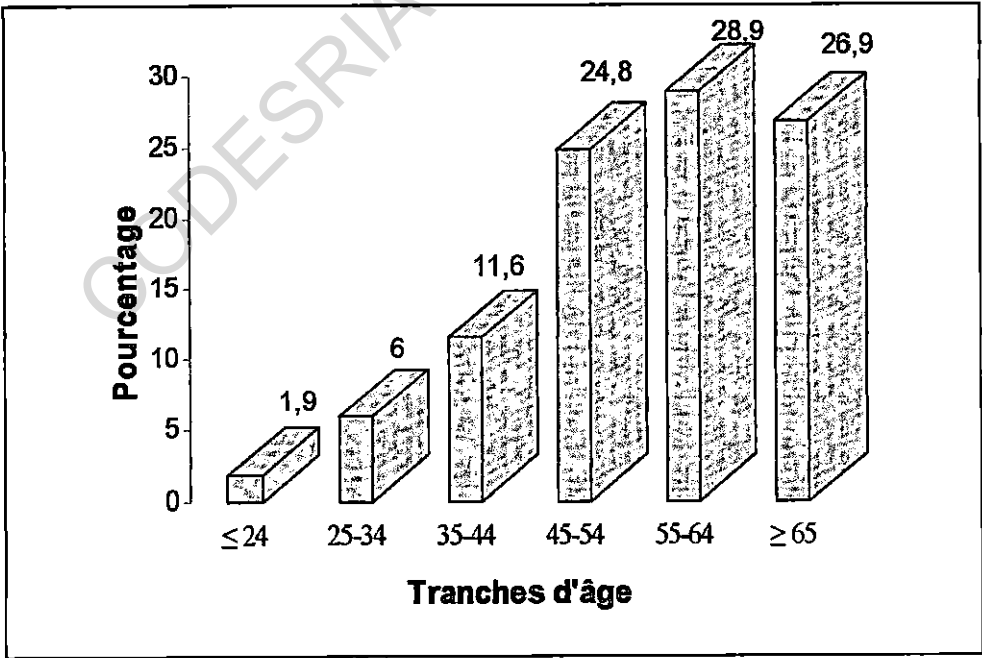
4.2.7 Des planteurs affaiblis par l'âge

La jeunesse et l'âge adulte qui se détachent de l'enfance, sont symboles de force et même d'héroïsme. C'est une occasion exceptionnelle pour s'accomplir et résoudre ses problèmes socio-économiques. C'est donc une période que l'actif agricole doit savoir mettre à profit pour assurer sa vieillesse. Malheureusement, le secteur caféier et cacaoyer au Togo, demeuré pendant longtemps pilier de l'économie nationale est détenu par des actifs agricoles qui sont pour la majorité, des personnes de troisième âge. Cela justifie en partie sa faible performance et la perte de vitesse de sa production.

Le vieillissement des actifs agricoles constitue donc un grand facteur de la déprise. A la lumière des résultats de nos enquêtes, il est surprenant de savoir que plus de la moitié des CUPP sont d'un âge supérieur à 55 ans (figure n°21).

Au regard des données de la figure n°21, il est important de constater que la population active agricole impliquée dans l'arboriculture caféière et cacaoyère a une structure par âge évoluant en escalier au fur et à mesure que nous nous éloignons de l'âge jeune. 55,78 % des CUPP enquêtés ont 55 ans et plus contre 19,5 % qui ont moins de 45 ans ce qui justifie l'extrême vieillesse de la population active, frappée, par l'âge et presque abandonnée par la population jeune et adulte plus dynamique. Le vieillissement des planteurs est dû au désintérêt des jeunes pour cette spéculation.

Figure n°21 : Répartition des CUPP en fonction de l'âge



Source : Enquête de terrain, 2006.

Autour des groupes-cibles, lors des interview directives et semi directives, nous nous sommes efforcé de déceler les causes de l'abandon par les paysans de leurs plantations. L'une des réponses les plus fréquentes à cette interrogation est le manque d'intérêt des jeunes, réelle force de production dans toute exploitation agricole. Dans cette situation qui engage deux générations : la plus âgée intéressée par l'arboriculture et la moins âgée peu motivée, les personnes âgées incriminent bien souvent les jeunes qu'elles taxent de paresseux. Faut-il observer cette perte de dynamisme sous l'angle de la paresse ou plutôt de celui de la faible rentabilité ? Une chose est sûre, l'effet conjugué d'un important effort à fournir pour conduire une plantation sur une période de plus de 5 ans vers la production optimale et la baisse des cours des produits de rente, milite en faveur du découragement des jeunes, d'où leur faible représentativité au sein de la population active agricole productrice du café et du cacao. En revanche, les jeunes préfèrent le palmier à huile et les cultures annuelles pour la sécurité productive et commerciale qu'elles garantissent. Mais il est également nécessaire de souligner que l'ensemble de la jeunesse togolaise, scolarisée, évite au maximum le travail de la terre. Les jeunes non diplômés, diplômés ou en fin d'apprentissage sont attirés par des professions salariées et de plus en plus aujourd'hui, par la conduite des taxis-motos, phénomène qui a pris beaucoup d'ampleur dans la zone. A l'âge avancé des actifs agricoles s'ajoute le coût élevé de production.

4.2.8 Un coût de production élevé : véritable facteur limitant

Le but de toute politique agricole et de tout programme de développement agricole est de promouvoir du point de vue tant qualitatif que quantitatif les produits sur lesquels portent ses actions. Dans cette optique, il y a lieu comme le préconisent les objectifs des divers programmes caféiers et cacaoyers, d'étendre la superficie cultivable.

Cependant, le constat de la régression des superficies allouées aux plantations caféières et cacaoyères comme précédemment démontré, trouve son explication, non seulement dans les facteurs ci-dessus énumérés, mais aussi et surtout dans les difficultés financières qui se posent à tout actif agricole, soit pour créer une plantation, soit pour la maintenir en bon état végétatif.

Naturellement, depuis la fin des opérations de crédit réalisées par les sociétés étatiques, notamment la SRCC et la SAFICC, les paysans sont confrontés à des difficultés financières insurmontables. Les tableaux n°18 et 19 nous dressent un inventaire des frais nécessaires à la réalisation des plantations de café et de cacao. Défini comme la valeur de tous les biens et services utilisés pour mettre en place et entretenir une plantation jusqu'à son entrée en production, le coût de création d'une plantation demeure une donnée qui, dans notre cas, varie d'un secteur de production à un autre, d'un sous-secteur à l'autre, d'un terroir à un autre sous l'effet de différents paramètres

géographiques et socio-économiques. Il n'est, de ce fait pas aisé d'en faire une évaluation bien adaptée à tous les cas dans un travail comme celui-ci.

Toutefois, en nous inscrivant dans la logique que les travaux du Ministère du Développement Rural (1988 p.108-114) et en posant l'hypothèse d'une exploitation faite en faire-valoir direct, donc sans compter avec le coût de location de la terre, alors que la main-d'œuvre sollicitée est entièrement salariée et prise en charge par le CUPP sur le plan alimentaire, il est possible de fixer une valeur régionale moyenne par activité et opération liées à la création de la plantation (tableaux n°18 et 19). Les comptes d'exploitation de la campagne 1987-1988 sont établis par une étude du Ministère du Développement Rural alors que les comptes d'exploitations de la campagne 2004-2005 sont établis par nous-même sur la base des résultats de nos travaux de terrain effectués en 2006.

Tableau n°18 : Coût de production à l'ha du café

RUBRIQUE	Nombre de jours de travail	CAMPAGNE		
		1987-1988	2004-2005	Taux de croissance
OPERATION DE MISE EN PLACE DE LA PLANTATION				
Achat de 1800 plants	-	45×1800 = 81000	75×1800= 135000	67 %
Préparation de terrain : Défrichage+ dessouchage	45	31500	90000	186 %
Coupe piquets+taille piquets	20	8400	18000	114 %
Piquetage	15	10500	15600	49 %
Trouaison	25	17500	18000	3 %
Transport de plants	15	10500	18000	71 %
Mise en terre	12	8400	9000	7 %
Coupe crochet-arcure	13	9100	10800	19 %
Plantation des manquants	4	2800	3500	25 %
SOUS-TOTAL	149	179700	317900	77 %
OPERATION D'EXPLOITATION				
Egourmandage	14	9800	11200	15 %
Engrais (Urée + NPK-Transport-épandage)		31900	157000	513 %
Sous-total	32	41700	168200	375 %
TOTAL		221400	486100	120 %

Source : Nos calculs à partir d'une étude du Ministère du Développement Rural (1988) et nos travaux en 2006.

Tableau n°19 : Coût de production à l'ha du cacao

RUBRIQUE	Nombre de jours de travail	CAMPAGNE		
		1987-1988	2004-2005	Taux de croissance
Achat de 1800 plants		25x1800= 45000	50x1800= 90000	100 %
Préparation de terrain : Défrichage+ dessouchage	45	31500	90000	186 %
Coupe piquets+taille piquet	20	8400	18000	114 %
Piquetage	15	10500	15600	49 %
Trouaison	25	17500	18000	3 %
Transport de plants	15	10500	18000	71 %
Mise en terre	12	8400	9000	7 %
Plantation des manquants	4	2800	3500	25 %
Egourmandage	8	3600	7200	100 %
Autres frais		5000	20000	300 %
TOTAL	136	145200	289300	99 %

Source : Nos calculs à partir d'une étude du Ministère du Développement Rural (1988) et nos travaux de terrain en 2006.

A la lumière des tableaux n°18 et 19, il apparaît clairement que les coûts de création d'un hectare de caféière (soit 486 100 F CFA) sont supérieurs aux coûts de création d'un hectare de cacaoyer (soit 289 300 F CFA). La différence qui était de 76 200 F CFA durant la campagne 1987-1988 est passée à 196 800 F CFA en 2004-2005, ce qui dénote de l'aggravation de l'écart entre les besoins en investissement pour la création d'un hectare de café et celle du cacao. Cet écart se justifie essentiellement par la nécessité d'utiliser des intrants dont les prix n'ont cessé de flamber pour la création d'un champ de café contrairement au cacao qui n'en exige pas en phase de création. En effet, il faut pour un meilleur développement d'une plantation de café, utiliser de l'engrais pendant trois années successives alors que le cacaoyer ne nécessite qu'un déparasitage phytosanitaire autrefois gratuit mais évaluable aujourd'hui à un coût de 15 000 F CFA l'hectare.

Entre les campagnes 1987-1988 et 2004-2005, le coût de création du café est passé de 221 400 F CFA à 486 100 F CFA, ce qui correspond à un taux de croissance de 120 %. Entre les mêmes

périodes, le coût de création du champ de cacao est passé de 145 200 F CFA à 289 300 F CFA, ce qui équivaut à un taux de croissance de 99 %. En optant pour une analyse diachronique du coup de création des plantations, nous avons l'intention de saisir la portée de l'évolution des coûts de production sur les capacités réelles offertes au paysan, impuissant face aux nombreux paramètres liés à la mise en valeur, pour étendre sa plantation. Des années qui suivirent l'indépendance à nos jours, l'amer constat que tout observateur attentif peut faire est celui de la flambée des prix des facteurs de production utiles à la mise en valeur dans tous les secteurs agricoles. Certes, tous les secteurs sont touchés par cette situation de crise qui s'intègre dans le cadre de la détérioration des termes de l'échange mais les secteurs d'agriculture rentière et surtout de production caféière et cacaoyère en sont plus affectés.

La première cause de la montée des coûts de création des plantations entre 1987-1988 et 2004-2005 reste la dévaluation du Franc CFA de 100 %, survenue le 11 Janvier 1994. Cette dévaluation a aggravé la montée du coût des consommations intermédiaires (semences, engrais, produits phytosanitaires, transport...) et a rendu plus chère la main-d'œuvre devenue d'ailleurs rare en raison du départ d'allochtones. De même, entre 1989 et 2004, le prix du plant de café est passé de 45 F CFA à 75 F CFA alors que le sac de 50 kg d'urée qui coûtait 12 000 F CFA est passé à 18 000 F CFA.

Dans l'ensemble, le coût des différentes opérations culturales connaît une augmentation sensible au moment où les devises qui entrent dans le ménage deviennent de plus en plus faibles, étant donné la création au quotidien de nouveaux besoins. Les frais exorbitants nécessaires pour la création d'un hectare du café comme du cacao, constituent un goulot d'étranglement à l'extension des plantations. Au même moment, il faut moins de frais pour créer un hectare de palmiers à huile, de bananiers, d'ananas..., ce qui pousse la masse paysanne à s'orienter vers d'autres spéculations. Au coût exorbitant de création des plantations s'ajoute le coût exorbitant d'exploitation des plantations pour provoquer la déprise. Le coût d'exploitation peut être considéré comme la valeur (en F CFA) de l'ensemble des opérations et services dont fait usage un exploitant de café et de cacao pour conduire à bien une campagne dont la production est effective. Toutefois, il est à constater que le coût d'exploitation d'un hectare de café est supérieur au coût d'exploitation d'un hectare de cacao. Naturellement, l'utilisation de l'engrais pour les caféiers (l'application de l'engrais aux caféiers) en crée une différence significative.

En effet, le coût d'exploitation qui prend en compte deux entretiens annuels (alors qu'il en faut quatre) pour le caféier, l'application de l'engrais aux plantes et l'égourmandage est passé d'un coût de 67 663 F CFA en 1987-1988 à un coût de 115 000 F CFA en 2004-2005, soit un taux de progression de 69,95 % pour le café. Ce coût est passé de 59 100 F CFA par hectare de cacao à 92 400 F CFA, soit un taux de croissance de 56,33 %. Il est important de souligner que la prise en

charge de toutes ces dépenses constitue une rude épreuve pour la majorité des paysans. Dans cette perspective d'évaluation des dépenses, Samlaba Y. W. (1992) cité par Amadou (1997 p. 38) trouve un coût d'exploitation de 83 500 F CFA pour le cacao et de 111 475 F CFA pour le café à l'hectare. Ces coûts restent compris entre nos calculs et ceux du Ministère du Développement Rural (1988).

Les coûts de création et d'exploitation exorbitants des plantations ont pour conséquence d'entraîner l'abandon des plantations, rendant ainsi évident et sensible le phénomène de déprise.

La crise agraire que connaissent nos milieux n'est-elle pas aussi imputable à une crise de l'Etat, mieux des institutions étatiques de prise en charge des filières café et cacao ? Quel est, leur part de responsabilité dans l'aggravation de cette situation préjudiciable et inquiétante pour l'avenir de la production, des producteurs et même du budget national ? Pouvons-nous les incriminer sans examiner d'avance leurs œuvres et les logiques qui les sous-tendent et qui ont imposé les stratégies adoptées ? Dans cette optique, quel bilan sommaire, quelle évaluation brève, dresser des activités de ces structures ? Telles sont autant de questions qui exigent une analyse des efforts institutionnels déployés dans la crise du café et du cacao.

4.3 Efforts de relance de la culture caféière et cacaoyère : un bilan contrasté

Les difficultés rencontrées dans l'effort de relance de l'agriculture spéculative par les pouvoirs publics se sont conjuguées aux facteurs sus-analysés pour aggraver le phénomène de déprise. Nous nous proposons à présent de retracer les grandes lignes des diverses opérations.

4.3.1 De la SRCC aux organisations paysannes

Nous nous intéresserons dans cette analyse, tour à tour, à la SRCC, à la SAFICC, à l'OPAT puis aux organisations paysannes nées de la libéralisation de la filière.

4.3.1.1 La SRCC au chevet des vergers : tentative de rénovation

La création de la SRCC ne fut pas fortuite. A son origine étaient le constat du vieillissement des plantations caféières et cacaoyères vers les années 1960, le mauvais état de la caféière (54 000 ha) et de la cacaoyère (40 000 ha), la baisse des rendements dont la moyenne se fixait en dessous de 500 kg/ha, la nécessité de former les paysans à travers les structures modernes d'encadrement en vue de l'obtention de rendements plus élevés, les dégâts occasionnés par les maladies et parasites.

Ces constats ont fait prendre conscience aux autorités togolaises du danger d'une baisse des recettes budgétaires et d'une faible entrée des devises, surtout que la SORAD, structure jusque-là en charge des programmes agricoles n'arrivait pas à résoudre le problème. Or, l'Institut français de Recherche du Café et du Cacao (IRCC) avait commencé en 1967 des travaux de recherche sur la physiologie et le parasitisme du cacaoyer. C'était à une époque où le swollen shoot cacaoyer était responsable de la destruction de nombreuses cacaoyères. L'Etat crée alors en 1971 la SRCC avec pour mission de rénover les plantations de café et de cacao par tous les moyens disponibles ou à rechercher. Pendant quatre ans, la SRCC s'exerce à multiplier les expériences allant du conseil aux planteurs aux essais de replantation avec du matériel végétal sélectionné.

En 1975, les partenaires au développement, la Banque Mondiale, la Caisse Centrale de Coopération Economique, le Fonds d'Aide et de Coopération et le gouvernement togolais fixent les objectifs de la replantation suivant des normes précises : 4 000 ha de caféiers, 4 400 ha de cacaoyers. Les résultats globaux de l'exécution du projet dès son démarrage sont mitigés (projet SRCC I). En effet, les premières évaluations du projet soulignent que pour les premiers planteurs volontaires pour l'expérience, deux tiers des plantations ont été réalisées sur d'anciennes parcelles vivrières et seulement 15 % des superficies ont été véritablement replantées à partir d'anciennes caféières (Pontie G., Raymond C., Ruf T., 1984). Or, la mission technique de la SRCC était d'intégrer dans son fonctionnement un aspect sélectif strict : pas de plantations caféières sur des jachères vivrières ; elle définit les tâches de l'encadrement rapproché des planteurs qui préfigurent déjà des difficultés que le projet rencontrera.

D'une fonction de conseils aux paysans, la vulgarisation passe à une fonction de sélection et de contrôle des paysans. Or, en 1974-1975, il était légitime de penser que les premiers planteurs ont testé le matériel végétal qu'on leur offrait. La SRCC a ainsi étendu la possibilité à tout nouveau planteur d'expérimenter ses modèles sur une petite échelle avec un risque acceptable par lui. Le service d'encadrement va recevoir dans l'accomplissement de ses fonctions, l'aide apportée par le dispositif de crédit de plantation. L'encadrement utilisera aussi l'échelonnement des versements en espèces pendant les trois ou quatre premières années de plantation pour contraindre de manière collective, les paysans associés en groupements à suivre un itinéraire technique intensif. Le dispositif de crédit prévoit également le début des remboursements à la quatrième année pour le café, la cinquième année pour le cacao : il est donc calqué sur les résultats obtenus en station agronomique, c'est-à-dire sur une entrée précoce en production. Chez les paysans, cela ne se vérifiera pas toujours.

Ainsi, « le passage direct du milieu de la recherche agronomique au milieu réel agro-écologiquement divers s'opère assez mal chez les premiers planteurs volontaires en 1974-1975 » (Ruf T., 1985 p. 38). L'observation de la carte n°21 révèle une sorte de durcissement par rapport à l'extension des

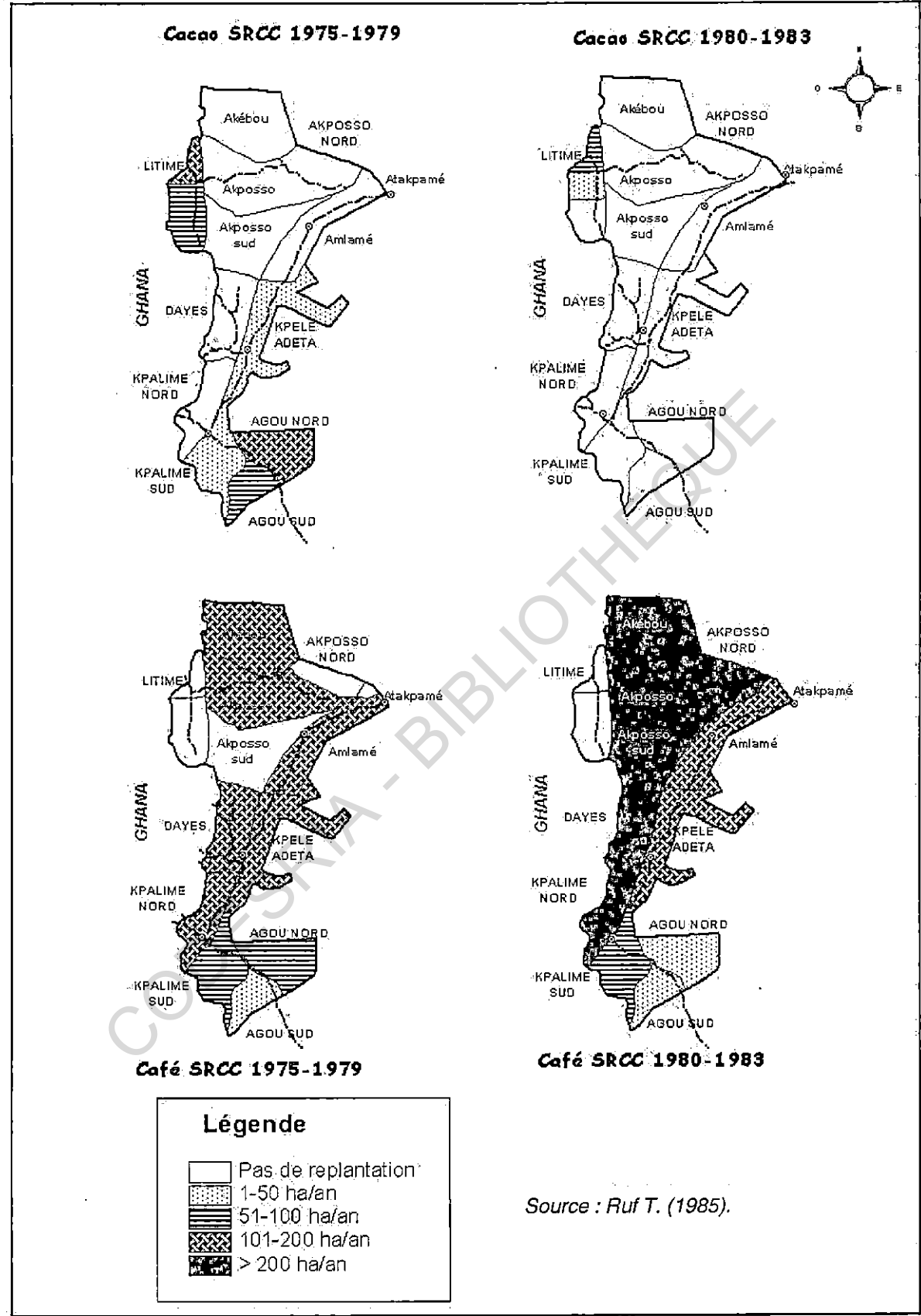
plantations rénovées jusqu'en 1983. Les différentes avancées sont différentielles suivant les secteurs et sous-secteurs d'encadrement et suivant les périodes.

Avant la fin des projets SRCC et leur remplacement par les PAS, on pouvait constater un fiasco au niveau de la cacaoyère togolaise malgré les mesures autoritaires d'abattage. En effet, ayant axé son intervention sur les plaines du Litimé et d'Agou qui semblent constituer l'essentiel de la cacaoyère togolaise, la SRCC n'a pas réussi dans sa politique de replantation des cacaoyers. Dans la plaine d'Agou, les plantations touchées par le swollen shoot avaient été abattues et les candidats procédaient à leur remplacement. Mais dans le Litimé, la maladie ne sévissait pas. L'absence de candidat à la replantation amenait dès 1977 la SRCC, avec l'appui du gouvernement, à rendre l'abattage obligatoire. Les notifications parviennent aux planteurs résidant dans la plaine. Si elles ne sont pas suivies d'effet, une équipe de la SRCC se charge du travail.

Les campagnes d'abattage sont très mal perçues. Des parcelles sont détournées vers le vivrier. En 1980, seulement 1700 ha sur les 4400 ha prévus ont été plantés avec plus ou moins de réussite. Car la sécheresse affecte particulièrement les jeunes cacaoyers victimes de la dessiccation ou du feu. La SRCC abandonne alors la manière forte en 1981. Elle imagine un contrat de métayage apparemment plus favorable aux métayers mais ni ceux-ci, ni les propriétaires ne l'acceptent. (Gu-Konu E. Y, 1983). La méthode de replantation est elle-même remise en cause ; après quelques hésitations, il est décidé de l'abandonner au profit de la replantation sous vieilles cacaoyères (1983). Le nombre de candidats est encore plus faible ; la Banque Mondiale souhaite l'abandon du volet cacaoyer, ce qui se réalise en 1985.

Par contre, le volet caféier, malgré les difficultés, a connu plus d'impact que le volet cacaoyer. En effet, une certaine satisfaction saisit la SRCC dans les années 1975-1979. Celle-ci pouvait alors se permettre de refuser des candidats. On plante pratiquement partout dans les dix secteurs concernés sur des parcelles forestières ou d'anciennes plantations. Mais une première sécheresse en 1977-1978 et des entretiens plus ou moins fréquents touchent de manière différentielle les divers secteurs, les différents blocs et parcelles. Une plantation sur deux ne donne pas satisfaction tandis que l'endettement progresse. Un service de vulgarisation musclé est rendu autonome et se charge d'une sélection accrue basée sur le comportement passé, individuel et collectif.

Carte n°21 : Participation des secteurs aux programmes SRCC de replantation

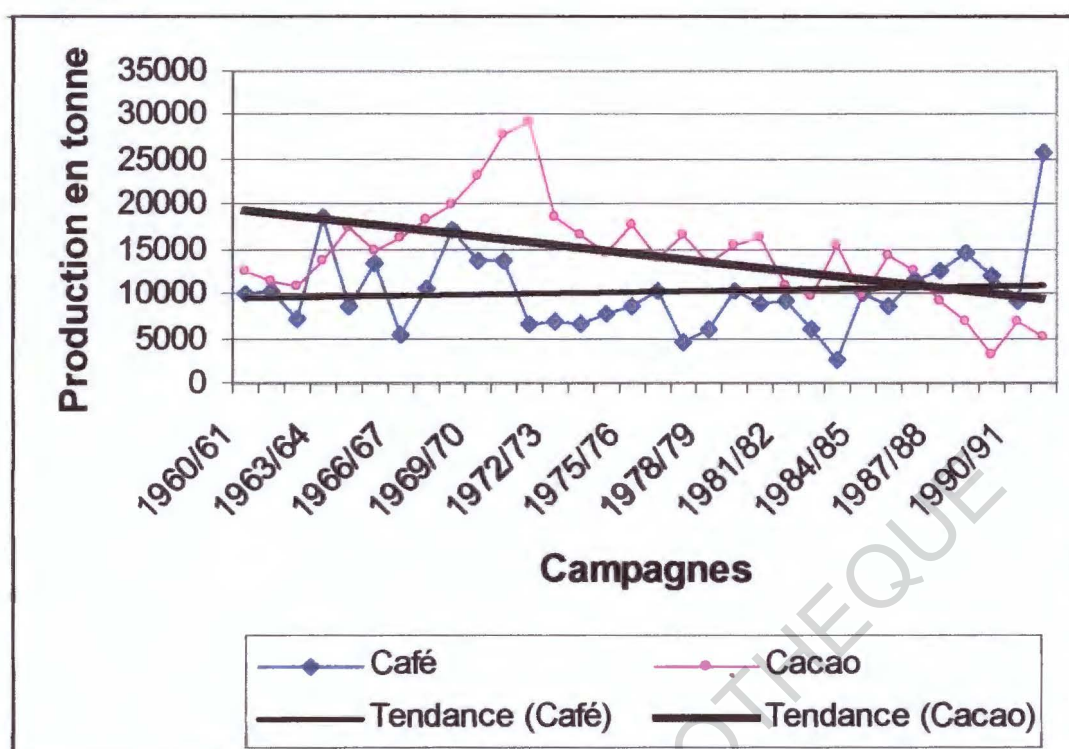


Certains villages, groupements et planteurs sont maintenus alors que d'autres sont exclus de l'accès à de nouvelles plantations sous crédit. En 1983-1984, la superficie plantée décroît globalement. Dans les secteurs de montagnes, les planteurs maintiennent un haut rythme tandis que dans la plupart des zones de plaines, ils ont abandonné. Les plantations ont d'ailleurs subi de plein fouet la sécheresse exceptionnelle de 1983 qui succède à deux mauvaises campagnes agricoles.

Le comble de toutes ces opérations aura été, qu'en 1983, année de la fin du projet SRCC III, aucune étude n'ait été faite sur le milieu sociologique, sur les exploitations agricoles destinées à mettre en évidence la logique paysanne vue à travers la dynamique interne des ménages. En effet, alors que la logique institutionnelle visait une élévation de la productivité, de la multiplication des rendements et une augmentation progressive des emblavures caféières et cacaoyères en vue d'un « renflouement » des caisses de l'Etat, il s'est avéré que la logique paysanne n'allait pas dans le même sens. Car, pour le paysan, qu'il soit autochtone ou allochtone, le plus urgent était d'arriver à subvenir à ses besoins de subsistance. Or, avec la sécheresse et l'épuisement des sols qui se sont conjugués aux ratés sociaux des politiques agricoles mises en oeuvre par la SRCC, les problèmes alimentaires se sont faits de plus en plus sentir (Ruf T., 1985). Au même moment, le paysan arrivait difficilement à dégager un surplus capable de combler son déficit vivrier. De plus, la politique agricole de la SRCC (jugée mauvaise par la population) qui distinguait les bons agriculteurs des mauvais, les bonnes familles de planteurs des mauvaises et même les bons terroirs des mauvais, acceptant par conséquent les uns et rejetant les autres, était à prendre en compte dans les difficultés opérationnelles de la SRCC. Toutefois, il est à constater que des 4000 ha de café et 4400 ha de cacao visés, les résultats ont varié suivant les spéculations. En effet, sur les 4400 ha de cacao, seulement 2163 ont été plantés. Mais il n'en restait plus que 1861 en 1980 par suite d'abandons. Pour le café par contre, 5739 ha ont été plantés alors que les objectifs étaient de 4000 ha.

La figure n°22 présente l'évolution de la production caféière et cacaoyère du Togo, de 1960 à 1992, soit sur la période qui a précédé et qui couvre le temps d'exercice de la SRCC.

Figure n°22 : Evolution de la production du café et du cacao de 1960/61 à 1991/92



Source : DSID, 2005.

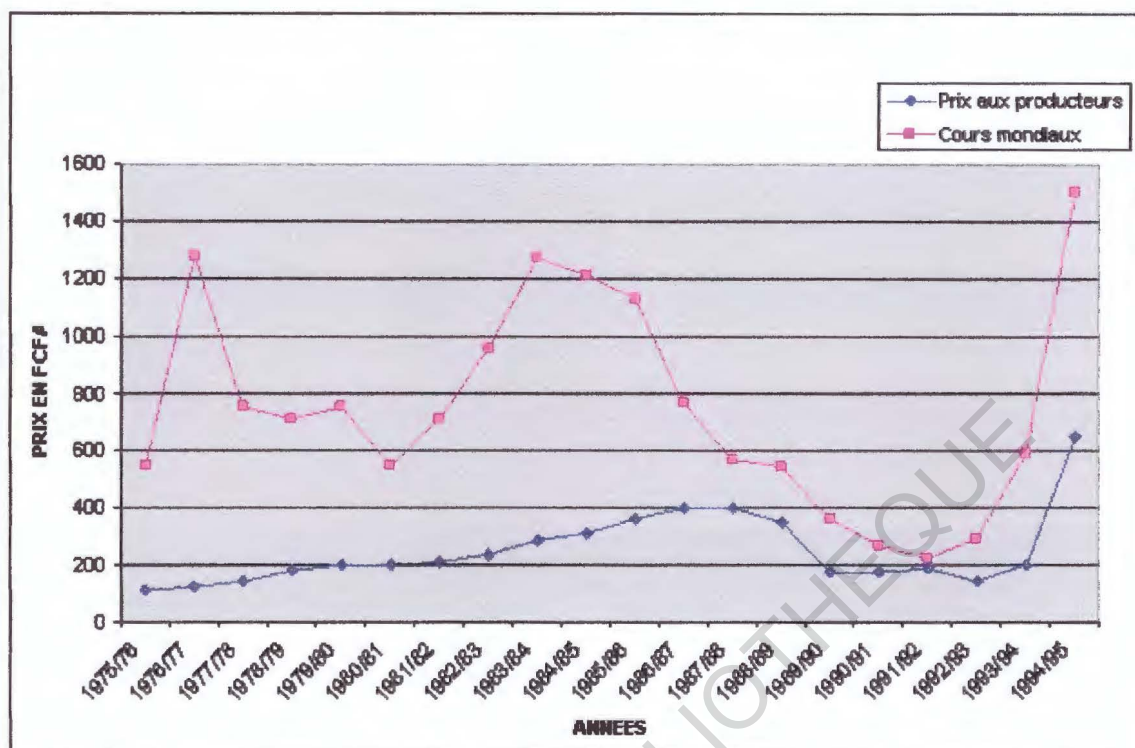
Comme l'indiquent les courbes d'évolution des productions caféières et cacaoyères (figure n°22) de 1960-1961 à 1991-1992, le cacao, après une hausse sensible jusqu'en 1973 a connu une évolution en dents de scie avec une tendance à la baisse jusqu'en 1992, année de fin du projet SRCC. Le café également a connu une évolution en dents de scie même si la courbe des tendances indique une croissance légère.

Or, sous la pression des institutions de Bretton Woods, qui accusaient la SRCC de freiner la dynamique des secteurs de production à travers un train de vie trop élevé de ses agents, l'Etat devait se désengager progressivement de la SRCC (qui a connu trois projets d'exécution) : c'est ainsi que la SAFICC a vu le jour.

L'abattage et la replantation sont difficiles et impliquent un coût très élevé que ne compensaient que très partiellement les primes d'abattage et de replantation assorties de conditions draconiennes. Fixée d'abord en 1977 à 10 000 F CFA par hectare, la prime d'abattage jugée très insuffisante par les planteurs-rénovateurs⁴⁸, a été ensuite portée progressivement jusqu'à 60 000 F CFA. Elle n'était versée que dans le cas d'une replantation sur une surface abattue. Elle est payée progressivement en tranches jusqu'à l'entrée en production de nouveaux cacaoyers. L'une des sources de conflit

⁴⁸ Le terme rénovateur désigne tout paysan intégré dans l'opération de développement menée par la SRCC.

Figure n°24 : Variation des prix aux producteurs et des cours mondiaux du café de 1975/76 à 1994/95

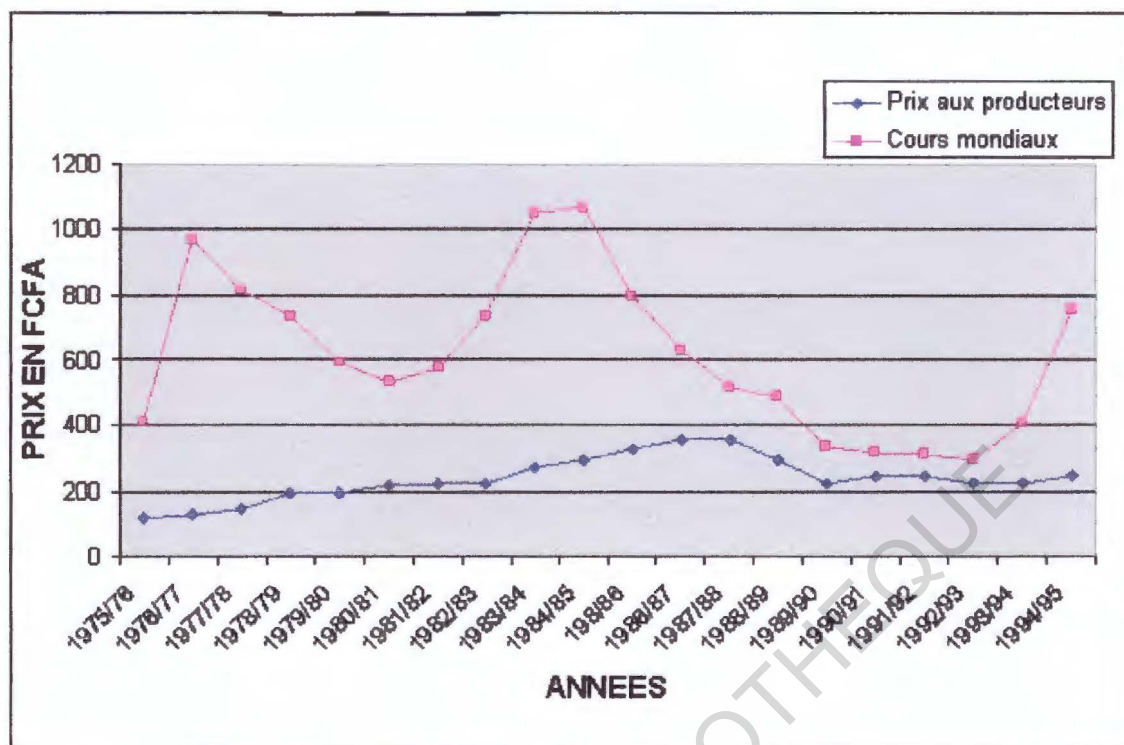


Source : OPAT, DSID, 2005.

La figure n°24 retrace l'évolution du prix au producteur du café par rapport à celle des cours mondiaux. L'analyse des courbes révèle qu'au cours des campagnes 1975-1976, le prix au producteur du café était fixé à 115 F CFA/kg alors qu'il valait 550 F CFA/kg, soit cinq fois plus. En 1976-1977, le prix au producteur était de 125 F CFA/kg contre 1281 F CFA/kg sur le marché international. En 1979-1980, le prix au producteur était de 200 F CFA contre 725 F CFA sur le marché international. En 1973-1984, le prix au producteur était de 315 F CFA contre 1277 F CFA. En 1990, le café était acheté au producteur à 175 F CFA contre 365 F CFA sur le marché international. En 1994-1995, le café a été acheté au paysan à 650 F CFA contre 1 504 F CFA sur le marché international.

Dans tous les cas, nous pouvons constater que le prix d'achat du café sur le marché est de loin supérieur au prix d'achat de l'OPAT au paysan-producteur. La différence entre le prix d'achat au producteur et le prix de vente sur le marché international varie d'une année à l'autre allant de 200 % à 700 %.

Figure n°25 : Variation des prix aux producteurs et des cours mondiaux du cacao de 1975/76 à 1994/95



Source : OPAT, DSID, 2005.

En ce qui concerne le cacao (figure n°25), les statistiques révèlent qu'entre 1975-1976, 1976-1977, 1977-1978, 1978-1979, 1979-1980, 1985-1986, 1989-1990, 1994-1995 le prix d'achat au producteur de café a été respectivement de 120 F CFA, 130 F CFA, 150 F CFA, 200 F CFA, 200 F CFA, 300 F CFA, 225 F CFA, 250 F CFA. Pour les mêmes années, les cours sur le marché mondial de cacao, furent respectivement de 415 F CFA, 965 F CFA, 816 F CFA, 737 F CFA, 592 F CFA, 1068 F CFA, 798 F CFA, 760 F CFA.

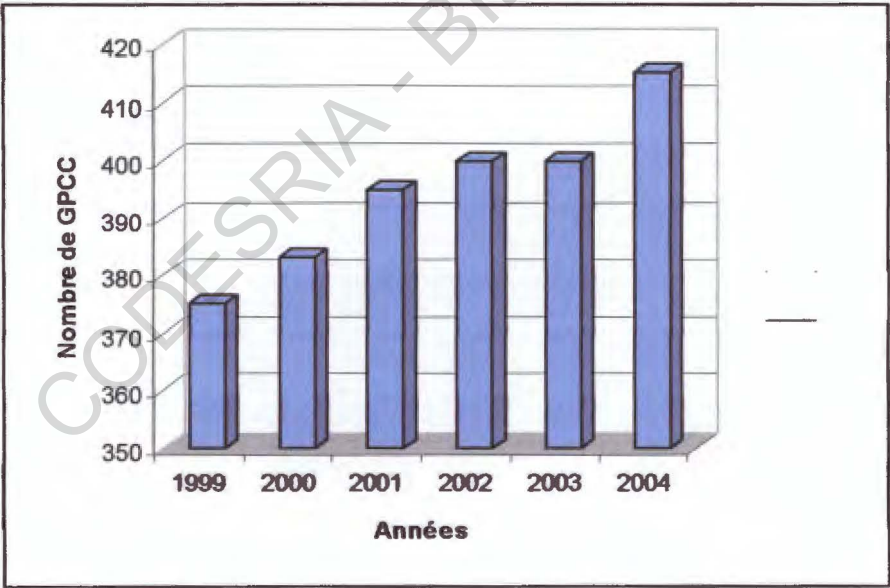
Certes, notre analyse ne prend pas en compte les frais de manutention et de transport depuis le lieu d'achat jusqu'aux entrepôts à Lomé, les commissions des acheteurs agréés et celles des acheteurs primaires de produits, en plus d'autres charges qui ont varié en ces périodes de 20 à 60 F CFA, ni les autres frais liés à l'exportation. Néanmoins, le constat est déplorable dans la mesure où certaines années, les prix aux producteurs étaient dix fois plus faibles que les prix sur le marché international (1976-1977, 1984-1986) ou à la limite le double.

Cette analyse nous donne donc un avant-goût des retombées de la commercialisation des produits d'exportation sur le niveau de vie, qui naturellement en est affecté.

La réalisation de ces objectifs et l'exécution des activités du projet impliquent les acteurs suivants : les planteurs et leurs OPA, l'ACDR, l'Etat représenté par le CCFCC. Le projet a démarré au début de l'année 1999 pour une période de 6 ans. Il comprend deux phases de trois ans chacune. Financé par l'Agence Française du Développement (2,4 milliards de F CFA), le CCFCC (0,28 milliards de F CFA), et les producteurs et leurs OPA (0,88 milliards de F CFA), son coût global était de 3,5 milliards de F CFA (BDPA, 2005 p. 42). Toutes les Unions sont regroupées au sein de la FUPROCAT-GIE (Fédération des Unions des Producteurs de café et de cacao- Groupement d'Intérêt Economique) mise en place les 2 et 3 décembre 2003.

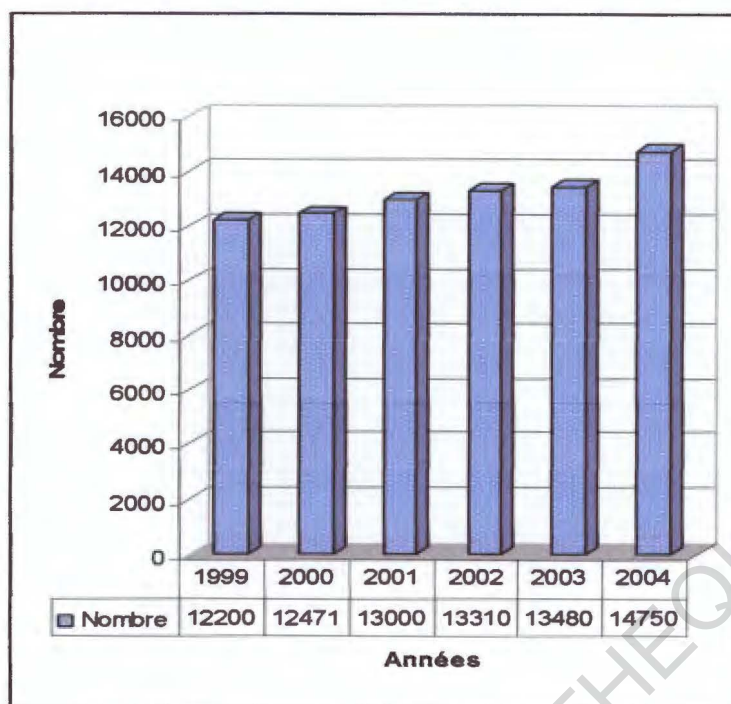
La nouvelle stratégie adoptée par toutes ces organisations qui collaborent avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, considéré comme le maître-d'ouvrage du PAOP, consiste en une méthode participative résidant dans l'accompagnement du producteur à des prises de décision. Auprès de chaque Union sont placés un conseiller technico-économique (CTE) et un conseiller en gestion (CG) qui se chargent de l'appui à la production, à la commercialisation et à l'organisation des producteurs. En mai 2005, la situation des organisations professionnelles des filières café-cacao était la suivante : 415 GPCC, 15 Unions et une Fédération. L'ensemble représente 14 750 membres, soit environ 45 % des 33 000 planteurs de la Région des Plateaux (figures n° 26 et 27).

Figure n° 26 : Evolution numérique des GPCC



Source : PAOP (2005).

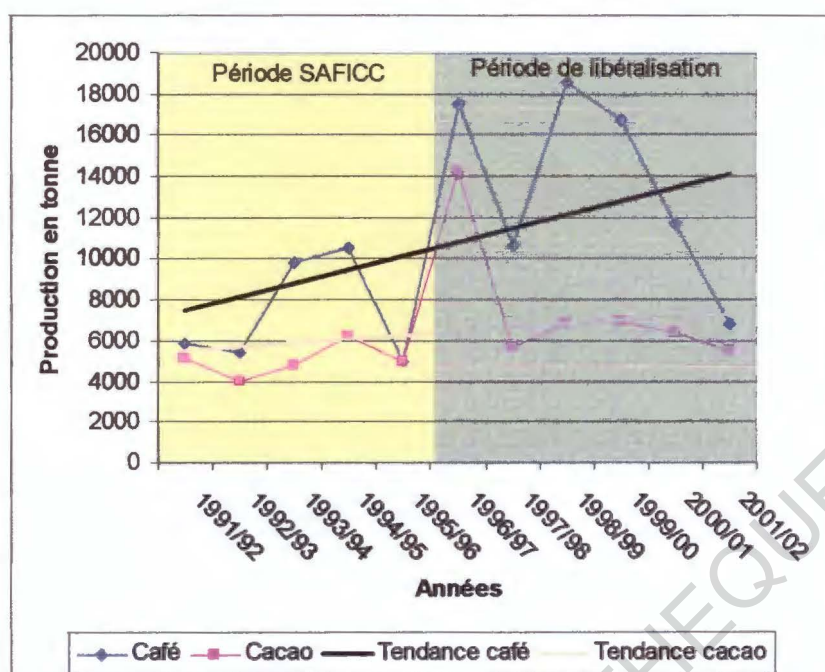
Figure n°27 : Evolution numérique des membres des GPCC



Source : PAOP (2005).

De ce qui précède et dans une perspective évaluative, il y a eu la création sous l'impulsion du PAOP, d'une certaine dynamique de croissance des groupements et des unions de groupements. Cette dynamique s'est encore accentuée depuis la mise en place de la FUPROCAT-GIE en fin 2003. Malgré les efforts de redynamisation du secteur, plusieurs objectifs sont encore à atteindre pour conduire l'homme rural membre des OPA à connaître un épanouissement social et par conséquent à se développer. Les GPCC et leurs Unions, au-delà des activités menées dans le cadre de la production du café et du cacao devront générer des surplus injectables dans d'autres secteurs d'activités économiques. De même, ils doivent pouvoir se présenter eux-mêmes sur le marché mondial du café et du cacao et donc exporter directement les produits collectés. Telles sont actuellement leurs préoccupations. Par ailleurs, si au plan national les tonnages ne sont pas nettement en évolution croissante après la libéralisation, au niveau des OPA, les tonnages commercialisés sont en nette progression puisqu'ils sont passés de 1500 tonnes de café-cacao en 2002-2003 à plus de 3000 tonnes en 2004-2005 (tableau n° 20).

Figure n°28 : Evolution de la production moyenne et taux moyen de croissance du café et du cacao de 1991-1992 à 2001-2002



Source : Nos calculs sur la base des données fournies par la DSID, CCFCC, 2006.

En nous fondant sur les données de la figure n°22 et de la figure n°28 ci-dessus, nous observons que la production du café a connu depuis les indépendances une évolution en dents de scie. Elle a connu un maximum de 17 206 tonnes en 1968-1969 avant de chuter jusqu'à 4702 tonnes en 1977-1978 années de grande sécheresse, d'où elle a connu une lente ascendance quasi régulière. D'une moyenne de 10 000 tonnes dans les années 1980, elle chute à une moyenne de 5 000 tonnes entre 1990 et 1995. Dans ces circonstances de faible performance de la production caféière, survint en 1996, la libéralisation qui donnait cours à un marché libre non influencé par les appareils de l'Etat qui autrefois faisaient d'importants prélèvements sur les prix FOB (Free On Board).

Si la déprise amorcée dans les années 1970 a été relativement inversée dans les années 1980 avec les intenses opérations de rénovation et de replantation faites par la SRCC, c'est essentiellement la chute des prix d'achat au producteur du café qui a poussé les paysans à un abandon parfois définitif des plantations, d'où la chute des tonnages enregistrés à partir du début des années 1990. La reprise de la production ne sera nette qu'après 1996, suite à la libéralisation de la filière et à l'augmentation des prix d'achat. On enregistre alors entre 1998 et 2000, une production moyenne de 17 678 tonnes, record le plus élevé dans l'histoire de la filière depuis l'indépendance jusqu'en l'an 2000, avec un pic de 18 610 en 1998-1999. La baisse de la production entre 2001 et 2003 résulterait de la baisse des prix ayant conduit les planteurs à abandonner leurs plantations.

entre les paysans et les responsables de l'encadrement est l'interprétation donnée à la prime. Pour les premiers, c'est un simple dédommagement pour compenser les pertes de gain monétaires qu'impliquait l'abattage sans conditions, tandis que pour les seconds, il s'agissait d'une prime d'abattage- replantation.

Une autre prime, dite de replantation de 80 000 F CFA par hectare était instituée pour compenser le coût élevé de la replantation qui exigeait un surcroît de travail pénible. Après l'abattage, il faut nettoyer la surface abattue, par l'enlèvement des abattis pour ne pas trouser les bâches. Il faut ensuite creuser les trous qui doivent accueillir les jeunes plants suivant des normes techniques à respecter, transporter ces plants ainsi que les bâches, dérouler ces dernières avec beaucoup de soins. Tous ces travaux agricoles à exécuter suivant un calendrier très contraignant exigent une main-d'œuvre importante alors qu'au même moment se posait le problème de raréfaction de la terre, qui entraînait une complication des rapports entre propriétaires terriens et métayers. Aux efforts peu solvables de la SRCC se sont ajoutés ceux de la SAFICC à partir de l'année 1992.

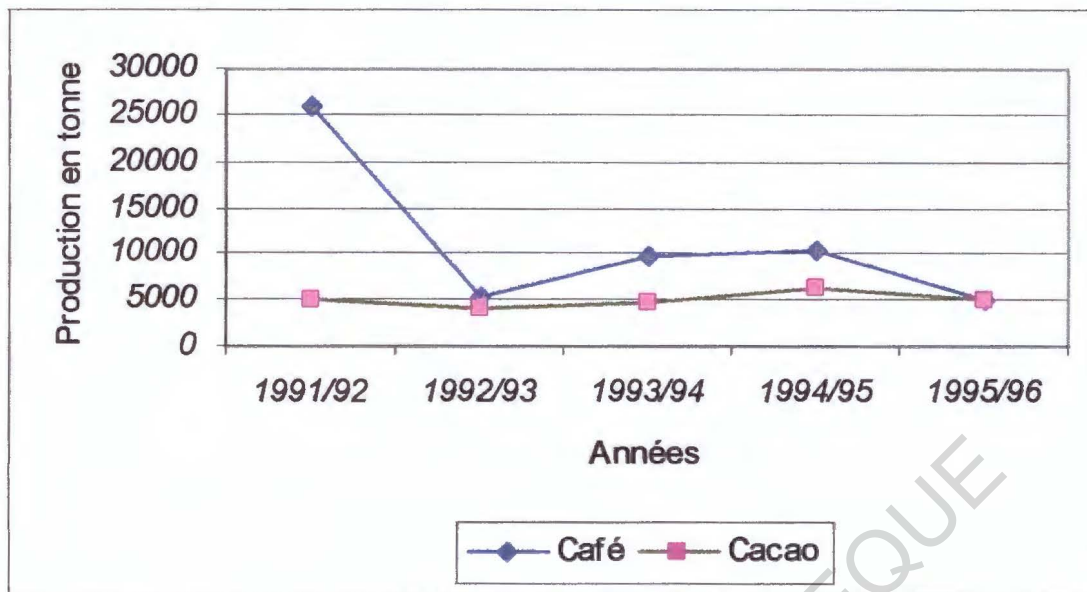
4.3.1.2 La SAFICC à la rescousse de la SRCC

Devant la nécessité pour l'Etat de se désengager des secteurs productifs à un moment où le troisième projet SRCC dit SRCC III allait prendre fin, il était devenu important de mettre en place une structure capable de poursuivre les actions de la SRCC. Cela n'ayant pas été possible dans l'immédiat, compte tenu des contraintes budgétaires, une structure dénommée SAFICC a pris la relève avec des objectifs relativement modestes.

Mais avec la SAFICC, un coup dur est porté à un facteur de performance de la SRCC, dans la mesure où le crédit pratiqué par la SRCC a été supprimé. Toutefois, la SAFICC s'efforce avec comme nouvelle stratégie de relance du secteur, la promotion des organisations paysannes de producteurs de café et de cacao (OPA) en vue d'un transfert de responsabilités à celles-ci. Il est alors mis en place des Groupements Agricoles Villageois (GAV), des Unions de Groupements Agricoles Villageois (UGAV) qui sont des organisations paysannes de base, chargées d'assurer la production, la collecte et la commercialisation des produits.

Les difficultés auxquelles cette institution de transition était confrontée en raison de la conjoncture économique et la crise sociopolitique qui a prévalu au cours des années 1990, n'ont pas permis à la SAFICC d'obtenir des résultats brillants. La figure n°23 présente l'évolution de la production de 1989-1990 à 1995-1996.

Figure n°23 : Evolution de la production du café et du cacao de 1991/92 à 1995/96



Source : DSID, 2005.

L'évolution de la production du café a connu au cours de cette période une tendance à la baisse alors que la production du cacao est marquée par une croissance très légère. Avant d'analyser les résultats des structures de production à l'ère de la libéralisation, nous examinerons les actions de l'OPAT en rapport avec les profits tirés par le monde rural.

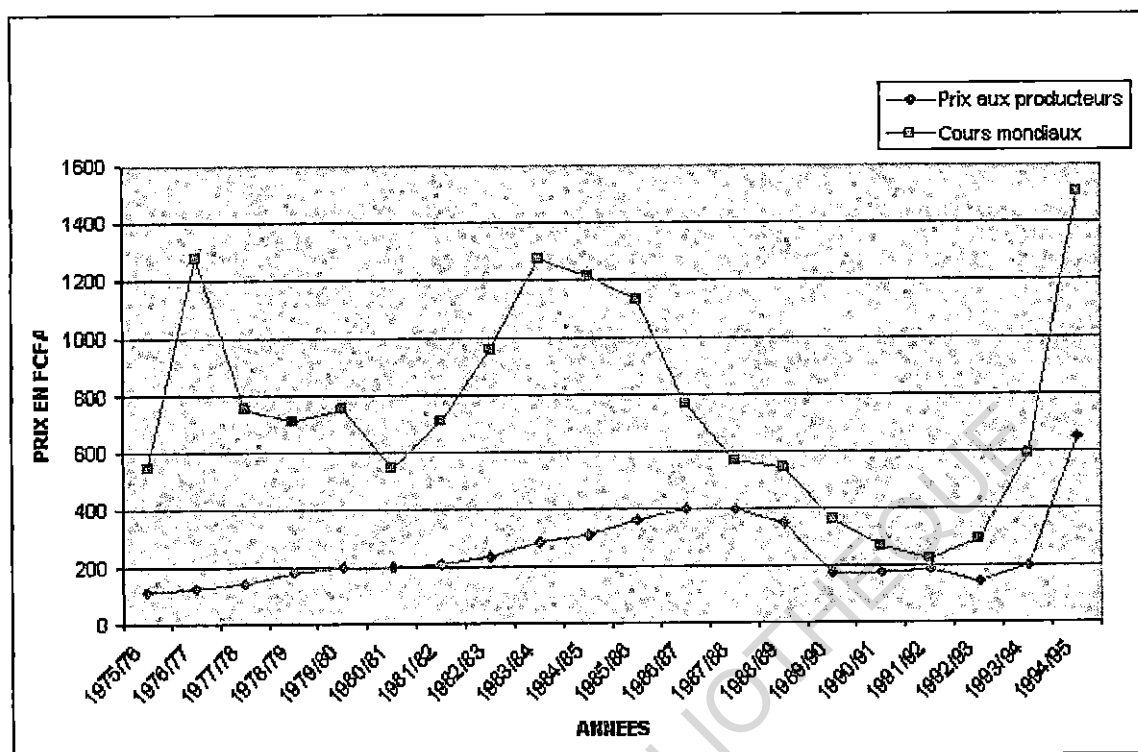
4.3.1.3 L'OPAT et la commercialisation du café et du cacao : des pratiques commerciales en défaveur du planteur

Nous voulons nous limiter dans cette analyse à l'impact de la commercialisation par l'OPAT du café et du cacao sur la vie du paysan.

Toutes les études réalisées sur la structure et les mécanismes de commercialisation du café et du cacao au Togo ont dénoncé les fortes ponctions et prélèvements étatiques réalisés sur les revenus des planteurs. Le parallélisme entre les structures de production (SRCC, SAFICC) et la structure traditionnelle de commercialisation (OPAT) n'étaient pas de nature à inciter le planteur à poursuivre ses activités en raison du prix d'achat au producteur très bas par rapport aux prix fixés sur le marché international.

La confrontation des courbes d'évolution du prix de vente du café (figure n°24) puis de la courbe d'évolution du prix d'achat puis du prix de vente du cacao (figure n°25), sur une période de deux décennies correspondant aux grandes périodes d'intervention étatique, nous permet de tirer quelques leçons.

Figure n°24 : Variation des prix aux producteurs et des cours mondiaux du café de 1975/76 à 1994/95

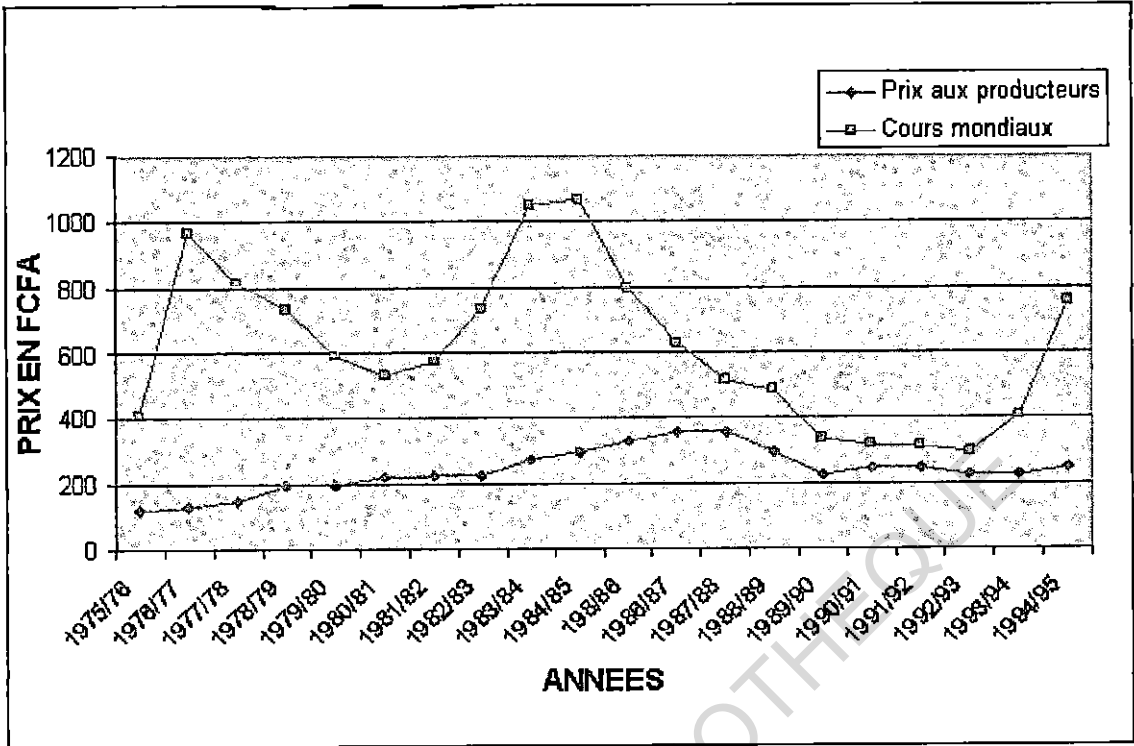


Source : OPAT, DSID, 2005.

La figure n°24 retrace l'évolution du prix au producteur du café par rapport à celle des cours mondiaux. L'analyse des courbes révèle qu'au cours des campagnes 1975-1976, le prix au producteur du café était fixé à 115 F CFA/kg alors qu'il valait 550 F CFA/kg, soit cinq fois plus. En 1976-1977, le prix au producteur était de 125 F CFA/kg contre 1281 F CFA/kg sur le marché international. En 1979-1980, le prix au producteur était de 200 F CFA contre 725 F CFA sur le marché international. En 1973-1984, le prix au producteur était de 315 F CFA contre 1277 F CFA. En 1990, le café était acheté au producteur à 175 F CFA contre 365 F CFA sur le marché international. En 1994-1995, le café a été acheté au paysan à 650 F CFA contre 1 504 F CFA sur le marché international.

Dans tous les cas, nous pouvons constater que le prix d'achat du café sur le marché est de loin supérieur au prix d'achat de l'OPAT au paysan-producteur. La différence entre le prix d'achat au producteur et le prix de vente sur le marché international varie d'une année à l'autre allant de 200 % à 700 %.

Figure n°25 : Variation des prix aux producteurs et des cours mondiaux du cacao de 1975/76 à 1994/95



Source : OPAT, DSID, 2005.

En ce qui concerne le cacao (figure n°25), les statistiques révèlent qu'entre 1975-1976, 1976-1977, 1977-1978, 1978-1979, 1979-1980, 1985-1986, 1989-1990, 1994-1995 le prix d'achat au producteur de café a été respectivement de 120 F CFA, 130 F CFA, 150 F CFA, 200 F CFA, 200 F CFA, 300 F CFA, 225 F CFA, 250 F CFA. Pour les mêmes années, les cours sur le marché mondial de cacao, furent respectivement de 415 F CFA, 965 F CFA, 816 F CFA, 737 F CFA, 592 F CFA, 1068 F CFA, 798 F CFA, 760 F CFA.

Certes, notre analyse ne prend pas en compte les frais de manutention et de transport depuis le lieu d'achat jusqu'aux entrepôts à Lomé, les commissions des acheteurs agréés et celles des acheteurs primaires de produits, en plus d'autres charges qui ont varié en ces périodes de 20 à 60 F CFA, ni les autres frais liés à l'exportation. Néanmoins, le constat est déplorable dans la mesure où certaines années, les prix aux producteurs étaient dix fois plus faibles que les prix sur le marché international (1976-1977, 1984-1986) ou à la limite le double.

Cette analyse nous donne donc un avant-goût des retombées de la commercialisation des produits d'exportation sur le niveau de vie, qui naturellement en est affecté.

4.3.1.4 Diverses structures dans la gestion de la filière à l'ère de la libéralisation : des résultats mitigés

Autrefois, les filières d'exportation de café et de cacao, portées par des cours et des marchés internationaux favorables, garantissaient la pérennité des systèmes de production et de commercialisation ainsi que des dispositifs publics d'exportation (OPAT). Dans les années 1990, la chute prolongée des cours de ces produits et les rigidités monétaires (qui ont abouti à la dévaluation du F CFA), ont provoqué une baisse des recettes des différents opérateurs économiques (essentiellement les planteurs) et des finances publiques, ainsi que l'effondrement des systèmes de stabilisation.

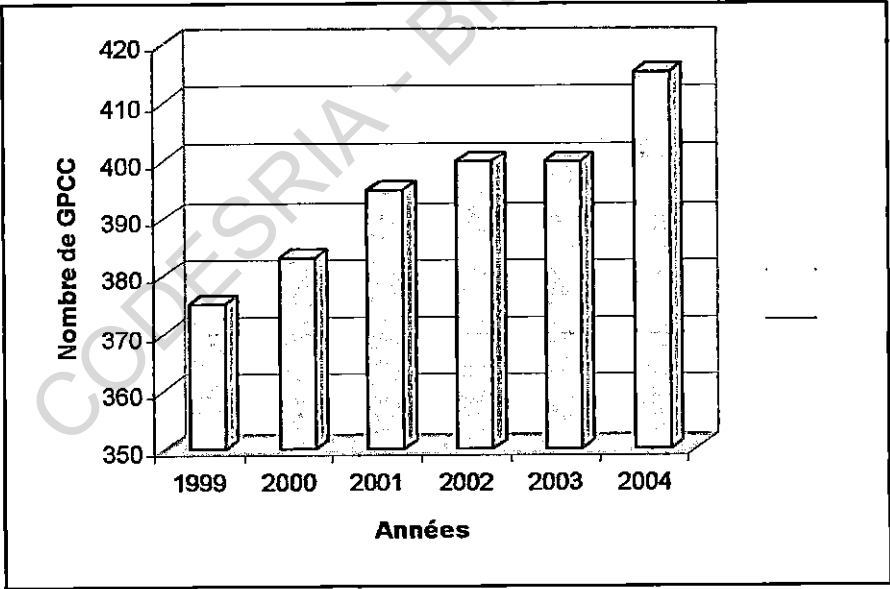
Jusqu'en 1995, la production du café et du cacao se caractérisait par une implication de l'Etat à l'amont et à l'aval de la filière. En 1996, un assainissement financier a été rendu nécessaire et a abouti à la libéralisation de l'économie. L'année 1996 marque donc le début de la libéralisation de la filière café-cacao avec des mesures visant à réduire le rôle de l'Etat dans la filière. Du coup, un renforcement des capacités des planteurs, de leurs organisations et des instances de gestion de la filière s'est imposé. Or, il est établi que la survie de la filière dépend de sa capacité à générer la prospérité. Dans ces conditions, la mise en œuvre du PAOP visait à recréer une dynamique de plantation et une intensification de la production caféière et cacaoyère au Togo, une amélioration de la rentabilité des exploitations et un appui aux plantations dans le nouvel environnement induit par la libéralisation de la filière (PAOP, AFD, MAEP, 2005). La fin des structures étatiques a permis aux organisations agricoles privées de voir le jour et de s'occuper des activités de la filière.

Ainsi, apparaît dans le cadre de l'encadrement paysan, à la suite de la SRCC et de la SAFICC, l'ACDR (Association de Conseils et d'Appui pour le Développement Rural). C'est une association, assimilable à un bureau d'ingénierie de développement chargé des missions classiques attribuées à un bureau de consultants : étude, mise en œuvre, suivi et évaluation des projets, conseils et appuis divers aux producteurs agricoles et à l'insertion professionnelle. Elle devait appuyer les producteurs organisés au sein des organisations professionnelles agricoles de café-cacao dans le cadre de la relance des activités de production et de commercialisation, puis aider les paysans dans le cadre de leur professionnalisation. En 1999, les accords de coopération entre le Togo et la France ont abouti à la signature d'une convention pour créer, après les mesures de libéralisation des filières café cacao, une dynamique durable des plantations et une intensification de la production dans les zones favorables. Ainsi fut-il mis en œuvre le PAOPAC (Projet d'Appui aux Organisations Professionnelles Agricoles des Producteurs de Café-Cacao), en abrégé PAOP dont l'objectif principal est de consolider les organisations de producteurs : GPCC, UGPCC. Visant à créer un processus de développement et de gestion des deux filières, ses actions portent sur la consolidation des OPA, et l'intensification de la production.

La réalisation de ces objectifs et l'exécution des activités du projet impliquent les acteurs suivants : les planteurs et leurs OPA, l' ACDR, l'Etat représenté par le CCFCC. Le projet a démarré au début de l'année 1999 pour une période de 6 ans. Il comprend deux phases de trois ans chacune. Financé par l'Agence Française du Développement (2,4 milliards de F CFA), le CCFCC (0,28 milliards de F CFA), et les producteurs et leurs OPA (0,88 milliards de F CFA), son coût global était de 3,5 milliards de F CFA (BDPA, 2005 p. 42). Toutes les Unions sont regroupées au sein de la FUPROCAT-GIE (Fédération des Unions des Producteurs de café et de cacao- Groupement d'Intérêt Economique) mise en place les 2 et 3 décembre 2003.

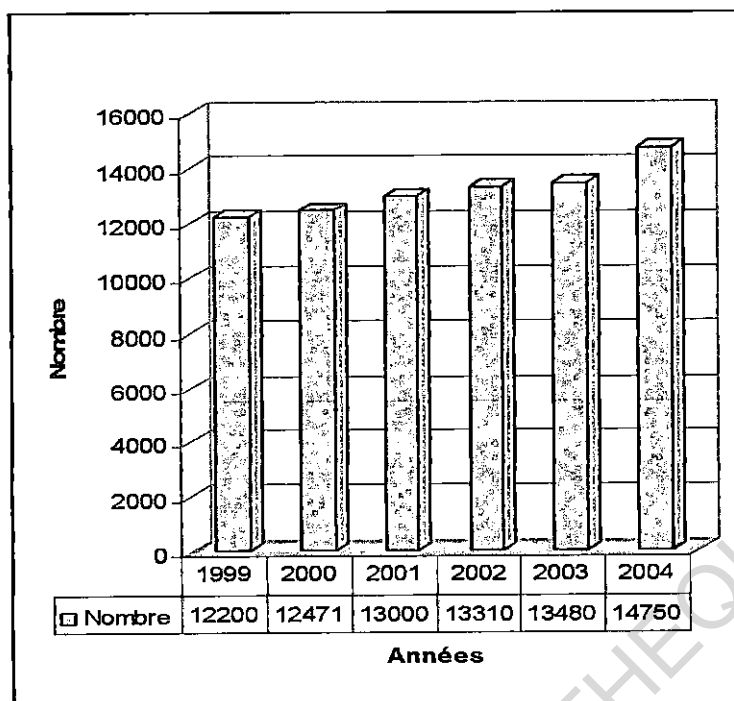
La nouvelle stratégie adoptée par toutes ces organisations qui collaborent avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, considéré comme le maître-d'ouvrage du PAOP, consiste en une méthode participative résidant dans l'accompagnement du producteur à des prises de décision. Auprès de chaque Union sont placés un conseiller technico-économique (CTE) et un conseiller en gestion (CG) qui se chargent de l'appui à la production, à la commercialisation et à l'organisation des producteurs. En mai 2005, la situation des organisations professionnelles des filières café-cacao était la suivante : 415 GPCC, 15 Unions et une Fédération. L'ensemble représente 14 750 membres, soit environ 45 % des 33 000 planteurs de la Région des Plateaux (figures n° 26 et 27).

Figure n° 26 : Evolution numérique des GPCC



Source : PAOP (2005).

Figure n°27 : Evolution numérique des membres des GPCC



Source : PAOP (2005).

De ce qui précède et dans une perspective évaluative, il y a eu la création sous l'impulsion du PAOP, d'une certaine dynamique de croissance des groupements et des unions de groupements. Cette dynamique s'est encore accentuée depuis la mise en place de la FUPROCAT-GIE en fin 2003. Malgré les efforts de redynamisation du secteur, plusieurs objectifs sont encore à atteindre pour conduire l'homme rural membre des OPA à connaître un épanouissement social et par conséquent à se développer. Les GPCC et leurs Unions, au-delà des activités menées dans le cadre de la production du café et du cacao devront générer des surplus injectables dans d'autres secteurs d'activités économiques. De même, ils doivent pouvoir se présenter eux-mêmes sur le marché mondial du café et du cacao et donc exporter directement les produits collectés. Telles sont actuellement leurs préoccupations. Par ailleurs, si au plan national les tonnages ne sont pas nettement en évolution croissante après la libéralisation, au niveau des OPA, les tonnages commercialisés sont en nette progression puisqu'ils sont passés de 1500 tonnes de café-cacao en 2002-2003 à plus de 3000 tonnes en 2004-2005 (tableau n° 20).

Tableau n°20 : Evolution comparée de la production collectée des OPA par rapport à la production nationale

Campagne	CAFE			CACAO		
	Production totale	Collecte OPA	%	Production totale	Collecte OPA	%
1997/98	10651	668	6		167	
1998/99	18610	940	5	6843	425	6
1999/00	16745	1033	6	6943	177	3
2000/01	11689	1667	14	6435	365	6
2001/02	6833	1211	17	5586	681	12
2002/03	4464	517	12	7867	1004	13
2003/04	5480	956	17	5120	893	17

Source : PAOP/ FUPROCAT-GIE et du CCFCC/DQM, 2006.

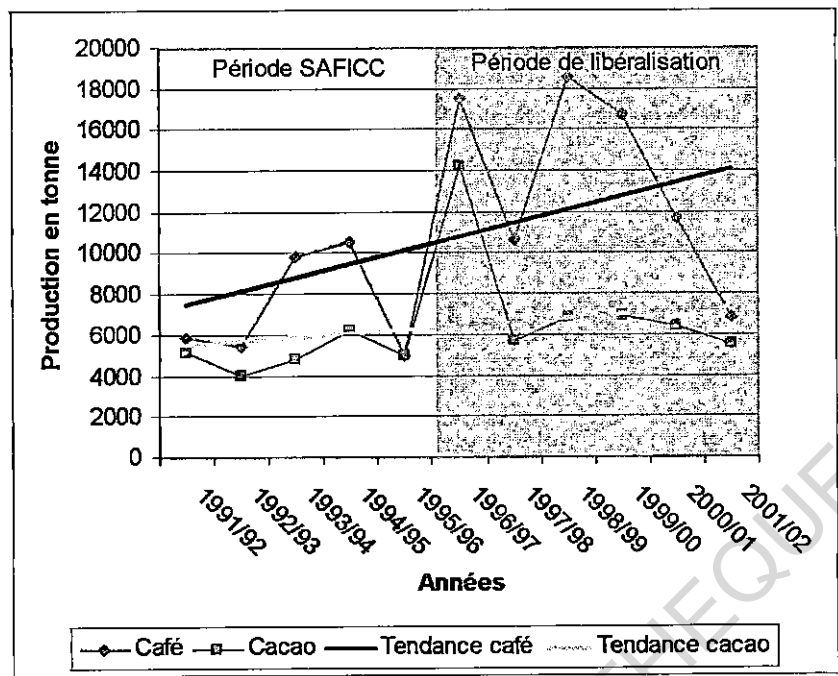
Le tableau n°20 indique que les parts de café collectées par les OPA sont en moyenne de 13,5 % contre 12 % pour le cacao. De manière globale, ces données mettent en exergue une part de plus en plus croissante des OPA dans les collectes de café et de cacao. Cette part, passe de 6 % en 1997-1998 à 17 % en 2003-2004.

En définitive, en tenant compte de trois paramètres, nous pouvons pour l'instant dire que la prise en charge des filières café et cacao par les producteurs eux-mêmes à travers les organisations paysannes impliquées depuis la base dans le fonctionnement de la filière, malgré les insuffisances, a connu un relatif succès. Il s'agit de la croissance numérique des GPCC, de leurs membres et de la part de plus en plus importante des collectes réalisées par les OPA dans les exportations nationales.

De manière globale et sur le plan national, que pouvons-nous dire de l'impact de la libéralisation sur la vie socio-économique de l'Etat et des planteurs ? Il est difficile dans un travail comme celui-ci, compte tenu de la limite impartie en termes de nombre de pages, de projeter une évaluation réelle des effets de la libéralisation sur la vie socio-économique de la zone d'étude, même si nous nous limitons au secteur de production du café et du cacao. Toutefois, l'analyse de l'évolution des productions nationales et l'évolution des prix et des mécanismes de leur formation nous permettront de tirer quelques conclusions utiles.

La figure n°28 indique l'évolution moyenne et le taux de croissance de la production du café et du cacao 1991-1992 à 2001-2002.

Figure n°28 : Evolution de la production moyenne et taux moyen de croissance du café et du cacao de 1991-1992 à 2001-2002



Source : Nos calculs sur la base des données fournies par la DSID, CCFCC, 2006.

En nous fondant sur les données de la figure n°22 et de la figure n°28 ci-dessus, nous observons que la production du café a connu depuis les indépendances une évolution en dents de scie. Elle a connu un maximum de 17 206 tonnes en 1968-1969 avant de chuter jusqu’à 4702 tonnes en 1977-1978 années de grande sécheresse, d’où elle a connu une lente ascendance quasi régulière. D’une moyenne de 10 000 tonnes dans les années 1980, elle chute à une moyenne de 5 000 tonnes entre 1990 et 1995. Dans ces circonstances de faible performance de la production caféière, survint en 1996, la libéralisation qui donnait cours à un marché libre non influencé par les appareils de l’Etat qui autrefois faisaient d’importants prélèvements sur les prix FOB (Free On Board).

Si la déprise amorcée dans les années 1970 a été relativement inversée dans les années 1980 avec les intenses opérations de rénovation et de replantation faites par la SRCC, c’est essentiellement la chute des prix d’achat au producteur du café qui a poussé les paysans à un abandon parfois définitif des plantations, d’où la chute des tonnages enregistrés à partir du début des années 1990. La reprise de la production ne sera nette qu’après 1996, suite à la libéralisation de la filière et à l’augmentation des prix d’achat. On enregistre alors entre 1998 et 2000, une production moyenne de 17 678 tonnes, record le plus élevé dans l’histoire de la filière depuis l’indépendance jusqu’en l’an 2000, avec un pic de 18 610 en 1998-1999. La baisse de la production entre 2001 et 2003 résulterait de la baisse des prix ayant conduit les planteurs à abandonner leurs plantations.

La valeur de la production réelle du pays est en réalité inconnue de tous. Les échanges transfrontaliers qui s'opèrent en fonction du mouvement des prix au Togo et au Ghana voisin l'influencent profondément. En effet, lorsque le prix d'achat au paysan est élevé au Togo, les produits en provenance du Ghana viennent gonfler, par le mécanisme d'un commerce contrebandier et illicite, la production togolaise (Ogoundé L. et Gozo K. A., 1989).

Devant cette situation de croissance à court terme suivie d'une décroissance de plus longue durée, il n'est pas juste de conclure que la libéralisation a entraîné une augmentation de la production nationale. La production qui évolue de manière irrégulière avec une tendance à la baisse n'est qu'une répercussion du prix fixé, qui est généralement bas au regard des dépenses engagées par le paysan.

Ainsi, avant la libéralisation, les prix aux producteurs étaient fixés annuellement par l'Etat. Cette période était scindée en deux : la première, de l'indépendance à la campagne 1990-1991 où les producteurs ne touchaient pas plus de 30 % du prix FOB. La deuxième couvre la période 1992-1993 où les producteurs avaient touché 67 % du prix FOB. Le prix touché par les producteurs était dans les années 1975-1976 de 115 F CFA pour le café et 120 F CFA pour le cacao (1995). Dans le nouveau contexte de la libéralisation, les prix aux producteurs suivent un mécanisme flexible par rapport aux cours mondiaux et ils sont publiés chaque quinzaine par le CCFCC. Les producteurs touchent une part importante (70 %) du prix FOB. Au cours de la campagne 1996-1997, ils ont touché en moyenne 75 % du prix FOB et 82 % au cours de la campagne 1997-1998 (SOFRECO, 2001). Avec la libéralisation, les prix aux producteurs ont dans l'ensemble connu une hausse sensible malgré la baisse des cours sur le marché mondial. Le maximum s'est alors fixé à 1000 F CFA pour le café au cours de la campagne 1998-1999 et à 1117 F CFA pour le cacao au cours de la campagne 2002-2003.

Cette analyse révèle par conséquent que les producteurs sont, au Togo, les grands bénéficiaires de la libéralisation, moins par le fait que les prix se sont considérablement élevés que par le fait qu'une part substantielle du prix FOB leur est revenue, soit environ 70 %, ce qui n'était pas le cas avant la libéralisation (tableau n°21). Il convient toutefois de noter que malgré la part significative du prix FOB touchée par les paysans, la baisse régulière des cours mondiaux n'avantage pas ces derniers. Car, depuis la dévaluation du franc CFA, les coûts de production ont connu une hausse sensible. Cette dévaluation, conjuguée à la chute prolongée des cours mondiaux et entraînant avec elle la montée des prix des intrants agricoles, notamment ceux du café, amenuise la capacité des producteurs à apporter les doses de fumures recommandées par la recherche aux plantations.

Tableau n°21 : Evolution du prix FOB et part du prix d'achat au producteur du café et du cacao de 1988 à 2005

Année	CAFE			CACAO		
	Prix touché	Prix FOB	% du prix FOB	Prix touché	Prix FOB	% du prix FOB
1988	400	598	67	300	605	50
1989	252	350	63	225	602	37
1990	175	338	52	250	531	47
1991	175	275	64	250	493	51
1992	185	253	73	250	439	57
1993	140	229	61	225	267	84
1994	350	537	65	300	649	46
1995	650	830	78	550	713	77
1996	750	943	80	450	699	64
1997	624	742	77	531	667	81
1998	805	827	87	768	876	89,6
1999	604	816	74	517	699	73,4
2000	530	671	79	415	496	84

Source : CCFCC + Statistiques OPAT.

Certains producteurs n'arrivent plus à assurer l'entretien de leurs plantations, notamment le nettoyage et l'égourmandage. D'autres ont même abandonné leurs plantations au profit des cultures vivrières et du palmier à huile. La montée du prix d'achat au producteur depuis 2004 est à la base d'un relatif regain d'intérêt pour la culture du café et du cacao constaté un peu partout. Toutefois, les superficies n'ont pas significativement progressé.

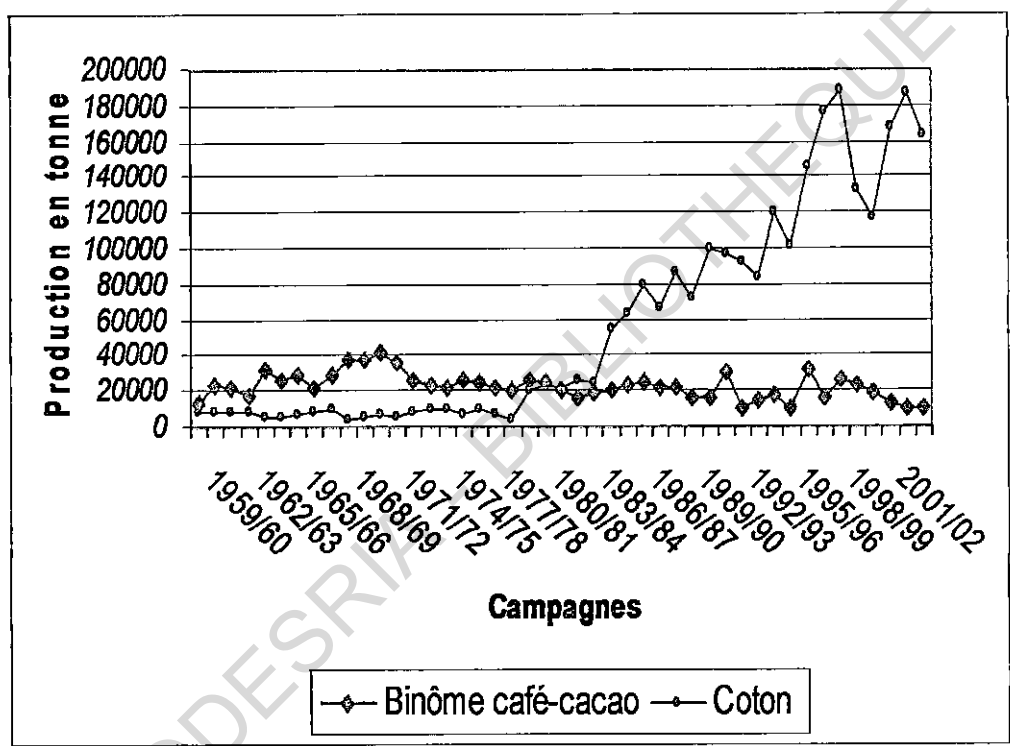
Cette approche comparative entre la période d'avant et d'après libéralisation nous a permis de mettre en évidence le léger avantage procuré aux paysans par la libéralisation. Un léger avantage pour la simple raison que la libéralisation n'a pas apporté grand changement aux conditions de vie des paysans, surtout en raison de la flambée des prix d'engrais et des autres intrants auparavant subventionnés de la SRCC et de l'OPAT. Ce constat nous force à réfléchir sur les résultats d'ensemble afin de dégager les leçons nécessaires.

4.3.2 Près de quatre décennies d'intervention dont au moins trois de remise en cause

Contrairement aux colonisateurs Allemands qui ont fait d'abord du palmier à huile puis du coton leur priorité dans le développement agricole, les Français puis les autorités post-coloniales togolaises ont

mis d'abord l'accent sur le café et le cacao avant de privilégier le coton. Paradoxalement, la production du café et du cacao a évolué en dents de scie avec des tendances à la baisse, contrairement au coton dont la progression s'est révélée largement croissante depuis l'exécution du Projet de Développement Rural II (Oladokoun W., 2000). Si en Côte d'Ivoire après un démarrage timide de la culture caféière et cacaoyère, ces spéculations ont connu une ascension au point d'atteindre les 800 000 tonnes en 1995, c'est plutôt le coton qui a connu une évolution semblable au Togo, pour atteindre les 190 000 tonnes en 1998. La figure n°29 met en relief l'évolution comparée du binôme café-cacao et celle du coton de 1959-1960 à 2003-2004.

Figure n°29 : Evolution comparée de la production du binôme café-cacao et de celle du coton de 1959/60 à 2003/04



Source : DSID, SRCC, SOTOCO, 2006.

L'analyse attentive des courbes d'évolution de la production caféière et cacaoyère (figure n°29) permet de conclure à une baisse de la production, surtout lorsque nous considérons les efforts techniques, financiers et humains, déployés pour la relever. Le cas est encore frappant lorsque nous menons une étude comparée entre l'évolution de la production du binôme café-cacao et celle du coton.

Alors que la courbe d'évolution du café-cacao présente une évolution en dents de scie tendant à la baisse, celle du coton, après une évolution lente de 1971-1972 à 1980-1981, connaît une croissance

qui s'effectue à un rythme exponentiel. Toutefois, il convient de rappeler que depuis les cinq dernières campagnes, la production du coton est aussi en baisse au Togo.

Il ne fait donc aucun doute que malgré la multiplication des opérations d'entretien et d'extension des superficies officielles affectées au café-cacao, un recul net des plantations s'observe d'année en année, persiste et demeure très remarquable sur le paysage agraire en zone de plantation. La partie ouest des Plateaux du Togo, fait face, en effet, depuis plus de trois décennies à une crise agraire, une déprise des plantations qui affecte la production comme le révèlent les statistiques agricoles. La quasi-totalité des paysans et des observateurs de la crise des plantations reconnaissent cette réalité qui demeure préjudiciable à l'avenir de la zone, d'où l'inquiétude du chercheur.

4.4 La déprise, une source d'inquiétude

Dans son analyse de l'évolution des espaces ruraux, Veyret Y. (2000 p. 45) écrit : « *La déprise ne peut donc être considérée comme une donnée nouvelle en cette fin du XX^e siècle ; néanmoins, la découverte relativement récente de "la fin de l'ordre éternel des champs" provoque bien des discussions et suscite des inquiétudes* ».

Trois décennies avant lui, LABASSE J. (1971 p. 457) écrivait :

« Si l'on admet qu'un paysage ordonné, exprimant une harmonie entre l'homme et le milieu, est au terme d'un authentique aménagement de l'espace, son retour à la confusion et au laisser-aller antérieurs à l'action colonisatrice ne peut être tenu que pour le signe d'un éclatant échec. Lucien Gachon l'a senti, qui oppose avec bonheur l'état de déprise à l'état de reprise et va jusqu'à parler, à propos du Massif Central, de la "situation du paysage ...aussi mauvaise en général qu'elle était bonne il y a cinquante ans". La déprise c'est donc la friche, la "lèpre des friches". Gachon la voit procéder directement de la baisse de la population, donc d'un exode rural exaspéré par l'appel du milieu industrialo-urbain. Le lien est évident, mais n'y a-t-il que cela ? »

Comme partout ailleurs, la déprise que connaît l'agriculture togolaise de plantation pratiquée dans la partie ouest de la Région des Plateaux n'est pas sans susciter des inquiétudes au regard de ses effets sur la société et l'environnement. 100 % des CUPP enquêtés ont effectivement, dans leur parcours, pratiqué la culture caféière et/ou cacaoyère. 32 % des ménages ont aujourd'hui, suite aux péripéties traversées, abandonné définitivement cette production. Une bonne proportion de ceux-ci s'est tournée vers d'autres spéculations. Le phénomène de déprise des plantations est devenu depuis plus de deux décennies une réalité perçue par les ménages comme une évidence de leur malheur, de leur négligence par les pouvoirs publics et de l'opposition de ces derniers à leur

tentative de s'épanouir. Du point de vue scientifique, c'est un problème qui ne peut échapper à l'attention de l'observateur et autour de ce phénomène naît tout un enjeu et une problématique sur le devenir de l'espace et des paysages façonnés par l'homme rural résolu à maîtriser ses difficultés quotidiennes.

Commencée au lendemain de l'indépendance, soit quatre décennies déjà, la déprise des plantations s'est avérée réelle et évidente aux yeux des paysans à différentes périodes, selon les secteurs de production, comme le révèle le tableau n°22.

Tableau n°22 : Répartition des CUPP en fonction de la durée d'abandon des plantations et du secteur de production

Durée de l'abandon	Cacao		Café	Total
0 à 10 ans	Effectif	20	40	60
	% du total	5,7 %	11,3%	17,0 %
10 à 20 ans	Effectif	72	141	213
	% du total	20,4 %	39,9%	60,3 %
20 à 30 ans	Effectif	35	24	59
	% du total	9,9 %	6,8%	16,7 %
30 à 40 ans	Effectif	6	4	10
	% du total	1,7 %	1,1%	2,8 %
40 ans et plus	Effectif	2	9	11
	% du total	0,6 %	2,5%	3,1 %
Total	Effectif	135	218	353
	% du total	38,2 %	61,8%	100,0 %

Source : Enquête de terrain, 2006.

En tenant compte du temps où la déprise s'est accentuée au niveau des UPP avec abandon partiel ou total des plantations, on constate que la déprise cacaoyère a une décennie d'avance sur la déprise caféière. L'abandon massif du cacao s'est donc opéré avant 1986 alors que celle du café a suivi cette période et s'est révélée forte dans les années 1990.

87 % des CUPP disent être inquiets de l'ampleur du phénomène. Selon ceux-ci, la vie rurale au temps où ils avaient la possibilité de se consacrer presque exclusivement à l'arboriculture caféière et cacaoyère était meilleure à la situation qu'ils traversent actuellement. Les souvenirs des bienfaits de l'arboriculture sont donc évoqués avec nostalgie. Mais, c'est à ces souvenirs que se mêlent les amertumes des difficultés actuelles qui incitent certains paysans à la révolte et à l'irritation, en particulier dans les zones cacaoyères d'Agou et du Litimé où les paysans rejettent leur

mécontentement sur les pouvoirs publics qui ont procédé dans les années 1970 et 1980 à l'abattage systématique de leurs plantations.

Non seulement l'homme et son espace en font les frais mais aussi les budgets des recettes d'exportation dépendent pendant longtemps des recettes caféières et cacaoyères. Il est saisissant pour le chercheur économiste et ruraliste de se rendre compte qu'au Togo, le pilier principal de l'économie agricole qui faisait rentrer au premier chef des devises est supplanté tour à tour par le phosphate puis par le coton dont les difficultés agraires mettent en péril l'avenir de l'économie tout entière. Une rétrospective qualitative permettra de faire un diagnostic des goulots d'étranglement de la réussite des opérations de développement du café et du cacao dans les Plateaux-Ouest.

4.5 Analyse critique des opérations et diagnostic des goulots d'étranglement de la réussite des opérations

La partie ouest de la Région des Plateaux fournit environ 95 % de la production caféière et la presque totalité de la production cacaoyère du Togo. Ces deux productions sont fondatrices d'une forme d'économie dite de « traite » (Dresch J., 1946). Introduite par le colonisateur, elle se caractérise par une exportation à vils prix des produits de base et l'importation à un prix élevé des produits manufacturés. Certes, l'économie caféière et cacaoyère a généré une croissance, mais celle-ci fut une croissance de courte durée.

La richesse créée par cette économie a été plutôt éphémère et n'a pas pu générer un réel développement. Les différents instruments utilisés par le colonisateur pour prétendre servir de tremplin à l'épanouissement de l'homme rural n'étaient que des outils pour son asservissement. En effet, une analyse plus fine des mobiles qui sous-tendent cette économie coloniale révèle qu'elle était un moyen essentiel d'assujettissement de l'homme noir. Imposée par des méthodes quasiment violentes, elle était accompagnée d'œuvres sociales qui en réalité ne visaient que la pérennisation de l'exploitation de l'homme par l'homme. Ce fait ne justifie-il pas la pensée de Lénine V. I. (1977) selon laquelle « *l'impérialisme est le stade suprême du capitalisme ?* ». Seule une analyse subtile pourrait permettre de déceler ce forfait.

Convaincues des grandes potentialités liées à la mise en valeur du Togo méridional, les autorités allemandes ont négligé la partie septentrionale du pays, soit de Blitta à Mango, région qui s'identifiait au cercle du nord contre 4 cercles au sud. Dans la région méridionale, il est mis en place les cercles de Lomé-ville, Lomé-cercle et Aného dans la zone côtière puis le cercle de Misahöhe qui *grosso modo* correspond à notre zone d'investigation. Des ressources de développement ont été mobilisées pour la zone productrice du café-cacao avec une mise en place d'infrastructures scolaires,

sanitaires, routières, ferroviaires et une abondance de missions chrétiennes ; ce qui propulsait cette région au devant des autres dans le pays.

En réalité, ces efforts louables n'avaient nullement la vision d'épanouir l'homme rural des Plateaux-Ouest. Les missions chrétiennes qui furent au devant des actions de mise en valeur ont beaucoup plus joué le rôle de détournement de l'indigène de ses préoccupations économiques. Le développement de l'instruction visait à apprendre au colonisé la langue du « *maître colon* » et à lui inculquer la mentalité du « Blanc » qui tranchait avec celle du milieu traditionnel. Qui plus est, au travers des écoles, les colonisateurs visaient à apprendre au Noir à pratiquer les différentes techniques culturelles des plantes choisies dans le cadre de la mise en valeur puis à s'occuper valablement des tâches inhérentes à la gestion des maisons de commerce et succursales mises en place. Le « colon », par le biais des infrastructures sanitaires désirait entretenir la main-d'oeuvre, les bras valides qu'il avait à sa disposition en luttant contre les maladies qui les affaibliraient et agiraient négativement contre les exploitations agricoles.

Les autorités post-coloniales ont également cherché à travers leurs caisses de stabilisation et offices de commercialisation à étendre au maximum les superficies agricoles des produits de rente afin de faire augmenter la production pour une alimentation plus accrue des caisses de l'Etat, ceci au mépris du bien-être des producteurs qui subissaient d'année en année de fortes ponctions. « *Développement des choses ou des hommes ?* », se demandait Gu-Konu E. Y. (1983 ; 1984) à cet effet. Il nous apparaît donc à tous égards, que ce soit dans le cas de la mise en valeur ou dans celui de la mise en place des infrastructures scolaires, sanitaires, routières ou commerciales, que les autorités administratives coloniales et post-coloniales ont écarté l'homme rural de la conception et la réalisation de leurs projets. « *L'abstraction faite très souvent du milieu humain fait que les projets de développement échouent* » (Akibodé A. K., 1981 p. IV). La contradiction entre les logiques sous-tend l'échec d'un grand nombre de projets de développement rural. Alors que la logique paysanne était de rechercher la survie à travers une agriculture nourrissante, la logique étatique consistait à augmenter les recettes d'exportation pour alimenter le budget national, d'où les dérapages qui se traduisent dans le paysage par la déprise à laquelle nous assistons aujourd'hui.

En somme, depuis la seconde moitié de la décennie 1980, la déprise des plantations est devenue un phénomène indéniable et inquiétant. Il y a d'autant plus d'inquiétude que ce phénomène affecte les paysages façonnés par l'homme rural et ne connaît pas d'inversion de tendance malgré les nombreux efforts ça et là déployés aussi bien par les pouvoirs publics que par les institutions privées. Alors que ce phénomène pose de sérieux problèmes en rapport avec le devenir de l'agriculture et de son espace en crise, notre analyse resterait incomplète si nous passions sous silence les mutations qu'elle provoque sur l'espace agraire et la société.

Troisième partie :

LES MUTATIONS AGRAIRES DANS LA ZONE DE PRODUCTION CAFEIERE ET CACAOYERE DU TOGO

*« Sous l'effet de différents facteurs (...) on a assisté au cours
des dernières décennies à de rapides transformations de
modes d'exploitations agricoles et plus généralement des
systèmes agraires en Afrique subsaharienne »*

Jouve Ph. (2005)

Chapitre 5 : LES TRANSFORMATIONS DES SYSTEMES AGRICOLES

La crise agraire qui sévit depuis plus de deux décennies dans l'ouest de la Région des Plateaux est à l'origine de nombreuses mutations. Dans l'espace agraire, elle affecte les systèmes agricoles et imprime une nouvelle dynamique aux paysages. L'analyse de la mutation des systèmes agricoles permettra de mettre en évidence la mutation des systèmes productifs et les nouvelles techniques de mise en valeur.

5.1 Une mutation des systèmes productifs agricoles

Système de culture, système de production et système d'exploitation, sont les trois éléments caractéristiques du système productif en économie rurale (Badouin R., 1987). Nous allons dans cette rubrique, nous intéresser aux mutations des systèmes productifs induites par la déprise des plantations dans la partie ouest de la Région des Plateaux. Dans cette perspective, nous insisterons sur la diversification culturelle, l'emprise de la polyculture, l'émergence des spéculations destinées à l'approvisionnement du marché.

5.1.1 Un système de culture marqué par la diversification

Diversification de la production agricole, passage de la monoculture caféière et cacaoyère à la polyculture, formes variées d'associations de cultures, multiplication des cultures commerciales, tels sont les traits essentiels de la diversification du système cultural dans la zone d'économie caféière et cacaoyère en déprise au Togo.

5.1.1.1 Une diversification de la production agricole

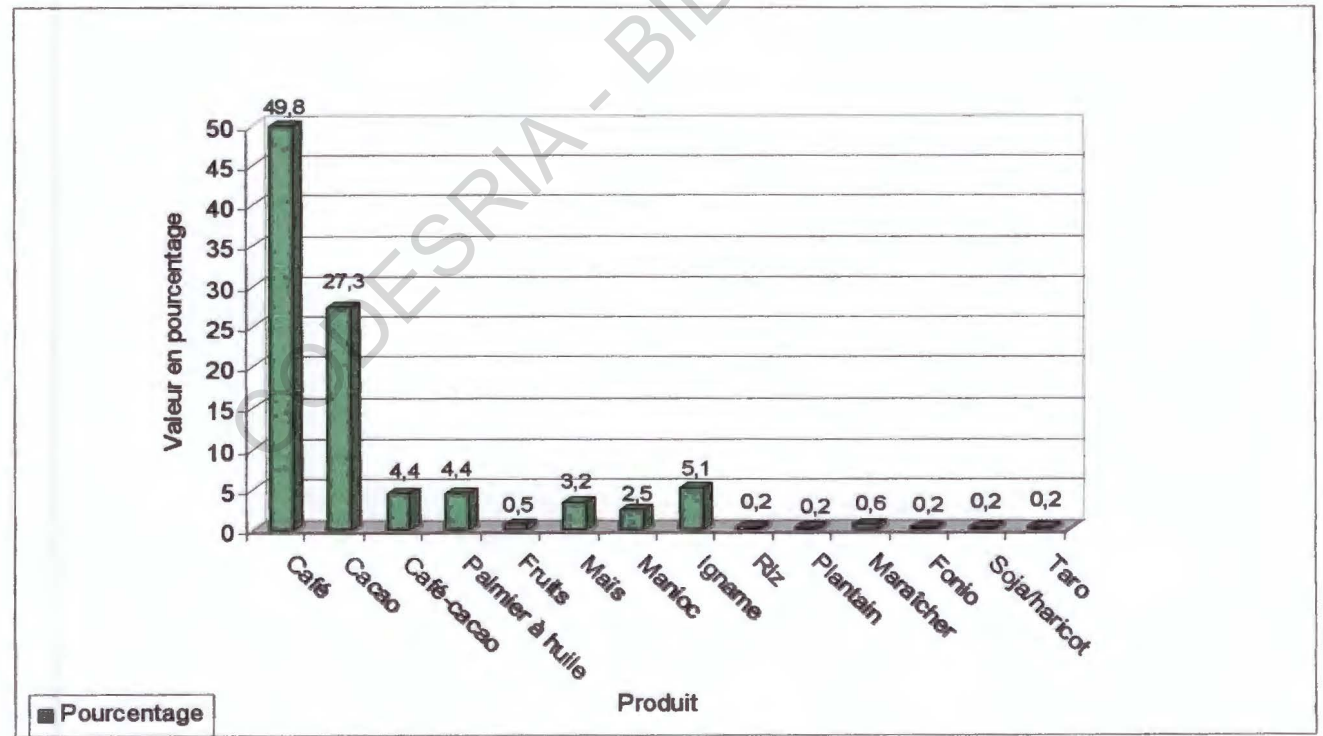
Au cours de la période coloniale, la production agricole était caractérisée par le poids écrasant du café et du cacao. Certes, les autres productions n'étaient pas inexistantes, mais elles venaient en seconde position dans le système cultural et satisfaisaient à peine aux besoins alimentaires des populations. Ainsi était-il frappant de constater jusqu'aux années 1970 voire 1980, une nette prépondérance du café et du cacao dans le système cultural. En vue de cerner cette réalité, l'administration du questionnaire à notre échantillon a permis aux personnes enquêtées d'indiquer, entre « hier » et « aujourd'hui », les cultures dominantes au sein de leur UPP. Il s'agit en fait de deux périodes que la mémoire collective de la masse paysanne sait distinguer malgré les

particularités propres à chaque unité paysanne de production : la période de prospérité d' hier et la période actuelle de déprise. Nous avons alors déterminé l'importance de chaque production agricole dans le système cultural passé et actuel propre à chaque UPP par rapport à la période de déprise qui frappe la zone depuis deux décennies environ. C'est une évaluation qui s'appuie sur l'opinion du paysan. Trois critères déterminent la hiérarchisation des exploitations par le paysan : la valeur économique du produit agricole, le volume de la production et la superficie du champ. L'originalité de cette approche réside, non dans la détermination du poids des différentes cultures au regard soit de l'importance de la superficie emblavée soit du volume de la production par le chercheur comme le propose Baudoin R. (1987), mais dans le sondage de l'opinion du CUPP, principal acteur agricole et chef des exploitations agricoles de son ménage. Car, mieux que quiconque, le paysan sait la production qui le nourrit, et donc qui lui permet le plus de subvenir à ses besoins pendant que l'analyste externe peut se laisser prendre au piège de l'inadéquation des théories mal adaptées au contexte du monde paysan.

5.1.1.1.1 Un système de culture d'avant déprise dominé par le café et le cacao

La figure n°30 met en relief le produit le plus important dans le système cultural relevant de la période d'avant déprise.

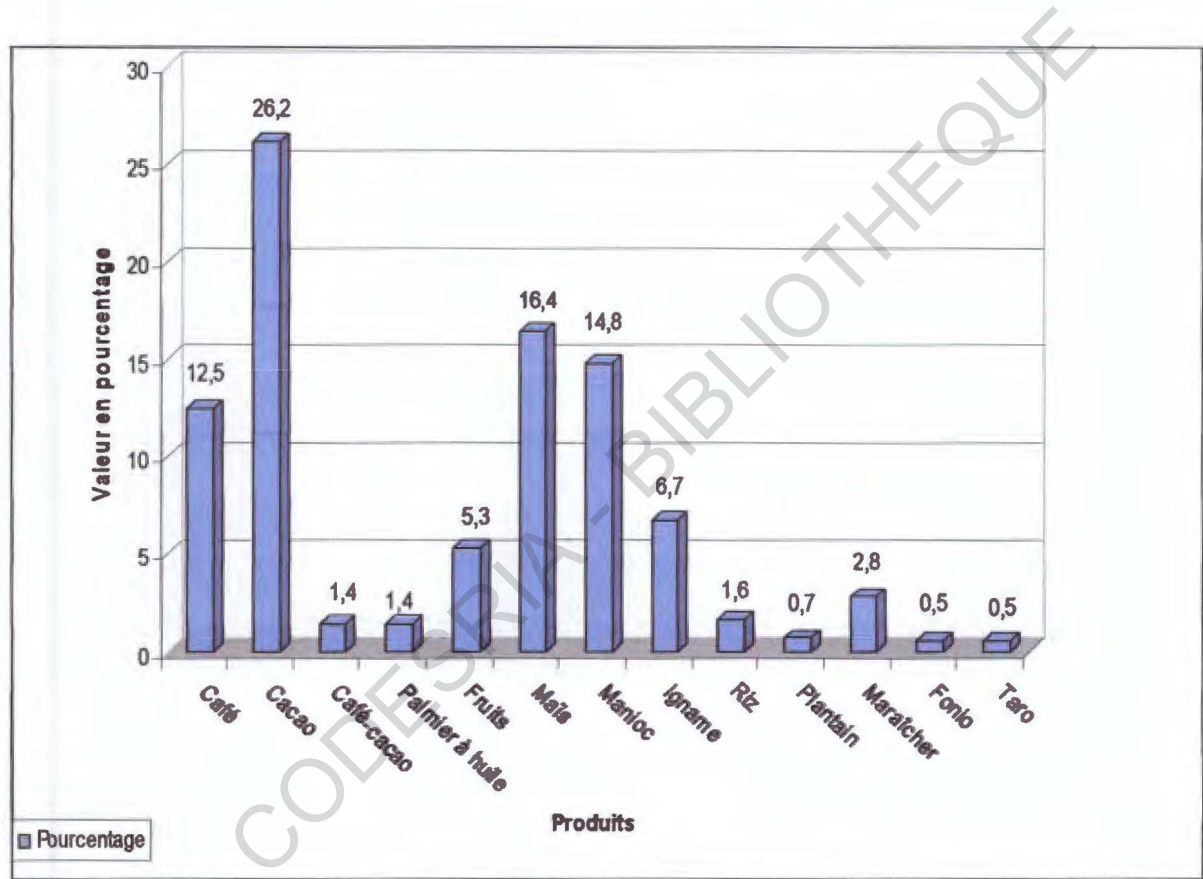
Figure n°30 : Produits agricoles de 1^{er} rang par UPP dans le système cultural d'avant déprise



Source : Enquête de terrain, 2006.

D'après les données de la figure n°30, le café (49,8 %) vient en première position dans le système cultural ancien suivi du cacao (27,3 %). Ces données rendent compte du poids prédominant de ces deux spéculations, il y a globalement plus de deux décennies. Ces deux spéculations sont suivies de l'igname pour 5,1 % des CUPP, du cumul café-cacao et du palmier à huile pour 4,4 % des CUPP chacun, du maïs pour 3,2 % des CUPP, du manioc pour 2,5 % des CUPP. Cette analyse témoigne de l'hégémonie caféière et cacaoyère qui a suivi les grandes politiques de relance de l'arboriculture au Togo, des années 1930 aux années 1980, soit en 50 ans environ. La figure n°31 indique la place des produits les plus valorisés de 2° rang dans le système de culture initial.

Figure n°31 : Produits agricoles les plus valorisés de 2° rang dans le système cultural d'avant déprise



Source : Enquête de terrain, 2006.

Au rang des cultures les plus valorisées, en deuxième position dans le système de culture de la période qui précède la déprise, se trouvent d'abord, comme l'indique la figure n°31, le cacao (26,2 %), puis ensuite le maïs (16,4 %), le manioc (14,8 %), le café (12,5 %).

De tout ce qui précède, il ressort que le système de culture d'avant déprise dans la partie ouest de la Région des Plateaux était dominé par le café et le cacao qui dépassaient de loin par leurs poids, le manioc, le maïs et l'igname. Les autres cultures, à savoir le palmier à huile, le coton, les fruits, le

riz, le fonio, le haricot, le plantain occupaient des positions marginalisées. Il convient à cet effet de souligner qu'un grand nombre de ménages ne dépendaient que de la production caféière et cacaoyère. Il arrivait bien souvent que les revenus, issus de la vente du café et du cacao soient utilisés pour acheter des produits vivriers, notamment le maïs, l'igname, le manioc, le haricot etc....

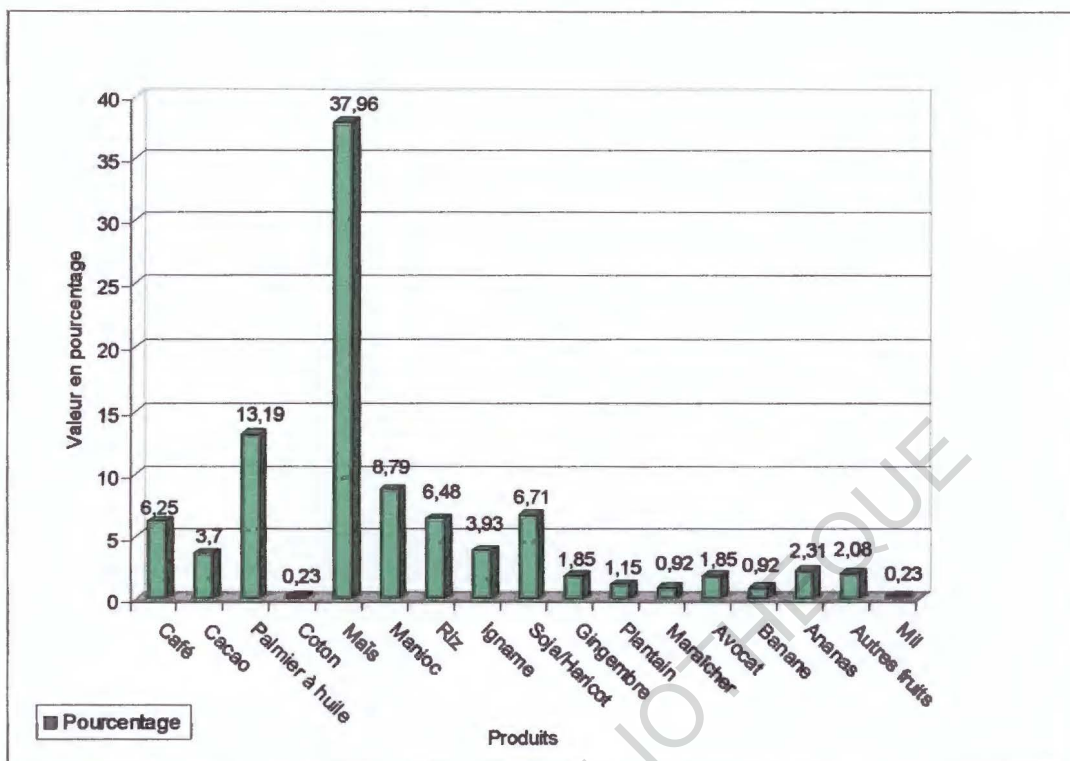
Une analyse plus fine permet de faire ressortir qu'en premier lieu, 94 % de CUPP allochtones avaient fait du café et du cacao leurs principales cultures alors que 32 % de ménages autochtones avaient privilégié pour leur compte, malgré la prospérité caféière et cacaoyère d'autres spéculations traditionnellement pratiquées par leurs ancêtres (le palmier à huile, le manioc, le riz...), ce qui témoigne de leur fidélité aux habitudes agraires de leur milieu. Si hier il était observé une hégémonie caféière et cacaoyère dans le paysage agraire, c'est beaucoup plus une prédominance partagée de plusieurs spéculations qui s'observe le plus dans le système actuel de culture. Qui plus est, aujourd'hui, l'hégémonie des plantations s'estompe dans la partie ouest de la Région des Plateaux. Prennent désormais d'importance dans le système de culture, d'autres spéculations dans l'optique, pour le CUPP, d'échapper aux vicissitudes du marché des produits de rente surtout que la rentabilité est devenue faible depuis les deux dernières décennies.

Ainsi, la production agricole a connu au bout de deux décennies, à la suite du phénomène d'abandon massif des plantations, une nette diversification qui relègue au second rang la culture du café et du cacao. Ce constat s'identifie à celui de Antheaume B. (1981-82) qui, en 1982 déjà, constatait que, l'ampleur de la crise de l'agriculture spéculative et l'importance qu'il était convenu de lui accorder malgré les prix qui chutaient, forçaient le métayer à produire clandestinement du vivrier et à le commercialiser afin de répondre à une partie de ses besoins. C'est dans cette optique que l'auteur intitule son article en des termes assez révélateurs : « *Ne dites pas à mon patron que je vends des produits vivriers, il me croit planteur de café* » (Antheaume B., 1982).

5.1.1.1.2 Une diversité de productions dans le système cultural actuel

D'après les résultats de nos investigations, le système cultural actuel est marqué par une diversité de cultures. Les figures n°32, 33, 34, 35, 36 présentent la situation hiérarchisée des spéculations valorisées dans le système cultural actuel.

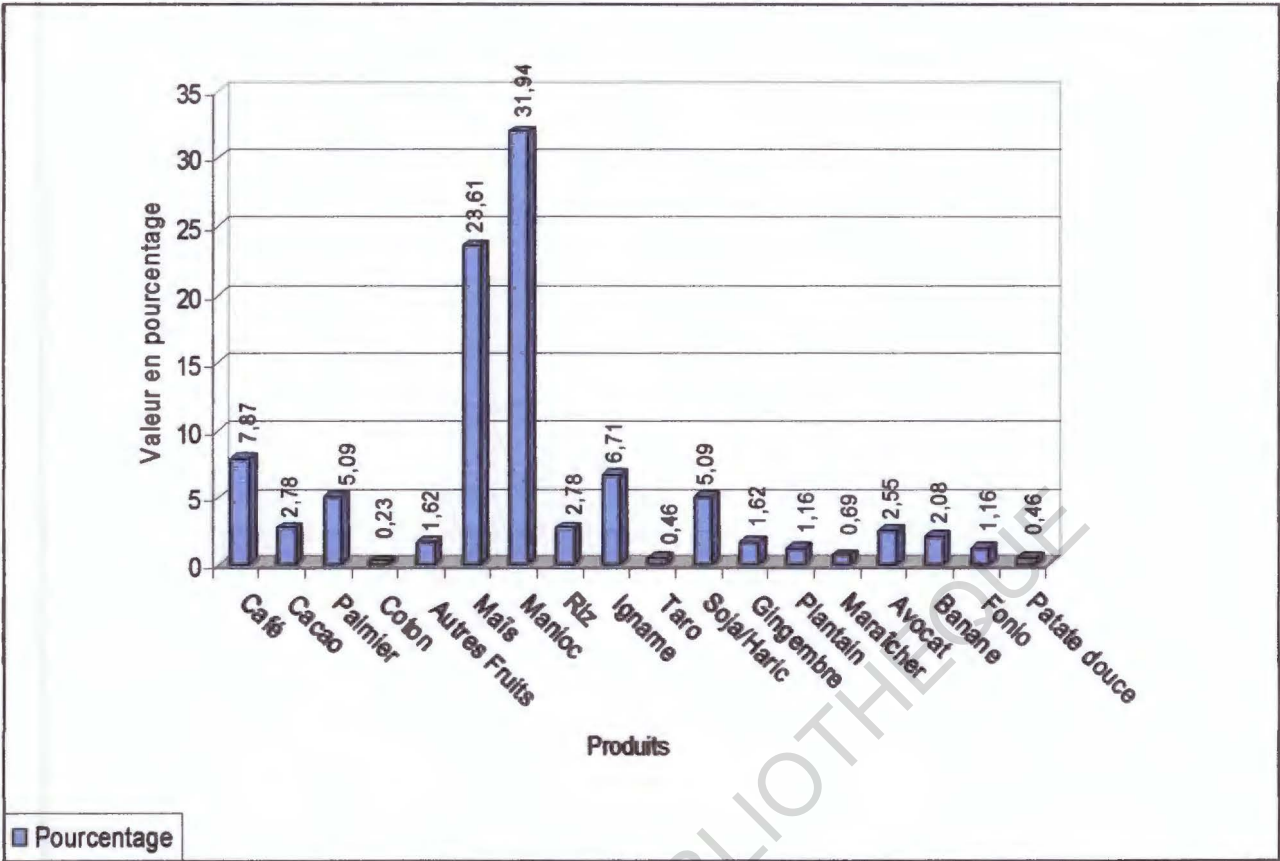
Figure n°32 : Cultures de premier rang, pratiquées de nos jours



Source : Enquête de terrain, 2006.

Sur la figure n°32, il apparaît nettement, que la culture la plus importante dans le système de culture actuel est celle du maïs qui occupe la première place pour 37,96 % de CUPP. La culture du maïs comme première dans le système cultural actuel est suivie de celle du palmier à huile pour 13,19 % des CUPP enquêtés puis du manioc (8,79 % des CUPP), du soja/haricot (6,71 %), du riz pour 6,48 %, de l'igname pour 3,93 %. Cependant, l'ensemble considéré des fruits passe au devant du manioc avec 10 % des CUPP qui s'y consacrent en premier lieu. La lecture de la place des cultures de deuxième rang permettra de tirer des conclusions plus pertinentes.

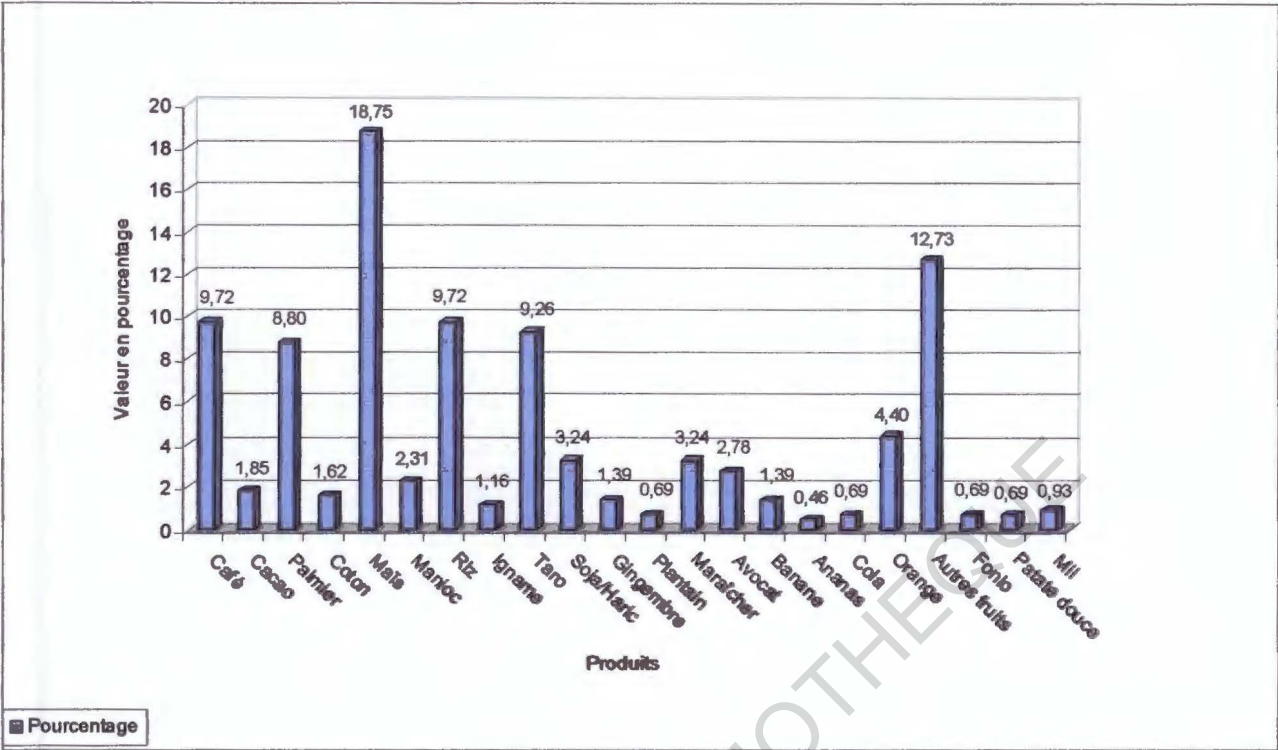
Figure n°33 : Culture de second rang par UPP pratiquée de nos jours



Source : Enquête de terrain, 2006.

Par rapport à la figure n°33, il est évident qu'au second rang dans le système de culture actuel, le manioc vient en première position avec 31,94 % des enquêtés, suivi du maïs (23,61 %), du café (7,87 %), de l'igname (6,71 %), du palmier à huile et du soja / haricot qui occupent tous les 5, 09 % des UPP. Viennent ensuite de manière marginale des spéculations telles que le riz, le cacao, l'avocat, la banane douce, les cultures maraîchères et légumières, la banane plantain, le gingembre, le fonio, la patate douce. Une meilleure connaissance de l'importance des cultures par UPP nécessite une analyse de la position des cultures placées au troisième rang au sein de chaque UPP.

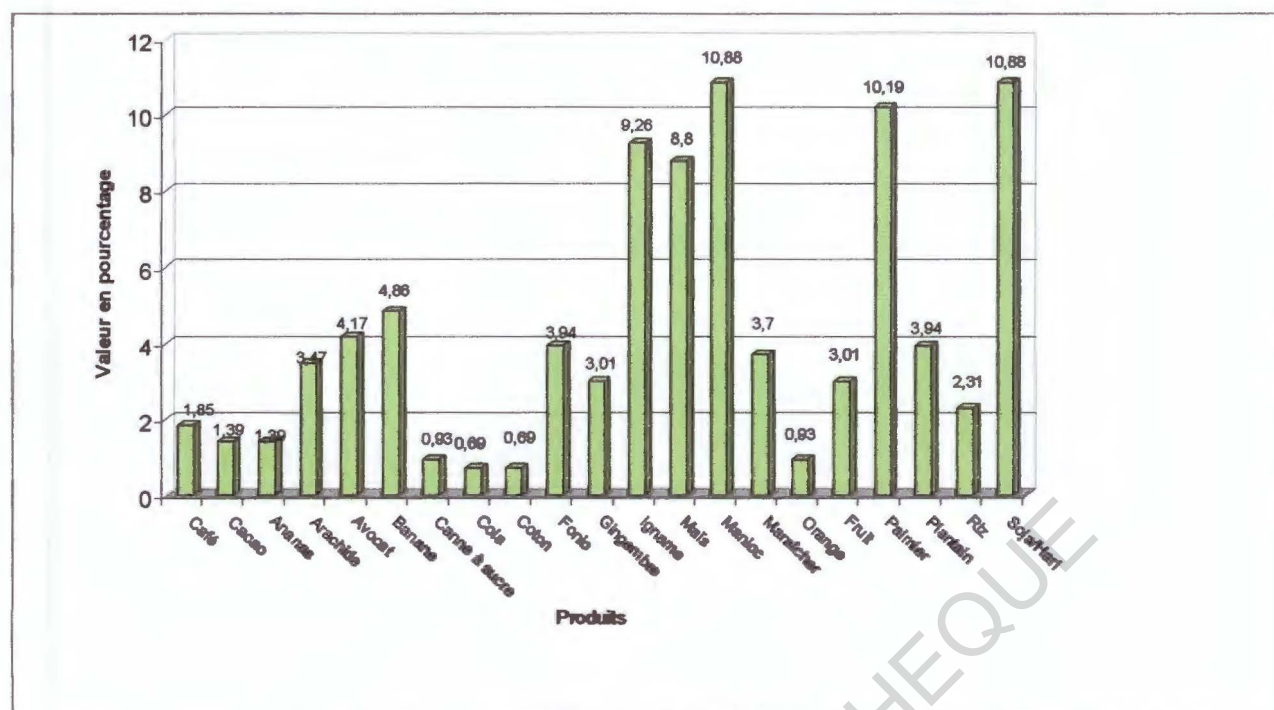
Figure n°34 : Culture de troisième rang par UPP pratiquée de nos jours



Source : Enquête de terrain, 2006.

L'analyse des données de la figure n°34 qui présente les cultures de troisième rang, hisse une seconde fois le maïs au premier rang pour 18,75 % des CUPP. Le maïs est suivi par les autres fruits mis à part l'avocat, l'orange, les bananes. Puis viennent le café (9,72 %), le riz (9,72 %), le taro (9,26 %), l'orange (4 %), le soja/haricot (niébé) et les autres produits. Une analyse plus fine de cette rubrique nous permet de nous rendre compte qu'en réalité au troisième rang dans le système de culture, dominant les fruits (avec 22,45 % de CUPP) que nous avons préféré dans le cadre de ce travail, analyser par catégories pour les produits dominants tout en réservant une rubrique pour l'ensemble des produits difficilement sécables pour le paysan. Après connaissance du troisième produit, nous avons interrogé les paysans sur le quatrième produit le plus valorisé au sein de leur UPP (figure n°35).

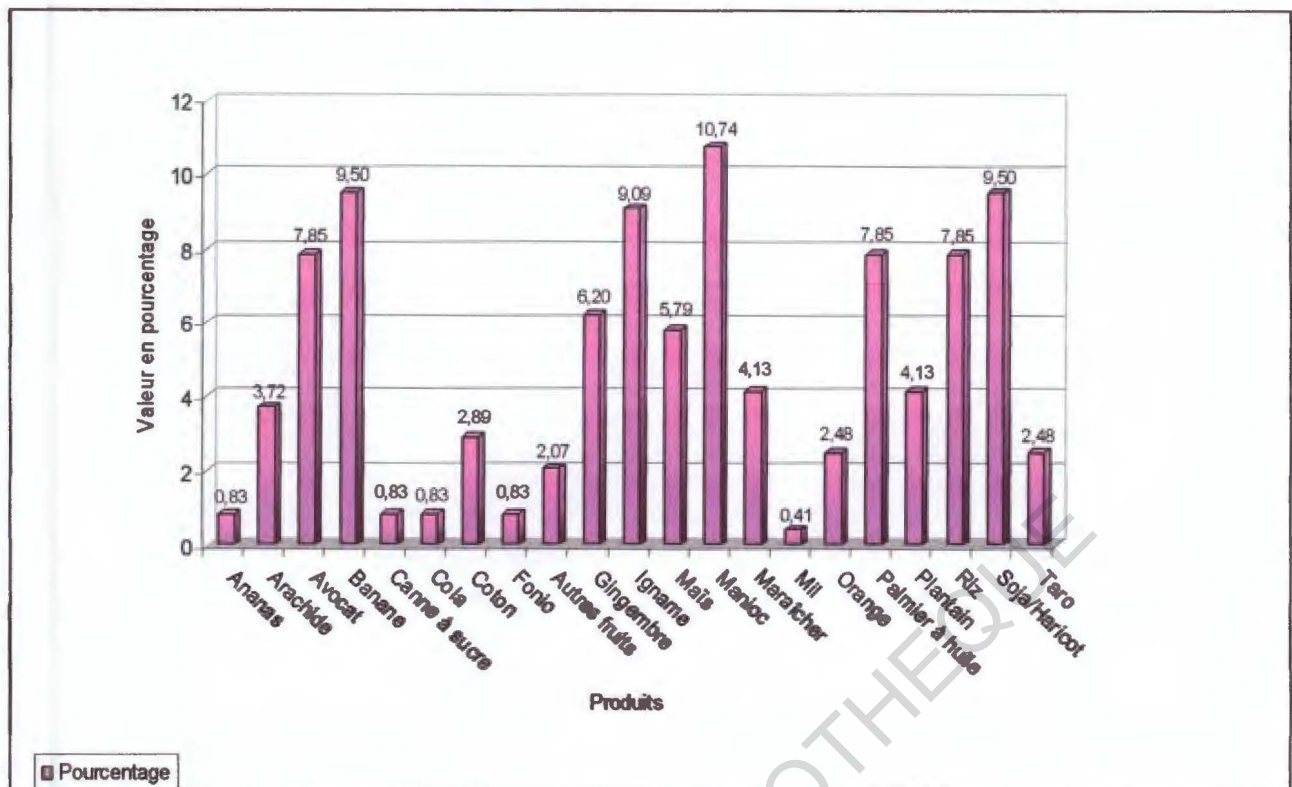
Figure n°35 : Culture de quatrième rang par UPP, pratiquée de nos jours



Source : Enquête de terrain, 2006.

Par rapport à la figure n°35, il est clair qu'au quatrième rang dans le système de culture, co-dominent le manioc et le haricot / soja, chaque produit occupant 10,88 % des CUPP. Viennent ensuite le palmier à huile (10,19 %), l'igname (9,26 %) puis le maïs (8,80 %). Les autres productions sont représentées à des valeurs plus infimes placées au-dessous de 5 % des CUPP. La quantification de la représentativité des productions est dans ce cas de figure influencée par la variable numérique. Pour une meilleure visibilité du poids des différentes cultures dans le système, dans la mesure où la grande partie des UPP produit une diversité de cultures comme nous le démontrons sous cette rubrique, nous allons enfin nous intéresser à la cinquième production par UPP.

Figure n°36 : Culture de cinquième rang par UPP, pratiquée de nos jours



Source : Enquête de terrain, 2006.

Par rapport à la cinquième production privilégiée par le paysan, nous constatons de nouveau que le manioc, le soja et le haricot (niébé), l'igname, la banane, le palmier à huile, le gingembre ont de manière décroissante mais à des écarts relativement faibles les uns par rapport aux autres, une place importante dans l'ensemble des cultures de cinquième rang. Notons que dans la plupart des cas, le gingembre est produit dans les champs où il occupe très souvent une portion remarquable de l'emblavure. Cette analyse laisse percevoir le degré de diversification de la production, étant donné qu'elle laisse apparaître une certaine négligence actuelle des CUPP vis-à-vis des cultures de rente et donc une montée inégalée de nouvelles cultures essentiellement vivrières.

L'orientation quasi exclusive du paysannat vers la culture du maïs s'explique non seulement par la prédisposition agro-pédologique du milieu pour la culture du maïs dans cette aire agricole mais aussi par le désir des paysans de produire la principale source de leur alimentation. Il en est de même pour le manioc et l'igname. Mais à cette préoccupation inhérente à l'autosuffisance alimentaire, s'ajoute le besoin de commercialisation visant à faire rentrer dans le ménage, des devises financières. La diversification de la production agricole que nous venons de décrire et analyser passe par une polyculture généralisée.

5.1.1.2 De la monoculture à la polyculture

La valorisation remarquable de la culture du café pour certains sous-secteurs et la culture du cacao pour d'autres sous-secteurs de production à travers une monoculture qui « *tranche nettement sur l'espace agraire* » (Gu-Konu E. Y., 1979) était la caractéristique fondamentale du système de culture durant la période de prospérité.

Au cours de cette période, seulement, 12,7 % de nos enquêtés pratiquaient un système de culture associé. 34,7 % des CUPP déclarent avoir pratiqué une agriculture au système de culture à structure unitaire, donc une monoculture pure. Cependant, pour 52,8 % des CUPP, il y avait beaucoup plus, à cette époque, une situation qui mettait en présence, la combinaison d'un système de culture pur à un système de culture associé. Le cas le plus fréquent, découlant des contrats d'exploitation entre autochtones et allochtones était une mise à la disposition de l'exploitant, d'une parcelle destinée à la production vivrière. Il y avait donc dans le paysage, dans une dimension qui laisse dominer la monoculture caféière et cacaoyère, une juxtaposition de deux types de cultures : cultures d'exportation dominantes et cultures vivrières occupant un rang secondaire.

Sur la base de nos observations, de nos entretiens et des résultats de notre enquête, il est désormais clair que la polyculture a pris le pas sur la monoculture dans la partie ouest de la Région des Plateaux. Il est parfois surprenant de constater que certaines cultures ont supplanté le café et le cacao et pris une place dominante en raison de leur valeur marchande, dans le système cultural. Les photos n°14, 15, 16 mettent en exergue des formes de combinaison de plusieurs cultures dans l'espace agraire, telles qu' on les observe aujourd'hui.

**Photo n°14 : Une combinaison de plusieurs cultures dans une caféière en disparition à Lavié
dans le Kloto**



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juin 2006).

**Photo n°15 : Une association du palmier à huile et de bananiers sur déprise caféière
dans la plaine d'Agou**



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juin 2006).

Photo n°16 : Une association palmier à huile-maïs à Brounfou dans l'Akébou



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juin 2006).

Les photos n°14, 15, 16 présentent des cas de polyculture avec ou sans caféiers ou cacaoyers.

5.1.1.3 Des spéculations aujourd'hui très valorisées pour leur caractère essentiellement marchand

Comme pour compenser les pertes qu'ils subissent en rapport avec la détérioration des termes de l'échange, la dépendance qui a cours sur le marché du café et du cacao, la plupart des planteurs, nous l'avons démontré, se réinvestissent dans d'autres activités agricoles. Le constat qui ressort de l'analyse des cultures les plus valorisées de nos jours est leur caractère marchand. Ainsi, l'émergence de cultures destinées à alimenter le marché constitue un aspect essentiel de la dynamique agricole de l'ouest de la Région des Plateaux.

Il est tout à fait saisissant de constater que la partie ouest de la Région des Plateaux exclue depuis l'époque coloniale des opérations de développement du coton, est de plus en plus, une zone productrice du coton ; notamment les sous-secteurs de production de Kpélé-Akata, Amou, Agou. En recensant les cinq premières cultures les plus valorisées par ordre d'importance (tableau n°5 annexe), nous retrouvons, en fonction du rang qu'occupe chaque spéculation dans le système de culture, les cultures qui retiennent le plus l'attention des paysans.

L'adoption spontanée et rapide de ces spéculations se justifie par le fait que leur commercialisation permet de subvenir plus facilement aux besoins financiers du ménage à un moment où seulement le

café et le cacao frappés par la crise ne profitaient pas toujours mieux aux paysans. Le tableau n° 23 donne une idée plus claire de la valeur marchande des différentes spéculations que l'on retrouve dans la zone d'investigation, ou de leurs sous-produits.

Bien entendu, les paysans confrontés à des besoins de tous ordres, réagissent spontanément et cherchent à s'adapter à la crise par la pratique de nouvelles activités. Obligés de poursuivre l'activité agricole, ils s'orientent en fonction de leurs objectifs et de leurs moyens, vers une diversité de spéculations dont nous avons fait mention. Les productions les plus valorisées sont celles qui permettent d'obtenir non seulement des rendements élevés mais surtout une meilleure rentabilité. Le tableau n°23 donne des valeurs indicatives sur quelques spéculations et les revenus bruts que le paysan de la partie ouest de la Région des Plateaux peut en tirer.

Tableau n°23: Quelques produits agricoles et leur valeur marchande dans les Plateaux-Ouest (2004/05)

Produit	Rendement en kg/ha	Prix moyen en F CFA / kg	Revenus bruts en F CFA /ha
Café	900	282	253000
Cacao	1000	595	595000
Coton	1000	185	185000
Maïs	1500	150	225000
Manioc	12000	70	840000
Igname	20000	100	2000000
Soja	1500	300	450000
Haricot/Niébé	900	275	247500
Riz paddy	2120	150	318000
Noix de palmes	7250	100	725000
Arachide	750	301	225750
Fonio	902	300	270600
Tomate	17099	235	4018265
Piment sec	11126	1300	14463800
Adémè	4817	584	281328
Gombo	5000	150	750000
Ananas	14000	150	2100000
Banane douce	7000	100	700000
Orange	20000	100	2000000
Mandarine	25000	150	3750000

Source : Travaux de terrain, 2007.

Au regard du tableau n°23, il apparaît que la plupart des spéculations pratiquées permettent d'obtenir des revenus qui, soit concurrentent (maïs, arachide, haricot, soja, fonio, riz paddy), soit sont largement au-dessus (manioc, igname, ananas, banane, piment, palmier à huile ...) des revenus tirés de la culture du café et du cacao. Nous identifierons et insisterons sur l'importance de

quelques cultures qui sont l'objet d'un regain d'intérêt particulier aujourd'hui auprès de la masse paysanne. Nous analyserons tour à tour la valeur socio-économique de certaines de ces spéculations. Bien que le coton ait une rentabilité plus faible à l'hectare que le café et le cacao, la cotonculture connaît depuis une quinzaine d'années, un regain d'intérêt particulier pour des raisons que nous préciserons.

5.1.1.3.1 Le coton : une culture spéculative émergente

Malgré la crise du marché cotonnier qui sévit depuis quelques années au Togo, la frange orientale de notre zone d'étude s'applique de plus en plus de nos jours à mettre en valeur du coton (*Gossypium L.*). Certes, sur la base de notre enquête, la part de la culture cotonnière est nettement faible (avec environ 2 % de CUPP qui s'y adonnent), voire insignifiante. Cette faible représentativité s'explique d'abord par le fait que notre échantillon d'enquête se base sur les planteurs de café et de cacao ; ensuite, par la déprise qui frappe malheureusement le secteur cotonnier sur le territoire national. Ce faible taux masque en réalité l'important regain d'intérêt manifesté pour la culture cotonnière dont la pratique est remarquable dans notre zone d'étude depuis plus d'une décennie.

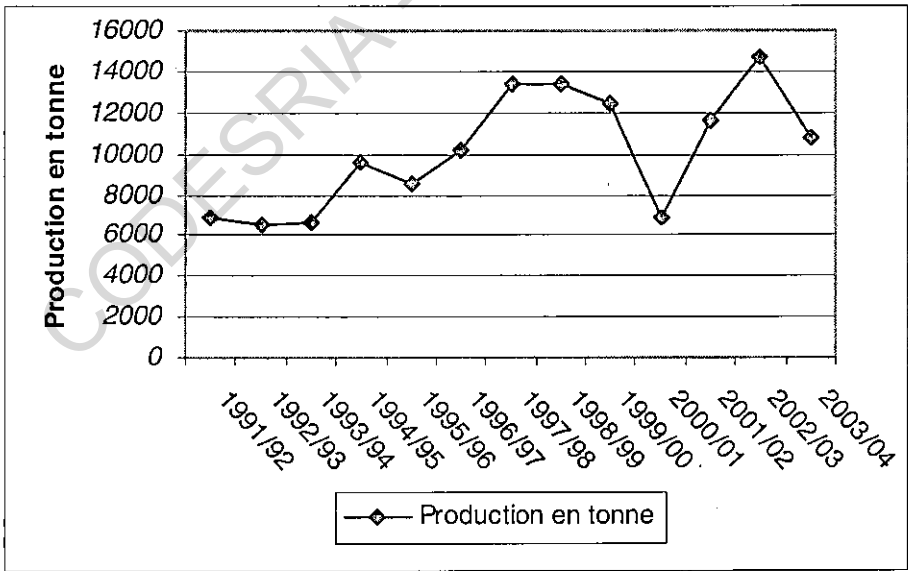
Cultivé en réalité depuis l'époque précoloniale, le coton jouait un rôle important dans la confection des tissus à partir du tricotage traditionnel. Les Allemands dès leur arrivée, ont mis la plante en essai et l'ont davantage étendue sur le territoire togolais en mettant un accent sur les régions centrale et septentrionale. Cependant, dans le cadre de la politique sélective de mise en valeur du territoire colonial togolais, la partie ouest de la Région des Plateaux avait été exclue des zones d'extension cotonnières. Cette même politique a été maintenue par le pouvoir colonial français puis les autorités post-coloniales togolaises dans leurs diverses stratégies de développement rural jusqu' à la fin du second projet de développement rural des zones cotonnières (PDR II) qui fut exécuté de 1982 à 1987.

Cependant, à l'amorce de la fin de cette période, la crise des plantations pérennes et la nécessité d'étendre la culture cotonnière sur le reste de l'espace disponible amenèrent la masse paysanne des terroirs de savanes des Plateaux-Ouest puis les responsables de la SOTOCO à œuvrer au développement de cette spéculation naguère peu connue dans le milieu. Le coton est alors produit surtout du côté oriental du piémont atakorien, précisément dans la zone savanière. Abandonnant les plantations caféières et cacaoyères, les paysans des préfectures d'Amou, de Kpélé-Akata et de la plaine d'Agou ont fait de cette spéculation un objet de leur nouvel investissement agricole voire, de leur rêve de sortir de leur situation sociale misérable. Si déjà à la fin des années 1970 et au début des années 1980, on pouvait retrouver par des mécanismes non officiels quelques pieds de cotonniers dans notre zone d'investigation, il faut reconnaître que c'est à partir des années 1990 que le milieu a connu une extension particulière et institutionnalisée de cette culture.

Malgré l'épreuve du marché cotonnier qui connaît sans cesse de dégradation et qui a négativement affecté la vie de la frange de la population qui s'est reconvertie vers la production du coton au détriment du café et du cacao, certains paysans (1,7 % des enquêtés) faisant preuve de courage et de patience n'ont cessé de pratiquer cette culture.

Il est saisissant de constater que dans la quasi-totalité des terroirs du piémont oriental, des paysans introduisent progressivement la culture du coton dans leur système cultural. Il s'agit en réalité d'une reconversion qui entre dans le cadre des stratégies agraires destinées à résoudre le problème de dégradation des terres. Le défiant courage des paysans producteurs du coton s'explique donc tout simplement par leur souhait de bénéficier des arrières-effets de l'engrais. Car, au cours de la même année ou entre deux ans selon le choix du paysan sont alternées avec le coton, bénéficiaire de multiples soins grâce aux efforts de la SOTOCO, des cultures vivrières, notamment le maïs, le haricot et le soja. Ces dernières se développent dans de meilleures conditions sans que le paysan ne se soucie d'amender de nouveau le sol qui a pu bénéficier d'une amélioration lors de la mise en valeur cotonnière. Naturellement, le coton est l'une des rares plantes tropicales qui s'adapte plus facilement à tous les microclimats. Cela justifie sa chance de connaître une extension toujours progressive. La reconversion paysanne vers la culture cotonnière est remarquable dans la région ouest des Plateaux comme en témoigne l'évolution interannuelle de la production de 1991-1992 à 2003-2004 (figure n°37).

Figure n°37 : Evolution en tonnes de la production cotonnière de 1991/92 à 2003/04 dans l'ouest de la Région des Plateaux



Source : SOTOCO, 2006.

La figure n°37 ci-dessus révèle une croissance progressive de la production qui passe de 6855 tonnes au cours de la campagne 1991-1992 à 14 646 tonnes en 2002-2003 puis à 10 815 tonnes en 2003-2004. Ceci correspond à un taux de croissance sensible de 113,65 % entre 1991-1992 et 2002-2003 ou de 57,76 % entre 1991-1992 et 2003-2004. De même, l'effectif des producteurs de coton dans l'ouest de la Région des Plateaux serait passé de 10 531 en 1989-1990 à 14 208 en 1997-1998, ce qui correspond à une croissance de 35 %, d'après les données recueillies à la direction générale de la SOTOCO.

Toutefois, si en 2002-2003 la production nationale du coton a été de 186 589 tonnes, il importe de noter que la production cotonnière connaît depuis cette campagne une baisse notable en raison du non paiement, pendant des années successives de leurs dûs aux producteurs. Il est attendu une production de 80 700 tonnes en 2008. Les producteurs de coton, découragés, se sont de nouveau convertis vers d'autres spéculations. Ceci justifierait le faible taux de producteurs de coton pour les périodes ciblées par notre enquête (moins de 2 %).

Photo n°17 : Vue partielle d'un champ de coton en maturation à Kpélé-Elé



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en novembre 2005).

Au demeurant, les champs de coton, lorsqu'ils existent, font généralement office d'une monoproduction comme sur la photo n°17 et viennent en tête dans une rotation de cultures au motif de faire profiter aux autres productions des arrière-effets de l'engrais utilisé pour alimenter les cotonniers.

5.1.1.3.2 Le palmier à huile : une culture prisée en pleine extension

De la côte aux latitudes d'Agou, le colonisateur Allemand, dans son effort d'annexer l'hinterland togolais a été très tôt frappé par l'impressionnante palmeraie naturelle dont regorgeait le Togo méridional et qui s'était constituée en zones forestières s'étendant par endroits à perte de vue. Si le café et le cacao furent développés dans le sud-ouest du Togo, plus précisément dans l'ouest de la Région des Plateaux et que le coton fut étendu à la partie est des Plateaux et au Togo septentrional, le palmier à huile (*Alaies guineensis*), en revanche, fut le fondement de l'économie de traite dans la région maritime et dans son voisinage.

Ainsi, de la plaine d'Agou dans le sud au plateau d'Akébou dans l'extrême nord de la zone étudiée, la prédisposition du milieu à la culture du palmier à huile n'a pas eu d'effet sur les orientations des autorités coloniales dans le cadre de leur politique agricole. Celles-ci optèrent plutôt pour le café et le cacao. Cependant, la nécessité de diversifier la production agricole et par ricochet les sources de rentrée de devises de l'Etat togolais à la fin du premier plan quinquennal, contribua progressivement au soutien institutionnel de cette spéculation à travers la mise en œuvre du projet SONAPH, démarré à partir des années 1970. Or, déjà à cette époque avaient commencé le dépérissement des plantations cacaoyères dans l'Agou et la mise en place spontanée de stratégies paysannes de retour au palmier à huile (Gu- Konu E. Y., 1979). Ainsi, l'effort de la SORAD et de la Société Nationale de la Palmeraie et de l'Huilerie (SONAPH) dans le cadre du développement de la palmeraie togolaise fut déployé dans notre région d'étude. Cet effort eut pour élément d'innovation, l'introduction de variétés plus performantes et le respect de la géométrie dans les plantations (photo n°18).

Photo n°18 : Une palmeraie moderne à Woamé dans le Kloto



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juin 2006).

De plus, à côté des plantations paysannes familiales de palmiers à huile dont les variétés étaient soit rustiques soit sélectionnées, l'Etat a créé des plantations sur de vastes zones comme on en retrouve le long de la route Lomé-Kpalimé dans la région d'Agou ou ailleurs encore.

Comme on le remarque dans le tableau n°1.5 à la page 407 en annexe, cinq sur 25, le palmier à huile fait partie des cultures les plus valorisées. En effet, l'expérience des paysans vis-à-vis de cette spéculation leur a permis, en termes simples, de l'aimer, de la préférer au café et au cacao et de l'adopter massivement. Outre son rôle symbolique dans la mesure où il sert à préciser les contours du domaine foncier, le palmier à huile par ses produits dérivés et sous-produits, permet aux hommes de résoudre un grand nombre de leurs problèmes. C'est une plante qui, aux dires des paysans, possède des valeurs thérapeutiques, intervenant dans la pharmacopée.

Son importance décisive sera beaucoup plus manifeste dans l'alimentation. En effet, c'est une plante qui permet, à partir de ses régimes et de ses grains, d'extraire deux types d'huiles : l'huile de palme de couleur rouge appelée « *djomi* » dans la langue éwé et l'huile des noix de palmistes appelée « *nemi* ». Alors que la première est médicalement recommandée pour la résolution des problèmes organiques liés au déficit en vitamine A, la seconde sert à une profusion de recettes en pharmacopée. Ces deux huiles interviennent directement dans l'alimentation en même temps que le malaxage des tourteaux permet de préparer la sauce aux noix de palmiers, « *deku detsi* ». C'est une plante dont les produits dérivés et sous-produits servent à fabriquer un éventail de produits artisanaux : savon, balai, panier, claie, nasse, chapeau... ; la population paysanne en a une grande estime. Par ailleurs, parce qu'elle est source de production d'énormes richesses grâce à la possibilité d'en extraire du vin de palme et d'en faire de l'alcool (*sodabi*) dont on connaît bien la valeur socio-économique, cette plante connaît une extension remarquable dans l'*ager*. En effet, un pied de palmier à huile bien exploité pour la production du vin de palme et du *sodabi*, peut rapporter selon les informations que nous avons recueillies auprès des populations d'Agomé-Tomégbé, Kpadapé, Yéviépé, Sodo-Todzi, Kpété-Béna entre 2000 F CFA et 4500 F CFA, ce qui dénote de sa valeur et explique la ruée actuelle vers le palmier à huile, dès lors que le café et le cacao sont devenus peu rentables. Désormais, sous l'effet de la déprise des plantations caféières et cacaoyères, le palmier à huile connaît pour des raisons d'ordre psychosociologique mais aussi économique, un regain d'intérêt remarquable. C'est en effet une plante qui se distingue du café et du cacao par son ancienneté dans la région. C'est une plante qui a existé dans le système de culture précolonial, même si elle était à l'état naturel. Ensuite, il s'agit au même titre que le café et le cacao d'une plante pérenne qui permet à son homme non seulement d'en tirer annuellement profit grâce à la récolte et à la vente de noix, mais aussi de s'enrichir davantage. La source principale des revenus tirés pendant plusieurs décennies ayant été un arbre importé ou introduit, il s'est révélé aux yeux des

populations plus pertinent de compenser cette première déception de l'arbre importé par un autre arbre ; mais cette fois-ci, mieux connu, car figurant parmi les cultures traditionnelles.

Il était donc devenu normal, face aux déceptions causées par des plantes vues comme exotiques, de s'intéresser et de s'adonner sans réserve à une plante dont la valeur et l'importance économique ne sont pas des moindres et qui, en plus, comme le disent certains paysans, est de « *chez nous* ».

5.1.1.3.3 Les cultures fruitières : un secteur rentable en expansion

La zone togolaise de production caféière et cacaoyère est bien réputée pour son aptitude à la production arboricole (Abotchi T., 2006 p.16). Longtemps produits à l'état naturel, objets de cueillette à l'époque précoloniale et marginalisés dans le système cultural colonial, les fruits sont aujourd'hui de plus en plus valorisés. Ainsi, la déprise des plantations a provoqué chez le paysan, la nécessité de développer la fruiticulture. Car, jusqu'aux années 1970, les différents agrumes étaient récoltés, chacun à sa saison et le caractère mercantiliste des produits fruitiers était peu connu. On raconte que les passants pouvaient récolter soit directement dans la brousse, soit dans les champs, soit encore aux alentours des maisons, ces produits fruitiers sans se faire le moindre souci de donner une contrepartie monétaire. Il était alors rare, à en croire nos personnes ressources et nos enquêtés, de voir un paysan spécialisé dans la production fruitière. Cette situation des années d'indépendance a changé aujourd'hui et se lit comme une histoire voire une anecdote.

En effet, depuis deux décennies, le monde rural de la zone d'économie caféière et cacaoyère fait face à une crise grave et à de nouveaux défis qui encouragent et propulsent au-dessus des cultures traditionnelles d'autoconsommation et des cultures traditionnelles de rente, la production fruitière. Une tentative d'évaluation du poids des cultures fruitières place l'ensemble de cette production au devant des autres spéculations mises en relief dans le tableau n°1.5 en annexe à la page 407.

Un fait nouveau dans l'agriculture de la partie ouest de la Région des Plateaux demeure sans doute le développement des cultures fruitières, la spécialisation de certains producteurs en fruiticulture et la mise systématique des produits récoltés sur le marché. La production des bananes, des oranges, de l'ananas, du citron, des pamplemousses, de l'avocat, des mangues, prend de plus en plus une place de choix dans le système de culture. Elle est pratiquée en association avec d'autres cultures ou en monoproduction à structure unitaire ou compartimentée (photo n°19).

Photo n°19 : Un champ d'orangers sur déprise cacaoyère dans la région de Kloto



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juin 2006).

Autrefois planté en caféiers selon les dires du propriétaire que nous avons retrouvé sur place, le champ d'orangers de la photo n°19, situé à mi-parcours entre le terroir d'Agomé-Tomégbé et celui de Kamé-Tonou dans le Kloto, constitue un exemple parfait de conversion des plantations en champs de production fruitière.

Autrement dit, plusieurs planteurs à l'origine, dans les alentours de leurs fermes et maisons, ont introduit des plantules de fruits sous leurs plantations de café et de cacao. D'une part, cette méthode proposée dans les années 1970 par la SRCC et qui consistait à protéger les pieds de café et de cacao des rayons ardents du soleil, constituait une stratégie culturelle innovante. D'autre part, ces plantes fruitières constituaient une source d'approvisionnement en denrées alimentaires surtout en période de soudure ou de manque de vivre. L'idée de produire en grande quantité n'a été développée qu'avec la forte demande urbaine, la population togolaise s'urbanisant de plus en plus. A la demande urbaine s'ajoute l'insuffisance des revenus tirés de la vente du café et du cacao. Les fonctions sociales, nutritionnelles et économiques des fruits ne sont plus à démontrer. Les fruits se révèlent donc importants aussi bien pour le producteur que pour le consommateur.

Cependant, l'extension spatiale de la production des fruits n'est pas la même d'un sous-secteur de production à un autre. L'avocat connaît une production spectaculaire dans la région d'Agou alors que les bananes, la cola et les agrumes sont beaucoup plus produits dans le Litimé. L'ananas est de plus en plus développé sur le plateau de Danyi. Il est indispensable de souligner que les déprises

Photo n°20 : Vue partielle d'un champ de soja dans les environs de Kpalimé



Source : Cliché de Wegbé K. -CRAF- 2005.

Les autres spéculations bien que destinées à la consommation familiale emboîtent le pas à ces premières. Il s'agit fondamentalement du maïs, du manioc, de l'igname.

5.1.1.3.5 Le maïs : de l'autosubsistance à la commercialisation

Du nom scientifique *Zea mays*, le maïs qui est une céréale importante dans le monde actuel a été l'une des cultures vivrières de base en Amérique avant l'arrivée de Christophe Colomb à la fin du XV^e siècle. C'est de là qu'il s'est propagé à travers le monde grâce aux navigations du XVI^e et XVII^e siècle. Sa présence dans le golfe de Guinée est signalée dès le XVII^e siècle. Ceci justifie pourquoi le maïs pendant longtemps est demeuré la base de l'alimentation dans tout le Togo méridional.

Venant en tête de production dans le système actuel de culture avec 37,97 % de CUPP s'y intéressant au premier rang contre 3,2 % de CUPP au même rang à la période d'avant déprise, le maïs est ainsi devenu le plus grand objet de la production agricole de nos jours dans l'ouest de la Région des Plateaux. C'est une culture qui, très souvent, nécessite un aménagement particulier du sol, à partir de billons. Les paysans préfèrent en faire, pour un meilleur rendement, une monoculture.

cacaoyères ont plus stimulé la production fruitière que les déprises caféières. L'Agou, le Kloto et le Litimé constituent donc de grands domaines de production fruitière. Par contre le secteur café voit croître les palmeraies. Le palmier à huile, les fruits et le coton sont des cultures essentiellement destinées à la commercialisation.

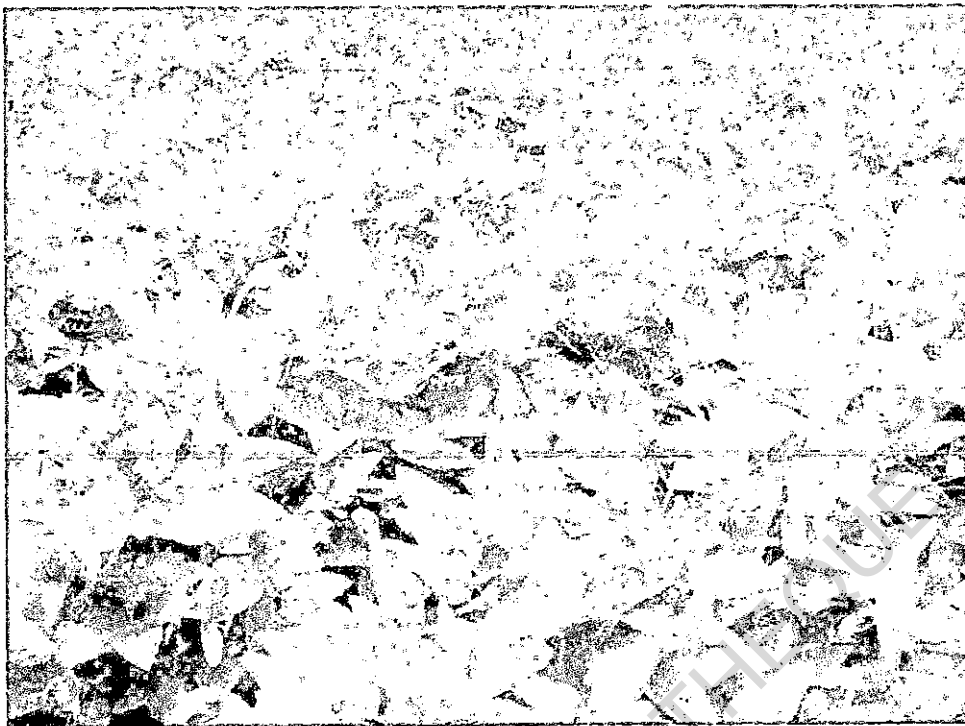
5.1.1.3.4 Le haricot⁴⁹ (niébé) et le soja : deux légumineuses désormais prisées

Le soja (*Glycine max* (L.)) et le niébé sont deux légumineuses cultivées pour leurs graines. Elles sont de nos jours très estimées par les populations agricoles pour leur valeur à la fois commerciale, agronomique et alimentaire. Plus que le haricot, le soja a connu dans notre environnement de recherche un développement particulier. Les difficultés économiques induites par la crise ont poussé les paysans à opter pour une mise en valeur plus dynamique de leurs parcelles qui ne pouvaient plus porter de caféiers et de cacaoyers. Le soja et le haricot, sur le marché, sont deux produits vendus plus chers que le maïs, d'où l'importance accordée par la masse paysanne à leur production. En effet, sur les marchés ruraux de la Région des Plateaux, le prix moyen du haricot (niébé) entre les années 2000 et 2005 a été de 180 F CFA / kg alors que le maïs a coûté autour de 89 F CFA, le kg (DSID, 2005). Cette plus-value que la paysan pouvait tirer de la culture du niébé justifie l'extension très sensible des surfaces allouées à la culture du haricot et par ricochet, aux récoltes réalisées. En effet, d'après nos calculs sur la base des données recueillies auprès de la DSID (2005), la superficie allouée au haricot dans l'ouest de la Région des Plateaux est passée de 10 576 ha en 2000-2001 à 16 727 ha en 2004-2005, ce qui correspond à un taux de croissance de 58, 15 % en l'espace de quatre campagnes agricoles. La production a suivi le rythme des extensions de superficies au cours des mêmes périodes, passant de 4847 tonnes à 8115 tonnes, ce qui équivaut à un taux de croissance plus notable de 67,42 %. La production du soja connaîtrait de l'avis des paysans un élan encore plus sensible.

Ces deux cultures revêtent une dimension agronomique certaine dans la mesure où elles sont reconnues par les paysans comme des cultures améliorantes de la qualité du sol. Enfin, du point de vue alimentaire, par leur richesse en azote et en protéine végétale, ces deux céréales demeurent très recherchées. Les préfectures d'Amou, de Wawa, de Kpélé-Akata sont de grosses productrices de ces spéculations. Au soja et au haricot s'ajoute l'arachide cultivée pour les mêmes raisons. La photo n°20 présente un champ de soja dans l'ouest de la Région des Plateaux.

⁴⁹ L'espèce la plus répandue du haricot dans la zone étudiée tout comme partout ailleurs au Togo demeure le niébé. Il est toutefois désigné dans le langage courant des populations par le terme de haricot, employé dans ce texte.

Photo n°20 : Vue partielle d'un champ de soja dans les environs de Kpalimé



Source : Cliché de Wegbé K. -CRAF- 2005.

Les autres spéculations bien que destinées à la consommation familiale emboîtent le pas à ces premières. Il s'agit fondamentalement du maïs, du manioc, de l'igname.

5.1.1.3.5 Le maïs : de l'autosubsistance à la commercialisation

Du nom scientifique *Zea mays*, le maïs qui est une céréale importante dans le monde actuel a été l'une des cultures vivrières de base en Amérique avant l'arrivée de Christophe Colomb à la fin du XV^e siècle. C'est de là qu'il s'est propagé à travers le monde grâce aux navigations du XVI^e et XVII^e siècle. Sa présence dans le golfe de Guinée est signalée dès le XVII^e siècle. Ceci justifie pourquoi le maïs pendant longtemps est demeuré la base de l'alimentation dans tout le Togo méridional.

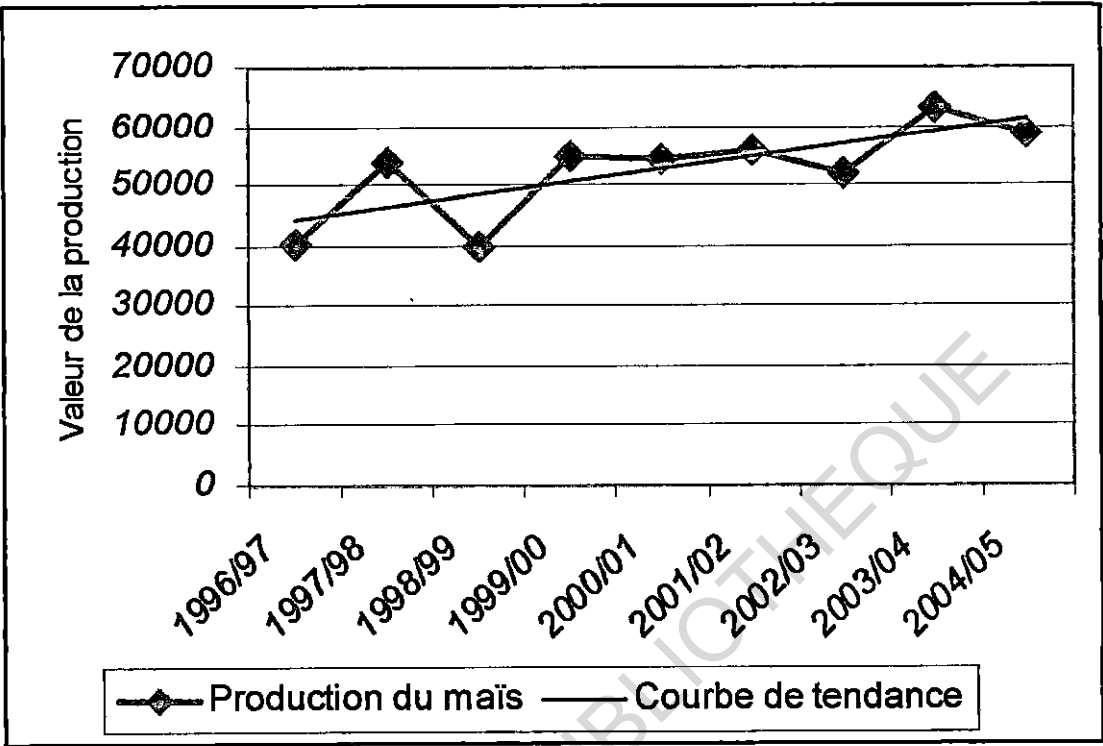
Venant en tête de production dans le système actuel de culture avec 37,97 % de CUPP s'y intéressant au premier rang contre 3,2 % de CUPP au même rang à la période d'avant déprise, le maïs est ainsi devenu le plus grand objet de la production agricole de nos jours dans l'ouest de la Région des Plateaux. C'est une culture qui, très souvent, nécessite un aménagement particulier du sol, à partir de billons. Les paysans préfèrent en faire, pour un meilleur rendement, une monoculture.

Toujours classé parmi les cinq premières des quatre principales cultures rangées de manière décroissante, le maïs doit sa renommée à ses multiples utilisations. En effet, il intervient dans l'alimentation comme aliment de base et sert à la cuisson de la pâte, repas le plus consommé par l'ensemble des Togolais. La « pâte » est un mets préparé à base du maïs soigneusement moulu que l'on consomme avec des sauces de légumes après lui avoir donné le goût désiré. Dans le langage local, « *akume* », « *égblē* », « *kòm* », « *akpan* », sont des variantes de cette pâte alors que « *akassan* », « *aklui dzogban* »..., sont les variantes de la bouillie préparée à base du maïs. De même, à partir du maïs, les populations préparent de la bière locale dénommée « *liha* », « *toukoutou* », « *tchakpalo* », voire de l'alcool « *sodabi* ».

Le premier réflexe du paysan, dès l'instant où le marché des produits de rente a commencé à se dégrader était de se tourner vers les produits vivriers et notamment vers le maïs. C'est une stratégie agricole qui s'intègre pleinement dans la logique paysanne dont l'option majeure à travers les pratiques culturelles était l'autosubsistance. En réalité, la recherche systématique du numéraire, phénomène généré par le colonialisme dans les sociétés africaines, s'apparentait à une déviance vis-à-vis des règles sociales. Car comme le disent certains de nos interviewés, « *on mange de la nourriture et non de l'argent* ». Toutefois, en raison de la naissance de nouveaux besoins, ce dicton semble désormais dépassé. La nouvelle préoccupation du paysan dans les plateaux du sud-ouest togolais, n'est plus de produire pour éviter la pénurie alimentaire et l'achat de vivres, mais pour la commercialisation. Or, autrefois destinée à l'alimentation des ménages producteurs, la culture du maïs devient de plus en plus de nos jours, un moyen d'enrichissement du paysan ou à la limite de résolution de ses problèmes pécuniaires. La forte croissance de la population, l'exode rural et la forte demande urbaine poussent les paysans à augmenter leurs emblavures de maïs en vue d'une meilleure satisfaction des besoins internes et externes de leurs UPP. La demande urbaine constitue le facteur le plus important qui justifie que certaines cultures traditionnellement connues pour leur rôle dans l'autosubsistance servent désormais à la commercialisation. Car, « *Si le taux de croissance démographique global du pays est de 2,8 %, il est de 4,4 % pour la population urbaine et de 1,9 % pour la population rurale. La demande urbaine en produits vivriers croît plus rapidement que le nombre des actifs agricoles* » (Akibodé A. K., 1995).

Les préfectures d'Amou, de Kpélé-Akata et de Wawa sont de gros producteurs du maïs. La figure n°38 indique l'évolution de la production du maïs dans les Plateaux-Ouest de 1996-1997 à 2004-2005.

Figure n°38 : Evolution de la production du maïs dans les Plateaux -Ouest de la campagne 1996/97 à la campagne 2004/05



Source : Nos calculs, d'après les données recueillies auprès de la DSID.

La figure n°38 montre l'évolution en tonnes de la production totale du maïs sur neuf campagnes agricoles au cours de la période marquée par la déprise caféière et cacaoyère. Malgré l'évolution en dents de scie de la production, la tendance montre pour la partie ouest de la Région des Plateaux, une évolution à la hausse. La production a évolué selon les données de la DSID de 40 411 tonnes récoltées en 1996-1997 à 58 935 tonnes au cours de la campagne 2004-2005, ce qui correspond à une augmentation globale de 45,83 % entre 1997 et 2005. Il ne fait aucun doute au vu de ces résultats que malgré la raréfaction de la main-d'œuvre que l'on décrite et malgré la dégradation des sols, la culture du maïs tout comme celle des autres productions vivrières connaît une évolution croissante. Une autre culture de base, hautement valorisée demeure le manioc.

5.1.1.3.6 Le manioc : premier tubercule par son emprise spatiale et ses utilisations

Du nom scientifique *Manihot esculenta*, le manioc est un tubercule des zones tropicales humides. Dans le Sud-Togo, le manioc joue un rôle capital dans l'alimentation et les usages quotidiens de la population. Les populations convertissent de plus en plus leurs plantations en champs de manioc,

lesquels, comme l'indique la photo n°21, s'étendent à la faveur des déprises caféières et cacaoyères.

Photo n°21 : Une conversion progressive d'une cacaoyère vers la culture du manioc à Agou-Nyogbo-Agbétiko



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juillet 2006).

Le manioc dont une exploitation en extension progressive sur déprise cacaoyère est présentée par la photo n°21, est une plante à tubercule qui intervient à plusieurs niveaux dans l'alimentation des populations du golfe de Guinée en général et du Togo en particulier. S'il sert à la fabrication de l'« attiéké », l'un des mets les plus consommés en Côte d'Ivoire forestière, il permet au Togo, la préparation du plat de « fofou »⁵⁰, la fabrication du « gari », de la cossette et de l'amidon qui sert à produire du tapioca. Il intervient dans la cuisson de la pâte faite à base de sa farine ou de la farine du maïs et sert à faire des beignets...

Il était auparavant admis que le manioc comme les autres tubercules est une source d'alimentation des pauvres. Aujourd'hui au Togo, ces considérations semblent dépassées, surtout lorsque nous nous retrouvons dans la ville de Lomé qui regroupe le quart de la population du pays. En effet, il est établi que dans plusieurs localités, le « gari », produit dérivé du manioc, coûte plus cher que le maïs, céréale de base. Or, les paysans de la partie ouest de la Région des Plateaux soutiennent que le

⁵⁰ Il s'agit d'un mets obtenu après pilage de l'igname cuite à l'eau chaude.

manioc revient moins cher à la production que le maïs. Autrement dit, l'homme en milieu urbain est devenu un important consommateur de la farine du manioc et cela rend l'offre plus faible que la demande de telle sorte que le prix du manioc et dérivés qui était bas il y a quelques décennies connaît aujourd'hui une flambée.

La production du manioc est considérable par rapport à celle de l'igname, dans les terroirs montagnards. Au cours de la campagne 2004-2005, elle a valu 33 148 tonnes dans le Danyi, 23 294 tonnes dans le Wawa, contre respectivement 6505 tonnes et 2645 tonnes d'igname pour les mêmes préfectures. Cependant, pour l'ensemble de la zone d'étude, le tonnage produit d'igname est au-dessus de celui du manioc. En effet, en 2004-2005, d'après les données recueillies auprès de la DSID, le volume produit de manioc est de 88 963 tonnes en 2004-2005 contre 100 470 tonnes d'igname dans la partie ouest des Plateaux. Le fait que la production d'igname soit supérieure à la production du manioc s'explique d'abord par le rendement à l'hectare qui est plus élevé (20 000 kg à l'hectare) pour l'igname que pour le manioc (12 000 kg/ha). Il n'est donc pas étonnant que la superficie allouée par la masse paysanne à la culture du manioc, soit 13 317 ha, soit supérieure à celle de l'igname, soit 7 656 ha au cours de la même campagne agricole. Toutes choses égales, l'igname connaît une production plus intense dans les préfectures à écologie savanière (Akébou, Kpélé-Akata, Amou, Agou). C'est donc dans les mêmes conditions du maïs, que le manioc retrouve son droit de cité dans le système cultural actuel.

5.1.1.3.7 Le riz : de la montagne aux plaines puis dans les bas-fonds

Introduite avec les politiques de développement rural dans le Togo indépendant, le riz irrigué a fait l'objet d'une diffusion importante à travers la vallée de l'Amou et de Kpélé-Akata. Aujourd'hui, les conditions de travail sont dégradées et apparaissent bien difficiles dans la mesure où les terres sont appauvries, les bas-fonds desséchés, les infrastructures dégradées mais une catégorie de la population y tire encore ses sources de revenus, grâce aux aménagements (photo n°22).

Photo n°22 : Un bas-fond en préparation pour la production du riz dans le Litimé



La pépinière devant servir à ensemencer la parcelle de riz

Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en 2006).

Ainsi, le riz (*Oriza sp.*), culture traditionnelle dans le système de culture dans l'ouest de la Région des Plateaux, était cultivé au cours des temps ancestraux dans les zones montagneuses et les plaines inondables. Cette espèce rustique a été remplacée progressivement par des variétés sélectionnées et surtout des variétés irriguées ou semi-irriguées comme on en retrouve à Sodo, Amou-Oblo, Kpélé-Toutou, Akata, Goudévé et dans les plaines marécageuses du Litimé. La culture du riz est certes une rude épreuve mais sa valeur marchande mesurée à l'hectare reste souvent supérieure à celle du café et du cacao. En 2004-2005, il a été produit 5574 tonnes de riz paddy dans les Plateaux-Ouest (DSID, 2005).

Cette culture qui pour des raisons culturelles était interdite en pays akébou, est aujourd'hui valorisée, prenant beaucoup d'ampleur à tel enseigne qu'au cours de la campagne agricole 2004-2005, la production du riz paddy en pays akébou a été de 1399 tonnes. Ce record place le sous-secteur d'Akébou en seconde position après le sous-secteur de Kpélé-Akata dont la récolte a été de 2248 tonnes.

5.1.1.3.8 Le gingembre: une culture destinée à l'approvisionnement du marché urbain national et international

La culture du gingembre (*Zingiberaceae sp.*) apparaît comme un nouveau phénomène cultural dans le Litimé et sur le plateau akposso. Cela est dû d'abord aux conditions physiques favorables, donc au milieu naturel de la plaine du Litimé et des plateaux qui se sont révélés propices à cette spéculation ; ensuite, cela s'explique par la forte demande urbaine, surtout de la ville de Lomé puis de la mise en place dans le Ghana voisin d'unités de transformation du gingembre en boissons. Les

acheteurs prennent le plus souvent le produit depuis les champs comme c'est le cas pour la production de la photo n°23 qui frappe par sa quantité.

Photo n°23 : Dans une exploitation de gingembre à Kpété-Mangoassi, une femme aidée de son enfant, rassemble la production



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juin 2006).

Les paysans donnent beaucoup d'importance au gingembre qui occupe 6,20 % des CUPP au 5^e rang. C'est une plante qui, pour beaucoup de Togolais possède des vertus thérapeutiques⁵¹.

Tout comme le gingembre, les autres cultures légumières trouvent une grande audience auprès des populations agricoles. Il s'agit notamment de la tomate (*Lycopersicum esculentum*), du piment (*Capsicum frutesceux*), du poivron (*Capsicum annum*), du gombo (*Hibiscus esculentus*), de l'oseille de Guinée (*Hibiscus sabdariffa*), du gboma (*Solarun aethio picum*), du chou (*Brassica oleracea*), de l'adèmè (*Corchorus olitorius*), de la carotte (*Daucus carota*) qui servent au marché et à la consommation familiale et locale.

5.1.1.3.9 La culture du sorgho : une activité induite par la sécheresse persistante

⁵¹ Il est systématiquement recommandé à certaines femmes à terme de leur gestation.

L'introduction et le développement de la culture du sorgho (*Sorghum bicolor* L.) par les populations constituent un phénomène tout à fait nouveau dans le système de culture de notre zone d'investigation. Autrefois très pluvieux, le milieu de notre recherche, n'admettait pas la culture du sorgho. Mais lors de notre visite sur le terrain en septembre 2006 nous avons été frappé par l'étendue à perte de vue des champs de sorgho (photo n°24).

Photo n°24 : Le champ du sorgho, un phénomène agraire nouveau dans la plaine d'Agou



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en octobre 2006).

L'adoption du sorgho dans le système de culture des populations actives agricoles des Plateaux-Ouest se fait donc avec beaucoup plus d'engouement aujourd'hui en raison de la baisse pluviométrique. Il est donc de nouveau posé le problème du devenir de l'espace en déprise.

La production du sorgho est passée de 1466 tonnes à 1947 tonnes, soit une augmentation de 32,81 % entre 2003-2004 et 2004-2005.

En somme, la déprise des plantations caféières et cacaoyères dans la partie ouest de la Région des Plateaux au Togo est à la base d'une diversification dans la production agricole. En même temps que la diversification, il s'opère des stratégies de combinaison de cultures destinées à rendre l'agriculture plus rémunératrice.

5.1.1.4 Des formes variées de cultures associées

D'un système d'agriculture extensive d'autosubsistance à l'époque précoloniale, l'agriculture dans la partie ouest de la Région des Plateaux est passée avec la colonisation à un système ambivalent de cultures au sein duquel cultures de rente et cultures vivrières se faisaient concurrence. Les violences exercées sur les populations, mais aussi les bonnes conditions d'achat mises en place avec la possibilité de tirer des profits substantiels ont provoqué, entre les années 1930 et les années 1970, une hégémonie des cultures de rente sur les cultures vivrières. C'est dans ces circonstances que l'on a assisté à l'apparition de la monoculture pure, mais surtout de divers systèmes de cultures à structure unitaire mettant en rapport une culture principale de rente et des cultures secondaires vivrières ou fruitières.

La crise du marché des produits de rente à partir de la seconde moitié des années 1980 sonne le glas du déclin des cultures de rente amorcé en réalité au lendemain de l'indépendance. De ce fait, depuis plus de deux décennies, les paysans s'efforcent de modifier le système de culture anciennement basé sur le café ou le cacao.

Nous avons observé que la majorité des CUPP associent des cultures qui prennent en compte comme éléments de base, le café, le cacao en déprise, l'igname, le maïs et les productions fruitières ; ces cinq spéculations peuvent être vues comme des points cardinaux des différentes associations, chaque UPP les combinant ensemble ou indépendamment avec d'autres spéculations. Du point de vue écologique et agronomique, la remarque à faire est que le café et le cacao tolèrent quasiment les mêmes types d'association à l'exception du fait que la culture fruitière et le riz trouvent plus de succès, donc plus d'extension en zone écologique propre au cacao.

La zone d'économie de plantation dominée jadis par des paysages de monoproduction caféière et cacaoyère, voit également sa structure de production qui était unitaire transiter vers de nouvelles structures de production, essentiellement plurielles (associées). Sur le plan spatial, on assiste à une conquête des zones savanières propices à la plupart des céréales.

Certaines formes de déprises sont caractérisées par une prééminence des cultures vivrières sur les cultures de rente. Que le café et le cacao soient prédominants ou non, leurs cultures se font sur terres de café ou de cacao sur la base d'associations de divers types. Nous nous proposons ici de décrire des associations assolées, des associations en exploitation caféière et cacaoyère, des associations de cultures vivrières et d'élevage, et d'analyser l'ampleur de l'élevage au sein des exploitations agricoles.

5.1.1.4.1 Des associations assolées

Elles ont pour caractéristiques, de juxtaposer les exploitations caféières ou cacaoyères aux exploitations vivrières. Elles procèdent d'une conversion partielle des plantations ou tout simplement d'une disponibilité suffisante en capital foncier pour une valorisation des autres cultures souhaitées.

Le champ est découpé en plusieurs parcelles à structures unitaire ou dualiste. Elles présentent quatre formes principales qui sont les suivantes :

- Café/ légumineuses/ maïs / manioc / igname + riz/ niébé ;
- Cacao + bananes+ cola / gingembre/ manioc / haricot- soja ;
- Cacao/ café+ palmier à huile + cultures fruitières ;
- Café/ cacao+ maïs+ manioc+ bananes.

Cette première forme de combinaison est abondante dans les exploitations au sein desquelles le paysan abat une partie de sa plantation pour la convertir vers d'autres productions. Dans un contexte de pression démographique et de pénurie des terres, ce type d'association connaît du recul dès l'instant où le planteur désire maintenir la taille de sa plantation. Cette première forme de combinaison tranche nettement sur l'espace par le caractère monoculturel de la plantation dont l'espace n'est pas identique à l'espace alloué aux autres cultures.

En revanche, la forme d'association qui suit met en rapport direct de complémentarité ou de concurrence les caféiers ou cacaoyers avec les autres spéculations.

5.1.1.4.2 Des associations en exploitation caféière et cacaoyère

Ce type d'association met en commun les cultures de rente, le café, le cacao et d'autres spéculations. Il s'opère alors des combinaisons dont les plus essentielles sont les suivantes :

- Café + cacao + manioc ;
- Café/cacao + maïs+ macabo ;
- Café + manioc ;
- Cacao + manioc ;
- Cacao + taro + maïs ;
- Café/cacao + culture fruitière.

Dans ce cas, les paysans introduisent sous les pieds des caféiers et des cacaoyers des cultures qui généralement prennent de prééminence sur les cultures de rente. Cette technique vise également à favoriser l'entretien qui profite à la fois aux spéculations introduites et aux caféiers et cacaoyers.

Par ailleurs, face à l'abandon total du café et du cacao, les paysans tentent de développer à la fois la production vivrière d'autosubstance et celle de commercialisation que très souvent, ils associent.

5.1.1.4.3 Des associations cultures vivrières marchandes, cultures vivrières de subsistance

Les déprises totales au niveau de certaines UPP ont abouti à la mise en place d'un système de culture qui, associé, se caractérise par l'absence des cultures de rente. Il en découle un type biennal ou triennal d'assolement qui associe :

- Manioc + maïs + soja ;
- Manioc/ igname + riz / niébé ;
- Palmiers à huile+ maïs ;
- Igname + haricot + manioc ;
- Arachide + coton + maïs ;
- Bananiers+ palmiers à huile ;
- Orangers + mandariniers + pamplemoussiers + gingembre.

La plupart des associations visent à surmonter le problème de dégradation des terres grâce à une alternance de cultures absorbantes et de cultures améliorantes. Tenant compte de ce qui précède, on observe que la mutation du système de culture s'accompagne de celle des techniques de culture que sont l'assolement, l'alternance entre cultures absorbantes et cultures améliorantes et la jachère. En réalité, l'association des cultures n'est pas nouvelle dans le milieu. Toutefois sa pratique a connu une ampleur plus remarquable. C'est à travers elle que se développent et évoluent les différentes stratégies d'adaptation aux contraintes financières et agronomiques.

5.1.1.4.4 Un système d'élevage marginal : complémentarité ou concurrence entre agriculture et élevage ?

Notre enquête révèle que 74 % des CUPP pratiquent l'élevage. Cependant, cet élevage reste marginal, extensif et souvent en divorce avec l'agriculture. Par tradition, les agriculteurs élèvent de la volaille ou du bétail. Il s'agit d'une stratégie adoptée, d'abord pour éviter des dépenses qu'occasionneraient le recours à l'achat pour l'alimentation et l'approvisionnement en protéine animale. Ensuite, le paysan utilise les déchets d'animaux comme une source d'engrais organique.

Dans l'ensemble des Plateaux-Ouest, l'élevage est extensif et familial sauf sur les hauteurs du plateau akposso où, à travers le projet dénommé Béna et à travers des fermes agro-pastorales, il est intensifié. A Béna, l'élevage des petits et des gros ruminants était organisé avec l'appui des pouvoirs publics. Il convient de souligner que certains paysans disposent de troupeaux qu'ils font déplacer sur

des dizaines de kilomètres, surtout dans l'Akposso-Plateau, dans l'Akébou et dans le Danyi. D'autres confient leurs troupeaux aux Peulhs qui les conduisent au pâturage. En nous fondant sur les résultats de notre enquête, il est clair que les paysans CUPP s'intéressent à des degrés divers à l'élevage. Différents types d'élevage sont pratiqués. Il s'agit de l'élevage de la volaille (86 % des CUPP), du petit ruminant (66 % des CUPP), des porcins (32 % des CUPP) et du gros bétail (4 % des CUPP). A Danyi Atigba et Danyi Elavagnon (plus précisément à Edjéré), en tout 4 membres de notre échantillon étaient apiculteurs, élevant donc des abeilles. Contrairement aux régions septentrionales du Togo et aux pays du Sahel qui s'offrent mieux pour des raisons climatiques à l'élevage, la partie occidentale de la Région des Plateaux connaît un élevage peu développé et limité à quelques volailles ou têtes de bétail. Les raisons justifiant cette faiblesse de l'élevage sont la trop forte humidité qui entraîne la prolifération d'insectes nuisibles aux animaux. Par ailleurs, la densité de la biodiversité n'est pas toujours synonyme d'une disponibilité permanente de pâturage dans la mesure où le bétail prend plutôt plaisir aux jeunes pousses d'herbes que l'on ne retrouve mieux qu'au cours de la saison sèche ou après le passage d'un feu de brousse. S'il s'établit pour 28 % des éleveurs des relations de complémentarité entre élevage et agriculture, c'est plutôt des relations de concurrence, voire de conflits que l'on observe entre certains éleveurs spécialisés et les agriculteurs. Le déplacement des pasteurs comme nous l'avons observé à Danyi et dans l'Akébou provoque de temps à autres la destruction de champs. Or, aux troupeaux que l'on retrouve dans la partie ouest de la Région des Plateaux viennent s'ajouter ceux venus du Sahel ou du nord du Togo, entre décembre et mars, en quête de pâturage. Les champs de manioc, de l'avis des paysans, ont été pendant plusieurs années les plus grandes victimes du dégât des troupeaux transhumants. L'ampleur de ce phénomène de piétinement et d'arrachage si non de déracinement des tubercules que l'on retrouve également dans la plaine orientale d'Amou et de Kpélé, constitue un déterminant essentiel de la flambée des prix du gari, si non de la variation du prix d'une campagne agricole à une autre.

Nombreux sont les CUPP qui dénoncent vivement ces faits qu'ils observent impuissants. Les séries de destruction de plantations amènent parfois les populations rurales à mettre la main sur des bouviers qu'ils traduisent en justice. Mais le problème est rarement résolu, les éleveurs peulhs disposant le plus souvent d'un arsenal de moyens pour échapper aux tentatives d'incrimination. La pire résultante de cette concurrence entre agriculteurs et éleveurs est le règlement de compte. A la justice d'Atakpamé, il nous a été donné de suivre une audience qui mettait aux prises des paysans plaignants et un éleveur peulh, accusé d'avoir occasionné lors de la transhumance de son bétail, la destruction des champs de manioc à Adiva dans la préfecture de l'Amou.

En définitive, l'élevage demeure marginal dans le système cultural. Il est extensif et peu ambitieux au niveau des UPP enquêtées. Quelques rares CUPP font appel à des bouviers qui conduisent leurs troupeaux au pâturage. Notre zone d'étude demeure une zone de passage à certaines périodes de

l'année, des bouviers nomades du Sahel ou du nord du pays. La concurrence entre élevage et agriculture est plus visible que la complémentarité. Mais le constat est que de plus en plus des CUPP associent l'élevage à l'agriculture. La mutation du système cultural s'accompagne de la mutation des systèmes de production qu'il convient d'analyser.

5.1.2 Quelques aspects de la mutation du système de production

Se rapportant aux combinaisons des ressources productives et de leur dosage (Badouin R., 1987), le système de production agricole met en évidence les ressources naturelles, le travail et les consommations intermédiaires.

L'analyse de cette rubrique se fonde sur l'hypothèse selon laquelle l'abandon massif des plantations entraîne une course vers la conquête de nouvelles terres pour une mise en valeur d'autres spéculations. Toutefois, les difficultés liées à l'approvisionnement en intrants pour freiner la dynamique de l'intensification agricole, la rareté de la force de production créent en fin de compte, un cercle vicieux qui dégrade de plus en plus les conditions de vie des masses rurales.

5.1.2.1 Une réduction de la surface cultivable disponible ou relative saturation des terres

Sous l'effet combiné de l'abandon des exploitations caféières et cacaoyères et de la croissance démographique, on assiste désormais à une réduction de la surface cultivable disponible dans l'environnement de recherche. En effet, depuis longtemps dans la partie ouest de la Région des Plateaux, seulement 33 % des terres sont exploitables à des fins agricoles, le reste de l'espace agricole étant occupé par les roches préexistantes de la série de l'Atakora.

Or, avec l'introduction du café et du cacao, étendre ses plantations était devenu synonyme d'étendre son domaine d'appropriation foncière. Au même moment, les microbiotopes mis en place par la présence de la forêt s'accommodent mieux à l'arboriculture, d'où la course aux milieux forestiers, cause de la saturation au bout de quelques décennies des terres propices à l'agriculture spéculative. Aujourd'hui, malgré l'avancée des déprises par des mécanismes de reconversion des parcelles ou de mise en jachère définitive des plantations, force est de constater que même les terres destinées aussi bien à l'agriculture d'exportation qu'à l'agriculture vivrière sont désormais d'une disponibilité très réduite.

296 CUPP sur les 432 interrogés, soit 68 % des individus enquêtés se trouvent confrontés au problème crucial d'insuffisance de terres agricoles. Ils voient de ce fait la dynamique productive de leur exploitation freinée par les difficultés d'accès aux meilleures terres de production. Naturellement, les conditions physiques et humaines d'occupation des terroirs créent une nette différenciation spatiale relative au problème de terre agricole. C'est ainsi que le paysannat en est affecté à 93 %

dans l'Agou, à 88 % dans le Danyi, à 86 % dans le Litimé, à 55 % sur le plateau akposso, à 54 % dans l'Amou, et à 38 % dans l'Akébou.

5.1.2.2 Un raccourcissement du temps de la jachère

Face à l'abandon des plantations, les paysans s'orientent vers d'autres spéculations et il s'opère progressivement une nouvelle conquête de l'espace agraire. Ainsi, l'une des conséquences les plus remarquables de la déprise des plantations est la nette régression des périodes de jachère ou même leur absence dans certaines UPP.

A l'époque où les plantations occupaient l'essentiel des activités agraires, les terres destinées à la production des cultures vivrières étaient peu exploitées, car peu conquises. L'agriculture dans la partie ouest de la Région des Plateaux comme partout en Afrique noire se faisait alors de manière itinérante sur brûlis avec pratique de longues jachères. De nos jours, la culture itinérante sur brûlis a considérablement reculé de même que la jachère. Le tableau n°24 présente la durée ancienne des jachères dans la zone d'étude.

Tableau n°24 : Répartition des CUPP en fonction de la durée ancienne de la jachère

Durée ancienne de la jachère	Effectif	Pourcentage simple	Pourcentage valide
0 à 3 ans	123	28,5	31,0
3 à 6 ans	177	41,0	44,6
6 à 9 ans	68	15,7	17,1
9 ans et plus	29	6,7	7,3
Sous- total	397	91,9	100,0
Sans réponse	35	8,1	-
Total	432	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain, 2006.

En tenant compte des données avancées par le tableau n°24, il apparaît que sur 432 CUPP, 397 soit 92 % pratiquaient la jachère sur différentes périodes. Parmi ceux-ci, 177 soit 44,6 % pratiquaient une jachère dont la durée s'étendait entre 3 et 6 ans; 31 % la pratiquaient sur une période inférieure à trois ans ; 17,1 % entre 6 et 9 ans puis 7,3 % pour une période supérieure ou égale à 9 ans. Les CUPP disent qu'en raison de la grande disponibilité des terres, certaines jachères pouvaient atteindre 20 ans et plus jusqu'aux années 1970.

Aujourd'hui, sur 432 CUPP, 74,3 % déclarent pratiquer la jachère contre 20,8 % qui disent ne pas la pratiquer. En considérant uniquement les enquêtés qui ont répondu à la question, il ressort que 78,1 % des exploitants agricoles pratiquent la jachère contre 21,9 % qui ne la pratiquent plus. Par rapport à d'autres régions du pays, le taux de CUPP pratiquant encore la jachère est relativement élevé

dans la partie ouest de la Région des Plateaux. Ce qui est frappant dans notre analyse est moins la chute du taux de personnes pratiquant la jachère que la réduction de la période de la jachère. Le tableau n°25 en témoigne.

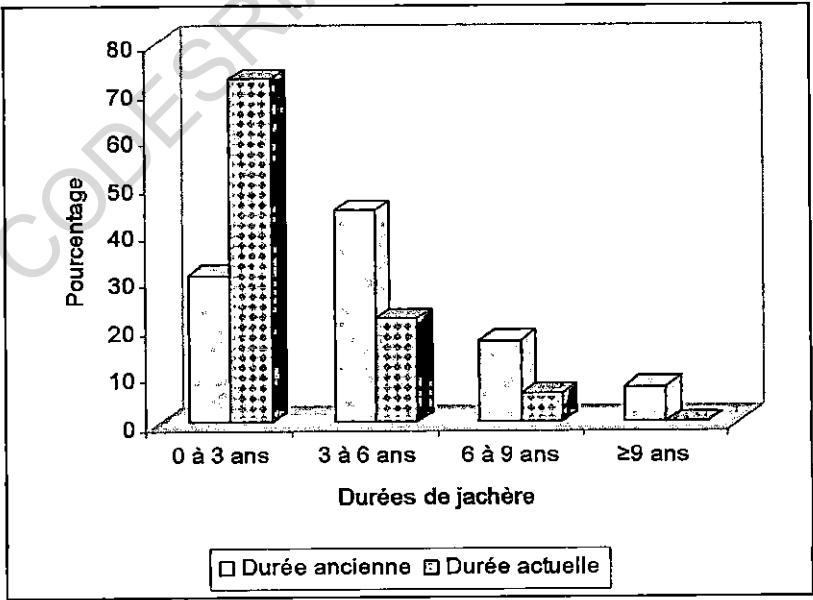
Tableau n°25 : Répartition des CUPP suivant la durée actuelle de la jachère

Durée actuelle de jachère	Effectif	Pourcentage simple	Pourcentage valide
0 à 3 ans	255	59,0	72,4
3 à 6 ans	76	17,6	21,6
6 à 9 ans	21	4,9	6,0
Sous- total	352	81,5	100,0
Sans réponse	80	18,5	
Total	432	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain, 2006.

Il ressort du tableau n°25 que la majorité des CUPP, soit un taux valide de 72,4 % pratique une jachère dont la durée est inférieure à 3 ans contre 27,6 % qui pratiquent une jachère dont la durée moyenne varie entre 3 ans et plus. A n'en point douter, la durée de la jachère a grandement baissé dans la région. La figure n°39 met en comparaison, la durée ancienne et la durée actuelle de la jachère suivant le nombre d'années qu'elle couvre.

Figure n°39 : Durée comparée de la pratique de la jachère dans la Régions des Plateaux Ouest



Source : Enquête de terrain, 2006.

Par rapport aux données des tableaux n° 24, 25 et de la figure n°39, il est établi que, dans l'ouest de la Région des Plateaux comme dans beaucoup de régions d'Afrique subsaharienne, la durée de la jachère s'est considérablement raccourcie, tendant à disparaître. La jachère est encore plus courte dans l'Agou que dans l'Akébou, l'Amou ou le Kloto. Pour surmonter le problème de la dégradation des terres, les paysans adoptent des méthodes améliorées dans la conduite de leurs emblavures.

5.1.2.3 Des méthodes améliorées d'entretien des cultures : utilisation généralisée d'engrais et d'espèces sélectionnées

L'une des transformations consécutives à la déprise des plantations, consiste en une utilisation généralisée d'intrants performants. S'inscrivant dans la logique des pouvoirs publics qui, en 1977, ont décrété l'agriculture « *priorité des priorités* » avec pour mission d'assurer l'autosuffisance alimentaire grâce à la révolution verte qui consiste en une utilisation accrue des V.H.R (variétés à hauts rendements), la dynamique agricole en économie de plantation a des impacts certains sur le système de production. En effet, la volonté des uns et des autres de redynamiser l'agriculture spéculative frappée de déprise, favorise une utilisation croissante d'intrants performants, soit pour amender le sol, soit pour traiter les plantes.

Au rang des intrants ou consommations intermédiaires, se trouvent les semences sélectionnées, produites par la recherche. Celles-ci existent et sont connues par la masse paysanne aussi bien dans le cadre de l'agriculture d'exportation que dans celui de l'agriculture vivrière. L'effet est direct alors au niveau de l'utilisation des variétés nouvelles plus adaptées aux contraintes pédoclimatiques et phytosanitaires qui prévalent dans le milieu. Nous avons donc pour un grand nombre de spéculations, des variétés sélectionnées et mises à la disposition des paysans.

Les nouvelles espèces mises en essai et diffusées par des services compétents, ont globalement pour avantages d'avoir des rendements plus élevés, une période végétative de production raccourcie, une résistance aux contraintes pédoclimatiques et aux virus, microbes, bactéries, parasites voire insectes nuisibles et dévastateurs de productions. Les paysans, par le biais des encadrements ruraux réalisés dans le cadre de la relance de la production du café et du cacao (SRCC) sont désormais sensibilisés sur la valeur et la qualité des nouvelles espèces de cultures d'exportation comme de cultures vivrières mises à leur disposition.

Dans la production caféière, le café Robusta et les nouveaux clones ont pris la place des vieux cafés Niaouli et Arabica qui aujourd'hui ne représentent respectivement qu'environ 10 % et 2 % du verger national. Pour ce qui est de la production cacaoyère, le cacao hybride a pris la place du vieux Amelonado qui représente environ 8 % du verger actuel. Les filières des cultures vivrières à l'instar du riz et du maïs voient disparaître les variétés rustiques au profit des variétés sélectionnées. Cette

transformation au niveau des techniques agricoles touche également le domaine de la fertilisation et des traitements phytosanitaires. Si l'agriculture précoloniale était qualifiée d'archaïque en raison des méthodes nettement traditionnelles, l'agriculture post-coloniale tranche légèrement avec cette situation. La dégradation des sols jadis riches de l'ouest de la Région des Plateaux est à l'origine d'une utilisation de plus en plus importante de fertilisants chimiques ou naturels.

En effet, sur les 432 CUPP interrogés, seulement 96 soit 22,2 % ne font en aucun cas usage d'engrais au sein de leur UPP. En revanche, 75,5 % du paysannat utilise en fonction de leurs moyens, des fertilisants. Ils font notamment usage de fumiers (11,2 %), de cendres issues de brûlis (10,5 %). 67 % des CUPP enquêtés font recours à une fertilisation chimique de leurs exploitations. Toutefois, au cours de la campagne 2004-2005 seulement 42 % ont reconnu avoir effectivement fait usage d'engrais chimiques pour la réussite de leurs plantations et de leurs cultures vivrières. Epée de Damoclès ou épée à double tranchant au-dessus des plantations et des planteurs ? Une chose est sûre : dans la zone d'économie de plantation, on assiste à une utilisation accrue de fertilisants chimiques : NPK, Urée,...

89 % des CUPP font recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs plantations et même de certaines cultures vivrières telles que le niébé et le riz. Au cours de la campagne 2004-2005, 57 % d'UPP auraient eu recours aux produits phytosanitaires destinés à déparasiter leurs plantations. Il convient de souligner que la mutation inhérente à l'utilisation des méthodes modernes d'amendement du sol et de traitement phytosanitaire est de plus en plus visible de nos jours au niveau de la production vivrière contrairement aux années 1970 et 1980 au cours desquelles seules les plantations faisaient l'objet d'un entretien pareil.

La dynamique agricole dans l'ouest de la Région des Plateaux, devant l'introduction des plantations, l'utilisation des engrais, insecticides et pesticides qui contrastent avec les instruments aratoires se situe de ce fait en une phase charnière entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture moderne. Le modernisme est apparu en Afrique noire, sans malheureusement d'adéquates méthodes d'accompagnement qui sont entre autres l'alphabétisation fonctionnelle des paysans, la mise à la disposition de ces derniers des moyens réels. Il faut toutefois souligner que les outils agricoles traditionnels n'ont pas été abandonnés.

L'agriculture est demeurée toujours au stade aratoire. On constate toutefois, grâce à l'évolution, la présence de tronçonneuses qui servent à abattre les gros arbres lors des défrichements. Ceci est signe d'une certaine amélioration de l'outillage. En dehors des moulins de café qui ne sont pas à prendre en compte parmi les innovations consécutives à la crise agraire, il existe dans l'espace agraire des décortiqueuses de riz, qui prennent la place du pilage manuel en usage durant les périodes précédant la déprise.

Dans cette logique, il convient de nuancer notre propos en disant qu'en matière de mutation au niveau des techniques ou outils de travail agricole, l'évolution scientifique et technologique se répercute beaucoup plus sur les instruments de travail que ne le font les effets de la déprise des plantations.

5.1.2.4 Une agriculture qui fait de plus en plus recours à la main-d'œuvre salariée

Nous avons constaté que dans le milieu, un recours croissant est fait à la main-d'œuvre extérieure et notamment salariée. La raison première reste le vieillissement des CUPP dont plus de la moitié a un âge supérieur à 55 ans. Ce vieillissement des CUPP se complique par le fait que leur progéniture, désintéressée vis-à-vis du travail agricole, migre le plus souvent vers les villes à la recherche d'un travail salarié. De ce point de vue, il apparaît que l'exode rural est le second facteur évoqué pour justifier la raréfaction de la main-d'œuvre familiale. Par ailleurs, la forte propension à se scolariser pousse un grand nombre de CUPP à se retrouver seuls, sans le soutien des membres valides de leur famille, malgré parfois la pléthore qui caractérise leur progéniture.

Face donc à l'exode rural, au départ massif des métayers allochtones suite aux troubles sociopolitiques des années 1990, au désintérêt des jeunes vis-à-vis des activités agraires, et surtout des plantations, l'agriculture dans l'ouest de la Région des Plateaux souffre d'un manque de main-d'œuvre. Le seul recours pour 78 % d' UPP est la main-d'œuvre salariée, payée à la tâche et par journée de travail ou par unité de surface. La force de production, rare et de plus en plus chère est constituée de jeunes motivés par le désir de gagner des revenus en monnaie sonnante et trébuchante en vue de la résolution de leurs problèmes immédiats.

Le salariat agricole qui prend beaucoup d'ampleur s'explique également par le fait que certains membres de ménages ont quitté leur espace de vie pour se rendre ailleurs. Ayant abandonné leurs plantations, ils sont dans l'obligation, quoique vivant ailleurs (au Togo, au Ghana ou ailleurs) de les entretenir par le biais d'une tierce personne. En fonction de leurs moyens et des motifs qu'ils évoquent, certains préfèrent recourir à une main-d'œuvre salariée, le système de métayage étant en recul.

L'emploi croissant de la main-d'œuvre salariée constitue à certains égards un élément perturbateur de la dynamique du système d'exploitation. Il demeure en effet dans certains cas, en raison surtout du coût élevé de cette dernière, un frein à l'extension des plantations et constitue un facteur de réduction du nombre d'entretien annuel des plantations. Cette carence en main-d'œuvre familiale et le recours à la main-d'œuvre salariée, en même temps qu'ils contribuent à accentuer la déprise, créent un dysfonctionnement au niveau de la performance des systèmes de production de notre

univers de recherche, caractérisé par une faiblesse de la taille des exploitations. Le nombre d'entretiens qui passe de 4 ou 3 à 2 ou 1 par année, réduit les rendements, limitant ainsi, les chances de performance de l'agriculture spéculative. Bien entendu, ailleurs comme en Côte d'Ivoire, le recours à la main-d'oeuvre salariée fut une obligation et une nécessité de performance des exploitations agricoles en raison des surfaces plantées qui sont de loin plus grandes que celles du Togo. Car, au Togo, 100 % des CUPP disposent, selon notre enquête, d'une plantation de type familial dont les superficies moyennes sont de nos jours inférieures à 2 ha.

5.1.3 La dynamique du système d'exploitation

Il est ici question d'analyser les modalités de gestion des UPP, de décrire le rapport entre les CUPP et les structures actuelles d'innovation puis d'examiner les changements enregistrés au niveau du mode d'accès à la terre.

5.1.3.1 Des changements dans la détention et l'exercice du pouvoir de décision

Le pouvoir de décision et les modalités de son exercice au sein de l'exploitation agricole constituent un élément clé du fonctionnement du système d'exploitation. C'est donc un indicateur à prendre en compte dans l'analyse de la dynamique agraire. L'organisation sociale au sein de l'exploitation connaît une mutation qui s'opère dans le sens d'une nécessaire adaptation aux difficultés induites par la crise des plantations.

En tenant compte, dans une perspective globalisante des UPP et en focalisant notre regard sur les exploitations allouées aux cultures de rente, il apparaît que la détention du pouvoir de décision au sein de l'exploitation agricole a connu une évolution lente, ou peu sensible, se prêtant plutôt aux réalités induites par les mutations institutionnelles.

En effet, comme jadis en Afrique subsaharienne, le pouvoir de décision au sein de l'UPP est détenu par le CUPP qui s'identifie au chef de ménage (C M). Ce pouvoir est alors partagé avec les garçons adultes et les femmes à qui, volontiers, le CUPP peut confier des parcelles à mettre en valeur dans le compte de l'UPP ou dans l'intérêt individuel de la personne qui l'exploite. Nous l'avons déjà démontré, la dynamique agraire dans notre zone d'investigation est caractérisée par un recul des cultures de rente au profit des cultures vivrières. Dans l'optique d'une compréhension de la mutation rurale, en prenant en compte à la fois les exploitations affectées aux cultures d'exportation et celles liées aux cultures vivrières ou aux autres cultures, certaines observations s'offrent à nos sens.

Ainsi, alors que la plupart des exploitations des parcelles allouées aux cultures d'exportation étaient régies dans leur fonctionnement par une entente entre les pouvoirs publics représentés par les

encadreurs d'un côté et les masses paysannes, de l'autre côté, le changement observé aujourd'hui est tout autre. Il s'agit d'abord d'une absence notable de l'autorité étatique dans les activités des filières d'exportation du café et du cacao. Désormais, le pouvoir de décision revient au paysan qui se donne toute la latitude de poursuivre ou non, à son gré, cette activité de traite. Le paysan dans ces circonstances est censé partager selon qu'il le juge utile ou non, son pouvoir de décision avec les membres de son ménage.

Toutefois, ce pouvoir de décision qui lui est revenu totalement avec le désengagement de l'Etat de la filière et la libéralisation de la filière est de nos jours partagé pour environ la moitié des exploitants, avec les OPA à qui il est donné un droit de regard sur les activités de production et de commercialisation des produits de traite. Nés à la suite de la dissolution de la SRCC, les GAV (Groupements Agricoles Villageois) ont fonctionné sous la SAFICC comme coopératives de commercialisation des produits récoltés à l'OPAT, avec pour but de vendre leurs produits à de meilleures conditions. Le pouvoir de décision est revenu dans une grande dimension aux groupements villageois devenus GPCC avec la libéralisation grâce à l'appui de l'ACDR qui avait auprès des paysans à travers ses Conseillers Technico-économiques (CTE) et Conseillers en Gestion (CG) une mission à la fois technique (celle liée à la production), sociale (celle liée à l'organisation des groupements et des UGPCC) et économique (celle liée à la commercialisation des produits). C'est donc les UGPCC, qui rassemblent plusieurs GPCC en Unions selon les zones qui se sont fédérées en la FUPROCAT-GIE dont le rôle est essentiel de nos jours, dans les actions à mener pour promouvoir la production caféière et cacaoyère.

Notre enquête révèle que 47 % des CUPP sont membres de GPCC contre 53 % non affiliés. Ces résultats tout à fait proches des données avancées par les institutions chargées de la gestion des filières café-cacao viennent confirmer une fois encore la non participation de la majorité des CUPP aux organisations collectives de producteurs de café-cacao, et donc la prédominance de la gestion individuelle et personnelle des exploitations agricoles. En effet, le PAOP en 2003 avance que le taux de participation des planteurs au PAOP à travers l'appartenance aux GPCC est de 33 %. Ce taux est passé à 45 % en 2005 selon le BDPA (2005 p.1).

Il ressort de ce qui précède que la majorité des CUPP en zone d'économie de plantation détient en premier lieu le pouvoir de décision et l'exerce en collaboration avec les membres de leur famille. Cette remarque mérite toutefois d'être approfondie car en situation de faire-valoir indirect, le pouvoir de décision est géré et partagé entre le propriétaire terrien et le métayer exploitant. Par contre, au niveau des planteurs organisés disposant d'une plantation, le pouvoir de décision sans entrer en rupture avec le paramètre imposé par le mode de faire-valoir, est partagé entre le producteur membre de GPCC et l'unité organisationnelle chargée de gérer les activités de production et de commercialisation du café et du cacao. Les différentes orientations sont faites dans ce cas de figure

à différentes échelles : au niveau du producteur membre de l'Assemblée Générale du GPCC qui a mandat de prendre des décisions applicables à/par tous les membres du groupement, mais aussi du sommet. Bien entendu, ce mode d'organisation sociale individuelle pour les premiers et collective pour les seconds, induit de fortes influences sur la dynamique productive et le volume de la production des cultures d'exportation. Suivant les résultats de notre enquête, les planteurs organisés ont une part de production supérieure à celle des planteurs non organisés.

S'il est vrai que la production des cultures d'exportation a évolué en dents de scie depuis les années 1990-2000, il est aussi à noter que la part des paysans organisés a connu une croissance stable depuis les années 2000, exception faite de la campagne 2001-2002 où des démissions ont été enregistrées (PAOP, 2005). Plus concrètement, la dynamique participative, caractérisée par la prise des grandes décisions à partir de la base -au niveau des GPCC et des UGPCC- a impulsé pendant les temps d'intervention du PAOP, de 1999 à 2005, une nouvelle dynamique à la production de rente qui a connu une amélioration significative au moment où des plantations de paysans non organisés dépérissent.

Le désir d'autonomie exprimé par la majorité paysanne non organisée, ou plutôt sa soustraction des mouvements communautaires se justifierait en premier lieu par la désillusion paysanne inhérente à l'échec répété des nombreuses tentatives de modernisation agricole. Leur déception, leur découragement, leur âge avancé mais aussi leurs difficultés d'accès à certains villages ou hameaux où demeurent des personnes ressources en matière d'organisations paysannes sont d'autres facteurs justificateurs de leur situation ou attitude.

Il convient de nuancer ces remarques, car l'approche PAOP actuelle, tout comme la plupart des projets étatiques demeure une approche sectorielle axée sur le café et le cacao. Certes, çà et là, des groupements se forment, visant des productions autres que le café et le cacao. Mais comme cela vient d'être démontré, le partage du pouvoir de décision dans le cadre des activités paysannes demeure beaucoup plus une réalité au niveau des producteurs organisés du café et du cacao. Pour les parcelles affectées aux cultures vivrières, la gestion reste une initiative du CUPP, à l'exception des membres organisés dans d'autres filières.

Si l'accès au capital foncier n'est pas fonction du statut d'appartenance aux organisations paysannes et qu'il demeure pour tous un paramètre aux effets identiques, l'accès aux consommations intermédiaires ne se fait pas de manière identique. Alors que le paysan non membre de GPCC s'approvisionne en intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires), en fonction de ses propres moyens par les circuits étatiques ou autres, l'accès pour les paysans membres des GPCC se fait selon le besoin de tout le groupe à partir d'un inventaire des différents besoins du groupement. Dans les conditions que nous connaissons sur le plan national, la capacité à obtenir l'intrant recherché

devient plus facile en raison d'une part, des meilleures opportunités de fourniture d'intrants aux GPCC et d'autre part, des facilités financières offertes aux paysans organisés par la mutuelle des producteurs de café-cacao (*Dekawowo*) sise à Kpalimé, grâce à la caution de la FUPROCAT-GIE. Ainsi, dans la grande majorité des cas, pour les semences, les engrais et les produits de traitements phytosanitaires, les producteurs organisés obtiennent des crédits à la mutuelle « *Dekawowo* » qui leur permettent de créer et d'entretenir leurs plantations. Le remboursement des crédits intervient après la vente des récoltes. De même, les UGPCC coordonnent les activités des GPCC dans l'optique d'une meilleure performance.

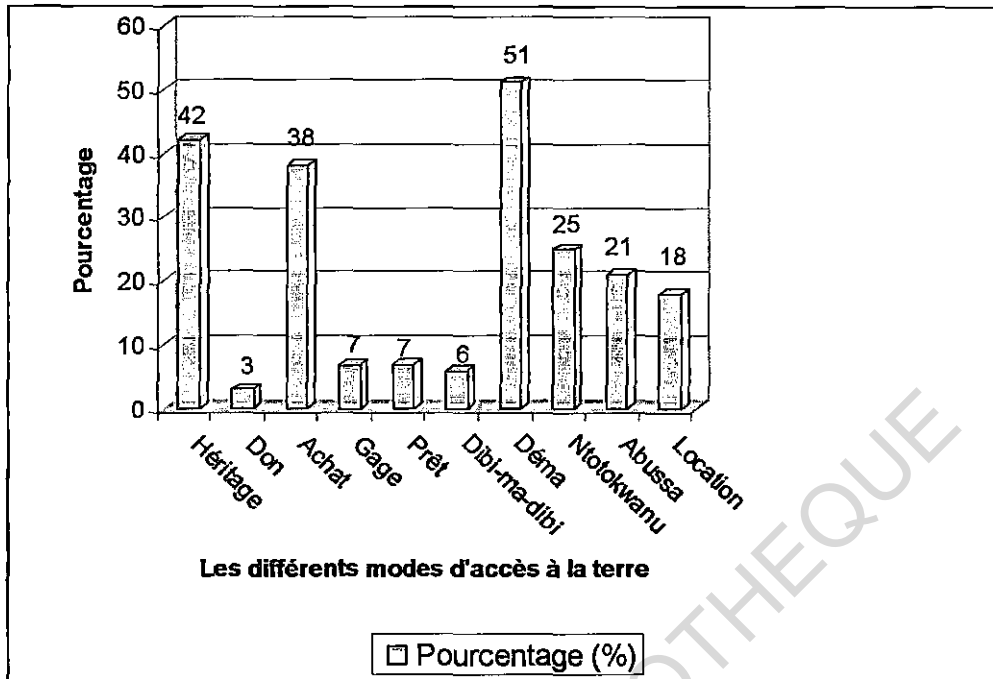
Ces éléments mis en exergue permettent de comprendre la mutation des systèmes agricoles et plus précisément des systèmes productifs : la transformation des systèmes de cultures, du mode de fonctionnement des ressources productives, l'organisation sociale qui prévaut sur les exploitations agricoles, la détention du pouvoir de décision, les opportunités d'accès aux crédits, aux consommations intermédiaires et aux capitaux ; puis enfin, quelques éléments de différenciation.

5.1.2.2 L'évolution récente du système foncier

D'après les résultats de notre enquête, le mode d'appropriation foncière dominant dans la partie ouest de la Région des Plateaux avant la déprise était l'héritage, avec 49,8 % de CUPP. Ensuite vient le contrat *dibi-madibi*, soit 37 % des CUPP. L'achat amorcé avec l'introduction des plantations demeure un moyen privilégié d'appropriation foncière avec 22,4 % de terres achetées. 12 % des CUPP exploitent leurs terres par contrat *abussa*, alors que 16,7 % opèrent sous le contrat *nkotokwanu*. La mise en gage, le don et le prêt viennent en dernières positions dans les usages fonciers originels des CUPP enquêtés puisqu'ils occupent respectivement 6,3 %, 4 % et 4 % des CUPP.

Face à la crise des plantations, le système foncier a connu des transformations décisives. En effet en nous fondant sur les données du diagnostic des exploitations actuelles, on peut retrouver un certain nombre de changements dans le système foncier. La figure n° 40 présente les modes actuels d'accès au sol.

Figure n°40 : Les modes actuels d'accès au sol



Source : Enquête de terrain, 2006.

La figure n°40 issue du traitement des résultats de notre enquête met en relief les valeurs actuelles des modes d'accès au sol. Il est frappant de constater qu'en tout, le *dibi-madibi* qui était prédominant dans l'ancien système d'exploitation ne représente que 6 %. En revanche, le *déma* dont le contrat ne se limite qu'au partage de récolte a pris considérablement d'ampleur avec un taux de 51 %. Tous ceux qui héritent de terres, par voie successorale, ou par achat ou encore par *dibi-madibi* pratiqué par leurs parents font 42 %. Tout comme le *dibi-madibi*, les contrats de don de terre, de gage et de prêt occupent une part insignifiante par rapport aux autres modes d'accès à la terre ($\leq 7\%$) alors que le contrat de location qui était presque inconnu il y a deux à trois décennies devient une pratique courante en raison du numéraire qu'il rapporte au propriétaire terrien⁵².

De ce qui précède, il apparaît que, la principale transformation intervenue dans le système foncier est la disparition du système *dibi-madibi* au profit du *déma*. Le *déma* constitue une forme évoluée du système *dibi-madibi*. D'origine éwé, formé des morphèmes « dé » qui signifie cultive et « ma » qui signifie partage, le *déma* peut être ainsi littéralement défini, « cultive puis partage ». C'est un contrat foncier qui consiste à confier sa terre à un exploitant métayer. Après qu'il ait achevé l'œuvre de création du champ ou de la plantation, la récolte se partage en deux parties soit égales soit inégales

⁵² La location d'un hectare de terre vaut généralement entre 40 000 F CFA et 80 000 F CFA l'an. Ce montant varie en fonction de la localité, de la disponibilité de terres dans la localité, des types de sol et de la culture à pratiquer. Il revient plus cher lorsque la terre sollicitée est destinée à la culture du riz ou de fruits tels que l'ananas ou la banane.

selon les cas, entre l'exploitant et le propriétaire. Contrairement au *dibi-madibi* qui consistait à l'origine en un partage des récoltes puis de la plantation /terre, le *déma* ne concerne explicitement que le partage des récoltes. Le *déma* a pour particularité de s'adapter aussi bien aux cultures de rente qu'aux cultures vivrières. Alors que durant les périodes primitives de l'économie de plantation des parcelles étaient prêtées au métayer pour une production des vivriers, les contrats actuels de terre entre propriétaire terrien et exploitant imposent un partage équitable des récoltes, qu'elles soient vivrières ou rentières. Ces mesures posent d'énormes problèmes aux immigrants qui trouvent pénibles les termes de ces contrats.

Dans le terroir d'Agomé-Tomégbé dans le Kloto, par exemple, le propriétaire prend les 2/3 des récoltes, laissant le 1/3 restant au métayer. Même au niveau du contrat *abusssa* et du contrat *nkotokwanu*, il se fait que de plus en plus, la parcelle confiée à l'allochtone en vue de la production du vivrier par ce dernier voit ses récoltes partagées : 2/3 pour l'exploitant, 1/3 pour le propriétaire dans le Litimé.

Aujourd'hui plus que jamais, l'achat est devenu le moyen par excellence d'acquisition des parcelles cultivables. Mais l'un des changements les plus remarquables dans le système foncier est la pratique de plus en plus fréquente du contrat de location de terre. Alors que les terres achetées servent souvent à la culture du palmier à huile, les terres louées à un taux précis servent très souvent à cultiver du riz comme à Amou-Oblo, Goudévè, à Badou-Dzindzi, Béthel et pour la culture d'ananas à Danyi-Atigba et Danyi-Edjéré.

5.2 De nouvelles formes d'aménagement de l'espace agricole : une mutation technico-spatiale

Face au recul de la culture itinérante sur brûlis, de la jachère, mais aussi face à l'agressivité de l'érosion et surtout à la perte des potentialités des sols, les paysans développent des techniques de mise en valeur propres aux régions de savanes et étrangères à la zone forestière.

Alors qu'en période de prospérité de l'agriculture de plantation, les travaux d'entretien des terres se faisaient pour l'essentiel à base du coupe-coupe, l'utilisation de la houe est de nos jours très courante. Dans le Litimé, sur les plateaux Akébou, Akposso, Danyi, sur les montagnes d'Amou et même dans la région d'Agou, il est saisissant de retrouver d'un endroit à l'autre, des paysages façonnés par le système de billonnage et de buttage. Mais ce sont des techniques forcément discontinues dans l'espace étant donné que les conditions géologiques, orographiques et pédogéniques ne favorisent guère une extension continue de ces types d'aménagements. Il n'y a donc pas abandon systématique de l'ancienne technique de mise en valeur qui se fait sans aucun aménagement particulier après le brûlis. Quant aux zones de plaines et de vallées, la possibilité est encore plus grande d'aménager les parcelles par la mise en place des billons.

Les milieux savanicoles sont de plus en plus investis. Les paysans s'efforcent après coupure d'herbes à base du coupe-coupe et brûlis, de pénétrer le sol au moyen de leur daba et de renverser sous forme de billons des mottes de terres destinées à faciliter la pénétration racinaire de la plante, généralement vivrière comme le maïs, le mil, le riz.

En ce qui concerne les cultures irriguées ou semi-irriguées comme le riz, le repiquage après pépinière a pris le dessus sur le semis à la volée ou en poquet. Dans les zones de bas-fonds et les périmètres irrigués, sont mis en place des carreaux et canaux d'irrigation pour acheminer l'eau vers les cultures. Il est donc clair que la déprise des plantations a entraîné la généralisation de certaines techniques de mise en valeur peu connues auparavant.

Désormais, l'agriculture prend une dimension intensive tant par la faiblesse de superficies cultivées par UPP que par la forme d'aménagement des parcelles destinées à maximiser la production, puis par l'utilisation d'intrants de semences à hauts rendements ainsi que d'engrais et d'insecticides. Quelques rares paysans ont pris conscience de la nécessité d'intégrer, si non d'associer l'élevage à l'agriculture et de mettre ces deux systèmes agricoles en relation de complémentarité.

Au total, la déprise caféière et cacaoyère au Togo est à la base d'une série de transformations au niveau du système agricole. Les différentes transformations du système de culture, du système de production et du système d'exploitation apparaissent comme un ensemble de mécanismes d'adaptation que le paysan met en place pour répondre aux besoins nouveaux liés à la dynamique agraire. Il devient naturel que les paysages humanisés mis en place au fil des temps par les populations agraires connaissent une modification significative. Nous nous proposons dans le chapitre suivant d'analyser cette dynamique paysagère.

Chapitre 6 : LA DYNAMIQUE DES PAYSAGES AGRAIRES

L'espace agraire s'identifie au cadre géographique dans lequel s'insèrent les communautés et les activités agraires. Dans l'ouest de la Région des Plateaux, il y a plusieurs décennies de cela, le développement de l'agriculture spéculative a favorisé l'apparition de nouveaux paysages agraires. Il s'était opéré, une extension des paysages de monoculture caféière et cacaoyère, une mise en place d'un habitat amélioré de même que des infrastructures routières. Mais aujourd'hui, face à la déprise caféière et cacaoyère, l'instinct d'adaptation de la masse paysanne induit des changements qui affectent l'espace agraire, modifiant de ce fait les paysages. Si du point de vue épistémologique il est établi que le paysage n'est pas l'apanage du géographe seulement, ce dernier a pour mission de peindre le paysage en analysant les éléments qui régissent sa mise en place et sa dynamique. C'est dans cette logique à la fois descriptive et explicative qu'en nous limitant à la morphologie du finage, au parcellaire, à l'habitat, aux voies de communication et aux sous-espaces étudiés, nous montrerons comment évoluent les paysages face à la déprise caféière et cacaoyère.

6.1 Un passage progressif d'une agriculture itinérante à une agriculture sédentaire

Pendant longtemps, l'homme s'est servi de la chasse, de la pêche et de la cueillette pour subvenir à ses besoins. Au Néolithique, il y a moins de 100 000 ans, l'homme a commencé à cultiver des plantes et à élever des animaux qu'il a lui-même apprivoisés, domestiqués et multipliés dans différents milieux, transformant ainsi progressivement les écosystèmes cultivés en paysages agraires. Au fur et à mesure que le temps avançait, les systèmes agraires se différenciaient d'un milieu à l'autre et des civilisations agraires s'individualisaient (Lebeau R., 1979). Mais dans les Plateaux du sud-ouest togolais tout comme dans la plupart des sociétés agraires d'Afrique tropicale, la pratique dominante dans le système agraire jusqu'au début de la colonisation était l'agriculture itinérante sur brûlis. Cette forme d'exploitation du sol par l'homme était caractérisée, selon Lebeau R. (1979, p. 95) par l'inexistence d'un finage agricole fixe, les perpétuels déplacements à travers un paysage rural flou, des techniques culturales qui ne font qu'affleurer les sols, la disposition concentrique dans l'occupation du sol. Ainsi était-il courant de constater de perpétuels déplacements, d'année en année, de champs cultivés, à travers un paysage rural où champs et brousse se confondaient ; les champs se dissimulaient dans le paysage, glissant continuellement d'un terrain à un autre sans porter atteinte à l'existence des arbres.

L'introduction de l'agriculture de traite par la colonisation amorça la mutation des paysages agraires. Dans les milieux forestiers d'Afrique tropicale, des cultures arboricoles notamment le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile furent introduites. De toutes ces cultures, ce fut le café et le cacao qui posèrent l'empreinte la plus indélébile sur le paysage agraire de la zone des forêts humides du Togo. Apparaissent désormais dans le paysage, des exploitations caractérisées par leur fixité. Il s'agit des plantations collectives puis familiales du café et du cacao. Comme précédemment montré, l'introduction du café et du cacao dans le système de culture fut au préalable caractérisée par une coexistence des cultures vivrières et des cultures d'exportation, les secondes ayant été développées en coexistence avec les premières. La métamorphose du paysage devient alors significative et avec les exigences coloniales, dans notre région d'investigation, le café et le cacao finissent par prendre le dessus dans le paysage agraire. De ce fait, on note la présence d'une agriculture spéculative fixe qui, malgré sa position hégémonique n'impose pas ce caractère à l'agriculture vivrière. Ainsi, au cours des périodes de prospérité engendrée par l'essor de l'économie de plantation, l'agriculture vivrière, venant en second rang dans le système d'exploitation a gardé son caractère traditionnel d'agriculture itinérante sur brûlis. De nos jours, la succession de plusieurs générations humaines sur des parcelles mises en valeur par une minorité d'individus se réclamant d'une même famille, lignée ou clan, a ouvert la voie à la raréfaction des terres cultivables. Il se pose alors pour 68 % des paysans, un problème de manque de terres, source d'individualisation des parcelles.

Avec la crise des plantations pérennes caractérisée par un abandon des cultures de rente au profit des cultures vivrières, on assiste désormais à une insuffisance de terres cultivables qui pousse la majorité des paysans à pratiquer une agriculture sédentaire. C'est dans ce contexte que depuis plus de deux décennies, dans la partie ouest de la Région des Plateaux, on assiste à une pratique agraire spatialement fixée. L'agriculture qui, auparavant était essentiellement itinérante a résolument pris un caractère sédentaire. Au total, le caractère fixe de l'agriculture que l'on observe aujourd'hui, s'explique par l'occupation des terres par des plantations exploitées ou abandonnées à la brousse, par les partages successoraux qui, au bout de quelques générations, ont fait de la terre un bien quasiment rare.

Pour résoudre les problèmes inhérents à la fixité des exploitations agricoles, les paysans développent des techniques ingénieuses d'aménagement des parcelles qui sont entre autres, la rotation et l'assolement, destinées à rendre le sol plus productif. La combinaison de ces facteurs sus-analysés entraîne une extension de l'*ager*.

6.2 Une extension de l'ager : de nouvelles conquêtes de l'espace

L'une des conséquences les plus remarquables de la déprise caféière et cacaoyère dans l'ouest de la Région des Plateaux au Togo demeure l'extension de l'ager, déterminée par une conquête nouvelle de l'espace.

Dans l'ensemble, la forêt a connu un défrichement tellement massif que presque toutes les portions de l'ager favorables à l'agriculture de plantation ont été occupées. Il en est résulté une relative saturation foncière qui ne connaît pas de mouvement inverse pour plusieurs raisons. Il s'agit tout d'abord de la poussée démographique consécutive au croît naturel élevé auquel s'ajoute la forte immigration de personnes venues d'horizons divers. Ces dernières, notamment les Kabyè, Naoudemba, Adja, ... ayant souvent une progéniture numériquement importante, constituent de surcroît une main-d'œuvre destructrice de ces forêts qui sont les zones écologiques propices à l'arboriculture. Ensuite, il est important de rappeler qu'une forte proportion des plantations, soit 67 % ont été totalement ou partiellement envahies par la brousse, pendant que les paysans s'efforcent d'ouvrir de nouveaux champs pour la production vivrière.

Devant la déception des paysans vis-à-vis des cultures d'exportation, la course à la conquête de nouvelles terres, gage de survie en milieu rural, devient une réalité quotidiennement vécue. S'orientant de tous côtés des agglomérations habitées par les paysans, cette course entraîne à terme une extension de l'ager, donc une réduction du *saltus* (*sylva*). Désormais, il se déroule un déplacement progressif de l'ager, du noyau central vers des zones inexploitées ou faiblement exploitées de la périphérie. Dans ces conditions, la conséquence entre autres, reste un prolongement net des distances conduisant aux champs (tableau n°26), un temps de marche plus long, et un emboîtement de terroirs.

Tableau n°26 : Evolution des distances moyennes parcourues jusqu'aux champs

Distance (aller)	Parcours quotidien initial (%)	Parcours quotidien actualisé (%)
< 1 km	27	7
1-2 km	39	15
2-4 km	16	10
4-7 km	8	19
7-10 km	6	38
> 10 km	4	11
Total	100	100

Source : Enquête de terrain, 2006.

Sur la base du tableau n°26, il apparaît que la distance moyenne quotidienne parcourue par les paysans pour se rendre dans leurs champs a connu une croissance significative entre la période de prospérité que met en exergue la rubrique « parcours quotidien initial » et celle des déprises mise en évidence par la rubrique « parcours quotidien actualisé ». En effet, alors que durant la période de prospérité caféière et cacaoyère, le champ du paysan se trouvait dans son environnement immédiat, à une distance aller-retour inférieure à 3 km, (pour 66 % des cas), cette distance est devenue à près de 50 % supérieure à 14 km. La raison qui sous-tend cette augmentation des distances de l'ordre de 150 % par rapport à la distance initiale réside dans la recherche sur de longues distances de sols propices à la pratique de l'agriculture vivrière destinée à l'alimentation et à la commercialisation. Il découle tout naturellement de ce processus, un redéploiement des cultures et de l'habitat vers de nouvelles zones.

6.3 Un redéploiement des cultures et de l'habitat vers de nouvelles zones

L'extension de l'ager en réponse au phénomène de déprise des plantations, s'accompagne d'une mutation des zones de cultures et de l'habitat. La mobilité temporelle, saisonnière et définitive des populations agricoles confrontées à des difficultés foncières, provoque un départ progressif vers de nouvelles zones agricoles.

L'habitat dans la partie ouest de la Région des Plateaux voit sa structure qui est à la fois regroupée et dispersée se renforcer. En effet, la nécessité de parcourir de longues distances pour se rendre dans des savanes ou terroirs propices aux cultures vivrières, pousse un nombre non négligeable de paysans à élire domicile pendant deux ou trois jours voire plus dans les champs afin d'éviter les tracasseries et la perte de temps liées aux déplacements entre le domicile et le champ. Ce type d'habitat est généralement sommaire, construit à l'aide du bois, de la terre pétrie et coiffé de paille. Il comporte des ustensiles nécessaires à la cuisson des repas et un modeste espace portant généralement une natte qui permet aux paysans de passer leur nuit. Progressivement, certains paysans se sédentarisent dans leur nouvel espace agricole et améliorent leur habitation. Pour 16 % de nos interviewés, un déplacement saisonnier est fait pour ouvrir ou entretenir le champ. Par contre 18 % de nos enquêtés ont eu à quitter leur site originel de production agricole, essentiellement rentière, pour aller vivre dans une autre localité dans le but de se reconvertir vers d'autres productions.

Partout dans l'ouest de la Région des Plateaux, des mobilités humaines sont observées avec pour conséquence l'apparition de nouveaux espaces agraires. Il convient de souligner qu'une proportion non négligeable des populations résidant sur les plateaux ont décidé à la suite de cette crise périlleuse de se rendre sur le piémont, sur la plaine orientale, notamment dans l'Amou et à Kpélé-

Akata puis dans certaines localités de Kloto, pour élire domicile et survivre par la pratique des activités agricoles destinées à produire des spéculations autres que le café et le cacao.

Le redéploiement des cultures et de l'habitat vers des zones propices à d'autres spéculations conduit progressivement à la naissance à l'intérieur de la zone d'investigation comme à l'extérieur, de nouveaux terroirs ou hameaux. La croissance spatiale du hameau de Katchavé et du village de Nyilè dans la préfecture d'Amou peut être vue comme une conséquence de la migration rurale de populations d'Akposso-Plateau et du Litimé en quête de nouvelles terres.

De ce fait, la mise en place de nouveaux terroirs de différentes dimensions constitue une des stratégies d'adaptation à la crise. Essentiellement peuplés des personnes déplacées à la suite de la crise agraire ou de la destruction de leurs plantations par des feux de brousse, ces terroirs connaissent une extension progressive.

De nos investigations, en l'absence depuis deux décennies d'un nouveau recensement, nous nous sommes rendu compte que la zone savanienne située à l'ouest du piémont de la chaîne orientale de l'Atakora regorgeait d'un nombre significatif de ces terroirs. Mais il existe, à en croire nos personnes ressources, d'autres terroirs dans la région centrale, en particulier au niveau de la faune de Fazao, de nouveaux terroirs mis en place depuis le début des années 1990 par des partants de la zone caféière et cacaoyère.

Ce qui est intéressant pour la présente étude est que la crise agraire est source de production de nouveaux espaces agraires dans l'ouest de la Région des Plateaux. Dans notre analyse de la mobilité humaine, nous reviendrons sur les nouvelles destinations induites par la crise.

6.4 Une atomisation des exploitations agricoles

La micronisation des espaces cultivés, des plantations caféières et cacaoyères existantes puis des surfaces allouées aux cultures vivrières constitue l'une des conséquences les plus remarquables de la déprise caféière et cacaoyère sur les paysages agraires. Avec un paysage relativement micro-parcellisé et dont les exploitations sont essentiellement formées des plantations caféières et cacaoyères, la région des plantations du Togo, constitue aujourd'hui un exemple d'exploitations agricoles émiettées et diversifiées.

Conséquence, d'un passage d'une génération de planteurs « dynamiques », créateurs de plantations à une génération héritière de plantations, moins dynamiques, du manque d'extension des parcelles à partir des pôles d'héritages, de la conversion partielle ou totale des plantations et d'une

propension à disposer de plusieurs champs de différentes plantations, le parcellaire agraire de la partie ouest de la Région des Plateaux se trouve ainsi morcelé.

De même, tandis que l'essentiel de la production était rentière, nous assistons aujourd'hui à une agriculture vivrière réalisée sur différents champs (2 à 5) de différentes spéculations. La première raison évoquée par nos enquêtés pour justifier la micronisation de l'espace découle des partages successoraux. Dans le terroir de Badou-Zogbégan, une femme CUPP, dont le père avait une trentaine d'hectares de caféiers et de cacaoyers, se retrouve actuellement avec huit hectares (8 ha). Le second cas d'émiettement des parcelles vient se greffer ou non sur le premier. En effet, un CUPP qui disposait de 2 ha de caféière dans le terroir d'Atigba pendant la période de prospérité, n'en a que 0,75 ha, ayant abandonné et arraché une partie essentielle de sa plantation dans le but d'y produire de l'ananas, de la tomate et du maïs afin de dégager un revenu plus substantiel et approvisionner sa famille en denrées vivrières. De ce fait, l'UPP garde sa superficie, mais elle est répartie entre plusieurs spéculations d'où la micro-parcellisation ou micronisation des parcelles, qui devient un phénomène très visible dans plusieurs terroirs de l'ouest des Plateaux.

La micronisation des parcelles qui s'accompagne de conflits fonciers et de vives querelles, accentue la diversité du paysage agraire et donne au finage un aspect moins lâche. Notre enquête donne une idée plus claire de la micronisation de l'espace agricole. En effet, si l'on s'en tient à l'espace alloué aux cultures spéculatives (café-cacao), d'après les résultats de notre enquête, les surfaces cultivées par unité paysanne de production (UPP) ont considérablement baissé entre la période de prospérité et la période actuelle. La réduction de ces surfaces constitue une caractéristique essentielle de la déprise des plantations (tableau n°27).

Tableau n°27 : Evolution en pourcentage des surfaces cultivées

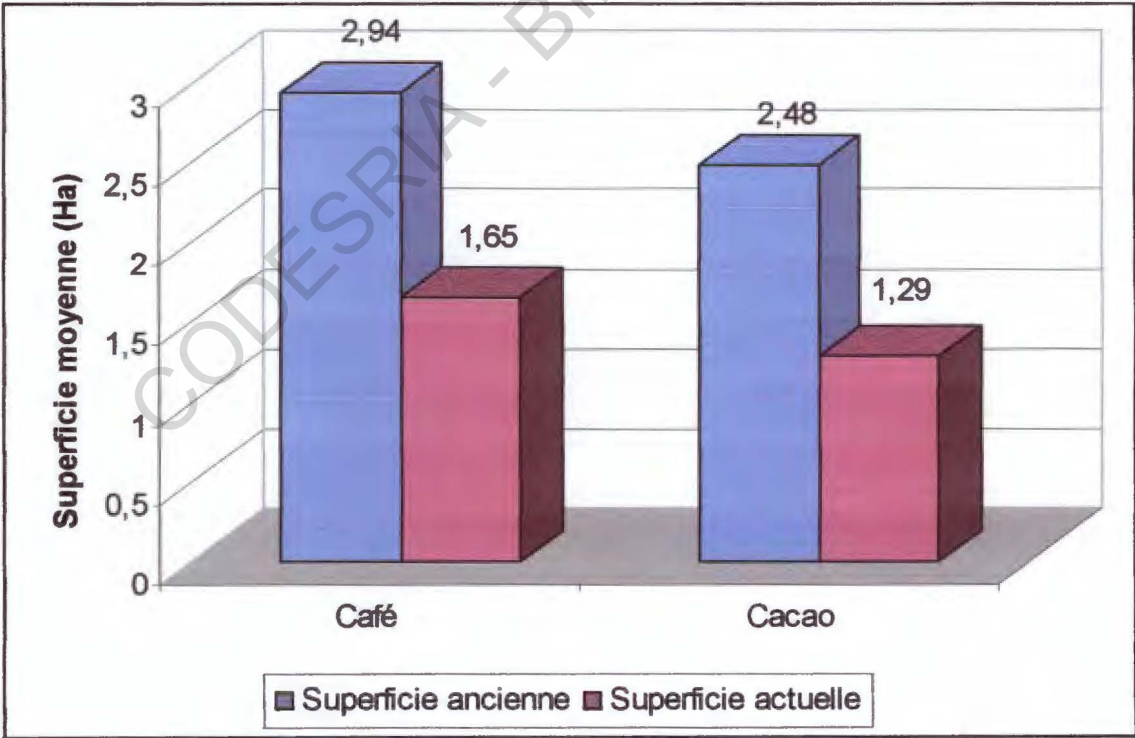
Produit	Café		Cacao	
	Superficie en ha	Superficies initiales (en %)	Superficies actuelles (en %)	Superficies initiales (en %)
Moins de 1		12,6	33,9	11,7
1 -2		49,8	51,4	48,5
2-4		19,3	8,9	22,4
4-8		11,9	4,6	11,7
8 et plus		6,3	1,2	5,6
Total		100	100	100

Source : Enquête de terrain, 2006.

Le tableau n°27 est obtenu à partir de deux questions qui sont en substance : *quelle était en période de prospérité les superficies respectives de vos plantations de café et cacao ? Puis quelles sont vos superficies actuelles de café et de cacao ?*

En réalité, tout analyste s'intéressant à la production caféière et cacaoyère ou à toute autre production dans la zone en question doit savoir distinguer la dynamique actuelle des plantations de la dynamique passée. Il faudrait toutefois éviter de tomber dans le piège des raisonnements simplistes selon lesquels tous les CUPP entre hier, période de prospérité et aujourd'hui, période de déprise, ont réduit la superficie de leur plantation. Cette hypothèse est fausse au regard des résultats de nos investigations. En effet, certains CUPP, soit 54 sur 432 (12,5 % des CUPP) déclarent avoir maintenu la même surface cultivable depuis qu'ils ont commencé le travail des plantations. De surcroît, 17 % des CUPP ont augmenté à divers degrés la superficie de leurs plantations. Toutefois, en considérant les résultats figurant dans le tableau n°27, on s'aperçoit que la part des exploitations réduites écrase de loin les modestes efforts de maintien ou d'augmentation des surfaces cultivées au point où d'une taille moyenne ancienne de 2,94 ha par UPP pour le café, nous sommes aujourd'hui à une moyenne de 1,65 ha. La surface moyenne du cacao passe pour des temps identiques de 2,48 ha à 1,29 ha (figure n°41).

Figure n°41 : Evolution de la superficie moyenne par UPP suivant les secteurs de production entre la période de prospérité et celle de déprise



Source : Enquête de terrain, 2006.

De ce fait, globalement, les exploitations caféières et cacayères sont passées d'une superficie moyenne de 2,71 ha par UPP à 1,47 ha par UPP, ce qui correspond à un taux de diminution de 84,35 % entre la période du boom des plantations et la période de déprise. La plupart des CUPP producteurs du café comme du cacao ont vu leur exploitation initiale être réduite pour des raisons sus évoquées.

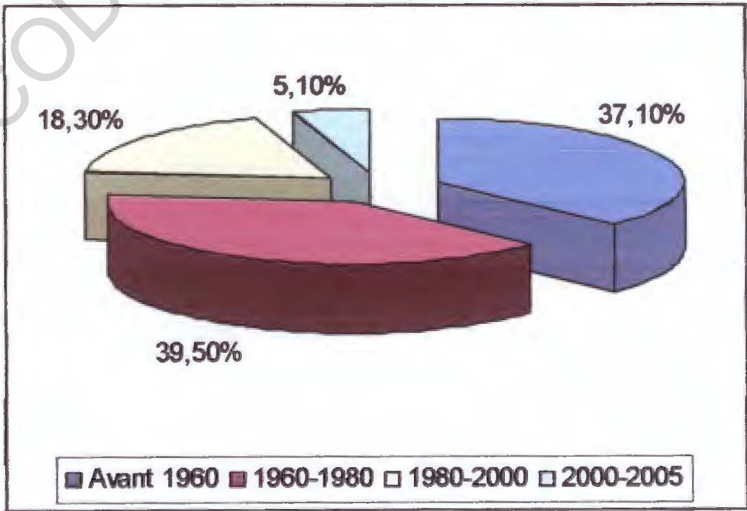
Cette situation ne freine toutefois pas la tendance à la mise en valeur progressive des terres même si le mouvement d'exode rural s'intensifie sans cesse. En remplacement des caféiers et des cacaoyers abandonnés, les paysans ne manquent pas de produire d'autres cultures. L'espace des zones caféières et cacayères du Togo se retrouve plus que jamais atomisé en parcelles relativement petites. En même temps que les exploitations agricoles s'atomisent, l'habitat rural connaît un délabrement.

6.5 Un habitat délabré

L'habitat rural est une composante essentielle du paysage agraire. Destiné à abriter les hommes, les produits d'élevage et d'agriculture puis le matériel agricole, l'habitat a en Afrique Noire une valeur sociale et sociologique certaine au point qu'on tende à en faire un résumé du milieu physique, humain et socio-économique du finage.

Dans la zone togolaise d'économie de plantation, contrairement à l'ager qui connaît une extension remarquable, l'habitat évolue à un rythme lent et reste frappé de délabrement. La figure n°42 présente la situation globale de l'habitat selon les périodes de construction des concessions.

Figure n°42 : Situation globale de l'habitat selon les périodes de mise en place des concessions

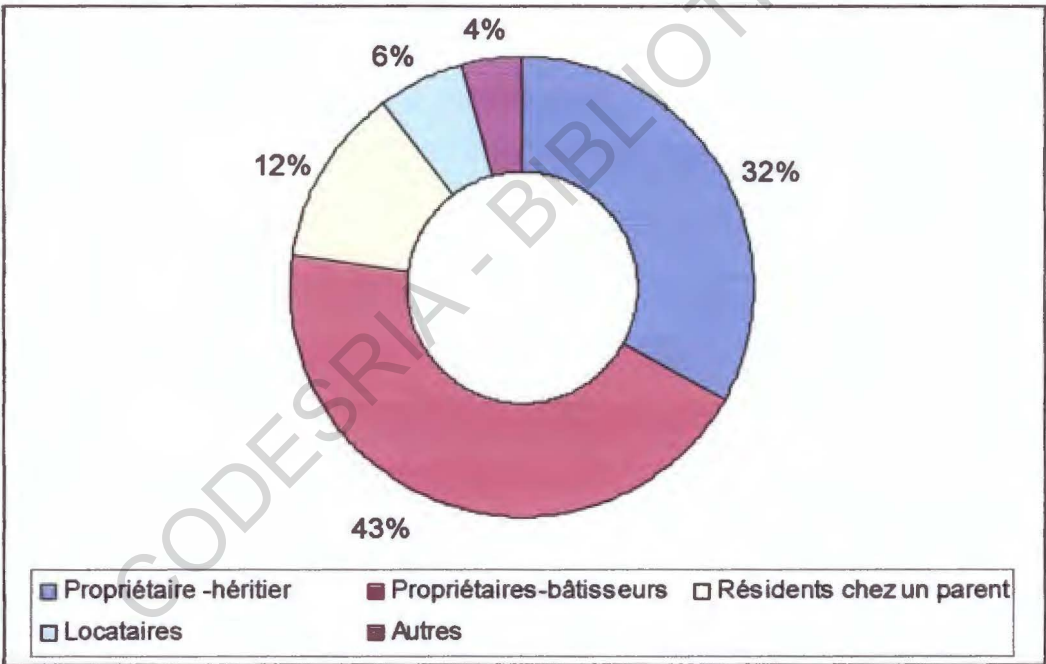


Source : Enquête de terrain, 2006.

Au regard de la figure n°42, il apparaît que plus du tiers (37,10 %) des concessions aujourd'hui habitées par les CUPP interrogés ont été construites avant 1960, année d'indépendance du Togo. 39,50 % des concessions ont été mises en place durant les 20 années qui ont suivi l'indépendance, 18,3 % entre 1980 et 2000 puis 5,1 % entre l'an 2000 et l'an 2006. Le taux relativement faible des constructions réalisées après 1980, mérite de retenir notre attention si nous savons que la croissance démographique est toujours d'actualité. C'est sans doute un fait à prendre en compte parmi les conséquences spatiales de la déprise des plantations. Toutefois, malgré le taux d'accroissement naturel élevé, la crise caféière et cacaoyère est à la base d'un fort exode rural, donc d'un départ de bras valides et dynamiques, à même de poursuivre la mise en place des habitations.

Il est significatif de noter qu'en ce jour, contrairement au souhait des individus du Togo en général et de la partie ouest des Plateaux en particulier d'avoir un domicile propre ou personnel, plus de la moitié des CUPP n'habitent pas encore leur domicile propre, c'est-à-dire, la maison qu'ils ont construite. En témoigne la figure n°43.

Figure n°43 : Situation des CUPP selon leur statut domiciliaire



Source : Enquête de terrain, 2006.

D'après la figure n°43, 32 % des CUPP sont héritiers des maisons construites par leurs parents ou leurs grands parents. 12 % habitent des maisons construites par un de leurs proche-parents, 6 % sont locataires. Certes, il ne s'agit pas uniquement des maisons construites dans le terroir d'enquête ou ailleurs mais du domicile habité. Contrairement aux réalités urbaines du Togo, la location existe en faible proportion, soit 6 % au sein de notre population d'enquête. Néanmoins, la tendance dominante est celle qui consiste à habiter une maison construite par le CUPP (43 %). Force nous est

donc donnée de constater que 57 % des CUPP enquêtés n'ont pu pour diverses raisons dont la plus importante est l'insuffisance des moyens financiers suite à la baisse des cours des produits de rente entraînant la déprise, réaliser ce rêve.

Un autre fait caractéristique de la dynamique de l'habitat en demeure sa dégradation. C'est une dégradation caractérisée par le démolissement, l'enherbement, des toits ôtés, la désintégration du plancher et des murs, les attaques érosives, le déchaussement et la vétusté de l'habitat. Une simple promenade à travers les villages, hameaux et fermes, permet de s'apercevoir que certaines maisons inhabitées ou à moitié habitées sont en ruine avec des murs démolis pour une raison ou une autre comme le révèle la photo n°25 présentant un cas observé à Béthel.

Photo n°25 : Au cœur du terroir de Béthel, une maison en ruine



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mars 2006).

C'est une situation qui s'explique d'abord par le départ des habitants de l'appartement, l'érosion et l'attaque des intempéries atmosphériques. La maison figurant sur la photo n°25 était habitée à Béthel par une famille éwé du Ghana dont la majorité est retournée au bercail, laissant sur place un seul individu chargé de prendre soin du reste des plantations. Le même fait s'observe chez les communautés akposso. Mais, l'abandon à la brousse d'autres maisons de fermes ou hameaux éloignés par les communautés allochtones de la partie septentrionale du pays est due, comme nous l'avons démontré auparavant, soit au caractère improductif des plantations caféières et cacaoyères, soit aux conséquences malheureuses des troubles socio-politiques des années 1990. Ces maisons

dispersées dans des fermes sont généralement envahies par la brousse, décoiffées ou brûlées comme le montre la photo n°26.

Photo n°26 : Une maison de métayers allochtones abandonnée depuis une quinzaine d'années à Danyi Atigba



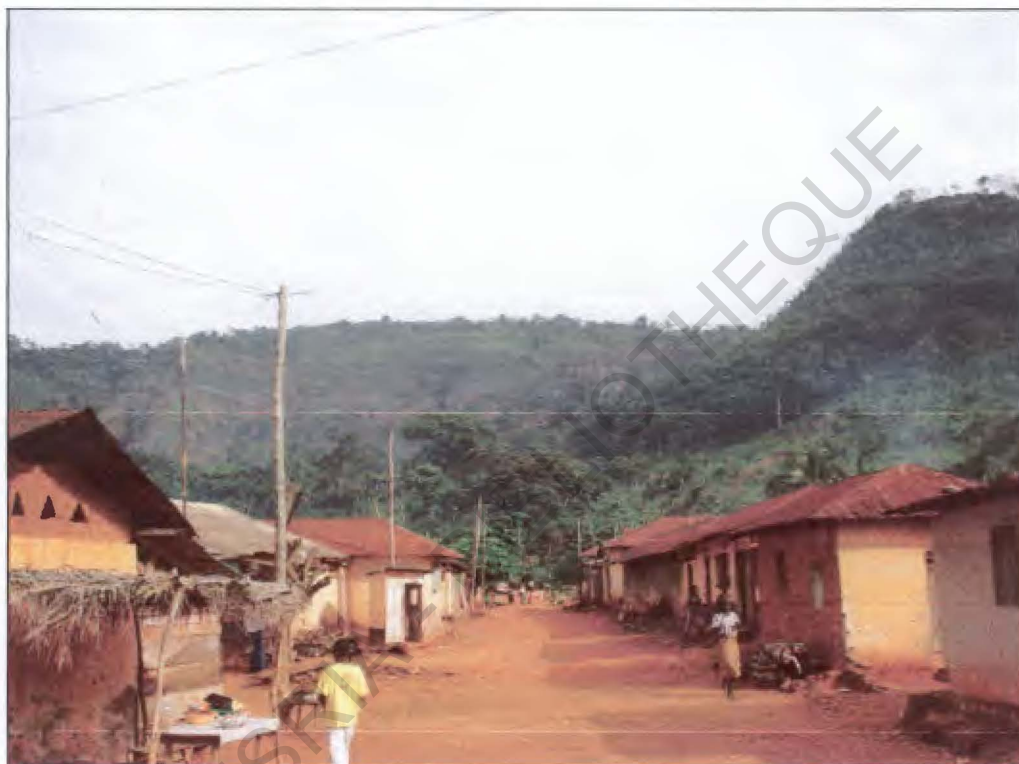
Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mars 2006).

Elles sont souvent décoiffées, comme c'est le cas de la maison figurant sur la photo n°26, en raison soit des dégâts des feux de brousse, soit du passage d'un vent violent, d'une tornade ou d'autres intempéries. En raison des effets de l'érosion, plusieurs maisons voient leurs fondations rongées et déchaussées. A l'intérieur des chambres, en plusieurs endroits où nous avons été accueilli lors de notre enquête, nous avons observé des creux de profondeurs variables dûs à la dégradation du plancher.

Si l'amélioration de l'habitat était l'une des caractéristiques les plus marquantes de l'essor caféier et cacaoyer dans les années 1940, 1950, 1960, aujourd'hui, les difficultés consécutives à la baisse des revenus des planteurs qui ont entraîné la déprise caféière et cacaoyère ont pour répercussion profonde sur le paysage agraire, le vieillissement de l'habitat, étant donné que les paysans ont des difficultés certaines pour renouveler leur habitat.

A partir de ces données, il ressort que l'habitat mis en place connaît une évolution régressive au fur et à mesure que le temps s'écoule. Il aurait été plus heureux que l'habitat mis en place au cours des périodes les plus récentes domine l'habitat mis en place pendant les périodes les plus réculées et que dans l'ensemble, les nouvelles maisons soient plus nombreuses dans le paysage. Malheureusement, vus d'une hauteur, on déplore pour la quasi-totalité des villages dans les Plateaux-Ouest, un spectacle de vétusté de l'habitat caractérisé par un rougisement de la toiture (photo n°27).

Photo n°27 : Des toitures complètement roussies à Kpélé-Elé



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mars 2006).

Les paysages de toitures sont en effet, à l'instar de la toiture présentée par la photo n°27, de couleur rougeâtre pour la plupart des villages lorsqu'ils sont vus des hauteurs de la montagne en raison du vieillissement des maisons dont la plupart datent de plus d'un demi-siècle.

Ces résultats confirment que la période de prospérité, si elle a caractérisé la décennie d'avant l'indépendance, s'est poursuivie malgré l'amorce de la crise des plantations au cours des années 1970 et 1980. D'ailleurs, nos interviews dirigées nous ont permis de nous rendre compte que plusieurs maisons construites après l'année 1990, sont un résultat ou un produit, moins de l'agriculture de plantation que de l'agriculture vivrière marchande, des activités extra-agricoles et même de l'investissement des populations vivant en milieu urbain. Dans l'espace rural, l'habitat

connaît une dynamique extensive souvent lente. La déprise caféière et cacaoyère, est à la base d'une déprise agraire qui se manifeste par un abandon de nombreuses habitations.

Ces maisons abandonnées surtout par les populations migrantes se révèlent très visibles dans le paysage, présentant le plus souvent un aspect décoiffé, démoli et envahi par la brousse. Même les maisons occupées dans plusieurs agglomérations villageoises sont visiblement délabrées. Elles présentent des murs fendillés, des toits dégradés et troués de part en part, transformés donc en de véritables passoires.

La dynamique de l'habitat est donc une réalité régressive et déplorable si nous savons que les meilleures habitations rurales togolaises se retrouvaient pendant longtemps dans l'ouest de la Région des Plateaux. La dégradation du paysage s'accompagne d'une dégradation des infrastructures routières.

6.6 Des infrastructures routières dégradées

Les infrastructures de communication représentent une composante essentielle des paysages ruraux de la partie occidentale de la Région des Plateaux. Le réseau routier en particulier constitue un élément essentiel d'observation de la dynamique des paysages. Coordonnant l'ensemble de la zone caféière et cacaoyère en un réseau débouchant sur la capitale avec pour but de permettre l'évacuation des produits de traite (Vimenyo M., 2006), le réseau routier dense et bien entretenu sera toujours vu comme l'un des bienfaits de l'essor caféier et cacaoyer.

En effet, si ce réseau fut attrayant car bien entretenu au cours de l'âge d'or, il n'en est pas de même aujourd'hui où d'importantes portions tendent à disparaître du paysage, car envahies par la brousse. Ces routes et pistes, devant servir à la desserte des plantations, notamment au transport des produits et des hommes, ont vu leur entretien prendre fin dès l'arrêt du projet SRCC.

L'un des constats les plus déplorables que l'on puisse faire de nos jours est la dégradation prononcée des routes. La détérioration de ces axes à grande circulation affecte la chaussée le plus souvent à partir des accotements. Leur dégradation rapide est inévitable pour des raisons suivantes : la non-consolidation de ces derniers, le faible dallage de la chaussée, la faible épaisseur du goudron revêtant les dalles, le poids des charges de cacao et de produits alimentaires (fruits, tubercules) transportés par des camions, le caractère violent et intense des pluies de la région, la forte humidité relative de l'air et l'intensité de l'érosion par le ruissellement, le caractère vallonné ou incliné du milieu (Nyassogbo G.K. et *al.*, 1995 p. 151).

Plusieurs faits sont révélateurs de la dégradation du réseau routier. La plupart des routes de desserte, anciennement caractérisées par la présence de l'asphalte ou de la latérite, mais surtout bien entretenues et facilitant la circulation de véhicules chargés de personnes et de biens, sont depuis quelques années frappées de délabrement (photo n°28).

Photo n°28 : L'état d'ablation de la moitié gauche de la chaussée de la route reliant Kessibo-Wawa et Abrewanko dans le Litimé



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mai 2006).

La photo n°28 présente l'état actuel d'une route anciennement asphaltée et jadis bien entretenue entre Kessibo-Wawa et Abrewanko dans le Litimé. Nous y remarquons l'impact de l'érosion dans un milieu toujours humide, malheureusement abandonné par l'autorité publique chargée de l'entretien des routes. D'une largeur originelle de 6 m environ, la chaussée s'est rétrécie à 4 m voire 3,5 m par endroits, permettant difficilement le croisement ou le dépassement de véhicules. Sur la photo n°29, on constate un déchaussement complet d'une portion de la route reliant Anani-Kopé à Badou-Dzindzi.

Photo n°29 : Une route anciennement asphaltée, aujourd'hui réduite à une piste : le tronçon Ananikopé à Badou-Dzindzi dans le Litimé



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mai 2006).

Le déchaussement des voies routières (photo n°29), leur transformation en pistes ; leur enherbement, l'abondance de rigoles, sont des faits qui caractérisent la mutation récente des voies routières de transport dans l'ouest de la Région des Plateaux.

Les pistes rurales comme les routes goudronnées sont désormais marquées de rigoles où prennent siège des flaques d'eau boueuses qui rendent la circulation difficile. L'érosion des eaux de ruissellement laisse des impacts visibles, constituant de véritables cannelures sur les pistes. Les difficultés financières entraînant le manque d'entretien de ces voies ont donc pour conséquence directe, un envahissement des routes et pistes par des herbes, dont la plus populaire est *le Chromolaena odorata*. Il s'opère de ce fait, un rétrécissement de ces infrastructures, rendant difficile la circulation concomitante de deux véhicules roulant en sens opposés et même d'un véhicule de quatre roues surtout au niveau des pistes rurales. De plus en plus, en saison pluvieuse comme en saison sèche, les nombreuses pistes rurales deviennent impraticables. Aujourd'hui, la route Azafi-Gobè n'est praticable que par de grosses voitures aux châssis adaptés aux rigoles et sentiers de brousse. Elles y sillonnent pour charger du bois-d'œuvre, du charbon de bois et des produits agricoles destinés aux villes et surtout à Lomé la capitale.

Hormis le rétrécissement de ces routes et pistes, nous avons d'un endroit à l'autre observé des éboulements, des déjections de matériels rocheux qui obstruent les routes, entravant la circulation. Conséquence négative de la dynamique des versants fragilisés par des pratiques culturelles intenses en raison de la course à la terre comme nous l'avons démontré, mais aussi d'autres facteurs physiques externes (eau, température, ...).

Au-delà du rétrécissement des routes, on observe dans les paysages une disparition progressive de certaines pistes rurales, celles surtout qui ne sont pas praticables par les véhicules et que les piétons ont mises en place au bout de plusieurs années de marche. Souvent tortueuses et contournant les obstacles de la nature, certaines ont fini par disparaître, car abandonnées par leurs utilisateurs. Beaucoup de ces pistes qui entrecoupaient des cours d'eau ont disparu après l'effondrement des troncs d'arbres qui servaient de pont de passage aux populations rurales. D'autres également ont disparu parce que les plantations de café et de cacao qu'elles desservaient ont été abandonnées pour raison d'improductivité, de vieillissement, de feux de brousse ou de départ des exploitants de la zone. « *La mort des routes* » constitue donc un phénomène surprenant qui se vit dans la partie occidentale de la Région des Plateaux.

Par ailleurs, plusieurs ponts sont détériorés et méritent d'être reconstruits dans la zone. Dans les agglomérations importantes, on note un délabrement des rues anciennement bien entretenues et qui donnaient à ces espaces ruraux un caractère nettement semi-urbain. C'est le cas de la rue de l'agglomération de Kpadapé que présente la photo n°30.

Photo n°30 : L'état dégradé d'une rue à Kpadapé



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mars 2006).

Cette rue, bien tracée et autrefois bien entretenue de Kpadapé est aujourd'hui délabrée, saccadée de rigoles. On observe sur le cliché, des jeunes visiblement désœuvrés, qui déambulent sous le chaud soleil, discutant non loin d'un accotement transformé en dépotoir. Devenus difficilement praticables, certaines de ces routes, pistes et artères ont, du point de vue spatial, connu une régression que sous-tend l'envahissement par la brousse et la mise en place de rigoles.

Outre les paysages linéaires routiers assez figés, il est frappant de constater une mutation au niveau des paysages dynamiques, caractérisés par les types de matériel roulant. En effet, en réponse à la crise économique qui a frappé le pays à la suite de la grève générale illimitée de 1992, est apparu le phénomène de taxis motos appelés « olévia ». Remarquable à Lomé la capitale du Togo, ce phénomène n'a pas tardé, au bout d'une décennie, à se répandre dans les villes secondaires et les villages. C'est un phénomène qui a pris de l'ampleur dans la partie ouest de la Région des Plateaux, nécessitant, au regard de son importance, d'être pris en compte parmi les répercussions spatiales et paysagères de la déprise des plantations. En effet, on observe dans la quasi-totalité des villages des attroupement de conducteurs de taxis-motos chargés du transport des personnes et des biens. Quand on sait que les jeunes se soustraient de plus en plus de l'arboriculture caféière et cacaoyère et se tournent plutôt vers les activités salariées ou rémunératrices, on comprend aisément cet aspect de la dynamique des paysages. Il faut noter que cette prolifération des moto-taxis, un phénomène nouveau dans l'environnement d'étude contribue à déterminer le fonctionnement actuel de l'espace.

Par ailleurs, il serait utile de rappeler que depuis la fin des années 1980, la voie ferrée mise en place en 1905 par les Allemands, et qui relie Lomé à Kpalimé, en raison de sa dégradation et de la vétusté du matériel roulant, n'est plus utilisée. Une autre conséquence de la déprise caféière et cacaoyère sur les paysages agraires demeure l'anthropisation des milieux forestiers.

6.7 Une anthropisation croissante des milieux forestiers, de nouveaux fronts pionniers caféiers et cacaoyers

Les reliques forestières de la partie ouest de la Région des Plateaux sont l'objet depuis plus de deux décennies d'une forte anthropisation. La crise qui survint dans l'économie de plantation et les péripéties qu'elle a engendrées avec le dépérissement de milliers d'hectares de plantations n'a pas su réduire le décimage de la forêt humide dont disposait la zone. Hommes et femmes investissent de plus en plus les forêts, cherchant à en tirer le maximum de leur richesse. La lecture de la carte topographique de notre zone d'investigation nous permet d'identifier une abondance des toponymes terminés par le substantif « vé »⁵³, qui est un diminutif de « avé » dont la signification en éwé est forêt. Non seulement les forêts sont envahies comme il en était le cas il y a un siècle lorsqu'arrivèrent les plantations caféières et cacaoyères, mais aussi, leurs ruines sont le site des habitations. Aujourd'hui, le phénomène de déprise des plantations tend à mettre en péril, l'ensemble des paysages forestiers qui évoluent progressivement vers leur disparition. A ces facteurs s'ajoutent les feux de brousse volontaires ou involontaires, qui portent atteinte à l'intégrité des forêts dont notre zone est nantie. Nous y reviendrons sous la rubrique déforestation ou dégradation du couvert végétal.

⁵³ Il s'agit par exemple des terroirs : Goudévé, Dalavé, Katchavé,

Avec les stratégies de renouvellement des vieilles plantations, des milliers de paysans ne cessent chaque jour de porter atteinte aux formations forestières restantes pour une mise en valeur ou une création de nouvelles plantations. En définitive, les nouveaux paysages agraires tranchent nettement avec les anciens paysages caractérisés par la présence des forêts. De plus, il devient difficile de nos jours de retrouver les traces de forêt, même dans certains terroirs dont les noms évoquent une présence ancienne de la forêt. Le paysage agraire étant en réalité un résultat de l'aménagement d'un espace caractérisé par les activités de mise en valeur agricole, il est nécessaire de voir en quel sens évolue l'aménagement des parcelles par suite de l'abandon des cultures spéculatives par les paysans. Mais, dans ces conditions de déprise, l'aménagement de l'espace en vue de la mise en valeur tient compte de l'ossature topographique. Il faut en outre noter que la question actuelle des déprises rentre dans les vieux débats sur les friches. Qu'en est-il au juste pour notre zone par rapport aux autres régions du monde ?

6.8 Défrichage ou enfrichement dans la zone café-cacao du Togo ? Pour un repositionnement du débat

La question des friches a fait l'objet de plusieurs débats dans les milieux agronomiques. L'apparition des friches sur les paysages agraires en France est vue comme une conséquence de la mécanisation, de l'intensification agricole et de l'exode rural, d'où l'apparition des déprises agricoles et écotones. C'est avant tout une question qui suscite bien d'inquiétude dans les milieux scientifiques européens. Tout récemment, le thème « la France en friche » a fait l'objet de nombreux débats scientifiques souvent médiatisés. Des études soulignent qu'au début du XXI^e siècle, il ne subsistait que 300 000 exploitations agricoles contre environ 700 000 dans les années 1990. Quant à elle, en l'an 2000, l'Union Européenne avait perdu 6 millions d'hectares, soit 0,3 % par an les vingt années précédentes, ce qui met les espaces en déprise et les friches au coeur de la réflexion sur la dynamique de l'espace rural. En 1986, 4 % des terres agricoles étaient délaissées. Il en est ainsi en Suisse où les sols de médiocre qualité agronomique et les versants montagnards instables sont abandonnés. Les friches sont abondantes dans les pays méditerranéens d'Europe. Ainsi, en Italie, le bilan des anciennes terres agricoles est supérieur à la surface cultivée en 1982 aux Pays-Bas. L'augmentation des surfaces délaissées y passe de 3 % en 1950 à 10 % en 1982, mais ce bilan à l'échelle nationale cache des réalités bien différentes d'une région à l'autre : ainsi, en Val d'Aoste, durant la même période, 32 % des terres sont abandonnées, alors qu'en Sardaigne les terres cultivées augmentent de 1 % (Veyret Y., 2001, p. 49).

Partant de ces remarques, il découle que les discours sur les déprises et les friches sont abondants dans les milieux occidentaux contrairement à l'Afrique où les questions de déprise sont très peu

signalées par la littérature. Cependant, partout, la friche est synonyme d'abandon, car elle est perçue comme ce qui n'est pas maîtrisé par l'homme, comme l'anti-esthétique, voire le sauvage. Eu égard au devoir nourricier de l'agriculture, la déprise est aussi perçue comme un spectacle scandaleux. De plus, la friche constitue un réservoir pour les parasites, les agents pathogènes et les adventices qui colonisent les champs situés à proximité. Dans toutes les circonstances, les friches sont des manifestations évidentes des déprises.

En réalité, contrairement à l'Europe, l'Afrique vit de rares cas de déprises agricoles considérées au sens strict du terme. Elle fait face à des déprises agricoles sectorielles, c'est-à-dire des déprises dans un secteur agricole donnée. Les péripéties de l'environnement socio-économique et écologique contraignent bien souvent les paysans à abandonner suivant les régions des types de cultures. L'exemple le plus frappant est la déprise qui affecte les vieilles zones caféières et cacaoyères d'Afrique tropicale humide à l'instar des Plateaux du sud-ouest togolais.

Au Togo, dans la zone forestière humide, la plupart des massifs forestiers ont été affectés au café et au cacao, le reste du paysage rural est progressivement entamé. Il y a donc un processus avancé de défrichement. Toutefois, ce processus est marqué de ruptures. En effet, des milliers d'hectares de plantations sont aujourd'hui abandonnés dans la brousse. Plusieurs centaines de ces hectares, deux à trois décennies après l'abandon, se transforment en des paysages pré-forestiers ou forestiers où l'observateur identifie difficilement les pieds de caféiers et de cacaoyers. Il s'ensuit donc une reprise forestière. Ce débat qui a cours dans les milieux occidentaux n'échappe pas au modèle africain en général et au modèle de la partie ouest de la Région des Plateaux en particulier, même si le phénomène a très peu retenu l'attention des divers chercheurs. En réalité, dans la mesure où l'abandon total des terres agricoles constitue un fait rare ou plutôt un fait d'une dimension spatiale assez réduite en Afrique, le problème s'est le plus souvent posé autrement. Face à des difficultés d'ordre naturel, humain, socio-économique ou culturel, la réponse paysanne à la crise a été dans bien de cas une reconversion vers des cultures plus adaptées au nouveau contexte environnemental ou socio-économique. Nul doute que la population active agricole africaine demeure la plus importante dans le monde et que l'économie des paysans africains subsahariens en dépend dans une large mesure. Malgré la densité modérée de la population, force est de constater la pression foncière induite par le morcellement des exploitations.

La césure conceptuelle défrichement/enfrichement trouve pleinement un cadre d'expérimentation dans la zone togolaise de production caféière et cacaoyère. Il convient de souligner que dans le cas togolais, comme partout en Afrique occidentale, la déprise des plantations est à la fois source d'enfrichement et de défrichement. Elle est source d'enfrichement dans la mesure où une proportion non négligeable de plantations abandonnées connaît au bout d'un temps relativement court un développement de massifs forestiers même si celui-ci apparaît dégradé. Ces paysages sont dans

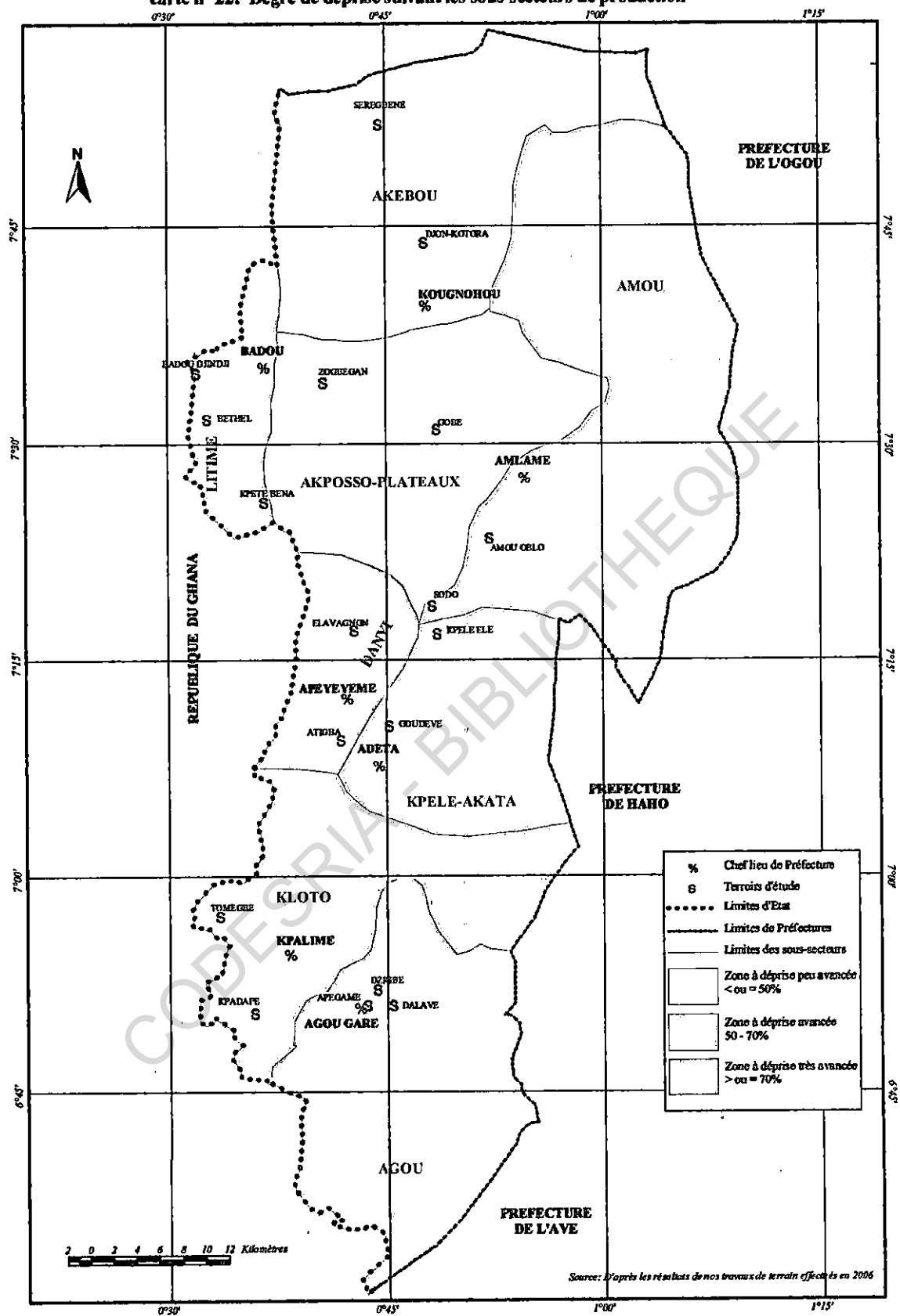
tous les cas marqués par la brousse qui envahit l'espace alloué aux plantations. Elle est source d'une relative déprise dans la mesure où la masse paysanne, loin d'abandonner totalement son territoire, change de cadre d'exploitation et accroît sa surface de mise en valeur au détriment du *saltus*. Le problème se pose donc ainsi sous ce double aspect et mérite d'être davantage précisé.

6.9 Un paysage diversifié : pour une approche typo-monographique de l'espace en déprise

La différenciation agro-climatique et humaine est source de diversité dans la mutation des paysages agraires. Nous nous proposons d'analyser la répartition des déprises en menant une analyse à l'échelle des sous-secteurs de production. L'approche typologique, en vue de la cartographie des déprises, ne saurait s'approprier que la place d'une ébauche à une étude typologique d'un espace et d'un phénomène agraire multiforme. En nous appuyant sur les sous-secteurs (carte n° 22), nous tenterons une étude des différents cas, qui nous permettra de préciser au regard des potentialités, des handicaps et de la dynamique agraire, le visage réel de nos sous-espaces d'investigation.

Ceci permettra à terme de proposer des pistes de sortie de crise qui puissent poser les jalons d'une territorialisation des stratégies de mise en valeur, de la réhabilitation et du développement des espaces. Cette analyse qui est une simplification des phénomènes considérés se fonde sur l'hypothèse de l'existence de trois types d'espaces : espace à déprise très avancée (70-100 %), espace à déprise avancée (50-70 %), espace à déprise peu avancée (<50 %). Quels sont les espaces à déprise très avancée et quelles observations suscitent-ils ? La question sera abordée à partir de deux unités d'observation : le sous-secteur et le terroir étudié.

carte n° 22: Degré de déprise suivant les sous-secteurs de production



Il s'agit au demeurant d'une présentation cursive des espaces étudiés par le biais des formes de déprises connues, des mutations enregistrées, des contraintes du milieu et des spécificités de la zone considérée.

6.9.1 Des sous-secteurs à déprise très avancée

Ce sont les sous-secteurs dont la déprise affecte une proportion supérieure ou égale à 70 % des plantations initiales. Il s'agit notamment des sous-secteurs d'Agou, du Litimé et de Danyi.

6.9.1.1 La région d'Agou : une vieille zone d'exploitation cacaoyère

D'une superficie de 1026 km² environ, la région d'Agou est située dans la partie méridionale de la zone togolaise d'économie de plantation, à l'extrême sud-ouest de la Région des Plateaux entre 6°30' et 7°00' de latitude nord et entre 0°38 et 0°55 de longitude est. Abritant le plus haut sommet du Togo, le mont Agou avec 986 m, la région comprend, du point de vue orographique une plaine et un mont.

De tous les sous-secteurs de production, c'est cette région qui connaît le plus de nos jours une déprise très prononcée. Frontalière du Ghana à l'ouest, c'est cette région qui est la première à expérimenter officiellement la culture du cacao dans le Togo actuel, grâce aux missionnaires Allemands de la mission de Brême venus de Péki et installés à Agou-Nyogbo en 1895. De là ils se seraient dirigés vers les hauteurs du mont Agou sous la direction du Révérend Pasteur Henrich Diehl.

Pour aboutir à une meilleure connaissance de la question des déprises et des mutations qu'elles induisent dans la préfecture d'Agou, nous nous sommes servis de trois terroirs d'enquête par questionnaire, de plusieurs villages d'observation et d'interviews, dont Agou-Nyogbo, Akoumawou, Agou-Taviè, Nyitoé Zoukpé, Agou-Gadzépé, Zozokondzi. La méthode raisonnée ayant guidé le choix de nos unités primaires, notre choix a porté sur un terroir de la plaine : Agou-Apégamé et deux autres terroirs de montagne : Kébo-Dalavé et Kébo-Dzigbé perchés sur le mont Agou. Par ce biais, il nous est offert de voir la réaction agraire d'un groupe ethno-linguistique identique mais dont les populations sont situées à des altitudes différentes. Apégamé (200 m d'altitude) se trouve en effet dans une zone de plaine, Dalavé dans une zone moyenne de montagne (400 m) et Dzigbé dans une zone élevée et escarpée de montagne (à 750 m d'altitude). Une analyse historique des espaces révèle à toutes ces altitudes, une ancienne et spectaculaire emprise du cacaoyer.

La région d'Agou est demeurée une zone quasi exclusive de production cacaoyère ; on y retrouve les plus vieilles plantations cacaoyères du pays. Cependant, des observations faites sur le mont

Agou, du pied de la montagne au sommet, nous ont permis de retrouver des plantations de cacao de la plaine à une hauteur de 750 m environ. Au-delà, les paysages de cacaoyers se mixtent aux caféiers.

A la lumière de nos enquêtes et de nos entretiens avec les habitants de différentes localités d'Agou, il apparaît que trois facteurs essentiels ont concouru à la déprise des plantations. Il s'agit de la virose du Swollen shoot cacaoyer découverte dans la région en 1949 qui entrainera dès les années 1964 l'abattage des milliers d'hectares de cacaoyers, de la sécheresse répétée de 1977-1978 puis de 1983 qui entraîna le dessèchement de certaines plantations et des feux de brousse destructeurs. D'après notre enquête, 76 % des plantations initialement mises en place par les CUPP ou leurs parents, ont été abandonnées dans la région d'Agou. Ce fort taux de déprise hisse la région d'Agou au rang de la zone la plus frappée de déprise.

Dans l'ensemble, les anciens planteurs d'Agou taxent les pouvoirs publics d'être auteurs de la disparition de leurs vergers, donnant comme argument, la rénovation musclée conduite par ces derniers des années 1960 aux années 1980. En effet, s'étant engagés à éradiquer la virose qui était attestée faire des dégâts, puis à renover les vieilles plantations cacaoyères, à la suite du refus des paysans d'abattre leurs plantations, ils ont employé des manœuvres pour abattre des centaines d'hectares de plantations. On le sait, l'opération de rénovation a démarré en 1963, donc bien avant la SRCC à Agou, par l'arrachage de tout arbre atteint par le swollen shoot. 1 200 000 pieds de cacaoyers ont été ainsi arrachés dans cette région par les planteurs eux-mêmes (Gu-Konu E. Y., 1983). Par la suite, il a fallu détruire les souches des arbres arrachés, grâce à un produit insecticide. Cette méthode s'est traduite par la destruction de plusieurs centaines d'hectares de cacaoyers jusqu'en 1968. Rendue obligatoire à partir de 1971, le traitement anti-capside à base d'atomiseurs a suscité de vives oppositions auprès des planteurs qui sont du reste méfiants à l'égard de la méthode jugée trop coûteuse. Elle est très tôt dépréciée par ces derniers qui trouvent qu'au lieu de guérir la plante, la fumigation aggravait le problème de pourriture des cabosses.

Plus spécifiquement à Agou-Apégamé dans la plaine, à Akoumawou, comme à Agou-Nyogbo, le sondage réalisé nous permet d'avancer que les populations ont à 80 % environ abandonné leurs plantations. Les populations justifient cet abandon massif par les feux de brousse, la sécheresse de 1983. Depuis lors, la majorité des planteurs, désabusés comme ils l'avouent et impuissants devant les actions du tout puissant Etat, ont décidé de ne plus revenir au cacao. La déprise dans les terroirs d'Agou semble totale par endroits, certains terroirs ne disposant plus de champs de cacao.

Le terroir de Kébo-Dalavé qui se situe à 2,5 km à l'est de la route nationale n°5 reliant Lomé à Kpalimé et sur le tronçon des 11 km de route conduisant au pic d'Agou, soit à une altitude de 400 m environ, connaît des phénomènes pareils, à l'exception des feux de brousse qui selon les

populations ont été rares dans la zone. Ici également, la virose du Swollen shoot, les pourritures brunes, et les foreurs de tiges ont contraint bon nombre de CUPP (46 %) à abandonner définitivement leurs plantations à la brousse. Sur la base des résultats de notre enquête, la déprise y est également avancée, se fixant à un prorata de 68 % du verger initial. Plus grave est la déprise à Kébo-Dzigbé. Ce terroir perché à une altitude élevée, non loin du pic d'Agou (à 1,5 km environ), connaît une mise en valeur très lente en raison des contraintes morphostructurales liées à l'aménagement de l'espace agraire. Le problème se pose également de la même manière à Dalavé en raison de l'ossature montagneuse qui réduit considérablement toute possibilité d'extension des parcelles. Beaucoup de nos enquêtés nous ont répété cette phrase : « *le problème particulier chez nous en zone de montagne est le manque de terres cultivables contrairement aux habitants des plaines* ».

Il s'agit notamment des structures orographiques abruptes, des pentes raides et fortes qui réduisent les possibilités d'extension de l'espace emblavé. Comme nous le confiait un vieux planteur du terroir montagnoux de Dzigbé, « *avec 4 ha, j'ai été le meilleur planteur de notre village, reconnu comme planteur pilote par la SRCC. Mais aujourd'hui, c'est difficilement qu'il me reste 0,5 ha en raison de mon âge avancé, mes enfants n'étant plus intéressés par les plantations mais surtout à cause de la chute des prix* ». Mises à part les campagnes d'abattage menées par l'Etat, plutôt que la sécheresse ou les feux de brousse, c'est la fraîcheur excessive des hauteurs du mont Agou qui est à l'origine de l'abandon des plantations. Affectées par l'humidité excessive, ces cacaoyers voient leurs cabosses pourrir ou arriver à maturité sans que les fèves soient bien formées. Dans ces hauteurs humides, fraîches et brumeuses, la déprise cacaoyère a entraîné une reconversion de quelques parcelles vers le palmier à huile.

La reconversion culturelle au niveau de l'ensemble des terroirs de la plaine d'Agou, tourne à la faveur du palmier à huile d'autant plus que les pouvoirs publics dans leur effort de promotion du palmier à huile à travers le projet SONAPH démarré dans les années 1970 ont mis l'accent sur cette zone. Mais sur les hauteurs du mont Agou, c'est beaucoup plus les cultures fruitières, notamment les agrumes qui sont mises en valeur sur plusieurs dizaines d'hectares. Ceci justifierait le fait que la Région d'Agou est devenue l'une des grandes productrices de fruits au Togo, comme le Litimé. Avocats, bananes douces et plantains, oranges, sont quelques spécificités de cette région au climat favorable à la fruiticulture.

Ainsi, à la vieille forêt ombrophile précoloniale favorisée par des vents pluviogènes provenant de la zone côtière ont succédé à l'époque coloniale, quelques milliers d'hectares de plantations cacaoyères puis de nos jours, une pluralité de spéculations engendrées par la déprise. Parmi ces cultures viennent en tête le palmier à huile et les cultures fruitières. La motivation pour les plantations caféières et cacaoyères est mise à rude épreuve dans l'esprit des populations d'Agou. Cette

motivation constitue donc un défi fondamental à relever, une force morale à mobiliser pour un redémarrage de toute activité ayant trait à la caféiculture ou à la cacaoculture.

De l'avis des responsables de la FUPROCAT-GIE, les organisations paysannes de la zone sont celles qui piétinent le plus en dehors de celles d'Akébou qui traversent plutôt des crises de gestion financière. On a vu de ce fait dans la région d'Agou des GPCC, à l'instar du GPCC d'Akourawou ou de Tomégbé disparaître, perdant ainsi, leur qualité de membre des UGPCC et par conséquent de la fédération. Dans la région d'Agou, se pose également le problème de terribles conflits fonciers entre autochtones d'une part mais aussi et surtout entre autochtones et allochtones, fragilisant de ce fait les espoirs d'une relance et d'un meilleur devenir des plantations si nous savons que la population allochtone a pendant longtemps été la main-d'œuvre la plus dynamique en agriculture de plantation nonobstant ici son faible taux (30 %) par comparaison au Litimé où elle représente la moitié de la population. Le manque d'électrification de la majorité des terroirs et l'insuffisance de centres de santé rendent précaire la vie d'une partie importante de la population d'Agou. Ce milieu fortement frappé par l'exode rural voit également sa population vieillir de jour en jour alors que les besoins alimentaires ne se réduisent guère.

6.9.1.2 Le Litimé : une plaine cacaoyère en proie à des crises engendrées par les ratés des opérations de rénovation

Situé entre 7°25' et 7°40' de latitude nord et entre 0°30' et 0°45' est et s'étendant sur une superficie de 450 km², le Litimé est un espace contrasté dominé dans sa partie occidentale par une plaine. Jouissant d'un climat subéquatorial, le Litimé est l'une des zones les plus boisées du Togo. Installés dans la région depuis la nuit des temps, selon la tradition orale, les Akposso avaient bâti sur les rebords du plateau qui porte leur nom de gros villages autochtones. C'est avec l'arrivée du cacaoyer que les Akposso pour protéger et défendre leurs droits fonciers sont descendus des hauteurs du plateau pour se retrouver dans la plaine du Litimé où ils essaimèrent en de nouveaux villages.

Si l'administration allemande avait pris des mesures pour assurer la diffusion du cacaoyer, l'expansion rapide de la plantation dans le Litimé relève surtout de l'initiative spontanée de deux catégories de villageois : d'une part, les habitants de certaines zones de l'actuelle « Volta Region » et, d'autre part, les populations du pays éwé du sud-ouest togolais. Comme le souligne Gu-Konu E. Y. (1983 p. 729) :

« Si l'administration allemande avait pris des mesures pour assurer la diffusion du cacaoyer, l'expansion rapide de la plantation dans le Litimé relève surtout de l'initiative spontanée de deux catégories de villageois : d'une part les habitants de certaines zones de l'actuelle Volta Region, notamment ceux du Buem et d'autre part, les populations de Danyi, Ahlo et Kpélé ».

Ces populations vinrent acquérir par achat, à moindre coût, des terres pour la mise en valeur. C'est d'ailleurs, ce qui justifie que certains villages de la plaine du Litimé sont plus peuplés de migrants venus du Ghana que de populations akposso. Il s'agit notamment de Kpété-Béna, Kpété-Mempeassem, Adomi-Abra, Danyi-Konda (Badou-Dzindzi), Béthel, Ahlonkofé, School Kpodzi. »

Bien que de superficie réduite, le Litimé a pendant plusieurs années, fourni l'essentiel de la production du cacao au Togo, soit les 70 % de la production totale. La culture du cacao a connu un essor spectaculaire dans la région du Litimé dans les années 1930, 1940, 1950, 1960 avant de connaître un déclin. Le Litimé connaît d'après nos investigations, une déprise qui frappe 71 % des plantations mises en place au sein des UPP enquêtées. La particularité du Litimé est le fait que pendant plusieurs années, il se soit distingué des autres sous-secteurs de production par sa monoculture cacaoyère dominant la quasi-totalité de l'espace.

En vue de mieux cerner les contours de la déprise qui a cours, nous avons constitué notre échantillon autour de trois terroirs : Béthel, Badou-Dzindzi, Kpété-Béna. Alors que Béthel est majoritairement habité par des allochtones exploitants du Nord-Togo, aux côtés des allochtones éwé du Ghana et des Akposso, devenus propriétaires des terres par achat, Badou-Dzindzi est particulièrement peuplé d'allochtones Ewé qui connaissent bien la culture cacaoyère pour avoir été métayers dans la Gold Coast. Kpété-Béna par contre a la particularité d'être un gros village peuplé d'autochtones Akposso. Les études réalisées d'hier à aujourd'hui sur le Litimé (Antheaume B., 1981-82 ; Gu-Konu E. Y., 1983, Nyassogbo G. K. et al., 1995) s'accordent pour reconnaître que le Litimé est l'une des zones les plus métissées du Togo. Au regard des données de notre enquête, il est établi que même aujourd'hui, le Litimé reste une zone sans prédominance ethnique particulière : Akposso, Ewé, Kabyè, Kotokoli et diverses autres ethnies y sont représentées.

L'histoire agraire du Litimé révèle non seulement l'évolution et la diversité des pratiques foncières mais aussi, les étapes des réformes institutionnelles dans le secteur cacaoyer, soldées généralement par un échec qui dégrade le niveau de vie des populations. De manière schématique, le Litimé a connu une période d'achat de terres, suivie d'une période de pratique du *dibi-madibi* avec les migrants Kabyè dans l'entre-deux-guerres (1920-1945). Avec la raréfaction des terres, le *dibi-madibi* évolua vers le système *abussa*, puis le système *nkotokwanu* très pratiqué par les migrants Kotokoli.

Que ce soit dans la plaine du Litimé ou dans l'Agou, les plantations souffraient déjà de vieillissement à partir de 1960. La SRCC a axé son intervention sur les plaines du Litimé et d'Agou, qui semblaient constituer l'essentiel de la cacaoyère togolaise. Dans la plaine d'Agou, les plantations touchées par le Swollen shoot avaient été abattues et les candidats à la replantation procédaient tant bien que mal

à leur remplacement. Mais dans le Litimé, la maladie ne sévissait pas. Toutefois, l'absence des candidats à la replantation amena la SRCC avec l'appui du gouvernement, à imposer l'abattage.

La faible participation des populations du Litimé au programme de replantation du cacao s'explique dans une large mesure par l'insuffisance d'une force de production et les désaccords entre autochtones et allochtones liés au contrat *dibi-madibi*. En effet, pour ces derniers, adhérer au programme de destruction des plantations constituerait la meilleure voie devant déboucher sur la perte de leur droit de propriétaires fonciers ou tout au moins de propriétaire de la plantation comme le stipulent les termes du contrat *dibi-madibi* qui leur confère une partie des plantations créées. En revanche pour les autochtones, il se posait un problème capital de main-d'œuvre. Les moyens financiers à déboursier pour recréer une plantation faisant défaut en raison surtout de la baisse des revenus, une tentative de destruction de leurs plantations les obligerait à céder sous le même contrat *dibi-madibi* de création de plantation, donc à diviser leur surface potentielle en deux pour une seconde ou une troisième voire même une quatrième fois selon les cas ; ce qui contribuerait à émietter davantage leurs parcelles et à hypothéquer leur droit de propriétaire foncier.

Abattre les plantations, au-delà du fait que cela pourrait être une occasion de retour en force du *dibi-ma-dibi* que les métayers imposeraient à leurs maîtres fonciers, permettrait aux premiers de signer de nouveau des contrats qui conduiraient à une appropriation foncière, mais aussi de détourner une partie de la parcelle pour des fins de production vivrière, étant donné que depuis 1977, il se posait un véritable problème de pénurie alimentaire. Dans cette optique, les problèmes alimentaires peuvent être perçus comme une cause essentielle de l'échec de l'opération de rénovation et de replantation dans le Litimé. Partant de cela, il était devenu désormais clair que le système foncier avait de grands enjeux sur la production agricole.

En conséquence surgit une déprise qui, en plus des facteurs institutionnels et naturels, sera aggravée par d'autres facteurs sus-analysés. Face à la déprise des plantations, les populations du Litimé développent comme première stratégie de résolution du problème, un retour progressif vers le bercaïl pour certains migrants, l'exode vers les villes et surtout vers Lomé la capitale pour d'autres. La seconde stratégie est la reconversion vers d'autres spéculations dont les cultures fruitières se révèlent dominantes.

La dynamique des paysages à l'échelle du terroir est spectaculaire si nous faisons recul jusqu'à la période précoloniale. Le terroir de Béthel par exemple qui au début du XIX^e siècle était encore une forêt ombrophile, va entrer dans le circuit de l'économie de traite avec la traite du latex (Antheaume B., 1981-1982). Cependant, toujours inoccupé, ce terroir connaîtra l'arrivée d'étrangers éwé et akposso qui acquièrent par achat des terres auprès des populations d'Anonoé. Ils ne tarderont pas à y planter du cacao. Très rapidement, grâce à l'arrivée massive de métayers du Togo septentrional, le

cacaoyer règne désormais sans partage sur tout le terroir de Béthel. Ceci fut d'autant plus vrai que certains observateurs de l'économie cacaoyère du Togo dénommèrent Béthel, le carrefour ou la capitale du cacao (Antheaume B., 1981-1982). Pendant ce temps, le monde paysan de Béthel qui était fondamentalement planteur, était presque exclusivement dépendant en produits vivriers tout comme les autres terroirs du Litimé. A ce propos, Fremolle A. (1948) dans son rapport politique sur le cercle d'Atakpamé a écrit : « *(Le Litimé)...se ravitaille en vivres et en alcool sur Atakpamé (Togo) et fait le troc de ses produits contre des marchandises d'importation en zone anglaise* »⁵⁴. Antheaume B. (1981-1982 p. 51) note qu'en 1975, dans le terroir de Béthel, 472 ha étaient consacrés à la culture du cacao sur 626 ha de superficie mise en valeur. L'agriculture vivrière dans le terroir de Béthel depuis la période de l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin des années 1970 était marginale sur l'espace agraire, la monoculture du cacao occupant une place prépondérante.

La déprise que connaît l'économie cacaoyère se traduit par la régression des paysages cacaoyers monocultureux dans le terroir. Il est à noter que les fruits font l'objet de nos jours de véritables campagnes culturelles avec une mise en place d'un endroit à l'autre de champs de bananiers doux, de bananiers plantain, d'orangers, d'avocatiers etc... Plus que les cultures fruitières, le palmier à huile retient vivement l'attention des habitants de Béthel qui de plus en plus ne sont plus en mesure de vivre exclusivement du cacao. L'habitat y est délabré et le village de Béthel, à en croire nos interlocuteurs, connaît une dynamique spatiale régressive, certaines maisons aux alentours du noyau villageois étant abandonnées. Béthel aujourd'hui présente un paysage déprimé, une bonne partie de la population ayant émigré.

Kpété-Béna situé à cheval entre le plateau Akposso et la plaine du Litimé est un terroir où les villageois pratiquent à la fois la caféiculture et la cacaoculture. Dans les noyaux villageois vivent les Akposso alors que dans les périphéries, sur un rayon de 2 à 12 km, sont dispersées des fermes où vivaient des métayers kabyè et autres allogènes. Traitant avec les migrants sous différents contrats dont le *nkotokwanu* et le *dibi-madibi*, les résidents de Béna en temps de récoltes font des mouvements de va-et-vient entre le village et les plantations dans le but de procéder à des contrôles et à d'éventuels partages de récoltes ou enfin pour travailler dans leurs plantations (faire-valoir direct). Ils sont donc vus par Antheaume B. (1985) comme des « *planteurs absentéistes* » dans le Litimé. La déprise des plantations a permis aux populations autochtones du terroir de Béna de développer la culture fruitière, notamment celles d'orangers, de pamplemoussiers, de citronniers, de mandariniers, de plantain. On y cultive également du niébé, du maïs. Il est toutefois étonnant de constater l'existence de certains champs de mil. Un peu partout dans le Litimé, se développe de

⁵⁴ Antheaume B. (1981-1982 p.51) citant un autre administrateur écrit à propos de cette même période d'essor du cacao dans le Litimé qu'à cette période, « la vie est plus chère dans le Litimé qu'à Atakpamé... (d'où) leur viennent les provisions ».

manière impressionnante, la culture du gingembre qui joue un rôle essentiel, moins pour l'alimentation familiale que pour la commercialisation.

Le cas du terroir de Badou-Dzindzi se différencie des autres par un fort mouvement de départ des habitants installés pour la plupart dans le noyau villageois. Cependant, nous y avons constaté un léger mouvement de replantation de caféiers et de cacaoyers lié au relèvement des prix et à la présence de la main-d'œuvre allochtone composée de Kotokoli et de Kabyè.

De manière globale, dans le Litimé, il se pose de nos jours des problèmes d'ordre naturel, humain, économique. Le problème naturel a pour dénominations : dégradation de l'environnement, perte de la biodiversité, déforestation, dégradation des sols. L'espace litiméen voit de plus en plus ses voies de communication se dégrader en raison du manque d'entretien. Par ailleurs, l'exode rural est un phénomène qui mine ce modeste espace plus que partout ailleurs, et qui cause un vieillissement de la population. A cet exode s'ajoute la migration des paysans allochtones vers d'autres régions du pays, causant de ce fait un manque à gagner au niveau de la force de production. Dans l'ensemble, l'activité agricole connaît un ralentissement bien que caractérisée par la diversification, ce qui porte également atteinte aux activités commerciales. Le problème est à résoudre impérativement si l'on veut développer cette zone.

Sur le plan de la mise en valeur, la particularité de l'Agou par rapport au reste de la partie ouest de la Région des Plateaux est l'occupation intense des contreforts montagneux par les cacaoyers contrairement au plateau akposso, occupé par endoits. Ainsi, les deux régions cacaoyères qui s'identifient au secteur de production cacaoyer connaissent une déprise plus prononcée que l'ensemble du secteur caféier de production, bien que le sous-secteur de Danyi soit également un exemple de déprise de plantations très prononcée.

6.9.1.3 Le plateau de Danyi : d'une déprise cacaoyère à une déprise caféière

D'une superficie de 387 km², avec des altitudes relativement élevées (700-950 m) et des monts orientés SSW-NNE, le sous-secteur de production de Danyi qui s'identifie au plateau de Danyi fait partie des monts peuplés du Togo. Les données climatiques sont déterminantes dans le processus d'occupation du sol. Ces conditions facilitent l'installation de divers groupes de populations et conduisent à une population rurale de 43 000 habitants en 2005, soit une densité moyenne de 99 habitants au km².

L'occupation du sol déterminée par les activités humaines (cultures vivrières, cultures de rente, élevage) est fortement différenciée avec certaines zones favorables aux cultures cacaoyères, d'autres aux cultures caféières. Enfin, les zones de savane sont essentiellement favorables à la

pratique de l'agriculture vivrière. Toutefois, si le cacaoyer avait occupé une part essentielle dans l'agriculture de rente sur le plateau de Danyi, il est saisissant de constater que de plus en plus ne subsistent que des pieds de caféiers et des cultures vivrières, d'où le reclassement de ce sous-secteur dans le secteur caféier.

Dans le but de connaître la situation agraire du plateau de Danyi, nous nous sommes intéressé à deux terroirs d'enquête, et nous avons fait des observations et entretiens avec des villageois et personnes ressources à travers d'autres terroirs. Les terroirs choisis par échantillonnage raisonné sont : Danyi Elavagnon et Danyi-Atigba. Elavagnon a été choisi, d'abord pour l'ampleur de la déprise qui le caractérise, mais ensuite pour sa particularité ethno-culturelle (dominance du groupe ethnique Kakpa). Quant à Atigba, il s'agit d'un carrefour très métissé qui connaît un phénomène également marquant de déprise et de reconversion culturelle. D'autres terroirs comme N'digbé, Afiadényigban, Megbédzré, Denou, ont également retenu notre attention lors des entretiens. La déprise agraire sur le plateau de Danyi constitue un phénomène particulièrement frappant si nous savons qu'elle a contribué à la disparition d'environ 73 % des plantations caféières et cacaoyères mises en place au sein des unités paysannes de production enquêtées.

En nous fondant sur les résultats de notre enquête, il apparaît que le plateau de Danyi est, de toutes les zones du secteur café, la plus frappée de déprise, avec un taux de 73 %. Frontalières du Ghana actuel, les populations de Danyi, pour avoir été manœuvres dans les plantations cacaoyères de la Gold Coast, ont pourtant joué un rôle capital dans l'introduction de l'économie cacaoyère au Togo. Cependant, si la région connaît aujourd'hui une prédominance du caféier, ce ne fut pas le cas à l'ère coloniale allemande où les conditions climatiques et écologiques se sont révélées plus favorables à la culture du cacao. La région de Danyi connaît en réalité une double déprise, la déprise caféière actuelle ayant succédé à la déprise cacaoyère. Si les populations furent à l'origine de l'essor du cacao en raison de leur expérience au Ghana et dans le Litimé, le développement du café sera l'œuvre des pouvoirs coloniaux français qui mirent en place des infrastructures nécessaires à la dynamisation de cette culture. Ce sont ces infrastructures qui permirent au café de connaître une croissance un peu rapide, passant de 752 tonnes en 1939 à 1684 tonnes en 1941 (Quesnel A. et Vimard P., 1988 p. 51). Naturellement, la production était devenue à cette époque, un effort de guerre et elle avait bénéficié de l'augmentation des prix. Mais son développement est dû à l'arrivée et à l'installation des métayers. Venus au départ pour accomplir des tâches saisonnières leur permettant de retourner dans leurs villages avec de la pacotille et du numéraire, les populations kabyè commencèrent peu à peu à s'installer sur le plateau de Danyi où elles constituèrent une réelle force de production nécessaire au développement des spéculations rentières. Les modes d'accès au sol ne furent pas cependant aussi faciles à adopter. Après le *dibi-madibi*, ils se proposèrent le contrat *abussa* et d'autres formes de contrats journaliers. Suite aux dégâts du Swollen shoot, à la baisse du

prix du cacao, et aux feux de brousse, une grande partie de la cacaoyère a disparu. La dépréciation écologique amène les populations à s'intéresser alors au café.

Le caféier connaît dès lors une extension. Cependant les politiques rénovatrices de la SRCC poussent les planteurs à abandonner les anciennes variétés Arabica et Niaouli pour se tourner ici aussi vers le café hybride, le plateau de Danyi ayant été redéfini par la SRCC comme une zone de production caféière à partir des années 1970. C'est dans ce contexte que le plateau de Danyi s'était attaché à la production du café mais hélas, les différentes pratiques agraires avaient tellement entraîné la régression des écosystèmes favorables à l'arboriculture que la zone, affectée par la baisse des prix, abandonne de manière encore plus criante les plantations caféières.

La mutation qui s'ensuit est importante. Le plateau de Danyi se tourne désormais vers la production vivrière, s'intéressant plus au manioc, au maïs, au riz, au palmier à huile, aux cultures maraîchères, importantes sources de devises alimentaires comme on peut le voir à Danyi-Elavagnon. A Atigba comme à Edjéré, le phénomène de reconversion est très frappant. La culture fruitière prend de plus en plus d'importance dans le milieu et un accent important est mis sur la production d'ananas qui, selon nos enquêtes, rapporte plus de devises monétaires que le café ou le cacao. Le départ des allochtones depuis le début des troubles socio-politiques puis les querelles, moins entre autochtones et allochtones qu'entre autochtones, freinent considérablement la dynamique agricole dans le plateau de Danyi, aggravant le phénomène de déprise et conduisant l'économie de plantation vers sa disparition sur le plateau. En outre, la pression foncière constitue un véritable frein à la production agricole.

La forte scolarisation des populations constatée par Quesnel A. et Vimard P. (1988 p. 48) n'est plus une réalité tangible dans le milieu, ce dernier étant de plus en plus abandonné par la population jeune. La déperdition scolaire est aggravée par l'insuffisance du personnel encadrant et du matériel. A Danyi-Elavagnon, un bourg de la région de Danyi, c'est à peine que l'unique établissement secondaire de second cycle (lycée d'enseignement général) fonctionne, étant dépourvu tant du personnel d'encadrement que de l'équipement.

Mises à part les zones à déprise très avancée, nous avons des zones dont la déprise peut être qualifiée d'avancée.

6.9.2 Des zones à déprise avancée

Il s'agit des zones dont la déprise frappe les plantations à un degré compris entre 50 % et 70 %. Elles sont intermédiaires entre les zones à déprise avancée et les zones à déprise peu avancée.

6.9.2.1 Le sous-secteur de Kpélé-Akata : les dégâts d'une sécheresse dans un milieu flexible

Partie intégrante de l'ancienne préfecture de Kloto, le sous-secteur de production de Kpélé-Akata, d'une superficie de 749 km², situé à cheval entre la plaine orientale et le plateau de Danyi, entre 6°30' et 8° de latitude nord puis entre 0°30' et 1° de longitude fut érigé en une sous-préfecture depuis 1993 avec pour chef-lieu Adéta. Toutefois, le sous-secteur de Kpélé-Akata se distingue nettement du sous-secteur de production de Kloto. D'abord par son relief marqué à l'ouest par le plateau et à l'est par une plaine étendue ; ensuite par la remarquable prédominance du café, contrairement au sous-secteur de production de Kloto où coexistent caféiers et cacaoyers. Au départ, le café était également cultivé dans la plaine orientale.

Nous nous sommes servi, pour mieux cerner le problème, de deux terroirs : le terroir de Kpélé-Elé et le terroir de Kpélé-Goudévé. Les deux terroirs sont localisés sur le piémont oriental de l'Atakora. Il nous est de ce fait plus facile dans notre enquête, de tenir compte des phénomènes se déroulant aussi bien dans la région montagneuse que dans la plaine. Certes, comme Agou-Nyogbo, Kpélé-Goudévé est l'un des tout premiers terroirs où fut expérimentée la culture du cacao. De plus, il se pratique de plus en plus aujourd'hui dans le canton de Kpélé, la culture du coton, ce qui mérite de retenir notre attention. D'autres villages ont également retenu notre attention lors des entretiens dirigés : Novivé, Tsavié, Agbahon, Agavé.

Ainsi, après avoir été introduite vers 1900, la culture du cacao a été très pratiquée dans le sous-secteur de Kpélé-Akata jusqu'à ce qu'elle ne connaisse un déclin pour des raisons d'épuisement des terres propices et de dépérissement des plantes devenues vieilles à partir des années 1940. A cette époque, il y avait environ 4 400 ha de plantations cacaoyères, mais les populations s'étaient efforcées de se tourner vers le café Niaouli très valorisé par le pouvoir colonial français. Mais, à partir de 1960, le nombre de plantations Niaouli diminua fortement jusqu'à devenir marginal au début des années 1970. Les actions de rénovation de la SRCC permettront alors un essor du café Robusta (Ruf T., 1985 p. 44).

En effet, l'action de la SRCC n'a porté que sur le café, avec une bonne réceptivité initiale, mais aussi de grandes difficultés, des échecs et des semi-réussites, ainsi que des réticences par rapport au remboursement des crédits octroyés par la société. C'est ce qui a abouti à l'exclusion de certaines familles de planteurs voire de certains villages entiers des bienfaits de la SRCC. Or, les facteurs ayant déterminé la réussite ou l'échec de toutes ces opérations ne pouvaient être identiques, certains terroirs étant mieux pourvus que d'autres en ressources productives. Les résultats sont alors mitigés.

D'une part les sécheresses réussissent à faire disparaître les plantations ; d'autre part la disponibilité de terres se faisait désormais rare à cause de la mauvaise adaptation de la plaine où domine désormais la savane. Mais, ce qui à Kpélé-Akata comme à Danyi avait déterminé l'insuccès des efforts d'extension du café SRCC et accentué par conséquent la déprise est le non renouvellement à partir des années 1980 des contrats d'exploitation avec les allochtones Kabyè (Ruf T. 1985 p. 43). Une partie de ceux-ci bénéficiait déjà de terres, grâce au contrat *dibi-madibi* signé avec les parents des propriétaires terriens d'alors. Pour les populations autochtones de Kpélé-Elé, signer de nouveaux contrats avec les populations migrantes serait une façon de ne plus entrer en possession des terres qui devaient leur être rétrocédées à partir du moment où les premières plantations des allochtones commençaient par disparaître car étant devenues improductives et vieilles. Or, au même moment, les contrats de la SRCC stipulent, dans le cadre de la signature d'un contrat entre un ouvrier métayer et un propriétaire autochtone, qu'une partie de la terre soit prêtée (gratuitement) au métayer pour la production vivrière en vue de l'alimentation de ce dernier. Avec les sécheresses que les populations commencèrent à vivre, un retour aux cultures vivrières était amorcé non seulement au niveau des autochtones mais aussi des allochtones. La signature des contrats dans le cadre des opérations SRCC se faisait très timidement. Les anciennes plantations, vieilles, sont mortes et n'ont pas été remplacées. Avec la baisse des prix, d'autres sont abattues. Un retour progressif est fait vers les cultures vivrières où désormais, il est instauré un partage des récoltes entre métayers et propriétaires. Peu satisfaits, certains métayers quittent la région. Un déficit de force de production naît et la déprise s'accroît considérablement dans le sous-secteur de Kpélé-Akata. La plupart des terroirs de ce sous-secteur étant situés au niveau du piémont, une reconversion vers d'autres spéculations se fait à un rythme très rapide. A partir des années 1990, la SOTOCO étend sa zone d'influence sur la zone savanicole de l'est des Plateaux, ceci entraîna un regain d'intérêt pour la culture cotonnière, comme on peut le constater dans la plupart de ces terroirs. Seulement, le palmier à huile devient un sublime recours de ces populations désillusionnées par la production caféière. Il s'installe également dans d'autres terroirs du canton de Kpélé, une riziculture prospère comme c'est le cas à Goudévé, Adéta, Akata, Toutou, terroirs dont certains bénéficient des techniques améliorées de semi-irrigation à partir des années 1970. C'est d'ailleurs ce regain d'intérêt pour la riziculture qui a fait instituer aux fils des terroirs Kpélé la fête traditionnelle de « *Ewemonzan* », observée depuis 2004.

Les contraintes naturelles induites par la déforestation sont très nombreuses et militent contre une viabilité de l'agriculture. Même les OPA, les GPCC connaissent un dynamisme limité. Dans tous les cas, le départ des allochtones et l'exode rural des jeunes autochtones sont sources d'une pénurie de main-d'œuvre agricole et il est nécessaire de remédier à cette situation à travers une agriculture améliorée. La situation de Kpélé n'est pas très différente de la situation de la région de Danyi ou d'Amou, sauf que la main-d'œuvre allochtone est plus disponible dans le dernier cas. Avant de nous

pencher, sur le cas d'Amou, nous verrons brièvement comment s'opèrent les changements dans le sous-secteur de Kloto.

6.9.2.2 Kloto : un milieu naturel contrasté, une sécheresse et des déprises

Malgré les avantages socio-économiques et institutionnels dont bénéficie le sous-secteur de Kloto (502 km²), notamment à travers la ville carrefour de Kpalimé qui jouit de quelques privilèges institutionnels marqués par la présence de services agricoles et sociaux relativement importants⁵⁵, la zone de Kloto qui, du point de vue écologique constitue une zone de transition entre Kpélé-Akata et Agou pourrait être appréhendée comme un résumé de la situation agraire d'Agou et de celle de Kpélé-Akata. Dès lors, au risque d'être redondant, nous tenterons d'être bref sur les caractéristiques du sous-secteur de production Kloto.

Il demeure important de souligner que la région de Kpalimé ou le sous-secteur de production de Kloto dispose d'un milieu naturel très contrasté, caractérisé par la présence de plateaux, de collines, de vallées profondes, de plaines, de forêts denses, de savanes, des cours d'eau et des sols de diverses natures. La population y est également métissée avec la présence d'allochtones majoritairement kabyè.

Les terroirs d'Agomé-Tomégbé et de Kpadapé ont été ciblés pour cerner la situation agraire dans le Kloto. Kpadapé est un terroir frontalier servant de carrefour pour plusieurs transactions commerciales et sociales. La production est à la fois caféière et cacaoyère. A Agomé-Tomégbé c'est essentiellement le café qui est produit. Toutefois, l'analyse de la situation de l'ensemble du sous-secteur de production de Kloto en révèle une zone qui est passée d'un stade de production essentiellement cacaoyère à un stade de production dominée par le café, mais soumis à de multiples crises agraires.

Le cacao a fait son entrée dans la zone de Kloto dans les mêmes conditions qu'il l'a fait à Agou, à Danyi et à Kpélé. C'est plus tard, qu'en raison des maladies virales, du vieillissement du verger, des orientations de la SRCC et des sécheresses, le café a pris enfin une avancée sur le cacao. Selon nos enquêtes, les plantations de Kloto sont à 64,5 % frappées d'une déprise. Les grandes plantations de Misahöhe sont complètement envahies par la brousse.

Face à la déprise des plantations, les populations se tournent de plus en plus vers le manioc, le palmier à huile, le taro, l'igname, la patate douce et les cultures fruitières. Kloto se distingue du sous-

⁵⁵ Kpalimé dispose en effet d'importantes structures sociales, économiques et politiques. On y trouve en effet d' importants établissements d'enseignement général et technique de cycle secondaire, un important centre hospitalier, un stade de football, le bureau de la FUPROCAT-GIE, le siège de l'ACDR, du CRAF, le bureau de la préfecture etc...

secteur de Kpélé-Akata ou du sous-secteur d'Amou par la faible présence du cotonnier. En revanche, si la situation ayant progressivement conduit à la déprise dans l'Agou justifie la disparition de milliers d'hectares de cacaoyers dans le Kloto, il apparaît une différence significative entre cette dernière région et Agou dans la mesure où l'adoption du café par les populations de Kloto leur a permis de réduire l'effet de la déprise cacaoyère.

Kpadapé qui est une agglomération frontalière connaît d'intenses activités d'échange entre les populations togolaises et les populations ghanéennes. Le même phénomène est vécu dans le terroir d'Agomé-Tomégbé, mais dans une mesure encore plus modeste. Ce qui caractérise alors ces terroirs frontaliers dans leur ensemble c'est la double utilisation de part et d'autre des deux monnaies en vigueur au Togo (le F CFA) et au Ghana (le cedis). Plus important encore est le commerce illicite des matières premières : café, cacao, bois qui s'effectue entre ces deux pays au gré de la variation des prix et de la proximité par rapport aux infrastructures routières. Certains résidents togolais du Ghana préfèrent envoyer leurs enfants à l'école au Togo et vice versa. C'est ainsi que des dizaines d'élèves parcouraient chaque jour plus de 15 km de Leklebi dans le Ghana pour se rendre à Agomé Tsihé ou à Kamé Tonou au Togo dans l'optique d'apprendre à lire, à écrire et à compter dans la langue française. Plus tard, ce processus scolaire a conduit progressivement au départ, l'un après l'autre, des membres de leurs familles, d'où l'émigration des allochtones vers leurs pays d'origine. Ce qui est encore important à souligner, c'est le commerce du café et du cacao qui se fait de manière très dynamique à travers les frontières. C'est d'ailleurs ce commerce qui rend difficile voire impossible la détermination exacte du volume de production caféière et cacaoyère du Togo. Une chose est certaine, comme nous l'ont rapporté des acheteurs de cacao à Klo-Mayondi, à Kpadapé, à Yéviépé, à Nyivé, et à Kala-Kala, la part ghanéenne du cacao dans la production commercialisée par le Togo est de loin supérieure à la part réelle produite au Togo. Il est également important de souligner que la ville de Kpalimé joue un rôle essentiel dans l'organisation de l'espace des Plateaux du sud-ouest du Togo. C'est le point de chute de la ligne ferrée du cacao qui pendant longtemps, a servi au transport des biens et des personnes. Dotée depuis la période coloniale d'un grand marché qui lui a imposé plus tard une place prééminente par rapport à Misahöhe que les Allemands avaient promue au rang de chef-lieu de circonscription, la ville de Kpalimé a bénéficié de la mise en place des infrastructures scolaires, sanitaires et commerciales qui rendent service au reste de la population de la Région. C'est elle qui a logé une partie essentielle de l'administration de la SRCC comme de la SAFICC et plus tard à partir de 1996 de l'ACDR puis de la FUPROCAT-GIE à partir de 2003. La ville de Kpalimé constitue de ce fait le nœud de l'organisation de l'espace dans la zone togolaise de production caféière et cacaoyère. C'est en même temps elle qui polarise du point de vue économique et structurel l'espace café-cacao du Togo. La région d'Amou également, fait face, selon nos enquêtes, à une déprise que nous qualifions d'avancée.

6.9.2.3 La région d'Amou : d'une déprise à l'autre

D'une superficie de 1865 km² environ, le sous-secteur d'Amou s'étend entre 7°15' et 7°50' de latitude nord puis entre 0° 45' et 1° 00' de longitude est. C'est une zone située dans l'aire orientale du pays akposso qui s'étend sur une topographie de plaine et de plateau.

Nos investigations ont couvert essentiellement les terroirs d'Amou-Oblo et de Sodo. Amou-Oblo d'abord en raison de sa situation en zone de piémont, ce qui permet de cerner les phénomènes qui s'opèrent dans deux milieux topographiques et écologiques différents, celui de la plaine et celui du plateau, tout en nous renseignant sur la dynamique d'un espace carrefour, sans oublier l'atout dont il dispose d'être traversé par un cours d'eau. Amou-Oblo est un milieu peuplé par une mosaïque humaine. Sodo qui également dispose des mêmes atouts que Amou-Oblo, a la particularité d'être habité par une population autochtone ethniquement homogène : les Akposso. Cependant, dans les hameaux et fermes environnantes se trouvent les allochtones.

L'économie de plantation a fait son entrée dans les terroirs du sous-secteur d'Amou dans les mêmes conditions que les localités précédemment étudiées, avec bien sûr au début, une valorisation particulière du cacao. Il est alors nécessaire de noter que l'une des raisons qui sous-tendent l'introduction et le succès de la culture du cacao dans chacun de nos milieux d'investigation est la prédisposition climatique, en raison des pluies très abondantes, grâce à un écosystème bien entretenu. De là trouverons-nous un facteur essentiel de la déprise des plantations cacaoyères : la dégradation du milieu naturel.

A la suite de l'improductivité du cacao et en raison des nouvelles orientations agraires prônées par la SRCC, la spécificité culturelle de la région d'Amou sera le café. Ici comme ailleurs, ce qui est étonnant, c'est le fait que contrairement à ce qui existe aujourd'hui, et contrairement à ce que d'aucuns pensent, le café et le cacao étaient bien cultivés dans la plaine orientale comme en témoignent les reliques de plantations que l'on retrouve dans la zone de production d'Amoutchi et le long des cours d'eau. D'ailleurs, le café est cultivé au nord-est de la préfecture d'Amou, au-delà de Hihéatro, juste à l'entrée d'Atakpamé aux pieds des monts Tchakpali.

La région d'Amou est à la suite des efforts des pouvoirs publics et des incommodités climatiques, devenue une zone de production caféière. Face à la déprise des plantations, les populations d'Amou se tournent massivement vers la culture du riz ainsi que d'autres produits vivriers. Avec l'échec du projet de riziculture irriguée piloté par les Chinois de 1968 à 1979, ils sont nombreux de nos jours à exploiter le palmier à huile, le niébé, le soja, l'arachide, l'igname et le manioc.

A Amou-Oblo, à l'époque coloniale, l'ensemble des quartiers autochtones avait son habitat disséminé entre les plantations cacaoyères sur la plaine, tandis que du café existait sur le flanc oriental de l'Atakora. L'arrivée massive des allochtones se conjuguera alors à la poussée démographique interne de la population autochtone pour provoquer l'apparition de maisons au détriment des massifs cacaoyers installés.

La vallée de l'Amou a eu le privilège d'accueillir à partir de 1968 un projet de riziculture irriguée qui a impliqué une partie importante de la population. Ce projet s'était étendu à une dizaine de villages où les agriculteurs organisés en groupements pré-coopératifs réunis au sein de la coopérative rizicole d'Amou-Oblo apprenaient à cultiver du riz irrigué et semi-irrigué, sous la houlette des Chinois. C'est une activité qui a remarquablement enrichi une partie de la population entre 1968 et 1979, avant de tomber en déclin sous l'influence de divers facteurs après le départ des Chinois. De la déprise des plantations à la déprise rizicole, puis à la diversification agricole, l'espace rural a été vigoureusement modifié dans son organisation. Quant aux villages comme Todzi-Zion, Olélou, Ofounagbo, situés sur le plateau- Akposso, non seulement la route qui y débouche via Amou-Oblo tend à disparaître en raison de l'embroussaillage profond, mais aussi, ces villages sont délabrés et presque vides en raison du départ de plusieurs exploitants agricoles.

Il se pose un réel problème lié à la dégradation des infrastructures routières puisque cet état de fait empêche l'arrivée de différents opérateurs désireux de relever le niveau de vie de la population. Le degré élevé mais relativement moindre de la déprise à Amou-Oblo se justifie en partie par une présence encore significative d'allochtones sur le terroir. Il nous faudrait à présent aller à la découverte des sous-espaces d'investigation, relativement moins frappés par la déprise que les premiers.

6.9.3 Des zones à déprise peu avancée

Au regard des résultats de nos investigations et de nos observations, il est établi que l'Akposso-Plateau et le sous-secteur Akébou, quoique frappés par la déprise, connaissent moins l'ampleur du phénomène:

6.9.3.1 L'Akposso-Plateau : un front pionnier de la SRCC aujourd'hui en déprise

De forme trapézoïdale et de dimensions modestes (40 km d'est en ouest et 35 km du nord au sud), s'étendant de 0°43' à 1°05' de longitude est et de 7°20' à 7°43' de latitude nord, le plateau-Akposso (700 km²), encore dénommé l'Akposso-Plateau est situé dans la préfecture de Wawa. D'orientation NNE-SSW, il s'étire entre la plaine cacaoyère du Litimé à l'ouest et la région d'Amou à l'est. Il se

raccorde au plateau d'Akébou au nord et au plateau de Danyi au sud. Composé d'un ensemble topographiquement différencié à une altitude supérieure à 600 m, l'ensemble du plateau répond bien aux conditions climatiques nécessaires à la production du café bien que quelques vallées soient favorables à la culture du cacao. Refuge des Akposso coincés de part et d'autre par des adversaires, il s'y édifie très tôt de gros villages tels que : Gobè, Okou, Ounabè, Doumé, Klabè-Adapé, Klabè-Efoukpa, Bénali, Nkounya, Elavagnon. C'est également une zone frappée de déprise, mais cette région comme celle d'Akébou semble en être moins affectée. D'une part, en raison de la faiblesse des capacités de communication comme ce fut le cas avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale, ce plateau était peu influencé par la volonté coloniale de développer l'agriculture spéculative.

Nous nous sommes intéressé à deux villages dans le cadre de notre enquête : Zogbégan, un grand centre de production caféière facile d'accès et Gobè, un vieux village de caféiculture, très difficile d'accès. Ceci, afin de mesurer au mieux l'ampleur de la dynamique de l'espace rural. Il ressort de nos investigations que l'agriculture de plantation qui a commencé à connaître un essor dès les années 1950 bénéficie du caractère récent des plantations. C'est une zone où dans les années 1970 et 1980 la SRCC s'était engagée à faire développer la caféiculture grâce à l'ouverture d'un réseau routier relativement dense, mais peu performant, grâce aux fonds d'appui STABEX. Cependant, les plantations sont à 47 % en déprise, en raison de la baisse des prix et d'une insuffisance de la main-d'œuvre. Les conflits fonciers existent, mais sont plus virulents entre populations autochtones akposso. L'abandon des plantations entraîne une orientation vers de nouvelles spéculations dont le palmier à huile, le manioc, l'igname...

Il se pose un vrai problème de désenclavement dans la mesure où la plupart des pistes routières tracées par la SRCC sont en voie de disparition, pris en otage par le *Chromolaena odorata* et les dépôts colluvio-alluviaux.

6.9.3.2 Le pays akébou : un autre front pionnier de la SRCC, aujourd'hui en déprise

Située au nord du plateau akposso, le plateau akébou où subsiste de manière dominante l'ethnie akébou, constitue un espace longtemps replié sur lui-même. D'une superficie de 1187 km², il a une altitude variant entre 400 et 700 m. Limité à l'ouest par les monts du Yawatoutou qui correspondent à la frontière ghanéenne, au nord par une dépression de 300 m, à l'est par la montagne d'Ouali et au sud par la rivière Wawa, le pays akébou constitue un espace qui frappe par son enclavement. C'est un milieu culturellement marqué comme en témoigne l'abondance des forêts sacrées.

Sans avoir pour autant une emprise remarquable sur les paysages agraires, quelques pieds de caféiers et de cacaoyers ont été introduits dans l'Akébou par des métayers s'étant rendus en Gold Coast. En effet, l'impôt en caoutchouc sous le régime allemand puis les corvées sous la tutelle française provoquèrent la fuite massive des hommes et des femmes vers la Gold Coast où ils travaillèrent temporairement. De retour chez eux, ils rapportèrent des fèves de cacao et installèrent dès 1920 les premières cacaoyères d'Akébou basées comme partout ailleurs à cette époque sur la variété Amelonado dite *Tetteh Quarshie*.

Le café Arabica introduit à très petite échelle par les Allemands à partir de 1910 a été rapidement abandonné. Le café Niaouli (*Canéphora*), introduit par l'administration coloniale française entre 1920 et 1950 est fait culture obligatoire et contrôlée, prenant de ce fait, rapidement de l'essor. Pour cerner la mutation de l'agriculture dans l'Akébou, nous nous sommes servi d'un questionnaire administré dans le doublet villageois Djon-Kotora et à Sérégbéné. Le premier car jugé village originel et le second par rapport à sa situation géographique vers le nord. C'est également une zone très difficile d'accès.

Les premières pistes d'Akébou sont tracées pendant la colonisation à partir de travaux forcés. Mais l'agriculture spéculative va se constituer en un véritable système à partir des années 1970 lorsque la SRCC l'insère dans son programme en tant que zone pionnière. Les succès ont alors été remarquables avec 1 500 hectares de plantations essentiellement créées entre 1975 et 1983.

Les principales raisons expliquant l'abandon des plantations dans l'Akébou sont la chute des prix, le vieillissement des planteurs, le désintérêt des jeunes pour l'activité des plantations. Suivant nos travaux, le taux d'abandon des plantations s'élève à 43 %. Les migrants sont peu nombreux, ayant quitté la zone avec les troubles des années 1990 mais les contrats de métayage sont les mêmes que partout ailleurs dans la région étudiée. Il y règne le faire-valoir direct. Le sous-secteur Akébou a été l'un des plus grands planteurs de Robusta. Les mutations de l'agriculture, suite au phénomène de déprise sont caractérisées par une introduction de la houe, de la daba avec des techniques de buttage et de labour profond.

La déprise des plantations entraîne une reconversion et les planteurs se tournent vers le riz autrefois interdit dans le milieu par les croyances traditionnelles. D'après les informations que nous ont confiées les autorités coutumières de Djon-Kotora, d'Ayagba et de Brounfou, des conflits fonciers sont régulièrement observés. Il s'agit par exemple du conflit entre le clan Djon et le clan Kotora. La difficulté d'accès caractérise Sérégbéné comme la plupart des terroirs du Nord-Akébou. Le désenclavement apparaît dans ces conditions comme un passage obligatoire vers le développement.

Par ailleurs, au-delà de ces zones marquées par l'économie de plantation subsistent quelques poches de productions caféière et cacaoyère sur l'étendue du territoire togolais, notamment dans la région d'Adélé au centre-ouest du Togo et dans la région située au sud de l'Agou. Nous avons observé même quelques pieds de caféiers dans la préfecture du Haho et du Zio se situant respectivement dans l'est de la région des Plateaux et dans la Région Maritime, ce qui suppose que la zone togolaise d'économie caféière et cacaoyère, quoique couvrant essentiellement la partie ouest de la Région des Plateaux, étend des tentacules qui doivent leur existence soit à l'histoire soit à la géographie des territoires ou terroirs concernés. En effet, les rares plantations que l'on retrouve dans les latitudes australes du pays sont des reliques des vaines tentatives de créer des plantations sous l'impulsion de l'administration française qui usa des moyens les plus violents pour amener les populations à réaliser des essais. Ces essais n'ont malheureusement pas trouvé un cadre naturel favorable à l'épanouissement des plantations, à l'exception de celles qui longeaient les cours d'eau (Haho, Zio, Amoutchou...) et qui furent mises en place aux dépens de la forêt galerie.

En revanche, les plantations qui subsistent dans l'Adélé sont issues pour l'essentiel des efforts d'extension de caféiers et de cacaoyers, réalisés par la SRCC dans les années 1980. Cet effort d'ouverture des fronts pionniers qui a couvert le plateau Akébou et la région d'Adélé sans oublier l'Akposso-Plateau vient justifier le faible taux de déprise dans ces zones aux plantations relativement jeunes. La menace d'abandon dans ces milieux s'explique par la baisse des cours, mais aussi par l'enclavement qui ne facilite pas l'évacuation des produits récoltés. Il arrive souvent que dans ces milieux enclavés, le café et le cacao soient achetés aux producteurs à des prix plus bas que ceux fixés réglementairement par le CCFCC.

Comme le Togo, le paysage agraire en économie de plantation est différencié au Cameroun. Achancho V. (2006) note qu'au Sud Cameroun où il a mené son étude, « *la régression du cacao et des cafés est générale mais des évolutions différenciées se dessinent* ». En effet, d'un paysage agraire relativement homogène et centré sur les cultures d'exportation, on assiste à partir des années 1990, à la régression générale de la place du cacao et des cafés. Des évolutions différenciées cependant se sont dessinées (présentées en six zones), selon les conditions géographiques des zones et les particularités socio-économiques, culturelles et démographiques des populations. Il s'agit des zones Lékié, Mbam, Eseké (en pays Bassa), Ebolowa-Sangmelime, Sud-Ouest, Moundou et Ouest.

En définitive, le caractère de plus en plus sédentaire de l'agriculture vivrière, l'extension de l'*ager*, la microparcéllisation, la sécrétion de nouveaux terroirs peuvent être cités comme des exemples de mutations paysagères induites par la déprise caféière et cacaoyère dans l'ouest de la Région des Plateaux au Togo. Notre approche typo-monographique destinée à saisir de manière condensée la

typologie et le palmarès monographique des sous-espaces étudiés révèle de fortes ressemblances quant à l'introduction et aux étapes du développement des plantations. Elle met également en évidence quelques dissemblances et particularités inféodables à la différenciation du cadre géographique étudié. Cette approche qui n'est qu'une ébauche à la réflexion nécessite d'être approfondie. Elle met aussi en relief, les difficultés propres à chaque sous-espace étudié et laisse appréhender la nécessité d'une territorialisation des stratégies si des mesures efficaces doivent être prises pour résoudre la crise. A cette dynamique spatiale s'ajoutent les mutations socio-économiques et environnementales que nous nous attellerons à analyser dans la dernière partie de ce travail.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Quatrième partie :

IMPLICATIONS DES MUTATIONS AGRAIRES SUR LA DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

« Facteurs de mutation souhaitée par ses initiateurs, la modernisation des agricultures est aussi source de crises. Qu'il s'agisse de l'agriculture sèche sédentaire, de l'ancienne agriculture de plantation ou encore des techniques d'irrigation, de nombreuses tentatives ont pourtant été effectuées. Largement encadrées par les puissances coloniales puis par les Etats nés du processus de décolonisation, et assises sur des financements variés et parfois complexes, la plupart des opérations de modernisation de l'agriculture et de révolution verte lancées sur le sol africain ont connu des fortunes diverses. Si en grande partie elles n'ont pas atteint leur objectif, l'erreur, si erreur il y a eu, aurait été de vouloir projeter le modèle occidental dans un environnement qui n'était pas fait pour le recevoir et l'intégrer au mieux. A l'échec humain s'ajoute l'échec écologique tout aussi grave. »

Akibodé A. K. (2000) citant Bernier X. (1997)

Chapitre 7 : LES IMPLICATIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES DE LA DYNAMIQUE AGRAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

L'analyse systémique de la dynamique agraire exige la prise en compte des diverses implications des changements agraires enregistrés sur le milieu social et économique de la communauté rurale tout entière. Devant l'abandon des plantations, il s'opère sur l'espace, des mutations d'ordre sociodémographique, socio-agraire, socio-sanitaire et économique. En clair, nous voudrions montrer dans ce chapitre, les répercussions sociales et économiques de la déprise des plantations sur le milieu rural.

7.1 Des mutations sociodémographiques : une mobilité humaine remarquable

Suite à la déprise des plantations, la zone productrice du café et du cacao au Togo, présente des caractéristiques singulières de continuelle mobilité marquée dans plusieurs localités par une déprise humaine.

7.1.1 De nombreux départs enregistrés dans les vieux bastions de l'économie de plantation

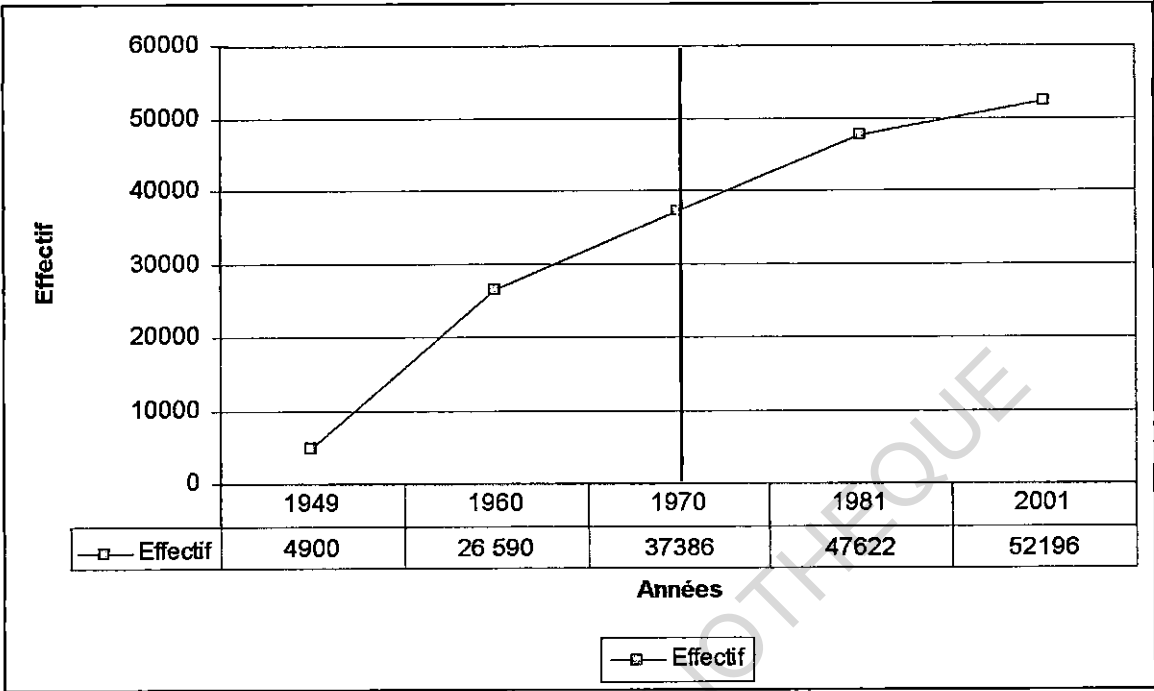
Les péripéties nées de la crise en économie de plantation et les difficultés inhérentes à la valorisation des produits spéculatifs sont responsables du phénomène d'émigration constaté depuis près de trois décennies dans l'ouest de la Région des Plateaux. Après avoir été la principale zone de migration rurale avec une croissance démographique remarquable jusqu'aux périodes qui suivirent les indépendances, notre aire d'investigation est devenue le point de départ de jeunes gens en quête de meilleures conditions d'existence.

Les zones les plus touchées par le départ d'hommes comme de femmes sont surtout des zones dont l'économie agricole a longtemps reposé sur la production caféière et cacaoyère par opposition à celles qui avaient une économie nettement mixte. Il s'agit entre autres, des gros villages du Litimé, du Plateau de Danyi, de Kpélé, d'Agou, de Kloto. De notre enquête, il ressort que 92 % des ménages ont connu entre 2003 et 2006, des départs alors que 54 % ont enregistré des arrivées de personnes étrangères aux ménages.

Le dépeuplement affecte donc certaines zones qui connaissent un bilan migratoire négatif (Antheaume B., 1981-82 ; Quesnel A. et Vimard P., 1987 ; Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995). Le Litimé est de toutes ces zones l'exemple le plus éloquent avec une population dont la dynamique interne ne

comble pas les départs, d'où une croissance rapide entre 1949 et 1970, suivie d'une croissance relativement lente après cette période, comme l'indique la figure n°44.

Figure n°44 : Evolution de la population du Litimé



Source : Cornevin R. (1969) et DGSCN.

D'un total de 4900 habitants en 1949, la population du Litimé est passée lors du recensement général de 1959/60 à 26 590 habitants puis à 37 386 habitants au recensement national de 1970. Cela correspond à un taux annuel de 31,57 % entre 1949 et 1970 (en 31 ans). De 37 386 habitants en 1970, la population du Litimé est passée à 47 622 habitants en 1981 puis à 52 196 habitants en 2001. Le taux annuel de croissance entre 1970 en 2001 (31 ans) a chuté à 1,27 %. Sur la base des données avancées par la figure n°44, il apparaît que depuis 1970, la population du Litimé connaît un accroissement très lent. La situation du sous-secteur de production du Litimé n'est pas de loin différente de celle des autres sous-secteurs des Plateaux-Ouest. Les différents déplacements s'organisent en deux : déplacements vers les milieux ruraux et déplacements vers les centres urbains.

7.1.2 Des partants aux destinations diverses

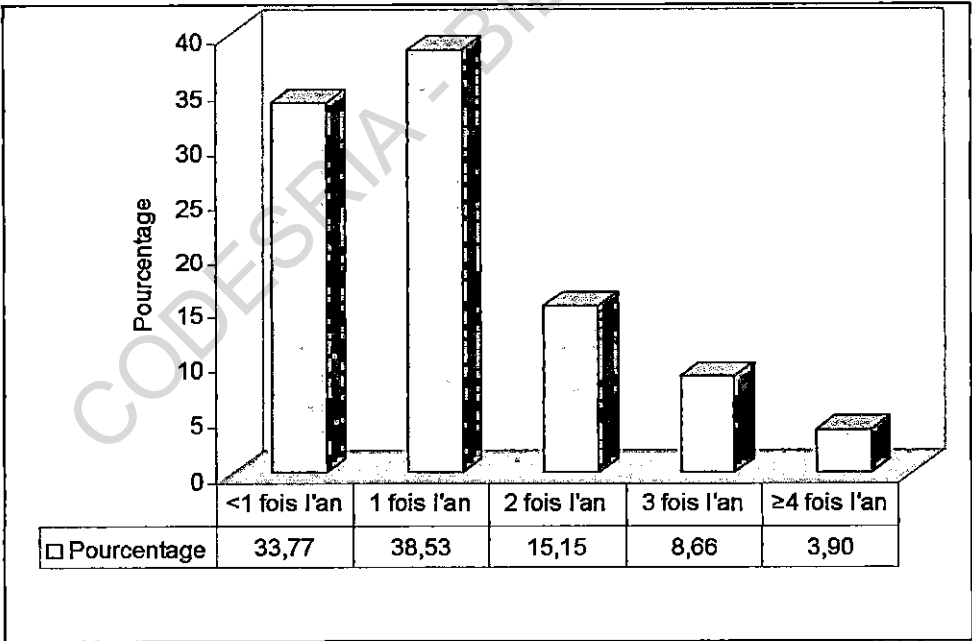
L'une des implications sociodémographiques de la déprise des plantations est la poussée de la migration. Une importante proportion de la population étant active du secteur agricole et de surcroît peu instruite, décide, suite aux nombreuses difficultés, de se déplacer vers des zones rurales favorables à l'agriculture vivrière pour la poursuite de leur activité. Ainsi, des départs sont enregistrés des noyaux villageois vers des périphéries, devenues depuis deux décennies des zones à peuplement progressif. La plupart des CUPP pour survivre ou mieux vivre adoptent une stratégie qui

consiste à se déplacer périodiquement ou définitivement des zones forestières vers des zones savanières où les cultures vivrières connaissent un essor plus avantageux. 92 % des ménages enquêtés ont ainsi assisté depuis trois ans au départ des membres de leurs ménages.

En dehors des migrations rurales, l'exode rural constitue un phénomène très décrié dans le milieu. Il emporte dans son courant, 62 % des émigrants contre 32 % pour ce qui est des migrations rurales et 8 % pour ce qui concerne les migrations internationales à destinations africaines ou hors d'Afrique. Sur la base des résultats de nos travaux, 58,9 % des CUPP migrants souhaitent quitter un jour ou l'autre la localité d'accueil contrairement aux 40,3 % restants. Les causes évoquées pour justifier la forte propension à l'émigration sont nombreuses. Il s'agit de la crise des plantations (20,3 %), de la recherche d'un emploi rémunéré (25,4 %), des difficultés financières (38,3 %) ou tout simplement de chercher mieux ailleurs (40,4 %). Ceux qui ne souhaitent pas partir donnent des arguments relatifs à leur vieillesse (26,3 %), aux soins à accorder à leur famille (31,6 %), ou aux vœux des personnes de leur entourage.

La population migrante entretient diverses relations avec les villages d'origine. Il s'agit notamment de leur retour périodique dans les zones de départ. 78,3 % des migrants retournent périodiquement vers leur zone de départ selon les fréquences que laisse voir la figure n°45.

Figure n°45 : Fréquence de retour périodique des allochtones dans leur village d'origine



Source : Enquête de terrain, 2006.

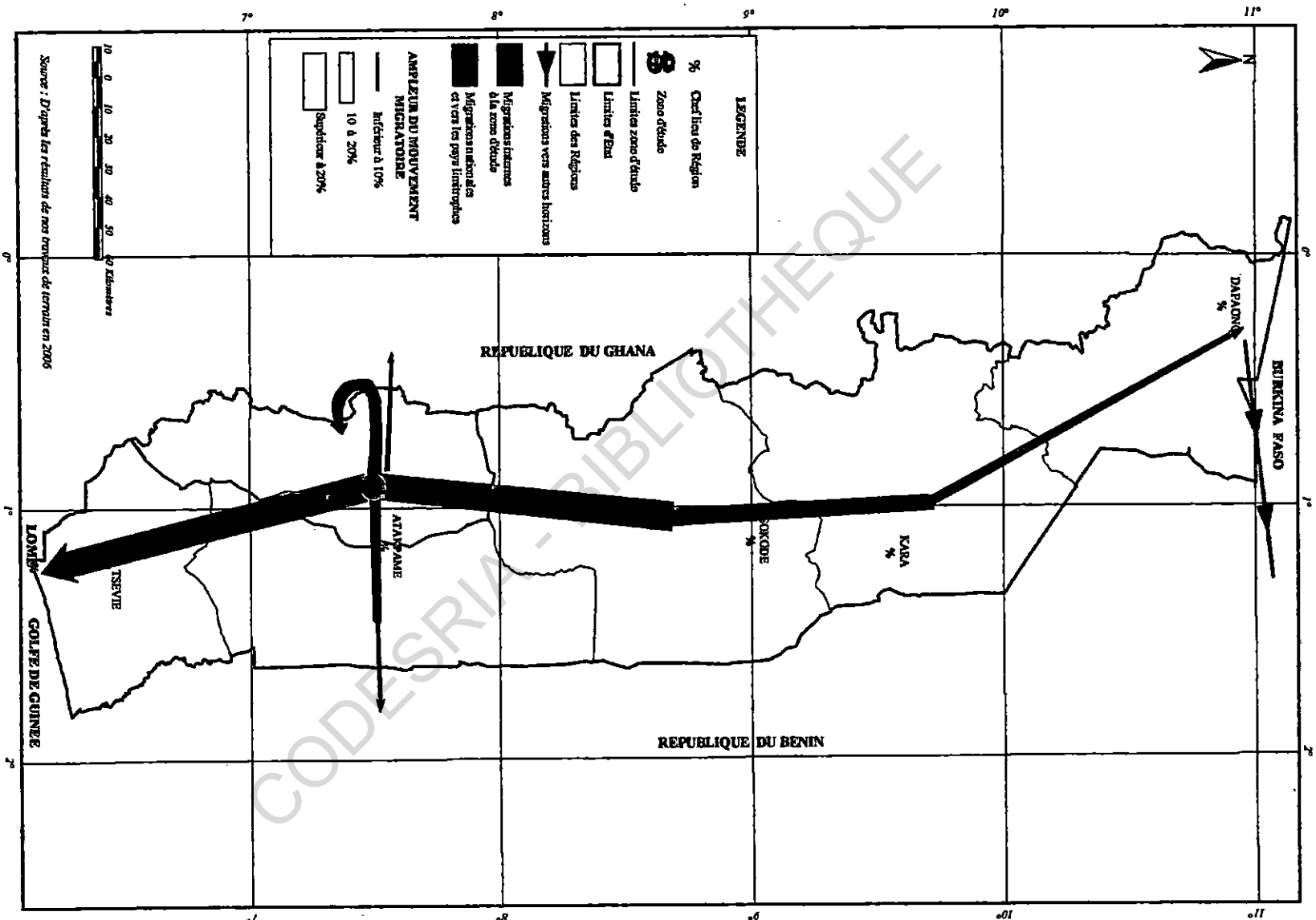
Sur la base de la figure n°45, il apparaît que le retour au bercaïl des CUPP allochtones se fait à des périodicités variables. 38,53 % des CUPP allochtones retournent chez eux une fois l'an ; 15,15 % deux fois l'an ; 8,66 % trois fois l'an. 33,77 % retournent dans leurs villages d'origine moins d'une

fois l'an alors que 3,90 % y retournent 4 fois ou plus dans la même année. Des analyses plus fines révèlent que les communautés allochtones de la partie ouest de la Région des Plateaux ou celles originaires du Ghana entreprennent des retours plus fréquents dans leurs villages que les communautés allochtones provenant de distances plus longues, par exemple des régions septentrionales du pays. Plusieurs raisons déterminent les mouvements migratoires : il s'agit de simples visites (83 %), de raisons liées à la tradition (52,8 %), de désirs de faire des réalisations (49,4 %) ou d'autres raisons encore (21,2 %).

Une enquête consacrée à la plaine du Litimé par Nyassogbo G. K. et *al.* (1995 p. 121) souligne que sur les 351 chefs de ménages (CM) immigrés enquêtés dans le Litimé, 303 soit 86,3 % retournent de temps en temps dans leurs foyers d'origine. 66,3 % de ceux qui retournent de temps en temps dans leur espace de départ effectuent le déplacement au moins une fois l'an (201 CM), 27,1 % retournent au moins une fois tous les 2 ou 3 ans et 6,6 % une fois tous les 4 ans (20 CM). Une minorité de CM, soit 13,7 % ne rentrent jamais au pays d'origine pour des raisons purement familiales (9 CM sur 48 déclarent n'avoir plus de famille au village), soit à cause des difficultés financières (17 cas signalés) ou pour des raisons de santé ou d'âge (21 cas) ou même sans motifs (1 cas de « je n'ai aucune envie de retourner chez moi »). Dans tous les cas, la périodicité des retours a beaucoup décru de nos jours si nous considérons le cas du Litimé en particulier, et de la partie ouest de la Région des Plateaux en général. Ceci, en raison des difficultés financières puis de la transformation pour 8 % des enquêtés, de leur espace de vie (d'accueil) en leur espace vécu. La familiarité découlant de la longue période passée dans le milieu explique le faible taux de retours périodiques au bercail.

La conséquence économique de la migration sur la société de départ est exprimée par des apports sous forme de flux monétaires; les immigrés envoient ou apportent de l'argent en espèce aux parents dans l'exercice de leurs responsabilités familiales et sociales (frais de scolarité des enfants, entretien des maisons, participation aux travaux sociaux etc....) ou tout simplement à titre de solidarité collective (Nyassogbo G. K. et *al.*, 1995 p. 123). Par ailleurs, l'injection des flux monétaires a une conséquence sur les sociétés de départ, notamment leurs paysages avec la transformation de l'habitat. En effet, en pays kabyè, lamba et naoudem, l'abandon progressif de la case ronde exiguë en toit de paille conique au profit de la case quadrangulaire couverte de tôle est en partie la conséquence des migrations dans les zones de plantations cacaoyères et caféières du sud-ouest du pays (Schwartz A. et P., 1987). La carte n°23 présente le flux migratoire à l'intérieur et hors de la zone togolaise d'économie caféière et cacaoyère.

Cartes n°23 : Migrations interne et hors des Plateaux Ouest



Les départs s'orientent à 31 % vers la ville de Lomé, à 6 % vers le reste de la Région Maritime, à 14 % vers la Région Centrale, à 15 % vers la Région de la Kara, à 2 % vers la Région des Savanes. La Région des Plateaux accueille à différents niveaux des partants des zones de production caféière et cacaoyère. Il s'agit principalement des villes d'Atakpamé et de Kpalimé ainsi que d'autres centres semi urbains et terroirs plus ou moins favorables à l'activité agricole. Ainsi, 19 % des partants quittent les terroirs d'enquête pour demeurer dans une autre localité des Plateaux-Ouest tandis que 4 % se dirigent vers les Plateaux-Est. La migration internationale a également pris de l'ampleur dans la région avec des départs (9 %), non seulement vers le Ghana et le Bénin voisins, mais aussi vers la France, la Belgique, les Etats-Unis, la Hollande et l'Espagne. Beaucoup de membres d'UPP s'aventurent également vers des pays africains : Nigeria, Ghana, Bénin, Gabon, Côte d'Ivoire.

Bref, la déprise des plantations est source d'une déprise humaine dont les conséquences ne sont pas toujours de nature à améliorer les conditions de vie des masses rurales. Celles-ci, caractérisées par un niveau de vie instable et peu enviable connaissent sans cesse des changements qui suivent le rythme des capacités paysannes à surmonter les crises qu'elles traversent et les charges quotidiennes qu'elles sont appelées au jour le jour à assumer.

Une meilleure compréhension de la dimension sociale de la déprise des plantations dans l'ouest de la Région des Plateaux passe par l'analyse du niveau de vie des paysans à partir de leurs revenus à travers une approche comparative.

7.2 Analyse du niveau de vie des paysans sur la base de leurs revenus

Le revenu agricole est un indicateur essentiel d'appréciation du niveau de vie en milieu rural. Avec l'effort de diversification du revenu paysan, il est urgent de mener une analyse comparée, d'abord pour savoir si le paysan arrive à dégager un revenu substantiel par rapport à ses besoins ; ensuite pour déterminer le poids de chaque source de revenu dans la formation du revenu total ; enfin, pour comparer le niveau de vie du paysan planteur à celui du paysan non planteur. Cette démarche permettra d'apprécier la pertinence du choix de ces deux types d'acteurs du développement rural de la région.

7.2.1 Des planteurs aux revenus et niveau de vie instables

Pendant longtemps, l'homme rural de la partie ouest de la Région des Plateaux tirait l'essentiel de ses revenus de la vente du café et du cacao. Il est saisissant de se rendre compte que de nos jours, ce type de revenu a non seulement chuté mais aussi, fluctué d'une année à l'autre comme en témoigne le tableau n°28.

**Tableau n°28 : Répartition des CUPP suivant les revenus tirés de la vente du café-cacao
entre la campagne 2002-2003 et la campagne 2004-2005**

Tranches de revenus en F CFA	2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 25 000	62	14,4	90	20,8	73	16,9
25000-50000	91	21,1	82	19,0	93	21,5
50000-100000	63	14,6	68	15,7	72	16,7
100000-200000	47	10,9	46	10,6	40	9,3
200000-500000	21	4,9	20	4,6	35	8,1
500000-1000000	2	0,5	3	0,7	4	0,9
1000000 et plus	2	0,5	2	0,5	2	0,46
ND	144	33,3	121	28,0	118	27,3
Total	432	100	432	100	432	100

Source : Enquête de terrain, 2006.

La lecture du tableau n°28 suscite des commentaires. Le revenu brut tiré de la vente du café et du cacao inférieur à 50 000 F CFA est passé en termes de pourcentage de paysans, de 35,5 % en 2002-2003 à 47,2 % en 2003-2004 puis à 38,41 % en 2004-2005. D'un côté, ce revenu est faible puisqu'il est inférieur à 50 000 F CFA pour plus du tiers des enquêtés au cours des trois années évaluées. Moins de 1 % ont un revenu supérieur à 1 000 000 F CFA, ce qui traduit la faiblesse de ce revenu. De l'autre côté, ce revenu semble évoluer en dents de scie. En effet, le revenu moyen café-cacao est passé de 89 756,21 F CFA en 2002-2003 à 77 864,47 F CFA en 2003-2004 et à 93 905 F CFA en 2004-2005. La somme des revenus café-cacao déclarés par les CUPP de notre échantillon est de 28 183 450 F CFA en 2002-2003 ; 24 760 900 F CFA en 2003-2004 et de 30 331 330 F CFA en 2004-2005.

Toutefois, une analyse plus fine révèle que ce revenu qui varie d'un paysan à l'autre a une valeur relative plus élevée chez les paysans organisés que chez les non organisés (tableau n°29).

Tableau n°29 : Répartition des CUPP suivant leur revenu café-cacao et selon leur statut d'exploitant organisé ou de non organisé en 2004-2005

Revenus en F CFA	Paysans organisés		Paysans non organisés	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
0- 50 000	73	23 ,5	83	26,8
50 000-100 000	40	12,9	35	11,3
100 000-150 000	12	3,9	7	2,3
150 000-200 000	23	7,4	6	1,9
200 000-250 000	6	1,9	5	1,6
250 000-300 000	4	1,3	4	1,3
300 000 et plus	8	2,6	4	1,3
Total	166	53,5	144	46,5

Source : Enquête de terrain, 2006.

Les paysans organisés constituent la strate de notre échantillon qui adhère aux mouvements d'organisations paysannes de producteurs de café et de cacao. Ces paysans sont membres d'organisations paysannes de producteurs de café et de cacao, GPCC, regroupés en UGPCC et fédérés en la FUPROCAT-GIE en vue d'une meilleure rentabilisation de la filière. Il est clair sur la base du tableau n°29 que les planteurs organisés dégagent des revenus plus élevés que les planteurs non organisés. En effet, au-delà des tranches de revenus supérieurs à 200 000 F CFA, les planteurs organisés présentent un cumul de 17,5 % contre 8,4 % pour les planteurs non organisés. Dans l'ensemble, au-delà du revenu café-cacao fixé à 50 000 F CFA, ils sont plus nombreux au rang des planteurs organisés à être représentés qu' au rang des planteurs non organisés. En revanche, c'est en deçà des 50 000 F CFA que les planteurs non organisés se révèlent plus représentatifs au regard des pourcentages considérés. Toutefois, il ressort de notre enquête que le plus élevé des revenus déclarés par les paysans non organisés qui s'élève à 1 200 000 F CFA est nettement supérieur au revenu maximum déclaré par les planteurs organisés (800 000 F CFA). Néanmoins, le revenu moyen des paysans non organisés s'élevant à 81 895 F CFA est inférieur à celui des planteurs organisés qui s'élève à 97 954 F CFA, ce qui correspond à un écart de 16 058 F CFA en faveur des planteurs organisés. Par rapport à cette réalité, il est désormais établi que le regroupement des paysans au sein des organisations paysannes constitue un facteur certain de performance et de réussite économique. Les revenus tirés des plantations caféières et cacaoyères sont complétés par des revenus tirés des cultures vivrières.

7.2.2 La part essentielle des revenus tirés des cultures vivrières de subsistance

Nos prospections préliminaires nous ont permis de nous rendre compte que les cultures de base servant à l'alimentation dans notre aire d'investigation sont le maïs, le manioc et l'igname. Ces cultures vivrières traditionnelles de la zone d'étude, autrefois destinées à l'autoconsommation, font de plus en plus l'objet de commercialisation. Vu leur omniprésence dans les ménages agricoles, nous avons préféré analyser leur part dans le revenu paysan en les distinguant des cultures vivrières spéculatives actuellement très développées dans l'optique de cerner leur part dans la formation du revenu paysan. Le tableau n°30 présente la valeur de ces revenus de 2002-2003 à 2004-2005.

Tableau n°30 : Répartition des CUPP en fonction des revenus tirés des cultures vivrières de base

Revenus en F CFA	2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 25 000	84	19,4	70	16,2	60	13,9
25 000-50 000	113	26,2	120	27,8	119	27,5
50 000-100 000	73	16,9	77	17,8	90	20,8
100 000-200 000	12	2,8	17	3,9	18	4,2
200 000-500 000	6	1,4	5	1,2	6	1,4
500 000-1000 000	1	0,2	1	0,2	1	0,2
1 000 000 et plus	1	0,2	1	0,2	1	0,2
Non déclaré	142	32,9	141	32,6	137	31,7
Total	432	100	432	100	432	100

Source : Enquête de terrain, 2006.

En cumulant les revenus inférieurs à 50 000 F CFA, on constate qu'au niveau de la production vivrière d'autosubsistance, ils évoluent également de manière décroissante, passant de 45,6 % en 2002-2003 à 44 % en 2003-2004 puis à 41,4 % en 2004-2005. En réalité, la rentrée des devises vivrières d'autosubsistance augmente d'année en année par UPP et progresse également en valeur réelle en raison certaine de la quantité de plus en plus grande de ces produits vivriers mis sur le marché suite à la faiblesse chronique des revenus tirés de la vente du café et du cacao. L'évolution croissante des revenus vivriers au regard des autres types de revenus dénote donc de l'importance que prend progressivement la production vivrière suite à la déprise des plantations. En effet, entre 100 000 F CFA et 200 000 F CFA, le taux passe de 2,8 % à 3,9 % puis à 4,2 % de la campagne

2002-2003 à la campagne 2004-2005 en passant par 2003-2004. Au-delà de cette tranche, le taux des revenus est relativement constant.

En considérant également que le revenu moyen vivrier de base est passé de 59 511,82 F CFA en 2002-2003 à 57 417,81 F CFA en 2003-2004 puis à 60 065,52 F CFA en 2004-2005, il est aisé de dire que le revenu tiré des cultures vivrières d'autosubsistance est de plus en plus croissant malgré sa relative irrégularité.

7.2.3 Une part de plus en plus importante du revenu tiré des autres spéculations

Des 2 % de CUPP qui ont introduit la culture cotonnière dans leur système de cultures, aucun n'a reconnu avoir tiré de revenus au cours de la campagne 2004-2005. Les autres revenus agricoles s'assimilent et s'identifient de ce fait aux revenus tirés des cultures vivrières dites marchandes. Ce furent des cultures marginalisées dans le système de cultures traditionnel. Avec la déprise des plantations, ces cultures dites vivrières marchandes que nous distinguons volontiers des cultures vivrières de subsistance (maïs, manioc, igname), ont pris une grande ampleur, répondant au besoin pressant de numéraire et à la demande sans cesse croissante des populations urbaines. Il s'agit principalement du palmier à huile, des produits fruitiers, du soja, du riz, des légumes, etc..., bref des spéculations devenues des sources de rentrée de devises monétaires pour les populations. Le tableau n°31 présente l'évolution des revenus tirés de ces spéculations.

Tableau n°31 : Répartition des CUPP selon les revenus (en F CFA) tirés de la vente des autres cultures de la campagne 2002-2003 à la campagne 2004-2005

Revenus en F CFA	2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 25 000	89	20,6	86	19,9	77	17,8
25 000-50 000	81	18,8	70	16,2	77	17,8
50 000-100 000	79	18,3	83	19,2	76	17,6
100 000-200 000	33	7,6	35	8,1	53	12,3
200 000-500 000	8	1,9	12	2,8	15	3,5
500 000-1000 000	1	0,2	1	0,2	2	0,5
1 000 000 et plus	0	0	0	0	0	0
Non déclaré	141	32,6	145	33,6	33,6	132
Total	432	100	432	100	432	100

Source : Enquête de terrain, 2006.

Les autres spéculations (cultures vivrières spéculatives prédominantes) classées parmi les tranches les plus faibles soit de 0-25 000 F CFA et de 25 000-50 000 F CFA connaissent une évolution dont le taux se révèle nettement décroissant comme l'indique le tableau n°31. Ce taux passe de 20,6 % à 19,9 % puis à 17,8 % pour la première tranche et de 18,8 % à 18,2 % puis à 17,8 % pour la seconde tranche. En revanche, il connaît en terme de valeur relative, une croissance, passant de 7,6 % à 8,1 % puis à 12,3 % pour les tranches comprises entre 100 000 F CFA et 200 000 F CFA. Ce contraste révèle tout simplement qu'une part de plus en plus significative est prise par les cultures vivrières marchandes et autres spéculations dans le revenu agricole. Au même moment, le revenu moyen tiré des cultures vivrières marchandes passe de 57 219,18 F CFA à 61 860,63 F CFA puis à 71 324 F CFA, respectivement de 2002-2003 à 2003-2004 puis à 2004-2005.

7.2.4 Une part non négligeable et de plus en plus importante des revenus extra-agricoles

L'incapacité à tirer meilleur parti des activités agricoles pousse un nombre considérable de CUPP à s'adonner à d'autres activités non agricoles ou agricoles du second degré (agro-industrie) pour couvrir les dépenses de leur ménage. Il s'agit donc des revenus extra-agricoles. Dans la majorité des cas, ces revenus extra-agricoles ne sont pas très élevés. En raison du divorce constaté entre l'agriculture et l'élevage, nous avons inclus cette activité agricole (l'élevage) parmi les activités extra-agricoles. 53,5 % des CUPP pratiquent l'élevage de différentes espèces, 10,2 % pratiquent l'artisanat, 15,4 % sont des commerçants, 11,5 % fabriquent du charbon. Le tiers des CUPP déclare ne rien pratiquer comme activité extra-agricole. Les revenus des activités extra-agricoles prennent une part non négligeable dans la formation du revenu total du ménage comme en témoigne le tableau n°32 ci-après.

Tableau n°32 : Répartition des CUPP selon les revenus tirés des activités extra-agricoles (en F CFA) de la campagne 2002-2003 à 2004-2005

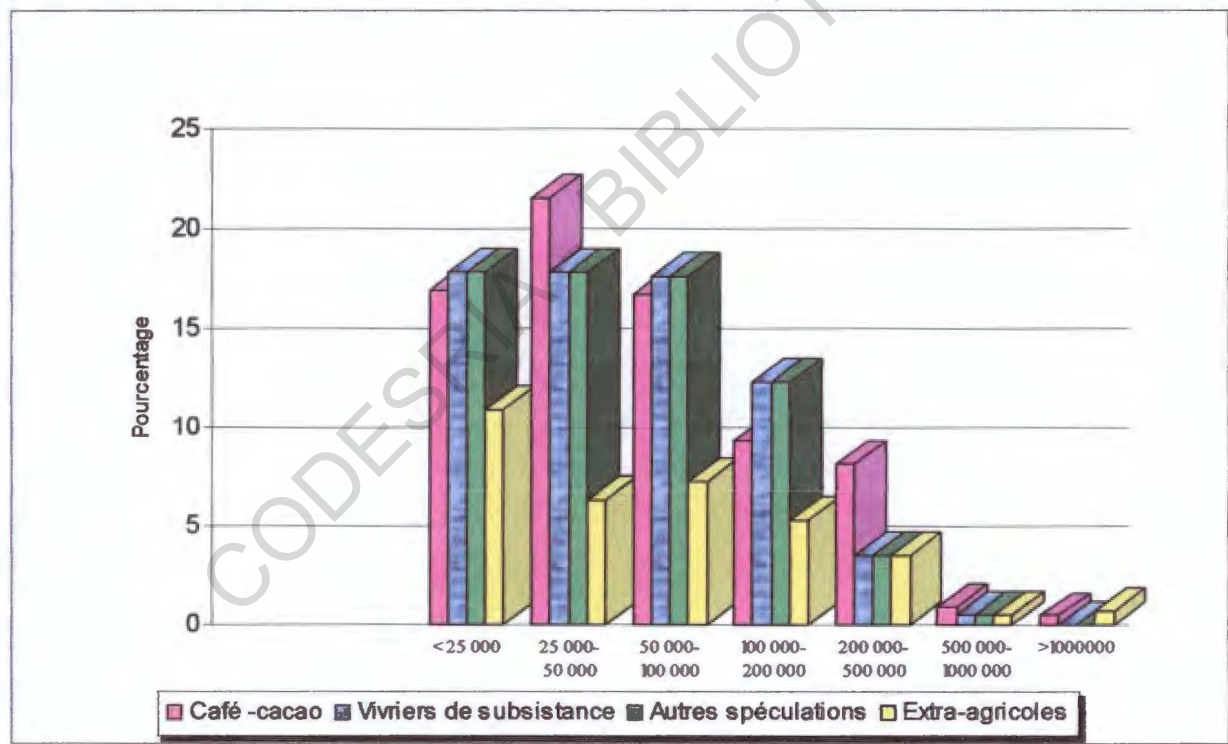
Revenus en F CFA	2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 25 000	53	12,3	53	12,3	47	10,9
25 000-50 000	25	5,8	23	5,3	27	6,3
50 000-100 000	27	6,3	27	6,3	31	7,2
100 000-200 000	19	4,4	19	4,4	23	5,3
200 000-500 000	15	3,5	18	4,2	15	3,5
500 000-1000 000	4	0,9	3	0,7	2	0,5
1 000 000 et plus	1	0,2	1	0,20	3	0,70
Non déclaré	288	66,7	288	66,7	284	65,7
Total	432	100	432	100	432	100

Source : Enquête de terrain, 2006.

D'après le tableau n°32, le revenu tiré des activités extra-agricoles, connaît une relative stabilité d'une année à l'autre par rapport à l'effectif par tranche de revenu mais une relative croissance si l'on s'en tient à l'évolution de sa valeur moyenne par CUPP. En effet, il passe de 94 875 F CFA à 90 324,14 F CFA puis à 157 822,15 F CFA.

Inférieur au revenu agricole moyen, il est supérieur aux revenus agricoles par secteur d'activité et constitue une source importante de rentrée de devises. Il est donc passé de 94 875 F CFA à 157 822,15 F CFA, ce qui correspond à un taux de croissance de 66,34 %. Cette croissance spectaculaire bien qu'irrégulière révèle l'engouement nouveau de la masse paysanne pour ces types d'activités. Toutefois, en considérant son poids pour l'ensemble des ménages, il se dégage que sa part est moins importante par rapport aux autres secteurs de production agricole, générateurs de revenus. En définitive, l'observation de la figure n°46 met en exergue une part très importante des revenus vivriers suivis des revenus café-cacao dans la formation du revenu brut total du ménage.

Figure n°46 : Répartition des CUPP suivant les sources de revenus au cours de la campagne agricole 2004-2005



Source : Enquête de terrain, 2006.

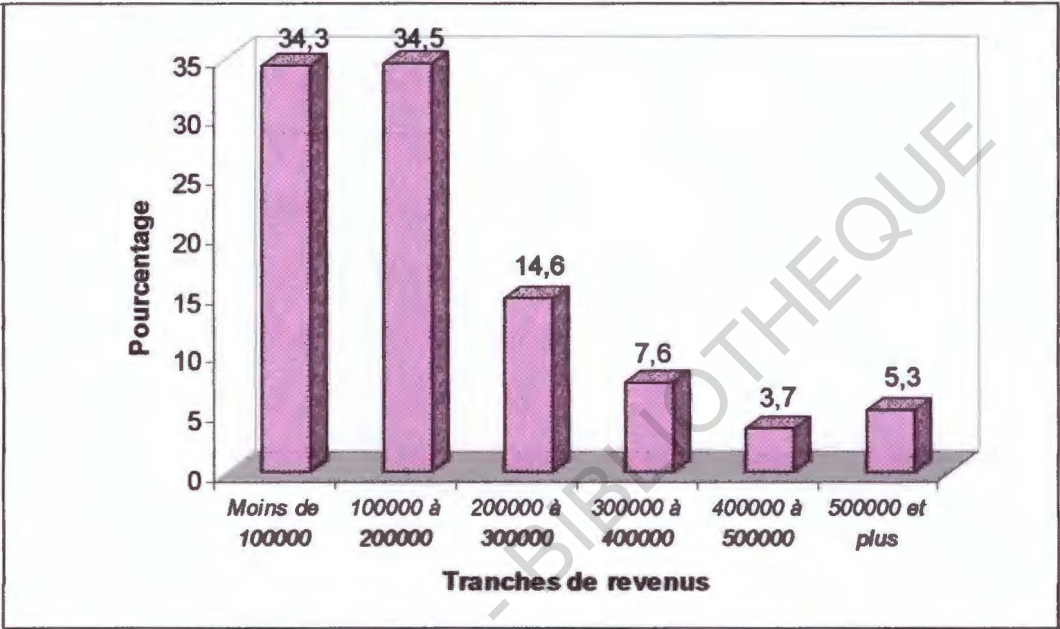
Les revenus autres que ceux du café-cacao, prennent donc une place de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la partie ouest de la Région des Plateaux.

7.3 Le planteur et le non planteur : une approche comparée du revenu total

La vie du CUPP et des membres de l'UPP est déterminée moins par les revenus café-cacao que par l'ensemble des revenus tirés des activités aussi bien agricoles que non agricoles. Et pourtant, si nous considérons la figure n°47 nous nous rendons compte que le revenu total par CUPP est relativement faible.

&e&e&

Figure n°47 : Répartition des CUPP selon leur revenu total pour la campagne 2004-2005



Source : Enquête de terrain, 2006.

Il apparaît à la lumière de la figure n°47 que 34,3 % de CUPP ont un revenu total paysan inférieur à 100 000 F CFA pour la campagne 2004-2005. 34,5 % de CUPP ont un revenu agricole compris entre 100 000 F CFA et 200 000 F CFA. Moins du tiers des CUPP par conséquent, dégagent un revenu supérieur ou égal à 200 000 F CFA. Par ailleurs, le revenu total moyen par CUPP est passé de 301 813,16 F CFA en 2002-2003 à 287 467,05 F CFA en 2003-2004, et enfin à 392 563,02 F CFA en 2004-2005.

Cette observation révèle que les propos alarmistes faisant état d'une baisse chronique des revenus dans la partie ouest des Plateaux sont une réalité à nuancer. Pour le cas du Litimé, Nyassogbo G. K et al. (1995) ont montré une évolution à tous égards régressive des revenus entre 1986, 1987, 1988. Cette même tendance décroissante des revenus est présentée par Edjam K. (2000) pour ce qui concerne les planteurs du terroir de Kpélé-Elé. Notre étude qui embrasse toute la région productrice du café et du cacao y observe une évolution essentiellement irrégulière de l'ensemble des revenus entre 2002-2003 et 2004-2005, tout comme des revenus tirés de la vente du café et du cacao qui

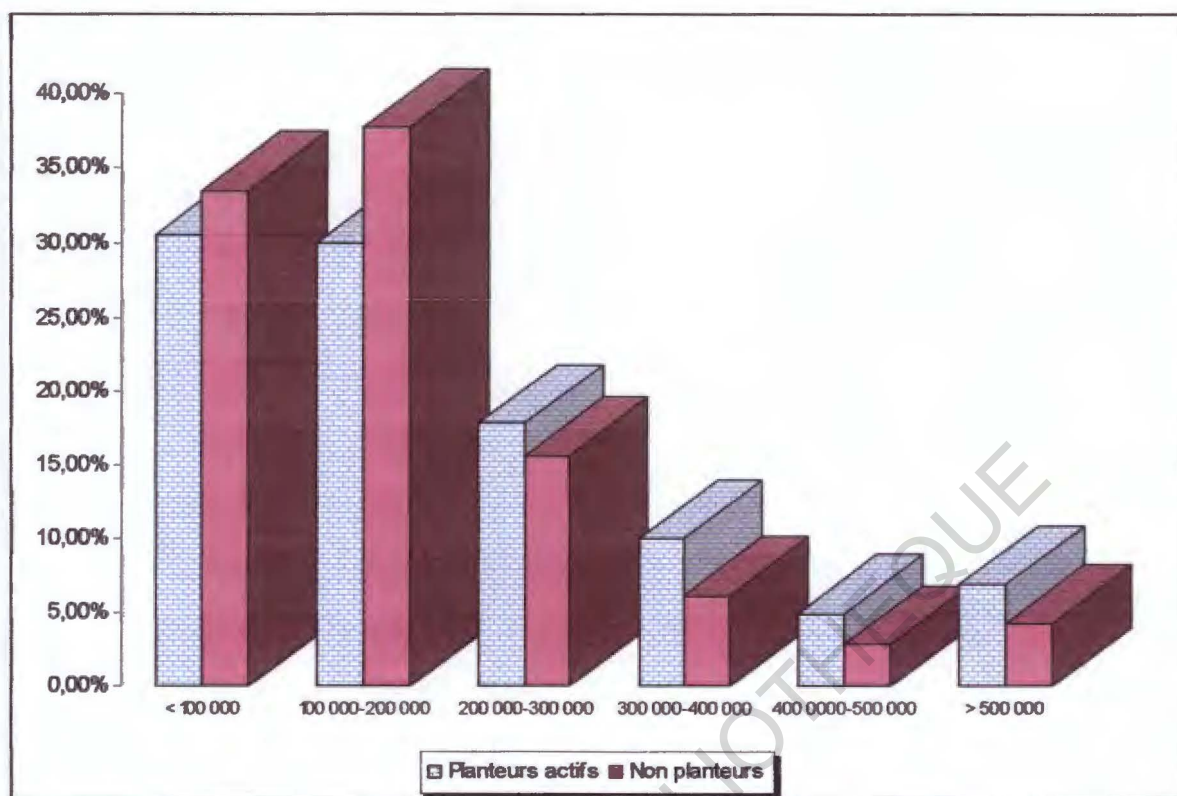
fluctuent en fonction des conditions naturelles ayant prévalu au cours de la campagne agricole mais surtout en fonction du prix d'achat au producteur du café et du cacao dont la campagne 2004-2005 s'est révélée meilleure.

Certes, c'est un revenu qui masque les fortes inégalités caractérisant la vie des acteurs agricoles dans notre aire d'étude. En guise d'exemple, il arrive très souvent que certains riches paysans aient à eux seuls des revenus de loin supérieurs à ceux d'une multitude de petits exploitants agricoles. Si nous considérons la campagne agricole 2003-2004, le revenu café-cacao le plus élevé qui est de 1 200 000 F CFA fait 48 fois le revenu café-cacao tiré par le paysan ayant dégagé un revenu de 25 000 F CFA. Au même moment que les fortes inégalités entre les revenus trahissent leur faiblesse générale, l'analyse des dépenses exprimées par les CUPP sur une base annuelle confirme combien le paysan mène de nos jours, une vie de misère dans les Plateaux-Ouest, étant donné que les revenus ne se sont pas en réalité considérablement améliorés malgré les reconversions culturales.

Il ressort de cette analyse que le CUPP, pour assurer dans des conditions minimales la vie et la santé de son ménage, devrait engager des dépenses qui s'élèvent annuellement à un montant de 746 551,92 F CFA. Cela fait à peu près le double des revenus qu'il fait rentrer grâce à ses activités quotidiennes, agricoles comme non agricoles (1,9 fois), si nous considérons les données de l'année 2004-2005 qui d'ailleurs constitue la meilleure campagne agricole. Il se fait alors que le CUPP, pour couvrir ses dépenses, fait le plus souvent recours à l'emprunt (dette), d'où le fort endettement des paysans si nous les en croyons.

Par rapport aux écarts importants caractéristiques des revenus des paysans, il est possible d'avancer que le niveau de vie des planteurs actifs donne l'impression d'être meilleur à celui des planteurs démissionnaires désignés ici par le vocable de non planteur (figure n°48).

Figure n°48 : Répartition des CUPP suivant le montant total de leurs revenus par rapport à leur statut de planteur ou de non planteur



Source : Enquête de terrain, 2006.

La figure n°48 montre que pour les tranches des revenus inférieurs à 200 000 F CFA, les non planteurs ou planteurs démissionnaires forment une proportion qui domine les planteurs actifs. En revanche, au-dessus de ces trois classes de revenus, les plus faibles sont ceux des planteurs actifs CUPP qui sont majoritaires pour ce qui concerne les revenus totaux. Il se dégage de notre analyse que les CUPP démissionnaires, dans leur stratégie d'adaptation à la crise des plantations n'ont jusqu'ici pas réussi à en tirer meilleur parti. Ce revenu est de 353 772 F CFA pour les planteurs actifs contre 311 275 F CFA pour les planteurs démissionnaires. Ces derniers ont par conséquent un revenu plus faible que les planteurs actifs. Or, la raison qui sous-tend l'abandon des plantations est l'orientation vers d'autres spéculations dans l'optique de dégager des revenus plus élevés que dans l'ancienne agriculture des plantations (frappée par la crise). Cependant, le constat que laissent percevoir les résultats de notre enquête est que les revenus d'ensemble, toutes activités confondues, demeurent supérieurs pour les planteurs actifs que pour les non actifs.

Par ailleurs, il se confirme davantage au travers de l'analyse des résultats de notre enquête que les meilleures conditions/ contextes de réussite dans la pratique d'une agriculture en difficulté sont entre autres la capacité à s'organiser pour bénéficier des conseils et de l'appui des techniciens et

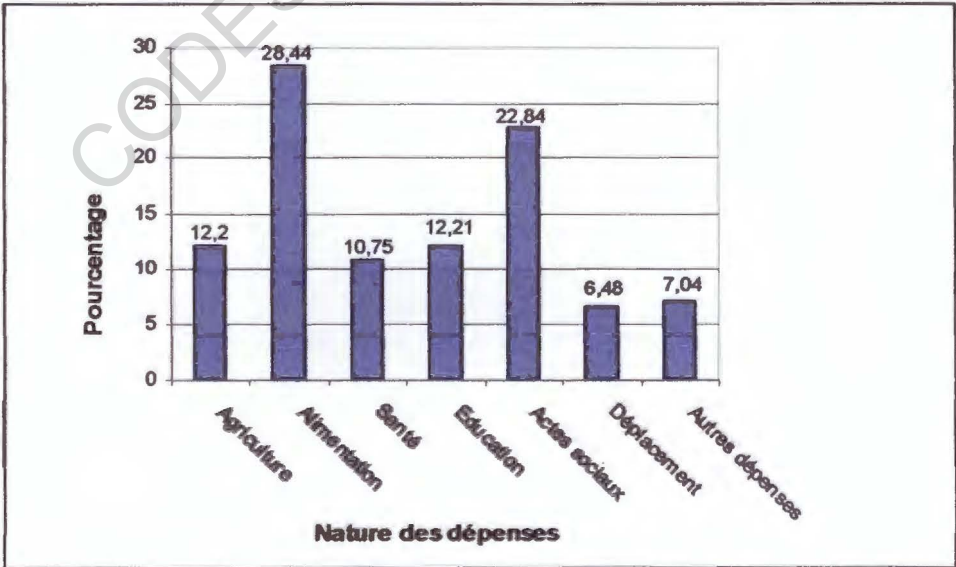
partenaires en développement qui jettent de plus en plus leur dévolu sur les organisations paysannes.

Cette analyse laisse penser au demeurant que l'ensemble des conditions mises en place de manière spontanée par la masse paysanne (abandon, orientation vers d'autres spéculations), les organisations paysannes, les institutions de développement, n'ont pas réussi à créer une nouvelle dynamique dans la vie du paysan, qui voit son niveau de vie dégringoler de jour en jour.

7.4 Analyse critique du niveau de vie du paysan et enseignements à tirer face aux exigences du développement rural

La dégradation du niveau de vie du paysan par rapport à ses conditions antérieures de vie, celles qui prévalaient en période de prospérité, demeure une évidence. Si les revenus trouvent leur origine dans l'agriculture de plantation, dans l'agriculture vivrière d'autosubsistance, dans l'agriculture vivrière marchande, et les activités extra-agricoles à savoir, le commerce, l'élevage, l'artisanat, la carbonisation..., il est important de revenir sur les destinations de ces revenus. Notre enquête montre que 75 % de CUPP ont un revenu brut annuel inférieur à 300 000 F CFA. 48 % d' UPP ont des revenus provenant essentiellement de l'agriculture vivrière et d'autres spéculations, 34 % de la vente du café-cacao et 18 % des activités extra-agricoles. En ce qui concerne les postes de dépenses, leur connaissance est d'une grande importance, car permettant de cerner toute la stratégie paysanne de lutte contre la pauvreté et les mauvaises conditions d'existence. Cette connaissance permet également de cerner ce qui le motive à produire pour le marché et à identifier ses besoins les plus pressants surtout que dans l'ensemble, son budget annuel est déficitaire. La figure n°49 présente les postes de dépenses des ménages.

Figure n°49 : Diagramme des postes de dépenses des UPP exprimés en pourcentage



Source : Enquête de terrain, 2006.

En tenant compte des données de la figure n°49, on peut se rendre compte que les dépenses alimentaires sont les plus élevées avec une proportion de 28,44 % des dépenses totales et constituent la première destination des revenus bruts de l'UPP. C'est naturellement la première logique du paysan, à savoir, assurer sa subsistance. Mais ce fort taux laisse percevoir la faiblesse des dépenses liées à l'achat d'équipements et en même temps, l'incapacité de la majorité des UPP à pourvoir à leurs besoins nutritionnels (par l'achat de vivres). Ensuite viennent les dépenses liées à la sécurité et aux actes sociaux. Il s'agit des funérailles (9,15 %), des fêtes et autres cérémonies (8,43 %), des cotisations diverses trouvant leur origine dans les problèmes familiaux et collectifs (5,26 %) soit au total 22,84 % des dépenses affectées à ces besoins relativement peu rentables.

Les dépenses éducationnelles s'élèvent à 12,21 % contre les dépenses de santé (10,75 %). Viennent enfin les dépenses liées à l'agriculture (12,20 %), aux déplacements (6,48 %) et aux autres besoins comme par exemple l'équipement (7,04 %). Sur cette base, il est possible de dire que le paysan investit faiblement dans son agriculture (12,2 % des dépenses), d'où la faible performance de celle-ci. Ainsi, les investissements pour sa relève et le maintien de sa famille en bonne santé sont faibles.

Au fait, le paysan a-t-il besoin d'investir pour autant dans les besoins nutritionnels, si lui-même est producteur ? Pourquoi cette compression budgétaire dont seulement les 2/3 peuvent lui servir à s'habiller, à se soigner, à se déplacer, à faire déplacer sa famille dans diverses circonstances, à participer aux funérailles et cérémonies, gage d'un statut social rassuré ? Il ne fait aucun doute que le niveau de vie du paysan, dans la partie ouest de la Région des Plateaux du Togo est relativement bas, même s'il est meilleur aux autres régions du pays.

Selon les données actualisées du recensement national de la population et de l'habitat de novembre 1981, la population togolaise est à 70 % agricole. Malheureusement, non seulement cette agriculture n'arrive pas à couvrir les dépenses immédiates de son homme mais aussi les profits que l'on en tire sont loin de le soustraire de la mendicité et surtout de l'endettement. De fait, les hommes et les femmes qui peuplent la partie ouest de la Région des Plateaux du Togo éprouvent encore de la nostalgie pour les temps de prospérité caféière et cacaoyère, comme l'expriment les 98 % de nos enquêtés.

A la question « *que pensez-vous des conditions de vie de la masse paysanne aux jours d'aujourd'hui par rapport aux périodes anciennes ?* », les réponses soutiennent à 100 % que les conditions de vie sont mauvaises ou se sont dégradées. Ainsi donc, le paysan de la zone d'économie caféière et cacaoyère, malgré ses efforts et stratégies d'adaptation à la crise induite par la déprise des plantations suite à la baisse des prix, vit toujours dans des conditions difficiles.

Il a transité d'une économie vivrière précoloniale à une économie coloniale de plantation. Doit-on parler aujourd'hui d'une économie de plantation ou plutôt d'une économie vivrière ? Nous nous retrouvons tout compte fait en face d'une économie agricole marquée par l'empreinte des plantations même si ces dernières tendent à disparaître du paysage, cédant leur place aux cultures vivrières.

La mutation rurale dans la zone des plantations du sud-ouest des Plateaux s'opère par des apports spontanés des paysans ainsi que des apports planifiés institutionnels (Gu-Konu E. Y., 1979) qui font une promotion pour certaines structures de l'agriculture spéculative en déprise et pour d'autres de l'agriculture vivrière ou même de l'arboriculture.

La plupart des stratégies mises en place pour promouvoir le milieu rural n'ont pas atteint leurs objectifs, depuis les mouvements mutualistes enclenchés avec les SIP après la crise économique de 1929 jusqu'aux efforts de rénovation de la SRCC et de la SAFICC malheureusement calqués sur les essais extérieurs, notamment ceux démarrés en Côte d'Ivoire.

Même les essais d'organisations paysannes pour une approche participative du développement, malgré quelques résultats encourageants au niveau de la production n'ont pas réussi à imprimer une nouvelle dynamique à même d'améliorer les conditions de vie du planteur. Des GAV et UGAV à partir de 1992 aux GPCC, UGPCC, et à la FUPROCAT-GIE après la libéralisation, ce sont d'énormes efforts qui ont été déployés sans que les objectifs soient pleinement atteints. C'est d'ailleurs ce qui justifie que le projet PAOP démarré en 1999 et théoriquement à terme en 2003 au moment où naît la FUPROCAT-GIE, a été reconduit jusqu'en mai 2005 et doit être encore reconduit jusqu'à ce que la masse paysanne soit entièrement capable de s'assumer, de s'autogérer, ce qui est loin d'être le cas pour l'instant. D'ailleurs, au sein de ces groupes organisés, des plaintes d'une part, des démissions d'autre part (malgré les nouvelles entrées), donc la dynamique interne et externe du groupe, laissent pressentir des insuffisances d'ordre institutionnel, organisationnel, économique, juridique, social et même technique.

Le paysannat est, à n'en point douter, aux abois et le développement mis à rude épreuve, nécessitant des actions plus efficaces. Aucune situation ne relève du développement, si la société n'en profite et si ses besoins les plus élémentaires ne sont pas pris en compte et satisfaits. Les paysans de la partie ouest de la Région des Plateaux arrivent à satisfaire à peine le quart de leurs besoins quotidiens comme le prouve le tableau n°33.

Tableau n°33 : Besoins moyens exprimés et dépenses réelles couvertes pour une année par UPP

RUBRIQUE	Besoins exprimés en F CFA	Dépenses réelles en F CFA	Taux de couverture
Alimentation	457 970,30	212 325,60	46,36 %
Santé	203 383,08	80 322,97	39,49 %
Agriculture	292 838,87	91 167,46	31,13 %
Scolarisation	238 897,76	91 182,48	38,16 %
Déplacements	126 960,20	48 345,68	38,07 %
Fêtes-Funérais- Cérémonies	432 026,10	170 627,08	39,49 %
Autres	207 203,34	52 580,65	25,379 %
Total	1 959 279,65	746 551,92	38,10 %

Source : Enquête de terrain, 2006.

Le tableau n°33 révèle que chaque UPP pour mener une vie décente au cours d'une année, doit disposer en moyenne de 1 959 279,65 F CFA. Or, le montant total des dépenses du ménage qui est à peu près le double des revenus, ne couvre en moyenne que les 38,10 % des besoins réels, ce qui rend la misère du paysan 4 fois supérieure aux difficultés courantes de son existence en situation normale.

Ainsi, un revenu mensuel de 163 273,30 F CFA permettrait au CUPP de vivre à l'aise et d'investir de manière à générer le développement, ce qui, ici, n'est pas possible. Le revers de la médaille de l'économie de plantation ne constitue en réalité qu'un coup dur mais silencieux porté à l'encontre du paysan qui d'ailleurs se sent lâché par ses anciens maîtres : le colonisateur puis l'Etat.

Il n'est donc plus hasardeux de dire que la zone togolaise d'économie caféière et cacaoyère traverse de périlleuses difficultés qui font qu'elle évolue de plus en plus vers le sous-développement. La croissance qu'elle a connue entre 1935 et 1985 soit un demi-siècle environ, n'est donc qu'une croissance qui n'a pas atteint le stade de développement. Le cas est bien entendu identique pour la majorité des pays du golfe de Guinée producteurs du café et du cacao.

La tentative de parvenir, dans les zones disposant de plaine, à l'économie cotonnière promue par la Société Togolaise du Coton dans ses nouvelles stratégies, surtout à partir de 1997, n'a été qu'une autre expérience malheureuse du paysannat en perpétuelle quête de meilleures conditions d'existence. De nos jours, sur 432 CUPP, seulement 2 % privilégient la production du coton dans leur système de culture. Anciens producteurs de café et de cacao dont les champs ont été détruits

par des feux de brousse, ceux-ci participent à la colonisation de la savane à l'est du piémont Kpalimé-Atakpamé pour mener une activité financièrement rentable. La culture du coton rapportant plus que le café et le cacao il y a quelques années, certains paysans s'y sont aventurés. Seulement, aujourd'hui, très peu produisent encore du coton en raison de la crise que le secteur cotonnier a connue depuis 2003 suite au non paiement des producteurs après la vente du coton. Une déprise s'est donc aussi amorcée dans ce secteur.

Si l'abandon des plantations constitue une stratégie d'adaptation à la crise, les données de notre investigation prouvent que cet abandon ne fait pas figure d'opportunité réelle de résorption de la crise. La stratégie est plutôt bénéfique pour les CUPP qui, tout en conservant ou en réduisant leur plantation, ont développé d'autres activités agricoles et même extra-agricoles.

En d'autres termes, le caractère trop sectoriel des opérations de développement des plantations constitue un frein au développement rural. Devant la diversité des besoins exprimés par la masse paysanne, qui vont des besoins de subsistance aux besoins d'autosatisfaction en passant par les besoins de sécurité, d'équipement et d'autodétermination, il est également indispensable de diversifier les sources de revenus. Malheureusement surgissent et persistent des conflits fonciers, préjudiciables au développement rural dans la région étudiée.

7.5 Une exacerbation des conflits fonciers

L'une des répercussions de la dynamique agraire sur l'espace social demeure l'exacerbation des conflits fonciers. La déprise des plantations a pris de l'ampleur dans un contexte bien connu de crise de l'Etat et de crise socio-économique.

Le déferlement du vent de l'Est sur les Etats africains a accéléré les mutations enclenchées. L'un des domaines les plus sensibles qui caractérise la vie des hommes et des femmes dans notre espace d'étude, comme nous l'avons souligné, est la préoccupation d'ordre foncière. En effet, une enquête dans les Plateaux-Ouest a permis à De Martin de Vivies F. et *al.* (1988), de souligner l'abondance des conflits fonciers. Liés à 100 % dans le Litimé au *dibi-madibi* avec 14 cas, la seconde cause soulignée est celle des revendications de propriété (125 cas) dans les Plateaux-Ouest, avec 45,6 % dans le Wawa, 24,8 % dans l'Amou et 29,6 % dans le Kloto. Les contestations de limites ou d'empiétement étaient alors peu nombreuses, soit 5 cas.

Nous estimons que l'exacerbation des problèmes fonciers liés au *dibi-madibi* est une réalité vivace de la préfecture du Wawa et surtout du Litimé, car c'est là que des plantations cacaoyères ont été mises en place par une main-d'œuvre essentiellement allochtone. S'étant appropriés les exploitations soit par achat (Ghanéen ou Ewé) soit par contrat *dibi-madibi* (Kabyè, Naoudemba) la

plupart de ces allochtones voient leur droit d'appropriation aujourd'hui remis en cause. Sur les 432 CUPP interrogés, 176 soit 40,7 % reconnaissent faire face à des conflits fonciers contre 241, soit 59,3 % qui n'en font pas cas.

Les conflits fonciers sont donc assez fréquents entre autochtones. Plusieurs de ces conflits sont consécutifs au morcellement des terres à la suite du décès des grands-parents. Les différentes terres morcelées ont des limites floues et finissent par opposer des proches parents. D'autre part, ces conflits opposent autochtones propriétaires fonciers et allochtones exploitants. La surenchère foncière et surtout sa raréfaction amènent certains propriétaires ou leurs fils à revendiquer des terres cédées par contrat *dibi-madibi* aux allochtones. Le refus de ces derniers est naturellement source de tension dans les rapports sociaux.

Des essais de compromis ont été proposés par la SRCC en 1979 et en 1987 mais n'ont pas abouti à une meilleure résorption des problèmes liés au capital foncier. C'est d'ailleurs en ces problèmes qu'il faut voir les causes des soubresauts sociopolitiques qui éclatent dans l'ouest des Plateaux au lendemain des campagnes électorales. Nous n'avons pas pu mesurer à fond l'ampleur des conflits fonciers en tenant compte de leur nature et de leur évolution. Nous nous contenterons de cette analyse essentiellement descriptive. Par ailleurs, du point de vue sociale, on assiste à une mutation du rôle de la femme.

7.6 L'évolution du rôle de la femme au sein des UPP

Nous avons montré que les revenus issus des activités des CUPP ne sont pas en mesure de couvrir les dépenses faites, d'où l'hypothèse que le reste des dépenses est couvert par des sources invisibles de revenus qui sont les revenus provenant des membres de famille partis de la zone ainsi que les revenus issus des activités des femmes.

Si pour d'autres régions d'Afrique, l'essentiel du travail agricole est confié à la femme, l'homme s'occupant des activités de chasse et de construction des maisons⁵⁶, le cas du Togo ne correspond pas à ce schéma. Toutefois, le rôle de la femme connaît des transformations. En effet, autrefois chargée de prendre soin du ménage, de procréer et d'accompagner l'homme au champ, pour l'accomplissement des tâches agricoles spécifiques aux femmes, la femme aujourd'hui joue des rôles dépassant le niveau tel que établi par la division sexuelle du travail agricole mise en place par les pratiques traditionnelles.

⁵⁶ MENGHO B. (2006) : *Dynamique agricole et foncière en Afrique centrale*. Notes de séminaire de géographie rurale, Université de Lomé

L'introduction dans la société contemporaine de nouveaux besoins limite les possibilités du chef de ménage (CM) et force la femme à se battre pour pourvoir à une partie des besoins du ménage. La déprise des plantations a rendu la femme de l'ouest de la Région des Plateaux plus dynamique aujourd'hui qu'hier. Active agricole dans les champs du CUPP, elle a elle-même à sa disposition des parcelles qu'elle gère pour la production agricole.

Il est toutefois important de souligner que 64 % d'épouses de CUPP disposent de parcelles de tailles variables qu'elles exploitent pour leur propre compte. La main-d'oeuvre féminine est une source inestimable d'approvisionnement en force de production. En estimant sur la base de nos investigations que 65 % des femmes sont mariées avant 1980, il se révèle que 55,50 % des femmes au sein des UPP de notre échantillon ont créé des champs pour leur propre compte à partir des années 1990. S'investissant dans la mise en valeur des spéculations souvent autres que ce que font leurs maris, elles destinent leurs récoltes au marché d'où elles tirent des revenus qu'elles gèrent secrètement pour subvenir aux besoins du ménage en période de difficulté.

Qui plus est, sur un échantillon de 432 CUPP, 18 CUPP soit 4,2 % étaient de sexe féminin, généralement veuves ou divorcées. S'il est vrai que les femmes mariées, hormis celles qui ont hérité des plantations de leurs parents défunts, ne s'investissent pas assez dans l'agriculture spéculative, il n'est pas faux non plus que des CUPP se comptent de plus en plus aujourd'hui parmi les femmes. En revanche, ces femmes laborieuses cultivent du maïs, du manioc, du riz, du soja ou du haricot, du gingembre. Certaines détiennent des plantations qu'elles exploitent en faire-valoir indirect.

De plus, comme partout au Togo, les femmes des Plateaux-Ouest sont les actrices essentielles du commerce. S'efforçant par leur effort de combler le déficit budgétaire causé par la déprise caféière et cacaoyère puis les stratégies inefficaces de leurs maris, elles prennent donc une part active dans la couverture des besoins de leurs ménages avec une participation allant de 12 % à 75 %.

De plus en plus grande est la part prise par les femmes dans le cadre des activités champêtres. Ce qui est marquant, c'est que leur participation aux activités champêtres n'est plus seulement limitée aux côtés de leur époux ; car elles travaillent également désormais pour leur propre compte. Malgré le dynamisme connu des femmes pour les activités commerciales au Togo, le secteur commercial de la partie ouest de la Région des Plateaux connaît de plus en plus un déclin.

7.7 La perte du dynamisme commercial

L'ouest de la Région des Plateaux était jusque dans les années 1970 et même 1980 un point focal des activités commerciales au Togo. Les revenus tirés de la vente du café et du cacao enrichissaient tellement les populations de notre environnement d'étude que des commerçants nationaux et

internationaux y étaient de diverses manières attirés. Alors que certains commerçants arrivaient dans des marchés hebdomadaires aux jours indiqués, d'autres notamment les Yorouba, les Zerma, les Haoussa s'étaient installés de manière permanente dans des villages où ils ont ouvert des établissements commerciaux et d'où ils partaient en des jours spécifiques pour accomplir des tâches mercantiles.

Comme dans toute économie de traite, il s'agit pour les marchés locaux d'une commercialisation des produits manufacturés : pagnes, boissons, produits ornementaux, conserves, sels, vélos, motos, puis de la vente par les paysans de leurs produits agricoles. Les populations affirment sans cesse les souvenirs des ventes qu'elles faisaient en ces jours heureux de prospérité. La singulière présence des communautés allochtones à Badou, Atakpamé, Kpalimé, Amou-Oblo, Amlamé, Kplé-Elé, Kpadapé, Bethel, Badou-Tomégbé témoigne de la situation qui prévalait jadis. Aujourd'hui, la plupart de ces marchés brillants et internationalement reconnus connaissent un dynamisme en perte de vitesse.

A la question « *quelle est à votre avis sur l'impact de la déprise des plantations sur les activités commerciales* », 84 % de nos enquêtés répondent que les activités commerciales connaissent de plus en plus un ralentissement notoire au fur et à mesure que les années passent et que la production caféière et cacaoyère baisse. Le départ des commerçants étrangers des principales agglomérations urbaines et rurales en témoigne.

Nous avons constaté, lors de nos enquêtes, que le volume physique de certains marchés et même le nombre de participants à ces marchés connaissent une diminution progressive. Certains produits du milieu tels que les fruits se retrouvaient difficilement sur certains marchés que nous avons visités, certainement en raison du départ de certains producteurs et du vieillissement d'autres. La déprise des plantations entraîne également de grandes conséquences sur les paysages socio-sanitaires.

7.8 Des infrastructures sociales et sanitaires peu entretenues, des risques sanitaires élevés

Ecoles, hôpitaux, centres de santé et autres structures socio-collectives connaissent de nos jours un délabrement, bien qu'en nombre insuffisant. Très tôt introduites par les missions chrétiennes, la plupart des écoles datant de l'époque coloniale sont frappées de vétusté comme en témoigne la photo n°31.

Photo n°31 : L'Ecole Primaire Evangélique du terroir de Béthel construite en 1925



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en août 2005).

Cette école (photo n°31) construite en 1925 par la mission de Brème frappe par son délabrement. Des établissements de santé, même ceux construits il y a à peine une trentaine d'années comme le centre de santé de Woamé dans le Kloto (photo n°32) sont frappés de vieillissement.

Photo n°32 : Un important dispensaire dans le Kloto, aujourd'hui frappé de délabrement



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en mai 2006).

Il sonne 10 heures et le dispensaire de Woamé (cliché n°32), l'un des plus importants du sous-secteur de Kloto, est pratiquement vide, faute d'infrastructures adéquates et de personnel soignant.

La population préfère se déplacer vers le Ghana voisin, à Ho, Kpedzé, Hohoe, Kpando pour recevoir des soins de santé.

Que cela relève du domaine de la santé ou de celui de l'éducation, il est clair que le nombre de personnel soignant ou d'enseignants est nettement insuffisant en comparaison avec les besoins exprimés par la population. Pour résoudre leurs problèmes, certaines communautés villageoises ou groupements de producteurs agricoles à l'instar du GPCC Lakégnan de la communauté sola d'Agnigandzin s'offrent des cadres de scolarisation qui méritent d'être améliorés (photo n°33).

Photo n°33 : Une école de développement et d'initiative locale à Agnigandzin sur les contreforts montagneux de Kloto-Ouest



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juin 2006).

Dans notre espace de recherche, certaines communautés villageoises s'efforcent de résoudre le problème d'infrastructures sanitaires ou éducatives. C'est avec beaucoup de peine que les communautés de Danyi Elavagnon qui, jusque-là ne disposaient que de cours primaires et de collège d'enseignement général, entretiennent, contre de maigres résultats, et ce depuis plus de cinq ans, un lycée qu'elles ont créé.

Le comble des difficultés sociales et éducationnelles se retrouve dans la sous-préfecture d'Akébou, un espace fort enclavé et ne bénéficiant jusqu'ici que d'un seul lycée créé par l'Etat. Ce milieu en mal d'infrastructures routières aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif est perçu comme

une zone où l'Etat déverse fréquemment certains de ses agents « récalcitrants » ou « défaillants ». Les jeunes scolarisés n'hésitent pas à parler de l'absentéisme de certains de leurs enseignants. Au même moment, les postes de santé sont presque vides bien que rares et donc insuffisants pour répondre aux besoins sanitaires de la population. C'est un milieu qui s'écarte des pensées et sentiments collectifs en raison des difficultés liées à la communication et à la télécommunication avec des chaînes, même nationales, difficiles à capter et des réseaux téléphoniques rares. Les classes d'écoles primaires sont souvent jumelées (CP, CE, CM) et les collèges d'enseignement du second degré peu nombreux.

On se rend aisément compte que la dynamique de mise en place des hôpitaux et écoles, propulsée par la prospérité de l'économie caféière et cacaoyère est freinée par la déprise qui traduit le déclin de cette économie. Par ailleurs, comme partout où des opérations de modernisation agricole ont été conduites avec l'utilisation d'intrants améliorés, il apparaît, subséquent à l'application d'innovations induites par les stratégies d'adaptation à la crise, des risques sanitaires plus ou moins élevés.

Prolifération des parasites dans des localités, maladies liées à l'utilisation intensive de produits de traitements phytosanitaires, d'engrais ou d'espèces sélectionnées, constituent des risques sanitaires non négligeables. Il va de soi que pour la plupart des maladies, le taux de prévalence s'est accru. En nous limitant aux données de notre terrain, notamment à nos entretiens directifs et semi directifs, une prolifération des maladies parasitaires a été constatée.

Comme dans tous les milieux tropicaux, la dégradation des infrastructures sanitaires et des conditions de vie de la population est source d'une percée du paludisme. Maladie parasitaire des globules rouges due à un hématozoaire du genre *Plasmodium*, le paludisme est transmis à l'organisme humain par piqûres des anophèles femelles. Se manifestant par la fatigue, la fièvre, les céphalées ou les vomissements, le paludisme connaît une ampleur inquiétante selon les informations que nous avons reçues auprès des responsables des centres de santé dans la région. Autrefois relativement nombreux en zones de basse topographie et rares en zones de montagnes en raison surtout des contraintes thermiques étant donné que les températures étaient relativement basses toute l'année, la prolifération actuelle des moustiques que connaît notre environnement de recherche se justifie en grande partie par l'adoucissement de la température, mieux le réchauffement thermique partout constaté. Comme nous le confiait un médecin admis à la retraite que nous avons rencontré à Yéviépé dans le Kloto : « *Lorsque nous étions petits, il était rare d'entendre le bruit d'un seul moustique ici. Mais maintenant vous risquez de piquer une crise palustre si vous prenez la mauvaise habitude de ne pas dormir sous une moustiquaire. A cause de la chaleur que nous connaissons de plus en plus, les moustiques ont pris d'assaut notre milieu* ». Sur le plateau de Danyi, dans l'Akposso-Plateau, sur le plateau de Kouma, localités où la moustiquaire était quasiment inconnue il y a quelques décennies,

on en observe une utilisation de plus en plus grande de nos jours. Certes, ni les moustiques ni le paludisme n'étaient inconnus. Le double effet de la fraîcheur et de l'abondance des centres de santé dans le milieu permettait de mener une lutte efficace contre cette affection. Le réchauffement climatique, la dégradation des infrastructures sanitaires, l'insuffisance du personnel soignant au niveau de certains terroirs et le manque dans d'autres, se combinent pour rendre la population désormais plus vulnérable au paludisme. D'après les données recueillies à la Direction Régionale de la Santé-Plateaux, en 2004, le paludisme est classé première des 10 premières causes de consultations avec notamment 8353 cas dans l'Agou (49 % des causes des 10 premières consultations), 8840 cas dans l'Amou (53 %), 6231 cas dans le Danyi (50 %), 29 624 cas dans le Kloto (54 %), 9606 cas dans le Wawa (51 %).

D'autres affections parasitaires telles que la bilharziose, l'amibiase, la trichomonose intestinale, l'ankylostomiase sont de plus en plus observées. Malgré les vastes campagnes de déparasitage et de traitement de masse menées dans la région par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis les années 1970, force nous a été donnée de constater des cas de troubles oculaires dont le diagnostic a révélé une infection de *Onchocerca volvulus*, l'agent pathogène transmis à l'homme par la piqure d'une mouche appelée simule.

Les affections bactériennes ont également connu une recrudescence avec la fréquence de maladies comme la fièvre typhoïde. Provoquée par des bacilles du genre *Salmonella*, l'ampleur de la fièvre typhoïde se justifie surtout par le manque d'hygiène et de mesures de désinfection alimentaire face à la pollution aux conséquences plus graves aujourd'hui qu'hier. La défécation à l'air libre, en l'absence de fosses d'aisance, les repas non protégés dans les marchés, places publiques et même dans les maisons, la pollution des eaux de rivières bues par une frange non négligeable de la population qui ingurgite malheureusement des déchets déversés en amont en sont quelques facteurs épidémiologiques. Pour preuve de son ampleur, 13 % de malades hospitalisés en 2004 dans la préfecture d'Amou souffraient de la fièvre typhoïde (Direction Régionale de la Santé- Atakpamé). La méningite, le choléra, la coqueluche sont également signalés mais restent peu virulents dans la partie ouest de la Région des Plateaux, contrairement à la partie orientale.

L'une des implications sanitaires également graves que génère la pauvreté liée à la crise de l'agriculture spéculative demeure la propagation rapide des infections sexuellement transmissibles et surtout du VIH/Sida. Sa dimension sociale ne saurait être occultée. Le Sida, Syndrome d'Immunodéficience Acquise causé par le virus d'immunodéficience humaine (VIH) est surtout transmis par voie sexuelle. D'un côté, le manque d'infrastructures de loisirs pousse les jeunes à faire du sexe le moyen par excellence de distraction ; de l'autre côté, la pauvreté de la jeune fille la pousse à se livrer plus facilement et très tôt aux hommes. C'est cet ensemble de facteurs imputables à la pauvreté qui connaît d'ampleur depuis plus de deux décennies, qui justifie la vulnérabilité de la

population jeune et surtout son exposition au danger viral du siècle. Le vagabondage sexuel remarquable dans notre zone d'investigation entraîne des conséquences graves sur la santé, accentue donc la prévalence des maladies sexuellement transmissibles. 7,6 % de décès survenus parmi les malades hospitalisés dans le Danyi en 2004 avaient pour cause le VIH/SIDA (DRSCN- RP, 2005). Toutes ces maladies augmentent le taux de morbidité et de mortalité et rendent périlleux l'avenir de l'agriculture par le décimage de la main-d'œuvre jeune et dynamique qui est naturellement la plus touchée. Ce vagabondage élève en outre le taux de grossesses non désirées, augmente les avortements provoqués. Le pire encore c'est le pullulement de ces enfants aux papas inconnus. Souvent livrés à eux-mêmes, ils deviennent délinquants, et très tôt, ce qui constitue un danger pour la vie et la santé de la société tout entière.

A ces pathologies, il convient d'ajouter les affections respiratoires chroniques telles que l'asthme ou non chroniques telles que les bronchites aiguës. Les troubles de tension artérielle auparavant rares dans le milieu à en croire les médecins que nous avons interrogés, commencent à prendre une ampleur sans précédent du fait du stress sans cesse croissant. Toutes ces difficultés sanitaires ont pour conséquence directe d'affaiblir la masse paysanne et donc d'influencer négativement les activités agricoles. Elles sont à prendre en compte dans l'analyse de la faiblesse de la production agricole dans la mesure où elles clouent de temps à autre au lit, des actifs agricoles et les affaiblit alors que l'outillage d'exploitation est encore archaïque.

Comme preuve d'inadéquation des infrastructures aux difficultés sanitaires nous avons le départ des populations pour les centres de santé urbains, mais surtout la sortie d'une proportion importante de nos populations vers les centres de santé de la *Volta Region* dans le Ghana voisin. Les centres hospitaliers de Ho, Kpando, Kpédzé, Nyivé-Ghana, Kédjébi, accueillent chaque jour des dizaines voire des centaines de patients togolais en situations sanitaires plus ou moins graves. 34 % des enquêtés se font régulièrement traiter avec leurs familles au Ghana. Plus de 74 % de nos enquêtés se sont faits déjà traiter au moins une fois au Ghana. Les populations pour justifier leur déplacement vers le Ghana en vue de répondre à leurs besoins sanitaires évoquent le bon accueil dont ils font l'objet de l'autre côté de la frontière, le coût bas et l'efficacité du traitement et des produits prescrits, mais surtout l'équipement plus disponible dans les centres hospitaliers d'accueil. Le même phénomène est observé à Lomé dans la zone frontalière d'Aflao qui voit chaque jour des Loméens se rendre dans les hôpitaux ghanéens pour des soins de santé.

L'écart du niveau de vie mesuré du point de vue social est encore plus significatif au niveau des villages frontaliers. En effet, dans bien de cas, nous avons observé et les populations nous ont fait part de leur frustration face au fait qu'elles manquent cruellement d'électricité au moment où leurs voisins du Ghana en jouissent. Il est en effet saisissant de constater que les programmes d'électrification ont touché la plupart des villages du Ghana contrairement aux villages togolais.

Mécontentes, nos populations expriment leur désarroi et déplorent leurs conditions précaires d'existence. L'électrification devient dans ce cas un facteur de discontinuité spatiale et un élément de différenciation dans l'organisation de l'habitat des deux entités spatiales continues mais artificiellement et arbitrairement séparées par des considérations administratives héritées de la colonisation. Les deux villages Nyivé, le terroir de Kamé -Tonou, situés à cheval entre le Togo et le Ghana peuvent être cités en exemples. Les problèmes sanitaires comme partout ailleurs en Afrique sub-saharienne sont aggravés par les difficultés alimentaires. Qu'en est-il dans notre zone d'étude ?

7.9 Autosuffisance alimentaire et sécurité alimentaire : mythes ou réalités ?

La question d'autosuffisance alimentaire et de sécurité alimentaire reste fortement posée dans la partie ouest de la Région des Plateaux. On y voit avant tout un nœud de contradictions entre les deux acteurs principaux de l'activité agricole : les autorités publiques et la masse paysanne dont les logiques sont aux antipodes l'une de l'autre. En effet, au risque de nous répéter, si la logique étatique résidait dans le désir d'obtenir à travers les pratiques agricoles plus de moyens financiers dans la perspective d'un équilibre du budget national à travers la réalisation de prélèvements sur les revenus des paysans, la logique paysanne depuis la nuit des temps était caractérisée par la nécessité de satisfaire aux besoins vitaux à travers la recherche de l'autosuffisance alimentaire.

La partie ouest de la Région des Plateaux pendant longtemps, en raison de la domination des cultures de rente, a vécu dans une dépendance alimentaire. Il était établi que le déficit en produits vivriers était très souvent comblé par des produits provenant de la partie est, devenue ainsi grenier pour la partie ouest (Oladokoun W., 2000). La stratégie de résorption du problème alimentaire dans les ménages était certes tributaire à la fois de la quantité du produit comme de sa qualité. Il se posait un problème de quantité pour les produits vivriers de base (maïs, manioc et produits dérivés, riz); les différents ménages devaient s'en approvisionner au cours de certaines périodes de l'année pour répondre au manque de vivres. Du point de vue de la nature du produit, il s'agit pour tous les ménages qui ne sont naturellement pas censés tout produire, de s'acheter des denrées alimentaires complémentaires de leurs besoins. Dans ces circonstances, le recours à l'achat était une obligation que l'économie de plantation ne pouvait permettre de minimiser.

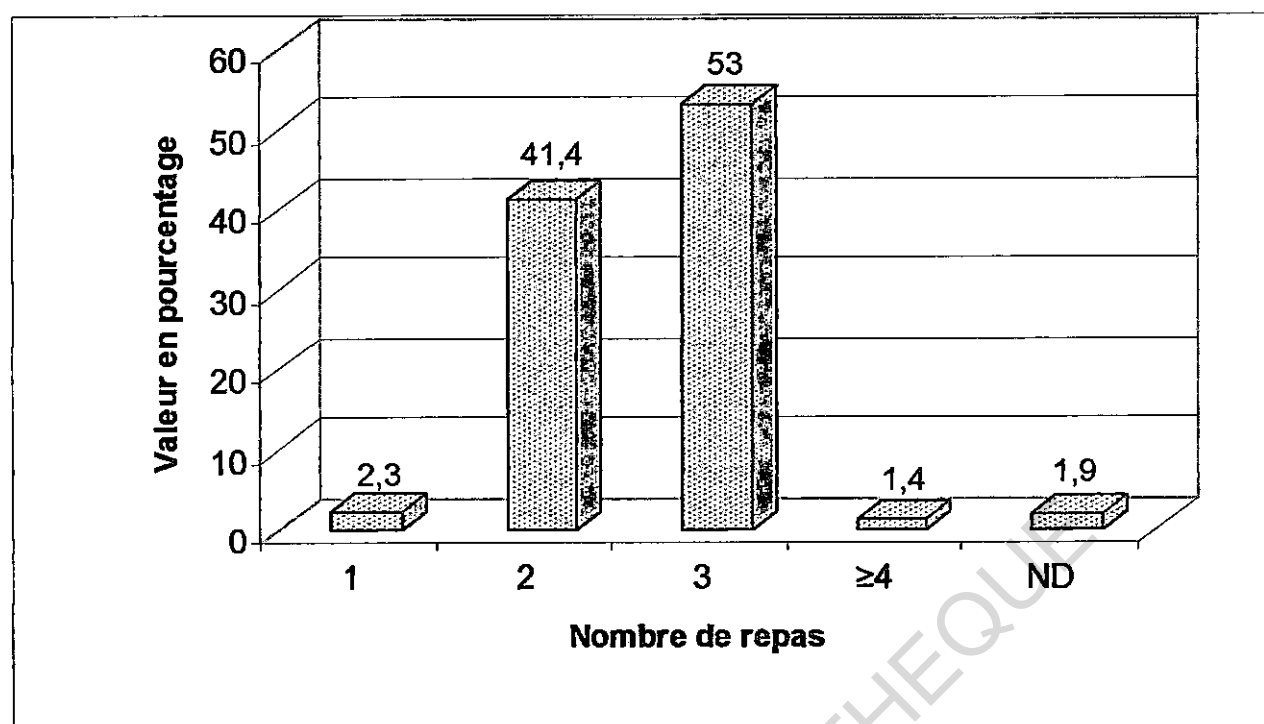
L'autosuffisance alimentaire peut être comprise comme la capacité à s'alimenter sur la base exclusive de ses propres productions agricoles alors que la sécurité alimentaire sous-entend la possibilité sur toutes les périodes de l'année de disposer quantitativement et qualitativement de denrées alimentaires nécessaires pour assurer le bien-être du ménage. En analysant l'évolution de certaines cultures vivrières dans la région, on a l'impression que ces deux besoins seraient satisfaits. En toute évidence, la production agricole vivrière a connu une croissance régulière supposée satisfaire aux besoins alimentaires vitaux des populations.

Or, en même temps que la production connaît une croissance régulière déterminée par l'augmentation de l'emblavure vivrière suite à l'abandon des cultures d'exportation, la population n'a cessé de croître sous l'effet dominant de facteurs naturels démographiques. Certes, la dépendance vivrière que connaît pendant longtemps la partie ouest de la Région des Plateaux du Togo s'est progressivement estompée à en croire nos interviewés. Car, 63 % des UPP résolvent leurs problèmes alimentaires grâce à leur propre production.

La sécurité alimentaire est un problème non encore résolu dans la région. A la lumière de nos investigations, alors que 1,4 % n'en donnent pas de réponse, 47 CUPP soit 11 % seulement reconnaissent ne faire face en aucune période de l'année aux difficultés alimentaires. 370 CUPP soit 85,6 % avouent ne pas manger à leur faim durant toute l'année. De ces aveux, il va de soi que le problème de faim exprimé à divers degrés (problèmes alimentaires), se pose avec plus ou moins d'acuité selon les ménages. Malgré l'achat de vivres qui était courant de par le passé, il faut souligner que le problème alimentaire était moins sévère hier qu'aujourd'hui. D'autres facteurs (indigence pluviométrique, ravages d'insectes, etc.) militent de toutes façons pour rendre incertaines les prévisions relatives à la production vivrière. Les populations gardent encore l'amer souvenir des horreurs de la pénurie alimentaire des premier et deuxième trimestres de l'année 2005 qui ont vu les prix du maïs, céréale de base, grimper jusqu'à 1 200 F CFA, alors qu'ils variaient entre 150 F CFA et 350 F CFA la mesure (valant 3 kg) auparavant.

Les besoins calorifiques sont-ils atteints par UPP ou pas ? Cet aspect de la question n'a pas fait l'objet d'une attention particulière lors de nos travaux de terrain. Néanmoins, en considérant que l'habitude alimentaire collective sous-tend la prise de trois repas journaliers : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner, nous avons voulu savoir combien de repas en moyenne, les ménages prennent chaque jour (figure n°50).

Figure n°50 : Répartition (%) des CUPP suivant le nombre moyen de repas quotidiens



Source : Enquête de terrain, 2006.

Sur la base de la figure n°50 il est à constater que plus de la moitié des UPP, soit les 53 % consomment 3 repas journaliers. 41,4 % en consomment 2 et 2,3 % seulement déclarent consommer 1 repas par jour, alors que 1,4 % consomment plus de 3 repas. La quasi totalité des CUPP souligne que ce chiffre avancé n'est qu'indicatif dans la mesure où les habitudes de vie dans les ménages sont marquées d'instabilité et varient suivant les saisons. D'autre part, entre les repas habituels pris au sein du ménage, des mets intermédiaires, desserts et apéritifs sont pris et se retrouvent difficilement évaluable.

Cette approche analytique de la question alimentaire qui soulève beaucoup de points de discussion, nous permet de relever que la situation alimentaire dans les ménages par rapport au problème de dépendance vivrière s'est améliorée par une production interne accrue et diversifiée des vivres. Cependant, certaines périodes de l'année, notamment les temps de soudure qui vont d'avril à juin, voire au-delà (début juillet), sont des périodes de relative pénurie de vivres caractérisées par une élévation des prix des produits vivriers. D'ailleurs, les prix des produits vivriers, qui correspondent à la résultante de l'offre et de la demande sont au regard de nos observations instables pour la majorité des produits vivriers tout au long de l'année.

Certaines denrées vivrières telles que le riz, connaissent une flambée de leur prix, dans l'ordre de 125 % au cours de l'année. Il s'ensuit un recours massif à l'importation. Le riz produit localement ne

suffisant pas à couvrir les besoins immédiats de la population, des recours en riz sont faits d'Inde, de Taïwan, du Pakistan et de la Malaisie venant inonder nos marchés.

L'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire sont des droits naturels et une nécessité pour notre zone d'étude qui bénéficie de conditions agro-climatiques privilégiées. Cependant elles sont loin d'être atteintes dans le milieu. Face aux nombreux problèmes analysés à travers le développement des mutations enregistrées dans l'ouest de la Région des Plateaux, il convient de rechercher les impacts environnementaux et de trouver des pistes de sortie de crise. Ainsi, l'analyse de la dynamique du milieu naturel, les arguments scientifiques et socio-économiques qui fondent la nécessité de la promotion de l'arboriculture caféière et cacaoyère et les approches de solution pour une réhabilitation de l'économie de plantation et de son espace, feront l'objet de notre prochain développement.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre 8 : EVOLUTION DU MILIEU NATUREL ET NECESSITE DE NOUVELLES STRATEGIES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE : DES REPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES AUX SOLUTIONS GLOBALES

La dynamique agraire actuelle de la zone caféière et cacaoyère du Togo, prise comme une résultante majeure de la déprise des plantations, induit sous le triple effet du délaissement des plantations, de la conquête de nouveaux espaces agraires et de l'exploitation forestière anarchique, de profondes répercussions sur le milieu naturel. Or, à l'échelle mondiale, cette crise des plantations n'a pas profondément modifié les habitudes alimentaires. De ce fait, l'usage des produits dérivés du café et du cacao connaît une fréquence de plus en plus remarquable à travers le monde. De plus, dans la perspective d'un décollage économique, ce secteur agricole rentier ne saurait être écarté des sollicitations du budget national en perpétuel déficit depuis plusieurs années. De nouvelles stratégies s'imposent alors face au problème posé pour un redémarrage bénéfique des activités du secteur café-cacao en déclin. Comment y parvenir ?

8.1 Un impact décisif des transformations agraires sur le milieu naturel

Les différentes transformations agraires n'ont jusqu'ici pas apporté de bienfaits à la durabilité du milieu naturel. Au contraire, elles entraînent une évolution régressive du couvert végétal et du régime hydrologique, des bouleversements climatiques et une continuelle dégradation des terres.

8.1.1 Une dynamique régressive du couvert végétal

Elément le plus remarquable de l'impact des faits agraires sur le milieu naturel, le couvert végétal reste sans cesse marqué par la rétraction forestière, la perte de la biodiversité et des éléments floristiques, une savanisation prononcée et une émergence d'espèces adventices.

8.1.1.1 La rétraction forestière

La forêt ombrophile de l'ouest de la Région des Plateaux, consommée par des défrichements intenses en vue de la mise en place de l'arboriculture continue de disparaître et de s'effacer du paysage. En effet, les déceptions connues par les communautés agraires suite à la cascade de crises qui frappent l'économie de plantation n'ont pas causé un abandon total des plantations. Si certaines plantations ont été converties vers d'autres spéculations, une partie restante, bien que vieille, est abandonnée à la brousse. Les populations agricoles qui, pour diverses raisons, s'obstinent à abattre leurs plantations se déplacent vers d'autres localités en quête de surfaces cultivables. Si cette dernière stratégie est très utilisée par les populations allochtones, les

autochtones par contre, pour survivre ou mieux vivre, font des espaces forestiers restants ainsi que des gros arbres qui servent d'ombrage aux caféiers et cacaoyers, de véritables ressources économiques.

Or, le caféier et le cacaoyer avaient enclenché la dynamique vers la disparition de la forêt. Si les premières espèces de caféiers et de cacaoyers dites ombrophiles avaient moins occasionné l'abattage de la forêt, les nouvelles espèces introduites par la SRCC, les variétés hybrides se sont révélées très exigeantes vis-à-vis de l'éclairage, ce qui a nécessité l'abattage systématique des arbres. Devant l'effet dévastateur des nouvelles variétés, Akpagana K. (1989) constate :

« Pratiquement tous les sous-bois ont été au moins une fois cultivés pour des plantations de caféiers et de cacaoyers. Actuellement, avec l'introduction de la nouvelle variété de caféier "arabica" qui nécessite beaucoup de lumière, il n'est pas rare de voir les paysans abattre la forêt à la tronçonneuse pour planter le "nouveau caféier". Dans ces conditions, il est urgent de connaître botaniquement ces restes de forêts avant qu'il ne soit trop tard ».

Au rang des facteurs destructeurs de l'environnement se trouve également l'exploitation forestière du bois. C'est une activité qui retient fortement notre attention dans la mesure où, en fin de compte, elle est devenue une stratégie paysanne d'adaptation à la crise économique, à la déprise des plantations caféières et cacaoyères. Les autorités coloniales et post-coloniales ont milité pour une protection de la biodiversité au Togo. Dès leur arrivée au Togo, les Allemands ont créé des centres d'expérimentation agricoles à Gapé et à Tovégan, moins pour diffuser ou promouvoir le café et le cacao, que pour étudier des essences en vue du reboisement du pays. Dans cette même logique, le Togo post-colonial a pris des mesures de lutte contre les feux de brousse et l'exploitation anarchique du bois.

Alors que des mesures restrictives permettaient aux populations de s'approvisionner d'une manière ou d'une autre en bois nécessaire à la production du bois-d'œuvre, du charbon de bois, des éponges et cure-dents, les troubles sociopolitiques des années 1990 ont sonné le glas d'un envahissement des forêts et de leur exploitation anarchique. Cette situation a poussé les populations à investir les forêts, abattant les arbres et tuant les animaux.

Certes, l'usage du bois de chauffe et du charbon de bois est courant dans la quasi-totalité des ménages ruraux et urbains du Togo. Cependant, si le bois de chauffe est généralement obtenu à la suite du dépérissement d'un arbre, le charbon de bois en revanche se fabrique à partir d'un tronc d'arbre que le paysan abat, ce qui porte préjudice à l'écosystème.

Partout dans l'ouest de la Région des Plateaux, le phénomène de sciage a pris de l'ampleur. Comme le note Tchamiè T. T. K. (1998 p. 40) :

« La police forestière de la Direction de la protection et du contrôle de l'exploitation de la flore note qu'il y a eu en 1989 près de 180 délits de sciage de bois concernant par ordre d'importance les essences forestières suivantes : *Chlorophora excelsa* (syn. *Milicia excelsa*), 27 %, *Borassus eathiopum* (26 %), *Kaya sp.*(12 %), *Antiaris africana* (12 %), *Terminalia superba* (10 %), *Triplochiton scleroxylon* (6 %), *Alstonia congoensis* (5 %), et *Diospyros mespiliformis* (2 %). Plus de 80 % des délits ont eu lieu dans la Région des Plateaux et la Région Centrale. Nul doute qu'actuellement, ces chiffres se sont accrus depuis 1990, car depuis cette date la police forestière a perdu de son autorité auprès de la population ».

Le tableau n°34 fournit des détails plus importants.

Tableau n°34 : Quantité approximative de planches et bois-d'œuvre exploitée, de cure-dents puis d'éponge transités par les gares routières et ferroviaires de Kpalimé et de Blitta

Années	Quantité de bois et de planche en tonnes	Quantité en tonne de cure - dents	Quantité en tonne d'éponge
1980	7388,4	267,3	285,2
1981	3570,7	271,8	288,3
1982	7522	240,5	181,3
1983	7706,1	102,1	168,5
1984	5144	42,6	170,1
1985	4200,3	-	140,6
1986	3259,7	-	120,6
1987	3035	-	40,9
1988	2855,9	--	23,6
1989	3832,7	-	-

Source : nos calculs à partir des données avancées par Tchamiè T. T. K (1998 p. 39-41) sur la base des statistiques fournies par la Direction Générale de Togo Rail et de l'Office de développement et de l'exploitation forestière (ODEF).

Des données avancées dans le tableau n°34, il ressort d'emblée, au regard des écarts qui les caractérisent, un manque réel de fiabilité. Il est en effet impossible jusqu'à ce jour pour plusieurs raisons, d'avancer des chiffres fiables sur le degré d'exploitation forestière. Le manque de stratégies fiables de collecte d'informations, le caractère clandestin de la majorité des activités d'exploitation, de transport et de commercialisation des produits forestiers, l'appropriation de l'espace et du matériel biologique qu'il contient par les populations, sont quelques raisons justifiant cette carence. Ces nombreuses activités échappent malheureusement au contrôle et à la vigilance des services chargés de les suivre, de les contrôler et de les évaluer. Ce sont donc des chiffres indicatifs, qui permettent toutefois d'affirmer que c'est par milliers de tonnes que de précieuses ressources forestières sont exploitées et transportées depuis les années 1980 du sud-ouest de la Région des Plateaux vers les autres régions du Togo, surtout vers Lomé la capitale et même les pays étrangers. L'éponge végétale est tirée des lianes telles que : *Uvaria angolensi*, *Landolphia dulcis*.

Le tronc d'arbre qui coûte entre 10 000 F CFA et 80 000 F CFA selon l'espèce, la taille et l'épaisseur, peut rapporter entre 80 000 F CFA et 200 000 F CFA au scieur, 70 000 F CFA au

transporteur et 300 000 F CFA aux vendeurs dans la ville de Lomé. Le bois constitue donc, une source importante de devises financières pour les populations propriétaires terriennes (vendeurs de tronc d'arbre), les exploitants de bois (photo n°34), tout comme des commerçants et transporteurs.

Photo n°34 : L'exploitation du bois-d'œuvre : un facteur de dégradation de l'environnement



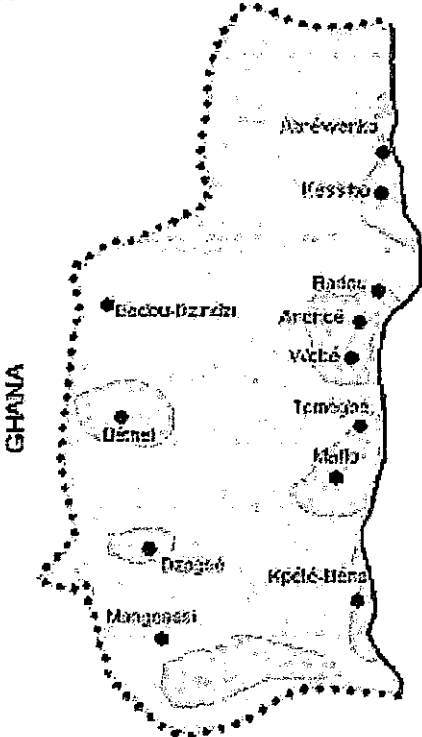
Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en février 2006).

La photo n°34 présente les restes du tronc d'arbre abattu par un bûcheron. Ils sont nombreux, suite à la crise que traverse l'agriculture de plantations à se reconverter dans l'exploitation du bois-d'œuvre. Toutes ces pratiques abusives ne sont pas sans conséquences sur l'écosystème. Ainsi, la rétraction forestière est devenue une réalité tant évoquée par tous ceux qui se sont engagés dans la recherche sur les forêts du Togo. La partie ouest de la Région des Plateaux constitue la seule région dotée d'une forêt ombrophile au Togo. Cependant ce type de forêt est en disparition, cédant progressivement la place à la forêt mésophile ou semi-décidue.

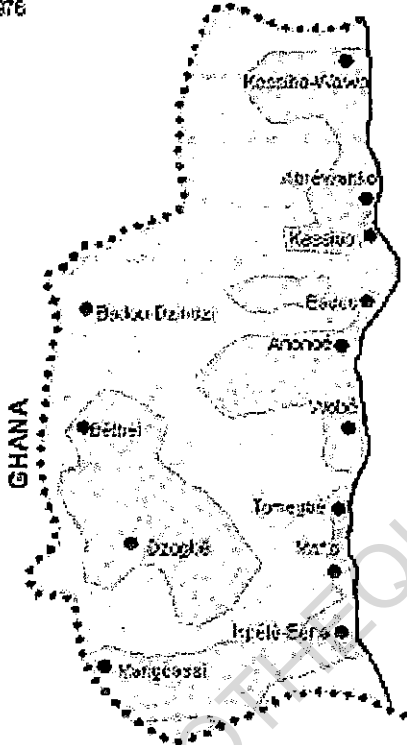
La carte n°24 donne d'importantes informations sur la dynamique forestière dans le sous-secteur de production du Litimé.

Carte n°24 : Evolution du couvert végétal dans le sous-secteur du Litimé de 1954 à 2005

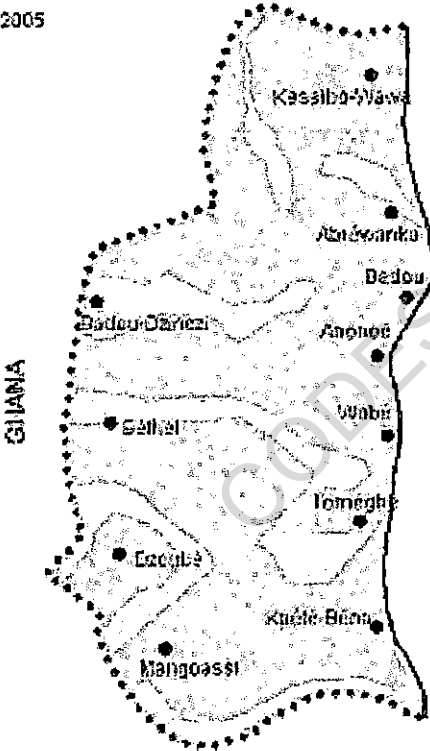
1954



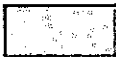
1976



2005



LEGENDE

-  Zones de savane, jachères et emblavures
 -  Zones de forêt
 -  Limites sous-sectorielles
 -  Limites d'Etat
 -  Localités
- 0 10 km

Source : d'après la carte topographique IGN- Feuille NB-31-XIX- 4a, 1954, Kouwamé K. (2005) et nos observations en 2005-2006.



Le recul de la forêt à l'échelle sous-sectorielle, régionale ou nationale comme en témoigne la carte illustrative de la dynamique du couvert végétal est devenu une situation très préoccupante. Les travaux effectués par Kouwamé K. (2005) ont abouti aux résultats que les forêts qui couvraient 79,20 % du Litimé en 1954 ne s'étendent plus que sur 29,05 % de la surface totale du Litimé en 2002, ce qui correspond à une régression de 63,32 % en moins d'un demi-siècle. La forêt qui disparaît est remplacée par une végétation de savane.

8.1.1.2 Une savanisation prononcée

La savanisation des milieux forestiers du sud-ouest du Togo s'effectue sous le double aspect d'une progression de l'espace savanien qui empiète donc sur la couverture forestière et d'une pénétration des espèces savanicoles (xérophiles) dans l'écosystème forestier en dégradation.

Ainsi, aux savanes naturelles que l'on retrouve sur les hauteurs des montagnes dont les espèces caractéristiques sont *Andropogon tectorum*, *Lophira lenceolata*, *Hymenocardia acida*, s'ajoutent les savanes anthropiques nées des déforestations consécutives aux pratiques agricoles de défrichage, aux feux de brousse et à l'exploitation forestière pour la recherche d'essences utiles à l'homme. Si le phénomène réciproque de la rétraction forestière est l'avancée de la savane, cette savanisation est d'autant plus remarquable que des traces d'espèces caractéristiques des savanes soudaniennes se retrouvent dans les massifs forestiers restants.

L'étude de la flore des forêts de la partie ouest de la Région des Plateaux a permis de constater le caractère mésophile accusé de cette forêt. Malgré leur caractère relictuel, des forêts font preuve d'un remarquable dynamisme de reforestation en l'absence de l'intervention humaine ; mais cette reforestation est liée aux conditions édaphiques (Akpagana K., 1989 ; Guelly K. A. et al. 1993, cités par Tchamiè T. T. K., 1998 p. 44).

Sur le piémont oriental de l'Atakora, à Lavié, à Kpélé-Elé et à Amlamé, l'appauvrissement de la biodiversité, la régression forestière et la savanisation s'offrent clairement à notre vue, lorsque nous observons le versant est de l'Atakora. La forêt galerie abritée sur la montagne tranche nettement dans le paysage avec la forêt ordinaire nettement appauvrie par les intenses défrichages et envahie par des espèces savanicoles.

8.1.1.3 Une perte de la richesse floristique

Parmi les éléments qui caractérisent la dynamique du couvert végétal dans l'ouest de la Région des Plateaux figure la perte de certaines essences ou leur réduction numérique. Naturellement, la densité du massif forestier, la richesse de la flore se trouvent mises en cause à partir des facteurs sus analysés. En raison de l'abattage anarchique des arbres, certaines espèces qui constituaient les

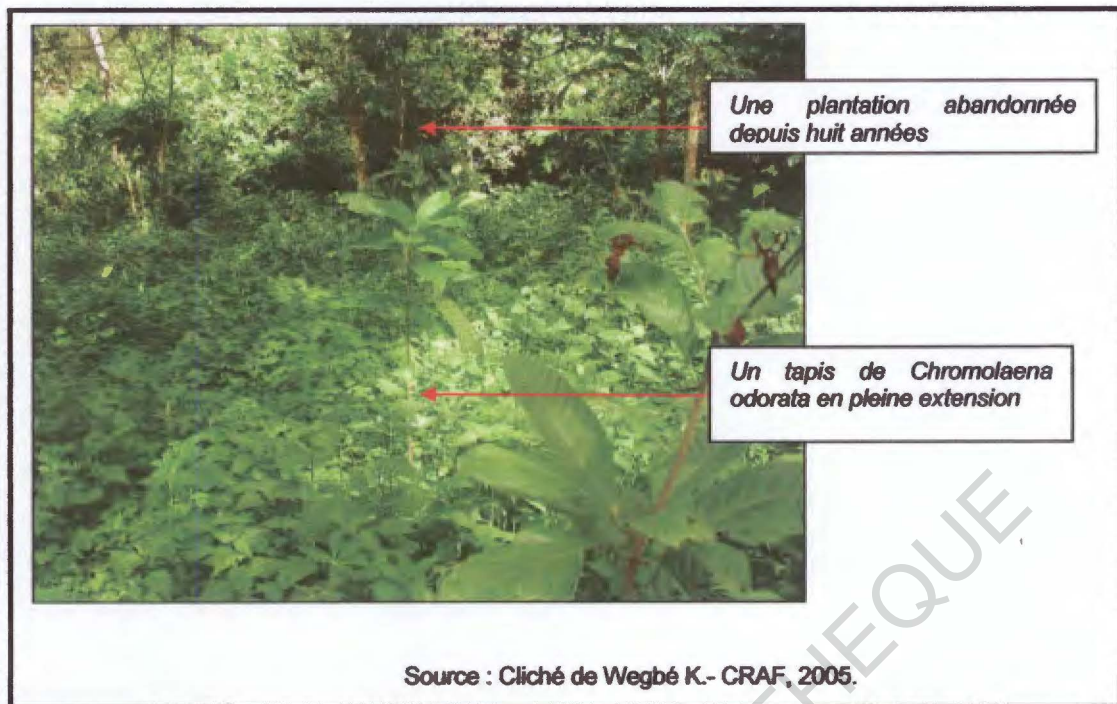
strates supérieures des forêts ont quasiment disparu. Il s'agit entre autres de : *Kaya grandifolia*, *Milicia excelsa*, *Terminalia superba*, *Triplochiton scleroxylon*. Sont toutefois conservées, les espèces plus ou moins exploitées comme *Cola gigantea*, *Ceiba pentandra*. Le prélèvement anarchique des plantes médicinales (*Khaya senegalensis*, *Paullinia pinnata*, *Ficus exasperata*, *Cola nitida*) est source de réduction de la biodiversité. C'est à cet effet que Guelly K. A. (1994) note : « la déforestation jointe à la coupe de certaines espèces végétales à des fins commerciales a entraîné ces dernières années, la raréfaction de certaines espèces précieuses notamment *Garcinia punetata* et de nombreuses lianes (...) ». Paradoxalement au fait que certaines essences végétales disparaissent, des espèces adventices apparaissent.

8.1.1.4 Une émergence d'espèces adventices

Si l'apparition de certaines espèces adventistes est à prendre en compte parmi les facteurs provocateurs de la déprise des plantations, l'émergence de différentes espèces adventices et leur extension spatiale mériterait d'être vues comme une résultante, d'une part, du manque d'entretien par les paysans de leurs plantations et, d'autre part, des formes d'organismes mutés, issus des efforts de résistance aux mesures phytosanitaires introduites. Plusieurs espèces végétales et moisissures sont apparues et ont négativement marqué l'espace rural en déprise. Certaines d'entre elles sont très nuisibles à la production caféière et cacaoyère. Ce sont entre autres : *Pteridium aquilinum*, *Chromolaena odorata*, *Mimosa invisa*, *Boerhavia erecta*, *Stachytarpheta cayennensis*.

La graminée la plus redoutée dans la zone est le *Chromolaena odorata* ou en éwé « *ashampeong gbé* », ce qui littéralement traduit signifie *herbe Ashampeong* (photo n°35).

Photo n°35 : Une plantation caféière progressivement éliminée par le *Chromolaena odorata*



Introduite selon la tradition populaire par le général Ashampeong, ancien président du Ghana, dans un contexte de mésentente entre les deux pays voisins, le Ghana et le Togo, dans le but de favoriser une incursion clandestine de mercenaires qui pourraient alors facilement s'y dissimuler, cette herbe a envahi à partir des années 1977 les exploitations caféières et cacaoyères du Togo. Elle a l'avantage de générer un sol favorable à la production du maïs, mais a la triste renommée de provoquer au bout d'une période relativement courte, la ruine de la plantation caféière ou cacaoyère qu'elle a envahie. Elle est très visible sur la chaîne de montagne et les plaines, depuis Agou au sud jusque dans l'Adélé à l'extrême nord. C'est donc une graminée omniprésente très développée en milieu écologique forestier humide des Plateaux du sud-ouest togolais comme du sud-est ghanéen.

Un autre adventice destructeur des caféiers et cacaoyers est un genre de liane que l'on nomme en vernaculaire « *Loglati* » ou « *lologlati* », ce qui correspond en français au nom de « gui de l'arbre » : *Loranthus* spp. C'est une liane parasite propagée par des oiseaux qui en consomment les graines. Poussant sur le tronc d'arbre ou du moins sur la branche, elle se développe très souvent vers le bas en s'entrelaçant aux branches et à la tige, suçant la sève élaborée par la plante et réduisant les possibilités de floraison et de production. Dépourvus de remède, les paysans tentent vainement de l'éliminer à la source, ce qui n'est pas facilement réalisable. Si elle n'est pas régulièrement ôtée de la plante, elle finit par la tuer.

Le nombre est en réalité important, des espèces qui, soit sont apparues, soit ont connu une extension remarquable avec les changements opérés au sein de l'économie de plantation. Ces

espèces adventices freinent la dynamique aussi bien des cultures de rapport que des cultures vivrières.

8.1.2 Des bouleversements climatiques

Pour cette analyse, nous nous servirons des éléments suivants : précipitations, températures, vents et hygrométrie.

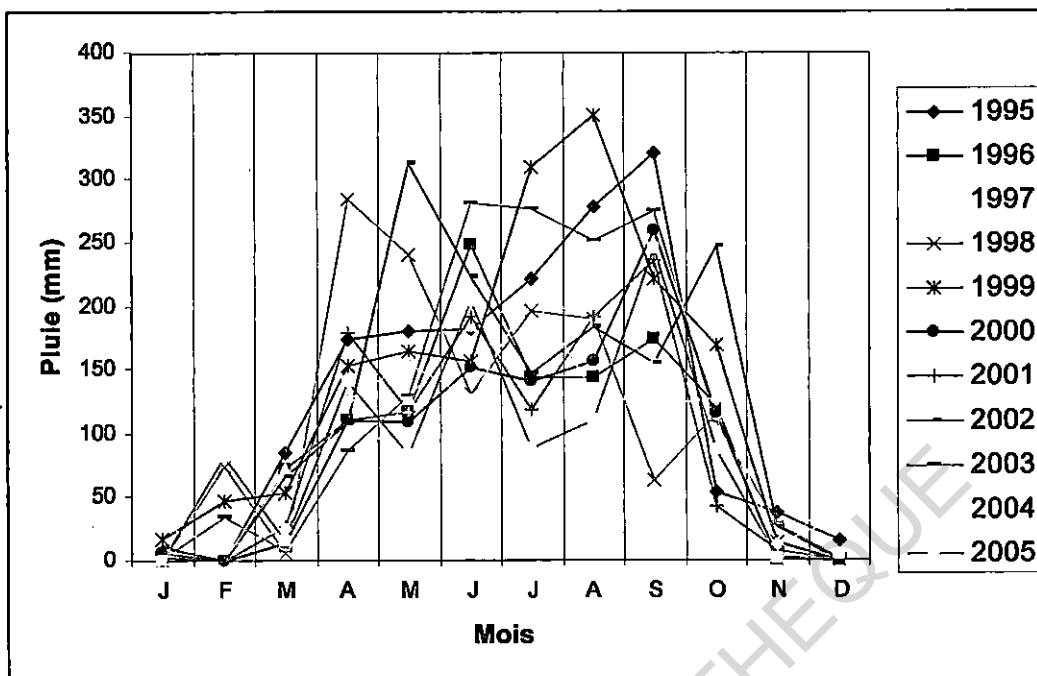
8.1.2.1 Mauvaise répartition et tendance à la baisse de la pluviométrie

En milieu tropical, ce sont les précipitations qui déterminent le climat. L'observation et l'analyse pluriannuelle du volume des précipitations permettent de constater, non seulement une mauvaise répartition mensuelle des pluies, mais aussi une tendance à la baisse de celles-ci.

La mauvaise répartition des pluies dans l'ouest de la Région des Plateaux s'observe surtout d'une campagne agricole à une autre ou encore d'une année à une autre. Il s'agit d'une répartition pluviométrique dont les écarts mensuels entre deux années, ou plusieurs années successives sont significatifs, mais pas forcément négatifs. En considérant l'évolution mensuelle interannuelle entre les années 2003 et 2004 (Tableau n°1.8, annexe, p.409) des analyses augurant de la mauvaise répartition des pluies peuvent être faites. Suivant ces données, les hauteurs comparées de pluie des années 2003 et 2004 montrent que les zones de l'INFA de Tové, Kouma-Konda, Adéta, Agadji et de Badou-Tomégbé ont été moins arrosées durant l'année 2004 par rapport à l'année 2003. En revanche, les zones Kougnohou, Brounfou, Klabè-Azafi et Gobè ont été plus arrosées en 2004 qu'en 2003. La moyenne sur les cinq et dix dernières années de précipitations présente des écarts par rapport à la pluviométrie de l'année 2004. En effet, sur les cinq et dix dernières années, les stations de l'INFA de Tové, de Kouma-Konda, et d'Adéta ont été moins arrosées que l'année 2004. Par contre, les stations d'Agadji, Kougnohou, Brounfou, Klabè-Azafi, Gobè et Badou-Tomégbé ont été plus arrosées durant les cinq et dix dernières années que l'année 2004. Cette répartition irrégulière des précipitations nous semble mauvaise dans la mesure où elle ne favorise pas le respect du calendrier agricole pré-existant.

Si la comparaison entre les totaux pluviométriques révèle une évolution fluctuante des précipitations d'une année à l'autre, l'analyse comparée des moyennes sur plusieurs années fait ressortir une tendance à la baisse des précipitations. La mauvaise répartition des précipitations apparaît plus clairement à travers le graphique d'évolution mensuelle des précipitations prises sur plusieurs années. En nous fondant sur Atakpamé, ville située sur les versants de l'Atakora et servant de point de délimitation de la zone café-cacao à l'est, la figure suivante a été élaborée (figure n°51).

Figure n°51: Variation annuelle des précipitations (en mm) de 1995 à 2005 à la station d'Atakpamé

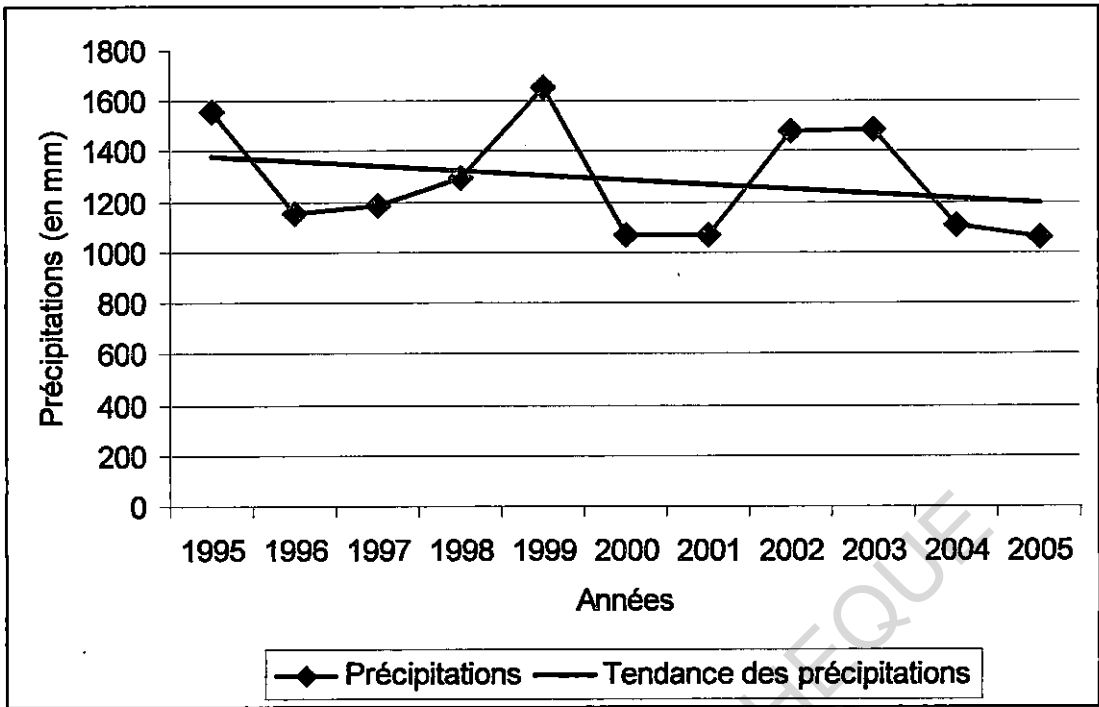


Source : Direction Nationale de la Météorologie –Atakpamé

Les données de la figure n°51 ci-dessus, couvrent les années allant de 1995 à 2005, période récente de 11 ans, au cours de laquelle il est possible d'évaluer les effets de la dynamique agraire sur l'évolution récente de la pluviométrie à l'échelle régionale. Atakpamé est choisie pour illustrer le fait, d'abord en raison de la relative fiabilité des données étant donné que la plupart des stations météorologiques connaissent depuis quelques années des difficultés de fonctionnement, les données avancées étant parfois fondées sur des lissages. Ensuite, le choix a porté sur Atakpamé parce que l'aire d'occupation des plantations s'étend jusqu'aux pieds des collines d'Atakpamé, plus précisément à Tchakpali. Enfin, parce que le mouvement climatique d'ensemble correspond, du point de vue géographique, au mouvement climatique tropical humide des Plateaux du sud-ouest du Togo qui dispose avec un régime bimodal de précipitations, d'un volume de précipitations avoisinant les 1500 mm. Il ressort de cette figure, un caractère aléatoire réel de la répartition annuelle et mensuelle des pluies.

D'après la figure n°51, les pics des précipitations mensuelles varient considérablement d'une année à l'autre. Ainsi, les précipitations maximales sont enregistrées en septembre 1995, en juin 1996, en avril 1998, en mai 2002, en juillet 2003, en août 2005. Il ressort que d'un mois à un autre comme d'une année à l'autre, les précipitations sont de plus en plus réparties de manière aléatoire. Mais en plus de cela, nous assistons à une tendance à la baisse des précipitations comme en témoigne la figure n°52.

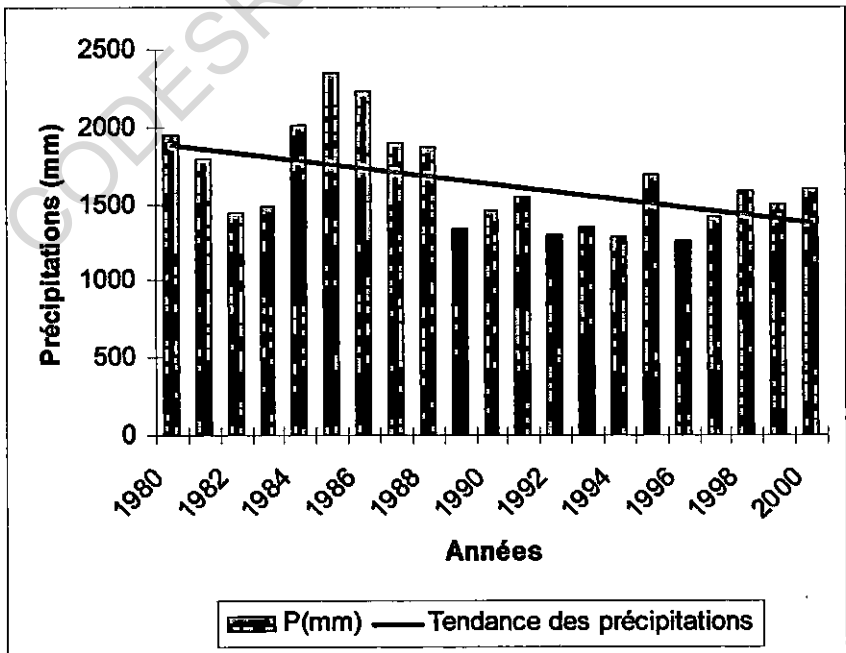
Figure n°52 : Evolution interannuelle des précipitations à la station d'Atakpamé (1995 à 2005)



Source : Direction Nationale de la Météorologie de Météorologie- Atakpamé.

Les données de la figure n°52 mettent également en relief, la tendance à la baisse, à considérer les 11 dernières années, des précipitations dans notre région d'étude. La courbe ci-dessus obtenue à partir des données d'Atakpamé suggère une évolution irrégulière des précipitations avec une tendance à la baisse de celles-ci. Il en est de même pour la station de Kouma-Konda située au cœur de la région des plantations (figure n°53).

Figure n°53: Evolution interannuelle des précipitations à la station de Kouma-Konda (1990 à 2000)



Source : Direction Nationale de la Météorologie de Météorologie- Atakpamé

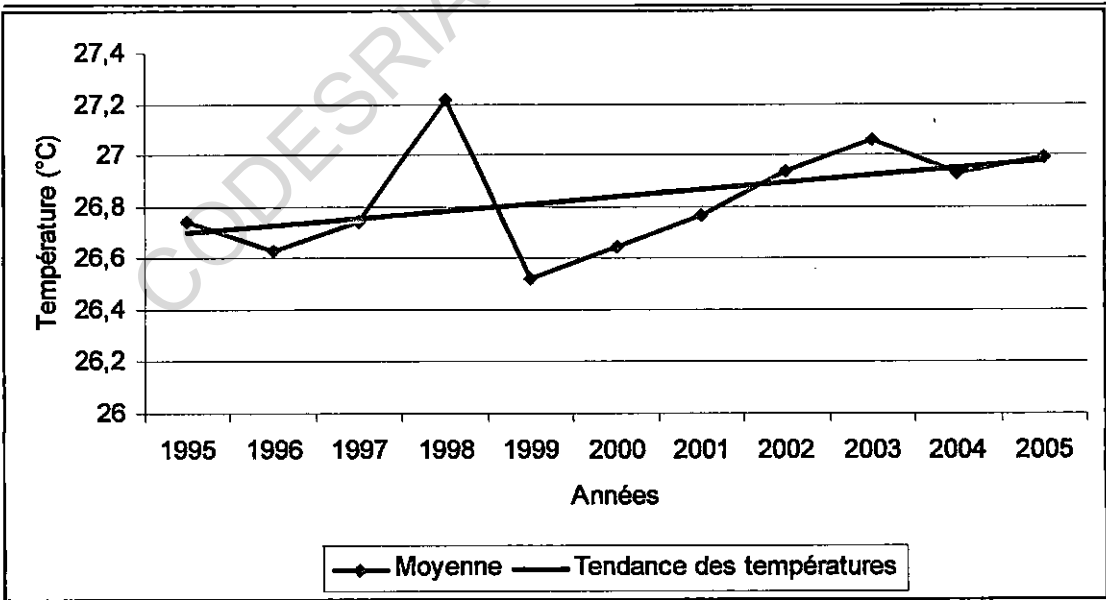
Comme l'indique la figure n°53, le diagramme d'évolution des précipitations à la station de Kouma – Konda indique une évolution à la baisse des précipitations. En même temps que les pluies tombent de manière irrégulière, il s'opère un réchauffement général du milieu.

8.1.2.2 Un réchauffement progressif du milieu

A l'échelle planétaire, le réchauffement thermique fait partie des phénomènes qui font le plus couler d'encre et de salive. C'est un phénomène qui s'exprime d'un endroit à l'autre à des degrés divers et qui aggrave les écarts thermiques non seulement par une augmentation du maximum thermique mais aussi par une baisse plus grande de la température minimale, la première tendance écrasant toutefois la seconde.

Dans la partie ouest de la Région des Plateaux, la température ambiante connaît une hausse sensible. S'il est vrai que tous ceux qui projetaient de voyager dans la région, il y a quelques années manquaient rarement de prendre des précautions d'ordre vestimentaire pour échapper à la fraîcheur très remarquable dans le milieu, il n'est pas moins vrai que cette réalité a disparu dans les habitudes quotidiennes aujourd'hui. D'ailleurs, l'usage du climatiseur devient une nécessité pour un nombre relativement important de services et d'individus aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas il y a deux décennies. L'analyse de la figure n°54 permet de se rendre compte de cette réalité.

Figure n°54 : Evolution interannuelle de la température à Atakpamé (1995 à 2005)



Source : Direction Nationale de Météorologie- Atakpamé.

Le réchauffement du milieu comme en témoigne la tendance à la hausse de la courbe matérialisant l'évolution thermique à Atakpamé (figure n°54), est bien ressenti par les paysans qui nous ont fait part du fait que les attroupements matinaux des enfants et personnes âgées autour du feu de réchauffement, phénomène saisissant il y a quelques années est devenu rare, exception faite du Plateau de Danyi, Akébou et Kouma. Aux précipitations et à la température s'ajoutent d'autres éléments.

8.1.2.3 D'autres paramètres climatiques marqués par des changements

Il s'agit notamment du vent et de l'humidité de l'air. La perte de la biodiversité fait que durant la saison sèche, l'écran végétal sur la partie ouest n'est pas suffisant pour empêcher la percée de l'harmattan. De ce fait, c'est avec beaucoup plus d'acuité que ce vent des zones sahéliennes couvre notre environnement de recherche.

En 2006, il s'était manifesté à la fin de la première quinzaine d'octobre alors qu'auparavant, selon nos populations d'enquête, il surgissait en fin novembre et devenait rigoureux à partir de décembre. Dans l'ensemble, la rigueur de l'harmattan s'est réduite. Pendant l'harmattan, de plus en plus, il fait frais le matin mais chaud l'après-midi. La chaleur de l'après-midi implique alors l'usage dans des endroits nantis, des ventilateurs ou des climatiseurs. Aujourd'hui plus qu'hier, l'harmattan contribue à dessécher la verdure. C'est d'ailleurs ce dessèchement qui prédispose la végétation à succomber aux moindres facteurs incendiaires : d'où l'abondance des feux de brousse de décembre à mars.

L'autre effet de l'harmattan et de la sécheresse qu'il convient ici de souligner est la baisse de l'humidité relative de l'air. Cette baisse milite contre un meilleur développement des caféiers et des cacaoyers et affecte surtout la vie végétative de certains jeunes plants nouvellement repiqués qui parfois périssent.

L'effet combiné de la dégradation du couvert végétal, de la baisse de la pluviométrie et de la hausse des températures entraîne une régression du régime hydrologique.

8.1.3 Une dynamique régressive du régime hydrologique

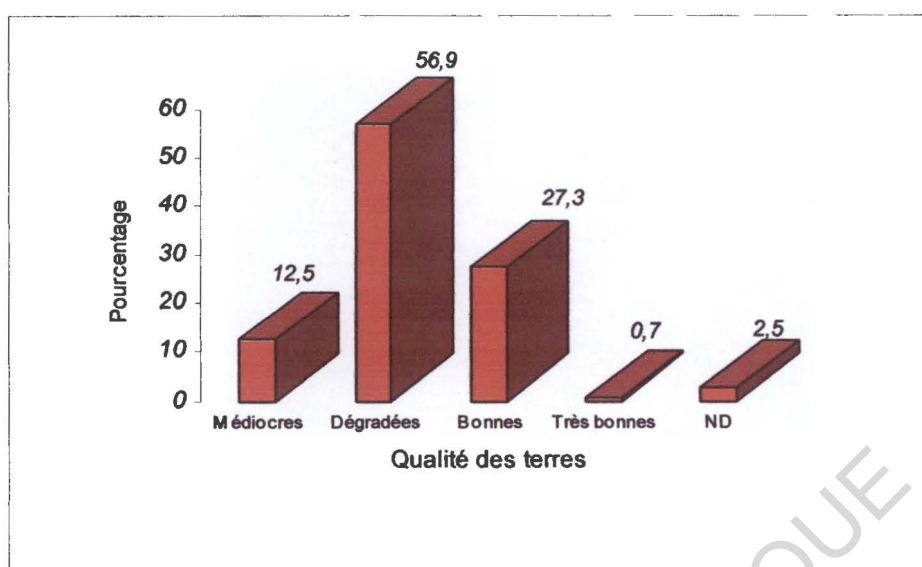
La dynamique régressive du régime hydrologique est une conséquence de la dégradation de l'écosystème et de la baisse du régime pluviométrique. L'exemple des deux rivières qui prennent naissance dans les massifs des fétiches et qui traversent les plaines d'Amou avant de se jeter dans le Mono est suffisant pour conclure à une régression du régime hydrologique. Le bassin de l'Amou en particulier se dessèche pendant la saison sèche alors qu'il y a débordement des eaux de leur lit majeur pendant le mois de juin où les pluies sont abondantes.

Nos entretiens avec les personnes ressources, notamment les personnes âgées nous ont permis de saisir les bouleversements des régimes hydrologiques qui s'expriment en termes de baisse du débit général des cours d'eau, de réduction du lit majeur des cours d'eau et de disparition de certains ruisseaux et points d'abreuvement. Le dessèchement progressif que connaissent aujourd'hui les rivières Amou, Béna, Uwétsébé, en pays akposso, durant les temps de sécheresse constituent aux yeux des populations des signes inquiétants d'une transformation du milieu naturel. Dans le terroir de Kpadapé par exemple dans le Kloto, aux dires de nos interviewés, les ruisseaux *Ahadjatsi* et *Blivi* ont disparu. Dans le terroir de Lavié, il nous a été donné de constater que les ruisseaux suivants sont restés depuis une dizaine d'années pratiquement sans eau : *Alafé*, *Tsrétoè*, *Vivo*, *Dzokolè*, *Lifia*. Par contre le cours d'eau *Kalékoé* connaît une baisse très sensible de son débit. Deux principales raisons sont évoquées par nos enquêtés pour expliquer ce phénomène : l'abattage anarchique des arbres et la colère des dieux mécontents de leur abandon par les populations de plus en plus tournées vers les religions importées. L'ensemble des bouleversements constatés se combine aux actions humaines pour aggraver la dégradation des terres.

8.1.4 Des atteintes persistantes aux potentialités agro-pédologiques

La déprise des plantations a une incidence sévère sur la fertilité du sol. En effet, région naguère bien connue pour sa richesse pédologique, l'ouest de la Région des Plateaux voit de plus en plus ses terres se dégrader pour deux raisons essentielles. En effet, d'un côté, le décimage de la végétation visant à faciliter le semis des plants et l'utilisation continue de substances nutritives identiques par les plantes créent un déséquilibre au niveau de la texture du sol. De l'autre côté, la ruée vers les terres vierges et leur défrichage en vue de la production vivrière nécessite une mise à nu du sol qui se dégrade sous l'effet de l'érosion hydrique. Le sondage de l'opinion des CUPP enquêtés sur les potentialités actuelles de leurs terres a permis d'élaborer la figure n°55.

Figure n°55 : Opinion des CUPP sur la qualité des terres exploitées



Source : Enquête de terrain, 2006.

D'après la figure n°55, plus de la moitié des CUPP soit 56,9 % soutiennent que de nos jours, leurs terres sont dégradées alors qu'elles sont médiocres pour 12,5 % de CUPP. Par contre 27,3 % de CUPP trouvent leurs terres bonnes alors que 0,7 % des CUPP déclarent que leurs terres sont très bonnes. Dans ces conditions, il est possible d'avancer que les 2/3 des terres de notre environnement de recherche ont perdu de leur qualité originelle et sont considérées par les paysans comme étant moins propices au bon déroulement des activités agricoles. Ce sont des terres qui nécessitent un amendement à partir d'engrais organiques ou chimiques pour une amélioration de la production.

8.1.5 Une ossature orographique et géologique fragilisée : la dynamique des versants

Les effets accentués de l'érosion hydrique et éolienne en raison de la dégradation de la biodiversité, de la mise à nu des sols, de l'abattage des plantations, du remplacement des plants de café et de cacao par des cultures vivrières ont progressivement contribué à fragiliser la structure du complexe orographique-géologique.

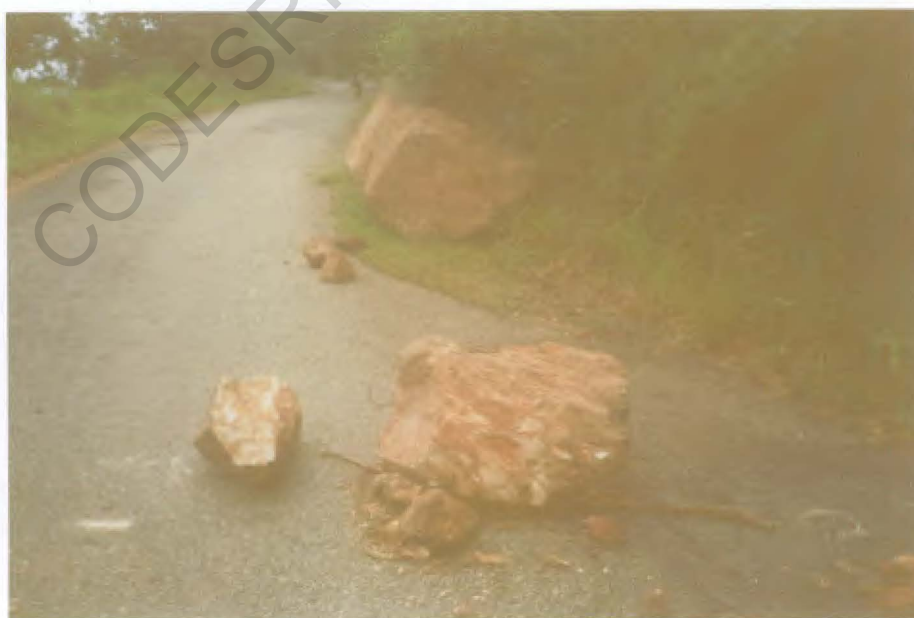
Il est à noter que la mise en place des routes a énormément contribué à créer un déséquilibre structural dans la partie ouest de la Région des Plateaux. « *En effet, les altérites mises à nu par des bulldozers sont affectées en période de pluies par de légers mouvements de masse superficiels. Dans ces formations il se produit localement des coups de cuillère mais ils ne prennent pas une ampleur considérable* » (Gnongbo T. Y. 1996 p. 218). On peut penser qu'actuellement, les conditions pouvant générer d'importants mouvements de masse sont relativement faibles. Toutefois, des phénomènes semblent latents et une dégradation de l'équilibre du milieu suffirait pour provoquer des catastrophes naturelles.

L'utilisation de la houe pour la mise en valeur des cultures vivrières suite à la déprise caféière et cacaoyère et l'effet des feux de brousse, fragilisent davantage l'ossature morphogénique. Si les zones forestières où prédominent les plantations connaissent une dynamique moins prononcée, les domaines d'extension des cultures vivrières sur déprises des plantations constituent des zones très vulnérables. Par ailleurs, la technique du buttage en pleine expansion, la réalisation des billons pour améliorer la qualité productive du sol accentuent les effets érosifs qui apparaissent plus frappants lors du passage des eaux de pluie et de ruissellement.

Les versants des plateaux de Kouma, de Kloto, de Danyi, d'Akposso, d'Akébou et d'Adélé connaissent de plus en plus une dynamique remarquable. Les plateaux connaissent à Danyi un décuirassement. Comme le note Gnongbo T. Y. (1996 p. 221), « *quoiqu'il en soit, l'érosion potentielle reste très élevée dans la région du sud-ouest par rapport aux paysages du sud et du sud-est représentés par la plaine granito gneissique et les bas-plateaux détritiques côtiers* ».

Ce phénomène de fragilisation entraîne des éboulements qui constituent à court et à long terme un danger pour la vie des populations vivants sur les versants et piémonts. En juin 2006, des morceaux de roches, à la suite d'une violente pluie, se sont éboulés pour se retrouver sur la chaussée qu'ils ont occupée à moitié sur la route Témédja- Badou (photo n°36).

Photo n°36 : Entre Témédja et Okou, un bloc de roche éboulé du versant obstrue la moitié de la chaussée



Source : Cliché KOLA E. (Vue prise en mai 2006).

Tous ces phénomènes sont sources de vulnérabilité de l'agriculture et de l'espace agricole.

8.2 Des perspectives et prévisions empreintes d'incertitudes pour le devenir de l'espace étudié

Face à la crise agricole et aux transformations qu'elle induit, la question qui nous vient à l'esprit est la suivante : quels sont les enjeux de l'agriculture spéculative dans la partie ouest de la Région des Plateaux ? Quel avenir pour l'espace en crise ?

Au Togo, la production moyenne annuelle de café est de 10 000 tonnes alors que celle du cacao est de 5 000 tonnes. Les filières café et cacao comptent actuellement environ 33 000 planteurs dont 14 000 seraient membres de 415 groupements au niveau des villages. Ces groupements qui ont pour activité principale la collecte du café et du cacao ont formé 16 Unions à l'échelle départementale qui sont agréées en tant qu'acheteurs de café et de cacao (BDPA, 2005). En 2006, il y en avait 12 au total, avec la fusion entre elles de certaines Unions de groupements (Tableau n°1.7 à la page 409 en annexe).

Malgré la relative importance du café et du cacao dans l'économie togolaise et malgré les nombreuses actions réalisées en vue de la sauvegarde de la production, force est de constater qu'il est particulièrement difficile de prédire l'avenir du café et du cacao au Togo. D'une part, leur valeur socio-économique pour le paysannat, leur rôle pour le budget de l'Etat, les avancées des recherches agronomiques et les organisations paysannes que ces deux produits ont générées, peuvent œuvrer pour sa promotion. Mais, d'autre part, les nombreuses contraintes qui minent sa production et qui ont fait l'objet de développements antérieurs dans ce travail conduisent ces deux spéculations vers le déclin voire la disparition.

En considérant que la diminution de la caféière togolaise est de 55 % entre 1965 et 2005, nous pouvons prévoir à ce rythme, au cas où aucune action d'envergure n'est entreprise, la disparition des caféiers du paysage togolais en 2037 soit au bout de 32 ans à partir de 2005, le taux annuel de destruction étant suivant nos calculs de 1,37 %. De même, les cacaoyères qui sont passées de 40 000 ha en 1965 à 17 641 ha en 2001, correspondant à une baisse de 56 % en 36 ans environ, pourront disparaître d'ici à 2029.

Toutefois, au regard des potentialités dont il dispose, le Togo peut relancer et redynamiser sa production caféière et cacaoyère. En effet, le Togo exporte essentiellement du café Robusta. Malgré la part bien faible du Robusta togolais, soit environ 0,1 % de la production mondiale, le Robusta togolais est bien connu pour sa qualité. D'aucuns le considèrent d'ailleurs comme meilleur café dans

le monde. Sur le marché mondial, parce qu'il dispose de caractéristiques organoleptiques et chimiques particulières, il est favorable à la fabrication du café soluble et de l'expresso et entre dans la composition de mélanges d'Arabica de haute gamme. Le Robusta est recherché et sa part dans le marché mondial est passée de 25 % en 1980 à 35 % en 2000 selon l'Organisation Internationale du Café (OIC) citée par BDPA (2004 p. 20). Depuis des années, le Togo met sur le marché un café de qualité qui bénéficie d'une « surcote ». En effet c'est un Robusta apprécié et qualifié par les torréfacteurs européens de « régulier » et de « très bonne tasse » alors que le café ivoirien est considéré comme « âcre », le camerounais et guinéen « humide et irrégulier avec 1 % de pierres », le malgache « humide avec des défauts à la tasse » (BDPA, 2005 p. 21). Les surcote et décote⁵⁷ dont il bénéficiait en juillet 2000 sur la place du Havre sont de : +170 \$ US/ t (119 F CFA/ kg) pour le grade 1, +20 \$ US/ t (14 F CFA/ kg) pour le grade 2, -40 \$ US/ t (-28 F CFA/ kg) pour le grade 3 et -20 \$ US / t (-84 F CFA/ kg) pour le tri. La répartition des grades du café togolais en juillet 2000 est de 30 % pour le grade 1 par exemple, 63 % pour le grade 2, 3 % pour le grade 3 et 4 % pour le tri. Pour une récolte moyenne de 16 000 tonnes par exemple, la valeur globale de la surcote avoisinerait les 650 millions de F CFA, soit une moyenne de 40 F CFA/ kg (+8 % par rapport à un prix de vente normal).

Cette surcote est un avantage précieux dans la mesure où la production togolaise ne compte que pour 0, 3 % du marché mondial du café (0,7 % pour le Robusta) et subit par conséquent de plein fouet les fluctuations de ce marché sans les influencer d'aucune manière. De nos jours, les principaux acheteurs du café togolais sont par ordre d'importance, la Belgique, la France, l'Italie (grade1 seulement) et l'Allemagne.

La qualité reconnue du café comme du cacao togolais est due à la faiblesse des superficies cultivées entraînant un respect minutieux de l'itinéraire technique de production et de récolte, l'essentiel du travail étant manuel. En dehors de sa qualité reconnue, d'autres facteurs déterminent la performance du café togolais. Nous avons d'abord le prix, qui après la libéralisation de la filière, est devenu l'un des meilleurs de la sous-région, les différences avec les pays voisins, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana allant de 100 F CFA à 200 F CFA selon les années (BDPA, 2005).

Naturellement, la plus grande pesanteur de la production caféière ou cacaoyère dans la partie ouest de la Région des Plateaux reste le prix dont les mouvements (la fluctuation) déterminent l'importance que le paysan y accorde. Nombreuses sont les études qui ont démontré que le prix d'achat au producteur est le plus grand déterminant de la performance de ce secteur (CIRAD, 1994, Betibangui S., 2004).

⁵⁷ La surcote peut être définie comme une valeur ajoutée au prix normal d'un produit alors que décote en est une valeur retranchée. Ces deux valeurs dépendent de la qualité du produit par rapport à la qualité standard. Pour le cas du café, au fur et à mesure que l'indice du grade croît, la qualité diminue. D'où, les grades 1 et 2 bénéficient d'une surcote sur le marché international contrairement au grade 3 et au tri à qui sont affectées des décotes.

Il y a lieu également de mentionner parmi les atouts actuels la mise en œuvre du PAOP dont l'objectif majeur est de consolider les organisations de planteurs (GPCC, UGPCC), de dynamiser les activités de plantation et d'intensifier la production avec l'appui financier de l'AFD, de SOCODEVI et l'appui micro-financier de la Mutuelle des Groupements de Producteurs de Café et de Cacao (MGPPC). Cette dernière accorde aux planteurs membres de la mutuelle, des crédits à titre individuel ou collectif sous diverses conditions. De nos jours au Togo, il ressort au regard de nos investigations, que la structure la mieux organisée et dont les atouts sont énormes au sein des filières café-cacao demeure la FUPROCAT-GIE. Cette dernière, dispose en tant que personne morale de droit privé, des prérogatives nécessaires à la bonne conduite des activités de commercialisation et d'exportation du café et du cacao. C'est une structure dont les atouts méritent d'être relevés :

- son fonctionnement se fonde sur des objectifs bien définis ;
- contrairement aux autres structures, elle intègre dans son fonctionnement l'approche participative ;
- les OPA sont relativement bien informées sur le fonctionnement de l'aval de la filière et ont acquis des expériences intéressantes sur les contrats d'achat et de détermination des prix de vente ;
- la MGPPC montre un intérêt et une bonne disposition pour le financement de l'opération.

Des études récentes soutiennent néanmoins que le cacao togolais est de bonne qualité mais il demeure mal valorisé sur le marché mondial. Sa situation est donc moins bonne que celle du café. Il subit même, ces derniers temps, une décote par rapport au cacao de la Côte d'Ivoire. Les raisons justifiant cette décote sont les suivantes :

- la concurrence exagérée à laquelle se livrent certains collecteurs, qui, pour pouvoir amasser une plus grande quantité de produits, incitent les producteurs à leur livrer des fèves fraîchement sorties des cabosses, qui n'ont donc subi aucun processus de fermentation et qui seront ultérieurement séchées purement et simplement par les collecteurs. Il en résulte un excès de fèves ardoisées ou non fermentées qui sont très pénalisantes pour les lots auxquels elles sont incorporées ;
- la naturalisation massive des produits d'origine étrangère aux caractéristiques différentes de celles de l'origine Togo ; le brassage aux fins de correction des origines Togo avec les origines étrangères (BDPA, 2005 p.55-56).

Le cacao togolais ne représente que 0,2 % de la production mondiale. Il ne se démarque pas vraiment des autres cacaos d'Afrique de l'Ouest. Il se situerait entre le cacao de Côte d'Ivoire de

qualité moyenne et celui du Ghana de bonne qualité. Aucune surcote ne lui est octroyée. Les principaux acheteurs de cacao togolais sont aujourd'hui la Pologne (26 % en 1998), l'Allemagne, la Hollande et la France.

La recherche d'une meilleure valorisation du cacao par la culture biologique apparaîtrait pertinente dans la mesure où l'on ne peut espérer un relèvement des prix du cacao conventionnel, du moins dans l'immédiat.

La compétence des filières café et cacao n'est plus à démontrer, au regard de ce qui est dit plus haut. Mais des facteurs surdéterminants réduisent sa performance, lui imputant ainsi le risque de voir la production disparaître. Les goulots d'étranglement ou faiblesses de la production caféière et cacaoyère sont mis en évidence à travers l'analyse des causes et conséquences de la crise agricole actuelle. Ils méritent d'être approfondis par rapport à leurs effets sur la performance de la filière.

Le premier obstacle à la production du café et du cacao au Togo depuis plus d'une décennie est la démission de l'Etat à la suite de la libéralisation de la filière. Contrairement à la situation ghanéenne où le désengagement de l'Etat a été partiel, la filière café-cacao au Togo subit le coup d'un désengagement trop brutal de l'Etat. Or, ce désengagement a pris place à une période de crise politique et de réduction de l'aide des partenaires au développement du Togo, notamment de l'Union Européenne et de la Banque Mondiale. Le secteur café-cacao n'a donc pas bénéficié des apports étatiques nécessaires à sa prise en charge par le privé et la masse paysanne.

La désarticulation du secteur café-cacao par manque d'un cadre institutionnel précis élaboré sur toile de fond d'une orientation gouvernementale, a provoqué l'apparition en rangs dispersés de diverses structures ou acteurs oeuvrant sans coordination au sein de la filière café-cacao (PAOP, AFD, MAEP, 2005).

La réduction des ressources en terre, frein à l'extension du verger, le vieillissement des plantations, l'attaque des maladies, la constance des prix peu rémunérateurs au moment où les intrants connaissent une flambée de prix gangrèment la relance du secteur.

En même temps que la production et la commercialisation du café et du cacao sont mises à rude épreuve, le milieu naturel, cadre des activités socio-économiques est en perpétuelle dégradation. En effet, l'usage des intrants chimiques, des plantes monocultivées constitue un frein à la régénération du milieu naturel. De plus, les nouvelles extensions se font aux dépens des terres à forêt et à savane et reçoivent des cultures essentiellement annuelles, des cultures vivrières, des graminées. Or, la plupart de ces cultures annuelles, contrairement au café et au cacao, nécessitent une mise à nu du sol et un labour profond, ce qui pose le problème de dégradation des sols par l'érosion hydrique, étant donné que l'utilisation de la houe et de la daba déséquilibre la texture du sol. De ce fait, en

raison de l'extension de la culture vivrière, la grande partie des sols ne sont plus à même de recevoir des plants de café et de cacao.

Le problème est donc sérieux et d'un enjeu important. Une prise en compte du phénomène de déprise des plantations dans toute la zone occidentale de la Région des Plateaux qui correspond à la zone togolaise de production caféière et cacaoyère est donc nécessaire. Mais, tout particulièrement, face au manque d'appui technique et financier de l'Etat et des institutions internationales, il est possible de dire que cette production caféière et cacaoyère est en régression et en risque de disparaître. De ce fait, la survie et la viabilité du secteur café-cacao dépendront de ces facteurs essentiellement externes à la production.

A ces goulots d'étranglement il convient d'ajouter le problème crucial de manque de structure interne de transformation de café-cacao, ce qui pénalise considérablement le producteur et le consommateur togolais. Ainsi, le café et le cacao connaissent une disparition progressive du paysage agricole togolais. Et pourtant, il semble y avoir une diversité d'avantages à voir cette production réhabilitée et relancée. Quels sont-ils ? Telle est la question à laquelle nous nous proposons de répondre avant de mettre au jour quelques pistes de solution.

8.3 De la nécessité de revaloriser la production caféière et cacaoyère

Sous cette rubrique, nous entendons exposer les différents arguments qui militent en faveur d'une revalorisation de la production caféière et cacaoyère au Togo. Les arguments avancés sont scindés en deux : la diversité d'utilisation et la valeur nutritive des deux produits d'une part puis l'importance sociale et économique qui s'en dégage d'autre part.

8.3.1 Nécessité au regard de l'utilisation et de la valeur nutritive du café et du cacao

Les différentes utilisations du café et du cacao témoignent de la nécessité de produire ces deux spéculations.

8.3.1.1 Le café : utilisation et valeur nutritive

Le café est utilisé dans le monde à diverses fins. Les grains de café secs sont torréfiés, moulus et préparés pour donner une boisson stimulante et rafraîchissante. A l'heure actuelle, le café⁵⁸ et le thé

⁵⁸ Le café représente une culture commerciale de première importance pour plus de 70 pays d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Asie et d'Océanie. Il constitue le deuxième marché de matières premières immédiatement après le pétrole et représente près de 25 % des recettes provenant des échanges internationaux pour 16 pays d'Amérique Latine et d'Afrique. Il fournit également du travail à environ 20 millions de personnes (Asiedu J. J. , 1991).

constituent les boissons les plus répandues en Amérique et en Europe. Le café se consomme presque partout dans le monde. Bien que l'origine du café soit africaine, peu d'Africains en consomment. En Ethiopie, les cerises de café séchées sont depuis longtemps utilisées comme masticatoire, le café torréfié et moulu se consomme mélangé à une matière grasse. On prépare également une boisson à partir de la pulpe de café séchée (Asiedu J. J. 1991 p.114).

La pulpe et les parches de café sont utilisés comme fumier et humus. L'extraction de la pulpe peut se faire avec de l'eau ou avec des solvants organiques pour obtenir de la caféine et d'autres composants. Le résidu d'un tel procédé peut être utilisé pour l'alimentation des animaux (Braham J. E. et Bressani R., 1979). Des expériences ont été tentées pour extraire de la protéine à partir de la pulpe de café, ainsi que des substances pectiques et des enzymes pectinolitiques. D'autres approches utilisent l'hydrolyse pour produire de la mélasse, la fermentation pour produire de l'alcool, et une variété d'extraits pour fabriquer des boissons non alcoolisées, des confitures et d'autres aliments similaires (Aguirre B. E., 1966). L'huile de café a été utilisée pour fabriquer des savons spéciaux ayant de bonnes qualités moussantes et détergentes. Les produits dérivés et sous-produits du café sont donc nombreux et utilisés à diverses fins. La valeur nutritive du café n'est pas la moindre au regard des éléments chimiques qui composent une fève ou cerise (tableau n°35).

Le café tirerait son nom, d'après certains linguistes du mot *Kaffa*, nom d'une province située au sud-ouest éthiopien, où le produit serait né. C'est probablement de là que des pieds sauvages de café ont été pris et amenés au Yémen et au sud de l'Arabie où ils ont été domestiqués puis diffusés à travers le monde. Ayant marqué d'entières civilisations, notamment la civilisation musulmane, le café a une histoire plutôt marquée d'anecdotes. Grâce à sa valeur stimulante, le café était utilisé pour supporter les longs services religieux. Cependant, les dignitaires religieux les plus orthodoxes ont trouvé que c'était une boisson très intoxicante comparable à de l'alcool, qu'il fallait prohiber au nom du Coran. Une chose mérite d'être soulignée, le café est devenu l'objet d'une cueillette systématique en Ethiopie mais c'est au Yémen qu'on a essayé avec succès de le cultiver. C'était le *Coffea arabica*. Très jaloux de leur découverte, les Arabes auraient lutté contre la diffusion de cette culture. C'est ce qui justifie que jusqu'au début du XVIII^e siècle, l'usage du café avait gagné tous les pays d'islam et même l'Europe mais la culture du caféier n'existait qu'au Yémen où l'aire cultivée représenterait environ 50 000 hectares. A la fin du XVI^e siècle, des botanistes et des voyageurs Allemands, Hollandais et Italiens rapportèrent du Moyen Orient des informations sur cette nouvelle plante et le nouveau breuvage que l'on pouvait en tirer. C'est ainsi que les nations occidentales développèrent la dégustation de cette boisson tout en assurant par différentes formes de colonisation la culture des produits dans les pays tropicaux. Originaires d'Afrique, produits en milieux tropicaux, le café est plus consommé par les occidentaux et fait l'objet de diverses utilisations. Mais sans doute, ses effets psychologiques et sanitaires sur l'organisme ont-ils fait l'objet de nombreuses recherches mais qui n'ont globalement pas réussi à freiner le rythme de sa consommation. La synthèse des travaux sur les méfaits du café demeure que, pris en surdose, le café, en raison de la caféine qu'il contient, provoque une excitation cérébrale pouvant aller jusqu'au délire, insomnie, tremblements, hypersensibilité, accélération du rythme cardiaque, tintement et bourdonnement des oreilles, hypertension artérielle, envies fréquentes d'uriner. Les effets se compliquent davantage chez l'individu qui prend en même temps que le café, le tabac ou l'alcool. Par contre, pris en quantité raisonnable (moins de 5 mg pour une tasse de 100 ml), le café a des effets heureux à la fois sur le système nerveux, le système cardio-vasculaire, sur l'énergétique des muscles striés et des tissus adipeux, sur les muscles lisses et le tube digestif. D'autres éléments que la caféine ont des effets bénéfiques sur l'organisme humain : par exemple l'acide chlorogénique qui est un stimulant, la trigonelline qui contient la vitamine PP et 3,5 à 4,5 % de sels minéraux, surtout du potassium (qui empêche les crampes) à 100 mg par tasse (Mauro F., 1991 p. 229).

Tableau n°35 : Composition chimique des fèves de café

Constituants	Composition par rapport au poids sec (% approximatif)
Hydrates de carbone	4,0
Sucres réducteurs	4,0
Sucrose	3,8
Glucose, fructose, galactose	2,0
Amidon	10,0
Pentosane	5,0
Hémicellulose	15,0
Holocellulose	18,0
Lignine	2,0
Huiles	13,0
Protéines (Nx 6,25)	13,0
Cendres comme oxyde	4,0
Acides non volatiles	
Chlorogénique	7,0
Oxalique	0,2
Malique	0,3
Citrique	0,3
Tartarique	0,4
Trigonelline	1,0
Caféine (Arabica 1% ; Robusta 2%)	1.0

Source : Asiedu J. J (1991 p. 117).

Il est important de souligner que la constitution chimique des cerises de café change d'une variété à l'autre. Ces variations sont interprétables à partir de la qualité du goût, de l'arôme des cafés torréfiés. Le genre, l'espèce, la nature du sol, l'altitude, le microclimat et les pratiques culturales et méthodes de récolte, déterminent les propriétés ou variations de la constitution chimique du café. Le Robusta donne un café qui a du corps mais dépourvu de parfum ou d'acidité. Sa qualité est de ce fait inférieure à celle du café obtenu à partir des cerises de café Arabica bien traitées. Les variétés Liberica et Excelsa donnent des cafés forts et plus corsés.

Le tableau n°35 permet de constater que les hollocelluloses, kémicelluloses, protéines, acides chlorogéniques, hydrates de carbone forment la plus grande partie des grains des cafés. Cependant le café demeure un produit décrié en raison de la caféine dont la quantité est infime mais qui a des effets nuisibles sur l'organisme si l'on en croit certaines études réalisées sur la question.

8.3.1.2 Le cacao : utilisation et valeur nutritive

Le cacao, comme le café, est utilisé à différentes fins. Cependant, si le cacao⁵⁹ est une production réalisée dans les pays tropicaux, sa consommation est plus l'apanage des pays tempérés. Le cacao fait l'objet de plusieurs utilisations par ses produits dérivés et sous-produits.

« *Nourriture divine* » d'où le nom scientifique *Theobroma* sp. , les Amérindiens préparaient une boisson épaisse en pilant avec du maïs et du piment, des grains de cacao torréfiés. Utilisés pour la fabrication du chocolat, les grains du cacao sont broyés avec du sucre et du beurre de cacao de qualité supérieure. A cela, on ajoute souvent de la lécithine pour améliorer l'onctuosité. Le chocolat au lait est obtenu par l'ajout de poudre de lait (Asiedu J. J., 1991 p. 40). Le beurre de cacao quant à lui est utilisé dans les produits cosmétiques et pharmaceutiques. Au Mexique, un procédé de transpiration du fruit permet d'obtenir du vin de cacao. La coque de cacao est utilisée pour l'alimentation du bétail ou comme engrais ; elle renferme de la théobromine, de la graisse de coque et de la vitamine D. La cabosse est riche en potasse et est utilisée au Togo pour la fabrication du savon.

Ainsi, la fève de cacao, matière première très importante sert à fabriquer des produits semi finis destinés à d'autres industries. Il s'agit de la pâte du cacao utilisée en chocolaterie, biscuiterie, pâtisserie ; de la poudre du cacao, destinée à diverses industries alimentaires de produits sucrés ; du beurre de cacao, utilisé en confiserie, chocolaterie, parfumerie, pharmacie... Elle sert également à fabriquer des produits finis destinés directement à la consommation : chocolat en tablettes (à cuire, à croquer, fondant, au lait...), confiserie de chocolat. Les sous-produits de cette industrie, tourteaux provenant de l'extraction du beurre, coques, matières grasses extraites des coques et germes, peuvent être récupérés pour l'alimentation du bétail, la fabrique d'engrais, la pharmacie ou la savonnerie.

Quelle est la valeur nutritive du cacao ? Les travaux de Knapp A. W. (1937) cité par Braudeau J. (1969 p. 27-29) et de Opeke I. K. (1982) cité par Asiedu J.J. (1991 p. 43) font état de la composition

⁵⁹ La culture rationnelle du cacaoyer aurait son origine chez les agriculteurs Mayas d'Amérique Centrale et notamment de Mexique. Mais c'est l'histoire des Aztèques qui confirme que dès le XIV^e siècle, le cacao est cultivé au Mexique où ensemencement, plantation et récolte sont l'occasion de cérémonies religieuses. Ayant servi aux Aztèques à préparer un breuvage au goût presque amer, l'idée germa plus tard d'associer à ce breuvage du sucre extrait des cannes que les Espagnols avaient commencé à répandre à partir de Saint-Domingue et du Mexique. C'est de cette façon que progressivement on obtint des boissons rafraîchissantes très appréciées, proches du chocolat. C'est à partir du XVI^e siècle que l'usage du chocolat se répand en Espagne, Italie, France, Angleterre, Hollande, d'où la poussée de cette culture conquérante. En 1828 un brevet est pris pour la fabrication du chocolat en poudre après extraction du beurre de cacao. On découvre bientôt qu'en mélangeant du beurre de cacao avec une pâte de cacao et du sucre, on peut obtenir une substance délicieuse qu'il est possible de mouler : le chocolat est né, mis en vente pour la première fois en 1847. L'impulsion donnée à la culture du cacao au XIX^e siècle est inféodée à l'essor de l'industrie du chocolat en Europe.

chimique des cotylédons secs non fermentés et fermentés après séchage de fèves de cacao (tableau n°36).

Tableau n°36 : Composition chimique des cotylédons de fèves de cacao fermentées et non fermentées après séchage

Constituants	Fèves non fermentées (%)	Fèves fermentées (%)
Eau	3,65	2,13
Matière grasse	53,05	54,68
Cendres	2,63	2,74
Azote total	2,28	2,16
Azote protéinique	1,50	1,34
Azote ammoniacal	0,028	0,042
Azote d'amide	0,188	0,336
Théobromine	1,71	1,42
Caféine	0,085	0,066
Glucose	0,30	0,10
Sucrose	Néant	Néant
Amidon	6,10	6,14
Pectines	2,25	4,11
Fibres	2,09	2,13
Cellulose	1,92	1,96
Pentosanes	1,27	1,21
Mucilage et gommes	0,38	1,84
Acide	0,3	0,43

Source : d'après Knapp (1937) in Braudeau J. (1969 p. 27-28) et Asiedu J. J (1991 p. 43)

Il convient de souligner que tout comme le café, la dose des substances chimiques contenues dans les fèves de cacao varie en fonction de la variété, du micro-climat, des pratiques culturelles et techniques de récolte, de la nature du sol et du degré de maturité. Du tableau n°36, il ressort que la graine de cacao est très riche en matières grasses (plus de 50 %) avec une teneur en beurre de cacao. Elle est également riche en amidon (6 %), en théobromine, caféine, pectines, fibres cellulose... La théobromine est un alcaloïde qui stimule et accroît la puissance musculaire. Ainsi la caféine et la théobromine contenues dans les cotylédons des fèves de cacao concourent-elles à provoquer lorsque l'homme les consomme, une excitation des reins, du cœur et des muscles lisses. Sans mélange avec du sucre, le palais de la langue du consommateur ressent une saveur relativement amère due à la présence de la théobromine. Il ne faut pas perdre de vue que l'enveloppe qui recouvre la cabosse du cacao peut constituer un bon aliment pour le bétail.

Il convient ici de souligner que sur le plan social, le café fait l'objet d'une censure que ne connaît pas le cacao. En toute évidence, l'appréciation des produits chocolat, ovaltine, milo, chocolat au lait,

aussi bien par les enfants que par les adultes et leur taux élevé de consommation, la demande qui est faite des produits à base du cacao est une preuve que le chocolat joue un rôle important dans l'alimentation humaine. Au-delà de leurs valeurs nutritives, ces deux produits ont une valeur sociale et économique non négligeable.

8.3.2 De l'importance sociale et économique de la culture du café et du cacao

La nécessité de revalorisation de la culture du café et du cacao se justifie également par l'importance de ces deux spéculations pour la société et l'économie.

8.3.2.1 Importance sociale

Sur le plan social, posséder une plantation caféière ou cacaoyère a été longtemps vu comme un signe de prestige, un symbole de richesse. C'est ainsi qu'apparut dans les milieux à café et cacao une forme de bourgeoisie rurale qui savait se faire distinguer dans notre aire d'investigation par son appareil (photo n°37) basé sur le port d'un pagne multicolore dénommé *Kenté*.

Photo n°37 : Vue d'un planteur. Son appareil évoque la vie et la richesse du planteur



Source : Anonyme, 1974

Dans la plupart des régions caféières et cacaoyères, la plantation a joué un rôle social important dans la mesure où elle servait à délimiter la propriété foncière d'un individu au point que les propriétaires des grandes plantations acquises par héritage ou par achat devenaient

automatiquement de grands propriétaires fonciers. Un autre rôle bien également important sur le plan socio-économique, c'est que le café et le cacao sont créateurs et pourvoyeurs d'emplois et donc résorbateurs du problème de chômage au sein de la société. Les nombreux opérateurs du Nord comme du Sud qui s'investissent dans les filières café et cacao assurent leur quotidien grâce à cette matière première. Ainsi, de l'amont à l'aval de leur production, le café et le cacao nourrissent – ils des hommes et leur assurent-ils à des degrés divers de la sécurité sociale.

Ainsi avons-nous des producteurs à la base de la filière. Mais, ceux-ci sont précédés des fournisseurs d'intrants (semences, engrais, insecticides et pesticides...). C'est bien après eux que viennent les acheteurs intermédiaires, puis les acheteurs agréés (sociétés), des magasiniers, des transporteurs qui doivent acheminer les produits collectés jusqu'aux zones d'exportation ; des négociants à la commercialisation, les employés des structures techniques et commerciales et même encore administratives de la gestion des filières café et cacao vivent tous à partir des recettes dégagées de la production et de la commercialisation du café et du cacao.

Dans les pays industrialisés où parviennent les produits, elles sont nombreuses, les industries de transformation des matières premières en produits finis. Il s'établit dès lors un nouveau circuit de commercialisation en sens inverse du premier avec des produits finis qui doivent revenir sur leur continent de départ. Exportateurs au Nord, importateurs au Sud, grossistes, demi-grossistes, détaillants et micro-détaillants se retrouvent désormais dans le circuit de commercialisation des produits finis à base du café et du cacao. Le même circuit est d'abord mis en place dans les milieux occidentaux, grands consommateurs des produits dérivés du café et du cacao. Et c'est sans compter avec les transporteurs aériens et maritimes. Le café et le cacao contribuent donc à résoudre le problème d'emploi et de chômage à travers le monde. A l'importance sociale s'ajoute l'importance économique.

8.3.2.2 Importance économique

Au lendemain des indépendances, la plupart des pays d'Afrique tropicale humide ont choisi de faire de l'arboriculture le fondement de leur économie nationale grâce à la capitalisation de l'épargne interne injectable dans les autres secteurs productifs. Au Togo, grâce aux politiques des caisses de stabilisation et de l'OPAT, la politique de commercialisation a permis à l'Etat, pendant plusieurs décennies, de détourner une partie substantielle des flux caféiers et cacaoyers pour financer la construction des infrastructures économiques indispensables au développement du pays (routes, écoles, hôpitaux, hôtels...).

Au cours des années 1980 (1980-1989) quand les clauses économiques (contingent d'exportation) étaient en vigueur, l'ensemble des pays consommateurs du café dépensaient 30 milliards de dollars

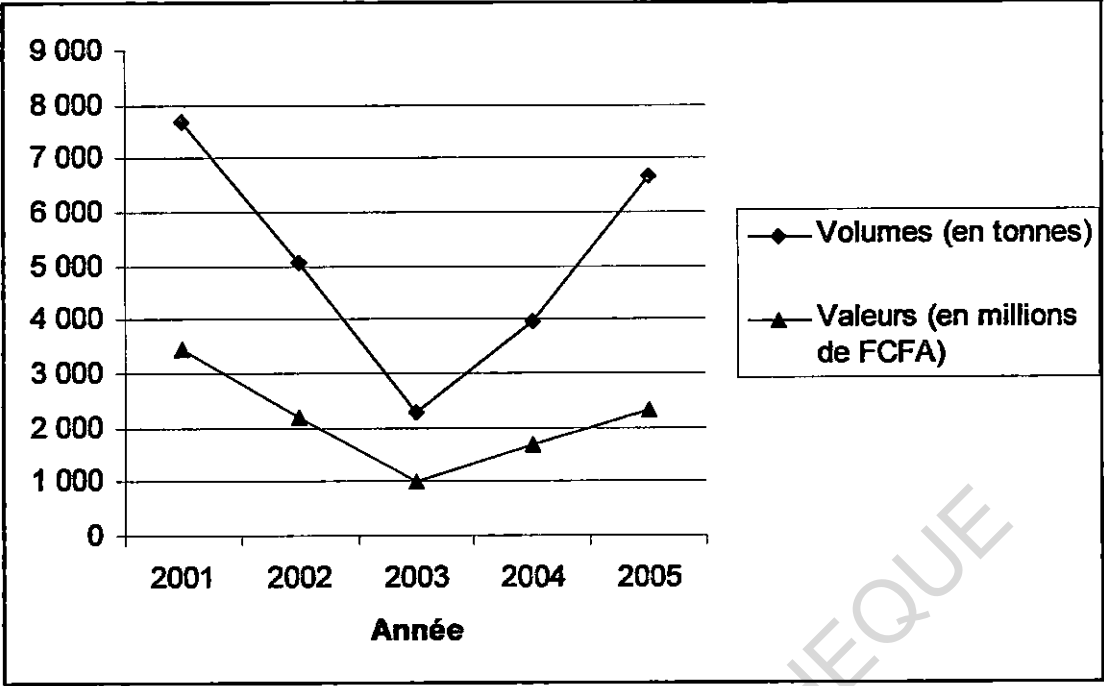
US pour la consommation du café. Sur cette somme, 9 à 10 milliards de dollars représentant 30 à 33 % du total, revenaient aux pays producteurs dont 4 milliards pour l'Afrique (CCFCC, 2004 p. 3). En tenant compte de cette hypothèse, nous pouvons affirmer que le café et le cacao jouent un rôle primordial dans le développement économique et social des pays africains en général et du Togo en particulier.

Par le biais des taxes et impôts à l'exportation, l'Etat tire des revenus sur la vente du café et du cacao. Aujourd'hui, certes, la ponction de l'état a considérablement baissé au Togo. Néanmoins, en raison de son importance pour le producteur, les opérateurs et le budget national, il importe de promouvoir la production caféière et cacaoyère. Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons dire que sur le plan micro-économique comme sur le plan macro-économique, le café et le cacao demeurent deux spéculations importantes pour plusieurs pays producteurs dont le Togo.

Si l'ensemble des exportations du Togo durant l'année 2005 se sont élevées à 348 227 millions de F CFA, soit une hausse de 9,7 % par rapport aux 317 509 millions de F CFA atteints en 2004, il faut reconnaître que la part des produits agricoles notamment le café, le cacao, le coton-fibre ainsi que les autres produits (graines de coton, bois, autres oléagineux) a évolué en dents de scie avec une tendance à la baisse. En 2005, les exportations des produits agricoles se sont chiffrées en valeur à 34 773 millions de F CFA, soit 48,0 % de moins que les 66 934 millions de F CFA commercialisées en 2004. Les ventes de cacao et de coton-fibre, en baisse respectivement de 20,5 % et de 62,1 %, sont à l'origine de la régression des exportations des produits agricoles (BCEAO, 2006 p.14).

En prenant l'exemple de l'évolution en quantité et en valeurs monétaires du café et du cacao, on se rend compte d'une part que la tendance à la baisse des exportations agricoles est à attribuer à la baisse relative du café et du cacao, baisse qui s'exprime à la fois du point de vue quantité et valeur en F CFA. La tendance à la baisse des valeurs est plus évidente au niveau de la production du café (figure n°56).

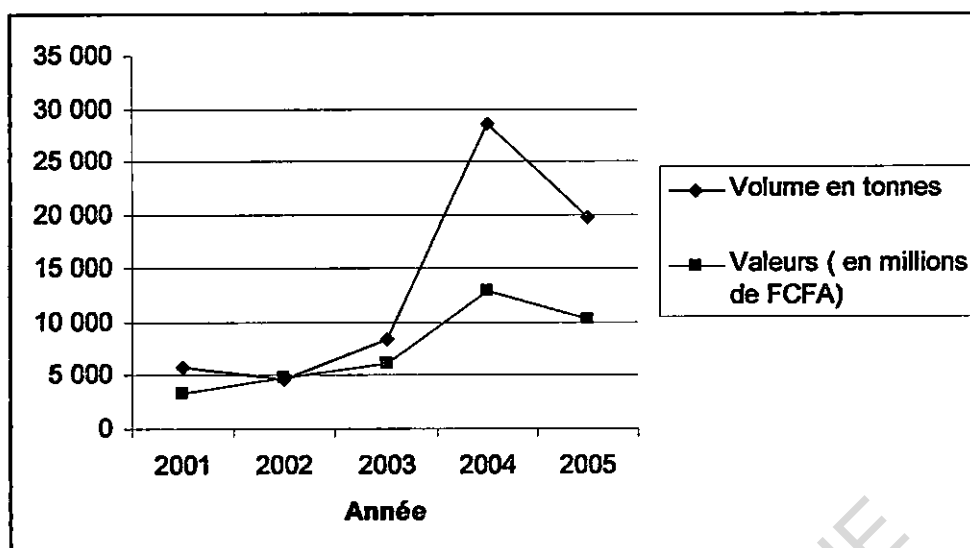
Figure n°56: Evolution des quantités et valeurs du café exporté



Source : BCEAO (2006 p.14).

De l'analyse de la figure n°56 il ressort que le café a évolué en volume de production de 7676 tonnes à 5067, 2270, 3985, 6658, de 2001 à 2005. L'évolution de la valeur en F CFA de ces exportations telles qu'indiquées par la balance de paiement laisse dire que celle-ci suit le rythme de la production, qui connaît une tendance générale à la baisse, ce qui justifie la baisse des recettes d'exportations agricoles togolaises. L'effet de la baisse du café a été vivement ressenti au niveau de la balance de paiement entre 2004 et 2005 (figure n°57).

Figure n°57: Evolution des quantités et valeurs du cacao exporté



Source : BCEAO (2006 p.13).

D'après la figure n°57, les quantités de cacao ont connu une croissance progressive jusqu'en 2004. Elles sont chiffrées à 19 729 tonnes en 2005 contre 28 662 tonnes un an plus tôt, soit une baisse de 31,2 %. Sachant qu'au niveau de la balance des paiements entre ces deux repères, la valeur en F CFA des exportations du cacao a chuté de 20,5 % bien que le prix d'achat ait augmenté de 15,5 %, en s'établissant à 526 F CFA le kilogramme contre 455 F CFA en 2004, il est aisé de comprendre qu'en définitive le binôme café-cacao a une part significative dans les exportations agricoles du pays et par conséquent dans l'évolution des recettes d'exportation, donc sur la balance de paiement. S'il est établi qu'au fur et à mesure que les années passent, la part du café et du cacao dans les valeurs des produits exportés baisse, occasionnant la baisse des recettes d'exportation ; ce sont par conséquent les projets d'aménagement du territoire togolais qui en subissent le contre-coup, l'Etat devenant incapable d'investir dans les politiques de construction d'infrastructures de développement.

Par ailleurs, depuis un passé récent on assiste à un développement de l'activité informelle de la vente de café par des commerçants Nigériens et Maliens ambulants. Ceux-ci commencent peu à peu à se sédentariser gagnant l'attention et la confiance des populations urbaines qui peu à peu deviennent un marché potentiel de consommation de café. Ce phénomène comme on en voit au grand carrefour d' Atikoumé à Lomé (photo n°38) commence par prendre de l'ampleur dans les villes togolaises et ouest africaines.

Par rapport à l'importance du café et du cacao dans l'alimentation, sur le plan social et économique, il semble nécessaire de promouvoir ces deux spéculations au Togo. Comment réhabiliter nos champs de café et de cacao en déprise ?

8.4 Vers la définition de nouvelles stratégies pour une réhabilitation et une restauration de l'espace, un aménagement concerté et un développement durable de la zone

Devant l'impérieuse nécessité de relancer la production caféière et cacaoyère qui connaît une évolution en perte de vitesse au Togo et devant l'urgence d'œuvrer pour une réhabilitation de l'espace frappé par la déprise et ses retombées spatio-économiques, il importe d'adopter de nouvelles stratégies qui seront ici esquissées.

8.4.1 Face aux échecs répétés des tentatives de promotion des deux filières, quelles stratégies adopter pour une réhabilitation de l'agriculture et de son espace en déprise ?

Nul doute que malgré les multiples efforts déployés par les pouvoirs publics, la paysannerie et les partenaires au développement depuis plusieurs décennies dans le cadre de la promotion de l'économie de plantation, les échecs, insuccès, déceptions, ratés ont été plus nombreux que les réussites.

Hormis les contradictions entre les logiques des pouvoirs publics et celles de la paysannerie, s'expliquant par la non association des paysans à la conception et à l'exécution des projets, l'échec des nombreux efforts trouve son explication, dans le caractère « trop sectoriel » des opérations de développement (Gu-Konu E. Y., 1983 ; Kola E., 2003). En effet, de la SRCC au projet PAOP en passant par la SAFICC et l'ACDR, le constat reste que les différentes interventions en milieu rural n'ont tenu compte que des conditions de performance de l'agriculture spéculative, notamment du café et du cacao.

Or, à la lumière de nos investigations, la déprise des plantations reste un phénomène qui gagne du terrain malgré les nombreux efforts de relance de l'agriculture spéculative. L'économie caféière et cacaoyère nécessite une réhabilitation. Cette réhabilitation doit passer par un certain nombre de mesures. Il importe tout d'abord de renforcer la recherche appliquée pour lutter contre les maladies, parasites et insectes destructeurs du verger. Les différentes opérations doivent être précédées d'une étude diagnostique qui circonscrit et présente l'état des pathologies végétales. Il faudra alors mener des campagnes efficaces de sensibilisation des populations à la base sur la nature et les symptômes

de ces pathologies et indiquer les mesures nécessaires de lutte contre elles. Il est ensuite important de sécuriser le foncier dans la zone caféière et cacaoyère du pays. Si la loi novatrice de 1998 qui transforme les droits fonciers coutumiers en droits privés en Côte d'Ivoire est décriée, il importe que le Togo se serve des difficultés rencontrées dans l'application de la réforme agro foncière de 1974 pour repenser son système foncier. En tout état de cause, les pratiques foncières d'appropriation de terres qui excluent l'achat, telles que le *dibi-madibi* traditionnel sont à supprimer eu égard aux difficultés qu'elles engendrent plus tard à la mort des premiers contractants. Des conditions qui sécurisent le foncier aussi bien pour la population autochtone que la population migrante doivent être mises en place avec un grand appui des autorités traditionnelles et des autorités publiques dans une concertation réelle avec les populations à la base. Une législation foncière adaptée et bien diffusée pourra alors guider les hommes et les femmes dans la gestion du foncier en vue d'une performance réelle de l'agriculture de plantation. Il serait hâtif dans un travail comme celui-ci de proposer toute la mesure de sécurisation foncière. Le moins que nous puissions dire c'est que la législation foncière à élaborer doit tenir compte de l'échec de la réforme agro-foncière de 1974. Les actions à engager pour une réhabilitation de l'agriculture et de son espace doivent également impliquer la sensibilisation des paysans sur les feux de brousse et les stratégies de lutte contre ces derniers.

Un entretien systématique des plantations et une poursuite des replantations se révèlent absolument indispensables pour inverser les tendances actuelles vers la disparition du verger. Mais il faudrait avant tout pérenniser le mécanisme d'incitation à la production du café et du cacao par une proposition aux producteurs de prix bien rémunérateurs. Il est à noter que les paysans n'entretiennent pas efficacement les plantations tant que la rémunération n'est pas bonne. L'assurance de meilleurs prix et d'un bon marché de café et de cacao togolais doivent passer par la recherche de la qualité des produits vendus grâce au respect des itinéraires techniques liés à la production et à la commercialisation. Par ailleurs, une meilleure valorisation de la production serait possible et bénéfique si des dispositions sont prises pour effectuer une transformation locale de nos produits. Les meilleures qualités seront mises sur le marché international, pendant que les autres qualités sont transformées localement, ceci pour protéger la qualité de notre café et de notre cacao sans mettre en péril notre économie.

Une attention particulière doit être accordée à l'aspect organisationnel. Les GPCC et les UGPCC réunies au sein de la FUPROCAT-GIE, ont déjà fait, nous l'avons démontré, leur preuve à en croire les résultats croissants obtenus à différents niveaux relatifs à la performance de l'agriculture : surface cultivée, surface recepée, plantée, replantée, production, rendements. C'est donc une expérience à encourager et à étendre au niveau des autres secteurs de production du pays. La FUPROCAT-GIE doit oeuvrer à relever les défis déjà amorcés. Il s'agit de l'assainissement et de la discipline à instaurer dans le circuit de commercialisation grâce à l'élimination des acheteurs

primaires techniquement et moralement non qualifiés et leur réinsertion dans le secteur productif. Il importe également de renforcer l'esprit mutualiste dans lequel sont engagés déjà 14 000 planteurs, de restaurer pleinement l'image de l'origine « Togo » en perte de vitesse suite aux pratiques frauduleuses de mélange de nos produits avec ceux des origines non togolaises (BDPA, 2005 p. 55) ; de positionner les organisations paysannes vis-à-vis des importateurs, comme des partenaires rigoureux, sérieux, crédibles et fiables quant à la qualité des produits livrés et au respect des quantités et délais de livraison. Il est également nécessaire de promouvoir et de développer au niveau des organisations paysannes (la FUPROCAT-GIE et des UGPCC), des expertises pointues et un professionnalisme averti en matière de suivi de l'évolution du marché mondial ; enfin, de contribuer à la valorisation des produits de la filière de manière à promouvoir des revenus supplémentaires aux producteurs.

Dans la foulée des mesures à prendre, il importe au regard des multiples échecs des programmes café et cacao, de changer l'approche sectorielle (filrière) de développement par une approche globale qui prend en compte toutes les productions agricoles selon les potentialités agricoles et pédologiques spécifiques aux espaces étudiés. Les cultures uniques ou monocultures caféière et cacaoyère doivent être modifiées par une intégration au sein des exploitations existantes de cultures secondaires, seule condition pour empêcher un déséquilibre au niveau de la structure du sol. Dans cette logique il est indispensable que la nouvelle politique agricole oriente les milieux vers une agriculture diversifiée en optant pour une correction des effets négatifs des stratégies paysannes d'adaptation à la crise. Dans cette perspective, les techniciens oeuvrant aux côtés des paysans doivent prendre en considération les logiques et les savoirs paysans, saisir les degrés de mutations agraires et procéder à une action curative des mutations en cours à travers un schéma plus conséquent de l'aménagement rural.

A cet effet, la production vivrière devra trouver son droit de cité avec pour objectifs d'assurer une autosuffisance alimentaire, une sécurité alimentaire et une capacité à exporter les produits valorisés. De même, la fruiticulture aura pour but, à travers sa promotion, de générer d'importantes devises financières aux populations productrices au moment où la demande urbaine en fruits devient de plus en plus grande.

Toutes les opérations agricoles trouveront plein succès si le milieu naturel est restauré. Il s'agira beaucoup plus d'entreprendre des campagnes systématiques de reboisement, à travers la promotion de l'agroforesterie. Si les paysans exaltent l'œuvre de l'APAF venue soutenir les OPA, à travers des campagnes de reboisement par des plantes fertilisantes, le bilan intrinsèque de ce projet, à ce qu'il paraît, n'a pas été aussi brillant que souhaité.

agriculture diversifiée en optant pour une correction des effets négatifs des stratégies paysannes d'adaptation à la crise. Dans cette perspective, les techniciens oeuvrant aux côtés des paysans doivent prendre en considération les logiques et les savoirs paysans, saisir les degrés de mutations agraires et procéder à une action curative des mutations en cours à travers un schéma plus conséquent de l'aménagement rural.

A cet effet, la production vivrière devra trouver son droit de cité avec pour objectifs d'assurer une autosuffisance alimentaire, une sécurité alimentaire et une capacité à exporter les produits valorisés. De même, la fruiticulture aura pour but, à travers sa promotion, de générer d'importantes devises financières aux populations productrices au moment où la demande urbaine en fruits devient de plus en plus grande.

Toutes les opérations agricoles trouveront plein succès si le milieu naturel est restauré. Il s'agira beaucoup plus d'entreprendre des campagnes systématiques de reboisement, à travers la promotion de l'agroforesterie. Si les paysans exaltent l'œuvre de l'APAF venue soutenir les OPA, à travers des campagnes de reboisement par des plantes fertilisantes, le bilan intrinsèque de ce projet, à ce qu'il paraît, n'a pas été aussi brillant que souhaité.

La nouvelle approche doit donc être globale pour un développement intégral des espaces ruraux. Cette approche doit consister non seulement à diversifier la production agricole mais aussi à créer des conditions de dynamisation des activités non agricoles pratiquées dans le milieu rural. Il s'agira pour l'essentiel de promouvoir le secteur de transport par une amélioration de la qualité des voies de communication et de redynamiser le secteur commercial en favorisant des regroupements entre personnes produisant les mêmes denrées. Dans cette logique, l'organisation des producteurs leur permettra de s'assurer un meilleur contrôle du marché, dès lors que les personnes intermédiaires entre producteurs et consommateurs font de grands prélèvements sur les revenus paysans. Une promotion de l'élevage est également à recommander.

L'artisanat et le tourisme doivent être promus. La partie ouest de la Région des Plateaux, par son cadre naturel et sa richesse culturelle s'offre agréablement aux activités touristiques. Avec ses modelés de plaines et de plateaux entrecoupés de vallées encaissantes et rompus par des cascades qui coulent au niveau des chutes, notre environnement d'étude demeure une destination privilégiée au Togo. Le climat relativement frais, l'espace vert naturel au caractère pittoresque (photo n°39), les remarquables cascades : Akloa, Ayomé, Kpimé (photo n°40), Yoh, les forêts sacrées et naturelles sont des éléments du milieu naturel qui peuvent attirer chaque année, des milliers de touristes. Il importe dès lors d'organiser ce secteur pour le rendre plus rentable non seulement pour le budget national, mais aussi pour les populations locales.

**Photo n°39 : L'un des attrayants paysages naturels à l'entrée de Mangoassi
dans le Litimé**



Source : Cliché de KOLA E. (Vue prise en juillet 2006).

**Photo n°40 : La cascade de Kpimé : l'un des points attrayants à même de promouvoir
le secteur touristique**



Source : Anonyme, FUPROCAT-GIE, Kpalimé, 2007.

sociaux suite à la crise, il devient nécessaire de redessiner et de réinventer en même temps pour la zone café-cacao que pour le reste du pays, de nouvelles mesures pour corriger les écueils et redonner espoir à l'homme rural. Ainsi, l'aménagement de la partie ouest de la Région des Plateaux, cet espace essentiellement rural organisé autour de trois villes périphériques : Atakpamé, Kpalimé et Badou, doit-il, à notre avis, prendre en compte les perspectives d'un développement global.

Sur la base de la cartographie agricole, les structures du développement rural se chargeront de promouvoir des spéculations et des activités adaptées. L'approche verticale ayant donné les preuves de ses insuffisances, il est recommandé que la nouvelle approche soit horizontale avec à la base de toutes les stratégies l'homme rural lui-même à travers une démocratie des groupes.

8.4.3 Comment impliquer davantage la population dans l'aménagement régional ? Une gestion décentralisée ne serait-elle pas plus fructueuse ?

Brunet R. (1997) affirme qu'« *aménager le territoire vise d'abord à en améliorer la performance* » dans le but de satisfaire les besoins des hommes qui l'occupent. L'aménagement est un ensemble d'opérations qui cherchent à mieux répartir les hommes et leurs forces productives sur l'espace géographique. Désormais, l'aménagement et le développement du territoire doivent favoriser en tout lieu, l'émergence ou la greffe d'activités économiques susceptibles de bénéficier d'un ancrage, d'une culture entrepreneuriale, d'une main-d'œuvre adaptée et flexible, d'une réelle volonté de développement localisé. Cette démarche s'appuie sur la théorie économique de la « régulation » et sur l'identification de systèmes productifs locaux, originaux et relativement autonomes. Les grands enjeux du développement remettent en cause les interventions menées au nom et selon le principe d'un aménagement des territoires « par le haut » (Akibodé A. K., 2005).

La concentration du pouvoir, si elle fut pour le cas de notre zone d'étude l'instrument pendant longtemps utilisé pour la mise en œuvre des politiques d'aménagement régional, elle est devenue obsolète au regard des échecs enregistrés et des objectifs non atteints. De plus en plus aujourd'hui, il s'impose des stratégies de développement à la base avec pour cheval de bataille, la participation, la concertation, la démocratie et la gouvernance de conception sur mesure de projet, de dialogue et d'élaboration « par le bas » (Akibodé A. K., 2005). Les acteurs de l'aménagement de notre zone d'investigation doivent s'appuyer sur les pouvoirs décentralisés. Les grandes décisions devraient désormais provenir de la masse. Car, la marginalisation de celle-ci dans les prises de décisions est la plus grande cause des échecs des projets. Pour éviter à l'avenir des déceptions, des résistances, des soupçons de la part de ceux pour qui les projets sont conçus, il est nécessaire que la prise des décisions vienne de la masse. Dans ces conditions, l'Etat ne viendrait qu'à titre d'animateur et d'accompagnateur des paysans et de la masse rurale tout entière dans l'opérationnalisation de ses

objectifs. Les outils du mouvement populaire seront les organisations paysannes, les groupements et les associations.

Si la plupart des organisations paysannes existantes dans l'environnement étudié ont un caractère sectoriel, il faudrait dans une perspective globale inclure tous les individus de toutes classes et de toutes catégories socioprofessionnelles pour des résultats meilleurs. Les institutions étatiques y joueront plutôt le rôle de coordonnateurs des activités et d'harmonisation des stratégies.

En ce troisième millénaire où la parole semble de plus en plus libérée, il appartient à l'homme rural, grâce à la culture démocratique, de prendre en main son propre destin. La vision gratuite du matériel d'exploitation doit être bannie des mentalités de nos populations qui devront oeuvrer d'un commun accord pour vaincre les maux causés par l'impérialisme et la tyrannie urbaine. Les mouvements de regroupements villageois et inter-villageois devraient tenir compte des aspirations et de la représentation de l'homme demeuré jusqu'ici en marge des prises de décision alors que ses responsabilités se sont accrues.

8.4.4 Pour un développement durable des milieux en déprise : la territorialisation des stratégies

Comment développer sans détruire ? Comment aménager l'espace, protéger la biodiversité, entreprendre aujourd'hui des actions sans compromettre la vie des générations futures ? Il ressort de nos investigations que les actions et stratégies à entreprendre devraient privilégier la mise en place d'une agriculture durable. Ainsi, une caféiculture durable, une cacaoculture durable sont des pistes de solution. Les conditions de durabilité du développement sont d'abord la prise en compte des exigences de sauvegarde et de protection de l'environnement en harmonie avec la lutte contre la pauvreté.

Les pays producteurs du café et du cacao doivent intégrer des programmes d'agriculture durable de plantation. Cette agriculture durable de plantation pourrait être comprise comme « *un processus de production qui, par le biais de la gestion efficace des ressources permet au petit exploitant d'augmenter ou de maintenir la productivité à un niveau rentable au plan économique, bénéfique pour l'environnement, acceptable sur le plan des valeurs culturelles* » (ICCO, 1999).

L'agriculture doit donc en définitive grâce à un système de production durable préservant la diversité biologique, être bénéfique pour la société. L'expérience sur le terrain et les recherches actuelles prouvent que grâce à l'ombrage qu'elle fournit, l'agriculture durable de plantation crée un biotope important pour les oiseaux des forêts et les mammifères. D'une part, les programmes de cacaoculture et de caféiculture durables profiteront aux fabricants de café et de chocolat en les aidant à maintenir un stock mondial de café et de cacao permanent et varié. D'autre part, elle

favorisera la réussite des autres filières grâce à la préservation des écosystèmes forestiers tropicaux, ce qui donnera aux petites exploitations familiales rurales les moyens de sortir de la pauvreté. Une alphabétisation fonctionnelle de la masse rurale, un accès facile au crédit et des financements extérieurs viendraient à point nommé pour conduire le paysannat vers un épanouissement réel. Mais comment, dans ces conditions, agir sur l'espace ?

Au regard de la forte différenciation physique et humaine, il est indispensable que les planificateurs, les décideurs et les praticiens de développement fondent leurs stratégies sur les spécificités et potentialités propres à chaque sous-espace. D'ores et déjà, il est clair à la lumière de cette étude que d'un côté, les zones propices à la culture du cacao tranchent nettement avec les zones propices à la culture du café, mais de l'autre côté, la déprise des plantations connaît une inégale répartition sur l'espace. Autant le phénomène est inégalement réparti sur l'espace, autant les causes varient-elles et les problèmes s'expriment-ils à des degrés divers selon les zones et autant les actions à entreprendre méritent-elles d'être repensées et de prendre différentes formes. Les schémas de réhabilitation et de restructuration des sous-espaces de la zone togolaise de production caféière et cacaoyère méritent au demeurant de faire l'objet d'une approche désormais plus approfondie sur la base des résultats de ce travail. Il est important de redéfinir les différentes zones et espaces, d'étudier les atouts et contraintes puis les capacités réelles de leur décollage économique. La territorialisation des stratégies demeure ainsi la meilleure approche d'un développement qui tient véritablement compte des besoins actuels sans oublier les générations à venir. Ainsi, toutes les actions envisagées ne connaîtront un réel succès que si elles s'intègrent dans les réalités locales de chaque communauté. Les différentes opérations de relance de l'agriculture spéculative, de promotion de l'agriculture vivrière et de réhabilitation de l'espace en crise devront avoir pour repère fondamental, les différentes échelles d'intervention, allant de l'espace macro à l'espace micro. Doit-on tenir compte, pour une opération de développement quelconque, de la région des plantations tout entière, des secteurs de production définis par la présente étude, des unités administratives, des unités morphostructurales, des terroirs, ou tout simplement de l'UPP ? Telle est la question qui mérite d'être péalablement posée au regard de la différenciation physique et socio-culturelle caractéristique de la zone étudiée.

En somme, les incidences sociales et économiques de la déprise des plantations caféières et cacaoyères ne sont plus à démontrer. Les différents bouleversements agraires entraînent des répercussions profondes sur le milieu naturel qui, de plus en plus, est frappé par le recul du couvert végétal et l'irrégularité des pluies. Il convient dans ces conditions de tenir compte des erreurs du passé pour une relance réelle de l'agriculture et de son espace. L'adoption d'une agriculture spéculative durable, d'une politique de développement « par le bas », et surtout la territorialisation des stratégies apparaissent comme quelques pistes essentielles de sortie de crise.

cacaoyère méritent au demeurant de faire l'objet d'une approche désormais plus approfondie sur la base des résultats de ce travail. Il est important de redéfinir les différentes zones et espaces, d'étudier les atouts et contraintes puis les capacités réelles de leur décollage économique. La territorialisation des stratégies demeure ainsi la meilleure approche d'un développement qui tient véritablement compte des besoins actuels sans oublier les générations à venir. Ainsi, toutes les actions envisagées ne connaîtront un réel succès que si elles s'intègrent dans les réalités locales de chaque communauté. Les différentes opérations de relance de l'agriculture spéculative, de promotion de l'agriculture vivrière et de réhabilitation de l'espace en crise devront avoir pour repère fondamental, les différentes échelles d'intervention, allant de l'espace macro à l'espace micro. Doit-on tenir compte, pour une opération de développement quelconque, de la région des plantations tout entière, des secteurs de production définis par la présente étude, des unités administratives, des unités morphostructurales, des terroirs, ou tout simplement de l'UPP ? Telle est la question qui mérite d'être péalablement posée au regard de la différenciation physique et socio-culturelle caractéristique de la zone étudiée.

En somme, les incidences sociales et économiques de la déprise des plantations caféières et cacaoyères ne sont plus à démontrer. Les différents bouleversements agraires entraînent des répercussions profondes sur le milieu naturel qui, de plus en plus, est frappé par le recul du couvert végétal et l'irrégularité des pluies. Il convient dans ces conditions de tenir compte des erreurs du passé pour une relance réelle de l'agriculture et de son espace. L'adoption d'une agriculture spéculative durable, d'une politique de développement « par le bas », et surtout la territorialisation des stratégies apparaissent comme quelques pistes essentielles de sortie de crise.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de la présente étude sur la crise agraire et les mutations induites dans la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo, il apparaît que dans les vieilles zones d'économie de plantation, la déprise constitue la crise paysagère la plus remarquable dans l'espace agraire. Il ne fait tout de même aucun doute que les difficultés liées à cette crise des plantations, provoquent de nouvelles mutations sur l'espace agraire.

La zone productrice du café et du cacao du Togo qui s'identifie à la partie ouest de la Région des Plateaux avec une superficie de 6688 km², s'étend sur les aires socioculturelles de trois grands groupes ethniques : les Ewé, les Akposso et les Akébou. L'introduction des plantations au Togo, fruit moins de la volonté de l'administration coloniale allemande que de l'initiative paysanne, a engendré dès la première moitié du XX^e siècle, de véritables changements socio-économiques et agraires.

Ces transformations heureuses, consécutives à la bienveillance de la nature à laquelle vient s'ajouter le dynamisme humain déterminé par la forte immigration pourvoyeuse d'une main-d'œuvre abondante, ont eu d'importants impacts sur l'espace étudié. La prospérité engendrée, donna lieu à une amélioration des conditions de vie des communautés rurales et de toutes les couches socioprofessionnelles. Cela a permis à la zone occidentale de la Région des Plateaux de prendre de l'avance sur la plupart des régions du pays au point qu'elle était considérée comme la région la plus riche du Togo. Les nombreux échanges et la monétarisation qui en découlèrent, donna à l'économie de plantation de notre aire d'investigation les caractéristiques d'une économie de traite. A propos de ce système, Jean Dresch cité par Coquery-Vidrovitch C. et Moniot H. (1974 p.191) écrivait :

« Terme magique en terre africaine, car la traite règle toute l'activité économique, fait circuler les personnes et l'argent, anime les marchés, les villes, les factoreries et les boutiques pendant les mois qui suivent la fin de la période pluvieuse et les récoltes. Traite des produits de cueillette ; traite des produits cultivés : arachide, sisal ou coton de la zone soudanaise ; café, cacao de la zone forestière le producteur reste toujours essentiellement l'Africain... On installe des comptoirs et des escales où ces produits sont rassemblés et où le Noir pourvu d'argent achète la pacotille d'importation [...]. Economie singulièrement primitive et paresseuse [...]. La traite consiste donc à rassembler et à drainer vers les ports les produits du pays qui sont exportés bruts, à répartir en échange les produits fabriqués ».

Malheureusement, le temps de prospérité de l'économie de plantation est rapidement entré dans l'histoire. Dès les années 1970, s'installe une crise économique qui aboutit sous l'effet de plusieurs facteurs, à une déprise des plantations. Depuis plus de deux décennies, plus précisément à partir de la seconde moitié de la décennie 1980, la déprise caféière et cacaoyère apparaît comme le spectacle le plus déplorable lorsqu'on observe les paysages agraires de la partie ouest de la Région des Plateaux.

La déprise caféière et cacaoyère est imputable à une diversité de facteurs. D'abord, elle est due au vieillissement du verger dont la plupart des arbres datent de la période coloniale, à l'attaque des

ravageurs et microbes dont le Cocoa swollen shoot virus. Ensuite, elle s'explique par la baisse drastique des prix sur le marché international suite à la venue sur scène de nouveaux pays producteurs du café comme du cacao puis aux dégâts des feux de brousse. Enfin, elle s'explique par les défaillances dans les conduites des politiques agricoles. Dans l'espace agraire, ce phénomène prend plusieurs formes.

Ainsi, plantations abandonnées à la brousse, mises en friche, arrachées, converties ; plantations associées aux cultures vivrières prédominantes sont les principales formes ou manifestations de la déprise des plantations dans l'espace agraire. Une analyse empirico-quantitative du phénomène nous a permis d'observer de fortes tendances à la disparition du verger.

Dans l'ensemble, les ratés des politiques agricoles ont été évoqués pour justifier la persistance de cette déprise. En effet, les insuffisances de la SORAD qui avait une vision trop globale du développement rural ont poussé l'Etat à adopter une politique agricole sectorielle d'où naquit la SRCC, chargée de rénover et de régénérer la vieille plantation caféière et cacaoyère (1972). La SRCC a déployé, certes, des efforts louables sans toutefois atteindre ses objectifs. Or, dans la perspective d'un assainissement économique et financier, il était nécessaire que l'Etat se désengage des secteurs productifs et que le marché soit libéralisé. C'est ainsi qu'en 1992, à la fin de son budget (financement), la SRCC céda la place à la SAFICC, une structure transitoire chargée d'apporter un appui à la filière café-cacao.

Or, bien avant la SRCC, et précisément en 1964, naissait l'OPAT, qui était une structure de l'Etat, placée en situation de monopole dans la commercialisation des produits agricoles. La réforme qui est intervenue en 1996 fut la libéralisation des filières productives et la venue sur scène des structures privées chargées de suivre le fonctionnement des filières café-cacao.

Ainsi naquit l'ACDR à qui l'exécution du PAOP sera confiée en 1999. Le PAOP a permis aux paysans de se regrouper au sein des GPCC, des UGPCC, et le tout au sein de la FUPROCAT-GIE créée en décembre 2003. Malgré les acquis du PAOP, la tendance à la baisse de la production caféière et cacaoyère ne s'est pas inversée.

Par rapport à la fin des années 1990, la production du café et du cacao connaît une forte baisse. A partir de ce constat, il est permis de dire que la plupart des stratégies mises en œuvre à coût de milliards de nos francs, n'ont pas donné les résultats escomptés. Ils ont donc échoué ou connu des demi-succès. Dans cette perspective, Dumont R. (1986 p. 286) citant Stern E., Vice Président de la Banque Mondiale en 1984, écrit :

«Tout comme les autres donateurs, je pense qu'il est honnête de dire que, parmi toutes nos réalisations, nous avons ECHOUÉ EN AFRIQUE. Nous n'avons pas bien compris les problèmes, nous n'avons pas toujours conçu nos projets pour les adapter à la fois aux conditions agroclimatiques et aux structures sociales, culturelles et politiques de l'Afrique.

Nous et tous les autres sommes encore dans l'incertitude au sujet de ce qui peut être fait pour l'agriculture de l'Afrique».

Au Togo comme dans la quasi-totalité des pays africains où s'est installée l'économie caféière et cacaoyère, l'on a assisté, suite aux difficultés internes et externes liées à la mise en œuvre des objectifs assignés au développement des plantations, à un certain nombre de bouleversements socio-économiques et écologiques. Le problème de développement rural se pose alors à plus d'un titre, remettant en cause les systèmes traditionnels de gestion en économie de plantation. Ces bouleversements agraires dans la plaine cacaoyère du Littoral au Togo ont amené Antheaume B. (1981-1982 p. 62) à écrire :

«Le cacaoyer, cet arbre conquérant qui a façonné des paysages, bouleversé des régimes d'appropriation fonciers, provoqué directement ou indirectement le déplacement de milliers de personnes dans cette région, apparaît aujourd'hui plus comme le frein que comme le moteur qu'il était naguère du développement de la région, du fait d'un conservatisme qui ne permet même plus à leur bénéficiaire d'en tirer une position dominante de ceux qui, devenus séniles comme leurs arbres, en avaient pourtant été les fervents prosélytes et les propagateurs enthousiastes».

Ainsi, plus que d'heurs, ce sont des malheurs que ces projets ont entraîné sur la vie des populations rurales. C'est bien ce qui justifie le mécontentement voire la révolte de certains planteurs qui ont vu disparaître leurs vergers, l'Etat étant pour ceux-ci à la base de leur problème. Le caractère autoritaire des opérations de rénovation n'a pas donné le dessus aux pouvoirs publics. En outre, le caractère trop sectoriel de ces opérations conduites pour bénéficier aux puissances étrangères a aggravé le désarroi des populations agraires dont la majorité dépendait exclusivement de l'économie de plantation.

Face à ces bouleversements, le paysan se voit obligé d'adopter des stratégies nouvelles pour s'adapter à la crise. Il en découle des mutations qui s'impriment d'abord sur l'espace agricole. La voie la plus instinctive du paysan, dans ces conditions, est l'orientation vers de nouvelles spéculations, les cultures vivrières venant en première position dans les choix paysans. Au rang des mutations agraires nous avons constaté une diversification de la production agricole, une pratique généralisée de diverses formes de polyculture. D'autre part, d'anciennes spéculations marginalisées sont de plus en plus valorisées et destinées à l'écoulement au marché. La main-d'œuvre salariée, malgré sa rareté est devenue très sollicitée.

Des techniques culturales nouvelles sont également apparues, articulant assolement, rotation et associations sur terres de forêts et de savanes de manières variées. Certains paysans s'adonnent à l'élevage. Le labour de la terre a pris la place des semis sur brûlis. L'agriculture prend de plus en plus une forme intensive avec réduction du temps de jachère. Un autre aspect de la dynamique agraire est la mutation qui s'opère au niveau du foncier. Enfin, la fragmentation du parcellaire, la micronisation de l'espace agraire entre en compte dans l'analyse des mutations au niveau des systèmes agraires.

Un autre volet de la dynamique agraire consiste en la mutation des paysages. En effet, cette transformation s'observe à travers la disparition progressive de l'agriculture itinérante au profit de l'agriculture sédentaire, une extension de l'espace exploité, de l'habitat vers de nouvelles zones. Il est également enregistré une mutation dans l'occupation du sol, une anthropisation croissante des milieux forestiers et l'apparition de nouveaux fronts pionniers. Le paysage dans son ensemble est diversifié et difficile à catégoriser. Cependant, une approche typo-monographique nous a permis, à l'intérieur des types catégorisables, d'apporter une contribution à l'analyse spécifique de chaque sous-secteur de production ciblé à partir des résultats d'enquêtes menées dans les terroirs. Puis des observations et entretiens dans les villages. Il en ressort clairement que les zones cacaoyères ont une déprise plus avancée que les zones caféières. Parmi les zones caféières, ce sont les sous-secteurs d'Akébou et d'Akposso-Plateau qui apparaissent les moins affectées. Le sous-secteur de Kloto pourrait y être inclus, en raison du nouveau dynamisme de remplacement des vieux vergers. Toutes ces mutations, se déroulant dans l'espace agraire ont inmanquablement des implications sur la société, le niveau de vie des paysans et l'économie en général. On y observe une dégradation des conditions de vie de la population.

La toute première évidence de l'aggravation des conditions de vie des populations reste la baisse du taux de croissance démographique dans les terroirs, en raison des départs enregistrés ici et là. Les populations agraires migrent vers des zones de savane à la recherche des terres cultivables, sur le plateau akposso ou dans la plaine orientale. La majorité des déplacés vont au-delà de la zone rurale, notamment en ville, à Lomé, Kpalimé, Atakpamé, Badou, Sokodé ou dans des milieux ruraux des Plateaux-Est, ou de la Région Centrale. La plupart des hommes âgés, pour leurs derniers jours se rendent dans leurs villages d'origine où durant la période d'abondance, la majorité d'entre eux avait bâti une demeure. Les populations migrantes, contrairement aux réalités des années 1980 pour le secteur cacaoyer et 1990 pour le secteur caféier ne sont plus aujourd'hui majoritaires à vouloir à tout prix quitter leur localité d'accueil. La raison évoquée est tout simplement l'adaptation progressive de la masse paysanne à la crise, après plusieurs années de conjoncture économique gangrenée par la crise sociopolitique togolaise.

Dans l'appréciation du niveau de vie de la masse paysanne, il se dégage qu'en moyenne, l'abandon définitif ou total des plantations n'a pas permis aux CUPP concernés de faire rentrer plus de revenus agricoles que ceux qui ont maintenu, augmenté ou réduit la taille de leur plantation.

Par ailleurs, la mutation foncière est source de divers conflits qui fragilisent le tissu social et se dégènèrent parfois en affrontements entre clans ou familles. Enfin, la diversification pratiquée par la masse paysanne en vue de répondre aux préoccupations d'ordre alimentaire constitue une stratégie d'adaptation à la crise. Cependant, les résultats ne sont pas toujours satisfaisants. En effet, il ressort que seulement 12 % des UPP, arrivent à assurer tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif leur autosuffisance et sécurité alimentaires. Les 88 % restants sont donc à des degrés divers confrontés aux problèmes alimentaires. Certaines maladies peu connues il y a quelques décennies sont de plus en plus fréquentes dans la zone. Il s'agit par exemple des maladies cardio-vasculaires telle que l'hypertension artérielle. Les infrastructures sanitaires, socio-collectives et routières sont de plus en plus délabrées. Plusieurs pathologies connaissent une certaine récrudescence. Il s'agit notamment du paludisme, de la bilharziose, de la méningite, des affections respiratoires et surtout des maladies sexuellement transmissibles. Si aujourd'hui les infections sexuellement transmissibles et notamment le SIDA sont décriées un peu partout dans le monde par les pouvoirs publics et les partenaires au développement, il apparaît alors utile de nous poser cette question préoccupante : quelle relation peut-on établir entre le VIH-SIDA et le développement humain en zone togolaise d'économie de plantation ? Il est aussi important de tenter de mesurer pour le cas de notre environnement d'étude l'impact de la déprise caféière et cacaoyère sur la prévalence du VIH-SIDA, éléments de réflexion devant ultérieurement être approfondis.

Le niveau de vie de la masse paysanne n'est donc pas des plus gais même s'il semble être meilleur à la situation qui règne dans la Région des Savanes ou dans la Région de la Kara au Togo selon les données de la Banque Mondiale (1994). En outre, les mutations agraires portent des répercussions sévères sur le milieu naturel. Avec un couvert végétal qui évolue en régressant, une savanisation qui avance sous l'effet anthropique, une biodiversité qui s'appauvrit davantage et des espèces nuisibles qui gagnent du terrain, le milieu naturel est constamment frappé de dégradation. La régression de la végétation va de pair avec les bouleversements climatiques. Il s'agit notamment de la baisse de la pluviométrie, de la hausse sensible des températures ambiantes, de la précocité de l'harmattan et de la faiblesse de l'humidité de l'air. Comme conséquence également, le régime hydrologique évolue en régressant avec une faiblesse des débits, un assèchement voire une disparition de certains cours d'eau. Ceci a des conséquences évidentes sur les terres qui se dégradent au point qu'il est difficile de prévoir avec certitude l'avenir de la région des plantations au Togo.

Dans toutes les vieilles zones de plantation, la déprise constitue un phénomène d'actualité. Ses manifestations sont quasiment identiques même si ses causes varient d'une région à l'autre. Les conséquences en sont diverses. La situation togolaise n'est donc pas de loin différente de celle des autres pays d'Afrique tropicale humide, la plupart des plantations étant devenues vieilles, malades, peu recépées et les fronts pionniers ayant atteint un degré remarquable de saturation.

Même la Côte d'Ivoire dont l'agriculture de plantation est demeurée pendant plusieurs années pilier de l'économie, tend vers l'épuisement de ses ressources extensives. Elle fait donc face à d'épineuses difficultés agraires au sein de son économie de plantation et la déprise est manifeste depuis une quinzaine d'années. On note de plus en plus une raréfaction des terres et de l'offre en travail qui était stimulée par les perspectives d'accès au foncier. Les signes de saturation foncière (d'abord sociale puis physique) apparaissent dans plusieurs régions. Parallèlement, le vieillissement du verger impose d'amorcer la replantation, plus onéreuse que l'installation sur défriche forestière. La crise structurelle est accentuée par les contrecoups de la dégradation du marché international du café et du cacao. L'effondrement des revenus ruraux s'est traduit par une remise en cause des systèmes de production et des systèmes de culture : désertion des manœuvres, raréfaction de certains types de contrats, diminution de l'entretien et donc baisse des rendements, abandon des plantations (CIRAD, 1994 p. 10). A la suite des difficultés rencontrées par l'économie ivoirienne de plantation, la logique d'autosuffisance s'est rapidement mise en place. Ainsi, les vieilles régions du sud-est de la Côte d'Ivoire se sont reconverties en partie dans l'approvisionnement d'Abidjan en produits vivriers (bananes plantain, manioc...).

La littérature permet de postuler que la situation de déprise qui prévaut au sein de l'économie caféière et cacaoyère du Togo est identique au cas camerounais. Achancho V. (2006 p. 1) note qu'il y a une quinzaine d'années, la zone sud et centre du Cameroun se caractérisait par une prédominance de systèmes de production à base de cultures du cacao et du café, deux produits destinés à l'exportation. Cette activité fournissait des revenus aux producteurs relativement « spécialisés » dans la production de ces graines, aux sociétés d'Etat qui assuraient l'approvisionnement en intrants, la vulgarisation, le transport, la transformation et la commercialisation. Au cours de la décennie 1990, avec la baisse des prix de vente sur le marché international de ces produits, le désengagement de l'Etat de certaines fonctions en amont et en aval de la production et l'âge élevé des vergers, ces systèmes de production ont connu une forte crise. La fragilisation des revenus a induit des changements importants dans les systèmes de production. Les producteurs ont favorisé l'extensification et la minimisation des coûts de production, grâce à la réduction voire la suppression des traitements phytosanitaires sur les cacaoyères et des apports d'engrais sur les caféières. La fragilisation des revenus a induit des changements importants dans les systèmes de production. La limite à l'extension des surfaces cultivables et la moindre disponibilité

foncière font que l'on a aussi assisté, dans certaines zones à un « *important phénomène d'arrachage de caféiers, malgré les menaces de représailles des administrations de tutelle* ». D'un paysage agraire relativement homogène et centré sur les cultures d'exportation, on assiste à partir des années 1990, à la régression générale de la place du cacao et du café.

En République du Congo, la déprise des plantations est une réalité frappante même si les recherches déjà menées ne la déclinent pas sous cette identité. Dans tous les départements de ce pays la production du café et du cacao est abandonnée depuis les années 1990 à la suite de plusieurs facteurs. Il s'agit comme partout ailleurs de la chute des prix sur le marché international mais aussi de la mauvaise gestion entraînant la fermeture de l'Office du Café et du Cacao (OCC), puis des difficultés d'ordre technique, matériel et financier inhérentes au fonctionnement de la filière. Toutefois, dans la Cuvette-Ouest qui est l'un des dix ensembles territoriaux du pays, c'est l'enclavement qui est observée par Ofouémé-Berton Y. (2007), comme facteur majeur d'explication de la déprise caféière et cacaoyère constatée. Le difficile écoulement des produits agricoles en général est à l'origine de l'abandon des cultures de rente et de la régression des productions vivrières, donc d'une perte du dynamisme des activités agricoles.

Dans le Bénin voisin, la disparition du café et du cacao du paysage agraire s'explique par l'inadaptation du contexte agro-climatique et pédologique aux exigences écologiques de ces deux spéculations. Au Ghana, le départ de la main-d'œuvre étrangère sous le régime Busia et les feux de brousse se sont conjugués à d'autres facteurs pour enclencher la déprise dans le secteur caféier et cacaoyer. Cependant le phénomène y a été plus maîtrisé qu'ailleurs.

Au Togo, de nos jours, bien que les ressources techniques et humaines dont dispose la filière soient suffisantes pour déclarer la filière compétente, des facteurs et enjeux se dessinent, limitant considérablement la performance de la filière. En tout état de cause, il est établi que l'avenir du café et du cacao dépendra des capacités des producteurs à protéger la qualité de la production, étant donné la faiblesse des ressources naturelles pour oser étendre significativement le verger en vue d'une augmentation de la production. Toutefois, le secteur café-cacao pourra compter sur les OPA en tête desquelles se trouve aujourd'hui la FUPROCAT-GIE qui déploie depuis quelques années un effort pour améliorer les conditions de vie des petits producteurs grâce à leurs conseils technico-économiques et de gestion des exploitations agricoles.

Face aux échecs sans cesse répétés des opérations de développement, il était nécessaire avant de proposer la feuille de route des palliatifs, de faire un diagnostic. Ce diagnostic nous a permis d'avancer tout comme d'autres chercheurs, l'idée que cette opération de rénovation depuis la SRCC au PAOP en passant par la SAFICC et l'ACDR avait un caractère trop axé sur le secteur du café et du cacao. Les autres secteurs agricoles, malgré leur rentabilité ont de ce fait été marginalisés, ce

qui rend le paysan et son ménage sensibles voire vulnérables aux péripéties du marché extraverti des produits de rente.

Comme mesures, il faudrait accompagner les paysans dans leur effort de diversification de la production, développer la sylviculture puis promouvoir les activités non agricoles connues (l'artisanat, le transport, le tourisme...). L'aménagement régional doit jouer dans ce cas un rôle essentiellement curatif (correctif) puisque de manière instinctive, soumis au gré de l'évolution du marché de l'agriculture, les paysans ont pris des mesures et adopté des stratégies inédites pour vaincre si non contourner la crise, même si les solutions sont loin de répondre à leur attente. Alors, il convient à travers un programme d'aménagement rural, de corriger les transformations anticipées par les paysans, grâce à une meilleure étude des terroirs en rapport avec la forte différenciation spatiale.

Notre étude soutient que des mesures méritent d'être prises pour impliquer davantage la population dans l'aménagement du territoire et favoriser une gestion décentralisée des affaires inhérentes aux différentes communautés rurales. Enfin, il est question de mettre en œuvre une nouvelle agriculture qui sera dite durable. Ceci ne pourra être possible que si des efforts soutenus sont déployés dans le cadre de la préservation de l'environnement, seule voie nécessaire pour sauvegarder les ressources naturelles pour les générations futures. Intégrer l'environnement dans une politique d'aménagement revient à gérer les ressources disponibles, les ressources en sol, les ressources végétales (agro systèmes), les ressources en eau pour l'irrigation, l'industrie et la consommation. Cela consiste aussi à prendre en compte la qualité paysagère des lieux, en étroite relation avec les facteurs sociaux, économiques et spatiaux. Certains facteurs environnementaux, qualité paysagère et physico-chimique d'un milieu, se traduisent d'ailleurs en termes de valeur économique. La gestion doit donc s'effectuer dans le cadre du développement durable.

Quels sont en somme, les éléments théoriques mis en évidence par ce travail de recherche ?

Engagée dans une réflexion scientifique, cette étude a permis de mettre en évidence des éléments théoriques et épistémologiques de la géographie. Après une analyse et une opérationnalisation des concepts clés, les résultats obtenus ont permis de valider le concept de déprise des plantations ou en d'autres termes de déprise caféière et cacaoyère à partir de l'exemple de la partie ouest de la Région des Plateaux. En considérant le couple conceptuel « crise et mutations » ou la « double dialectique entre crises et mutations » (Bernier X., 1997), deux concepts qui s'imposent en véritables paradigmes dans l'analyse des faits géographiques et surtout ruraux, quelques remarques méritent d'être faites. En effet, si la crise agraire a provoqué des mutations rurales, les mutations actuelles ne sont pas toujours sources de crises. Il est possible d'envisager à priori des crises qui en découlent : crise de l'espace agricole et par suite, crise écologique. Cependant, malgré l'extension de l'ager, la crise de l'espace agricole est peu remarquable dans la Région des Plateaux au Togo, contrairement

par exemple aux massifs démographiquement surchargés du pays kabyè ou aux plaines orientales de la Région Maritime du Togo dont les densités vont par endroits à 300 habitants au km². Même la plaine du Litimé, le Plateau de Danyi ou la région de Kloto, malgré les densités importantes qui les caractérisent, semblent échapper aux réalités d'une crise de l'espace agricole. Certainement, les nombreux départs se sont conjugués à la disparition des vergers cacaoyers pour freiner la tendance vers une crise d'espace agricole.

L'approche diachronique a permis de lire à travers ce travail, les grandes étapes du développement des plantations, depuis leur introduction jusqu'à l'apparition des déprises, en passant par la période de la crise économique (1960-1980), bien que cette crise ne soit pas de nos jours à son terme. L'approche systémique a permis de saisir les différentes relations qui caractérisent l'espace dans ses dimensions physique, humaine, socioculturelle, économique, écologique. L'analyse du phénomène de déprise des plantations en rapport avec la dynamique de l'espace ne pouvait être mieux menée que dans une approche systémique. Le jeu des causes et de leurs effets constitue donc la clé de la compréhension des faits qui sous-tendent la dynamique rurale.

Un autre point épistémologique important et lié à l'espace géographique est celui du couple conceptuel *continuité/discontinuité*. Cette étude confirme le point de vue qu'une discontinuité est une rupture nette, parfois brutale, affectant l'espace et permettant de mettre en évidence les formes géographiques plus ou moins stables : localités, lieux, régions, pays, territoires, plaines agricoles etc. Les discontinuités influent sur les répartitions de toutes sortes mais aussi sur les dynamiques (mouvements migratoires, urbanisation, déprises agricoles) de l'espace géographique. L'étude met en évidence, à la fois des faits de continuité et de discontinuité de l'espace.

C'est dans un cadre spatialement continu que se déroule l'étude, puisque la zone d'étude a été ciblée au regard de l'emprise de l'économie de plantation caféière et cacaoyère, d'où la délimitation d'un espace géographique qui s'identifie à l'espace administratif de la partie ouest de la Région des Plateaux. En considérant l'espace comme une production humaine (Brunet R. et Ferras R., 1993), il s'établit que notre espace d'étude est un produit du système des plantations au cœur duquel se trouve l'homme, principal acteur agricole. La région ciblée produit environ 95 % du café et du cacao que commercialise le Togo, le reste de la production étant sporadiquement réalisée dans des localités isolées les unes des autres que l'on retrouve dans les préfectures de Blitta, de Haho, du Zio. Notre zone d'investigation, par ses paysages, se différencie de toutes les autres régions du pays. C'est la zone la plus marquée par ces deux spéculations : café et cacao si l'on se réfère par exemple à l'état et au style de l'habitat, sans parler des paysages champêtres arboricoles. C'est donc une région qui tranche avec le reste des régions du Togo grâce à ses caractéristiques agro-écologiques et économiques...

Dans la même logique que Brunet R. et Dollfus O. (1990 p.104) qui soutiennent que « *l'espace géographique est fondamentalement discontinu* », des argumentations théoriques y ont été mises en évidence. Si les géographes vidaliens s'étaient attachés à distinguer des portions d'étendues homogènes, appelées « régions », la thèse complémentaire de Brunet R. (1967) fait état des discontinuités dans l'espace géographique. C'est une considération théorique importante à laquelle Gay J-Ch. (1995) consacre un volume. Toute action de promotion de notre environnement d'étude doit considérer la dimension discontinue de l'espace. Naturellement, tous les essais antérieurs ont négligé cette dimension socio-spatiale et ont fait face à la résistance des populations pour lesquelles des projets aux objectifs nobles avaient été conçus. L'espace géographique de notre recherche est donc à plusieurs égards discontinu. Sur le plan physique, le relief formé de différentes unités topographiques, la végétation de forêts et de savanes discontinues, l'hydrographie, les sols de diverses natures font état des discontinuités qui s'imbriquent dans le cadre naturel de notre étude. Du point de vue du peuplement, trois aires socioculturelles se dessinent dans l'espace avec diverses implications sociales sur la dynamique de l'espace. Notre étude a permis par ailleurs de mettre en évidence la discontinuité des paysages agraires vus à travers les systèmes de production, l'habitat, le parcellaire dont l'être et le devenir sont fortement différenciés. Cette étude prend en compte la différenciation de l'espace par rapport à la spéculation dominante : le café ou le cacao. Toujours en référence aux discontinuités, cette approche nous a permis de distinguer deux grands espaces de notre recherche nommés secteurs de production : le secteur caféier et le secteur cacaoyer. Bien entendu, au sein de chacun de ces secteurs de production se dessinent d'autres formes de discontinuités.

Toutefois, étant donné que le concept de paysage sert à désigner l'étendue de l'espace qui s'offre au regard, notre étude qui analyse les paysages en déprise n'a pas échappé au problème épistémologique d'objectivité/subjectivité inhérent à la perception ou à la représentation personnelle de l'espace considéré. Un recours aux méthodes empirico-quantitatives a permis d'esquisser à différentes échelles le phénomène de déprise et les paysages qu'il façonne.

Après la présentation de la méthodologie, de l'analyse des données d'une conclusion sur ces analyses et d'une réflexion épistémologique soulevée par ce travail, il importe de revenir brièvement sur les suggestions qui contribueraient à permettre à notre milieu et à nos sociétés de sortir de l'impasse. Ce travail aboutit à une conclusion pertinente qu'il convient de souligner. Il est important d'opter pour des actions qui inversent la tendance vers la disparition des vergers. De toute évidence, le café et le cacao sont des cultures arboricoles qui se fixent bien sur le sol et freinent l'érosion préjudiciable au développement durable.

Le retour systématique aux cultures vivrières constitue un danger pour le devenir de l'espace agricole. La coupure des arbres et la mise à nu du sol par l'utilisation de la houe ou de la daba offrent

des facilités à l'érosion destructrice des potentialités agronomiques des terres. La méthode actuelle de plantation, déjà amorcée doit être poursuivie. Il s'agit de planter des caféiers et cacaoyers sur des espaces reboisés ou associés aux arbres fruitiers (orangers, colatiers, bananiers), pourvoyeurs d'ombres. Les nouvelles orientations doivent promouvoir à la fois l'agriculture de plantation et l'agriculture vivrière. Les mouvements mutualistes sont à encourager pour une amélioration des conditions de vie des masses paysannes. En clair, il est urgent ici comme ailleurs de promouvoir la biodiversité agricole. Celle-ci, doit être fondée sur une gamme variée de plantes cultivées et d'animaux domestiqués. Comme le note Yliskyla-Peuralahiti J. (2003) dans le bulletin d'information « *biodiversity* » (2003 p.1) :

« Des millions de gènes qui servent de composantes vitales aux milliers de végétaux et d'animaux peuplant la planète, jusqu'aux combinaisons infinies d'organismes dont sont constitués les écosystèmes naturels, la biodiversité apporte une contribution fondamentale à l'alimentation sur la terre.

Les organismes vivants sont interdépendants, intimement reliés dans les processus de naissance, de mort et de renouveau. Les êtres humains ne sont qu'une infime partie de cette mosaïque vivante, mais ils exercent une pression croissante sur les espèces et sur l'environnement. Ainsi, nombre de plantes et d'animaux sont menacés de même que des processus naturels essentiels comme la pollinisation par les insectes et la régénération des sols par les micro-organismes.

Pour nourrir une population en constante expansion, l'agriculture doit être intensifiée afin de fournir davantage de nourriture. En outre, il sera capital d'accroître sa capacité de récupération en conservant une vaste gamme de formes de vie possédant des caractéristiques uniques, telles que les arbres qui survivent à la sécheresse ou le bétail qui se reproduit dans des conditions difficiles. Les pratiques d'agriculture durable peuvent à la fois nourrir les hommes et protéger les océans, les forêts, les prairies et les autres écosystèmes abritant la diversité biologique ».

La dynamique paysanne mérite de s'intégrer dans sa majorité aux OP, meilleurs cadres de réflexion, de communication, d'échange, d'entraide et d'émulation des paysans. La recherche pour l'éradication des phytopathologies devrait être accélérée et intensifiée. Une alphabétisation fonctionnelle de la masse paysanne doit être encouragée.

La lecture de la crise de l'agriculture de plantation et des mutations agraires ne permet pas de prédire avec certitude l'avenir du café et du cacao. Il est établi que ces deux cultures sont en voie de disparition. Or, l'examen du marché et des revenus des ménages montre bien combien, la paysannerie, la nation et les pays d'Afrique producteurs du café et du cacao ont une situation économique encore dépendante de ces deux productions rentières. Cependant, les difficultés de renouvellement de ces deux produits dans les vieilles plantations, l'insuffisance de soins portés aux arbres, l'insuffisance des traitements phytosanitaires entraînent des rendements très faibles.

Or, ces perturbations posent d'énormes problèmes à l'aménagement régional et national. Définis comme un ensemble de mesures mis en œuvre pour équilibrer les inégalités sociales et

économiques en favorisant une meilleure répartition des richesses, les politiques coloniales de mise en valeur ont privilégié dans le sud-ouest togolais la promotion de l'agriculture spéculative caféière et cacaoyère. Les pouvoirs publics post-coloniaux ayant abordé la question du développement national sur la même base, l'aménagement régional s'est retrouvé au bout d'un certain temps en difficulté, voire en crise, pour diverses raisons. Le fondement économique étant frappé par la crise, il est normal que toute la politique d'aménagement régional ait été paralysée, nécessitant d'être réhabilitée. Les cours de café et de cacao, lorsqu'ils étaient rémunérateurs permettaient à l'Etat togolais et aux autres Etats africains d'engager une rente importante qui assurait en partie le financement des programmes régionaux d'aménagement et de développement du territoire.

En outre, la part peu significative actuelle des recettes de café et de cacao consécutive aux crises traversées, réduit considérablement les programmes de diversification verticale de la filière. De même, les café et cacao africains font face à des problèmes de perte de parts de marché et de qualité. Le secteur industriel se révèle alors très affecté par la situation tout comme les structures de recherche et développement, l'environnement, le secteur commercial, l'emploi, la qualité des produits. En effet, l'insuffisance de café et de cacao a poussé les chercheurs industriels du Nord à fabriquer du chocolat aromatique qui n'est qu'un chocolat artificiel répondant peu aux besoins en vitamines de l'organisme.

C'est dire que la crise que traverse le secteur de production du café et du cacao nécessite des solutions réalistes et efficaces si nous ne voulons pas voir disparaître ces deux produits importants. Cette étude nous permet au demeurant de faire des suggestions pour une réhabilitation de l'agriculture en crise, de son espace et un engagement réel du milieu dans une perspective de développement durable.

Il importe dans cette perspective, au-delà de la nécessité de consulter les populations à la base avant l'élaboration et l'exécution de toute politique de développement rural, de sensibiliser la population pour une collaboration réelle en vue d'un maintien de l'écosystème arboricole. De ce fait, plutôt que de continuer d'abattre les plantations caféières et cacaoyères, et de concourir à leur disparition sur l'espace agraire, il importe d'entretenir les jeunes vergers, de recéper les vergers dont l'âge est supérieur à douze ans et de remplacer les vergers âgés de plus de vingt-cinq ans. C'est la voie royale pour garder notre écosystème en équilibre face à l'avancée silencieuse du désert et à la domination préjudiciable des cultures vivrières responsables d'une fragilisation des versants au sens géomorphologique du terme. En effet, contrairement aux plantations caféières et cacaoyères, la majorité des cultures vivrières exige l'utilisation de la houe et de la daba pour l'obtention de meilleurs rendements. Ceci prédispose le sol à l'attaque des facteurs atmosphériques (eau, vent, température) et accélère par conséquent le processus d'érosion nuisible au maintien des potentialités productives des sols. La tendance à la disparition du verger pose un réel problème de développement durable

des vieilles zones de production caféière et cacaoyère. La nécessité d'opter pour un développement durable est d'autant plus justifiée qu'au regard de notre étude, dans l'ensemble, le niveau de vie des planteurs actifs est meilleur à celui des planteurs inactifs ou démissionnaires.

Il importe dans cette perspective de converger les forces vers un soutien à la production caféière et cacaoyère du Togo. Notre étude permet de constater par ailleurs que les planteurs organisés au sein des groupements professionnels agricoles des producteurs de café et de cacao ont des résultats plus encourageants tant au niveau de la production que des revenus tirés de la commercialisation. Au regard des nombreuses opportunités qu'offrent les organisations paysannes en termes de partage d'expériences entre paysans, de formation continue et actualisée de producteurs, de culture de l'esprit d'initiative et d'émulation mais surtout des possibilités de bénéficier de subventions et de crédits agricoles, nous suggérons à la masse paysanne tout entière d'adhérer à ce principe organisationnel. C'est en réalité le défi nouveau et la meilleure opportunité du développement des zones rurales africaines actuelles qui ont été pendant longtemps victimes des dérapages des politiques de développement conduites « par le haut ». Certes, un travail de fonds mérite d'être réalisé pour une meilleure transparence dans la gestion des OP, gestion qui doit viser une répartition équitable des avantages et gains.

Toutefois, la sécurité alimentaire étant devenue un véritable préalable et un défi au développement des populations qui autrefois étaient fondamentalement dépendantes sur le plan vivrier, il importe d'accompagner les paysans dans leur effort de diversification de la production en assurant, sur la base d'études agronomiques précises, une meilleure affectation des ressources productives. Les nouvelles orientations des politiques de développement rural et les nouvelles stratégies ne doivent plus viser un secteur particulier de la production mais l'ensemble des choix et orientations paysans. Toutes ces stratégies doivent donc être globales et axées sur le bien-être du paysan. Par ailleurs, les différentes productions agricoles doivent bénéficier des meilleures conditions d'achat, les prix proposés aux paysans étant souvent trop bas et peu rémunérateurs de leur effort. Il faudrait donc que les organisations paysannes réussissent dans les meilleurs délais à créer des bases d'écoulement de leurs produits dans les villes où de nos jours la demande est très forte. Bien organisés, les paysans pourront donc aller à la conquête du marché et profiter de divers avantages. Les structures d'encadrement paysannes mises en place sur financement de l'Etat ou des bailleurs de fonds et leurs personnels doivent réduire leur train de vie et oeuvrer dans l'intérêt supérieur du paysan.

A cet effet, l'Etat a un rôle important à jouer. Il doit accompagner le monde paysan affecté par les mutations de tous ordres, œuvrer à leurs côtés, non plus comme un maître suprême, mais comme un serviteur dévoué. Il importe de constater dans cet ordre d'idées que la libéralisation des secteurs productifs au Togo a été trop brutale. Elle a plongé la masse paysanne dans des crises non

souhaitées par les initiateurs de ces actions. L'Etat doit redevenir un arbitre des différents partenaires de la filière café-cacao et des autres filières dans une harmonie totale. Car, malheureusement, depuis la libéralisation, l'un des problèmes brûlants de la filière café-cacao est demeuré la multitude d'acteurs opérant en rangs dispersés. En effet, producteurs, chercheurs en production végétale, financiers, transporteurs, exportateurs et transformateurs travaillent chacun pour son compte malgré l'existence du CCFCC dont la mission est de coordonner les activités de la filière café-cacao. Le cadre institutionnel et juridique d'intervention de l'Etat mérite de ce fait d'être redéfini dans le but ultime d'éviter des gaspillages financiers et de minimiser les contradictions inhérentes aux options et logiques des différents acteurs. Il est important, en raison de la consommation croissante des dérivés du café et du cacao que l'Etat engage une politique pragmatique de transformation d'une proportion substantielle de café et de cacao produits au Togo. Cette option permettra de réduire la plus-value accumulée par les nations occidentales importatrices de nos produits de rente.

Les politiques de décentralisation et d'organisation des populations rurales et paysannes, de développement communautaire, doivent être renforcées au sein de nos sociétés pour un développement réel des zones fragilisées par les crises. La sylviculture, l'agrumiculture, l'agroforesterie sont des activités qui méritent d'être encouragées quelles que soient les options, stratégies et politiques d'aménagement et de restructuration de l'espace. Toutes ces actions doivent passer par l'implication de la masse paysanne en amont et en aval de toutes les actions de développement, la concertation de différents acteurs sur les sujets clés du développement du milieu et la prise en compte des spécificités propres aux diverses localités d'intervention dans la mesure où, malgré les similitudes évidentes, notre espace d'étude est caractérisé par de fortes différenciations et discontinuités spatiales.

Nous pensons, au terme de cette réflexion, que les objectifs assignés à l'étude sont globalement atteints, les hypothèses dans l'ensemble confirmées et les propositions d'amélioration réalistes et réalisables.

BIBLIOGRAPHIE

1. **ABA K. M. (1992) :** *Crise d'espace agricole au Sud-est togolais. Cas du terroir de Kouvé.* Mémoire de maîtrise de géographie, Université du Bénin, Lomé, 151 p.
2. **ABOTCHI T. (1997) :** *Dynamisme économique et évolution du milieu rural dans l'est de la Région des Plateaux au Togo.* Thèse de doctorat de géographie, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 377 p.
3. **ABOTCHI T. (1998) :** Réussite économique et mutations sociales d'une communauté d'immigrants : les Ehoué du Haho oriental et du Moyen-Mono au Togo. *Annales de l'Université du Bénin*, Série B, Lettres et sciences humaines, Tome XVIII, 1998, Lomé, p. 72-107.
4. **ABOTCHI T. (2006) :** Production et commercialisation des fruits en pays Akposso au Sud-Ouest du Togo.. *J. Rech. Sci. Univ. Lomé (TOGO)*, série B, Lettres et Sc. Humaines, Tome VIII, Lomé, p. 1-16.
5. **ABOTCHI T., AFLLOU D., AKIBODE A. K. (1999) :** *Crise d'espace agricole et développement rural au Togo. Cas du canton de Kpékplémé.* Université de Lomé, Département de Géographie, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Mutations en Milieu Rural et sur les Risques en Agriculture (CERMRA), Lomé, 20 p.
6. **ACHANCHO V. (2006) :** Café et cacao au Sud Cameroun : évolutions et contrastes sociaux. *Grain de sel* n°34-35, mars-août 2006, Paris, p. 18-19.
7. **ADER F. (1990) :** *L'évolution des structures agraires Ewé-Avé dans le contexte de l'insertion marchande et de l'urbanisation du Sud-Togo. La région de l'Avé au Nord de Lomé, un espace rural situé dans l'aire d'influence d'une importante métropole urbaine.* Thèse soutenue à l'Université Paris I, Paris, 507 p.
8. **ADJELO T.N. (2006) :** *Commerce et acteurs du commerce dans la ville de Lomé (1880-1921).* Mémoire de maîtrise en Histoire, FLESH, Université de Lomé, Lomé, 147 p.
9. **ADJIOU K. (1987) :** *Les exploitations agricoles comme reflet d'une société en changement : NGAM-NGAM- TCHOKOSSI et MOBA- GOURMA de Mango (Togo septentrional).* Thèse de géographie, Université de Paris I, Paris, 404 p.
10. **ADJONOU K. et al. (1989) :** *Agés des plantations de café et de cacao ; données socio – économiques des exploitations ; les grands types d'unités de production agricoles atlas agro économique de la région sud – ouest du Togo ; approche de la stratégie de production agricole.* Kpalimé SRCC/ CSE, 6 vol, multigr.
11. **ADUAYOM A. M. (1975) :** *Frontières contre peuples en Afrique Noire : le cas éwé.* Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris I, 378 p.
12. **AFFO-ADJIMON K. (1989) :** *Contrainte et évolution d'une économie de plantation au Togo : cas du terroir de Wobé dans le Litimé.* Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome ; ESA / Université du Bénin, Lomé, 162 p.
13. **AFFOU Y. et TANO K. (1988) :** Jachère et saturation foncière en Côte d'Ivoire. *Actes du Deuxième atelier OFRIC sur « La place de la jachère dans l'agriculture ivoirienne ».* CIRES, Abidjan, 23 au 25 Juin 1988, p. 89-95.
14. **AFFOU Y. S. et TANO K. (1989) :** *Saturation foncière, migration rurale et pénurie de main-d'œuvre. Le cas de la boucle du cacao.* Editions ORSTOM de Petit Bassan, CIRES, Association Ivoirienne des Sciences Economiques, section agroéconomie, Petit Bassan, 33 p.

15. **AFFOU Y. S. TANO K. (1991)** : La boucle du cacao en Côte d'Ivoire : une situation migratoire inversée. In Quesnel, A, Vimard, P. (éd), 1991 : *migration, changements sociaux et développement*. Editions ORSTOM, Paris, p. 307- 315.
16. **AGBOSSOUMONDE Y. (1998)** : *Les complexes ultrabasiques-basiques de la chaîne panafricaine au Togo (Axe Agou-Atakpamé, sud-Togo)*. Thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint Etienne, 306 p.
17. **AGBOZO K. S. (1996)** : *La "savanisation" dans le Sud-Ouest Togo et les conséquences sur le milieu naturel : le cas de l'Agou*. Mémoire pour l'obtention de la maîtrise ès-Lettres, FLESH, UB, Lomé, 169 p.
18. **AGUIRRE B. E. (1966)** : *La utilizactin industrial del gravo de café y de sus productos*, Instituto Centroamericano de Investigacion y Tecnologia Industrial n° 1, Guatemala, 43 p.
19. **AHADJI A. (1996)** : *Les plantations coloniales allemandes au Togo et leur évolution. 1884-1939*. Thèse d'Etat en Etudes Germaniques, Paris VII, 651 p.
20. **AKIBODE A. K. (1981)** : *La projection spatiale de la politique togolaise d'aménagement dans la plaine de Mandouri : espace enclavé, sous peuplé, sous utilisé de la région des savanes (Nord -Togo)*. Thèse de 3^e cycle, Université de Paris VIII, Paris, 258 p.
21. **AKIBODE A. K. et al. (1984)** : *Dynamique des régimes fonciers et des systèmes agraires au Togo*. FAO, 114 p.
22. **AKIBODE A. K. (1987)** : *Colonisation agraire et essor socio-économique dans le Bassin de la Kara*. Mission Française de Coopération, Presses de l'Université du Bénin, Lomé, 88 p.
23. **AKIBODE A. K. (1992)** : Croissance démographique et échec d'intensification agricole en pays Kusasi (Nord – Ghana). *Revue de l'Université de Moncton*, vol 25, n° 1-2, Canada, p. 23 - 43.
24. **AKIBODE A. K. (1995)** : L'évolution récente du marché des produits vivriers au Togo. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°48, Bordeaux, p. 478-500.
25. **AKIBODE A.K. (1998)** : Environnement et développement : un couple a priori paradoxal. *Actes des Premières journées géographiques du Togo du 1^{er} au 3 février 1998, « environnement et développement en Afrique »*, Travaux et recherches géographiques, Presses de l'UB, Lomé, p. 8-30.
26. **AKIBODE A. K. (2000)** : *Crises de l'agriculture en Afrique sub-saharienne*. Cours de géographie rurale, Université de Lomé, manuscrit inédit.
27. **AKIBODE A. K. (2004-2005)** : *Aménagement du territoire et environnement*, notes de séminaire de DEA, Société-Environnement-Aménagement, Université de Lomé, 24 p+annexes
28. **AKIBODE A. K. (2005)** : *Epistémologie de la géographie : problématiques, enjeux théoriques et épistémologiques pour la géographie*. Texte de support au séminaire de DEA (2004-2005), Université de Lomé, 39 p.
29. **AKPAGANA K. (1989)** : *Les forêts denses humides du Togo*. Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux III, U.F.R. Aménagement et Ressources Naturelles, Bordeaux, 181 p.
30. **ALDAMA R. (1972)** : *La dialectique du sous-développement*. Anthropos, Paris, Montréal, 164 p.
31. **ALI-NAPO P. (1995)** : *Le Togo à l'époque allemande : 1884-1914*. Thèse de doctorat d'Etat ès-Lettres et Sciences Humaines, Paris I, 5 volumes, 2507 p.
32. **ALPHAGADO B. (1988)** : *Crises alimentaires et stratégies de subsistance en Afrique Sahélienne (Mali, Burkina Faso, Niger) au 19^e et 20^e siècle*, Mose, Paris VII, 800 p.

33. **AMADOU A. (1997) :** *Systèmes productifs et structure de la commercialisation du café et du cacao au Togo*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade d'ingénieur agronome, ESA, Université du Bénin, Lomé, 98 p.
34. **AMEGNA K. U. (2005) :** *Le marché du bois d'œuvre de la préfecture de Wawa et son impact sur l'environnement*. Mémoire de maîtrise en géographie, Université de Lomé, Lomé, 155 p.
35. **AMELOT X. (1998) :** *La dynamique des systèmes ruraux rwandais, approche cartographique d'une crise*. Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 404 p.
36. **AMIN S. (1971) :** *L'Afrique de l'Ouest bloquée*. Editions de Minuit, Paris, 322 p.
37. **AMIN S. (1973) :** *Le développement inégal*. Editions de Minuit, Paris, 365 pages.
38. **AMIN S. (1976) :** *L'impérialisme et le développement inégal*. Editions de Minuit, Paris, 193 p.
39. **AMIN S. (1989) :** *La Faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde. Une analyse politique*. Editions l'Harmattan, Paris, 384 p.
40. **AMOUGOU J. P. (1972) :** *Les problèmes de cacao et leurs incidences sur la vie des paysans en République Fédérale du Cameroun*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Bordeaux III, 252 p.
41. **AMOUZOU E. A. (1992) :** *Impact socio-économique et causes d'échec des projets de développement rural en Afrique Noire. Etude de cas. Le projet d'installation de jeunes ruraux au Togo*. Thèse complémentaire d'université, Paris, 203 p.
42. **ANTHEAUME B. (1981-1982) :** Des hommes à la rencontre des arbres (Le cacaoyer et les Akposso dans le centre- ouest du Togo). *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, volume XVIII, n°1, Paris, p. 47-62.
43. **ANTHEAUME B. (1982) :** Ne dites pas à mon patron que je vends des produits vivriers, il me croit planteur de café. *Economie Rurale*, Paris, n° 147 – 148, janv- mars, p. 120-122.
44. **ANTHEAUME B. (1984) :** Centre bloqué, périphérie libérée : Le terroir et ses marges, l'exemple de BENA (Plateaux Akposso). In *Le développement rural en question*, ORSTOM, Paris, p. 313 -322.
45. **ANTHEAUME B. (1985) :** Complémentarité et conflits. Approche des relations entre éleveurs et planteurs sur le plateau Akposso (Centre-Ouest du Togo). *Cahiers ORSTOM*, série Sciences Humaines, volume XXI, n° 4, Paris, p. 433- 449.
46. **ANTHEAUME B. (1989) :** Quantifier la production villageoise de café ou la lecture dans le marché. L'exemple de Béna (Centre Ouest-Togo). *Cahiers ORSTOM*, Sciences humaines, Paris, p. 127-137.
47. **ANTHEAUME B., PONTIE G. (1990) :** Les planteurs rénovateurs de cacao du Litimé (Centre- Ouest du Togo) ; L'innovation technique à marche forcée. *Cahiers ORSTOM*, Sciences Humaines, Paris, p. 655 - 677.
48. **APEDO E. K. (1991) :** *Dynamique des mutations sociopolitiques des pouvoirs anciens en régime de modernité : l'historicité de la chefferie traditionnelle akposso*. Mémoire de Sociologie, Université de Lomé, 1991, 150 p.
49. **ASIEDU J. J. (1991) :** *La transformation des produits agricoles en zone tropicale. Approche technologique*. Editions CTA-Karthala, Wageningen, Paris, 335 p.
50. **ASSOUMOU J. (1977) :** *L'économie du cacao : agriculture d'exportation et bataille du développement en Afrique Tropicale*. Edition J. P. Delarge, Paris, 361 p.

51. **AUBREVILLE A (1937)** : Les forêts du Dahomey et du Togo. *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'A. O. F.* France, n° 20 p. 47-62.
52. **AVENIER D. (1987)** : *La dynamique de dégradation de l'espace rural Sénégalais : Le cas de la Vallée de Bignona en Basse-Casamance*. Mose, Montpellier III, 296 p.
53. **BADOUIN R. (1985)** : *Le développement agricole en Afrique Tropicale*. Cujas, Paris, 320 p.
54. **BADOUIN R. (1987)** : L'analyse économique du système productif en agriculture. *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, n°23 (3-4), France, p. 357-375.
55. **BAECHLER A. (1995)** : Recherches sahéliennes, analyse d'un monde en mutation. In *Agri-culture en mutation, Actes du colloque SPP/E tenu à Niamey du 14 au 15 décembre 1995, Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Niamey, p. 5-16.
56. **BAILLY A. (dir) (1995)** : *Les concepts de la géographie humaine*. Masson, Paris Milan Barcelone, 263 p.
57. **BAILLY A., FERRAS R, PUMAIN D. (1995)** : *Encyclopédie de la géographie*. Editions Economica, Paris, 1165 p.
58. **BAILLY A. et FERRAS R. (2001)** : *Eléments d'épistémologie de la géographie*. Paris, Armand Colin, 192 p.
59. **BANQUE MONDIALE (1994)** : *Togo : sortir de la crise, sortir de la pauvreté*, Lomé, 133 p. + annexes.
60. **BANQUE MONDIALE (2003)** : *Togo : stratégie de croissance du secteur agricole et rural*. BM, Unité Environnement et Développement Rural et Social, Bureau de la Région Afrique. Rapport d'étude, 34 p. + annexes.
61. **BARANDAO K (1987)** : "Mise en valeur" et changement social au Togo dans l'entre-deux –guerres (1914-1940). Thèse de doctorat d'Histoire, Université de Paris I, 644 p.
62. **BAUDOUX E. (2000)** : *Accompagner les ruraux dans leurs projets*. Editions l'Harmattan, Paris, 235 p.
63. **BAUDRY J., DEFFONTAINE S (1988)** : Réflexions autour de la notion de déprise agricole. *Courrier de l'environnement* n°4, France, 20 p.
64. **BCEAO (1958)** : *1956-1958 : Comptes économiques du Togo. Rapport d'étude*, Paris.
65. **BCEAO (1960)** : *Togo, faits et chiffres*. Direction des études, Paris, Servant Cruzot, 217 p.
66. **BCEAO (2006)** : *Balance de paiement du Togo*. BCEAO, Lomé, 34 p.
67. **BDPA (2005)** : *Mission d'appui en commercialisation aux OPA café cacao*. Rapport final. 107 p.
68. **BELLONCLE G. (1979)** : *Quel développement rural pour l'Afrique noire ?* Nouvelles Editions Africaines, Dakar, 206 p.
69. **BENNEH G. (1973)**: Impact of cocoa cultivation on the Traditional Land Tenure of the Akan of Ghana. *Ghana Journal of Sociology*, Accra, p. 43-61.
70. **BENNEH G. (1989)**: The Dynamics of Customary Land Tenure and Agrarian Systems in Ghana. In *The Dynamics of Land Tenure and Agrarian Systems in Africa*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome, 1989, p. 34-97.
71. **BERNIER X. (1997)** : *Les mutations des espaces ruraux dans les Pays en Voie de Développement*. Editions Economica, Paris, 112 p.
72. **BERRY S. (1977)**: The food crisis and agrarian change in Africa: a review essay. *African studies review* n° 27, p. 59-112.

73. **BERTRAND G. M. (1986) :** *Coopératives et développement rural en Afrique Noire. Etude comparée des expériences togolaises et congolaises.* Thèse de doctorat, Université de Tours, 864 p.
74. **BESSIS S. (1981) :** *L'arme alimentaire,* MASPERO, Paris, 342 p.
75. **BETIBANGUI S. S (2004) :** *Libéralisation des filières café-cacao et viabilité des GPCC et Unions (Cas de la zone Nord-Est d'Akébou au Togo).* Mémoire pour l'obtention du grade d'Ingénieur Agronome, Option Agro-économie, ESA, Lomé, 103 p.
76. **BIDOU J. E. (1994) :** *Croissance de la population et mutations agraires au Burundi.* Thèse de géographie, Université de Bordeaux III, 590 p.
77. **BIGNAN E. R. (1996) :** *Caféculture et évolution des formations forestières dans les cantons de Kouma et d'Agomé (nord-ouest de Kpalimé).* Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en géographie physique, FLESH, Université du Bénin, Lomé, 113 p.
78. **BILIMPO N. (1996) :** *Evolution du système agraire à Oubitinlegou (canton de Katindi).* Mémoire de maîtrise de géographie, Université du Bénin, Lomé, 143 p.
79. **BIROT P. (1958) :** Morphologie structurale. In *Types d'évolution. Théories orogénique*, Tome 2. PUF, collection Orbis, Paris, p. 169- 464.
80. **BLANC-PAMARD Ch. et al. (1991) :** Pratiques paysannes, perception du milieu et système agraire. In « *Dynamique* » des systèmes agraires à travers les champs : *agronomes et géographes*, ORSTOM, Paris, p. 101-138.
81. **BOKONON-GANTA E. (1995) :** Stratégies d'adaptation aux contraintes pédo-climatiques en terroir Loukpa (nord-ouest du Bénin). In *Agri-culture en mutation. Actes du colloque SPP/E tenu à Niamey du 14 au 15 décembre 1995, Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Niamey, p. 151-169.
82. **BONNAMOUR J. (1978) :** *Bilan de l'approche géographique des exploitations agricoles*, Paris, 63 p.
83. **BONNAMOUR J. (1993) :** *Géographie rurale. Position et méthode.* Masson, Paris, Milan, Barcelone, Bonn, 135 p.
84. **BONTRON J. G. (2003) :** *La notion de ruralité à l'épreuve du changement social.* Association des Ruralistes Français (ARF), France 40 p.
85. **BOSERUP E. (1970) :** *Evolution agraire et pression démographique.* Editions Flammarion, Paris, 218 p.
86. **BOUZOU M., BAECHLER A., YAMBA B., GARBA M., (1995) :** La dynamique des paysages agraires dans deux terroirs villageois du Sud Dallol Bosso, Boye-Bangou et Windé-Bago. In *Agri-culture en mutation. Actes du colloque SPP/E tenu à Niamey du 14 au 15 décembre 1995, Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Niamey, p. 55-72.
87. **BRAHAM J. E. ET BRESSANI R. (1979):** *Coffee Pulp, Composition, Technology and Beverage (Clifford M. N. and K. C. Wilson, Eds), Grown Helm, London and Sidney.*
88. **BRAUDEAU J. (1969) :** *Le cacaoyer.* Maisonneuve et Larose, Paris, 304 p.
89. **BRONTKERS T.S. (2001) :** *Approche système.* Projet cost Box, IFDC- Afrique, ESA, Lomé, 15 p.
90. **BRUNET R (1967) :** *Les discontinuités en géographie*, CNRS, Paris, 117 p.
91. **BRUNET R. et DOLLFUS O. (1990) :** *Mondes nouveaux, Géographie universelle*, sous la direction de BRUNET R., Belin- Reclus, Hachette, Paris, 550 p.
92. **BRUNET R., FERRAS R, THERY H. (1993) :** *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus, Montpellier, 518 p.

93. **CABANNE Cl. (1984)** : *Lexique de géographie humaine et économique*. Dalloz, Paris, p. 161-162.
94. **CAZES G. et DOMINGO J. (1990)** : *Le sous-développement et ses critères*. Editions Bréal, Paris, 255 p.
95. **CCFCC (2004)** : *Memorandum sur la session ordinaire de l'OAM. CAF- Paris*, le 24 mai 2004, 12 p.
96. **CHALEARD J. L. (1985)** : Les agriculteurs face au ravitaillement urbain en région de plantations : l'exemple du département d'Agboville. In *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, Paris, p.113-118.
97. **CHAMBERS R. (1990)** : *Développement rural. La pauvreté cachée*. Karthala et CTA, Paris, 375 p.
98. **CHAMPAUD J. (1966)** : L'économie cacaoyère du Cameroun. *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, Paris, p.105- 124.
99. **CHAMPAUD J. (1970)** : MOM ou le refus de l'agriculture de plantation. In *Etudes Rurales*, n°37 ; Cameroun, p. 299-311.
100. **CHAUVEAU J. P. et GU-KONU E. Y. (1979)** : *Deux notes sur l'économie de plantation dans le Sud – Ouest du Togo*, ORSTOM, Université du Bénin, Lomé, 35 p. (multigr).
101. **CHAUVEAU J. P. (1979)** : Les formes togolaises et ivoiriennes d'économie de plantation (café – cacao) : éléments pour une comparaison. In *Deux notes sur l'économie de plantation dans le Sud –Ouest du Togo*, ORSTOM, Université du Bénin, Lomé, p. 1-17.
102. **CIRAD (1990)** : *Compétitivité du café africain*. Ministère de la coopération et du développement, rapport d'étude, Paris, 279 p.
103. **CIRAD (1993)** : *La compétitivité du café africain*. Ministère de la coopération et du développement, rapport d'étude, Paris, 252 p.
104. **CIRAD (2001)** : Petits Planteurs et construction territoriale en Afrique Noire : « Quels enjeux pour les cultures pérennes ». *Revue Oléagineux, corps gras, lipides*, Volume 8, N° 6, novembre-décembre 2001, 17 p.
105. **CIRAD (1994)** : *Café : études de cas sur la compétitivité des principaux pays producteurs*. Ministère de la coopération, rapport d'étude, Paris, 367 p.
106. **CIRAD (2004)** : *Mémento de l'agronome*, GRET, Montpellier, 1691 p.
107. **CLIFFE L., LAWRENCE P. (1989)**: The Dynamics of Land Tenure and Agrarian Systems in Africa: Summary and Introduction. In *The Dynamics of Land Tenure and Agrarian systems in Africa. Ten years of follow-up*, FAO, Rome, p. 1-33.
108. **CONIAT D. (1993)** : *Les transformations de l'espace rural, des activités agricoles et de l'environnement sur le terroir du Haut-MGETA (1890-1990)*. (Tanzanie, Monts Uluguro, District de Morogoro, division de MGETA). Thèse soutenue à l'Université de Paris I, 463 p.
109. **CONTAMIN B. et MEMEL-FOTE (1997)** : *Le modèle Ivoirien en question : Crises, ajustements, recompositions*. Editions Karthala, ORSTOM, Paris, 802 p.
110. **COQUERY-VIDROVITCH et MONIOT H. (1974)** : *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Presses Universitaires de France, Paris, 462 p.
111. **COQUERY-VIDROVITCH C. (1979)** : *Mutations économiques et sociales à la campagne et à la ville : Transformations du régime foncier*, cahier n°4, publications du laboratoire "Connaissance du TIERS-MONDE", Université Paris VII 1980, 258 p.
112. **CORNEVIN R. (1969)** : *Histoire du Togo*. Berger – Levrault, Paris, 554 p.

113. **CORNEVIN R. (1973)** : *Le Togo*. PUF, Que sais-je ? Paris, 188 p.
114. **CORNU P. (2003)** : Déprise agraire, emprise paysagère ; Les hautes terres du massif central. In *Réinterroger la France rurale. Huit chercheurs ouvrent leurs frontières*, enquêtes rurales, n°9, Paris, p. 159-182.
115. **COURADE G. (1997)** : Comportements des ménages et des acteurs sociaux face à une sévère régression de leurs revenus. In *Atelier ménages et Crises : Communication : 2^e tome*, ORSTOM, Paris, Marseille, 26 p.
116. **COSTER R. (1989)** : *Caféiers et cafés*. Editions Maisonneuves et Larose, Paris, 375 p.
117. **COURADE G. (2000)** : *Le désarroi camerounais : L'épreuve de l'économie- monde*. Editions Karthala, Paris, 283 p.
118. **COUTERON P. et al. (2004)** : *Contribution à la réhabilitation du Parc National de la Kéran. (République du Togo)*. Rapport de l'étude collective réalisée en février 2004 par le département Foresterie Rurale et Tropicale de l'ENGREF et de l'Université de Lomé, 59 p.
119. **CROUSSE M. et al. (1986)** : *Espaces disputés en Afrique Noire, pratiques foncières locales*. Karthala, Paris, 425 p.
120. **DAHON M. (1989)** : *Lonfo ou l'histoire du noyau ancien du peuplement Akébu*. Mémoire de maîtrise ès- Lettres, option Histoire africaine, FLESH, Université du Bénin, Lomé, 97 p.
121. **DANDAKOU P. E. K (2002)** : *Commercialisation du café et du cacao dans la Région des Plateaux au Togo de 1946 à 1996*. Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en Histoire, FLESH, Université de Lomé, Lomé, 129 p.
122. **DEBRUNNER H. (1969)** : Notes sur les peuples témoins du Togo à propos des sites montagneux abandonnés. In *Bulletin de l'enseignement supérieur du Bénin*, n° 10, juin 1969, p. 86-88.
123. **DE GROOTE S. (1987)** : *La stratification sociale à Kanama, Rwanda. Une population rurale et ses comportements économiques face au changement*. Thèse soutenue à l'école des hautes études en sciences sociales, 488 p.
124. **DESMARAIS G. et RITCHOT G. (2000)** : *La géographie structurale*. Editions L'harmattan, Paris, 135 p.
125. **DIAGNE D. et PESCHE D. (1995)** : *Les organisations paysannes et rurales. Des acteurs du développement en Afrique subsaharienne*. Ministère de la Coopération,. Réseau G. A. O., Paris, 76 p.
126. **DERIOZ P., LENORMAND P. (1990)** : Déprise et résistance de l'activité agricole en basse montagne ardéchoise. *Géographica Lugoslavica*, p. 121-131.
127. **DERRUAU M. (1976)** : Géographie agraire – In *Géographie humaine*. Editions Armand Colin, Collection U, Paris, p. 121-162.
128. **DERRUAU M. (1991)** : *Géographie Humaine*. Editions Armand Colin, Paris, 466 p.
129. **DIAKITE S. (1990)** : *L'Afrique malade d'elle-même*. Editions Karthala, Paris, 164 p.
130. **DIRECTION DE L'ECONOMIE RURALE (1975)** : *Monographie de la Région des Plateaux* (version provisoire), Lomé, 150 p.
131. **DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROGRAMMATION (1994)** : *Monographie des cinq régions économiques du Togo*, Lomé, p. 1- 13.

132. **DIRECTION DE LA STATISTIQUE (1981) :** *Recensement général de la population et de l'habitat au Togo*, 9-22 novembre 1981, Lomé, 3678 p. + annexes.
133. **DIRECTION GENERALE DU PLAN (1986) :** *Atlas du développement régional du Togo*, Lomé, 206 p.
134. **DIRECTION REGIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE (DRSCN)-REGION DES PLATEAUX (2005) :** *Annuaire statistique- Région des Plateaux (2000-2004)*. DRSCN, Atakpamé, 137 p.
135. **DSID (2001) :** *Suivi des planteurs et des plantations de café et de cacao*. Volume 1 : analyse des résultats, Lomé, 102 p.
136. **DOLIGEZ F. (2002) :** *Innovations financières, financement du développement et dynamiques rurales, études comparées au Bénin, en Guinée et au Nicaragua*. Thèse soutenue à l'Université de Paris X Nanterre, 606 p.
137. **DROY I. (1990) :** *Femmes et développement rural*. Karthala, Paris, 340 p.
138. **DUBOIS J-M (2005) :** *La rédaction scientifique. Mémoires et thèses : formes régulières et par articles*. Editions ESTEM, AUF, collection Savoir plus Université, Sherbrooke, Québec, 117 p.
139. **DUFUMIER M. (1993) :** Agriculture, écologie et développement. *Revue Tiers-monde*, Tome XXXIV n° 134, IEDES, Presses Universitaires de Paris, Paris, p. 241-470.
140. **DUMONT R. (1953) :** *Economie Agricole dans le monde*. Editions Dalloz, Paris, 597 p.
141. **DUMONT R. (1962) :** *L'Afrique Noire est mal partie*. Editions du Seuil, Paris, 287 p.
142. **DUMONT R. (1965) :** *Développement agricole africain*. Presses Universitaires de France, Paris, 225 p.
143. **DUMONT R. (1972) :** *Paysannerie aux abois*. Editions du Seuil, Paris, p.164-286.
144. **DUMONT R. (1974) :** *Agronome de la faim*. Editions Robert LAFFONT, Paris, 394 p.
145. **DUMONT R. (1978) :** *Paysans écrasés, terres massacrées, Equateur, Inde, Bangladesh, Thaïlande, Haute Volta*, Editions Robert Laffont, Paris, 360 p.
146. **DUMONT R. et MOTTIN M-F. (1980) :** *L'Afrique étranglée*, Paris, Ed. du seuil, 272 p.
147. **DUMONT R. (1986) :** *Pour l'Afrique, j'accuse*. Le journal d'un agronome au Sahel en voie de destruction. En collaboration avec PAQUET M., Ed. Plon, Paris, 458 p.
148. **DUPONT V. (1986) :** *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas des trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris I, éditions ORSTOM, collection études et thèses, Paris, 437 p.
149. **DUPRE J. (1991) :** *Savoirs paysans et développement*. Editions Karthala et ORSTOM, Paris, 528 p.
150. **DUPRIEZ H. et LEENER H. (1987) :** *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*. Editions Terre-vie, Paris, 280 p.
151. **DURIFLE G., FABRE R, YOUNG M. (1988) :** *Les effets sociaux et économiques des projets de développement rural. Manuel d'évaluation, Méthodologie*. Ministère de la coopération, Paris, 201p.
152. **EBALE-MONEZE Ch. (1991) :** *La représentation sociale du planteur de cacao chez des ruraux camerounais*. Thèse soutenue à l'Université d'Aix en Provence I, 224 p.
153. **EDJAM K. (2000) :** *Production agricole et systèmes de commercialisation dans le terroir de Kpélé-Elé au Sud-Ouest du Togo*. Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en géographie humaine, FLESH, Université de Lomé, Lomé, 125 p.

154. **EHO A. (1986) :** *Les caisses de stabilisation : contribution à une stratégie optimale de gestion de risques : l'exemple du Togo.* Mémoire de DEA en économie, Université d'Orléans, Orléans, 95 p.
155. **ELA J. M. (1982) :** *L'Afrique des villages.* Editions Karthala, Paris, 228 p.
156. **ELA J. M. (1991) :** *Quand l'Etat pénètre en brousse : les ripostes paysannes à la crise.* Editions Karthala, Paris, 253 p.
157. **ELA J-M. (1998) :** Population, pauvreté et crises. In GENDREAU et al. (1998, Dir) : *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud.* Editions ESTEM, collection Universités francophones, Paris, p. 17-34.
158. **ENGOLO C. (1999) :** *Mutations socio-économiques et conditions de vie des ménages ruraux au Cameroun*, n° 11, [http : // www. arts. uwa. eau. au / Mots pluriels/ MP 1199 ekomoarticle 2. Html.](http://www.arts.uwa.edu.au/Mots_pluriels/MP_1199_ekomoarticle_2.Html) 8 p.
159. **ESSILIVI A. (1996) :** *Histoire, colonisation et mutations socio-économiques en pays kposso.* Mémoire de maîtrise en Histoire, Université du Bénin, Lomé, 139 p + annexes.
160. **ESSILIVI A. (1998) :** *L'Akposso et le contact colonial : Les transformations introduites dans le système traditionnel.* Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), option Histoire, Université de Lomé, Lomé, 66 p.
161. **ESSIOMLE K. U. (1993) :** *Les migrations vers Lomé. Cas des Akposso d'Amou : mobiles, problèmes d'insertion et relations avec le milieu d'origine.* Mémoire de maîtrise en géographie, Université du Bénin, Lomé, 115 p.
162. **FAHUMBEY Y. M. (1999) :** *Production et commercialisation des produits fruitiers en pays Akposso (Sud-ouest du Togo).* Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en Géographie humaine, FLESH, Université du Bénin, Lomé, 159 p.
163. **FAO (1984) :** *Etude sur la réforme agraire et la pauvreté rurale*, Rome, 230 p.
164. **FAO (1989):** *The dynamics of Land Tenure and agrarian systems in Africa.* World Conference on agrarian Reform and Rural Development, Ten years of follow-up, Rome 233 p.
165. **FAO et PNUE (1984, 1987) :** *Etudes pédohydrologiques au Togo.* Volume II, FAO/ IST : 13/ TOG
166. **FAURE G. (1990) :** *Pression foncière, monétarisation et individualisation des systèmes de production en zone cotonnière au Togo.* Thèse de doctorat en Agroéconomie, ENSA, Montpellier, 526 p.
167. **FAURE G. et al. (1988) :** *Stratégies paysannes et innovations techniques pour une agriculture en difficulté : POISSONGUI, un village du Nord-Togo.* IRTC, Kolocopé, 80 p.
168. **FILLERON J.C. (1988) :** Potentialités du milieu naturel, densités de population et occupation du sol dans le Nord-Ouest ivoirien. *Séminaire sur la dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest*, Dakar, p.253-264.
169. **FIRMIN F. A. (1969) :** *Problèmes de circonscription d'Akposso.* INRS, Lomé, 56 p.
170. **FONDATION SADAOC (2001) :** *Dialogue sur la sécurité alimentaire au Togo. Les filières des cultures d'exportation en Afrique de l'Ouest : impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, cas du Togo.* SADAOC, Lomé, 47 p.
171. **FOUCHER J. F. (1982) :** *Planteurs de café et saturation foncière dans le Sud-Est Ivoirien*, document de travail n° 38, Abidjan, 50 p.
172. **FOURTIER R. (1980) :** La crise de l'agriculture dans un Etat minier : Le Gabon. In *Etudes Rurales*, Paris, p. 39-62.

173. **FREMOLLE A.** (1948) : *Rapport politique sur le Cercle d'Atakpamé, année 1948* (Archives de la circonscription d'Atakpamé), ART, Lomé.
174. **FREUD E. H., PETITHUGUENIN Ph., RICHARD J.,** (2000) : *Les champs du cacao, un défi de compétitivité Afrique- Asie*. Editions Karthala, collection Economie et Développement, Paris, 205 p.
175. **FUNEL J. M., PONTIE G., RAYMAND L., RUF T.** (1984) : *Evaluation a posteriori de la rénovation de la cacaoyère et de la caféière au Togo*. Mission d'évaluation, République Française, Ministère des relations extérieures, Coopération et Développement, Paris.
176. **GACHON L.** (1958) : Le réaménagement du Massif Central. *Revue de géographie de Lyon*, n°1, p. 1-24.
177. **GAKOU G.** (1984) : *Crise de l'agriculture*. Editions Silex, Paris, 189 p.
178. **GAMACHE N.** (2000) : *Une géographie sociale du patrimoine agraire : éléments de comparaison entre la France (le pays de Châteaubriant) et le Québec (la MRC du Haut Saint-Laurent) pour une mise en valeur des exploitations agricoles anciennes*. Mémoire de DEA de géographie « Sociétés et Aménagement », Université de Nantes, 44 p.
179. **GAMACHE N.** (2005) : *Espaces ruraux et dynamique du paysage : les représentations du territoire en Gâtine Poitevine et dans le Haut Saint-Laurent (Québec)*. Laboratoire ICOTEM, extrait d'une thèse de Géographie, 4 p.
180. **GARBA M. et SAADOU M.** : (1995) : Contribution à l'étude de la flore des jachères des terres du Dallol Bosso : Cas de Boye-Bangou. In *Agric-ulture en mutation, Actes du colloque SPP/E tenu à Niamey du 14 au 15 décembre 1995, Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Niamey p. 55-72.
181. **GASTELLU J. M.** (1981-1982) : *Les plantations de cacao au Ghana*. Rapport de mission, centre ORSTOM de Petit Bassam, 66 p.
182. **GAUDY M.** (1965) : *Manuel d'agriculture tropicale et équatoriale*. Editions Maison Rustique, Paris, 412 p.
183. **GAUTHIER B.** (1984) : *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*. Presses universitaires du Québec, Québec, 584 p.
184. **GAY J-C** (1995) : *Les discontinuités spatiales*. Editions Economica, Paris, 112 p.
185. **GAYIBOR N. L.** (1985) : *L'aire culturelle AJATADO des origines à la fin du XVIII^e siècle*. Thèse de doctorat d'Etat, Lettres et Sc. Humaines, UER Histoire, Université de Paris I, Panthéon Sorbonne, 1306 p.
186. **GAYIBOR N. L.** (1996, Dir) : *Le peuplement du Togo : état actuel des connaissances historiques*, Lomé, PUB, 180 p.
187. **GAYIBOR N. L.** (1997a, Dir) : *Histoire des Togolais*. Volume I : *des origines à 1884*, Lomé, PUB, 443 p.
188. **GAYIBOR N. L.** (1997b, Dir) : *Le Togo sous domination coloniale, (1884-1960)* : Lomé, PUB et ACCT, 241 p.
189. **GAYIBOR N. L.** (2005a, Dir) : *Histoire des Togolais. De 1884 à 1960*. Volume II, Tome I, Presses de l'Université de Lomé, Lomé, 629 p.
190. **GAYIBOR N. L.** (2005b, Dir) : *Histoire des Togolais. De 1884 à 1960*. Volume II, Tome I, Presses de l'Université de Lomé, Lomé, 753 p.

191. **GENDREAU F., VERLET M. MEILLASSOUX C., SCHLEMMER B. M. (1991) :** *Les spectres de Malthus*. Editions ORSTOM, CEPED, EDI, Paris, 442 p.
192. **GENDREAU F., GUBRY P et VERON J. (1996, Dir) :** *Population et environnement dans les pays du Sud*. Editions Karthala, Paris, 308 p.
193. **GENDREAU et al. (1998, Dir) :** *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*. Editions ESTEM, collection Universités francophones, Paris, 415 p.
194. **GEORGE P. (1968) :** Sur une nouvelle présentation du déterminisme en géographie. *Annales de géographie*, vol. 325, Paris, p. 280-284.
195. **GEORGE P. (1974) :** *Dictionnaire de la Géographie*. Presses Universitaires de France, Paris, 448 p.
196. **GEORGE P. (1981) :** *Géographie des inégalités*. Presses Universitaires de France, Paris, 128 p.
197. **GEORGE S. (1989) :** *Jusqu'au cou : enquête sur la dette du Tiers- Monde*. La découverte, Paris, 288 p.
198. **GIACOTTINO J. C. (1978) :** Aspects de la crise de l'agriculture de plantation dans les îles caraïbes anglophones. In *Etudes géographiques offertes à L. Papy*, Maison des sciences de l'homme de l'Aquitaine, Bordeaux, p. 129-134.
199. **GIACOTTINO J. C. (1987) :** Le déficit alimentaire des pays de plantation : l'exemple des Antilles. In *Crises alimentaires dans les pays tropicaux*, Actes de colloque, CNRS, Paris- Bordeaux, p.1-22.
200. **GIANOLA-GRAGG E. (1998) :** *La sécurisation foncière, le développement socio-économique et la force du droit. Le cas des économies ouest africaines de plantation. (La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali)*. Thèse soutenue à l'Université de Paris I, 505 p.
201. **GIRI J. (1992) :** *L'Afrique en panne. Vingt ans de développement*. Editions Karthala, Paris, 204 pages.
202. **GIRI J. (1993) :** Rompre avec un demi-siècle d'anti-développement. In MICHAÏLOF S. (1996, Dir) : *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*. Editions Karthala, Paris, p. 36-50.
203. **GIRAUT J. O (1994) :** La constitution d'une petite ville en région de plantation frontalière : Badou (Togo). *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°187, Bordeaux, p. 271-304.
204. **GNONGBO T. Y. (1996) :** *Le Togo méridional : étude de géographie physique*. Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux III, 306 p.
205. **GNONGBO T. Y. (2003) :** Mise en valeur agricole et évolution du milieu naturel dans la zone forestière du Litimé (Togo). *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 56^e année, n°224, Bordeaux, p. 443-472.
206. **GOEH -AKUE N. A. (1992) :** *Finances publiques et dynamique sociale en Afrique noire sous influence française : le cas du Togo (1920-1980)*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Paris VIII-Jussieu, XIV-799 p.
207. **GOEH- AKUE N., SEBALB P. (2005) :** Les moyens financiers de la mise en valeur. In GAYIBOR N. L (Dir., 2005) : *Histoire des Togolais*. Presses de l'Université de Lomé., Lomé, p. 333-397.
208. **GRIFFON M. et MARTY P. (1993) :** Politiques agricoles, agroalimentaires et développement rural en Afrique subsaharienne. In MICHAÏLOF S. (1993, Dir) : *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*. Editions Karthala, Paris, p. 219-237.
209. **GROUPE DE GEOGRAPHES TOGOLAIS (1997) :** *Géographie 3^{ème}, l'Afrique, l'Afrique Occidentale, le Togo*, Editions Hatier, Paris, 185 p.
210. **GUELLY K. (1994):** *Les savanes des plateaux de la zone forestière subsaharienne*. Thèse de doctorat, Université de Paris VI, 163 p.

211. **GUELLEY K. (1994)** : *Reconquête forestière sur le plateau Akposso (Togo) : stratégies, caractéristiques botaniques et écologiques*. JATBA, nouv. Séries, vol. XXXVI (1), p. 21-25.
212. **GU-KONU E. Y. (1979)** : Plantations paysannes et stratégies de l'espace dans le Sud-Ouest du Togo. In *Actes du colloque de Ouagadougou - 1979 : Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique tropicale (logique paysanne et rationalité technique)*. Actes du colloque de Ouagadougou (4 au 8 déc 1978), ORSTOM, Paris, p. 96-103.
213. **GU-KONU E. Y. (1983)** : *Tradition et modernité. La modernisation agricole face aux mutations rurales en Afrique Noire. L'exemple du Togo*. Thèse de doctorat d'Etat, Paris I, Panthéon Sorbonne, Tomes 1 et 2, Paris, 1037 p.
214. **GU-KONU E. Y. (1984)** : Le développement rural : que recouvrent les mots ? In *Le développement rural en question : paysans, espaces ruraux, systèmes agricoles, Maghreb, Afrique Noire - Mélanésie*, ORSTOM, Paris, p. 483-497.
215. **GU-KONU E. Y. (1986)** : Une pratique foncière dans le Sud-Ouest du Togo : le *dibi-ma-dibi*. In *Espaces disputés en Afrique noire, Pratiques foncières locales*. Editions Karthala, Paris, p. 243-252.
216. **GU-KONU E. Y. et al. (1988)** : *Atlas du Togo*. Editions Jeune Afrique, Paris, 64 p.
217. **GUMUCHIAN H., MAROIS C., VERONIQUE E. (2000)** : *Initiation à la recherche en géographie*. Presses Universitaires de Montréal, Anthropos, Montréal, 425 p.
218. **HADJIVA YANNIS G. (1993)** : *Stratégies paysannes face à la crise : adoption des innovations, diversification des activités et différenciations sociales dans un village Tanzanien*, MGETA, MOROGORO, Thèse d'Université, Paris, 352 p.
219. **HAGGETT P. (1973)** : *L'analyse spatiale en géographie humaine*. Armand Colin, Paris, 390 p.
220. **HIRSCH R. (1993)** : Les Agro-industries africaines face à la compétitivité internationale : l'exemple des filières huile de palme et caoutchouc. In MICHAÏLOF S. (1993, Dir) : *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*. Editions Karthala, Paris p. 254-266.
221. **HILLS P. (1956)** : Ghanaian Capitalist Farmers. In *Economic history of Tropical Africa*, Vol. 2. The colonial period, edited by KONCZACKI Z. and J. M. London, p. 357-136.
222. **HUBERT J-P (1993)** : *La discontinuité critique*. Paris, Publications de la Sorbonne, 221 p.
223. **HUETZ DE LEMPS A. (1992)** : Le cacao, "richesse des pauvres". *Les Cahier d'Outre-Mer* (ORSTOM), n°179-180, Bordeaux, p. 357-372.
224. **HUETZ DE LEMPS A. (2003)** : *Boissons et civilisations en Afrique*. Presses universitaires de Bordeaux, 358 p.
225. **ICCO (1999)** : *Nouvelles du cacao*. Bulletin d'informations économiques, scientifiques et techniques sur l'économie cacaoyère mondiale, publications de l'ICCO, n°17 juillet 1999, Londres, 12 p.
226. **IGUE J. (1995)** : *Le territoire et l'Etat en Afrique : les dimensions spatiales du développement*. Editions Karthala, Paris, 277 p.
227. **ITRA (2007)** : *Situation de référence sur les principales cultures d'exportation du Togo : coton-café-cacao-noix de coco*. ITRA, Lomé, 113 p.
228. **JALEE P. (1976)** : *Le pillage du Tiers -Monde*. MASPERO, Paris, 128 p.
229. **JANIN P. (1990)** : *L'immuable, le changeant et l'imprévu. Les économies de plantation Bamiléké et Bété du Cameroun confrontées aux chocs extérieurs*. Thèse soutenue à l'Université de Paris IV, 686 p.

230. **JANIN P. (1994)** : Consommer, épargner ou investir : Les priorités de l'agriculture de plantation en temps de crise. In COURADE G. (Dir) : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Karthala, Paris, p. 380-388.
231. **JOLY F. (1976)** : *La cartographie*. Presses Universitaires de France, Paris, 1976, p. 175.
232. **JOUE Ph. (ed), CASSE M. C. (ed) (1999)** : *Dynamiques agraires et construction sociale du Territoire* : Actes du Séminaire 26-28 Avril 1999, Montpellier, France, 171 p.
233. **JOUE Ph. (2005)** : Transition agraire et résilience des sociétés rurales. La croissance démographique, frein ou opportunité pour une intensification durable en Afrique subsaharienne ? *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°52, Paris, p. 101- 106.
234. **JOUE Ph. (2006)** : La dimension spatiale des systèmes de culture : comparaison entre agriculture tempérée et agriculture tropicale. *Cahiers Agricultures*, mai-juin, 2006, vol. 15, n°3, INRS, France, p. 255-260.
235. **KABOU A., (1996)** : *Et si l'Afrique refusait le développement ?* L'Harmattan, Paris, 230 p.
236. **KADOUZA P. (2005)** : *Colonisation agricole, dynamique de l'espace rural et développement socio-économique dans la plaine septentrionale du Mono au Togo*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Lomé, 382 p.
237. **KAMGA A. (2002)** : *Crise économique, retour des migrants sur les versants oriental et méridional des monts Bamboutos (Ouest Cameroun)*. Thèse soutenue à l'Université de Toulouse, 326 p.
238. **KELEDJOUE S. (2005)** : *Migrations agricoles féminines, sécurité alimentaire et potentiel de dégradation de l'environnement dans une zone densément peuplée des Hautes Terres de l'Ouest Cameroun*. BUCRED et Université de Dschang, Cameroun, 31 p.
239. **KNAPP A. W. (1937)** : *Cacao fermentation*, Bâle, Sons and Curnow, Londres, 84 p.
240. **KOKOU K. (1998)** : *Les mosaïques forestières au Sud du Togo : diversités, dynamique et activités humaines*. Thèse de Doctorat, Univ. Montpellier II, 140 p.
241. **KOLA E. (2003)** : *Culture du riz et mutations spatio- économiques dans la vallée de l'Amou (Sud – Ouest – Togo) : Contribution à l'étude du projet rizicole d'Amou – Oblo*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de maîtrise ès-lettres, Université de Lomé, 139 p.
242. **KOLA E. (2005)** : *Crise agraire et mutations rurales dans les zones d'économie de plantation d'Afrique tropicale humide*. Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Géographie. Université de Lomé. 128 p. + annexes.
243. **KOLA E. (2007a)** : Organisations paysannes et efforts de relance de l'agriculture spéculative en zone togolaise d'économie caféière et cacaoyère au Togo. In *Actes du 1^{er} Colloque International des Sciences, Cultures et Technologies de l'Université d'Abomey –Calavy*, Abomey-Calavy, 11 p.
244. **KOLA E. (2007b)** : Déprise des plantations et développement rural dans l'Ouest de la Région des Plateaux au Togo. *Ahoho, Revue de Géographie du LARDYMES*, n°1, Université de Lomé, Lomé, p. 143-153.
245. **KOLA E. (2007c)** : Stratégies d'adaptation à la crise et revenus paysans dans une économie de plantation : l'exemple de l'ouest de la Région des Plateaux au Togo. *Annales de l'Université de Lomé, Série Lettres et Sciences Humaines*, Presses de l'Université de Lomé, Tome XXVII-2, Lomé, p. 77-89.

246. **KOUASSI A-M. (2000)** : *Pressions anthropiques et problèmes socio-économiques et spatio-écologiques dans l'espace BUYO (Côte d'Ivoire)*. Thèse de doctorat de géographie, Université d'Abobo-Adjamé (Abidjan), 505 p.
247. **KOUASSIGAN G. (1966)** : *L'Homme et la Terre*. Editions Berger-Levrault, ORSTOM, Paris; 166 p.
248. **KOUWAME K. (2005)** : *Evolution récente des reliques forestières à sous-bois cultivé et ses conséquences environnementales dans la plaine du Litimé (Sud-Ouest Togo)*. Mémoire de maîtrise en Géographie physique, FLESH, Université de Lomé, Lomé, 89 p. + annexes.
249. **KOUYA A-E. (1996)** : *Les principaux facteurs de l'évolution des formations végétales sur le plateau d'Akposso*. Mémoire de maîtrise en géographie physique, FLESH, Université de Lomé, 99 p.
250. **KUEVI D. (1970)** : *Traditions, Histoire et Organisation de la cité chez les Akposso*. Institut National de Recherches Scientifiques, Lomé.
251. **KÜGER Chr. (1889)** : Dr. Henrici : *die Togo Gesellschaft und das deutsche Togogebiet*, Verlag von Siegmund, Berlin, p.1-10.
252. **LABASSE J. (1971)** : *L'organisation de l'espace ; éléments de géographie volontaire*. Editions Hermann, collections Actualités scientifiques et industrielles, Paris, 604 p.
253. **LABITE S. (2001)** : *Crise de l'espace agricole et mutations agraires dans le canton de Kourientre (Préfecture de Tone)*. Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Lomé, 150 p. +annexes.
254. **LACOSTE Y. (1989)** : *Les pays sous développés*. Presses Universitaires de France, collection *que sais-je ?* 8^e édition, Paris, 128 p.
255. **LAMOUREUX M. (1962)** : *L'Akposso-Plateau (Notes agro-pédologiques)*, ORSTOM, 31 p.
256. **LANGE M.F. (1986)** : *Dynamisme économique et reviviscence sociale et culturelle chez les Adja-Ehoué du Moyen-Mono (Togo)*. *Quel projet de société ?* Communication au colloque " Terrains et perspectives", ORSTOM, Paris, p. 1.
257. **LARE L.Y. (1999)** : *Problèmes d'aménagement et de gestion de l'espace dans la région des savanes, Nord-Togo (Zone FED- Savanes)*. Thèse de doctorat de l'Université Louis Pasteur, Strasbourg I, UFR de Géographie, Strasbourg, 354 p.
258. **LAURENT C. (1992)** : A la recherche de la déprise agricole. *Le Courrier de la Cellule Environnement* n°17, Août 1992, INRA / SAD, Versailles. Cedex, 34 p.
259. **LAURENT G. R. (1992)** : *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisés dans le pays d'Auge*. Thèse de doctorat, Sciences économiques, Université de Paris VIII, Paris, 454 p. + annexes.
260. **LE BRIS E. et al. (1983)** : *Enjeux fonciers en Afrique Noire*. Editions Karthala et ORSTOM, Paris, 432p.
261. **LE BRIS E., LE ROY E. et MATHIEU P. (1991)** : *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière*. Editions Karthala, Paris, 360 p.
262. **LEBEAU R. (1979)** : *Les grands types de structures agraires dans le monde*. Editions Masson-Armand Colin, Paris, 182 p.
263. **LEBEAU R. (1996)** : *Les grands types de structures agraires dans le monde*. Editions Masson-Armand Colin, Paris, 186 p.

264. **LEBIGRE J.-M. (2003)** : L'Obo de Sao Tomé Principe. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 56^e année, n°224, Bordeaux, p. 2-16.
265. **LEMELLE J. P., HENRY P et GRIFFON M. (1991)** : *Les politiques agricoles et alimentaires en Afrique*, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris, 186 p.
266. **LENINE V. I. (1977)** : *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*. Œuvres complètes, tome 22, éditions Sociales.
267. **LUCIEN-BRUN B. (1974)** : *La colonisation des terres neuves du centre-Togo par les Kabré et les Losso*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris I- Panthéon-Sorbonne, 420 p.
268. **LUCIEN-BRUN B. (1987)** : Migration et colonisation des terres neuves. In LUCIEN-BRUN B., PILLET-SCHWARTZ A. M. (éds): *Les migrations rurales des Kabyè et des Losso (Togo)*. Editions ORSTOM, Paris, 391 p.
269. **MAGASSA H., COULIBALY. Ch. (1994)** : La dynamique foncière face aux exigences de développement durable : Le cas de la zone Sud-Mali. In FAO, CTA, CIRAD-(1994) : *Promotion de Systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique Soudano Sahélienne*, CIRAD, Montpellier, p. 137-158.
270. **MAGNAN J.P. (1986)** : *La terre SARA : terre tchadienne*. L'Harmattan, Paris, 230 p.
271. **MAGRIN G. (2001)** : *Le Sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir*, thèse soutenue à l'Université de Paris I, Paris, Sépia-CIRAD, 427 p.
272. **MARCHAL M. (1972)** : *Les paysages agraires de Haute-Volta. Analyse structurale par la méthode graphique*. Thèse de Doctorat 3^e cycle de géographie, Université Paris I – ORSTOM, 115 p. + annexes.
273. **MARCHAL J. Y. (1979)** : *Système agraire et évolution de l'occupation de l'espace au Yatenga, Haute Volta*. Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, volume XIX n°2, Paris, p. 141-149.
274. **MARRIA PIA PALLESCHI (1984)** : *La constitution et le rôle des marchés intérieurs dans le développement agricole des économies de l'ouest africain : l'exemple d'une filière maraîchère en Côte d'Ivoire : la tomate* ; texte intégral de la thèse de 3^e cycle en Economie Rurale et Agro-alimentaire soutenue à l'Université Montpellier I, GERDAT, 500 p.
275. **MARTIN de VIVIES (F. de), KENKOU G. K., FOLI M., ANTHEAUME B, CHARTIER J.-C., PONTIE G, BONISSOL G. (1988)** : *Etude des problèmes fonciers en zone de cultures pérennes*. Ministère du Développement Rural – BDPA, Lomé – Paris, volume I, 192 pages ; vol II, 143 p., multigr.
276. **MAURO F. (1991)** : *Histoire du café*. Editions Desjonquères, collection Outremer, Paris, 249 p.
277. **MAZOYER M. et ROUDART L. (1997)** : Pourquoi une théorie des systèmes agraires ? *Cahiers Agricultures*, INRS, France, p. 591-599.
278. **MC NAMARA R. S. (1990)** : *La crise du développement de l'Afrique : Stagnation agricole, explosion démographique et dégradation de l'environnement*. Banque mondiale, Washington, 83 p.
279. **MEISTER A. (1966)** : *L'Afrique peut-elle partir ?* Editions du Seuil, Paris, 443 p.
280. **MENGHO B. M. (1976)** : *Les pays de la Sangha occidentale : essai de géographie rurale*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, UER de Géographie, Bordeaux, 301 p.
281. **MENGHO B. (1990)** : *Campagnes et villes du Congo septentrional : sous-peuplement et marginalité*. Thèse d'Etat, Bordeaux 3, 784 p.

282. **MENYAWOSSA K. (1996)** : *Gestion des recettes caféières en milieu rural akposso : cas du village d'Ezimé*. Mémoire de maîtrise de géographie, Université du Bénin, Lomé, 79 p.
283. **MERLET M. (1997)** : Crise ou renaissance paysanne en Amérique Centrale ? In *Les paysans peuvent-ils nourrir le Tiers-monde ?* Publication de la Sorbonne, Paris, p. 183-196.
284. **MICHAILOF S. (1969)** : *Les apprentis sorciers du développement*. Editions Economica, Paris, p. 1-125.
285. **MICHAILOF S. (1993, Dir)** : *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*. Editions Karthala, Paris, 510 p.
286. **MICHAILOF S. (1993)** : L'Afrique est-elle condamnée à l'échec économique ? In MICHAILOF S. (1993, Dir) : *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*. Editions Karthala, Paris, p. 15-35.
287. **MICHEL M. (1968)** : Les plantations allemandes du Cameroun : 1885-1914. *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, LVII, Paris, 207 p.
288. **MILLEVILLE P. et SERPANTIE G. (1994)** : Intensification et durabilité des systèmes agricoles en Afrique Soudano Sahélienne. In FAO, CTA, CIRAD (1994) : *Promotion des Systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique Soudano Sahélienne*, CIRAD, Montpellier, p. 33- 45.
289. **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES (2001)** : *Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. Communication Nationale Initiale du Togo, Lomé, 201 p.
290. **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL (1988)** : *Etude des prix du café et du cacao au Togo*. Rapport d'étude, Lomé, 143 p.
291. **MODIEGUE J. F. (2004)** : *La déforestation et la gestion de l'environnement en Afrique subsaharienne : Recherche bibliographique*. Mémoire pour l'obtention du DEA en géographie, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, 58 p.
292. **MULLER P. (1989)** : *Un métier né de la crise : exploitant rural. Sociologie du travail*. Paris, p. 459-475.
293. **NABE B. (1997)** : *Les mouvements mutualistes et coopératifs agricoles au Togo et au Dahomey : de la crise aux indépendances. Histoire d'un dirigisme des pouvoirs publics*. Thèse de doctorat d'histoire, Nouveau Régime, Université de Provence (Aix-Marseille I), 728 p.
294. **NABE B. (2000)** : Les instruments de régulation des prix des produits d'exportation et de la production agricole auTogo (1948-1964). *Revue du CAMES*, série B, volume 001, 20 p.
295. **NAPO A. (1980a)** : *Les missions d'exploration de l'hinterland du Togo de Curt Von François et du Dr Ludwig Wolf et les conséquences : 1888-1994*, Université du Bénin, Lomé.
296. **NAPO A. (1980b)** : *La Mission Grüner dans l'hinterland du Togo et le partage des territoires de la boucle du Niger par les puissances européennes de 1894-1899*. Presses de l'Université du Bénin, Lomé p. 40-49
297. **NGANDJEU J. (1988)** : *L'Afrique contre son indépendance économique ? Diagnostic de la crise actuelle*. Editions l'harmattan, Paris, 318 p.
298. **NSIKAHANA M. (2003)** : *La projection spatiale de la politique congolaise de développement rural des années 70- 80 dans la région de Pool. Etude de cas du district de Mindouli*. Thèse pour l'obtention du grade de docteur en géographie économique, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, 389 p.

299. **NYASSOGBO G. K. (1975)** : *Contribution à l'étude des rapports villes-campagnes dans la Région des Plateaux au Togo*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Toulouse-le-Mirail, Toulouse, 292 p.
300. **NYASSOGBO G. K., GOZO K., OGOUNDE L. (1995)** : *Crise économique et mutations sociodémographiques dans une économie de plantation : le cas du Litimé au Togo*. Programme de Petites Subventions pour la Recherche en Population et Développement. Rapport d'étude n°14, Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA), Dakar, 218 p.
301. **NYASSOGBO K. (2003)** : Relations villes- campagnes et développement local. L'exemple de la petite ville de Badou en zone de plantation cacaoyère au Togo. *Les Cahiers d'Outre Mer*, n°224, 56^e année, Bordeaux, p. 461-472.
302. **NYASSOGBO K. (2005)** : La population togolaise : mutations quantitatives et spatiales. In GAYIBOR N. L. (2005, Dir) : *Histoire des Togolais*, de 1884 à 1960, vol. II, Presses de l'Université de Lomé, Lomé, p. 489-544.
303. **ODINGO R. S. (1989)** : The dynamics of Agrarian Systems in Kenya, A Study of the Nakuru, Vericho and Machakos areas of the Kenya High lands. In *The Dynamics of Land tenure and Agrarian Systems in Africa*, FAO, Conference on Agrarian reform and Rural Development. Ten years of follow-up, 1979-1989, p. 97-159.
304. **OFOUEME-BERTON Y. (2007)** : L'enclavement: un frein au développement économique et social de la cuvette ouest (R. Congo). *Ahoho, revue de géographie du LARDYMES*, n°1, Lomé, p. 199-217.
305. **OGOUNDE L. (1981)** : *La diaspora des Kabyè du Nord – Togo. Contribution à l'étude des migrations au Togo*. Thèse de doctorat, 3^e cycle, Université de Bordeaux III, 371 p.
306. **OGOUNDE L. (1994)** : Pour un enrayment efficace des avatars d'une réhabilitation technique à "marche forcée" : Le cas des plantations du Litimé au Togo. In *Actes des journées scientifiques de l'Université du Bénin*, volume II, Presse de l'Université du Bénin, Lomé-Togo, 1993, p. 3-31.
307. **OGOUNDE L. (1999)** : Hémorragie démographique dans une région de plantation en crise : le cas du Litimé au Togo. In UEPA : *La population africaine au 21^e siècle*. Troisième Conférence Mondiale sur la Population, Vol. 5, Dakar, p. 563-579.
308. **OGOUNDE L., GOZO K. A. (1989)** : *Les échanges frontaliers et leur impact sur l'organisation de l'espace dans les secteurs ghanéo-togolais de Kpalimé et de Badou*. Rapport final, Département de Géographie, Ecole des Lettres, Université du Bénin, Lomé, 110 p. multigr.
309. **OLADOKOUN W. (2000)** : *La dimension sociale et économique de la culture cotonnière au Togo : L'exemple de l'est de la Région des Plateaux*. Thèse de doctorat de géographie, Université du Bénin, 502 p. + annexes.
310. **OLADOKOUN W. (2002)** : Enjeux de la dynamique foncière sur l'activité agricole en pays Ouatchi au Togo. *Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres et Sciences Humaines, Lomé, p. 157- 190.
311. **OPAT (1995)** : *Rapport intermédiaire sur les filières agricoles* ; octobre 1995, p.16.
312. **OPEKE I. K. (1982)** : *Tropical Tree Crops*, John Wiley and Sons Ltd., London, p. 108-119.
313. **ORSTOM (1979)** : *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale (logique paysanne et rationalité technique)*. Actes du colloque de Ouagadougou (4 au 8 déc 1978), ORSTOM, Paris, 600 p.

314. **OVOND EDZANG N. (2001)** : *Innovations et mutations agricoles dans les provinces du WOLEU - NTEM de l'estuaire (Gabon)*, Université de Bordeaux III, Bordeaux, 427 p.
315. **PAOP (2005)** : *Rapport d'exécution technique et financière 2004*. FUPROCAT- GIE, Kpalimé, 83 p. + annexes.
316. **PAOP, AFD, MAEP (2005)** : *Rapport final du PAOP*, Kpalimé, 54 p. + annexes.
317. **PAZZI R. (1979)** : *Introduction à l'histoire de l'aire culturelle Adja-Tado*, Université du Bénin, INSE, Lomé, p. 85 à 170.
318. **PELISSIER P., SAUTTER G. (Eds) (1970)** : *Terroirs africains et malgaches. Etudes rurales*, EHESS, Paris, p. 37-39.
319. **PETITHUGUENIN P. (1994)** : Togo. In CIRAD (1994) : *La compétitivité des cafés africains*. Rapport d'étude, Paris, p. 67-83.
320. **PINGALI P., BIGOT Y., BINSWANGER H. M. (1987)** : *La mécanisation agricole en Afrique Subsaharienne*, Banque Mondiale, Washington, 204 p.
321. **PLOT B. (1986)** : *Ecrire une thèse ou un mémoire en Sciences Humaines*. Editions Champion, Paris, 305 p.
322. **PONTIE G., RAYMOND C, RUF T. (1984)** : *Evaluation a posteriori de la rénovation caféière et cacaoyère au Togo*. Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement, Paris, 360 p.
323. **POUABOU L. (2004)** : *Les politiques d'aménagement et de développement rural en Afrique subsaharienne : recherche bibliographique*. Mémoire pour l'obtention du DEA de Géographie, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, 59 p.
324. **POQUIN J. (1957)** : *Les relations économiques extérieures des pays d'Afrique noire de l'Union françaises, 1925-1955*. Armand Colin, Paris, 287 p.
325. **PRADELEIX L., BARANGER C., JOUVE Ph. (2003)** : L'organisation spatiale des exploitations d'Irati et de Telxeira Soares (Etat du Parama-Brésil) : une compatibilité entre élevage laitier et système de culture à base de couverture végétale. In *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux*, Actes du colloque international, Montpellier, France, 25-27 février 2003. CNEARC- SAGERT, 2003, p.93-102.
326. **PURSEGLOVE J. W. (1976)** : *Tropical Crops*. Dicotyledons, Longmans, London, 107 p.
327. **QUESNEL A. (1981)** : *Déplacements, Changements démographiques et sociaux en économie de plantation. Le cas du Plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo)*. Thèse de 3^e cycle, ORSTOM, Paris, 426 p.
328. **QUESNEL A., VIMARD P. (1987)** : *Système de production et dynamique de la population en économie de plantation. Un exemple : Le Plateau de Dayes (Sud -Ouest Togo)*. *Cahiers de l'ORSTOM*, Séries Sciences Humaines, vol 23, n° 2-4, Paris, p. 483- 503.
329. **QUESNEL A et VIMARD P. (1988)** : *Dynamique de population en économie de plantation*. Le Plateau de Dayes au Sud-Ouest du Togo. Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses, Paris, 507 p.
330. **QUESNEL A. (1996)** : *Population et devenir des agricultures africaines*. In GENDREAU F., GUBRY P et VERON J. (1996, Dir) : *Population et environnement dans les pays du Sud*. Editions Karthala, Paris, p. 114-124.

331. **RAISON J. P. (1991)** : Perspectives sectorielles, croissance des risques et accélération des mutations dans les agricultures africaines : Perspectives pour la fin du millénaire. In BEAUD M., VERNIERES M. (Dir) (1991) : *L'avenir des Tiers -mondes*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 171-192.
332. **RAKOTONIRAINY G. (1989)**: The Dynamics of Land Tenure in Highlands of Madagascar. In FAO (1989): *The Dynamics of Land Tenure and Agrarian systems in Africa*, Ten years of follow-up, Rome, p. 160-194.
333. **RATORO RAMIARANTSOA H. (1991)** : *La dynamique des paysages sur les hautes terres centrales malgaches et leur bordure orientale*. Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, 405 p.
334. **RAYMOND G., FAURE G., PESONNS (1991)** : Pratiques Paysannes en zones cotonnières face à l'augmentation de la pression foncière (Nord-Togo et Sud-Mali). In *Savanes d'Afrique, terres fertiles ?* Actes des Rencontres internationales, Ministère de la Coopération et du Développement / CIRAD Montpellier, 10-14 décembre 1990, p. 173-194.
335. **RENARD J. (2002)** : *Les mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde*. Armand Colin, Paris, 222 p.
336. **RENDU M. A. (1989)** : Gel de terres, abandon de l'espace rural, désertification du territoire. *Le Monde*, Paris, 25 mai 1989.
337. **RIVIERE C. (1981)** : *Anthropologie religieuse des Ewé du Togo*. Nouvelles Editions Africaines- Togo, Lomé, 215 p.
338. **RITNER P. (1960)**: *Death of Africa*. The Macmillan Company, New York.
339. **ROBESPIERRE M. (1794)**: Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales. Discours prononcé à la tribune de la Convention in *La fête de l'Agriculture*, bulletin n°29, mars 2004, Ventôse, p.1.
340. **ROSSI G. (1984)** : L'évolution bioclimatique actuelle de la région des plateaux (sud-ouest du Togo). In *géodynamique externe, étude intégrée du milieu naturel. Revue de géomorphologie dynamique*, vol.33, n°2, p. 57-72.
341. **RUF T. (1985)** : La diversité des répercussions paysannes au projet de rénovation de la caféière et de la cacaoyère togolaises. In : *Les Cahiers de la Recherche -Développement n°8, dynamiques agricoles en zones forestières*, CIRAD, Montpellier, p.35-45.
342. **RUF F. (1988)** : *Stratification en économie de plantation ivoirienne*. Thèse soutenue à Paris X, 1393 p.
343. **RUTHENBERG H. (1980)**: "*Farming systems in the Tropics*". Clarendon Press, Oxford, 424 p.
344. **SAFICC (1995)** : *Rapport intermédiaire sur les filières agricoles*. SAFICC, Kpalimé, p.16,
345. **SAFICC (1996)** : *Evaluation des plantations caféières et cacaoyères*. Rapport d'étude, Kpalimé, 14 p.
346. **SAMLABA Y. W. (1986)** : *L'influence économique des régimes fonciers sur des systèmes productifs agricoles : Région des plateaux (Togo)*. Ecole Supérieure d'Agronomie, Université de Lomé, 98 p.
347. **SAUTTER G. (1957)** : Terroirs Tropicaux. Structures agraires et paysages ruraux. *Annales de l'Est*, mémoire n° 17, Nancy, p.19-161.
348. **SAUTTER G. et PELISSIER P. (1964)** : Pour un atlas des terroirs africains, structure type d'une étude de terroir. *L'homme*. Paris IV, p. 56 – 72.
349. **SCHWARTZ A et P. (1986)** : *La culture de rente se nourrit-elle de la famine en Afrique ? L'exemple du Togo*. ORSTOM, 12 p.

350. **SCHWARTZ-PILLET A. M et LUCIEN-BRUN B. (1987):** *Les migrations rurales des Kabyè et des Losso (Togo)*. Editions ORSTOM, Paris, 391 p.
351. **SEBILLOTTE M. (1985) :** La jachère : Eléments pour une théorie. In *A travers champs agronomes et géographes*, ORSTOM, coll. Colloques et séminaires p.175-229.
352. **SEBILLOTTE M. (1990) :** Système de Culture, un Concept opératoire pour les agronomes. In *Les systèmes de culture*, INRA, Paris, p.165-196.
353. **SINGER H. W. (1987):** *The African food crisis and the Role of food Aid in Coping with it*. Discours prononcé au colloque sur la sécurité alimentaire mondiale, 16 Octobre, Tokyo, p. 59-65.
354. **SOFRECO (1999) :** *Projet d'appui aux organisations professionnelles agricoles des producteurs de café et de cacao*. Rapport de mission réalisée par ROCABOY J. C., Kpalimé, 20 p. + annexes.
355. **SOFRECO (2001) :** *Projet d'appui à la mise en place d'une organisation interprofessionnelle pour le café et le cacao*. Rapport de mission, Kpalimé, 32 p.
356. **SOTED (1989) :** *Dynamique des régimes fonciers et des systèmes agraires dans les régions septentrionales du Togo*, SOTED, Lomé, 160 p.
357. **SOTONG S. (1983) :** *La vie rurale dans l'espace forestier du Cameroun, du Congo, du Gabon : Bibliographie signalétique et analytique*. Mémoire de DEA de Géographie et Ecologie Tropicale, Université de Bordeaux III, UER de géographie, Centre d'Etudes de Géographie Tropicale du CNRS, 85 p.
358. **SOUMANA I. (1995) :** La recherche sur les systèmes de production au Sahel. In, *Agri-culture en mutation, Actes du colloque SPP/E tenu à Niamey du 14 au 15 décembre 1995, Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Niamey, p. 27-38.
359. **STAVENHAGEN R. (1974) :** Structures agraires et sous-développement en Afrique et Amérique Latine. *L'Homme et la société*, revue internationale de recherche et de synthèses sociologiques, n°33-34, décembre 1974, éditions Anthropos, Paris, p. 37-53.
360. **TCHAMIE T. K. (1998) :** Facteur Humain et évolution des forêts mésophiles de la Région des Plateaux (Sud-Ouest Togo). *Actes des Premières journées géographiques du Togo, Environnement et développement en Afrique, Lomé, du 10 au 13 février 1998, Travaux et recherches géographiques*, Presses de l'Université du Bénin, Lomé, p. 31-49.
361. **TCHAMOUZA W. (2000) :** *Evolution récente du milieu naturel dans la préfecture d'Amou – Sud. (Sud - Ouest du Togo)*. Mémoire de maîtrise en géographie physique, Université de Lomé, Lomé, 92 p.
362. **TCHEINTI-NABINE T. (2000) :** *Pratiques paysannes et dynamique des systèmes agraires dans la région centrale du Togo*. Thèse de doctorat de géographie, Université du Bénin, Lomé, 445 p. + annexes.
363. **TENU K. (1992) :** *Cultures d'exportation et cultures vivrières : substitution ou complémentarité ? Approche théorique avec l'application aux cas du Togo, du Sénégal et du Rwanda*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Clermont I, Clermont-Ferrand, 253 p.
364. **TERTRAIS, J.P. (2003) :** Pour comprendre la « crise » agricole. *Agriculture, agroalimentaire et Santé publique*. Groupe la Commune (Rennes), éditions du monde Libertaire, Paris. 48 p.
365. **TETE-ADJALOGO T. G. (1998) :** *De la colonisation allemande au Deutsche- Togo Bund*. L'harmattan, Paris, Montréal, 228 p.
366. **TULET J-Ch., CHARLEY B. et PILLEBOUE J. (1994) :** *Paysanneries du café des hautes terres tropicales : Afrique et Amérique latine*. Editions Karthala, Paris, 325 p.

367. **TUJAGUE L. (2004)** : Le maraîchage en économie de plantation : une alternative à la crise économique et sociale ? Le cas de la tomate dans la région d'Abengourou en Côte d'Ivoire. In *Afrique contemporaine*. CAIRN, n° 210, Bibliothèque nationale de France, Paris, p. 171-190. [Disponible sur le site www.cairn.info]
368. **VANPREAT C. L. (1980)** : *Cartographie du couvert végétal et étude de ses modifications*. FAO/PNUE, Rome 1980, 1980.
369. **VENNETIER P. (1993)** : *Innovation et développement rural dans les pays tropicaux*. CEGET, CNRS, espaces tropicaux, Bordeaux, n°8, 214 p.
370. **VEYRET Y. (2000)** : *Géo-environnement*. Editions Armand Colin, collection Campus, Paris, p. 24-31.
371. **VIDAL DE LA BLACHE P. (1911)** : Les genres de vie dans la géographie humaine. *Annales de géographie*. Paris, p. 193-212 et 289-304.
372. **VIGNIKIN K. (1998)** : *Crise de subsistance économique des ménages agricoles et émigration rurale : le cas du Sud-Togo*. In GENDREAU et al. (1998, Dir) : *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*. Editions ESTEM, collection Universités francophones, Paris p. 283-299.
373. **VIMENYO M.(2006)** : *Le port autonome de Lomé et son arrière-pays*. Thèse de géographie des transports, Université de Lomé, Lomé, 344 p.
374. **WEBER J. (1977)** : Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre Sud. *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines n°2, Paris, p. 112-139.
375. **WEGBE K. (2001)** : *Le scolyte des fruits du caféier (Hypothenemus hampei Ferr.) au Togo : Etat actuel et perspectives*. 19^e Colloque de l'Association Scientifique Internationale du Café. Trieste (Italie) 14 au 18 mai 2001, 5 p.
376. **WEGBE K. (2004)** : *Contribution à la gestion agro-écologique des scolytes Hypothenemus hampei Ferr. (Coleoptera : Scolytidae) dans les caféières du Togo*. Thèse de l'Université Paul Sabatier, Toulouse France, 148 p.
377. **WEGBE K., TOSSAH B. K., BEKOU K. (2006)** : *Point sur les travaux réalisés sur le Swollen shoot au Togo*. Réunion de concertation sur le problème de Swollen shoot en Afrique de l'Ouest, Accra, 13-14 novembre 2006, 5 p.
378. **YAPI-DIAHOU A. (2003)** : *La recherche urbaine à l'épreuve des milieux marginalisés dans la ville : Réflexion sur les défis méthodologiques en sciences humaines*. Collection recherche et méthodologie, éditions universitaires de Côte d'Ivoire, Abidjan, 123 p.
379. **YAPI-DIAHOU A. (2005)** : *Les défis de l'Aménagement du Territoire et de l'intégration en Afrique de l'Ouest*. Notes de cours, Université de Lomé, 11 p.
380. **YLSKYLA-PEURALAHITI J. (2003)** : "Biodiversity: a new spatial challenge for finish agri-environmental policies?" In *Journal of Rural studies*, volume 19, n°2, April 2003, Finland, p. 215-231.
381. **ZIEGLER J. (1980)** : *Main basse sur l'Afrique*. Editions du Seuil, Paris, 290 p.

LISTE DES CARTES, FIGURES, TABLEAUX, CLICHES

LISTE DES CARTES

CARTES	PAGES
Carte n°1 : Situation géographique de la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo	4
Carte n°2 : Localisation des terroirs d'étude	29
Carte n°3 : Organisation territoriale du Togo allemand	35
Carte n°4 : Le partage du Togo allemand	38
Carte n°5 : Organisation administrative du Togo par les Français	40
Carte n°6a : Evolution du découpage administratif du Togo de 1960 à 1970	42
Carte n°6b : Evolution du découpage administratif du Togo de 1980 à 2005	43
Carte n°7 : Cadre naturel de la partie ouest de la Région des Plateaux	44
Carte n°8 : Relief de la partie ouest de la Région des Plateaux	46
Carte n°9 : Les unités structurales du Togo	49
Carte n°10 : Position des masses d'air en Afrique occidentale	51
Carte n°11 : Les isohyètes du sud –ouest du Togo	53
Carte n°12 : Les types de sols dans la Région des Plateaux	63
Carte n°13 : Le réseau hydrographique des Plateaux -Ouest	66
Carte n°14 : Carte des formations végétales du Togo	69
Carte n°15 : Carte de la migration des Ewé : exode de Notsè	74
Carte n°16: La zone de peuplement akposso	80
Carte n°17 : La zone de peuplement akébou	84
Carte n°18: La migration kabyè-lamba-naoudemba	87
Carte n°19 : Carte des densités du Togo	95
Carte n°20: Carte des densités par sous-secteurs de production-Plateaux Ouest	96
Carte n°21 : Participation des secteurs au programme SRCC de replantation	182
Carte n° 22 : Degré de déprise suivant les sous-secteurs de production enquêtés	268
Carte n°23 : Migration interne et hors des Plateaux Ouest	294
Carte n°24 : Evolution du couvert végétal dans le sous-secteur du Litimé de 1952 à 2005	326

LISTE DES FIGURES

FIGURE	PAGES
Figure n°1 : Diagrammes des normales pluviométriques de quatre stations en zone d'économie de plantation (1971-2000)	55
Figure n°2 : Evolution des températures minimales, maximales et moyennes de Kouma-Konda de 1980 à 2000	57
Figure n°3 : Courbes indiquant les normales thermiques (T1961-1990) de deux stations météorologiques de la Région des Plateaux : Atakpamé et Atilakoutsé	58
Figure n°4 : Durée d'insolation à la station météorologique de Badou-Tomégbé	60
Figure n°5 : Pyramide des âges de la Région des Plateaux en 2004	91
Figure n°6 : Répartition des CUPP en fonction du nombre d'enfants par ménage	92
Figure n°7 : Calendrier agricole en vigueur dans l'ouest des Plateaux	106
Figure n°8 : Répartition (en %) des CUPP suivant la religion pratiquée	111
Figure n°9 : Part totale du binôme café-cacao dans les exportations de 1949 à 1964	120
Figure n°10 : Les prix moyens aux producteurs du café et du cacao de 1949 à 1956 (en FCFA/Kg).	130
Figure n°11 : Les prix moyens aux producteurs du café et du cacao sous la stabilisation (FCFA : Kg).	131
Figure n°12 : Circuits intérieurs de commercialisation du café et du cacao sous l'OPAT	133
Figure n°13 : Circuits intérieurs de commercialisation avec la libéralisation	135
Figure n°14 : Aspect général de l'habitation par unité paysanne de production	139
Figure n°15 : Répartition des CUPP en fonction de leurs ethnies	143
Figure n°16 : Répartition des CUPP selon le degré de réduction de la taille des plantations	156
Figure n°17 : Répartition (en %) des CUPP suivant l'état de réduction de la taille initiale de leur plantation	157
Figure n°18 : Répartition des CUPP suivant l'abandon définitif ou non de leurs plantations	158
Figure n°19 : Répartition des CUPP suivant leur opinion sur la période la plus marquée par la déprise des plantations	162
Figure n°20 : Répartition (en %) des CUPP selon la période de mise en place de leurs plantations	165
Figure n°21 : Répartition des CUPP en fonction de l'âge	174
Figure n°22 : Evolution de la production du café et du cacao de 1960/61 à 1991/92	184
Figure n°23 : Evolution de la production du café et du cacao de 1991/92 à 1995/96	186
Figure n°24 : Variation des prix aux producteurs et des cours mondiaux du café de 1974/75 à 1994/95	187
Figure n°25 : Variation des prix aux producteurs et des cours mondiaux du cacao de 1975/76 à 1994/95	188
Figure n°26 : Evolution numérique des GPCC	190
Figure n°27 : Evolution numérique des membres des GPCC	191

FIGURE	PAGES
Figure n°28 : Evolution de la production moyenne et taux moyen de croissance du café de 1991-1992 à 2001-2002.	193
Figure n°29 : Evolution comparée de la production du binôme café-cacao et de celle du coton	196
Figure n°30 : Produits agricoles de 1 ^{er} rang par UPP pour la période d'avant déprise.	203
Figure n°31 : Produits agricole les plus valorisés de 2 ^e rang dans le système cultural d'avant déprise	204
Figure n°32 : Culture de premier rang par UPP, pratiquée de nos jours	206
Figure n°33 : Culture de second rang par UPP pratiquée de nos jours	207
Figure n°34 : Culture de troisième rang par UPP pratiquée de nos jours	208
Figure n°35 : Culture de quatrième rang par UPP pratiquée de nos jours	209
Figure n°36 : Culture de cinquième rang par UPP pratiquée de nos jours	210
Figure n°37 : Evolution en tonnes de la production cotonnière de 1991/92 à 2003/04 dans l'ouest de la Région des Plateaux	216
Figure n°38 : Evolution de la production du maïs dans les Plateaux-Ouest de 1996/97 à 2004/05	225
Figure n°39 : Durée comparée de la pratique de la jachère dans la Régions des Plateaux Ouest	237
Figure n°40 : Les modes actuels d'accès au sol	245
Figure n°41 : Evolution de la superficie moyenne par UPP suivant les secteurs de production entre la période de prospérité et celle de déprise	254
Figure n°42 : Situation globale de l'habitat selon les périodes de mise en place des concessions.	255
Figure n°43 : Situation des CUPP selon leur statut domiciliaire	256
Figure n°44 : Evolution de la population du Litimé	291
Figure n°45 : Fréquence de retour périodique des allochtones dans leur village d'origine	292
Figure n°46 : Répartition des CUPP suivant les sources de revenus au cours de la campagne agricole 2004-2005	301
Figure n°47 : Répartition des CUPP selon leur revenu total pour la campagne 2004-2005	302
Figure n°48 : Répartition des CUPP suivant le montant total de leurs revenus par rapport à leur statut de planteur ou de non planteur	304
Figure n°49: Diagramme des postes de dépenses des UPP exprimés en pourcentage	305
Figure n°50 : Répartition (en %) des CUPP suivant le nombre moyen de repas quotidien	320
Figure n°51 : Variation annuelle des précipitations (en mm) de 1995 à 2005 à la station d'Atakpamé	330
Figure n°52 : Evolution interannuelle des précipitations à la station d'Atakpamé	331
Figure n°53: Evolution interannuelle des précipitations à la station de Kouma-Konda (1990 à 2000)	332
Figure n°54 : Evolution interannuelle de la température à Atakpamé (1995 à 2005)	333
Figure n°55 : Opinion des CUPP sur la qualité des terres exploitées	335
Figure n°56 : Evolution des quantités et valeurs du café exporté	349
Figure n°57 : Evolution des quantités et valeurs du cacao exporté	350

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU	PAGES
Tableau n°1 : Liste des secteurs, sous-secteurs et zones de production ciblées par l'enquête	28
Tableau n°2 : Hauteurs (en mm) annuelles de pluies de 2001 à 2004	54
Tableau n°3 : Variations annuelles des précipitations (en mm) de 1995 à 2005 à Atakpamé	54
Tableau n°4 : Variation annuelle des températures (en °C) à Atakpamé de 1995 à 2005	59
Tableau n°5 : Données de l'humidité relative moyenne mensuelle (en %) de 1990 à 1998 : station de Badou-Tomégbé	61
Tableau n°6 : Quelques caractéristiques physiques liées à l'aptitude des sols dans la Région des Plateaux au Togo	64
Tableau n°7 : Evolution du tonnage de certains produits agricoles entre les deux guerres mondiales	89
Tableau n°8: Répartition des CUPP en fonction de leur statut matrimonial	92
Tableau n°9 : Valeur et part du café et du cacao dans le total des exportations de 1949 à 1964 (valeur en millions de FCFA)	119
Tableau n°10 : Principales maisons de commerce et leurs réalisations, en 1957	129
Tableau n°11: Les résultats de la stabilisation des caisses du cacao et du café de 1955 à 1962 (en millions de FCFA)	132
Tableau n°12: Pays importateurs de café et de cacao du Togo	136
Tableau n°13 : Situation des écoles par circonscription à l'époque allemande.	144
Tableau n°14 : Evaluation des plantations caféières mises en place de 1973 à 1995 par la SRCC et la SAFICC	160
Tableau n°15: Evaluation des plantations cacaoyères mises en place de 1973 à 1995 par la SRCC et la SAFICC	161
Tableau n°16 : Répartition (en %) des plantations et superficies par préfecture selon la présence ou non de maladies et de parasites	168
Tableau n°17: Evaluation des dégâts d'incendie, hameau de Logba-kopé, le 23 février 1995	171
Tableau n°18: Coût de production à l'ha du café	176
Tableau n°19 : Coût de production à l'ha du cacao	177
Tableau n°20 : Evolution comparée de la production collectée des OPA par rapport à la production nationale	192
Tableau n°21 : Evolution du prix FOB et part du prix d'achat au producteur de café et du cacao de 1988 à 2005	195
Tableau n°22 : Répartition des CUPP en fonction de la durée d'abandon des plantations et du secteur de production	198
Tableau n°23: Quelques produits agricoles et leur valeur marchande dans les Plateaux -ouest	214
Tableau n°24 : Répartition des CUPP en fonction de la durée ancienne de la jachère	236
Tableau n°25 : Répartition des CUPP suivant la durée actuelle de la jachère	237
Tableau n°26 : Evolution des distances moyennes parcourues jusqu'aux champs	250
Tableau n°27 : Evolution en pourcentage des surfaces cultivées	253

TABEAU	PAGES
Tableau n°28 : Répartition des CUPP suivant les revenus tirés de la vente du café-cacao entre la campagne 2002-2003 et la campagne 2004-2005	296
Tableau n°29 : Répartition des CUPP suivant leur revenu café-cacao et selon leur statut d'exploitant organisé ou de non organisé en 2004-2005	297
Tableau n°30 : Répartition des CUPP en fonction des revenus tirés des cultures vivrières de base	298
Tableau n°31 : Répartition des CUPP selon les revenus (en F CFA) tirés de la vente des autres cultures de la campagne 2002- 2003 à la campagne 2004-2005	299
Tableau n°32 : Répartition des CUPP selon les revenus tirés des activités extra-agricoles (en F CFA) de la campagne 2002- 2003 à la campagne 2004-2005	300
Tableau n°33 : Besoins moyens exprimés et dépenses réelles couvertes pour une année par UPP	308
Tableau n°34 : Quantité approximative de planches et bois d'œuvre exploitées de cure-dents transités par les gares routières et ferroviaires de Kpalimé et de Blitta	323
Tableau n°35 : Composition chimique des fèves de café	343
Tableau n°36 : Composition chimique des cotylédons de fèves de cacao fermentées et non fermentées après séchage	345

LISTE DES PHOTOS

Photo	PAGES
Photo n°1 : Une unité de l'habitat dispersé dans les environs de Béthel	101
Photo n°2 : Une unité de l'habitat groupé du village de Kpadapé	102
Photo n°3 : L'une des forêts sacrées desquelles tiennent leur nom les massifs des fétiches	109
Photo n°4 : La pépinière, une innovation dans les stratégies de plantation du caféier et du cacaoyer	127
Photo n°5 : Un exemple d'habitation traditionnelle précaire à Edjéré sur le plateau de Danyi	139
Photo n°6 : Une habitation traditionnelle améliorée à Azafi sur le plateau akposso	140
Photo n°7 : Une habitation semi-moderne à Nyivé, un terroir frontalier dans Kloto	141
Photo n°8 : Une habitation moderne à l'entrée d'Anonoé dans le Litimé	141
Photo n°9 : Une plantation de café et cacao envahie par la brousse à Anonoé dans le Litimé	152
Photo n°10 : Une ancienne plantation à Adomi-Abra : un champ de cacao abandonné	153
Photo n°11 : Une ancienne plantation convertie vers d'autres productions à Agou-Nyogbo	155
Photo n°12 : Un cacaoyer attaqué par le <i>Phytophthora megakarya</i> à Agou-Apégamé	167
Photo n°13 : Les feux de brousse : un danger pour les plantations	170
Photo n°14 : Une combinaison de plusieurs cultures dans une caféière en disparition à Lavié dans le Koto	212
Photo n°15 : Une association du palmier à huile et de bananiers sur déprise caféière dans la plaine d'Agou	212
Photo n°16 : Une association palmier à huile-maïs à Brounfou dans l'Akébou	213

Photo	PAGES
Photo n°17 : Vue partielle d'un champ de coton en maturation à Kpélé-Elé	217
Photo n°18 : Une palmeraie moderne à Woamé dans le Kloto	218
Photo n°19 : Un champ d'orangers sur déprise cacaoyère dans la région de Kloto	221
Photo n°20 : Vue partielle d'un champ de soja dans les environs de Kpalimé	223
Photo n°21 : Une conversion progressive d'une cacaoyère vers la culture du manioc à Agou-Nyogbo-Agbétiko	226
Photo n°22 : Un bas-fond en préparation pour la production du riz dans le Litimé	228
Photo n°23 : Dans une exploitation de gingembre à Kpété-Mangoassi, une femme aidée de son enfant, rassemble la production	229
Photo n°24 : Le champ du sorgho, un phénomène agraire nouveau dans la plaine d'Agou	230
Photo n°25 : Au cœur du terroir de Béthel, une maison en ruine	257
Photo n°26 : Une maison de métayers allochtones abandonnée depuis une quinzaine d'années à Danyi Atigba	258
Photo n°27 : Des toitures complètement roussies à Kpélé-Elé	259
Photo n°28 : L'état d'ablation de la moitié gauche de la chaussée de la route entre Kessibo-wawa et Abrewanko dans le Litimé	261
Photo n°29 : Une route anciennement asphaltée, aujourd'hui réduite à une piste : le tronçon Ananikopé à Badou-Dzindzi dans le Litimé	262
Photo n°30 : L'état dégradé d'une rue à Kpadapé	263
Photo n°31 : L'Ecole Primaire Evangélique du terroir de Béthel construite en 1925	313
Photo n°32 : Un important dispensaire dans le Kloto, aujourd'hui frappé de délabrement	313
Photo n°33 : Une école de développement et d'initiative locale à Agnigandzin sur les contreforts montagneux de Kloto-Ouest	314
Photo n°34 : L'exploitation du bois-d'œuvre : un facteur de dégradation de l'environnement	325
Photo n°35 : Une plantation caféière progressivement éliminée par le <i>Chromolaena odorata</i>	328
Photo n°36 : Entre Témédja et Okou, un bloc de roche éboulé du versant obstrue la moitié de la chaussée	337
Photo n°37 : Vue d'un planteur. Son appareil évoque la vie et la richesse du planteur	347
Photo n°38 : En pleine ville de Lomé, des vendeurs du café mélangé au thé, peu à peu se sédentarisent et se constituent en un mini marché	351
Photo n°39 : L'un des attrayants paysages naturels à l'entrée de Mangoassi dans le Litimé	355
Photo n°40 : La cascade de Kpimé : l'un des points attrayants à même de promouvoir le secteur touristique	355

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

1. Tableaux et statistiques diverses

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU	PAGES
Tableau n°1.1 : Procédure présumée du choix aléatoire proportionnel des CUPP dans les terroirs d'étude	404
Tableau n°1.2 : Répartition par âge et par sexe de la population de la Région des Plateaux en 2004	405
Tableau n°1.3 : Evolution de la production en tonne des principales cultures d'exportation du Togo	406
Tableau n°1.4 : Prix (en F CFA) au producteur du kg de café et de cacao	407
Tableau n°1.5 : Classement par ordre décroissant des produits selon l'ordre d'importance dans le système cultural (tableau récapitulatif)	408
Tableau n°1.6 : Evolution de la production (en tonnes) du coton dans les Plateaux-Ouest	409
Tableau n°1.7 : Les Unions de groupements de producteurs de café et de cacao (UGPCC) et leurs sièges dans la zone d'étude	409
Tableau n°1.8 : Comparaison de la pluviométrie de l'année 2004 à celle de l'année 2003, à la moyenne sur 5 et 10 années	409

2. QUESTIONNAIRE ET GUIDE D'ENTRETIEN

2.1 Questionnaire d'enquête	410
2.2. Guide d'entretien	424

1. TABLEAUX ET STATISTIQUES DIVERS

Tableau n°1.1 : Procédure présumée du choix aléatoire proportionnel des CUPP dans les terroirs d'étude

Village	Population 2005	Taux de sondage	Echantillon prévu
Badou-Dzindzi	3632	4,252 %	24
Béthel	528	4,252 %	3
Kpété-Béna	2090	4,252 %	14
Agou- Apégamé	1921	4,252 %	13
Kébo-Dalavé,	814	4,252 %	5
Kébo-Dzigbé	703	4,252 %	5
Djon-Kotora	5638	4,252 %	37
Sérégbéné	1989	4,252 %	13
Zogbégan	3025	4,252 %	20
Gobé	2477	4,252 %	16
Amou-Oblo	10077	4,252 %	66
Sodo	4051	4,252 %	26
Atigba	2275	4,252 %	15
Elevagnon	4075	4,252 %	27
Kpélé-Elé	11607	4,252 %	76
Kpélé-Goudévé	2145	4,252 %	14
Kpadapé	5131	4,252 %	33
Agomé-Tomégbé	3855	4,252 %	25
Total	66033	4,252 %	432

Tableau n°1.2 : Répartition par âge et par sexe de la population de la Région des Plateaux en 2004

Tranches d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
0-4 ans	81574	2,94	80873	2,75	162447	2,84
5-9 ans	101762	17,79	101996	17,14	203758	17,46
10-14 ans	85891	15,02	86592	14,55	172483	14,78
15-19 ans	62201	10,88	62901	10,57	125102	10,72
20-24 ans	46797	8,18	47497	7,98	94294	8,08
25-29 ans	39445	6,90	40611	6,82	80056	6,86
30-34 ans	32209	5,63	33843	5,69	66052	5,66
35-39 ans	29175	5,10	30575	5,14	59750	5,12
40-44 ans	23807	4,16	26024	4,37	49831	4,27
45-49 ans	15054	2,63	21590	3,63	36644	3,14
50-54 ans	14471	2,53	17622	2,96	32093	2,75
55-59 ans	11087	1,94	12603	2,12	23690	2,03
60-64 ans	9686	1,69	10970	1,84	20656	1,77
65-69 ans	6885	1,20	7352	1,24	14237	1,22
70-74 ans	5952	1,04	7002	1,18	12954	1,11
75-79 ans	3151	0,55	3734	0,63	6885	0,59
80 ans et +	2801	0,49	3267	0,55	6068	0,52
TOTAL	571948	100,00	595052	100,00	1167000	100,00

Sources : Nos calculs sur la base des données de la DGSCN, 2005.

**Tableau n°1.3 : Evolution de la production en tonne des principales cultures d'exportation
du Togo**

Année	Café	Cacao	Café-cacao	Coton
1959/60	4562	8889	13451	9000
1960/61	9956	12616	22572	9000
1961/62	10463	11460	21923	8000
1962/63	7061	10903	17964	8000
1963/64	18 536	13834	32370	6000
1964/65	8571	17587	26158	6200
1965/66	13588	14807	28395	7900
1966/67	5480	16317	21797	9300
1967/68	10516	18337	28853	9900
1968/69	17206	19979	37185	4000
1969/70	13795	23188	36983	5700
1970/71	13875	27878	41753	7100
1971/72	6458	29361	35819	6000
1972/73	6809	18604	25413	8800
1973/74	6639	16539	23178	10800
1974/75	7694	14577	22271	9800
1975/76	8712	17785	26497	7100
1976/77	10426	13979	24405	9700
1977/78	4702	16669	21371	7000
1978/79	6143	13502	19645	4500
1979/80	10 834	15554	25937	20000
1980/81	8883	16336	25219	23900
1981/82	9237	11018	20255	21100
1982/83	5941	9805	15746	25500
1983/84	2689	15573	18262	24600
1984/85	10066	9795	19861	54800
1985/86	8606	14272	22878	63500
1986/87	11400	12600	24000	79100
1987/88	12500	9257	21757	67200
1988/89	14500	7000	21500	86400
1989/90	12120	3250	15370	72000
1990/91	9200	7000	16200	99600
1991/92	25903	5199	31102	97000
1992/93	4052	4052	9490	93070
1993/94	9831	4812	14643	84400
1994/95	10534	6256	16790	120000
1995/96	5000	5000	10000	102091
1996/97	17507	14247	31754	146429
1997/98	10651	5710	16361	176237
1998/99	18610	6843	25453	187688
1999/00	16745	6943	23688	133949
2000/01	11689	6435	18124	117445
2001/02	6833	5735	12595	168340
2002/03	4465	7867	10200	186589
2003/04	5824	4939	10763	164209
2004/05	8208	3549	11755	-
2005/06	7634	4015	11649	-
2006/07	8827	7556	16383	-

Source : CCFCC/ DQM et données OPAT

Tableau n°1.4 : Prix (en F CFA) au producteur du kg de café et de cacao

Campagne	Café	Cacao
1970/71	75	93
1971/72	75	93
1972/73	80	93
1973/74	95	95
1974/75	105	115
1975/76	115	120
1976/77	125	130
1977/78	145	150
1978/79	180	200
1979/80	200	220
1980/81	200	220
1981/82	215	225
1982/83	235	235
1983/84	290	275
1984/85	315	300
1985/86	365	330
1986/87	400	360
1987/88	400	360
1988/89	350	300
1989/90	175	225
1990/91	175	250
1991/92	185	250
1992/93	185	250
1993/94	175	225
1994/95	650	550
1995/96	750	550
1996/97	682	450
1997/98	617	633
1998/99	542	447
1999/00	377	365
2000/01	276	488
2001/02	203	743
2002/03	326	933
2003/04	251	539
2004/05	282	595
2005/06	499	639
2006/07	593	680

Source : CCFCC/ DQM et données OPAT

Tableau n°1.4 : Prix (en F CFA) au producteur du kg de café et de cacao

Campagne	Café	Cacao
1970/71	75	93
1971/72	75	93
1972/73	80	93
1973/74	95	95
1974/75	105	115
1975/76	115	120
1976/77	125	130
1977/78	145	150
1978/79	180	200
1979/80	200	220
1980/81	200	220
1981/82	215	225
1982/83	235	235
1983/84	290	275
1984/85	315	300
1985/86	365	330
1986/87	400	360
1987/88	400	360
1988/89	350	300
1989/90	175	225
1990/91	175	250
1991/92	185	250
1992/93	185	250
1993/94	175	225
1994/95	650	550
1995/96	750	550
1996/97	682	450
1997/98	617	633
1998/99	542	447
1999/00	377	365
2000/01	276	488
2001/02	203	743
2002/03	326	933
2003/04	251	539
2004/05	282	595
2005/06	499	639
2006/07	593	680

Source : CCFCC/ DQM et données OPAT

Tableau n°1.5 : Classement par ordre décroissant des produits selon l'ordre d'importance dans le système cultural (tableau récapitulatif)

RANG DE LA CULTURE	1 ^{ère} culture	2 ^e culture	3 ^e culture	4 ^e culture	5 ^e culture
1 ^{er}	Maïs	Manioc	Maïs	Soja- Haricot/Manioc	Manioc
2 ^e	Palmier à huile	Maïs	Autres fruits	Palmier à huile	Banane/Soja- Haricot
3 ^e	Manioc	Café	Riz/Café	Igname	Igname
4 ^e	Soja/Haricot	Igname	Taro	Maïs	Riz/Palmier à huile
5 ^e	Café	Palmier/Haricot	palmier	Banane	Gingembre

Source : d'après les résultats de notre enquête effectuée en 2006.

Tableau n° 1.6 : Evolution de la production (en tonnes) du coton dans les Plateaux-Ouest

Campagne	Production en tonne du coton
1991/92	6855
1992/93	6526
1993/94	6638
1994/95	9549
1995/96	8571
1996/97	10181
1997/98	13343
1998/99	13353
1999/00	12465
2000/01	6858
2001/02	11670
2002/03	14646
2003/04	10815

Source : SOTOCO

Tableau n°1.7 : Les Unions de groupements de producteurs de café et de cacao (UGPCC) et leurs sièges dans la zone d'étude

N°	DENOMINATION	SIEGE
1	Agou	Agou
2	Kloto-centre	Kpalimé
3	Agbéyéyé	Adéta
4	Tsoménenyo	Danyi-Apéyéyé
5	Danyi-Nord	Danyi-Elavagnon
6	Amou-Nord	Amlamé-Agadzi
7	Amou-Sud	Amou-Oblo
8	Essèbuè	Klabè-Azafi
9	Asso	Gobè
10	Adiavu	Dzogbégan-Badou
11	Atsémawoè	Akébou
12	Iba	Badou

Source : FUPROCAT-GIE, 2006.

Tableau n°1.8 : Comparaison de la pluviométrie de l'année 2004 à celle de l'année 2003, puis à la moyenne sur 5 et 10 années

MOIS	Total 2003		Total 2004		Ecart2003		Moyenne sur 5 dernières années		Ecart 5ans		Moyenne sur 10 dernières années		Ecart/10ans	
	H	J	H	J	H	J	H	J	H	J	H	J	H	J
Stations	mm	J	mm	J	mm	J	Mm	J	mm	J	mm	J	mm	J
DRAEP-Agou	ND	ND	1057	64			ND	ND			ND	ND		
INFA -TOVE	1253	96	1246	99	-7	3	1480	108	-234	-9	1453	111	-207	-12
KUMA-KONDA	1587	137	1310	139	-277	2	1649	149	-339	-10	1538	148	-228	-9
ADETA	1344	92	1259	99	-85	7	1477	99	-218	0	ND	ND		
AGADJI	1691	79	1660	87	-31	8	1509	88	151	-1	1561	87	100	0
KOUGNOHOU	1251	85	1327	100	76	15	1260	97	68	3	1330	98	-3	2
BROUNFOU	1237	92	1519	88	282	-4	1266	81	253	7	ND	ND		
KLABE-AZAFI	1459	109	1580	120	121	11	1490	117	90	3	1529	112	51	8
GOBE	1624	115	1793	114	169	-1	1751	101	42	13	1739	100	55	14
TOMEGBE	1933	132	1997	147	-266	15	1461	118	206	29	1438	122	229	25

Source : d'après la DNM et PAOP.

2. QUESTIONNAIRE ET GUIDE D'ENTRETIEN UNIVERSITE DE LOME

Département de Géographie

Crise agraire et mutations rurales dans la zone d'économie caféière et cacaoyère

au Togo

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Nom de l'enquêteur.....
Date de l'enquête.....
Secteur d'enquête.....
Sous-secteur d'enquête.....
Zone de production ou localité.....
Nom du quartier ou du hameau.....
Nom de l'enquêté.....
N° de concession.....
Sexe de l'enquêté.....

	Questions et filtres	Variables	Codes	Pa
Q1	Code d'identification			
Q2	Quel âge avez-vous ?	15 – 24 ans..... 1 25 – 34..... 2 35 – 44..... 3 45 – 54..... 4 55 et plus..... 5		
Q3	Quel est votre état matrimonial ?	Célibataire..... 1 Marié à 1 femmes..... 2 Marié à 2 femmes..... 3 Marié à 3 femmes et plus..... 4 Veuf /veuve..... 5 Divorcé 6		
Q4	Quel est votre niveau d'instruction ?	Analphabète..... 1 1 ^{er} degré..... 2 2 ^e degré..... 3 3 ^e degré..... 4 Supérieur..... 5		
Q5	A quelle ethnie appartenez-vous ?	Akposso..... 1 Ewé..... 2 Kabyè..... 3 Ana, Ifè..... 4 Cotokoli..... 5		
Q6	Où êtes-vous né ?	Dans ce village..... 1 Dans cette zone..... 2 Dans cette préfecture..... 3 Dans les Plateaux-Ouest..... 4 Ailleurs (préciser)..... 5		
Q7	Combien de personnes vivent sous votre toit ? (Précisez le nombre)	Enfants 1 Epouses 2 Frères 3 Autres 4		
Q8	A quelle religion appartenez-vous ?	Religion traditionnelle 1 Catholique 2 Protestante 3 Musulmane 4 Autre (précisez) 5		
Q9	Depuis quand vivez-vous dans cette localité ?			
Q10	Précisez votre statut	Je suis originaire de la localité. 1 J'ai immigré..... 2		

	de résidence ?	Mon parent a immigré.....	3	
Q11	Si vous n'êtes pas originaire de ce village, quelle raison y a pu motiver votre installation ?	Raison agricole..... Poids de la tradition..... Raison scolaire..... Raison professionnelle..... Raison matrimoniale..... Autres..... OUI NON 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2		
Q12	Vous rendez-vous périodiquement dans votre localité d'origine ?	Oui..... Non.....	1 2	
Q13	Si oui, pourquoi ?	Simple visite..... Tradition..... Pour faire des réalisations..... Autres.....	1 2 3 4	
Q14	Nommez cette localité d'origine ?	Village..... Préfecture.....	1 2	
Q15	Combien de fois vous rendez-vous là, dans l'année ?	1 fois..... 2 fois..... 3 fois..... Autres, (Précisez).....	1 2 3 4	
Q16	Avez-vous l'intention de quitter un jour ce village d'accueil ?	Oui..... Non..... NSP.....	1 2 3	
Q17	Si non, pourquoi ?	Veillez sur la famille..... Vieillesse..... Pour être plus à l'aise..... Vœux d'autrui..... Retourner chez moi.....	1 2 3 4 5	
Q18	Si oui, pourquoi ?	Chercher mieux ailleurs..... Chercher du boulot..... Pauvreté des sols..... Crise du café, cacao..... Autres, raisons.....	1 2 3 4 5	
Q19	Y a-t-il des membres de votre ménage qui ont quitté cette localité pour d'autres localités ? Combien ?	Oui?..... Non?.....	1 2	
Q20	Si, oui, donnez des précisions	Tableau 1		
Q21	Où sont-ils donc partis ? en ville ou à la campagne	En ville..... A la campagne.....	1 2	

		NSP.....	3	
Q22	Une fois votre arrivée en pays Akposso ou l'arrivée de votre parent certaines cultures ont été Privilégiées : lesquelles ?	Café..... Cacao..... Café- cacao..... Palmier à huile..... Coton..... Fruits..... Maïs..... Manioc..... Riz..... Igname..... Taro..... Soja/haricot..... Autres.....	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13	1er 2e 3e 4e 5e
Q23	Les pratiquez vous en pure ou en association	En pure..... En association..... Pure+association.....	1 2 3	
Q24	A quoi étaient destinées les principales cultures?	A la vente..... A l'auto -consommation..... Vente+auto consommation.....	1 2 3	
Q25	Etiez-vous dès les débuts de vos travaux agricoles dans la zone propriétaire des terres que vous exploitez?	Oui..... Non.....	1 2	
Q26	Comment les aviez-vous obtenu?	Héritage..... Don..... Dibi-madibi..... Abusa..... Awuba..... Nkotokwanu..... Autres, précisez.....	OUI NON 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	
Q27	Où était situé votre champ principal ?	Terroir..... Modelé.....	1 2	
Q28	A quelle distance de votre habitat ? (en kilomètres)			
Q29	En moyenne quelles productions obteniez-vous par an?	Moins de 50 kg..... 50 - 100 kg..... 100 - 250 kg..... 250 -500 kg 500 -1000 kg.....	1 2 3 4 5	

		Plus de 1000 kg.....	6	☐	
Q30	Précisez, si vous avez cultivé du café /cacao?	Oui..... Non...(La réponse non invalide le questionnaire).....	1 2	☐ ☐	
Q31	Si oui En quelle période avez-vous ouvert vos premiers champs de café ou de cacao?	Avant 1960..... 60 - 70..... 70 - 80..... 80 - 90..... 90 - 2000..... 2000 – 2005.....	1 2 3 4 5 6	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Q32	Selon quelle méthode les avez-vous installées ?	Méthode traditionnelle..... Méthode SRCC..... Autre (précise).....	1 2 3	☐	
Q33	Quelle fut, dès vos périodes primitives la superficie maximale de vos champs	0 - 1ha..... 02-05..... 04-05..... 6 et plus.....	1 2 3 4	☐	
Q34	Croyez-vous que les cultures du café- cacao sont de plus en plus abandonnées	Oui..... Non..... NSP.....	1 2 3	☐	
Q35	Avez-vous abandonné définitivement vos plantations ?	Oui..... Non..... Autres.....	1 2 3	☐	
Q36	Avez-vous réduit la taille de de vos plantations ?	Oui..... Non.....	1 2	☐	
Q37	Si oui dans quelle proportion approximativement ?	Moitié..... Tiers..... Quart..... Autre.....	1 2 3 4	☐	
Q38	Si non, dans quelle proportion les avez-vous augmentées ?	Double..... Triple..... 1,5 fois..... 0,5 fois..... 0 fois..... Autres.....	1 2 3 4 5 6	☐	
Q39	Comment se présentent actuellement vos plantations ?	OUI NON Arrachées..... Converties..... Abandonnées..... A la brousse (> 5 ans) A la brousse (≥ 10 ans)..... Malades..... Réduites.....	1 2 1 1 1 1 1 1 1	2 2 2 2 2 2 2 2 2	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

		Autres cultures sous.....	1	2	☐
		brûlées.....	1	2	☐
		Autres.....	1	2	☐
Q40	Pourquoi abandonnez- vous vos plantations ?		OUI	NON	
		Vieillessement.....	1	2	☐
		Maladies.....	1	2	☐
		Déplacement.....	1	2	☐
		Baisse des prix.....	1	2	☐
		Feux de brousse.....	1	2	☐
		Coûts de production élevée.....	1	2	☐
		Manque de moyens.....	1	2	☐
Q41	Pourquoi beaucoup D'autres plantations sont abandonnées ?				
Q42	Quels sentiments avez-vous vis-à-vis de vos plantations ? justifiez		OUI	NON	
		Souffrance.....	1	2	☐
		Amour.....	1	2	☐
		Nostalgie.....	1	2	☐
		Regret.....	1	2	☐
		Autres.....	1	2	☐
Q43	Avez-vous été victime des dégâts de feux de brousse dans l'un de vos champs ?	Oui.....	1	2	☐
		Non.....	1	2	☐
Q44	Si oui, quelles en furent les conséquences?		OUI	NON	
		Plantations détruites.....	1	2	☐
		Champs détruits.....	1	2	☐
		Récoltes détruites.....	1	2	☐
		Maisons détruites.....	1	2	☐
		Autres (précisez).....	1	2	☐
Q45	Vos plantations ont-elles été déjà victimes de maladies	Oui.....	1	2	☐
		Non.....	1	2	☐
Q46	Si oui, lesquelles		OUI	NON	
		Schwollen Schoot.....	1	2	☐
		Pourriture brime.....	1	2	☐
		Insectes.....	1	2	☐
		Criquets.....	1	2	☐
		Autres.....	1	2	☐
Q47	Quelles furent vos solutions		OUI	NON	
		Entretien.....	1	2	☐
		Arrachage.....	1	2	☐
		Abandons.....	1	2	☐
		Autres.....	1	2	☐
Q48	Les efforts de l'Etat pour relancer cette production vous apparaissent-ils satisfaits?	Oui.....		1	☐
		Non.....		2	☐
		NSP.....		3	☐

Q49	Si non, pourquoi?	Baisse des prix..... 1 Négligence des planteurs..... 2 Non paiement..... 3 Agression des plantations..... 4 ou rénovation musclée..... 5 Autres (Précisez) ... 6		☐																					
Q50	L'avenir du café et du caco vous inquiète-t-il ? Pourquoi ?	Oui..... 1 Non..... 2 NSP..... 3		☐																					
Q51	Avec la crise cacaoyère et caféière y a-t-il des spéculations vers lesquelles de préférence vous vous orientez ? Pourquoi ?	Oui..... 1 Non..... 2		☐																					
Q52	Comment fertilisez-vous vos sols ?	<table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>OUI</th> <th>NON</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ne met rien.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Engrais vert.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Cendres après brûlés.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Engrais chimiques.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Compost.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Autres.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>		OUI	NON	Ne met rien.....	1	2	Engrais vert.....	1	2	Cendres après brûlés.....	1	2	Engrais chimiques.....	1	2	Compost.....	1	2	Autres.....	1	2		☐
	OUI	NON																							
Ne met rien.....	1	2																							
Engrais vert.....	1	2																							
Cendres après brûlés.....	1	2																							
Engrais chimiques.....	1	2																							
Compost.....	1	2																							
Autres.....	1	2																							
Q53	Quels outils utilisez-vous?	Traditionnels..... 1 Modernes..... 2 Mixte..... 3		☐																					
Q54	Pratiquiez-vous auparavant la jachère ?	Oui..... 1 Non..... 2		☐																					
Q55	Si oui, combien d'années durait-elle en moyenne ?	0 - 3 ans..... 1 3 - 6 ans..... 2 6 - 9 ans..... 3 9 ans et plus..... 4		☐																					
Q56	Pratiquez-vous encore la jachère ?	Oui..... 1 Non..... 2		☐																					
Q57	Si, oui combien d'années dure t-elle en moyenne ?	0 - 3 ans..... 1 3 - 6 ans..... 2 6 - 9 ans..... 3 9 ans et plus..... 4		☐																					
Q58	Avez-vous bâti une habitation ?	Oui..... 1 Non..... 2		☐																					
Q59	Quel est votre statut de résidence ?	locataire..... 1 propriétaire..... 2 résident chez un parent..... 3		☐																					

		Autre.....	4	
Q60	Quel est votre mode d'exploitation	Individuel..... Familial..... Collectif.....	1 2 3	☐
Q61	Bénéficiez-vous d'un encadrement ?	Oui Non.....	1 2	☐
Q62	Si oui de quelle structure ?			
Q63	Que pensez-vous des potentialités actuelles des terres ?	Médiocres..... Dégradées..... Bonnes..... Très bonnes.....	1 2 3 4	☐
Q64	Combien de fois mangez-vous par jour?	1 fois..... 2 fois..... 3 fois..... 4 fois..... Autres	1 2 3 4	☐
Q65	Mangez-vous à votre faim toute l'année?	Oui..... Non..... NSP.....	1 2 3	☐
Q66	Pourquoi, selon vous, les gens souffrent –ils dans la localité?			
Q67	Bénéficiez-vous des crédits agricoles?	Oui..... Non..... Si oui, de quel organisme?.....	1 2 3	☐
Q68	Les structures agraires ont beaucoup évolué dans le milieu. Pouvez-vous affirmer que les modifications ont été très profondes dans les pratiques agraires	Oui..... Non..... NSP.....	1 2 3	☐
Q69	Si oui, à quand remonteraient les changements agraires ?	1960-1970..... 1970-1980..... 1980-1990..... 1990-2000..... 2000-2005.....	1 2 3 4 5	☐
Q70	Comment réagissez-vous face à l'abandon des plantations du café cacao (stratégies agricoles)			
Q71	Avez-vous introduit de nouvelles techniques dans votre système agricole ? Si oui, lesquelles ?	Oui..... Non.....	1 2	☐

Q72	Vers quelles cultures vous tournez vous par ordre de préférence (se référer à Q28)		1er 2e 3e 4e 5e	
Q73	Pourquoi préférez-vous ces spéculations ?	Plus rentables que le café-cacao..... Moins coûteuses..... Faiblesse de moyens techniques..... Caprices naturelles..... Appauvrissement des sols.....	1 2 3 4 5 6 7	
Q74	Avez-vous introduit de nouvelles techniques dans votre système agraire ?	Oui..... Non.....	1 2	
Q75	Si oui, lesquelles ?			
Q76	Quelle fut aux jours d'abondance cacaoyère et caféière, la superficie maximale que vous aviez réalisé vous ou votre père	0 - 1ha..... 1 - 2ha..... 2 - 4 ha..... 4 - 7ha..... 7ha et plus..... Précisez	1 2 3 4 5	
Q77	Quelle est aujourd'hui, la superficie totale que vos champs couvrent ?	0 - 1ha..... 1 - 2ha..... 2 - 4 ha..... 4 - 7ha..... 7ha et plus..... Précisez	1 2 3 4 5	
Q78	A quelle période remonte l'abandon criant des plantations ?	1970 - 1980..... 1980 - 1990..... 1990 - 2000..... 2000 - 2005.....	1 2 3 4	
Q79	Dites vos réalisations matérielles avant 1990 et après 1990 (tableau 2)			
Q80	Pensez-vous par rapport aux périodes anciennes, qu'il y a de nos jours, amélioration des conditions de vie dans la localité ?	Oui..... Non..... NSP..... Justifié.....	1 2 3 4	

Q81	En dehors de l'agriculture, quelle activité pratiquez-vous ?	Aucune..... Elevage..... Artisanat..... Commerce..... Carbonisation..... Autres.....	oui non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Q81b	Quel est à votre avis sur l'impact de la déprise des plantations sur les activités commerciales ?			
Q82	Si élevage il y- a, quel type?	Bovins..... Caprins..... Volailles..... Poissons..... Autres.....	1 2 3 4 5	☐
Q83	Pouvez-vous nous dire à peu près de combien vous avez annuellement besoin pour vivre à l'aise ?	Alimentation..... Santé..... Scolarisation..... Habillement..... Déplacement..... Autres.....	OUI NON 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Q84	Vos recettes vous permettent-elles de subvenir à ces besoins ?	Oui..... Non..... NSP.....	1 2 3	☐
Q85	Depuis votre naissance, y a-t-il eu des changements au niveau des sols et de la végétation ?	Oui..... Non.....	1 2	☐
Q86	A votre avis, comment prévoyez-vous l'évolution du milieu naturel ?	Inquiétant..... Non inquiétant..... NSP.....	1 2 3	☐
Q87	Disposez-vous d'un moyen de déplacement ?	Oui..... Non.....	1 2	☐
Q88	Si oui, lequel	Vélo..... Motocycle..... Charrue..... Automobile..... Autres (à préciser).....	1 2 3 4 5	☐
Q89	Faites-vous partie d'un groupement ? si oui, lequel ?	Oui..... Non.....	1 2	☐
Q90	Que pensez-vous de vos activités			
Q91	Un membre de votre famille a-t-il été malade ces trois derniers	Oui..... Non.....	1 1	☐

	mois ?			
Q92	De quoi a-t-il souffert ? Où avez-vous traité ?			
Q93	Avez-vous eu des conflits fonciers ?	Oui.....1 Non.....2	1 2	☐
Q94	Si oui, Pourquoi ?			
Q95	Avez-vous pratiqué la rénovation de vos plantations ?	Oui.....1 Non.....2		
Q96	Si oui quand ?			
Q97	Si non pourquoi ?			
Q98	Dès la réalisation de vos premières plantations, pendant combien d'années successives avez-vous entretenu vos champs sans arrêt ?			
Q99	Il y a combien d'années que vous avez abandonné tout ou partie de vos plantations ?			
Q100	Quel est en termes de pourcentage le degré de déprise que connaissent actuellement vos plantations ?			
Q101	Appartenez-vous à une structure d'épargne ou de tontine ? Si oui laquelle ?			
Q102	A quels types de problèmes faites-vous face dans vos activités agricole ?			
Q103	Que proposez-vous pour un développement durable de votre milieu ?			

TSVP.

Tableau 1 : Statistiques des partants par ménage de 2003 à 2006

Personne	Sexe	Année de départ	Age	Motif de départ	Destination
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

Motif de départ :

Difficultés agricoles1

Emploi.....2

Mariage.....3

Apprentissage.....4

Scolarisation.....5

Autres (à préciser).....6

Tableau 2 : Statistiques des arrivants par ménage

Personne	Sexe	Année d'arrivée	Age	Motif d'arrivée	Provenance
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

Motif d'arrivée

Difficultés agricoles1

Emploi.....2

Mariage.....3

Apprentissage.....4

Scolarisation.....5

Autres (à préciser).....6

Tableau 3 : Réalisations matérielles des paysans

	Avant 1960	1960- 1990	Après 1990
Maison			
Terrain			
Radio / TV			
Velo / Moto			
Lit en bois			
Boutique			
Autres			

Tableau 4 : Evolution de l'habitat

Maison	Période de construction	Type (mur-toit-plancher)	Lieu	Etat
N°1				
N°2				
N°3				
N°4				

Tableau 5 : Evaluation des revenus durant les trois dernières années

Année	Revenus (café-cacao)	Revenus (cultures Vivrières)	Revenus (Autres productions)	Revenus extra - agricoles
2002-2003				
2003-2004				
2004-2005				

Modalités

Moins de 25 000 F.....1
25 000 – 50 000.....2
50 000 – 100 000.....3
100.000 – 200 000.....4
200 0000 – 500 000.....5
500 000 – 1 000 000.....6
1 millions et plus.....7

TABLEAU 5 : DIAGNOSTIC DES EXPLOITATIONS ACTUELLES DU PAYSAN

Champs	Mode d'acquisition	Taille	Année de création	Distance à la maison	Culture principale	Cultures secondaires	Situation morphologique
Champ1							
Champ2							
Champ3							
Champ4							
Champ5							
Autres							
	Héritage.....1 Don.....2 Achat.....3 Gage.....4 Prêt.....5 Dibi-madi.....6 Awuba.....7 Autres.....8	<1ha.....1 1-2ha.....2 2-4ha.....3 4-6ha.....4 6ha et+.....5	Avant 1960...1 1960-1990...2 1990-2000...3 2000-2005...4	En Km			Bas-fond...1 Versant.....2 Plaine.....3 Vallée.....4

Tableau 6 : Diagnostic des exploitations du (des) conjoint(s)

Champs	Année de création	Superficie	Culture principale	Mode d'acquisition
N°1				
N°2				
N°3				
N°4				
N°5				

Tableau 7 : Evaluation des dépenses annuelles

Nature	Montant
Dépenses sur l'agriculture	
Dépenses nutritionnelles	
Dépenses pour la santé	
Dépenses pour l'éducation (scolarisé)	
Dépenses pour les fêtes et cérémonies	
Déplacements	
Cotisations diverses	
Autres dépenses	

Tableau 8 : Evaluation de la production par culture

Type de culture	Taille	Quantité produite 2003	Quantité produite 2004	Quantité Produite 2005	Auto Conso mée 2005	Vendue 2005	Prix
Café							
Cacao							
Café-cacao							
Palmier à huile							
Coton							
Fruits(...) Non							
Maïs							
Manioc							
Soja							
Niébé							
Riz							
Arachide							
Maraîchers							
Autres							

Indications sur la quantité produite :

Moins de 50 kg.....1
50 – 100 kg.....2
100 – 250 kg.....3
250 – 500 kg.....4
500 – 1000 kg.....4
1000 – 2000 kg.....5
2000 et plus.....6

GUIDE D'ENTRETIEN

UNIVERSITE DE LOME

Département de Géographie

Crise agricole et mutations rurales dans la zone togolaise d'économie caféière et cacaoyère

- 1- Quelles appréhensions avez-vous de la production du café et du cacao ?-----

- 2- Les conditions naturelles et humaines actuelles sont-elles favorables à la poursuite de ces cultures ?
Dites pourquoi-----

- 3- Quelles sont selon vous les difficultés ressenties par les masses paysannes, tant au niveau de la
production que de la commercialisation du café et du cacao ?-----

- 4- Quels jugements portez-vous sur les interventions pas des pouvoirs publics à travers des structures
comme :
- la SRCC-----

- la SAFICC-----

- l' OPAT-----

- les GPCC / la libéralisation-----

- 5- Le problème d'abandon massif des plantations cacaoyères et caféières est-il réel selon vous ?-----

- 6- A quoi peut-on l'imputer ?-----

- 7- Avez-vous des preuves suffisantes pour dire que bon nombre de plantations sont abandonnées ?
lesquelles ? -----

- 8- A votre connaissance, quelles sont les localités les plus touchées par cette crise ? citez-les
- les terroirs/villages-----
- les cantons-----
- les zones-----
- 9- La main-d'œuvre est-elle suffisamment disponible pour poursuivre cette spéculation ? justifiez votre
réponse.-----

- 10- Pourquoi, selon vous, les interventions de l'Etat et des bailleurs de fonds n'ont pas permis de résoudre
les grands problèmes inhérents aux activités paysannes ?-----

- 11- Face à la déprise des plantations, que font les paysans, quelles stratégies mettent-ils en place pour
survivre ?-----

- 12- Quelle lecture faites-vous des pratiques paysannes actuelles et de la production agricole, par
opposition aux périodes anciennes d'abondance créée par l'essor du café et du cacao ?-----

-----Où les paysans vont-ils trouver
aujourd'hui la terre pour poursuivre les activités agricoles ?-----

- 13- Les nouvelles terres conquises sont-elles bonnes pour leurs productions ?-----

- 14- L'habitat rural a-t-il connu une évolution positive ou négative ? Pourquoi ?-----

- 15- Est-il préférable d'abandonner les cultures du café-cacao pour développer d'autres cultures
spéculatives, ou bien il faut poursuivre la rénovation des plantations ?-----

16- L'homme rural dans l'ouest des plateaux mange-t-il à sa faim ? Donnez des détails-----

17- Y a-t-il dégradation du niveau de vie et des conditions d'existence ou plutôt amélioration dans votre milieu ?-----

18- Pourquoi les hommes souffrent-ils dans cette localité selon vous ?-----

19- Que pensez-vous de l'évolution du milieu naturel dans votre localité ? je veux parler de la végétation, des cours d'eau, des formes de relief, des sols et même des conditions climatiques ?-----

20- Face à cet abandon des plantations, que peut-on faire pour remédier au mal , et résoudre globalement les problèmes liés à la vie des paysans ?-----

21- Avez-vous un dernier mot : une proposition, une recommandation ou un point de vue sur la question du développement rural dans votre localité ?-----

Merci

TABLE DES MATIERES.....	Page
Dédicace.....	II
Avant-propos.....	III
Sommaire.....	V
Liste des sigles et abréviations utilisés.....	VI
Résumé.....	VIII
INTRODUCTION GENERALE.....	1
Première partie : LES FONDEMENTS DES PRATIQUES ET DE LA DYNAMIQUE AGRAIRES DANS L'OUEST DE LA REGION DES PLATEAUX AU TOGO.....	33
Chapitre 1 : UN MILIEU A GRANDES POTENTIALITES NATURELLES.....	34
1.1 L'ouest de la Région des Plateaux : un territoire au cœur de multiples découpages coloniaux et remaniements post- coloniaux.....	34
1.2 Un relief de plateaux et de plaines, centre d'intenses activités culturelles....	45
1.3. L'ouest de la Région des Plateaux : un vieux socle faillé peu contraignant aux activités agricoles.....	48
1.4 Un climat dans l'ensemble favorable à l'agriculture de plantation.....	50
1.4.1 Un rythme saisonnier déterminé par la circulation atmosphérique.....	50
1.4.2 Des précipitations favorables à l'arboriculture.....	52
1.4.3 Des températures favorables à la mise en valeur agricole.....	56
1.4.4 L'insolation, la luminosité et l'hygrométrie : des facteurs favorables à la production agricole.....	59
1.5 Des sols variés plus ou moins favorables à la mise en valeur agricole.....	61
1.5.1 Les sols ferralitiques.....	62
1.5.2 Les sols ferrugineux tropicaux lessivés.....	62
1.5.3 Les sols minéraux ou peu évolués.....	64
1.5.4 Les sols hydromorphes.....	65
1.6 Les plateaux du sud-ouest togolais : un territoire bien drainé.....	65
1.7 Un milieu marqué par une végétation caractéristique des écosystèmes : appropriés à l'arboriculture.....	68
1.7.1 Des écosystèmes forestiers propres à l'agriculture de plantation.....	68
1.7.1.1 Les forêts mésophiles à <i>Chlorophora excelsa</i> et <i>Khaya grandifolia</i>	68
1.7.1.2 La forêt galerie.....	70
1.7.1.3 La forêt claire.....	70
1.7.2 Les formations savanicoles.....	71

Chapitre 2 : LES FONDEMENTS HUMAINS ET SOCIAUX DE LA MISE EN	
VALEUR AGRICOLE.....	72
2.1 Un environnement humain dynamique.....	72
2.1.1 Une population venue de divers horizons.....	72
<i>2.1.1.1 Une implantation ancienne de peuples, motivée par des besoins de sécurité et de survie.....</i>	<i>72</i>
<i>2.1.1.1.1 Les Ewé des Plateaux du Sud-Ouest, une diaspora du noyau culturel Aja-Tado...</i>	<i>73</i>
<i>2.1.1.1.2 Les Akposso : un peuple aux origines ambiguës</i>	<i>78</i>
<i>2.1.1.1.3 Les Akébou : un peuple aux origines mythiques.....</i>	<i>82</i>
2.1.1.2 Les peuples d'implantation récente.....	86
2.1.2 Une population extrêmement jeune.....	90
2.1.3 Une inégale répartition de la population.....	93
2.2 Les facteurs sociaux et structurels de la mise en valeur.....	97
2.2.1 Une organisation clanique des communautés autochtones.....	97
2.2.2. Des terroirs à habitat plus ou moins groupé.....	99
2.2.3 La terre et les différents régimes fonciers : du sacré au profane.....	102
2.2.4 Une ambivalence du système cultural.....	104
2.2.5 Un calendrier agricole chargé.....	105
2.2.6 Une agriculture manuelle aux formes de mise en valeur variées.....	107
2.2.7 Une survivance parfois paralysante des pratiques ancestrales et diverses autres attitudes sociales.....	108
Deuxième partie : L'ECONOMIE DE PLANTATION ET SA DYNAMIQUE : DE LA PROSPERITE AUX DEPRISES.....	114
Chapitre 3 : L'ECONOMIE DE PLANTATION : UN SYSTEME AGRICOLE	
TRIBUTAIRE DU MARCHE INTERNATIONAL.....	115
3.1 Chronique du système des plantations au Togo.....	115
3.1.1 L'introduction et le développement de la culture caféière : des origines aux indépendances.....	115
3.1.2 L'introduction et l'expansion des plantations cacaoyères.....	117
3.1.3 Les grandes lignes de la politique togolaise du développement des plantations : des mutations institutionnelles.....	121
<i>3.1.3.1 Le développement planifié.....</i>	<i>121</i>
<i>3.1.3.2 Les plans d'ajustement structurels</i>	<i>123</i>
<i>3.1.3.3 Vers la libéralisation du secteur café cacao.....</i>	<i>124</i>
<i>3.1.3.4 La filière après la libéralisation.....</i>	<i>124</i>

3.2 Le processus de création des plantations : d'une méthode à l'autre.....	124
3.2.1 Une méthode traditionnelle.....	125
3.2.2 Des méthodes nouvelles de création des plantations vulgarisées par la SRCC.....	125
3.3 La commercialisation du café et du cacao : un système dynamique marqué par l'empreinte de l'Etat.....	128
3.3.1 Vers la mise en place d'une structure étatique détenant le monopole de l'exportation du café et du cacao : la toile de fond de la naissance de l'OPAT.....	128
3.3.2 Les mécanismes de commercialisation du café et du cacao sous l'OPAT.....	132
3.3.3 Mécanismes de commercialisation du café et du cacao avec la libéralisation.....	134
3.3.4 L'extraversion : une caractéristique essentielle de l'économie caféière et cacaoyère du Togo.....	136
3.4 Repercussions socio-économiques du développement des plantations : une prospérité momentanée	137
3.4.1 Une amélioration de l'habitat.....	137
3.4.2 Un métissage socioculturel.....	143
3.4.3 Une forte scolarisation.....	144
3.4.4 D'importantes infrastructures socio sanitaires	145
3.4.5 Un important réseau de communication	146
3.4.6 Un essor commercial impressionnant depuis la période allemande.....	148
3.4.7 Diverses retombées d'ordre matériel et social	149
Chapitre 4 : L'OUEST DE LA REGION DES PLATEAUX FACE A UNE INQUIETANTE CRISE AGRAIRE : LA DEPRISE CAFEIERE ET CACAOYERE.....	151
4.1 Les signes et les manifestations de la déprise des plantations.....	151
4.1.1 Des plantations envahies par la brousse	151
4.1.2 De vieilles jachères témoins d'une ancienne occupation des plantations	152
4.1.3 Des plantations abattues.....	154
4.1.4 Des cultures associées plus valorisées que les plantations.....	154
4.1.5 Des plantations converties vers d'autres spéculations.....	155
4.1.6 Un recul net des superficies allouées aux cultures du café et du cacao.....	156
4.1.7 Des abandons définitifs du café et du cacao au sein des UPP : des planteurs CUPP démissionnaires ?.....	158
4.1.8 Des évidences significatives : le point sur la situation ou éléments de discussion	159
4.2 Les facteurs à l'origine de la déprise des plantations.....	163
4.2.1 Un environnement macro-économique qui démotive	163
4.2.2 Le vieillissement du verger.....	164

4.2.3 L'attaque des plantations par des microbes et parasites.....	166
4.2.4 Des sols appauvris par la monoculture.....	169
4.2.5 Les dégâts des feux de brousse	169
4.2.6 Des départs de populations migrantes.....	172
4.2.7 Des planteurs affaiblis par l'âge.....	173
4.2.8 Un coût de production élevé : véritable facteur limitant	175
4.3 Efforts de relance de la culture caféière et cacaoyère : un bilan contrasté....	179
4.3.1 De la SRCC aux organisations paysannes.....	179
4.3.1.1 La SRCC au chevet des vergers : tentative de rénovation.....	179
4.3.1.2 La SAFICC à la rescousse de la SRCC.....	185
4.3.1.3 L'OPAT et la commercialisation du café et du cacao : des pratiques commerciales en défaveur du planteur.....	186
4.3.1.4 Diverses structures dans la gestion de la filière à l'ère de la libéralisation pour des résultats mitigés.....	189
4.3.2 Près de quatre décennies d'intervention dont au moins trois de remise en cause..	195
4.4 La déprise : une source d'inquiétude	197
4.5 Analyse critique des opérations et diagnostic des goulots d'étranglement de la réussite des opérations.....	199
Troisième partie : LES MUTATIONS AGRAIRES DANS LA ZONE DE	
PRODUCTION CAFEIERE ET CACAOYERE AU TOGO.....	201
Chapitre 5 : LES TRANSFORMATIONS DES SYSTEMES AGRICOLES	202
5.1 Une mutation des systèmes productifs agricoles	202
5.1.1 Un système de culture marqué par la diversification.....	202
5.1.1.1 Une diversification de la production agricole.....	202
5.1.1.1.1 Un système de culture d'avant déprise dominé par le café et le cacao.....	203
5.1.1.1.2 Une diversité de productions agricoles dans le système cultural actuel.....	205
5.1.1.2 De la monoculture à la polyculture.....	211
5.1.1.3 Des spéculations aujourd'hui très valorisées pour leur caractère essentiellement marchand.....	213
5.1.1.3.1 Le coton : une culture spéculative émergente.....	215
5.1.1.3.2 Le palmier à huile : une culture prisée en pleine extension.....	218
5.1.1.3.3 Les cultures fruitières : un secteur rentable en pleine expansion.....	220
5.1.1.3.4 Le haricot (niébé) et le soja : deux légumineuses désormais prisées.....	222
5.1.1.3.5 Le maïs : de l'autosubsistance à la commercialisation.....	223
5.1.1.3.6 Le manioc : premier tubercule par son emprise spatiale et ses utilisations.....	225
5.1.1.3.7 Le riz : de la montagne aux plaines et aux bas -fonds.....	227

5.1.1.3.8 Le gingembre : une culture destinée à l'approvisionnement du marché national et international.....	228
5.1.1.3.9 La culture du sorgho : une activité induite par la sécheresse persistante.....	230
5.1.1.4 Des formes variées de cultures associées	231
5.1.1.4.1 Des associations assolées	232
5.1.1.4.2 Des associations en exploitation caféière et cacaoyère.....	232
5.1.1.4.3 Des associations cultures vivrières marchandes, cultures vivrières de subsistance	233
5.1.1.4.4 Un système d'élevage marginal : complémentarité ou concurrence entre agriculture et élevage ?.....	233
5.1.2 Quelques aspects de la mutation du systèmes de production.....	235
5.1.2.1 Une réduction de la surface cultivable disponible ou relative saturation des terres.....	235
5.1.2.2 Un raccourcissement du temps des jachères	236
5.1.2.3 Des méthodes améliorées d'entretien des cultures : utilisation généralisée d'engrais et d'espèces sélectionnées.....	236
5.1.2.4 Une agriculture qui fait de plus en plus recours à la main d'œuvre salariée.....	240
5.1.3 La dynamique du système d'exploitation	241
5.1.3.1 Les changements dans la détention et l'exercice du pouvoir de décision.....	241
5.1.3.2 L'évolution récente du système foncier.....	244
5.2 De nouvelles formes d'aménagement de l'espace agricole : une mutation technico-spatiale	246
Chapitre 6 : LA DYNAMIQUE DES PAYSAGES AGRAIRES.....	248
6.1 Un passage progressif d'une agriculture itinérante à une agriculture sédentaire.....	248
6.2 Une extension de l'ager : de nouvelles conquêtes de l'espace.....	250
6.3 Un redéploiement des cultures et de l'habitat vers de nouvelles zones.....	251
6.4 Une atomisation des exploitations agricoles	252
6.5 Un habitat délabré.....	255
6.6 Des infrastructures routières dégradées.....	255
6.7 Une anthropisation croissante des milieux forestiers, de nouveaux fronts pionniers caféiers et cacaoyers.....	264
6.8 Défrichement ou enfrichement dans la zone café-cacao ? Pour un repositionnement du débat en cours	265
6.9 Un paysage diversifié : pour une approche typo-monographique de	

l'espace en déprise.....	267
6.9.1 Des sous-secteurs à déprise très avancée	269
<i>6.9.1.1 La région d'Agou : une vieille zone exploitation cacaoyère.....</i>	<i>269</i>
<i>6.9.1.2 Le Litimé : une plaine cacaoyère en proie à des crises engendrées par les râtés des opérations de rénovation.....</i>	<i>272</i>
<i>6.9.1.3 Le plateau de Danyi : d'une déprise cacaoyère à une déprise caféière.....</i>	<i>276</i>
6.9.2 Des zones à déprise avancée.....	278
<i>6.9.2.1 Le sous-secteur de Kpélé-Akata : les dégâts de la sécheresse dans un milieu flexible.....</i>	<i>278</i>
<i>6.9.2.2 Kloto : un milieu naturel contrasté, une sécheresse et des déprises.....</i>	<i>278</i>
<i>6.9.2.3 La région d'Amou : d'une déprise à l'autre.....</i>	<i>278</i>
6.9.3 Des zones à déprise peu avancée.....	278
<i>6.9.3.1 L'Akposso-Plateau : un front pionnier de la SRCC aujourd'hui en déprise.....</i>	<i>284</i>
<i>6.9.3.2 Le pays akébou : un autre front pionnier de la SRCC aujourd'hui en déprise</i>	<i>284</i>
Quatrième partie : IMPLICATIONS DES MUTATIONS AGRAIRES SUR LA DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE.....	289
Chapitre 7 : LES IMPLICATIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES DE LA DYNAMIQUE AGRAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL.....	290
7.1 Des mutations sociodémographiques : une mobilité humaine remarquable..	290
<i>7.1.1 De nombreux départs enregistrés dans les vieux bastions de l'économie de plantation.....</i>	<i>290</i>
<i>7.1.2 Différentes destinations aux partants.....</i>	<i>291</i>
7.2 Analyse du niveau de vie des paysans sur la base de leurs revenus	295
<i>7.2.1 Des planteurs aux revenus et niveau de vie instables.....</i>	<i>295</i>
<i>7.2.2 Une part essentielle des revenus tirés des cultures vivrières de subsistance.....</i>	<i>298</i>
<i>7.2.3 Une part de plus en plus importante du revenu tiré des autres spéculations.....</i>	<i>299</i>
<i>7.2.4 Une part non négligeable et de plus en plus importante des revenus extra- agricoles.....</i>	<i>300</i>
7.3 Le planteur et le non planteur : une approche comparée des deux principales catégories de paysans sur la base du revenu total.....	302
7.4 Analyse critique du niveau de vie du paysan et enseignements à tirer face aux exigences du développement rural.....	305
7.5 Une exacerbation des conflits fonciers.....	309
7.6 L'évolution du rôle de la femme au sein des UPP	310

7.7 La perte du dynamisme commercial.....	311
7.8 Des infrastructures sociales et sanitaires peu entretenues, des risques sanitaires élevés.....	312
7.9 Autosuffisance alimentaire : mythe ou réalité ?.....	318
 Chapitre 8 : EVOLUTION DU MILIEU NATUREL ET NECESSITE DE NOUVELLES STRATEGIES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE	
8.1 Un impact décisif des transformations agraires sur le milieu naturel.....	322
8.1.1 Une dynamique régressive du couvert végétal.....	322
8.1.1.1 <i>La rétraction forestière</i>	322
8.1.1.2 <i>Une savanisation prononcée</i>	327
8.1.1.3. <i>Une perte de la richesse floristique.....</i>	327
8.1.1.4 <i>Une émergence d'espèces adventices</i>	328
8.1.2 Des bouleversements climatiques.....	329
8.1.2.1. <i>Mauvaise répartition et tendance à la baisse de la pluviométrie.....</i>	329
8.1.2.2 <i>Un réchauffement progressif du milieu.....</i>	332
8.1.2.3 <i>D'autres paramètres climatiques connaissant des changements.....</i>	333
8.1.3 Une dynamique régressive du régime hydrologique	334
8.1.4 De graves atteintes aux potentialités agro-pédologiques.....	335
8.1.5 Une ossature orographique et géologique fragilisée : la dynamique des versants..	336
8.2 Des perspectives et prévisions empreintes d'incertitudes pour le devenir de l'espace étudié.....	337
8.3 De la nécessité de revaloriser la production caféière et cacaoyère..	342
8.3.1 Nécessité au regard de l'utilisation et de la valeur nutritive du café et du cacao....	342
8.3.1.1 <i>Le café : utilisation et valeur nutritive.....</i>	342
8.3.1.2 <i>Le cacao : utilisation et valeur nutritive.....</i>	344
8.3.2 De l'importance sociale et économique de la culture du café et du cacao.....	346
8.3.2.1 <i>Importance sociale.....</i>	346
8.3.2.2 <i>Importance économique.....</i>	348
8.4 Vers la définition de nouvelles stratégies pour une réhabilitation et une restauration spatiale, un aménagement concerté et un développement durable de la zone.....	351
8.4.1 Face aux échecs répétés des tentatives de promotion des deux filières, quelles stratégies adopter pour une réhabilitation de l'agriculture et de son espace en déprise ?.....	351

stratégies adopter pour une réhabilitation de l'agriculture et de son espace en
déprise ?..... 351

8.4.2 Une nouvelle optique dans l'aménagement régional..... 356

8.4.3 Comment impliquer davantage la population dans l'aménagement régional ? Une
gestion décentralisée n'est-elle pas plus fructueuse?..... 357

8.4.4 Pour un développement durable des milieux en déprise 358

CONCLUSION GENERALE..... 360

Bibliographie..... 375

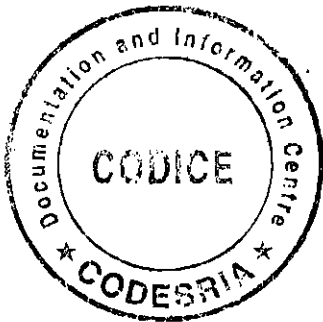
Liste des cartes, figures, tableaux..... 396

Annexes..... 402

1. Tableaux et statistiques divers..... 403

2. Questionnaire d'enquête et guide d'entretien..... 410

Table des matières..... 427



stratégies adopter pour une réhabilitation de l'agriculture et de son espace en déprise ?.....	351
8.4.2 Une nouvelle optique dans l'aménagement régional.....	356
8.4.3 Comment impliquer davantage la population dans l'aménagement régional ? Une gestion décentralisée n'est-elle pas plus fructueuse?.....	357
8.4.4 Pour un développement durable des milieux en déprise	358
CONCLUSION GENERALE.....	360
Bibliographie.....	375
Liste des cartes, figures, tableaux.....	396
Annexes.....	402.
1. Tableaux et statistiques divers.....	403
2. Questionnaire d'enquête et guide d'entretien.....	410
Table des matières.....	427

